
**COMMISSION INTERNATIONALE
pour la CONSERVATION
des THONIDÉS de L'ATLANTIQUE**

R A P P O R T
de la période biennale 2006-07
I^{ère} PARTIE (2006) - Vol. 2
Version française SCRS

**COMMISSION INTERNATIONALE
pour la CONSERVATION
des THONIDÉS de L'ATLANTIQUE**

R A P P O R T
de la période biennale 2006-07
1^{ère} PARTIE (2006) - Vol. 2
Version française SCRS

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE

PARTIES CONTRACTANTES

(au 31 décembre 2006)

Afrique du Sud, Algérie, Angola, Barbade, Belize, Brésil, Canada, Cap-Vert, Chine (Rép. populaire), Communauté européenne, Corée (Rép.), Côte d'Ivoire, Croatie, Etats-Unis, France (St-Pierre et Miquelon), Gabon, Ghana, Guatemala, Guinée (Rép.), Guinée équatoriale, Honduras, Islande, Japon, Libye, Maroc, Mexique, Namibie, Nicaragua, Norvège, Panama, Philippines, République arabe syrienne, Royaume-Uni (Territoires d'outre-mer), Russie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, São Tomé e Príncipe, Sénégal, Trinidad et Tobago, Tunisie, Turquie, Uruguay, Vanuatu, Venezuela.

BUREAU

Président de la Commission

W. T. HOGARTH, Etats-Unis
(depuis le 20 novembre 2005)

Premier Vice-Président

E.-J. SPENCER, Communauté européenne
(depuis le 20 novembre 2005)

Second Vice-Président

F. O. MBO NCHAMA, Guinée équatoriale
(depuis le 20 novembre 2005)

Sous- commission

COMPOSITION DES SOUS-COMMISSIONS

Président

-1- Thonidés tropicaux

Afrique du Sud, Angola, Belize, Brésil, Canada, Cap-Vert, Chine (Rép. populaire), Communauté européenne, Corée (Rép.), Côte d'Ivoire, Etats-Unis, France (St Pierre et Miquelon), Gabon, Ghana, Guatemala, Guinée équatoriale, Honduras, Japon, Libye, Maroc, Mexique, Namibie, Panama, Philippines, Russie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, São Tomé e Príncipe, Sénégal, Trinidad et Tobago, Venezuela

Côte d'Ivoire

-2- Thonidés Tempérés, Nord

Algérie, Belize, Canada, Chine (Rép. populaire), Communauté européenne, Corée (Rép.), Croatie, Etats-Unis, France (St Pierre et Miquelon), Islande, Japon, Libye, Maroc, Mexique, Norvège, Panama, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Tunisie, Turquie

Communauté européenne

-3- Thonidés Tempérés, Sud

Afrique du Sud, Belize, Brésil, Communauté européenne, Etats-Unis, Japon, Namibie

Afrique du Sud

-4- Autres espèces

Afrique du Sud, Algérie, Angola, Belize, Brésil, Canada, Chine (Rép. populaire), Communauté européenne, Corée (Rép.), Côte d'Ivoire, Etats-Unis, France (St Pierre et Miquelon), Gabon, Guinée équatoriale, Japon, Maroc, Mexique, Namibie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, São Tomé e Príncipe, Sénégal, Trinidad et Tobago, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela

Japon

ORGANES SUBSIDIAIRES DE LA COMMISSION

Président

COMITÉ PERMANENT POUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (STACFAD)

J. JONES, Canada
(depuis le 21 novembre 1997)

COMITÉ PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)
Sous-comité des Statistiques: M. ORTIZ (Etats-Unis), Coordinateur
Sous-comité des Ecosystèmes : H. ARRIZABALAGA (CE-Espagne), Coordinateur

G. SCOTT, Etats-Unis
(depuis le 7 octobre 2005)

COMITÉ D'APPLICATION DES MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION DE L'ICCAT

F. WIELAND, CE
(depuis le 19 novembre 2001)

GRUPE DE TRAVAIL PERMANENT SUR L'AMELIORATION DES STATISTIQUES ET DES MESURES DE CONSERVATION DE L'ICCAT (PWG)

S. LAPOINTE, Canada
(pour la réunion 2006)

SECRETARIAT ICCAT

Secrétaire Exécutif: M. D MESKI

Secrétaire Exécutif Adjoint: Dr. V. R. RESTREPO

Adresse: C/Corazón de María 8, Madrid 28002 (Espagne)

Internet: <http://www.iccat.int> *E-mail:* info@iccat.int

PRÉSENTATION

Le Président de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique présente ses compliments aux Parties contractantes à la Convention Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (signée à Rio de Janeiro le 14 mai 1966), ainsi qu'aux délégués et conseillers qui représentent ces Parties contractantes, et a l'honneur de leur faire parvenir le "**Rapport de la Période biennale 2006-2007, 1^{re} Partie (2006)**", dans lequel sont décrites les activités de la Commission au cours de la première moitié de cette période biennale.

Ce rapport contient le rapport de la 15^{ème} Réunion extraordinaire de la Commission (Dubrovnik, Croatie, 17-26 novembre 2006) et les rapports de réunion des Sous-commissions, des Comités permanents et des Sous-comités, ainsi que de divers Groupes de travail. Il comprend également un résumé des activités du Secrétariat, et les Rapports annuels remis par les Parties contractantes à l'ICCAT et les observateurs concernant leurs activités de pêche de thonidés et d'espèces voisines dans la zone de la Convention.

Le Rapport de l'an 2006 est publié en trois volumes. Le **Volume 1** réunit les rapports administratifs et financiers du Secrétariat, les comptes rendus de réunion de la Commission et les rapports de toutes les réunions annexes, à l'exception du Rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS). Le **Volume 2** contient le Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche et le Rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS) et ses appendices. Le **Volume 3** contient les Rapports annuels des Parties contractantes de la Commission et des Observateurs.

Le présent rapport a été rédigé, approuvé et distribué en application des Articles III-paragraphe 9 et IV-paragraphe 2-d de la Convention, et de l'Article 15 du Règlement Intérieur de la Commission. Il est disponible dans les trois langues officielles de la Commission: anglais, français et espagnol.

WILLIAM T. HOGARTH
Président de la Commission

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU SECRÉTARIAT SUR LES STATISTIQUES ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE EN 2006	1
RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)	
1 Ouverture de la réunion.....	51
2 Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions	51
3 Présentation des délégations des Parties contractantes	51
4 Présentation et admission des observateurs	52
5 Admission des travaux scientifiques	52
6 Rapport des activités du Secrétariat en matière de données et de recherche	52
7 Examen des pêcheries nationales et des programmes de recherche	52
8 Résumés exécutifs sur les espèces	65
8.1 YFT – Albacore	66
8.2 BET - Thon obèse	75
8.3 SKJ – Listao	84
8.4 ALB – Germon	94
8.5 BFT – Thon rouge	106
8.6 BUM/WHM – Makaïre bleu / Makaïre blanc	123
8.7 SAI – Voiliers	134
8.8 SWO-Atl. - Espadon de l'Atlantique	139
8.9 SWO-Med. - Espadon de la Méditerranée	149
8.10 SBF - Thon rouge du sud	154
8.11 SMT - Thonidés mineurs	155
8.12 SHK – Requins (peau bleue et taupe bleu)	163
9 Rapport des réunions intersessions	
9.1 Atelier sur la structure du stock d'espadon de l'Atlantique	171
9.2 Réunion intersession du Groupe de travail sur les espèces tropicales de l'ICCAT	171
9.3 Evaluation des stocks de makaïre blanc et de makaïre bleu	172
9.4 Evaluation du stock de thon rouge	172
9.5 Réunion de l'ICCAT de préparation des données sur le germon	172
9.6 Evaluation du stock d'espadon	172
10 Rapport des Programmes spéciaux de recherche	
10.1 Programme d'Année Thon rouge (BYP)	173
10.2 Programme de recherche intensive sur les istiophoridés	173
11 Rapport de la réunion du Sous-comité des Statistiques	173
12 Rapport de la réunion du Sous-comité des Ecosystèmes	174
13 Examen de la planification des activités futures	
13.1 Réunions intersessions proposées pour 2007	174
13.2 Lieu et dates de la prochaine réunion du SCRS	175
14 Recommandations générales à la Commission	
14.1 Recommandations à la Commission ayant des implications financières	175
14.2 Autres recommandations	176
15 Réponses aux requêtes de la Commission	
15.1 Evaluation des éléments de données en vertu de la [Rec. 05-09]	177
15.2 Examen des lignes de délimitation des stocks de l'espadon de l'Atlantique [Rés. 99-03]	182
15.3 Faisabilité d'évaluer l'impact des hameçons circulaires sur les rejets morts des pêcheries palangrières [Rés. 05-08]	182

15.4	Examen des prises de thons rouges juvéniles en Méditerranée [Rec. 02-09]	183
15.5	Examen de l'information relative aux taux de croissance du thon rouge faisant l'objet d'engraissement [Rec. 05-04]	183
15.6	Examen des demandes issues de la 4 ^{ème} réunion du Groupe de travail chargé de développer des stratégies de gestion intégrées et coordonnées pour le thon rouge de l'Atlantique	184
15.7	Evaluation de la mortalité de l'espadon nord-atlantique immature [Rés. 02-04]	190
16	Autres questions	
16.1	Proposition de FIRMS sur les termes à utiliser pour définir l'état des stocks	195
16.2	Projet de création d'une publication sur les thonidés faisant l'objet d'une révision par les pairs	195
16.3	Réunion des mandataires	195
16.4	Formation	195
17	Présentations réalisées à l'occasion du 40 ^{ème} anniversaire de l'ICCAT	196
18	Adoption du rapport et clôture	196
<i>Appendice 1</i>	Ordre du jour	197
<i>Appendice 2</i>	Liste des participants	198
<i>Appendice 3</i>	Liste des documents	207
<i>Appendice 4</i>	Discours d'ouverture du Secrétaire exécutif de l'ICCAT	215
<i>Appendice 5</i>	Plans de travail des Groupes d'espèces pour 2007	216
<i>Appendice 6</i>	Programme d'Année Thon rouge (BYP) – Résumé exécutif	222
<i>Appendice 7</i>	Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés – Résumé exécutif	227
<i>Appendice 8</i>	Coordination des fonds de recherche aux fins du renforcement des capacités	232
<i>Appendice 9</i>	Rapport de la réunion du Sous-comité des Statistiques	233
<i>Appendice 10</i>	Rapport de la réunion du Sous-comité des Ecosystèmes	239
<i>Appendice 11</i>	Proposition visant à une publication des documents du SCRS avec une révision par des pairs	246
<i>Appendice 12</i>	Rapport de la réunion des mandataires du SCRS	249
<i>Appendice 13</i>	Liste des acronymes	251
<i>Appendice 14</i>	Références	253

RAPPORT DU SECRÉTARIAT SUR LES STATISTIQUES ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE EN 2006

Introduction

Le présent document donne un bref résumé des activités du Secrétariat dans son travail de collecte, dissémination, coordination et élaboration des informations sur les statistiques de pêche, ainsi que dans son travail de coordination de la recherche au cours de l'année 2006 (au 5 octobre 2006).

1 Données de capture

Pour faciliter le processus de soumission, d'assimilation et de diffusion des informations sur les statistiques de capture, des formulaires, un protocole d'échange de données et des dates limites avaient été élaborés par le Secrétariat et adoptés par le SCRS tant pour la Tâche I (capture nominale annuelle) que la Tâche II (capture/effort et échantillonnage des tailles). Il s'avère que le respect de ces règles reste problématique, entraînant des retards dans le processus de traitement de l'information et les analyses subséquentes.

Au cours de la période de référence ci-dessus définie, 632.882 enregistrements relatifs aux informations de capture ont été saisis dans la base de données du Secrétariat et se répartissent comme suit :

- 2.903 nouveaux enregistrements de la Tâche I
- 59.768 pour la Tâche II (capture/effort) et
- 570.211 pour la Tâche II (mensuration).

1.1 Soumission de la Tâche I

En général, les données des flottilles les plus importantes sont soumises au Secrétariat mais au-delà des délais requis par les différents plans de travail élaborés par le SCRS. Pour certaines petites flottilles dont les informations sur la capture nominale n'ont pas été envoyées, des projections ont été faites par les différents Groupes d'espèces pour essayer d'avoir une estimation des prises non déclarées.

Le résumé des informations de 2005 de la Tâche I, par flottille, pour les principales espèces reçues au Secrétariat, figure au **Tableau 1**. Au moment de rédiger le présent rapport, les informations de Tâche I de certaines flottilles de Parties contractantes et de deux Parties, Entités ou Entités de pêche non-contractantes coopérantes n'avaient pas été envoyées. Le détail de ces informations pour les années 2000 à 2005 par espèce, stock, pavillon et engin figure au **Tableau 2** et à l'**Appendice 1**¹. Cette présentation se limite simplement à une étude quantitative et non qualitative de ces informations. Après la réunion de 2006 du SCRS, des informations additionnelles ont été disponibles. Celles-ci figurent à l'**Appendice 2**.

Le Secrétariat continue de mettre à jour la base de données des requins. Le **Tableau 3** résume les captures annuelles par pavillon des trois principales espèces de requin.

1.2 Révisions historiques de la Tâche I

Avec l'adoption du protocole de soumission et de révision des informations, les révisions historiques ont fortement baissé. Néanmoins, certaines Parties ont amélioré leurs processus de collecte et d'estimation des captures et rendu disponibles des informations qui étaient absentes dans notre base de données ; d'autres Parties ont substantiellement révisé leurs données. Ces révisions concernent les cas suivants :

- L'Argentine a soumis de nouvelles informations qui n'avaient jamais été déclarées pour la période 1996 à 2004.
- Le Taïpei Chinois a aussi révisé ses prises de 2003, en incorporant les prises des bateaux immatriculés dans d'autres pays.
- Les prises espagnoles de thon rouge ont été revues par les scientifiques espagnols et une nouvelle ventilation des captures par flottille et par engin pour les années 1950-2004 a été soumise au Secrétariat.

¹ Disponibles auprès du Secrétariat sur demande au format électronique.

A cet effet, les auteurs de cette révision ont soumis un document scientifique pour clarifier ce travail (SCRS/2006/095).

- Les Etats-Unis ont procédé à une révision des rejets pour les années 1992 à 2004. Ce processus de révision annuelle avait été entamé depuis plusieurs années.
- Le Japon a aussi révisé les chiffres des ses rejets.
- Les captures d'espadon du Nigeria, de 857 t en 1994, ont été supprimées de la base de données, compte tenu des informations reçues au Secrétariat sur les pêcheries de thonidés et espèces apparentées dans ce pays.
- Les estimations de thon rouge non déclarées de 2003 et 2004, et incluses sous le pavillon NEI-Combiné, ont été révisées au vu des nouvelles informations disponibles provenant du Programme de Document Statistique Thon rouge.

Toutes les révisions ci-dessus indiquées ont été acceptées par les différents groupes de travail ou ont été soumises dans les limites de temps permises par le protocole d'échanges de données et ont donc été incorporées dans la base de données de l'ICCAT.

D'autres révisions historiques des prises annuelles de l'Algérie et du Venezuela, présentées au **Tableau 4**, sont en instance et devraient être approuvées par le SCRS avant leur inclusion dans les bases de données. Les révisions des informations fournies par l'Algérie avaient déjà été présentées au SCRS en 2003, qui avait demandé des justifications sous forme de document scientifique expliquant la méthodologie suivie pour arriver à ces nouvelles estimations. A ce jour, ce document n'a pas encore été présenté au Secrétariat. Quant au Venezuela, le Groupe de travail sur les espèces tropicales, qui s'est réuni à Sète, France, au mois d'avril 2006, a approuvé les révisions proposées qui se basaient sur un travail scientifique mené par Novoa, D. et Ramos, F. 1976 : *La pesquería de atún por palangre en Venezuela durante el período 1960-1972*. MAC, Oficina Nacional de Pesca Caracas, Informe técnico 64: 1-29.

1.3 Soumission de la Tâche II (prise et effort et échantillonnage des tailles)

La Tâche II a deux composantes : les informations d'échantillonnage de capture/effort et les mensurations de taille des poissons.

Capture/effort : Ces informations peuvent être des indicateurs assez importants des pêcheries, mais leur utilité est fonction de la précision et de la qualité des données communiquées. Ces données doivent être soumises en temps opportun par flottille, mois, engin et carré de 1°x1° pour aider aux raffinements des analyses et à la création des fichiers requis pendant les évaluations. Le **Tableau 1** présente la situation de soumission des données pour l'année 2005. L'importance de l'omission de ces informations varie d'une flottille à l'autre. Le détail par flottille, par engin et par stock figure au **Tableau 2**.

Mensurations de tailles. La composition en taille des prises est un élément fondamental dans la création des fichiers de capture par taille pour les évaluations de stock. Le même degré de précision requis pour les captures et l'effort est aussi exigé pour les informations de mensuration de tailles. Le résumé présenté au **Tableau 1** donne la situation par Partie pour l'année 2005 et le détail pour les cinq dernières années figure au **Tableau 2**.

1.4 Validation de la Tâche II

Le Secrétariat a déployé un important effort pour développer une base de données contenant toutes les informations de la Tâche II avec des logiciels d'extraction de données assez facile à utiliser. Ces outils ont été publiés sur la page Web de l'ICCAT en 2005 pour faciliter l'accessibilité des informations. Cette disposition devrait permettre aux scientifiques nationaux d'examiner les informations de leurs pavillons respectifs et, en retour, d'informer le Secrétariat d'éventuelles erreurs ou omissions. Malheureusement, le nombre de réactions a été négligeable.

1.5 Respect des délais dans la soumission des informations

Pour faciliter l'assimilation des informations dans les bases de données du Secrétariat et la dissémination des différents fichiers résultants, aux scientifiques et aux personnes intéressées, des dates limites ont été fixées par le

Secrétariat et adoptées par le SCRS et incluses dans les différents plans de travail. Au vu de la **Figure 1**, on notera malheureusement le non respect de ces délais, ce qui constitue un goulot d'étranglement, avec des conséquences sur la fiabilité et la disponibilité de données pertinentes pour les évaluations de stock. En dépit de la pertinence d'avoir les informations les plus récentes possibles sur les pêcheries, la communication en temps opportun des données demeure être un atout certain pour une réflexion plus large.

1.6 Conclusions générales

Les déficiences constatées dans les données de l'ICCAT ont fait l'objet d'une réunion d'un groupe de travail en 2003, au cours de laquelle le Secrétariat a élaboré un rapport (SCRS/2003/021) et les remarques et les conclusions de ce document demeurent d'actualité. Les recommandations suivantes complètent celles qui figurent dans le document ci-dessus cité :

- Respect des dates limites dans la transmission des informations au Secrétariat
- Usage plus généralisé des formulaires ICCAT pour la soumission des informations.
- Eviter l'usage des rapports annuels comme moyen de communiquer les informations statistiques.
- Autoriser le Secrétariat à différer le traitement des données remises hors délais.
- Restaurer le programme ICCAT d'échantillonnage au port avec l'appui d'un personnel temporaire à cet effet pour couvrir certaines flottilles importantes.
- Développer des programmes d'aide aux pays ouest africain et de l'Amérique du sud et centrale pour améliorer la collecte et la communication des informations ainsi que pour la mise à niveau des scientifiques de ces pays.
- Dans le cas de pêcheries plurispécifiques, éviter la soumission de la Tâche II (capture/effort) par espèce pour éviter un double emploi des mêmes efforts.

2 Données sur l'engraissement

Suite à la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation sur l'engraissement du thon rouge* [Rec.05-04], CE-Italie a communiqué au Secrétariat les données de prises destinées à l'élevage. Des mensurations de taille, après la mise à mort des poissons, ont été soumises par la Turquie, CE-Italie, la Croatie, CE-Chypre et CE-Espagne. Le **Tableau 5** donne les quantités de prises par année et pavillon et le **Tableau 6** donne les nombres de poissons mesurés.

3 Données commerciales

3.1 Soumission de l'information

Les données déclarées semestriellement ont été incorporées dans une base de données au Secrétariat et le **Tableau 7** donne les quantités estimées par pavillon.

3.2 Estimation des prises non déclarées

Les informations issues des différents Programmes de Documents Statistiques ont été examinées par les Groupes d'espèces du thon rouge, de l'espadon et du thon obèse afin d'évaluer les possibles données de captures non déclarées. Compte tenu des difficultés d'identifier l'origine des déclarations et de conversion des produits en poids vifs, l'unique estimation faite et acceptée par le SCRS a été celle du thon rouge pour estimer les prises non déclarées.

4 Enquête et amélioration des systèmes nationaux de collecte des données

4.1 Résumé de l'enquête de l'ICCAT

Les réponses à l'enquête initiée par le Secrétariat en 2000 sont résumées au **Tableau 8** et indiquent que les flottilles capturant 80% des prises de thonidés et espèces apparentées ont répondu au questionnaire. Le Secrétariat se propose d'analyser ces questionnaires et les réponses reçues pour élaborer un document contenant les fiches signalétiques des pêcheries par pavillon.

4.2 Fonds pour les données

La *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* de 2003 [Rés. 03-21] établissait un Fonds pour les données à utiliser « pour la formation à la collecte des données et pour encourager les scientifiques des Parties qui ne disposent pas de la capacité suffisante pour répondre aux obligations de collecte de données, d'assurance de la qualité et de déclaration, à participer aux sessions de préparation des données et d'évaluation des stocks du SCRS ». Un résumé des recettes et dépenses du Fonds pour les données est présenté ci-après :

Solde au 31/12/2005		€121.827,24
Recette:		0,00
Dépenses:		
Invitations réunions intersessions	16.542,72	
Contrats pour le Manuel d'opérations	6.141,50	
Programme d'observateurs Ghana	1.520,00	
Frais bancaires (au 10/2006)	<u>55,16</u>	<u>24.259,38</u>
Solde prévu 31/12/2006		€7.567,86

Le protocole d'approbation de l'utilisation du Fonds pour des activités particulières a été élaboré par le SCRS à sa réunion de 2004.

En 2006, le Fonds pour les données a été utilisé pour financer la participation de chercheurs aux réunions scientifiques intersessions : deux participants (Côte d'Ivoire et Venezuela) à l'évaluation des makaires et trois participants (Brésil, Ghana et Uruguay) à l'évaluation d'espadon. Il va, en outre, prendre en charge la participation d'un chercheur de la République de Guinée à la réunion du SCRS. Le Fonds pour les données a également été utilisé en vue de cofinancer le programme d'observateurs au Ghana, conjointement avec le JDIP. Finalement, le Fonds a été utilisé aux fins de la sous-traitance de contributions au Manuel d'opérations.

Il est prévu que le Fonds pour les données continue à être utilisé, en 2007, aux fins des activités de renforcement des capacités et de collecte des données, conformément aux priorités identifiées par le SCRS.

4.3 Projet japonais d'amélioration des données (JDIP)

A la fin de l'année 2004, le Japon a lancé un projet sur cinq ans visant à aider plusieurs pays à s'acquitter de leurs obligations en matière de collecte et de déclaration de données. Un bref résumé des activités du Projet menées l'année dernière est présenté ici ; un rapport plus détaillé incluant le budget du Projet figure à l'**Appendice 3**.

En 2006, le Projet a développé les activités de renforcement des capacités ci-après :

- Cours de formation au Brésil : En tant que suivi du cours sur les analyses de CPUE de 2005, imparti à des scientifiques sud-américains, un nouveau cours sera imparti sur les méthodes appliquées pour l'évaluation des stocks. En raison de difficultés de calendrier, ce cours sera imparti au début de l'année 2007. On compte sur la participation de 20 participants environ.
- Projet de récupération des données en Uruguay. Ce projet porte sur la reconstruction des séries de données historiques de prise et d'effort et il devrait être achevé en juillet 2007 ; les données seront communiquées au SCRS de 2007.
- Application de base de données. La base de données AVDTH, développée par l'IRD-France, pour gérer les données des pêcheries de thonidés tropicales européennes a été adaptée aux pratiques actuelles de la pêche ghanéenne et les scientifiques ghanéens ont reçu une formation à son utilisation.
- Programme d'observateurs scientifiques au Ghana. Un programme visant à l'embarquement d'observateurs à bord de senneurs et de canneurs en août-novembre 2006 a été cofinancé par le JDIP et le Fonds pour les données.
- Atelier régional. Un atelier sur l'amélioration de la collecte et du traitement des statistiques des pêcheries de thonidés a été tenu au mois de mars 2006, au Sénégal, avec la participation de scientifiques de 8 Parties contractantes de la région. Le cours a porté sur les stratégies de collecte des statistiques de

pêche, y compris les pêcheries artisanale et sportive, en tenant compte des caractéristiques spécifiques des pêcheries de chaque pays. Un rapport plus détaillé de ce cours est inclus dans le document SCRS/2006/069.

- Assistance pour les voyages des participants à des réunions scientifiques: Evaluation du stock de thon rouge (scientifiques du Maroc et de la Turquie) ; réunions du SCRS et des Groupes d'espèces (scientifiques d'Angola, du Cap-Vert et de la Guinée Equatoriale).
- Révision du Manuel d'opérations. Le JDIP a contribué à la révision du Manuel d'opérations par le financement de la rédaction des descriptions biologiques pour l'albacore, le thon obèse, l'espadon et le thon rouge.
- Autres activités. Le Projet a également entrepris des activités visant à combler les lacunes dans les bases de données de l'ICCAT, en compilant les recommandations passées du SCRS et en examinant l'utilisation potentielle de sources de données alternatives, telles que les informations commerciales.

En 2007, le Projet continuera à se concentrer sur ces activités de renforcement des capacités.

5 Publications

5.1 Statistiques

5.1.1 CATDIS

Le fichier de travail CATDIS a été mis à jour en 2006 et comporte maintenant les séries de données de 1950 à 2004. Il avait été recommandé de détailler cette base de données pour répartir les captures par groupe d'engins de pêche au lieu des 4 catégories utilisées actuellement. Le manque de données dans la Tâche II rend difficile la finalisation de ce travail entamé et le Secrétariat compte terminer ce travail au cours du premier trimestre de 2007.

Il est fortement recommandé aux correspondants statistiques nationaux de déclarer les données de la Tâche II avec des carrés les fins possibles pour améliorer la fiabilité de ce fichier.

5.1.2 FISHSTAT

Le logiciel FISHSTAT, développé par la FAO, est largement utilisé par les organisations régionales de pêche pour la publication des informations de prises. Le Secrétariat continue de formater les informations de la Tâche I pour l'adapter à ce logiciel. Les données et le logiciel sont accessibles sur la page web de l'ICCAT.

5.1.3 Bulletin statistique

Le volume 35 du Bulletin statistique, sous son nouveau format, vient d'être publié par le Secrétariat. De nouvelles sections ont été incorporées dans la dernière publication. A moyen terme, toutes les informations statistiques du Secrétariat seront résumées dans cette publication. La prochaine étape sera d'y inclure les données de la Tâche II (capture, effort et mensurations) avec des histogrammes des fréquences de taille, une distribution de l'effort et une séparation des informations sur les opérations sous objets flottants. A long terme, cette publication devrait répondre à l'attente du SCRS de disposer d'un Atlas ICCAT.

5.1.4 Tâche II

La publication sur Internet de la Tâche II a été renforcée cette année avec la mise en ligne d'une nouvelle application permettant de sélectionner les informations désirées, au lieu de télécharger la totalité de la base de données. Selon les réactions que recevra le Secrétariat, cette nouvelle option pourrait être améliorée.

5.2 *Autres publications*

5.2.1 *Recueil des documents scientifiques*

Le numéro 59 du Recueil a été publié en 2006 ; il se compose de trois volumes, (1.036 pages) qui incluent les rapports des réunions intersessions et les documents présentés au cours desdites réunions et de la réunion du SCRS en 2005. La publication a été réalisée sur format papier et en CD. En 2006, la liste de diffusion de la publication sur support papier a été révisée afin de l'optimiser. Cette révision a engendré une réduction considérable du nombre d'exemplaires sur support papier.

Durant les travaux d'édition des documents inclus dans le Recueil des documents scientifiques, et notamment dans le cas des rapports détaillés des réunions intersessions, le Secrétariat a été confronté à d'importants problèmes dans l'édition des tableaux de grande taille inclus dans ces rapports. Les programmes standard utilisés par le Secrétariat se sont avérés insuffisants pour la manipulation de ces tableaux de grand format. Il conviendrait donc d'étudier la possibilité d'acquérir des programmes d'édition spécifiques plus adaptés aux besoins actuels de l'ICCAT en terme d'édition.

Cette année, le Secrétariat a proposé de publier le Recueil de documents scientifiques complet, depuis 1973, ainsi que la publication spéciale du Programme d'Année Listao, qui ont été scannés par le Secrétariat en 2004 et 2005, au format DVD. Ainsi, le Secrétariat procède actuellement à un travail de vérification et de validation des fichiers et des liens comme étape préalable à la génération des DVD, qui seront disponibles avant la fin de l'année.

Pour 2007, le Secrétariat envisage d'accroître l'accessibilité aux documents individuels du Recueil par l'élaboration d'une base de données. A l'heure actuelle, le Recueil est maintenu dans une série de fichiers HTML avec des liens aux documents individuels. A moins que les utilisateurs ne connaissent le numéro du volume ou l'année de publication du document qu'ils recherchent, ils doivent d'abord consulter une base de données ACCESS indépendante qui comporte le titre, le sujet principal et la liste des auteurs de chaque document, pour ensuite rechercher le fichier HTML correspondant. Une meilleure accessibilité aux documents serait obtenue en modifiant la base de données afin d'y inclure des liens directs vers les fichiers individuels.

5.2.2 *Rapport pour la période biennale*

Le Rapport pour la période biennale 2004-2005 (2^{ème} partie, 2005) a été publié en 2006. Le Rapport se compose de trois volumes qui reprennent les activités de la Commission (volume 1) et du SCRS (volume 2), durant la seconde partie de la période biennale ainsi que les Rapports annuels (volume 3).

5.2.3 *Bulletin informatif*

Le Secrétariat a publié en 2006 les numéros 3 (février) et 4 (septembre) du Bulletin informatif. L'objectif de cette publication vise à informer un vaste public sur les activités présentes et futures de l'ICCAT. La diffusion est effectuée à travers la page web de l'ICCAT. Compte tenu de l'importante charge de travail du Secrétariat cette année, le Bulletin informatif n'a été publié qu'en anglais. En 2007, il est prévu que cette publication soit disponible dans les trois langues officielles de l'ICCAT.

5.2.4 *Manuel de l'ICCAT*

Conformément aux recommandations du SCRS, les principales activités menées en 2006 en ce qui concerne l'actualisation du Manuel ont été les suivantes (a) la rédaction des descriptions biologiques sur toutes les espèces (à l'exception du germon, description qui a déjà été rédigée) et (b) la traduction du Chapitre 4 (collecte des données) en français et en espagnol.

Les contrats des projets du Chapitre 2 ont été financés par le Fonds pour les données et le Projet japonais d'amélioration des données. Au mois de février 2006, les termes de référence de l'appel d'offres des contrats ont été adressés à plus de 120 scientifiques de différentes Parties contractantes et publiés sur le site web de l'ICCAT. Les offres reçues avant la date limite du 1^{er} mars ont été examinées afin de déterminer laquelle d'entre elles correspondaient le mieux, en terme d'expérience et de qualifications des soumissionnaires, aux termes de référence. L'Institut espagnol d'océanographie a proposé de contribuer, gratuitement, au chapitre sur le thon obèse. Les auteurs ont été recrutés et il leur a été demandé de soumettre des projets avant le SCRS afin que les Groupes d'espèces et les séances plénières puissent les réviser. Les projets sont diffusés au SCRS de 2006.

La traduction du Chapitre 4 a été financée par une contribution spéciale de la Communauté européenne.

Les principales tâches restantes aux fins de la réalisation du Manuel sont la rédaction du Chapitre 3 (Pêcheries) et la traduction de tous les autres chapitres restants. Les termes de référence des contributions au Chapitre 3 ont été envoyés au mois de septembre 2006 et il est prévu que les projets soient prêts en mai-juin 2007. Il est prévu que la plupart du travail de traduction, principalement pour les contributions au Chapitre 2, soit réalisée en 2007. La date cible de la réalisation du manuel en trois langues est fixée au début de l'année 2008. Des fonds sont attendus du JDIP, du Fonds pour les données et de la Communauté européenne.

Il va sans dire que les progrès effectués dans l'achèvement de cette tâche permettent à l'ICCAT de disposer d'un manuel actualisé tenant compte des nouveaux changements intervenus dans le secteur des thonidés.

6 Marquage

6.1 Base de données de marquage (actualisation et harmonisation)

La base de données de marquage du Secrétariat comporte actuellement plus de 390.000 registres. Le tableau ci-dessous donne le détail par espèce, le nombre de marques apposées et les retours de marques par espèce. Au vu de ce tableau, les trois espèces tropicales qui sont le listao, le patudo et l'albacore, constituent les espèces ayant le plus fort taux de récupération de marques.

	<i>Remise à l'eau</i>	<i>Non récupérée</i>	<i>Récupérée</i>	<i>% Récupération</i>
<i>ALB</i>	17.306	16.624	682	3,9
<i>BET</i>	14.170	11.149	3.021	21,3
<i>BFT</i>	65.214	59.772	5.442	8,3
<i>BUM</i>	53.347	52.635	712	1,3
<i>SAI</i>	117.780	115.909	1.871	1,6
<i>SKJ</i>	42.482	35.945	6.537	15,4
<i>SWO</i>	13.266	12.787	479	3,6
<i>WHM</i>	47.536	46.602	934	2,0
<i>YFT</i>	19.362	17.651	1.711	8,8
Total	390.463	369.074	21.389	5,5

Des efforts supplémentaires sont encore requis pour compléter la validation totale des informations existantes dans la base de données. A cet effet, le Rapporteur du listao a d'ailleurs effectué un important travail de révision des marques des espèces tropicales dont les résultats seront présentés dans un document SCRS (SCRS/2006/043).

6.2 Paiement des primes

La récupération de marques conventionnelles donne droit à un paiement, au découvreur, de casquette ou d'un tee-shirt, et cela revient, en général, aux laboratoires ayant conduit la campagne de marquage. Cette procédure ne pose pas de gros problèmes. Mais, par contre, le paiement des récupérations des marques électroniques, qui peut varier entre 500\$ et 1.000\$, continue de poser de sérieux problèmes qui peuvent, à long terme, porter atteinte à la crédibilité de l'ICCAT. Il est urgent que le groupe de travail de coordination puisse se tenir afin de tracer une conduite à suivre. La base de données de marques électroniques devrait aussi être mise à jour périodiquement pour faciliter l'identification des laboratoires ayant mené des campagnes de marquage.

6.3 Posters et publication

Plusieurs laboratoires qui ont initié des campagnes de marquage ont soumis au Secrétariat des posters qui ont été publiés sur la page Web de l'ICCAT. Des efforts sont également nécessaires pour diffuser ces posters dans les différents ports de débarquement pour améliorer les taux de récupération et de retour de marques.

6.4 Distribution de marques conventionnelles.

Pour appuyer les différentes campagnes de marquage menées par les laboratoires de certains pays (CE-Italie, CE-France, CE-Espagne, CE-Chypre et CE-Grèce), le Secrétariat a distribué, au cours de cette année, 1.265 marques avec quelques applicateurs. Pour certains envois, les marques ont été envoyées à des organisations de pêche sportive, et il serait utile que les scientifiques nationaux puissent être au courant de ces envois afin de mieux coordonner ces activités au niveau local.

6.5 Accord spécial avec l'IEO

Au mois de juin 2006, le Secrétariat et l'Institut espagnol d'océanographie ont signé un protocole d'entente afin d'entreprendre des activités en collaboration avec des marques archives pop-up. Vingt marques de ce type ont été achetées en 2006 aux fins de leur déploiement en 2007.

7 Examen de la base de données relationnelle de l'ICCAT

L'année dernière, aucune amélioration majeure n'a été apportée au système de base de données relationnelle de l'ICCAT (ICCAT-DB), en raison, principalement, d'une charge de travail considérable pour le Secrétariat en 2006. Par conséquent, les majeures tâches prévues pour 2006 (diverses applications pour l'analyse des données, processus de validation de la Tâche II en cours, révision et validation de marquage etc.) ont été reportées à 2007.

7.1 Documentation de la base de données

Cette importante question a été reportée à 2007 pour les raisons susmentionnées. La documentation de la base de données de l'ICCAT est considérée comme une priorité et le Secrétariat déploiera tous les efforts possibles afin de produire deux principaux documents l'année prochaine. Le premier est un manuel technique qui donnera des informations détaillées sur la structure et la conception de la base de données de l'ICCAT. Le second est un manuel opérationnel qui expliquera comment se servir des outils de manipulation des données. Ces documents devront être présentés, aux fins de révision, au Sous-comité des statistiques à la réunion du SCRS de 2007.

7.2 Définition et classification des zones, flottilles et pêcheries

La proposition visant à définir des zones ICCAT de la Tâche I, avec une délimitation géographique exacte, a été soumise, ces deux dernières années, par le Secrétariat, mais un consensus ne s'est pas dégagé des discussions, raison pour laquelle le statu quo reste maintenu. Le SCRS devrait se pencher une nouvelle fois sur cette question car le raffinement des analyses menées par les groupes d'espèces nécessite que les zones génériques des données soient reclassées d'une façon beaucoup plus précise.

La redéfinition des flottilles a, en revanche, été acceptée et le Secrétariat a entamé un travail assez complexe pour le reclassement de toutes les données historiques, selon les flottilles définies pour chaque pavillon. Avec l'appui des scientifiques nationaux, les données espagnoles et brésiliennes sont en révision. Le même travail sera requis pour les flottilles italiennes.

Des discussions auront prochainement lieu au sein du CWP sur la reclassification des engins de pêche afin de séparer les engins des types de bateaux. (Exemple : grouper les canneurs et les palangriers sous le même sous-groupe des engins de ligne).

8 Page web et domaines Internet

8.1 Site Web

Le site Web de l'ICCAT continue à se développer en terme de contenu de l'information. Le site principal occupe 2.9 GB d'espace et comporte plus de 8.000 fichiers. En 2006, le site a enregistré, en moyenne, plus de 1.000 sessions et plus de 880 Mb de transferts par jour. Les éléments les plus téléchargés sont les Rapports biennaux et les publications du Recueil de documents scientifiques, et les bases de données consultables les plus visitées sont liées aux questions d'application (registre des navires, registre des établissements d'engraissement du thon rouge et liste des recommandations et des résolutions). Un outil de recherche a été installé en 2006.

Au début de l'année 2006, le Secrétariat a consolidé les trois domaines (.INT, .ES et .ORG) afin de diriger les utilisateurs vers le même site web. Le domaine .ES ne sera plus opérationnel après le 31 décembre 2006.

Le Secrétariat de l'ICCAT a également commencé à gérer un site web des ORGP thonières conjoint (www.tuna-org.org). Ce site est utilisé afin d'inclure des informations utiles pour les organisations sœurs, telles que la liste des prochaines réunions.

Le Secrétariat continue à apporter des améliorations au réseau sans fil disponible au siège de l'ICCAT durant les réunions intersessions. Cela a réduit les frais d'impression/de copie pour l'ICCAT et a donné plus de souplesse aux scientifiques en terme de partage des fichiers lors des réunions.

Il a été recommandé par le SCRS de déployer des efforts pour avoir un site Web dans les trois langues officielles de l'ICCAT.

9 Programmes de recherche spéciaux

Programme d'Année Thon rouge (BYP) et Programme de recherche intensive sur les istiophoridés (EBRP)

Les activités du BYP et de l'EBRP sont présentées séparément dans des rapports au SCRS. La participation du Secrétariat dans ces programmes consiste surtout à faciliter la communication des propositions de recherche aux coordinateurs des programmes aux fins de leur approbation, de déboursier des fonds en conséquence et de maintenir un bilan des comptes des Programmes.

10 Activités internationales

Les diverses réunions auxquelles l'ICCAT a été représentée sont décrites dans le Rapport Administratif. L'Appendice inclut un résumé des principales questions discutées à l'occasion de ces réunions. D'autres activités spécifiques concernant les accords internationaux figurent ci-après.

10.1 CWP

La réunion intersession du CWP s'est tenue en février 2006, au siège du Secrétariat de l'ICCAT. Les travaux de cette session étaient axés sur l'avancement du projet FAO FishCode-STF, projet dédié à l'amélioration des données de pêche.

La question des statistiques aquacoles a été revue, et il a été demandé à EUROSTAT et à l'ICCAT de présenter un document de travail sur cette question à la 22^{ème} réunion du CWP, prévue à Rome en 2007. Le détail du rapport est accessible sur le site du CWP

10.2 FIRMS

Le Secrétariat a participé à la réunion du Groupe de travail technique (Rome, 5-8 décembre 2005) chargé du suivi du développement de la page web de FIRMS.

L'ICCAT a accueilli une réunion du Comité de direction du FIRMS au mois de février 2006. Le rapport de ladite réunion est disponible auprès de la FAO qui assume les fonctions du Secrétariat du FIRMS. Une des questions

soulevées lors de la réunion a porté sur la possibilité de disposer d'un jeu commun de descripteurs de l'état des stocks, lequel serait acceptable pour tous les partenaires du FIRMS.

En 2006, le Secrétariat a également élaboré les feuilles d'information correspondant aux stocks relevant de l'ICCAT. Dans le cadre de ces activités, le personnel du Secrétariat a assisté à un cours sur XML (langage utilisé dans la création des feuilles d'information) imparti par un expert de la FAO. Par la suite, les feuilles d'information de la plupart des stocks de l'ICCAT ont été créées (ALB, BET, BFT, SWO et YFT). La souplesse de XML et ses vastes possibilités d'utilisation font de ce langage un outil intéressant pour l'édition et la diffusion des publications à travers le web. Son application au sein du Secrétariat (Manuel de l'ICCAT, par exemple) nécessiterait des cours de formation avancés et/ou le recrutement temporel d'experts.

Le FIRMS a été officiellement mis en place à New York au mois de mai 2006. Les feuilles d'information sur les espèces incluaient 10 stocks de l'ICCAT.

10.3 ASFA

En tant que membre de l'ASFA, l'ICCAT est tenue de créer la base de données avec les références des documents publiés dans le Recueil des documents scientifiques. Pour les entrées correspondant à la période 2002-2004, l'ICCAT a contracté les services de l'Institut indien d'océanographie. A la clôture du contrat, le Secrétariat a assumé ce travail. En 2006, le nouveau programme www-ISIS-ASFA de saisie des données a été installé et vérifié et il est prévu de commencer la saisie de références au cours de cette année.

Tableau 1. Résumé des données de 2005 reçues officiellement par le Secrétariat pour les 9 principales espèces (au 6 Oct. 2006)

Sigles utilisés	
CP	= Partie contractante
NCC	= Partie coopérante
NCO	= Non-contractante et non-coopérante
T1	: Prise nominale (Tâche 1)
T2CE	: Tâche 2 Capture & Effort
T2SZ	: Tâche 2 Échantillonnage de tailles

Légende	
	Données de 2005 soumises
	Absence de données de 2005
	Existence de données en 2003 et 2004 mais pas de données pour 2005.
	Pas d'information pour cette pêcherie

Espèces	
ALB	Germon
BET	Thon obèse
BFT	Thon rouge
BUM	Makaire bleu
SAI	Voilier
SKJ	Listao
SWO	Espadon
WHM	Makaire blanc
YFT	Albacore

Engin	
BB	Canneur
GN	Filet maillant
HL	Ligne à main
HP	Harpon
LL	Palangre
PS	Senneur
RR	Canne & moulinet
SP	Pêche sportive
SU	Pêche de surface
TL	Ligne surveillée
TN	Trémail
TP	Madrague
TR	Ligneur
TW	Chalut
UN	Non spécifié

Tableau.1.

Etat	Pavillon	Engin	Data	ALB	BET	BFT	BUM	SAI	SKJ	SWO	WHM	YFT	
CP	Algerie		T1 CE SZ			■				■			
CP	Angola		T1 CE SZ		■				■	■		■	
CP	Belize		T1 CE SZ					■					
CP	Barbados	LL	T1 CE SZ	■						■		■	
CP	Brasil	BB	T1 CE SZ	■		■	■		■	■		■	
		HL	T1 CE SZ	■						■		■	
		LL	T1 CE SZ	■		■	■		■	■		■	
		PS	T1 CE SZ	■	■	■	■		■	■		■	
		SP	T1 CE SZ				■						■
		SU	T1 CE SZ	■	■	■	■		■	■		■	■
		GN	T1 CE SZ								■		
CP	Canada	HP	T1 CE SZ	■	■	■				■	■	■	
		LL	T1 CE SZ	■		■						■	
		RR	T1 CE SZ	■								■	
		TL	T1 CE SZ	■						■		■	
		TP	T1 CE SZ	■									
		TR	T1 CE SZ		■								■
		TW	T1 CE SZ								■		
		BB	T1 CE SZ							■			■
CP	Cape Verde	HL	T1 CE SZ		■				■			■	
		PS	T1 CE SZ									■	
		LL	T1 CE SZ	■		■	■		■	■		■	
CP	China P.R.	LL	T1 CE SZ	■		■		■	■		■		
CP	Côte D'Ivoire	GN	T1 CE SZ			■	■	■	■	■	■		
CP	Croatia	FA	T1 CE SZ			■							
		PS	T1 CE SZ			■							

Tableau.1.

Etat	Pavillon	Engin	Data	ALB	BET	BFT	BUM	SAI	SKJ	SWO	WHM	YFT
		PS	T1 CE SZ	■		■			■			
CP	EC.Ireland	TR	T1 CE SZ	■					■			
		LL	T1 CE SZ	■								
		TW	T1 CE SZ	■	■	■			■	■		
CP	EC.Italy	GN	T1 CE SZ	■		■				■		
		HP	T1 CE SZ			■				■		
		LL	T1 CE SZ	■		■			■	■		
		PS	T1 CE SZ			■				■		
		SP	T1 CE SZ	■		■				■		
		TP	T1 CE SZ	■		■				■		
		HL	T1 CE SZ			■						
		RR	T1 CE SZ			■						
		UN	T1 CE SZ	■		■			■	■		
CP	EC.Latvia	TW	T1 CE SZ									■
CP	EC.Malta	LL	T1 CE SZ	■		■				■		
		PS	T1 CE SZ			■						
CP	EC.Portugal	BB	T1 CE SZ	■		■			■		■	
		LL	T1 CE SZ	■		■			■	■	■	
		PS	T1 CE SZ			■			■	■	■	
		SU	T1 CE SZ	■	■	■	■	■	■	■	■	■
		TP	T1 CE SZ			■	■		■	■	■	
		UN	T1 CE SZ									
CP	EC.United Kingdom	GN	T1 CE SZ	■								
		HL	T1 CE SZ	■								
		TW	T1 CE SZ			■		■				

Tableau.1.

Etat	Pavillon	Engin	Data	ALB	BET	BFT	BUM	SAI	SKJ	SWO	WHM	YFT
		LL	T1 CE SZ	■				■				
CP	FR.St Pierre et Miquelon		T1 CE SZ	■	■	■				■		
CP	Gabón	TW	T1 CE SZ							■		■
CP	Ghana	BB	T1 CE SZ		■				■			■
		GN	T1 CE SZ				■			■		
		PS	T1 CE SZ		■				■			■
CP	Guatemala		T1 CE SZ		■				■		■	
CP	Guinea Ecuatorial		T1 CE SZ									
CP	Guinée Conakry		T1 CE SZ									
CP	Honduras		T1 CE SZ									
CP	Iceland		T1 CE SZ									
CP	Japan	LL	T1 CE SZ	■	■	■	■	■	■	■	■	■
CP	Korea, Republic of	LL	T1 CE SZ	■	■	■	■	■	■	■	■	■
		PS	T1 CE SZ			■						
CP	Libya	LL	T1 CE SZ		■	■				■		■
		PS	T1 CE SZ			■						
		TP	T1 CE SZ			■						
CP	Maroc	GN	T1 CE SZ		■				■	■		
		HL	T1 CE SZ			■			■			
		LL	T1 CE SZ			■			■	■		
		PS	T1 CE SZ			■			■		■	
		TP	T1 CE SZ			■				■	■	
		UN	T1 CE SZ		■							■
CP	Mexico	LL	T1 CE SZ		■	■	■	■	■	■	■	
CP	Namibia	BB	T1 CE SZ	■	■						■	

Tableau.1.

Etat	Pavillon	Engin	Data	ALB	BET	BFT	BUM	SAI	SKJ	SWO	WHM	YFT
		LL	T1 CE SZ	■	■				■	■		■
CP	Nicaragua		T1 CE SZ									
CP	Norway		T1 CE SZ									
CP	Panama	PS	T1 CE SZ		■				■			■
CP	Philippines	LL	T1 CE SZ		■					■		■
CP	Russian Federation	LL	T1 CE SZ		■		■	■		■		■
CP	S. Tomé e Príncipe		T1 CE SZ				■	■			■	
CP	Senegal	UN	T1 CE SZ					■		■		■
		BB	T1 CE SZ		■				■			■
CP	Syria		T1 CE SZ									
CP	South Africa	BB	T1 CE SZ	■	■				■	■		■
		LL	T1 CE SZ		■				■	■		■
		HL	T1 CE SZ	■								■
		RR	T1 CE SZ	■	■				■			■
CP	Trinidad and Tobago	LL	T1 CE SZ	■	■		■			■	■	■
		RR	T1 CE SZ				■	■				■
		UN	T1 CE SZ					■				
CP	Tunisie	PS	T1 CE SZ			■				■		
		HL	T1 CE SZ			■						
		LL	T1 CE SZ							■		
		TP	T1 CE SZ			■				■		
		TW	T1 CE SZ								■	
CP	Turkey	PS	T1 CE SZ			■				■		
CP	U.S.A.	GN	T1 CE SZ	■	■	■			■	■	■	

Tableau.1.

Etat	Pavillon	Engin	Data	ALB	BET	BFT	BUM	SAI	SKJ	SWO	WHM	YFT
		HL	T1 CE SZ									
		HP	T1 CE SZ									
		LL	T1 CE SZ									
		PS	T1 CE SZ									
		RR	T1 CE SZ									
		TP	T1 CE SZ									
		TW	T1 CE SZ									
		UN	T1 CE SZ									
CP	UK.Bermuda	UN	T1 CE SZ									
CP	UK.British Virgin Islands	LL	T1 CE SZ									
CP	UK.Sta Helena		T1 CE SZ									
CP	UK.Turks and Caicos		T1 CE SZ									
CP	Uruguay	LL	T1 CE SZ									
		UN	T1 CE SZ									
CP	Vanuatu	LL	T1 CE SZ									
CP	Venezuela	BB	T1 CE SZ									
		GN	T1 CE SZ									
		LL	T1 CE SZ									
		PS	T1 CE SZ									
NCC	Chinese Taipei	LL	T1 CE SZ									
NCC	Guyana		T1 CE SZ									
NCC	Netherlands Antilles	PS	T1 CE SZ									
NCO	Albania	LL	T1 CE SZ									
NCO	Argentina	TW	T1 CE SZ									

Tableau 2. Données officielles manquantes entre 2000 et 2005 pour la Tâche I et la Tâche II par espèce/pavillon au 6 oct. 2006.

BFT	Algerie	Pas de Tâche II pour 2000-2005; pas de Tâche I pour engin non classifié en 2005; pas de Tâche I pour le filet maillant, la ligne à main, la senne et la madrague pour 2003.
	Canada	Pas d'effort dans la Tâche II pour 2000-2005.
	China P.R	Pas d'échantillonnage de taille pour 2000-2005.
	Croatia	Pas d'effort ni d'échantillonnage de taille pour la senne en 2000-2005.
	EC.Cyprus	Pas d'échantillonnage de taille pour la palangre en 2000-2004 et la senne en 2004.
	EC-France	Sauf l'échantillonnage de taille de la senne en Méd., pas de Tâche II soumise pour la canne, le filet maillant, le chalut et engin non classifié.
	EC-Greece	Pas de Tâche 2 (prise/effort et taille) pour la senne pour 2000-2005. Séries temporelles de Tâche 2 de palangre et de ligne à main incomplètes.
	EC-Ireland	Pas d'échantillonnage de taille.
	EC-Italy	La Tâche 1 et la Tâche 2 doivent être séparées par zone (Ionienne, Adriatique, Thyréenne ...). Pas de prise/effort pour la palangre pour 2001-2005 et pas de prise/effort pour la senne, la pêche sportive et la madrague pour 2000-2005.
	EC-Malta	Pas de Tâche II (2002-2004) et pas de taille pour la senne en 2005
	EC-Portugal	Pas d'effort pour la palangre pour 2000-2003. Pas d'effort pour la madrague pour 2000-2001 et 2003-2005.
	EC-Spain	Pas de Tâche I officielle déclarée en 2005; pas d'effort pour la madrague; pas de prise/effort pour la ligne traînante. Pas de Tâche II (prise/effort et taille) pour la canne Méd pour 2003-2005. Pas de Tâche II (prise/effort et taille) pour la canne pour Atl. Est pour 2005. Pas de Tâche II pour la palangre Méd. pour ces 3 dernières années .
	Japan	Pas de Tâche II pour 2005, pas de donnée de taille pour l'Atlantique Est pour 2004 ; pas de Tâche I pour BFT en 2005. Pas d'échantillonnage de taille pour la Méditerranée.
	Libya	Pas de Tâche I en 2005. Pas de prise/effort pour 2002-2005 pour la palangre et la madrague. Pas de Tâche II (prise/effort et taille) pour la senne.
	Maroc	Pas de Tâche II (prise/effort et taille) pour tous les engins, sauf taille pour la madrague pour 2000-2001 pour Méd. Est et ligne à main pour Méd. pour 2000-2004.
	Mexico	Pas d'échantillonnage de taille.
	Tunisie	Pas de Tâche I en 2005. Pas de prise/effort pour la senne pour 2000-2004. Pas d'échantillonnage de taille pour la senne en 2001-2005 et la madrague pour 2000-2004.
	Turkey	Pas de Tâche I en 2005 et pas de prise et d'effort pour la senne.
	USA	Pas de prise/effort pour la ligne à main et le harpon pour 2000-2005. Pas de prise/effort pour la senne pour 2004-2005.
	Chinese Taipei	La prise/effort doit être soumise avec d'autres espèces.

Tableau 2. Données officielles manquantes entre 2000 et 2005 pour la Tâche I et la Tâche II par espèce/pavillon au 6 oct. 2006.

YFT	Angola	Pas de Tâche II pour toute la période temporelle.
	Barbados	Pas de Tâche I pour 2005; pas de Tâche II pour toute la période temporelle.
	Brasil	Pas d'échantillonnage de taille pour la canne ; pas de Tâche 2 (prise/effort et taille) pour la senne et autres engins de surface.
	Canada	Pas d'effort pour la palangre pour 2000-2005.
	Cap-Vert	Pas de Tâche I officielle pour 2005. Pas de Tâche II pour la canne pour 2000-2005. Pas d'effort pour la ligne à main pour 2000-2005. Pas de taille et d'effort pour la senne pour toute la période temporelle.
	China P.R	Pas d'échantillonnage de taille pour toute la période temporelle.
	Côte d'ivoire	Pas de Tâche II pour le filet maillant.
	EC-latvia	Pas de Tâche I pour 2005 et pas de Tâche II pour toute la période temporelle.
	EC-Portugal	Pas d'effort pour la canne pour toute la période temporelle.
	EC-Spain	Pas de Tâche I officielle pour 2005, mais estimations scientifiques disponibles ; pas de Tâche II (prise/effort et taille) pour la pêche palangrière.
	Gabon	Pas de Tâche II pour toute la période temporelle.
	Japan	Pas de Tâche II pour 2005.
	Korea	Pas d'échantillonnage de taille pour toute la période temporelle.
	Libya	Pas de Tâche II pour la prise palangrière de l'Atlantique Est pour 2001.
	Maroc	Pas de Tâche II pour 2003-2004 pour l'Atlantique Est (engin non classifié).
	Mexico	Tailles de la palangre manquantes pour 2000, 2002, 2003, 2005.
	Namibia	Pas d'échantillonnage de taille pour tous les engins pour toute la période temporelle ; pas de Tâche 2 pour 2003.
	Panama	Certaines données de Tâche II manquantes, pourraient être incluses dans NEI-1.
	Philippines	Pas d'échantillonnage de taille pour 2000-2005; pas de prise/effort pour 2000-2002.
	Russian	Pas de Tâche II pour 2000 ; pas de taille pour 2005.
	Sao-Tome	Pas de Tâche II pour 2000.
	Senegal	Pas de Tâche II (prise/effort et taille) pour 2000-2005 ; pourrait être incluse dans NEI.
	South africa	Pas de prise/effort pour 2000 pour la canne. Pas de taille pour la canne pour 2002, 2004-2005. Pas de Tâche II pour la pêche sportive. Pas de Tâche II pour la palangre pour 2000 et pas d'échantillonnage de taille pour la ligne à main en 2004.
	Trinidad Tobago	Pas d'échantillonnage de taille pour 2000-2005 pour la palangre. Pas de prise/effort pour 2000-2002.
	UK-Bermuda	Pas de Tâche II.
	UK Sta helena	Pas d'échantillonnage de taille.
	Uruguay	Pas de Tâche II.
USA	Pas de Tâche II pour la ligne à main.	
Venezuela	Pas de taille pour la palangre pour 2000-2005.	
Netherland Ant.	Pas de Tâche II ; pourrait être incluse dans NEI-1.	
Other flags	Les pavillons suivants ont déclaré la Tâche I mais sans la Tâche II : Argentina, Colombia, Cuba, Dominica, Dominican Rep., Grenada, Seychelles, St Vincent & Grenadines, Sta Lucia.	

Tableau 2. Données officielles manquantes entre 2000 et 2005 pour la Tâche I et la Tâche II par espèce/pavillon au 6 oct. 2006.

ALB	Barbados	Pas de Tâche II pour 2001-2003.
	Brasil	Pas de Tâche II pour 2000 pour la canne ; pas de taille pour la canne pour 2000-2005; pas de Tâche II pour la senne pour 2000-2001. Pas de Tâche II pour la pêche de surface (petite prise). Prise/effort de la palangre disponible mais pas de taille ni de Tâche I pour le stock du nord.
	Canada	Pas d'effort pour 2000-2005; pas d'échantillonnage de taille pour la ligne surveillée et la canne et moulinet pour toute la période temporelle.
	China P.R.	Pas d'échantillonnage de taille soumis.
	EC-Cyprus	Pas de Tâche II pour 2003 pour la palangre ; pas d'échantillonnage de taille pour 2004-2005 pour la palangre; pas de Tâche II pour la pêche sportive ni pour le tramail.
	EC-France	Pas de Tâche I pour la canne pour 2001, 2003, 2005 ; pas de Tâche II pour la canne ; pas d'effort pour le filet maillant pour 2000-2001. Pas de Tâche II pour la palangre en 2004 ; pas de Tâche II pour autre pêche de surface (Atlantique) en 2002. Pas de Tâche I pour le chalut pour 2005 ; pas de prise/effort pour le chalut pour 2000-2005 ; pas de Tâche II pour engin non classifié pour 2003-2005 (pourrait être incluse dans filet maillant).
	EC-Greece	Pas de Tâche II pour la ligne à main pour 2000-2005, sauf pour 2003 avec prise/effort. Pas de Tâche II pour la palangre pour 2000-2003 ; pas de Tâche II pour la senne et engin non classifié pour 2000-2005.
	EC-Ireland	Pas de taille pour 2000-2001 pour la ligne traînante et le chalut ; pas de Tâche II pour 2004 pour la ligne traînante.
	EC-Italy	Pas de Tâche I pour le filet maillant pour 2003-2005 ; pas de Tâche I pour engin non classifié pour 2005 ; pas de Tâche II pour engin non classifié pour 2000-2005 Pas de Tâche II pour la palangre pour 2001-2005 ; pas de Tâche II pour la senne pour 2005 ; pas de Tâche II pour la pêche sportive pour 2003-2004.
	EC-Malta	Pas d'échantillonnage de taille pour 2000, 2002, 2004 et 2005; pas de Tâche 2 pour 2002 et 2004.
	EC-Portugal	Pas d'effort pour la canne pour 2000-2004; pas de taille pour la canne pour 2000-2004. Pas d'effort pour la palangre pour 2000-2005 ; pas de taille pour la palangre pour 2000-2004 ; pas de Tâche II pour la ligne traînante pour 2001-2002.
	EC-Spain	Pas de Tâche I officielle pour 2005, mais estimations scientifiques disponibles ; pas de Tâche II pour la palangre (Atlantique) pour 2000-2005. Pas de Tâche I pour la palangre (Atlantique) pour 2001-2003 ; pas d'information pour la senne (Atlantique), sauf pour 2001. Pas de Tâche II pour la palangre (Méd.) pour 2003-2005; Pas d'effort et de taille pour la canne (Méd) pour 2000-2001. Pas de Tâche II pour la pêche de surface (Méd) pour 2000-2004.
	EC-UK	Pas de Tâche II pour 2000 et 2005.
	France SP-Miq	Pas de Tâche II pour 2002-2003.
	Japan	Pas d'information pour 2005.
	Korea	Pas d'échantillonnage de taille pour 2000-2005.
	Maroc	Pas de Tâche II pour 2003-2004 pour engin non classifié dans l'Atlantique.
	Namibia	Pas de Tâche II pour 2000 et 2003 pour la canne et la palangre ; pas de taille pour la palangre pour 2004.
	S.Africa	Pas de prise/effort pour 2000 pour la canne ; pas de Tâche II pour la ligne à main pour 2004, pour la palangre pour 2000, et pour la pêche sportive pour 2000-2005.
	Trinidad & Tob.	Pas de taille pour 2000-2005 ; pas de prise/effort pour 2000-2002.
	USA	Pas de prise/effort pour la ligne à main et le filet maillant pour 2000-2005.
	UK-Bermuda	Pas de Tâche II.
	UK-Sta.Hel.	Pas d'échantillonnage de taille pour 2000-2002.
	Uruguay	Pas de Tâche II pour 2000-2005.
	Venezuela	Pas de taille pour la palangre pour 2002-2005 ; pas de prise/effort pour 2001.
	Argentina	Pas de Tâche II.
	Dominiucan R.	Pas de Tâche II.
Grenada	Pas de Tâche II.	
Sierra Leone	Pas d'effort et de taille pour 2001.	
St. Vincent & G.	Pas d'échantillonnage de taille.	
Sta. Lucia	Pas de Tâche II.	

Tableau 2. Données officielles manquantes entre 2000 et 2005 pour la Tâche I et la Tâche II par espèce/pavillon au 6 oct. 2006.

BET	Barbados	Pas de Tâche II pour 2000-2003.
	Brasil	Pas de taille pour la canne pour toute la période temporelle et pour engin de surface pour 2004-2005 ; pas de taille pour la senne pour 2005.
	Canada	Pas d'effort pour la palangre, la canne et moulinet et la ligne surveillée pour 2000-2005 ; pas de taille pour la canne et moulinet et la ligne surveillée pour 2000-2005.
	China P.R.	Pas de taille en 2000, 2003-2005.
	EC-France	Pas de Tâche II pour canne et senne pour 2005 ; pas de Tâche II pour chalut pour 2000 et 2002 ; pas de Tâche II pour engin non classifié pour 2005.
	EC-Ireland	Pas d'échantillonnage de taille pour 2000, 2004-2005 pour le chalut.
	EC-Portugal	Pas d'effort pour la canne pour 2000-2001 et 2003-2005 ; pas de taille pour la palangre pour 2002-2004.
	EC-Spain	Pas de Tâche I pour 2005, mais estimations scientifiques disponibles ; pas de Tâche II pour palangre, ligne traînante et engin non classifié pour 2000-2005.
	France St.P M	Pas de Tâche II pour 2002-2003.
	Gabon	Pas de Tâche II pour 2000-2001.
	Japan	Pas d'information pour 2005.
	Korea	Pas d'échantillonnage de taille pour 2000-2005.
	Libya	Pas de Tâche II pour 2000-2003.
	Maroc	Pas de Tâche II pour la pêcherie de surface pour 2000-2004.
	Mexico	Pas d'échantillonnage de taille pour la palangre pour 2000-2005.
	Namibia	Pas de Tâche II pour 2000 et 2003 ; pas d'échantillonnage de taille pour 2002.
	Panama	Pas de taille pour la palangre, la senne et la canne ; pas de Tâche II pour la canne et la senne (pourrait être incluse dans NEI).
	Philippines	Pas de Tâche I pour 2005 ; pas de taille pour la palangre et la senne pour toute la période temporelle. Pas de prise/effort pour 2001-2002 pour la palangre.
	Senegal	Pas de Tâche I et Tâche II pour 2005 ; pas de Tâche II pour 2000-2005 (pourrait être incluse dans NEI).
	S.Africa	Pas de Tâche II pour la canne pour 2000-2005. Pas de Tâche II pour la palangre pour 2000.
	Trinidad & T.	Pas de taille pour 2000-2005. Pas de prise/effort pour 2000-2002.
	USA	Pas de prise/effort pour la ligne à main pour 2000-2005.
	UK-Sta.H.	Pas d'échantillonnage de taille pour 2000-2002.
	Uruguay	Pas de Tâche II pour 2000-2005.
	vanuatu	Pas de Tâche II pour 2004-2005.
	Venezuela	Pas de taille pour la canne pour 2000 ; pas de taille pour la palangre pour 2000-2005. Pas de Tâche II pour la palangre pour 2001. Pas de Tâche II pour 2001 pour engin non classifié.
	Netherland A.	Pas de Tâche I pour 2005 ; pas de Tâche II pour 2000-2005 pour la senne et la canne (pourrait être incluse dans NEI).
	Cuba	Pas de Tâche II pour 2003 et la Tâche I a été utilisée.
	Faroe I.	Pas de Tâche II pour 2000.
	Liberia	Pas de Tâche II et toute la Tâche I a été utilisée.
Seychelles	Pas de Tâche II pour 2000 et 2002.	
Sierra Leone	Pas de Tâche II pour 2000-2001.	
St Vincent & G	Pas de Tâche II pour 2000-2001 et 2005 ; pas de Tâche I pour 2005.	
Sta Lucia	Pas de Tâche II.	

Tableau 2. Données officielles manquantes entre 2000 et 2005 pour la Tâche I et la Tâche II par espèce/pavillon au 6 oct. 2006.

SKJ	Algerie	Pas de Tâche II pour engin non classifié pour 2000-2001.
	Angola	Pas de Tâche II pour la canne et la madrague pour 2000-2003.
	Brasil	Pas de Tâche II pour 2000 pour la canne. Pas d'échantillonnage de taille pour 2000-2002 pour la canne ; pas d'échantillonnage de taille pour la senne pour 2005. Pas de Tâche II pour la senne pour 2000-2002 ; pas de Tâche II pour la palangre pour 2002.
	Cap-Vert	Pas de Tâche I pour 2005. Pas de prise/effort pour la canne pour 2001-2005. Pas d'effort pour 2000 pour la canne ; pas d'effort pour la ligne à main pour 2000-2005 ; pas d'effort et de taille pour la senne pour 2001-2005. Pas de taille pour la canne pour 2002 et 2004 ; pas de taille pour la ligne à main pour 2000-2005. Pas de prise/effort pour 2003-2005 pour la ligne à main.
	Côte d'Ivoire	Pas de Tâche II pour le filet maillant pour 2000-2005.
	EC-France	Pas de Tâche II pour la canne et la senne pour 2005. Pas de Tâche II pour le chalut, le filet maillant et engin non classifié pour 2002 et 2005.
	EC-Greece	Pas de Tâche II pour 2003-2004 pour la senne.
	EC-Ireland	Pas de Tâche II pour 2004 pour le chalut.
	EC-Italy	Pas de Tâche II pour 2002-2004 pour la palangre et engin non classifié.
	EC-Portugal	Pas d'effort pour la canne pour 2000-2005 (sauf 2002). Pas d'effort et de taille pour la palangre et engin de surface pour 2000-2005.
	EC-Spain	Pas de Tâche I officielle pour 2005, mais estimations scientifiques disponibles. Pas de Tâche II pour la prise accessoire de la pêche palangrière. Pas de Tâche II pour engin de surface pour 2002 et 2004.
	Gabon	Pas de Tâche II pour 2000-2001.
	Maroc	Pas de Tâche II pour filet maillant, ligne à main, palangre et senne pour 2000-2005.
	Mexico	Pas de taille pour la palangre pour 2000, 2002-2005.
	Namibia	Pas de Tâche II pour 2000-2001.
	Panama	Pas de Tâche II pour la senne et canne (pourrait être incluse dans NEI).
	Russian	Pas de Tâche II pour 2000 pour la senne.
	Senegal	Pas de Tâche II pour 2000-2005 pour la canne et engin non classifié ; pas d'information pour 2005.
	USA	Pas de Tâche II pour le filet maillant pour 2000-2005 (sauf 2003) ; pas de Tâche II pour la ligne à main.
	UK.Sta Helena	Pas de Tâche II pour la canne pour 2000-2004.
	Venezuela	Pas de Tâche II pour engin non classifié pour 2001.
	Netherlands A.	Pas de Tâche II pour 2000 pour engin non classifié ; pas de Tâche II pour canne et senne (pourrait être incluse dans NEI).
	Argentina	Pas de Tâche II pour 2004 pour le chalut.
	Cuba	Pas de Tâche II pour 2000.
	Dominica	Pas de Tâche II pour 2000-2004.
	Grenada	Pas de Tâche II.
	St. Vincent & G.	Pas de Tâche II.
Sta Lucia	Pas de Tâche II.	

Tableau 2. Données officielles manquantes entre 2000 et 2005 pour la Tâche I et la Tâche II par espèce/pavillon au 6 oct. 2006.

SAI	Barbados	Pas de Tâche II pour la palangre pour 2000.
	China. P.R.	Pas d'échantillonnage de taille pour 2000-2005.
	EC-Portugal	Pas d'échantillonnage de taille et d'effort pour 2000-2005.
	EC-UK	Pas de taille en 2005.
	Japan	Pas de Tâche II pour 2005 et pas de taille pour 2004.
	Mexico	Pas de taille pour la palangre pour 2000-2005.
	S.Tome & P.	Pas de Tâche II pour 2003.
	Trinidad & T.	Pas de taille pour 2000-2005 et pas de prise/effort pour 2000-2002.
	USA	Pas de taille pour la palangre pour 2000-2001, 2003-2005 et pas de prise/effort pour la canne et moulinet pour 2000-2002.
	Chinese taipei	La prise et effort devraient être soumis avec d'autres espèces.
	Netherland A.	Pas de Tâche II pour 2000 pour engin non classifié.
	Aruba	Pas de Tâche II pour 2000 pour engin non classifié.
	Benin	Pas de Tâche II pour 2000 pour le filet maillant.
	Seychelles	Pas de Tâche II pour 2000.
St Vincent & G.	Pas de taille pour 2002.	
BUM	Brasil	Pas de taille pour la palangre pour 2002-2004.
	Barbados	Pas de Tâche II pour 2000.
	China P.R.	Pas d'échantillonnage de taille pour 2000-2005.
	Côte Ivoire	Pas de Tâche II pour 2005.
	EC-Spain	Pas de prise/effort pour la palangre pour 2000-2005 et la pêcherie de surface non classifiée.
	EC-Portugal	Pas d'effort ni d'échantillonnage de taille pour la palangre et la pêcherie de surface non classifiée pour 2000-2005.
	Ghana	Pas de Tâche II pour le filet maillant.
	Japan	Pas de Tâche II pour 2005.
	Mexico	Pas d'échantillonnage de taille pour 2000-2005.
	Panama	Pas de Tâche II pour la pêcherie palangrière.
	Philippines	Pas de Tâche II pour 2000.
	sao.Tome & P.	Pas de Tâche II pour 2003.
	S.Africa	Pas de taille pour la palangre pour 2001-2002.
	Trinidad & T.	Pas de taille pour 2000-2005 pour la palangre ; pas de prise/effort pour 2000-2002; pas de Tâche II pour engin de surface.
	UK. Bermuda	Pas de Tâche II pour la pêcherie sportive et engin non classifié.
	USA	Pas de taille pour la palangre pour 2000-2001, 2003-2005.
	Venezuela	Pas de prise/effort pour le filet maillant pour 2002-2005 et pas de taille pour la palangre pour 2000-2003.
	Netherland a.	Pas de Tâche II pour 2000 pour engin non classifié.
	Benin	Pas de Tâche II pour 2000.
	Dominica	Pas de Tâche II.
	Dominican R.	Pas de Tâche II.
	Grenada	Pas de Tâche II.
	St Vincent & G.	Pas de Tâche II.
	Sta Lucia	Pas de Tâche II.

Tableau 2. Données officielles manquantes entre 2000 et 2005 pour la Tâche I et la Tâche II par espèce/pavillon au 6 oct. 2006.

WHM	Barbados	Pas de Tâche II pour 2000.
	Brasil	Pas de Tâche II pour 2002 pour la canne et pas de taille pour la palangre pour 2003-2004.
	Canada	Pas d'effort pour la palangre pour 2000-2005.
	China P.R	Pas d'échantillonnage de taille
	Côte d'Ivoire	Pas de Tâche II.
	Ec-Portugal	Pas d'effort ni d'échantillonnage de taille pour la palangre.
	EC-Spain	Pas de prise/effort pour la palangre et pas de Tâche I pour 2005.
	Ghana	Pas de Tâche II .
	Japan	Pas de Tâche II pour 2005 et pas de taille pour 2003-2004.
	Korea	Pas de taille pour 2003-2005 et pas de Tâche II pour 2003.
	Mexico	Pas de taille pour la palangre pour 2000-2005.
	S.Tome & P	Pas de Tâche II pour 2003.
	S Africa	Pas de taille pour 2002 pour la palangre.
	Trinidad & T.	Pas de taille pour 2001-2005 pour la palangre et pas de Tâche II pour 2001-2002.
	USA	Pas de taille pour la canne et moulinet et la palangre.
	Venezuela	Pas de prise/effort pour le filet maillant pour 2002-2005 et pas de taille pour la palangre pour 2000-2003.
	Cuba	Pas de Tâche II pour 2002.
	Grenada	Pas de Tâche II pour la palangre.
	St Vincent & G.	Pas de taille pour 2003.

Tableau 2. Données officielles manquantes entre 2000 et 2005 pour la Tâche I et la Tâche II par espèce/pavillon au 6 oct. 2006.

SWO	Algerie	Pas de Tâche I pour 2003 et pas de Tâche II pour 2000-2005.
	Barbados	Pas de Tâche II pour la palangre.
	Brasil	Pas de Tâche II pour la canne, la ligne à main, engin de surface non classifié.
	Canada	Pas d'effort pour le harpon et la palangre pour 2000-2005.
	China P.R	Pas d'échantillonnage de taille
	Côte d'Ivoire	Pas de Tâche II pour 2005.
	France St. P & M.	Pas de Tâche II.
	EC-Cyprus	Pas de taille pour 2000-2005 et pas de prise/effort pour 2001.
	Ec-France	Pas de Tâche II pour Atlantique et Méd pour la canne, le filet maillant, le chalut et engin non classifié.
	EC-Greece	Pas de Tâche II pour 2002 et pas de prise/effort pour 2001.
	EC-Italy	Pas de Tâche II pour harpon, senne et pêche sportive ; pas de prise/effort pour engin non classifié et la palangre.
	EC-Ireland	Pas d'information de taille pour le chalut, la ligne traînante et le filet maillant.
	EC-malta	Pas de Tâche II pour 2002-2004.
	EC-Portugal	Pas d'effort pour la palangre et engin de surface ; pas de taille pour engin de surface.
	EC Spain	Pas de Tâche I pour 2005, mais estimations scientifiques disponibles ; pas de taille et pas d'effort pour la canne, engin de surface et engin non classifié pour 2000-2005.
	Gabon	Pas de Tâche II pour 2003.
	Ghana	Pas de Tâche II pour le filet maillant.
	Japan	Pas de Tâche II pour 2005 et pas de prise/effort pour 2001-2003 pour Atlantique N.
	Korea	Pas d'information de taille pour 2000-2005.
	Libya	Pas de Tâche II pour 2003-2004 et pas de taille pour 2000-2001.
	Maroc	Pas de prise/effort pour 2002-2005 pour le filet maillant Méd ; pas de Tâche II pour la palangre Méd.
	Maroc	Pas de Tâche II pour senne, madrague, palangre pour Atlantique ; pas de prise/effort pour le filet maillant Atlantique pour 2002-2005.
	Mexico	Pas de taille pour la palangre pour 2000, 2002-2005.
	Namibia	Pas de Tâche II pour la canne et la palangre pour 2000 et 2003; pas de taille pour la palangre pour 2002-2004.
	Philippines	Pas de taille pour 2001-2005 ; pas de prise/effort pour 2001-2002, 2005.
	Senegal	Pas de Tâche II pour 2004-2005.
	S.africa	Pas de Tâche II pour 2000 pour la palangre.
	Trinidad & T.	Pas de taille pour 2000-2005; pas de prise/effort pour 2000-2002.
	Tunisie	Pas de Tâche I pour 2005 ; pas de taille et effort pour la palangre 2000-2005.
	Turkey	Pas de données pour 2005 ; pas de Tâche II pour le filet maillant et la senne.
	UK-Bermuda	Pas de Tâche II.
	UK Sta Helena	Pas de taille pour 2001-2002.
	USA	Pas de prise/effort pour ligne à main, harpon ; pas de Tâche II pour senne et engin non classifié ; certaines données de taille data pour canne et moulinet manquantes.
Uruguay	Pas de Tâche II pour la palangre.	
Vanuatu	Pas de Tâche II pour 2004-2005.	
Venezuela	Pas de taille pour la palangre pour 2000-2005 ; pas de Tâche II pour le filet maillant pour 2002-2005.	
Argentina	Pas de Tâche II pour 2000-2003.	
Faroe Is.	Pas de Tâche II.	
Grenada	Pas d'effort et de taille pour 2002-2005.	
Other flags	Tâche 2 manquante pour les pavillons suivants : Seychelles, Sierra Leone, St. Vincent & Grenadines et Sta Lucia.	

Tableau 3. Prises nominales de la Tâche (t) des principales espèces de requins par pavillon.

Espèces	Etat	Pavillon	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005		
Blue Shark	CP	Belize																37		
		Brasil							743	1103			179	1689	2173	1971	2166	1667	2523	
		Canada							276	12	11	21	54	18	0	5	6	0	11	
		Cape Verde						0												
		China P.R.													750	420	600			
		EC.Cyprus												9			3	6	5	
		EC.Denmark	2	1	1		1	2	3		1	1		2	1	13				
		EC.España									29917	28137	29005	26046	25110	21037	22601	24682		
		EC.France	130	187	276	322	350	266	278	213	163			395	207	109		106	120	
		EC.Ireland												66	9	66	11			
		EC.Italy																	113	76
		EC.Portugal	1387	2257	1583	5726	4669	5569	5710	3966	3318	3337	4220	4713	4602	7486	3888	7267		
		EC.United Kingdom	1				0	12				1	0	12	9	6				
		Japan					2596	1589	1044	996	850	893	494	532	742	830	1473			
		Mexico					0							0	6					
		Namibia												0			2213		1906	6616
		Panama												177	22					
		Senegal														456				
		South Africa										23	21			83	63	232	128	154
	Trinidad and Tobago															6	3	2	1	
U.S.A.	829	1080	399	1816	601	641	993	396	451	318	429	148	68	1	72	78				
UK.Bermuda						3	1	1	2	8										
Uruguay		8	84	15	93	64	252	286	242	126	119	59	159	620	492	400				
Venezuela																9	26			
NCC	Chinese Taipei															692	1206	1272		
NCO	Benin									6	4	27								
Sub-Total			2348	3533	2343	7879	8310	8422	9036	36895	33211	34208	33464	34315	31424	35242	35787	18549		
Porbeagle	CP	Canada	78	329	813	919	1575	1353	1051	1334	1070	965	902	499	237	142	232	202		
		EC.Denmark	46	85	80	91	93	86	72	69	85	107	73	76	42					
		EC.España		1			0	0	31	27	27									
		EC.France	551	300	496	633	820	565	267	315	219			410	361	461		413	276	
		EC.Germany											0	17	1	3				
		EC.Ireland											8	1	6	3				
		EC.Italy																2	1	
		EC.Poland			0	0	1													
		EC.Portugal	2	1	0								0	9	4	10	101	54	16	
		EC.Sweden	2	2	4	3	2	2	1	1	1	1	1	1	1					
		EC.United Kingdom	9					0			1	6	8	12	10					
		Iceland			1	3	4	6	5	3	4	2	2	3	2					
		Japan				1	0	0	8	18	0	1								
		Norway	43	32	41	24	24	26	28	17	27	32	22	11	14	19			8	
	U.S.A.	2	5	4	50	108	35	78	56	13	3	1	1	1	0	1	0			
	Uruguay						3		5	14	3	4			8	34	8	28		
	NCO	Benin									4	0	4							
		Bulgaria		0																
		Chile					1			0										
		Falklands				0	0	0	0	1	0	0	0	0	0					
Faroe Islands		550	1189	1149	165	48	44	8	9	7	10									
Seychelles											0									
Sub-Total			1282	1944	2588	1889	2676	2121	1548	1859	1468	1143	1449	974	791	297	710	532		
Shortfin Mako	CP	Brasil							83	190		27	219	409	226	283	238	256		
		Canada							111	67	110	69	70	78	69	78	73	80	91	
		China P.R.				34	45	23	27	19	74	126	306	22	208	260				
		Côte D'Ivoire		9	13	7	17	12	15	23	10	10	9	15	15	30	15	14		
		EC.España								3777	3347	2895	2679	2921	2859	3226	2791			
		EC.Portugal	193	314	220	796	649	749	785	519	425	446	706	523	471	1874	485	1366		
		EC.United Kingdom										2	3	2	1					
		Japan							213	248										
		Mexico						10						10	16		10	6	9	
		Namibia												1			459	509	1415	
		Panama											25	1						
		South Africa										19	13		79	19	138	126	125	
		Trinidad and Tobago														1	1	1	1	
		U.S.A.	268	210	276	964	646	1731	465	408	148	69	292	395	415	142	410	186		
		UK.Bermuda						0	1	1	2	2								
	Uruguay	25	14	15	29	12	21	24	28	21	43	63	70	58	239	275	185			
Vanuatu																52	38			
Venezuela																58	20			
NCC	Chinese Taipei															710	77	82		
NCO	St. Vincent and Grenadines							0				3								
Sub-Total			486	547	524	1831	1369	2657	1680	5323	4116	3731	4366	4522	4809	6985	5123	3789		

Tableau 4. Révisions devant être approuvées par le SCRS en 2006

Flag	Year	Species	proposals			Current situation		
			Gear	Area	Catch (t)	Gear	Area	Catch (t)
Algerie	1991	BFT	TRAP	MEDI	548			
Algerie	1991	BFT	HAND	MEDI	267			
Algerie	1991	BFT	TL	MEDI	175			
Algerie	1991	BFT	PS	MEDI	848			
Algerie	1991	BFT	GILL	MEDI	277			
Algerie	1991	BFT	UNCL	MEDI	196	UNCL	MEDI	800
Algerie	1991	SKJ	UNCL	MEDI	43,5			
Algerie	1991	SWO	TL	MEDI	125			
Algerie	1991	SWO	GILL	MEDI	581	LL	MEDI	173
Algerie	1991	SWO	UNCL	MEDI	245,5	UNCL	MEDI	389
Algerie	1992	BFT	TRAP	MEDI	490			
Algerie	1992	BFT	HAND	MEDI	231			
Algerie	1992	BFT	LL	MEDI	308			
Algerie	1992	BFT	TL	MEDI	159			
Algerie	1992	BFT	PS	MEDI	642			
Algerie	1992	BFT	GILL	MEDI	349			
Algerie	1992	BFT	UNCL	MEDI	191	UNCL	MEDI	1104
Algerie	1992	SKJ	UNCL	MEDI	90			
Algerie	1992	SWO	PS	MEDI	105			
Algerie	1992	SWO	GILL	MEDI	441	LL	MEDI	6
Algerie	1992	SWO	UNCL	MEDI	189	UNCL	MEDI	389
Algerie	1993	BFT	TRAP	MEDI	557			
Algerie	1993	BFT	HAND	MEDI	293			
Algerie	1993	BFT	PS	MEDI	737			
Algerie	1993	BFT	TL	MEDI	223			
Algerie	1993	BFT	GILL	MEDI	387			
Algerie	1993	BFT	UNCL	MEDI	242	UNCL	MEDI	1097
Algerie	1993	SKJ	UNCL	MEDI	49,5			
Algerie	1993	SWO	TL	MEDI	108			
Algerie	1993	SWO	GILL	MEDI	608	LL	MEDI	173
Algerie	1993	SWO	UNCL	MEDI	233,5	UNCL	MEDI	389
Algerie	1994	BFT	TRAP	MEDI	607			
Algerie	1994	BFT	HAND	MEDI	270			
Algerie	1994	BFT	TL	MEDI	255			
Algerie	1994	BFT	PS	MEDI	766			
Algerie	1994	BFT	GILL	MEDI	302			
Algerie	1994	BFT	UNCL	MEDI	185	UNCL	MEDI	1560
Algerie	1994	SKJ	UNCL	MEDI	204			
Algerie	1994	SWO	TL	MEDI	165			
Algerie	1994	SWO	GILL	MEDI	810	LL	MEDI	185
Algerie	1994	SWO	UNCL	MEDI	200	UNCL	MEDI	415
Algerie	1995	BFT	TRAP	MEDI	498			
Algerie	1995	BFT	HAND	MEDI	249			
Algerie	1995	BFT	TL	MEDI	195			
Algerie	1995	BFT	PS	MEDI	751			
Algerie	1995	BFT	GILL	MEDI	279			
Algerie	1995	BFT	UNCL	MEDI	151	UNCL	MEDI	156
Algerie	1995	SKJ	UNCL	MEDI	138			
Algerie	1995	SWO	TL	MEDI	85			
Algerie	1995	SWO	GILL	MEDI	729	LL	MEDI	247
Algerie	1995	SWO	UNCL	MEDI	145	UNCL	MEDI	560
Algerie	1996	BFT	TRAP	MEDI	299			
Algerie	1996	BFT	LL	MEDI	457			
Algerie	1996	BFT	HAND	MEDI	121			
Algerie	1996	BFT	TL	MEDI	133			

Tableau 4. Révisions devant être approuvées par le SCRS en 2006

Flag	Year	Species	proposals			Current situation		
			Gear	Area	Catch (t)	Gear	Area	Catch (t)
Algerie	1996	BFT	PS	MEDI	660			
Algerie	1996	BFT	GILL	MEDI	151			
Algerie	1996	BFT	UNCL	MEDI	121	UNCL	MEDI	156
Algerie	1996	SKJ	UNCL	MEDI	198			
Algerie	1996	SWO	TL	MEDI	77			
Algerie	1996	SWO	GILL	MEDI	406	LL	MEDI	247
Algerie	1996	SWO	UNCL	MEDI	147	UNCL	MEDI	560
Algerie	1997	BFT	TRAP	MEDI	359			
Algerie	1997	BFT	HAND	MEDI	145			
Algerie	1997	BFT	LL	MEDI	672			
Algerie	1997	BFT	TL	MEDI	106			
Algerie	1997	BFT	PS	MEDI	754			
Algerie	1997	BFT	GILL	MEDI	231			
Algerie	1997	BFT	UNCL	MEDI	118	UNCL	MEDI	157
Algerie	1997	SKJ	UNCL	MEDI	89			
Algerie	1997	SWO	TL	MEDI	74			
Algerie	1997	SWO	GILL	MEDI	564	LL	MEDI	247
Algerie	1997	SWO	UNCL	MEDI	152	UNCL	MEDI	560
Venezuela	1960	ALB	LL	NW	255,654	LL	NW	150
Venezuela	1960	YFT	LL	NW	775,309	LL	WTRO	2000
Venezuela	1960	BET	LL	NW	12,522			
Venezuela	1961	ALB	LL	NW	160,804	LL	NW	100
Venezuela	1961	YFT	LL	NW	859,363	LL	WTRO	2000
Venezuela	1961	BET	LL	NW	24,016			
Venezuela	1962	ALB	LL	NW	195,324	LL	NW	110
Venezuela	1962	YFT	LL	NW	913,392	LL	WTRO	3600
Venezuela	1962	BET	LL	NW	20,323			
Venezuela	1963	ALB	LL	NW	100,868	LL	NW	60
Venezuela	1963	YFT	LL	NW	861,781	LL	WTRO	3100
Venezuela	1963	BET	LL	NW	16,648			
Venezuela	1964	YFT	LL	NW	610,326	LL	WTRO	2204
Venezuela	1964	ALB	LL	NW	95,575			
Venezuela	1964	BET	LL	NW	46,659			
Venezuela	1966	YFT	LL	NW	178,713	LL	WTRO	2436
Venezuela	1966	ALB	LL	NW	11,665			
Venezuela	1966	BET	LL	NW	29,712			
Venezuela	1967	YFT	LL	NW	155,409	LL	WTRO	2436
Venezuela	1967	ALB	LL	NW	54,578			
Venezuela	1967	BET	LL	NW	21,276			
Venezuela	1968	YFT	LL	NW	312,678	LL	WTRO	1392
Venezuela	1968	ALB	LL	NW	27,369	LL	NW	600
Venezuela	1968	BET	LL	NW	34,867			
Venezuela	1969	YFT	LL	NW	751,21	LL	WTRO	1856
Venezuela	1969	ALB	LL	NW	80,927	LL	NW	800
Venezuela	1969	BET	LL	NW	47,5			
Venezuela	1970	YFT	LL	NW	1059,671	LL	WTRO	1624
Venezuela	1970	ALB	LL	NW	145,496	LL	NW	500
Venezuela	1970	BET	LL	NW	82,405			
Venezuela	1971	YFT	LL	NW	1016,881	LL	WTRO	1508
Venezuela	1971	ALB	LL	NW	30,583	LL	NW	800
Venezuela	1971	BET	LL	NW	43,69			
Venezuela	1972	YFT	LL	NW	785,397	LL	WTRO	1856
Venezuela	1972	ALB	LL	NW	46,097	LL	NW	800
Venezuela	1972	BET	LL	NW	38,27			

Tableau 5. Prise totale de thon rouge destinée à l'engraissement

Espèces	Année	Pavillon	Qté en t
BFT	2004	EC.Italy	1474
BFT	2004	EC.Italy	1042
BFT	2004	EC.Italy	31
BFT	2004	EC.Italy	122
BFT	2005	EC.Italy	2831
BFT	2005	EC.Italy	5

Tout le thon rouge capturé par la Croatie a été engraisé.

Tableau 6. Nombre de thons rouges faisant l'objet d'engraissement échantillonnés

Année	Pavillon	Nbre de poissons
2003	Turkey	101
2004	EC.Italy	189
2004	EC.Italy	1600
2004	EC.Italy	135
2004	Turkey	7880
2004	Turkey	7880
2005	Croatia	89
2005	EC.Cyprus	1207
2005	EC.España	592
2005	EC.España	337
2005	EC.España	22
2005	EC.Italy	1903
2005	EC.Italy	1705
2006	EC.España	373
2006	EC.España	150
2006	EC.España	883

Tableau 7a. Données commerciales sur le thon rouge par rapport à la Tâche I

Stock	Status	FlagName	Task-1													Trade												
			1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
ATE+M	CP	Algerie	1097	1560	156	156	157	1947	2142	2330	2012	1710	1586	1208				0										
		Belize														145	399											
		Canada																										0
		China, P.R.			97	137	93	49	85	103	80	68	39	19	41					57	33	93	53	121	38	57	27	55
		Croatia	1058	1410	1220	1360	1105	906	970	930	903	977	1139	827	1017				36	406	283	344	856	1281	2218	2997	3117	2579
		EC.Cyprus	14	10	10	10	10	21	31	61	85	91	79	105		0	0						18	9	23	8	1	1996
		EC.Denmark	37		0	0		1																				
		EC.España	7096	5878	8426	8762	8406	5800	5363	6246	5867	6304	4650	5154	301	8445	9759	5067	6092	4535	8997	7116	8348	9057	7730	8381	7450	
		EC.France	8094	12179	10329	9734	8504	7735	6744	7335	6796	6587	6507	7032	0	485	884	3075	3809	1956	2232	1007	819	426	1074	4292	5970	
		EC.Greece	439	886	1004	874	1217	286	248	622	361	438	422	389	318	344	414	433	542	352	290	309	331	412	102	52	498	
		EC.Ireland					14	21	52	22	8	15	3	1				2	3	2	8	7	6	1	2			
		EC.Italy	5328	6882	7062	10006	9548	4059	3279	3845	4377	4628	4973	4686	4841	112	1046	2061	2222	2153	4348	6897	4443	2706	6230	5108	4895	4069
		EC.Malta	251	572	587	399	393	407	447	376	219	240	255	264	346		121	291	221	249	53	233	165	292	26	542	254	70
		EC.Portugal	208	668	481	473	749	377	487	502	468	186	63	26	10	432	362	396	178	341	147	90	173	122	15	2	0	
		EC.United Kingdom			1	0	1	1	12	0							1											
		Guinea Ecuatorial																	17	866	333	78	17					
		Guinée Conakry		330													283	430	243	399	428							
		Honduras														104												
		Iceland						2	27				1										28	30	5			
		Japan	3277	2611	4784	4106	3090	3556	3071	3031	2577	2926	3011	2624					1						75	32	36	
		Korea, Republic of		688	663	683	613	66		6	1			700		86	140	32	248	110						809	987	
Libya	635	1422	1540	1388	1029	1331	1195	1549	1941	2055	2168	2519		37			26	236	262	514	584	533	593	1327	3132			
Maroc	494	1812	1713	1621	2603	3028	2227	2923	3008	2986	2557	2780	72	443	344	549	1067	2088	659	1818	3101	1650	2074	1051	1898			
Mexico																					0					2		
Namibia										0																		
Norway						5													4									
Panama	467	1500	1517	3400	491		13							467	1057	1388	841	869										
South Africa																							1					
Tunisie	2132	2773	1897	2393	2200	1745	2352	2184	2493	2528	791	2376		121	719	1289	707	956	702	646	1930	398	1502	982	2835			
Turkey	3084	3466	4220	4616	5093	5899	1200	1070	2100	2300	3300	1075		94	140	163	369	417	336	534	584	1410	1834	5070	4061			
U.S.A.															4						0			0				
NCC	Chinese Taipei	334	729	502	472	504	456	249	313	633	666	445	51	277	696	502	472	504	307	249	64	601	366	304	378	258		
NCO	Combined NEI		773	211		101	1030	1995	109	571	508																	
	EC.France + Libya																								440			
	Faroe Islands						67	104	118										57	70	67	38						
	Flag related NEI's	223	495	828	242	1274	891	140	17																429	542	733	
	France + Spain																											
	Guinea Bissau																		66									
	Israel				14																			2	3	1		
	Italy + Spain																								19	13	106	
	Serbia & Montenegro (ex. YUG)			2	4				4																			
Seychelles											2																	
Sierra Leone								93	118																			
ATE+M Total			34268	46740	47291	50807	47151	39718	32456	33766	34605	35187	31969	31858	6800	1067	13840	17834	15058	18542	16901	21621	17754	20929	22917	24466	31670	36735
ATW	CP	Brasil		0	0				13		0											15		0	0			
		Canada	459	392	576	597	509	611	587	595	537	641	571	552	600		369	563	575	466	540	547	531	490	592	540	537	582
		EC.España															4								1		2	
EC.France																					1	0		1				

Tableau 7a. Données commerciales sur le thon rouge par rapport à la Tâche I

			Task-1											Trade														
		EC.Ireland												1	0	9	5	2	0						1			
		EC.Italy																	0	5								
		EC.Portugal																	1									
		EC.United Kingdom																	0									
		FR.St Pierre et Miquelon												1	3	11												
		Guinea Ecuatorial																	440	143								
		Japan	581	427	387	436	330	691	365	492	506	575	57	396														
		Mexico	4		2		8	14	29	10	12	22	9															
		U.S.A.	1325	1246	1449	1456	1489	1345	1362	1388	1681	2014	1696	1066	848	3	2	1	4	11	30	12	6	8	10	9		
		UK.Bermuda			1	2	2	1	1	1	1	0																
Uruguay	1	0	2						1	0																		
NCC	Chinese Taipei	2																										
NCO	Cuba	74																										
	Faroe Islands																	61										
	Flag related NEI's	2		429		270	49																					
	Sierra Leone																	388	135									
	Sta. Lucia	2	43	9	3																							
ATW Total			2368	2113	2423	2495	2334	2657	2772	2775	2785	3319	2357	2023	1448	1430	1421	1418	1464	1373	1955	1711	1913	1659	1278	864	898	
UNCL area	CP	Brasil																							5			
		Canada																	4									
		China, P.R.																	1101									
		Croatia																	28	37								
		EC.Cyprus																	49									
		EC.España																	175	94	287							
		EC.France																	9	70	174							
		EC.Italy																	60	111	234							
		EC.Malta																	11	10								
		EC.United Kingdom																	0									
		Japan																	14	10								
		Libya																	47	15	154							
		Maroc																	391	175	251							
		Philippines																	1									
		Tunisie																	3	149								
		Turkey																	1	39	129							
		U.S.A.												0	1													
NCC	Chinese Taipei																							80	9			
NCO	France + Spain																							15				
	Korea + Turkey																							1				
	Maldives																							15				
	Oman																							0				
UNCL area Total			0											0	1	791											1665	1500
Grand Total			36636	48853	49714	53302	49485	42375	35228	36541	37390	38506	34326	33881	8248	1067	15271	19255	16477	20007	18274	23576	19464	22842	24576	26535	34199	39133

Tableau 7b. Données commerciales sur le thon obèse par rapport à la Tâche I

Status	Flag	Area	T1			trade		
			2003	2004	2005	2003	2004	2005
CP	Angola	AT				20		
	Barbados	AT	11					
	Brasil	AT UNK	2455	1496	1081		1	79 3
	Canada	AT	182	143	187			
	Cape Verde	AT	1	1				
	China P.R.	AT UNK	7890	6555	6200	7917	5518	4615 2
	EC.España	AT	10969	8251		10		
	EC.France	AT	3940	2926	2816			
	EC.Ireland	AT		0	33			
	EC.Portugal	AT	1655	3204	4053			
	FR.St Pierre et Mi	AT	28					
	Ghana	AT	4816	6944	2333			
	Japan	AT UNK	19055	15203		5 22	1	0
	Korea, Republic of	AT UNK	143	629	770	122 162	534	237
	Libya	AT	593					
	Maroc	AT	889	929				13
	Mexico	AT	4	5	4			
	Namibia	AT	215	177	307		8	4
	Panama	AT		1521	2310			
	Philippines	AT	855	1854		649	2060	1710
	Russian Federation	AT			1			
	Senegal	AT	407	548				
	South Africa	AT	113	270	221			
	Trinidad and Tobago	AT	6	5	9			
	U.S.A.	AT	482	416	483			
	UK.Bermuda	AT	0	1				
	Uruguay	AT	59	40	62			
Vanuatu	AT		635	403				
Venezuela	AT	516	1060	243				
NCC	Chinese Taipei	AT UNK	18682	17717	11984	18081	15585	11847 97
	Netherlands Antilles	AT	2758	1822				
NCO	Cuba	AT	16					
	Dominica	AT		0				
	Ecuador	AT						46
	Liberia	AT	57					
	NEI (ETRO)	AT	2504	1387				
	Seychelles	UNK				25		
	St. Vincent and Grenadines	AT	103	18				
Sta. Lucia	AT	2	0					
TOTAL			79406	73756	33499	26993	23732	18652

Tableau 7c. Données commerciales sur l'espadon par rapport à la Tâche I

Status	Flag	AreaG	T1			trade			
			2003	2004	2005	2003	2004	2005	
CP	Algerie	MED		564	635			9	
	Angola	AS					2		
	Barbados	AN	10	10	10				
	Brasil	AS		2920	2998	3785			527
		ATL							37
		UNK							14
	Canada	AN		1363	1248	1664			401
		ATL							36
	China P.R.	AN		316	56	108			3
		AS		353	278	91	18	26	142
		UNK						21	10
	Côte D'Ivoire	AN							36
		AS		43	29	31			1
	EC.Cyprus	MED		47	49	53			
	EC.España	AN		4586	5376	5521	57	9	
		AS		4527	5483	5402			
		MED		306	950				
	EC.France	AN		169	102	178			
		MED			19				
	EC.Greece	MED		1230	1129	1424			
	EC.Ireland	AN		12	1	1			
	EC.Italy	MED		8395	6942	6942			
	EC.Malta	MED		163	195	362			
	EC.Portugal	AN		1032	1320	900			
		AS		354	345	493			
		MED		1	120	14			
	FR.St Pierre et	AN		39					
	Gabon	AS		9					
	Ghana	AS		734	343	55			
		UNK							0
	Japan	AN		263	554	302			
		AS		937	646	175			
		UNK							99
Korea, Republ	AN				51				
	AS		24	70	36	63	24		
Libya	MED		10	2					
Maroc	AN		329	335	334			137	
	MED		3300	3253	2523			909	
Mexico	AN		32	44	41				
Namibia	AS		191	549	832			58	
	UNK							26	
Philippines	AN		44	5	5				
	AS		8	1	1	26	32	1	
Senegal	AN			108	108			31	
	UNK							76	
South Africa	AS		293	295	199	11	0		
Trinidad and T	AN		78	83	91			7	
	ATL							10	
Tunisie	MED		288	791				13	
	UNK							4	
Turkey	MED		350					2	

Tableau 7c. Données commerciales sur l'espadon par rapport à la Tâche I

Status	Flag	AreaG	T1			trade		
			2003	2004	2005	2003	2004	2005
	U.S.A.	AN	2795	2655	2424			
		AS	21	16				
	UK.Bermuda	AN	0	1	1			
		AN		4	4			
	Uruguay	AS	850	1105	843	4		199
		ATL						8
	Vanuatu	AN		200	141			
Venezuela	AN	45	53	55			0	
	AS						58	
	ATL							
NCC	Chinese Taipei	AN	257	30	140	25	30	6
		AS	1254	745	744	164	359	143
		ATL					13	15
		UNK					2270	2815
NCO	Argentina	AS	8	0				
	Australia	UNK				55	28	6
	Bolivia	ATL						4
	Chile	UNK						21
	Dominica	AN		0				
	Egypt	UNK						0
	Grenada	AN	88	73	56			
		ATL						6
	Indonesia	UNK					392	639
	Israel	MED				0		
	Maldives	UNK						6
	New Zealand	AS					0	
		UNK						1
	Seychelles	UNK					28	226
	Sri Lanka	UNK						8
	St. Vincent and	AN	7	7	7			
Sta. Lucia	AN	0	2	3				
Viet Nam	UNK						16	
(unknown)	AS						11	
	UNK						4	
TOTAL			38080	39183	36783	423	3233	6781

Tableau 7d. Catalogue des Documents Statistiques déclaré au Secrétariat ces 12 derniers mois

Reporting Flag	Fishing Flag	BFT		BET		SWO	
		Re-Export	Direct Import	Re-Export	Direct Import	Re-Export	Direct Import
Chinese Taipei	EC.France						
	EC.Italy						
	Japan						
Croatia	EC.España						
	EC.France						
	Libya						
EC (joined flags)	Algerie						
	Brasil						
	Chile						
	China, P.R.						
	Chinese Taipei						
	Côte D'Ivoire						
	Croatia						
	Ecuador						
	Egypt						
	Ghana						
	Indonesia						
	Japan						
	Maldives						
	Maroc						
	Namibia						
	Oman						
	Philippines						
	Senegal						
	Sri Lanka						
	Tunisie						
Turkey							
Uruguay							
Viet Nam							
Japan	Australia						
	Canada						
	China, P.R.						
	Chinese Taipei						
	Croatia						
	EC.Cyprus						
	EC.España						
	EC.France						
	EC.Greece						
	EC.Italy						
	EC.Malta						
	France + Spain						
	Italy + Spain						
	Korea, Republic of						
	Libya						
	Maroc						
	Namibia						
	Philippines						
Tunisie							
Turkey							
U.S.A.							
Uruguay							
Korea, Republic of	China, P.R.						
	Chinese Taipei						
	Croatia						
	EC.Cyprus						
	EC.España						
	EC.France						
	EC.Italy						
	France + Spain						
	Japan						
Korea + Turkey							

Tableau 7d. Catalogue des Documents Statistiques déclaré au Secrétariat ces 12 derniers mois

Reporting Flag	Fishing Flag	BFT		BET		SWO	
		Re-Export	Direct Import	Re-Export	Direct Import	Re-Export	Direct Import
	Libya						
	Maroc						
	Tunisie						
	Turkey						
Singapore	China, P.R.						
	Chinese Taipei						
	Indonesia						
	Maldives						
	Seychelles						
Thailand	China, P.R.						
	Chinese Taipei						
Tunisie	EC.France						
	Libya						
Turkey	EC.España						
	EC.France						
	Korea, Republic of						
	Libya						
	Tunisie						
U.S.A.	Bolivia						
	Brasil						
	Canada						
	Chinese Taipei						
	Croatia						
	EC.Cyprus						
	EC.España						
	EC.France						
	EC.Greece						
	EC.Italy						
	EC.Malta						
	EC.Portugal						
	Grenada						
	Japan						
	Korea, Republic of						
	Libya						
	Mexico						
	New Zealand						
	Trinidad and Tobago						
	Tunisie						
	Turkey						
	U.S.A.						
	Uruguay						
	Venezuela						

Tableau 8a. Flottilles pour lesquelles aucune réponse à l'enquête de l'ICCAT n'a été reçue avec les prises correspondantes

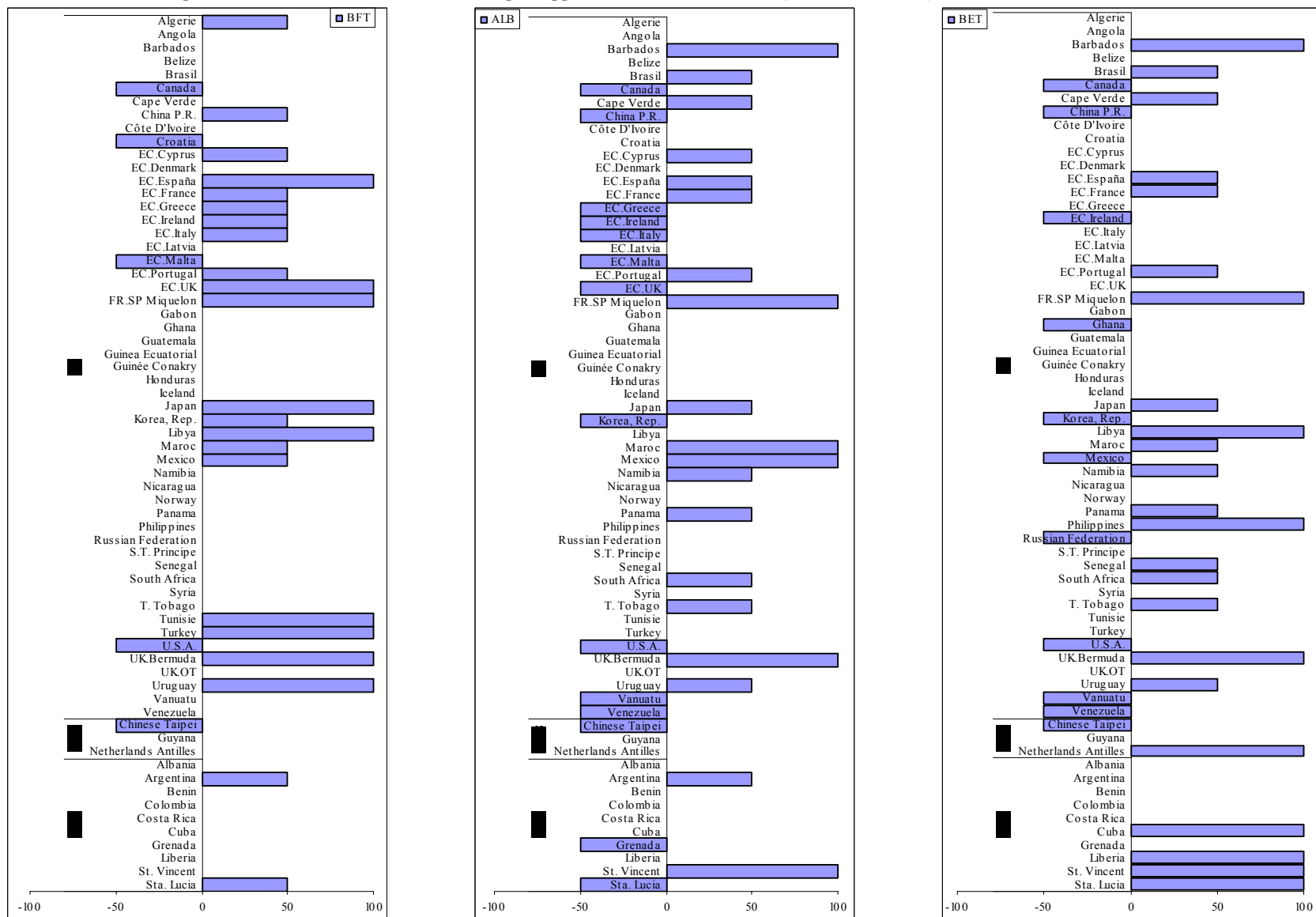
État	Pavillon	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
no	Angola	802	985	500	452	291	366	396	241	554	324	337	336	336	48	34
no	Barbados	304	356	482	580	533	748	415	388	362	317	318	255	197	240	116
no	Belize															
no	Côte D'Ivoire	9004	10361	11453	532	537	515	525	423	351	386	2228	736	555	721	1341
no	EC.Cyprus	206	197	87	141	192	109	69	80	101	139	189	240	244	167	415
no	EC.Estonia	276	657	1												
no	EC.Germany	91						717	417	42				38		
no	EC.Latvia	660	696	58	16	3	74	452	1110	562	52	452	468	973	334	334
no	EC.Lithuania	249	915	174	73	794								1307		
no	EC.Poland							225								
no	EC.Portugal	15050	16446	16401	17639	15346	25142	19648	13294	13573	8087	6435	7600	10350	9124	14878
no	FR.Saint Pierre et Miquelon										1			37	85	
no	Gabon				18	331	424	1035	232	457	644	634	706	626	234	44
no	Ghana	43989	42054	44174	38982	37917	34834	38106	54361	66479	84610	54292	90721	67949	66855	64059
no	Guinea Ecuatorial	390	350	360	390	380	340	216	7							
no	Guinée Conakry					330										
no	Honduras															
no	Iceland									2	29			1		
no	Korea, Republic of	4268	1877	1282	831	1830	1926	2758	1924	285	277	284	165	97	432	2607
no	Namibia					926	1008	1061	1315	1448	2462	3535	4983	3832	3698	4144
no	Nicaragua															
no	Norway	1790									5					
no	Panama	9481	26754	30397	35465	40695	40367	22376	8331	3996	3433	3669	944	1427		
no	Philippines									1344	2495	1177	397	971	1062	2227
no	S. Tomé e Príncipe	552	539	554	338			208	792	70	70	56	52	52	33	
no	Syria															
no	Tunisie	4168	4180	2735	3849	3428	3513	4357	4173	4220	5774	6560	8560	6674	3576	
no	Turkey	17039	21745	11816	23248	14169	13470	15220	13253	30849	20396	14509	16986	10012	9650	1075
no	UK.Bermuda (uk.o.t)	128	121	159	143	123	164	196	185	186	181	108	105	153	151	184
no	UK.British Virgin Islands (7
no	UK.Sta Helena (uk-OT)	285	144	237	315	242	415	319	434	499	140	270	317	86	64	63
no	UK.Turks and Caicos Islands															3
no	Vanuatu															
no	Venezuela	25490	38909	32411	39867	46901	27243	31677	32044	31043	26218	22655	35694	22903	12421	11605
	subtotal	134222	167286	153281	162880	164968	150658	139977	133004	156423	156042	117709	169264	128819	108893	103134

Tableau 8b. Flottes pour lesquelles aucune réponse à l'enquête de l'ICCAT n'a été reçue avec les prises correspondantes

Etat	Pavillon	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
yes	Algerie	2801	2406	2804	3171	3496	2343	2150	2172	4265	4320	4494	4302	3878	1586	2930
yes	Brasil	31986	29884	33293	34775	33448	30546	38393	41860	41647	43800	48644	47778	43865	43094	38665
yes	Canada	1372	1571	2086	2906	2267	2529	1667	1908	1987	2069	2172	2063	2097	2246	2275
yes	Cape Verde	3592	3976	2975	2939	3413	3654	2506	3278	2833	4143	3701	3405	2858	2268	2268
yes	China, P.R.				323	926	1091	1064	785	2801	11201	9055	9371	8027	10048	8622
yes	Croatia		1493	1228	1118	1517	1263	1386	1131	967	1136	930	903	977	1139	827
yes	EC.Denmark	0	0		37		0	0		1						
yes	EC.España	178189	190063	160479	165136	154701	159567	135179	118615	107131	112425	111031	102534	97880	110054	103944
yes	EC.France	81868	85717	80865	100298	101699	81867	82852	68526	68391	72926	69199	68649	66499	66639	58723
yes	EC.Greece	6464	7184	7003	6608	6504	5610	6357	5838	4333	5908	6673	5731	5142	4488	3937
yes	EC.Ireland	40	60	451	1946	2534	918	889	1942	3903	4990	3522	2130	1120	770	583
yes	EC.Italy	12563	11282	15657	14550	18113	16939	19523	19528	14039	16773	19611	18212	19306	24034	19345
yes	EC.Malta	240	271	177	368	628	670	480	511	569	640	557	320	499	418	470
yes	EC.Sweden		1													
yes	EC.United Kingdom			59	501	616	198	341	45	118	357	16		0	0	20
yes	Guatemala															
yes	Japan	59861	54754	52720	52920	55421	54310	50652	38787	39451	33414	36875	27053	24712	29143	27365
yes	Libya	328	370	1356	1830	1922	1940	1788	1474	1794	1595	1961	2189	670	666	73
yes	Maroc	8941	7366	7956	5555	7939	11292	11282	17208	13441	10683	12496	10987	12266	10104	10946
yes	Mexico	11214	11149	13602	15007	13300	13197	17819	17903	12221	13882	10836	10337	11190	12435	10758
yes	Russian Federation	1032	11602	5562	3274	3768	5038	3229	5959	7884	6270	1622	1627	2283	667	174
yes	Senegal	9151	6915	6227	7554	6514	6822	6376	6472	8520	7409	6361	6197	5253	1780	10604
yes	South Africa	6217	3554	6488	7245	7498	5432	5800	6841	8947	5619	4380	8367	8192	4590	5899
yes	Trinidad and Tobago	6904	4520	7380	3494	3290	2942	3697	3830	3563	2469	2874	3324	5156	3418	3768
yes	U.S.A.	25905	29667	29200	30043	30061	30324	29032	31323	26225	27734	26205	26398	25256	27441	25377
yes	Uruguay	414	301	374	357	283	684	1018	1038	1285	813	968	1068	1040	1131	1473
	subtotal	449083	631392	591223	624833	624827	589833	563457	529978	532739	546618	501891	532209	476984	467051	442178
	Grand Total	583305	798678	744504	787713	789795	740491	703434	662982	689162	702660	619600	701473	605803	575944	545312
	% of no	23	21	21	21	21	20	20	20	23	22	19	24	21	19	19

Le Taipei chinois a répondu à l'enquête de l'ICCAT

Figure 1. Situation de la réception des données de la Tâche I de 2005 par rapport à la date limite établie (au 6 octobre 2005)



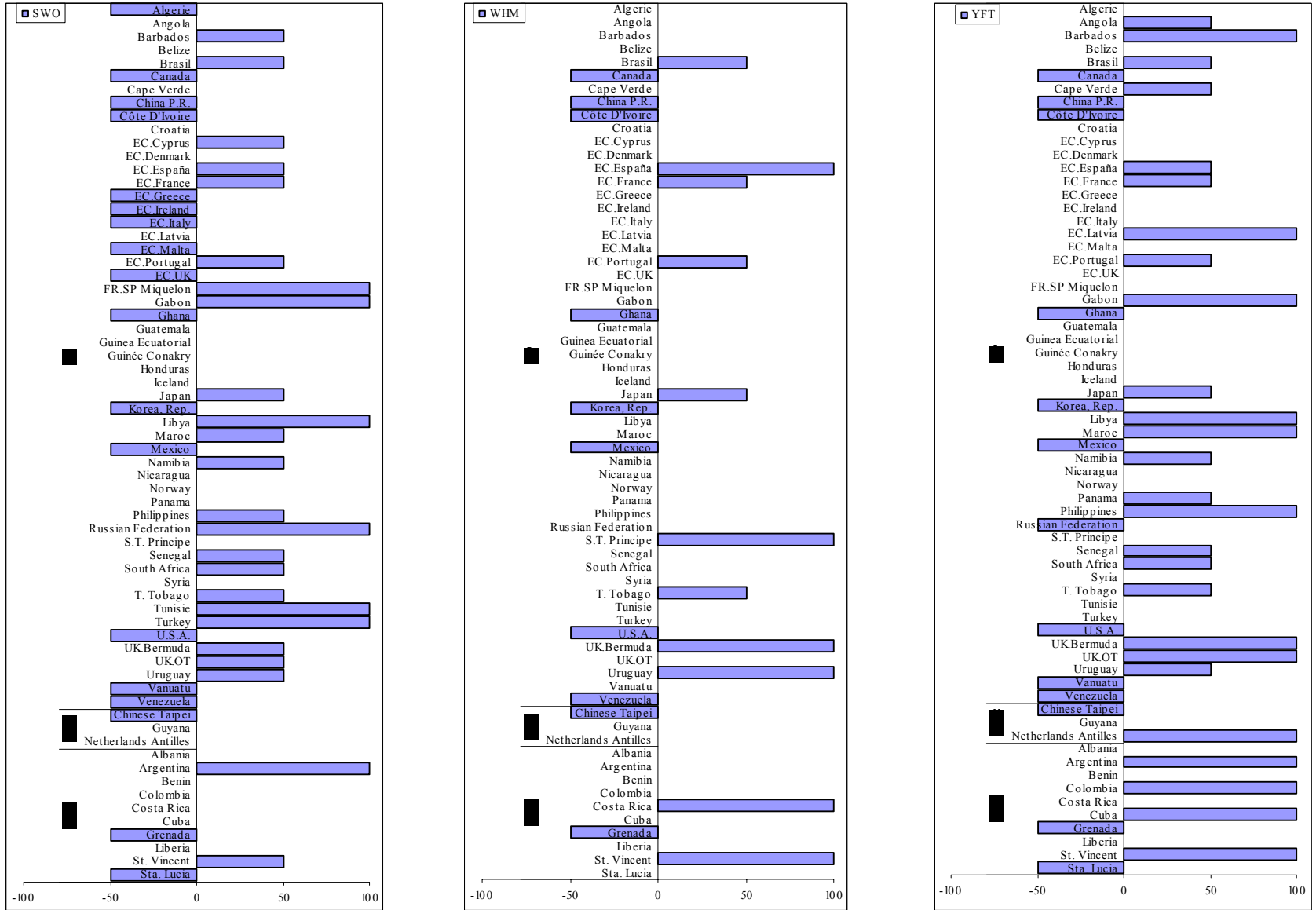
Les valeurs négatives indiquent les données soumises avant la date limite et les valeurs positives correspondent aux données soumises après la date limite

Figure 1. Situation de la réception des données de la Tâche I de 2005 par rapport à la date limite établie (au 6 octobre 2005)



Les valeurs négatives indiquent les données soumises avant la date limite et les valeurs positives correspondent aux données soumises après la date limite

Figure 1. Situation de la réception des données de la Tâche I de 2005 par rapport à la date limite établie (au 6 octobre 2005)



Les valeurs négatives indiquent les données soumises avant la date limite et les valeurs positives correspondent aux données soumises après la date limite

Appendice 2

**INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LA TÂCHE I ET LA TÂCHE II
REÇUES APRÈS LA RÉUNION DE 2006 DU SCRS**

Conformément à la [Rec. 05-09], le Secrétariat a élaboré le « Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche en 2006 » qui a été soumis au SCRS (octobre 2006) afin que soit évaluée l'ampleur des données manquantes sur chaque espèce.

Après la réunion scientifique, le Secrétariat a reçu de nouvelles données scientifiques pour les flottilles suivantes :

Canada :

- Le Canada fournit au Secrétariat des données de capture par unité d'effort standardisées pour les évaluations des stocks de thon rouge de l'Atlantique Ouest et d'espadon de l'Atlantique Nord. Le Canada déclare également 100% de l'échantillonnage des tailles des prises de thon rouge et 100% des prises palangrières pélagiques pour toutes les espèces de l'ICCAT.

Chine, R.P. :

- Echantillons de taille des prises palangrières de thon obèse, d'espadon et d'albacore au titre de 2005.

CE-Espagne :

- Prise et effort palangriers et échantillons de taille d'espadon au titre de 2005.

CE-Portugal :

- Echantillons de taille des prises palangrières de listao au titre de 2005.

France (St-Pierre-et-Miquelon) :

- Prises de la Tâche I au titre de 2005 (germon, thon rouge, thon obèse et espadon).

Ghana :

- Tâche II (prise et effort et échantillons de taille) au titre de 2005, filet maillant (makaire blanc, makaire bleu, espadon et voiliers).

Guatemala :

- Prises de la Tâche I au titre de 2005, senneurs (thon obèse, listao et albacore).

Japon :

- Tâche I prises de thon rouge au titre de 2005.
- Tâche II prise et effort au titre de 2005.

Turquie :

- Prises de la Tâche I au titre de 2005 (germon, thon obèse et espadon).

**RAPPORT DE LA COORDINATRICE SUR LES ACTIVITES
DU PROJET JAPONAIS D'AMELIORATION DES DONNEES (JDIP) :
DECEMBRE 2005 – NOVEMBRE 2006¹**

1 Introduction

Depuis son établissement lors de la 14^{ème} réunion extraordinaire de la Commission (Nouvelle-Orléans, novembre 2004), le fonds d'affectation spéciale destiné à financer le « Projet japonais d'amélioration des données (JDIP) » se consacre à améliorer la collecte et l'analyse des données pour les Parties contractantes en développement. Les activités réalisées jusqu'en septembre 2005 ont été présentées au SCRS en 2005 (*cf.* Appendice 1 du Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche (ICCAT, 2006)).

Le présent rapport porte sur les activités menées entre octobre 2005 et septembre 2006.

2 Activités du projet : décembre 2005 à novembre 2006

La liste des documents dérivés des diverses activités du JDIP a été présentée au SCRS de 2006 et figure à la fin du présent rapport.

2.1 Réunions du Comité directeur

La 2^{ème} réunion du Comité directeur s'est tenue le 26 septembre 2005 au Secrétariat de l'ICCAT. Le budget et les activités du projet au titre de la période décembre 2005 – novembre 2006 (JDIP-2) y ont été débattus, notamment un projet brésilien de cours de formation, un projet ghanéen visant à la mise en œuvre d'une base de données AVDTH, une contribution envers la révision du Manuel d'opérations de l'ICCAT et une aide en matière de voyages conformément aux termes de référence de l'assistance pour les voyages.

La 3^{ème} réunion du Comité directeur a eu lieu le 18 avril 2006 à Palma de Mallorca, à l'occasion de la 4^{ème} réunion du Groupe de travail chargé de développer des stratégies de gestion intégrées et coordonnées pour le thon rouge de l'Atlantique. L'intention du Comité directeur était d'examiner l'évolution des activités du projet qui avaient été mises en œuvre.

La 4^{ème} réunion du Comité directeur a été tenue le 25 septembre 2006 et les activités du projet correspondant à la période décembre 2006 – novembre 2007 (JDIP-3) ont été discutées.

2.2 Projet brésilien

Le premier cours de formation sur la collecte, le traitement et la soumission des données de Tâche I, Tâche II et de prise par taille, ainsi que sur les méthodes de standardisation de la CPUE, a eu lieu du 11 au 22 juillet 2005 à Recife, Brésil. Les participants au cours tout comme les instructeurs ont estimé que celui-ci avait été fort positif.

Un cours complémentaire est prévu dans le courant de 2006, lequel se concentrera sur la standardisation de la CPUE et l'application des méthodes d'évaluation de stocks par l'ICCAT, telles qu'ASPIC. Afin de dispenser ce cours, un protocole d'entente a été élaboré et signé entre l'ICCAT et l'Université Fédérale Rurale de Pernambuco au Brésil, le 7 février 2006. Toutefois, en raison de contraintes temporelles, il s'est avéré difficile d'organiser ce cours en 2006 et il a donc été décidé de le repousser au premier trimestre de 2007.

Le cours aura lieu du 5 au 16 février. Les instructeurs n'ont pas encore été sélectionnés. La formation sera assurée par deux instructeurs pour environ 20 participants (14 brésiliens, cinq vénézuéliens et un uruguayen). L'enseignement sera dispensé en espagnol. Il est escompté que les participants au premier cours assisteront également à ce cours complémentaire.

¹ Actualisé au 31 octobre 2006.

2.3 *Projet uruguayen*

L'Uruguay a soumis une proposition visant à corriger ses séries historiques de prise et d'effort à l'aide de nouvelles informations, telles que les données obtenues du programme d'observateurs.

Le 30 mars 2006, un protocole d'entente portant sur la mise en œuvre du projet a été élaboré et signé par l'ICCAT et la *Dirección Nacional de Recursos Acuáticos*. Le projet devrait être achevé avant la fin du mois de juillet 2007.

2.4 *Projet ghanéen*

A sa réunion de février 2005, le Comité directeur a décidé que la base de données AVDTH élaboré par IRD-France afin de gérer les données des pêcheries européennes de thonidés tropicaux serait adaptée aux pratiques actuellement en vigueur dans la pêche ghanéenne, en coopération avec IRD-France.

En octobre 2005, un expert de l'IEO (Espagne) s'est rendu au Ghana afin de former les scientifiques ghanéens à l'utilisation de la base de données et à l'installation de la base de données AVDTH et du logiciel préliminaire correspondant.

En 2005-2006, le projet ghanéen s'est concentré sur le suivi du projet lancé en 2004-2005. Le logiciel correspondant (TTGHANA) a été achevé par un expert sous-traité, et un scientifique de l'IEO-Espagne s'est rendu à la Division de la Recherche sur les Pêcheries marines (MFRD) à Tema afin de dispenser à six scientifiques/techniciens un cours de formation supérieure sur l'utilisation de la base de données. Un ordinateur et une imprimante ont été achetés et fournis au MFRD aux fins de l'installation des programmes et il sera exclusivement utilisé pour le système de saisie des nouvelles données et le traitement ultérieur des données. La Coordinatrice du JDIP a également assisté au cours.

Afin d'obtenir des informations sur l'effet de la collaboration entre les senneurs et les canneurs, le programme d'observateurs scientifiques embarqués à bord a été opérationnel d'août à octobre 2006 grâce à la contribution conjointe du Fonds pour les données de l'ICCAT (JDIP : programme d'observateurs embarqués sur des senneurs ; Fonds pour les données de l'ICCAT : programme d'observateurs embarqués sur des canneurs et frais divers). L'information recueillie de ces programmes devrait contribuer à améliorer le système de saisie des données en actualisant le logiciel correspondant pour la base de données AVDTH, et par conséquent améliorer la précision des données.

En ce qui concerne l'actualisation du format du livre de bord, les textes en anglais et en coréen ont déjà été finalisés.

2.5 *Atelier au Sénégal*

Le Sénégal a soumis un projet de cours de formation destiné à aider les pays participants à améliorer leur collecte de données et à réaliser une bonne gestion de leurs pêcheries. Ce projet a reçu l'approbation du Comité directeur.

Un protocole d'entente entre l'ICCAT et la Direction des Pêches Maritimes a été élaboré et signé au mois de mars 2006. L'Atelier sous-régional sur l'amélioration de la collecte et du traitement des statistiques sur la pêche thonière a eu lieu à Saly, Sénégal, du 20 au 25 mars 2006. Des scientifiques d'Angola, du Cap Vert, de Côte d'Ivoire, de Guinée équatoriale, du Gabon, de Guinée (Rép.), du Sénégal et de Sao Tomé & Principe ont reçu un financement du JDIP afin de participer au cours de formation. Des employés du Secrétariat de l'ICCAT, de l'IRD-France, de l'IRD-Dakar et du CRODT/ISRA de Dakar ont assumé les fonctions d'instructeurs. La Coordinatrice du JDIP a également assisté au cours.

Le cours s'est centré sur les stratégies de collecte des statistiques de pêche, y compris des pêcheries artisanales et sportives, en tenant compte des caractéristiques spécifiques des pêcheries de chaque pays. De manière générale, le cours a été couronné de succès et tous les participants ont exprimé leur satisfaction. Les participants ont indiqué que ces cours sont utiles pour améliorer les méthodes de collecte des données afférentes aux pêcheries de la zone. Ils ont insisté sur leur volonté d'améliorer la collecte des données et le système de traitement par le biais d'activités de collaboration. (Un rapport plus détaillé du cours figure dans le SCRS/2006/069).

2.6 Aide aux fins de la participation aux réunions du SCRS en 2006

Les frais de voyage des scientifiques de deux Parties contractantes en développement (Maroc et Turquie) ont été pris en charge afin d'assurer leur participation à la session d'évaluation du stock de thon rouge tenue à Madrid au mois de juin. Les frais de voyage d'autres scientifiques de trois Parties contractantes en développement (Angola, Cap Vert et Guinée équatoriale) ont également été pris en charge aux fins de leur participation à la réunion du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS) de 2006, tenue aussi à Madrid.

2.7 Actualisation du Manuel d'opérations de l'ICCAT

A sa première réunion, le Comité directeur a décidé que le JDIP verserait € 20.000 sur une période de deux ans à titre de contribution à l'actualisation du Manuel d'opérations de l'ICCAT. En 2005, l'ICCAT a conclu un accord avec le Centre pour l'Environnement, la Pêche et les Sciences Halieutiques (CEFAS, R.-U.) aux fins de la rédaction du chapitre 4 du Manuel, lequel traite essentiellement de la collecte et de la transmission des données halieutiques et biologiques.

Cette année, le JDIP a contribué à l'élaboration du chapitre 2 (Description des espèces) portant sur l'albacore, le thon obèse, l'espadon et le thon rouge. Les contrats d'élaboration de ce chapitre ont été conclus et une première ébauche est maintenant disponible.

2.8 Elaboration et mise en œuvre d'un programme destiné à assimiler les statistiques commerciales internationales sur le thon rouge, le thon obèse et l'espadon

Les données douanières japonaises et nord-américaines sur le thon rouge, le thon obèse et l'espadon ont été comparées avec les données des Documents statistiques de l'ICCAT. Les résultats de cette étude ont été présentés à la 4^{ème} réunion du Comité directeur.

2.9 Aide au programme d'observateurs en vertu de la Recommandation de l'ICCAT établissant un programme pour le transbordement des grands palangriers [Rec. 05-06]

A la réunion de 2005 de la Commission, la *Recommandation de l'ICCAT établissant un programme pour le transbordement des grands palangriers* [Rec. 05-06] a été adoptée. Les membres du Comité directeur ont décidé que le JDIP contribuerait à l'élaboration du manuel du programme d'observateurs en tenant compte de l'objectif de cette Recommandation.

2.10 Enquête et documentation sur les principales sources d'incertitude dans les données de la Tâche I et de la Tâche II

En ce qui concerne l'examen des incertitudes présentes dans les données de la Tâche I et de la Tâche II des principales espèces, on a récapitulé les recommandations formulées par les réunions scientifiques pertinentes. Les résultats de cette étude ont été présentés à la réunion du Comité directeur. Cette étude permettra d'identifier les futurs pays potentiellement candidats à des programmes spécifiques de renforcement des capacités.

2.11 Consultations avec les Parties contractantes en développement

Au cours de la réunion du SCRS de 2006, des consultations individuelles informelles ont été tenues avec des scientifiques de l'Angola, du Cap Vert, de la Guinée Equatoriale, du Ghana, de la Guinée (Rép.) et un expert du Japon afin d'explorer les possibilités de futurs projets d'amélioration des données et d'échanger des idées sur les pratiques actuelles. Il a été convenu de poursuivre les discussions afin de développer certaines activités des projets.

3 Exécution du budget

Les contributions, le budget accepté et les frais encourus au titre de 2005-2006 sont indiqués au **Tableau** ci-joint.

3.1 Audit pour la période décembre 2004 – novembre 2005 (JDIP-1)

Le 9 mars 2006, l'audit de la période fiscale susmentionnée a été achevé et le rapport de l'auditeur a été envoyé au Japon. Alors que la contribution du Japon s'élevait à €242.363,10 (US\$308.350), les dépenses totales se sont

élevées à €226.714,59 (cf. **Tableau**). Le solde se dégageant du Fonds (€16.175,98), lequel inclut les intérêts bancaires, a été reporté à la prochaine période et sera donc disponible pour de futures activités du projet.

3.2 Budget pour la période décembre 2005 – novembre 2006 (JDIP-2)

3.2.1 Salaires

Le salaire de la Coordinatrice et de l'Assistante sont compris dans ce chapitre.

3.2.2 Voyages et réunions

Ce chapitre comprend les frais de voyages de la coordinatrice ou du personnel du Secrétariat aux fins de la coordination des projets, ainsi que les frais de voyage de la Coordinatrice pour se rendre au Ghana et au Sénégal afin d'assister aux cours de formation (cf. sections 2.4 et 2.5). En ce qui concerne l'Atelier au Sénégal, les frais de voyage de deux fonctionnaires de la catégorie professionnelle du Secrétariat sont inclus.

3.2.3 Matériel

Ce chapitre inclut l'achat du matériel requis (ordinateurs, logiciel, fournitures et matériel de bureau en général).

3.2.4 Administration

Ce chapitre comprend un audit externe annuel des fonds du JDIP. Des frais généraux équivalant à 5% du budget total sont remboursés au Secrétariat afin de couvrir les dépenses administratives du projet.

3.2.5 Frais financiers

Ce chapitre inclut les contingences, telles que les fluctuations des taux de change et des commissions bancaires.

3.2.6 Projets

Ce chapitre comprend un montant destiné au financement des diverses activités menées dans le cadre des projets : projet brésilien, projet ghanéen, projet uruguayen, Atelier au Sénégal, contribution au Manuel d'opérations de l'ICCAT et financement des frais de voyages de certains scientifiques de Parties contractantes en développement pour leur permettre d'assister aux réunions du SCRS.

4 Possibles activités en 2006-2007

4.1 Formation à dispenser aux scientifiques et aux techniciens des Parties contractantes en développement

Il s'agit d'une formation à la collecte et à la déclaration des données, et d'ateliers spécialisés ou de cours de formation spéciale sur les méthodes d'évaluation de stocks communément utilisées par l'ICCAT.

4.2 Cours de formation sur la collecte des données des Tâches I et II

Certaines Parties contractantes ne disposent pas d'un système adéquat de collecte et de déclaration des données et ont du mal par conséquent à répondre aux exigences en matière de statistiques, telles qu'énoncées dans les Recommandations et les Résolutions de l'ICCAT. Le JDIP envisage la réalisation de tâches susceptibles de donner lieu à des évaluations de stocks plus précises, et par voie de conséquence, à une meilleure gestion des pêcheries. Certaines de ces tâches sont énumérées ci-dessous :

- a) Cours de formation sur la mise en œuvre de programmes de collecte de données ;
- b) Développement de programmes de collecte de données, y compris un programme d'observateurs, un schéma d'échantillonnage et des améliorations au format des livres de bord et de leur couverture ;
- c) Cours ou assistance technique aux fins de la mise en œuvre de programmes de collecte de données.

L'actualisation du Manuel d'opérations de l'ICCAT, bénéficiant du financement partiel apporté par le JDIP en 2005 et 2006, sera utile pour la mise en œuvre du cours et de l'assistance techniques.

4.3 Recherche en collaboration

Le JDIP favorisera les programmes régionaux de collecte des données, y compris les programmes d'échantillonnage au port et les programmes d'observateurs dans les zones qui rencontrent des difficultés à recueillir les données.

Entre-temps, il pourrait s'avérer utile que les scientifiques des Parties contractantes en développement puissent collaborer dans la recherche, notamment dans les programmes d'observateurs et d'échantillonnage dirigés par des experts scientifiques originaires d'autres Parties contractantes, afin d'acquérir les qualifications appropriées pour la collecte des données et la stratégie de collecte de données.

A cet égard, un expert pourrait être détaché dans les Parties contractantes en développement afin d'y mettre en œuvre les programmes susmentionnés, si cela s'avère nécessaire.

4.4 Suivi des projets

Aux fins du suivi des projets qui ont été mis en œuvre, un expert devrait être envoyé sur place afin d'évaluer le projet en cours et fournir un avis sur les besoins éventuels en matière d'amélioration et/ou d'une aide accrue.

4.5 Aide à la participation aux réunions du SCRS

Il est important que les scientifiques des Parties contractantes en développement puissent assister aux réunions du SCRS de façon à ce qu'ils puissent jouer un rôle actif dans l'étude et la gestion des thonidés et des espèces apparentées dans l'océan Atlantique, ce qui implique une participation active dans les évaluations de stocks.

Le JDIP souhaite encourager les scientifiques des Parties contractantes en développement à assister aux réunions du SCRS en finançant leurs frais de voyages.

4.6 Aide au plan de récupération des données

En 2005, le SCRS a fait sienne la volonté du Secrétariat de l'ICCAT de lancer un « plan de récupération des données » qui devrait viser (i) l'identification et (ii) la récupération des données thonières historiques qui ne sont pas actuellement disponibles dans la base de données de l'ICCAT.

A cet égard, le JDIP pourrait apporter un certain soutien aux Parties contractantes en développement qui ont l'intention de mener à bien ce plan. Toutefois, ce projet devrait être réalisé en tenant compte de l'avis fourni par les scientifiques du Sous-comité des Statistiques ou des Groupes d'espèces concernés.

4.7 Budget proposé pour la période décembre 2006 – novembre 2007 (JDIP-3)

Le budget proposé pour 2006-2007 figure au **Tableau** ci-joint.

Références

ICCAT. 2006. Rapport de la Coordinatrice sur les activités du projet japonais d'amélioration des données (JDIP) : décembre 2004 – novembre 2005. Rapport de la période biennale, 2004-05, I^{ère} Partie (2) : 33-38 (version française).

Liste des documents JDIP/SCRS (2006)

- SCRS/2006/051 Adoption of the AVDTH programme7.5* for improving Ghanaian statistics and a new sampling scheme. The way forward. BANNERMAN, P. and R. Sarralde.
- SCRS/2006/065 Standardized catch per unit of effort of white marlin, *Tetrapturus albidus*, and blue marlin, *Makaira nigricans*, caught by Brazilian commercial longline fleet. HAZIN, H.V., H.G. Hazin, P. Travassos and I.M. Oliveira.
- SCRS/2006/105 Estimation of the relative abundance of Atlantic Billfish: effects of three approaches to cope with catches equal to zero. ANDRADE, H.A.
- SCRS/2006/117 Standardized swordfish (*Xiphias gladius*) CPUE of Santos longliners operating off southern Brazil (1971-2005). MOURATO, B.L., H.A. Andrade, A.F. Amorim, C.A. Arfelli.
- SCRS/2006/118 Análisis de la CPUE y la composición de tallas del swo (*Xiphias gladius*), capturado por la flota uruguaya (2001-2005) en el Atlántico SW. DOMINGO, A., O. Mora, M. Pons, P. Miller, G. Pereyra.
- SCRS/2006/126 Fishing strategy and target species of the Brazilian tuna longline fishery, from 1978 to 2005, inferred from cluster analysis. HAZIN, H.G., F. Hazin, P. Travassos, F. C. Carvalho, and K. Erzini.
- SCRS/2006/127 Standardization of swordfish CPUE series caught by Brazilian longliners in the Atlantic Ocean, by GLM, using the targeting strategy inferred by cluster analysis. HAZIN, H.G., F. Hazin, P. Travassos, F. C. Carvalho, and K. Erzini.
- SCRS/2006/128 Essential fish habitat and spatial prediction of swordfish (*Xiphias gladius*) catches in the south Atlantic. HAZIN, H. and K. Erzini.
- SCRS/2006/132 Abundancia del tiburón loco (*Carcharhinus longimanus*) en el Atlántico sur. DOMINGO, A., P. Miller, R. Forselledo, M. Pons and L. Berrondo
- SCRS/2006/136 Distribución espacio temporal y composición de tallas de *Alopias superciliosus* y *A. vulpinus* observados en la flota palangrera uruguaya en el Océano Atlántico (2001-2005). BERRONDO, L., M. Pons, P. Miller, R. Forselledo and A. Domingo
- SCRS/2006/140 Standardized CPUE of blue shark (*Prionace glauca*) caught by Santos longliner in southern Brazil (1984-2005). MOURATE, B.L., H. A. Andrade, A. F. Amorim and C. A. Arfelli.
- SCRS/2006/174 Distribution, catch and length composition of the albacore tuna (*Thunnus alalunga*) caught by the tuna longline fishery in the south Atlantic Ocean. FRÉDOU, F.L., T. Frédou, P. Travassos, J. Lins, C. Arfelli, H. A. Andrade and F. Hazin.
- SCRS/2006/175 CPUE and catch trends of shark species caught by Brazilian longliners in the southwestern Atlantic Ocean. HAZIN, H., H.G. Hazin and P. Travassos.

Tableau. Budget pour les périodes fiscales courant de décembre 2004 à novembre 2005 (JDIP-1), déc. 2005 à nov. 2006 (JDIP-2) et déc. 2006 à nov. 2007 (JDIP-3).

1. Recettes

Chapitre du budget	Sous-chapitre	2004-2005 (JDIP-1) ¹		2005-2006 (JDIP-2) ²	
		(€)	(US\$)	€	(US\$)
1. Contribution du Japon		242.363,10	(308.350,00)	255.005,45	(308.350,00)
2. Solde	Solde pour 2004-2005	-		15.648,51	
	Intérêts bancaires pour 2004-05	-		530,47	
	Sous-total 2	-		16.178,98	
Total 1-2		242.363,10		271.184,43	

2. Dépenses

Chapitre du budget	Sous-chapitre	2004-2005 (JDIP-1)		2005-2006 (JDIP-2)			2006-2007 (JDIP-3)	
		Budget ³	Dépenses	Dépenses actuelles ⁴	Projections des dépenses jusqu'à la fin du JDIP ⁵	Dépenses totales (actuelles & projetées)	Projections des dépenses ⁶	
		(€)	(€)	(€)	(€)	(€)	(€)	(US\$)
1. Coordination	Salaire	74.339,27	71.116,46	76.202,58	13.297,42	89.500,00	91.338,00	(117.100,00)
	Autres bénéfiques	10.614,34	10.614,34	-	2.500,00	2.500,00	23.712,00	(30.400,00)
	Sous-total 1	84.953,61	81.730,80	76.202,58	15.797,42	92.000,00	115.050,00	(147.500,00)
2. Voyages / Réunions	Voyages (billet)	35.257,10	16.309,85	3.701,76	8.106,00	14.500,00	10.920,00	(14.000,00)
	Voyages (Logement)		3.842,68	1.739,43				
	Voyages (indemn. Journ.)		8.598,67	952,81				
	Autres dépenses		1.169,57	-				
	Sous-total 2		35.257,10	29.920,77				
3. Administration	Contrat (Auditeur)	7.000,00	7.000,00	1.197,10	7.502,90	8.700,00	8.580,00	(11.000,00)
	Frais généraux	12.130,00	12.118,16	12.148,99	-	12.148,99	12.025,65	(15.417,50)
	Autres	1.225,40	225,40	338,32	1.812,69	2.151,01	727,35	(932,50)
	Sous-total 3	20.355,40	19.343,56	13.684,41	9.315,59	23.000,00	21.333,00	(27.350,00)
4. Matériel	Matériel	6.925,35	6.864,16	472,82	4.302,18	4.775,00	3.900,00	(5.000,00)
	Autres	924,60	81,97	-	100,00	100,00	117,00	(150,00)
	Sous-total 4	7.849,95	6.946,13	472,82	4.402,18	4.875,00	4.017,00	(5.150,00)
5. Activités des projets	Brésil	46.900,00	46.900,00	35.000,00	-	35.000,00	78.780,00	(101.000,00)
	Ghana	15.000,00	11.923,32	8.036,11	2.040,89	10.077,00		
	Uruguay	-	-	9.000,00	1.000,00	10.000,00		
	Sénégal	-	-	23.308,04	-	23.308,04		
	Manuel ICCAT	10.000,00	10.000,00	6.700,00	3.300,00	10.000,00		
	Autres activités des projets	-	-	-	4.694,96	4.694,96		
	Aide aux voyages	8.000,00	8.000,00	15.000,00	-	15.000,00		
	Contingences des projets	3.000,00	1.312,61	2.296,59	703,41	3.000,00		
Sous-total 5	82.900,00	78.135,93	99.340,74	11.739,26	111.080,00	78.780,00	(101.000,00)	
6. Dépenses financières	Frais bancaires & change de devises	11.047,04	10.637,40	7.708,30	1.842,15	9.550,45	10.413,00	(13.350,00)
7. Contingences		-	-	-	16.178,98	16.178,98	-	-
Total 1-7		242.363,10	226.714,59	203.802,85	67.381,58	271.184,43	240.513,00	(308.350,00)

1. Nov. 2004 NU US\$/€ taux de change appliqué: 1US\$=0.786€

2. Août 2005 NU US\$/€ taux de change appliqué: 1 US\$= 0.827€

3: Budget convenu à la réunion du Comité directeur de sept 2005.

4. Dépenses actuelles entre le 1er décembre 2005 et le 31 octobre 2006

5: Projections des dépenses au 30 novembre 2006.

6: Projections des dépenses entre le 1er décembre 2006 et le 30 novembre 2007. Exprimées en € à titre indicatif seulement (sur la base du taux de change €/US\$ de septembre 2006: 1 US\$=0.780 €).

**RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT
POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)**
(Madrid, Espagne, 2 – 6 octobre 2006)

1 Ouverture de la réunion

Les sessions de la réunion de 2006 du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS) ont été ouvertes le lundi 2 octobre à l'Hôtel Velazquez, à Madrid, par le Dr Gerald Scott, Président du Comité scientifique. Le Dr Scott a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion annuelle.

Le Dr Scott a donné la parole au Secrétaire exécutif, M. Driss Meski, qui a souhaité la bienvenue à tous les participants et a souligné l'importance des travaux du SCRS qui constituent la base des mesures de conservation et de gestion de la Commission. M. Meski a rappelé que cette année l'ICCAT fêtait son 40^{ème} anniversaire, et il a évoqué tous les travaux réalisés, au cours de ces années, par la Commission en matière de conservation des ressources de thonidés et espèces apparentées de l'Atlantique. M. Meski a assuré le Comité de son soutien total ainsi que de celui du Secrétariat et il a souhaité aux scientifiques une réunion fructueuse. Le discours d'ouverture du Secrétaire exécutif est joint à l'**Appendice 4**.

2 Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions

L'ordre du jour provisoire a été révisé et adopté à l'issue de modifications mineures (**Appendice 1**).

Le Secrétaire exécutif a annoncé au Comité qu'une session spéciale était prévue pour commémorer le 40^{ème} anniversaire de l'ICCAT, à laquelle prendraient part la plupart des anciens Présidents du Comité, invités à cette occasion.

Les scientifiques suivants ont assumé la tâche de rapporteurs pour les sections sur les espèces (point 8 de l'ordre du jour) du rapport du SCRS de 2006 :

Thonidés tropicaux - général	R. Pianet
YFT - Albacore	C. Brown
BET- Thon obèse	N. Miyabe
SKJ - Listao	D. Gaertner
ALB - Germon	V. Ortiz de Zarate
BFT - Thon rouge	J. Powers (ouest); J.M. Fromentin (est)
BIL - Istiophoridés	D. Die
SWO - Espadon	J. Neilson – P. Travassos (Atl.); G. Tserpes (Méd.)
SBF - Thon rouge du sud	
SMT - Thons mineurs	J. Ortiz de Urbina
SHK - Requins	F. Hazin

Le Dr Pilar Pallarés a assumé la tâche de rapporteur pour tous les autres points de l'ordre du jour.

3 Présentation des délégations des Parties contractantes

Des délégués des 24 Parties contractantes suivantes étaient présents à la réunion de 2006 du SCRS : Afrique du Sud, Angola, Brésil, Canada, Cap-Vert, République populaire de Chine, Communauté européenne, Corée, Croatie, Etats-Unis, Fédération de Russie, Ghana, République de Guinée, Guinée équatoriale, Japon, Maroc, Mexique, Norvège, Royaume-Uni/Territoires d'outre-mer, Trinidad et Tobago, Tunisie, Turquie, Uruguay et Venezuela. La liste des participants aux Groupes d'espèces et à la séance plénière du SCRS figure ci-joint à l'**Appendice 2**.

4 Présentation et admission des observateurs

Des représentants de la FAO, de la CGPM, de la COMHAFAT, de l'ACAP, d'Oceana, du WWF, de l'Océan Conservancy et de Birdlife International, ainsi que des scientifiques du Taïpei chinois ont été admis à la réunion en qualité d'observateurs (voir **Appendice 2**).

5 Admission des travaux scientifiques

Le Secrétariat a informé le Comité que 160 documents scientifiques avaient été remis au cours de l'année, nombre d'entre eux ayant été préparés pour les réunions intersessions.

En plus des documents scientifiques, il y a eu sept rapports de réunions scientifiques intersessions et des groupes d'espèces, 27 rapports annuels des Parties contractantes et Parties, Entités ou Entités de pêche non-contractantes coopérantes, un rapport du CARICOM ainsi que plusieurs documents élaborés par le Secrétariat. La liste des documents du SCRS figure à l'**Appendice 3**.

6 Rapport des activités du Secrétariat en matière de données et de recherche

Le Secrétariat a brièvement récapitulé les principaux points du Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche en 2005-2006 qui avait été présenté à la réunion du Sous-comité des statistiques au cours de laquelle il avait été exhaustivement examiné.

Le Secrétariat a fait part au Comité de la situation générale en matière de statistiques, y compris des données de marquage et des données commerciales, en ce qui concerne le degré de déclaration et le respect des normes de présentation. Il a également soumis des informations relatives aux publications réalisées et aux travaux élaborés par le Secrétariat dans le cadre de projets tels que FIRMS, auxquels participe l'ICCAT.

Le nouveau Bulletin statistique (Vol. 35) présenté par le Secrétariat inclut de nouveaux chapitres contenant des informations sur le marquage et des tableaux et figures classant, par ordre d'importance, les principales flottilles par espèces. Cette publication a pour objectif d'élaborer l'atlas de l'ICCAT, comme l'avait recommandé le SCRS en 2002. Le Comité a félicité le Secrétariat pour les améliorations réalisées et il a exprimé sa satisfaction devant les progrès faits à ce jour.

Le Comité a également reconnu le bon fonctionnement de la page Web de l'ICCAT et a instamment prié le Secrétariat de commencer sa traduction dans les trois langues officielles de l'ICCAT.

Le Président du SCRS a remercié le Secrétariat pour tout le travail réalisé et a appelé l'attention sur l'information détaillée des données de la Tâche I et de la Tâche II, par pavillon et flottille, soumise par le Secrétariat, conformément à la *Recommandation de l'ICCAT sur le respect des obligations en matière de déclaration des statistiques* [Rec. 05-09], laquelle a servi de base aux Groupes d'espèces pour identifier les lacunes existantes et pour estimer l'importance de celles-ci.

7 Examen des pêcheries nationales et des programmes de recherche

Selon le nouveau format établi en 2005, seule l'information relative aux nouveaux programmes de recherche, incluse dans les rapports annuels, a été présentée au Comité. Ce dernier a envisagé la nécessité d'incorporer l'information présentant un intérêt pour ses travaux en la séparant du rapport annuel qui, dans sa structure actuelle, est davantage orienté vers la présentation à la Commission d'informations sur l'application. Le Comité a réitéré la nécessité de suivre les directives définies pour l'élaboration des rapports annuels en essayant de clairement définir le contenu des différentes sections (scientifiques ou relatives à l'application). Bien que le Comité ait proposé, en 2005, un format de tableau résumé, incluant des informations de base sur la couverture d'échantillonnage devant accompagner les rapports annuels, les rapports présentés n'incluaient pas ledit tableau.

Afrique du Sud

Activités halieutiques

Les premiers droits de pêche commerciale à long terme (10 ans) ont été alloués en 2005 à la pêche palangrière de l'Afrique du Sud qui vise les thonidés et l'espadon, avec 26 droits sur 30 pour les thonidés et 17 droits sur 20 pour l'espadon.

Bien que la prise palangrière annuelle ait atteint un chiffre record avec un débarquement de 3 500 t de thonidés et d'espèces voisines, la plupart de cette prise a été réalisée dans l'océan Indien.

La CPUE nominale de l'espadon a poursuivi son déclin dans l'Atlantique en passant de 1 009 kg/1 000 hameçons-1 en 1998 à 205 kg/1 000 hameçons-1 en 2005.

Par contre, les prises d'albacore et la CPUE n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. C'est le cas pour tous les engins et, en particulier, dans le secteur de la canne et moulinet, qui a poursuivi son expansion. Les prises totales d'albacore obtenues dans l'océan Atlantique se sont accrues en passant de 400 t en 2004 à 1 150 t en 2005. Il est probable que l'abondance élevée de gros albacores dans la région limitrophe entre les océans Atlantique et Indien provienne de l'océan Indien étant donné que de fortes abondances de cette espèce sont déclarées dans tout l'océan Indien depuis 2003.

La flottille de canneurs a enregistré la plus faible prise de germon jamais obtenue avec des débarquements inférieurs à 3 000 t. Cette faible capture s'explique notamment par l'indisponibilité du germon dans les eaux littorales, par un taux de change défavorable et par l'augmentation du ciblage de l'albacore.

Activités de recherche

La collecte et le traitement du matériel biologique provenant de l'espadon sont désormais terminés et ont porté sur plus de 3000 échantillons biologiques (épines, gonades, estomacs) et sur plus de 1 500 échantillons tissulaires. Ces échantillons seront utilisés pour déterminer le cycle vital et la structure du stock de l'espadon dans les eaux sud-africaines.

L'organisme de gestion maritime et côtière (MCM) a collecté plus de 500 épines de germon afin de réaliser une étude sur l'âge et la croissance. Des difficultés techniques n'ont malheureusement pas permis d'obtenir des résultats pour les réunions du Groupe de travail sur les espèces.

Le MCM, en collaboration avec le WWF et BirdlifeSA, a poursuivi ses recherches sur les impacts de la pêche palangrière sur les requins, les tortues et les oiseaux marins. Ces organismes analysent également différentes mesures d'atténuation dans ce domaine.

Des observateurs ont été déployés sur 15% des sorties palangrières nationales et sur 80% des sorties réalisées par des bateaux affrétés à l'étranger afin d'obtenir les fréquences de taille, la composition des prises et les taux de rejet.

Angola

La pêche des thonidés pratiquée le long de la côte angolaise se constitue de thonidés mineurs et de grands thonidés. Les espèces cibles chez les thonidés mineurs sont la bonite à dos rayé (*Sarda sarda*), le maquereau espagnol (*Scomber japonicus*) et la thonine commune (*Euthynnus alleteratus*), tandis que les espèces exploitées chez les grands thonidés sont le thon obèse (*Thunnus obesus*), l'albacore (*Thunnus albacores*) et le germon (*Thunnus alalunga*). Les thonidés mineurs sont surtout capturés dans les eaux angolaises pendant les mois d'octobre et de janvier, tandis que les grands thonidés le sont pendant la période allant de juin à décembre.

Durant l'année 2005, la prise totale se situe entre 2.640 tonnes pour les thonidés mineurs et les grands thonidés avec une capture de 75 tonnes pour le thon obèse et de 111 tonnes pour l'albacore. Ces prises proviennent de la pêche artisanale, semi-industrielle et industrielle.

Les prises sont également effectuées par les senneurs, les chaluts pélagiques (dans le cas de pêcheries de petits pélagiques), les lignes à main, les petits filets maillants et les palangres.

Brésil

En 2005, la flottille palangrière thonière du Brésil se composait de 99 bateaux, ce qui représente une hausse d'environ 10% par rapport à 2004. Les canneurs opérant en 2005 étaient au nombre de 41, soit le même nombre qu'en 2004. Une nouvelle activité de pêche à la senne, basée sur la côte sud, a été lancée récemment au Brésil pour viser le listao. En 2005, la flottille de senneurs comprenait 19 bateaux.

En 2005, les prises brésiliennes de thonidés et d'espèces voisines, comprenant les istiophoridés, les requins et autres espèces, se sont élevées à près de 50 000 t, ce qui représente une augmentation d'environ 10% par rapport à 2004. La plupart des prises ont également été obtenues par les canneurs (environ 60%). Le listao était l'espèce la plus abondante et représentait 90% des prises des canneurs. Le total des prises de la pêcherie palangrière visant les thonidés était environ 80% supérieur à celui de 2004. L'albacore était l'espèce la plus abondante et représentait un quart des prises palangrières. L'espadon et le requin peau bleue étaient respectivement les deuxième et troisième espèces les plus pêchées, tandis que la coryphène commune arrivait en quatrième position. Ces prises de coryphène commune ainsi qu'une partie importante de l'augmentation de productivité de la palangre brésilienne proviennent de l'activité halieutique menée par une flottille à petite échelle basée essentiellement à Itaipava-ES, sur la côte sud-est du pays, qui a connu un développement spectaculaire entre 2004 et 2005. Bien que composée de bateaux d'une dimension relativement réduite, cette flottille est très mobile et opère pratiquement sur toute la côte brésilienne en ciblant plusieurs espèces différentes. Ceci dit, elle vise la coryphène commune pendant la plupart de l'année en utilisant une palangre de surface dans la Vitoria-Trindade Seamount Chain. En 2005, les prises totales de makaire blanc et de makaire bleu se sont élevées respectivement à 240 et 610 t, ce qui représente trois fois le chiffre de 2004 pour les deux espèces. Cette augmentation est due principalement aux opérations menées par une flottille étrangère de location, qui se compose de 19 bateaux battant pavillon panaméen et qui est basée à Recife. Cette flottille a opéré pendant toute l'année 2005 à la différence de 2004 où elle n'avait commencé ses activités qu'en mai-juin. Les opérations de cette flottille ont été suspendues en 2006. Il est important de signaler que la remise à l'eau des makaires blancs et des makaires bleus vivants au moment du hissage à bord est obligatoire au Brésil et que leur vente est interdite.

En plus des données de prise et d'effort régulièrement collectées auprès des pêcheries thonières brésiliennes, un total de 36 758 poissons ont été mesurés au débarquement en 2005. Des données supplémentaires sur les tailles obtenues en mer par des observateurs ont été ajoutées à cette base de données, ce qui a permis de mesurer au total plus de 50 000 poissons. Des données sur les prises de thonidés ont également été collectées auprès de différentes pêcheries récréatives basées au sud-est et au nord-est du Brésil, surtout à Rio de Janeiro, Vitória, Recife et Fernando de Noronha, où des clubs nautiques locaux organisent des compétitions sportives.

On a également utilisé des données du Programme national d'observateurs pour estimer l'impact de pêcheries de thonidés sur les populations d'oiseaux marins le long de la côte brésilienne. En 2005, on a enregistré 68 prises accessoires d'oiseaux marins durant des campagnes menées par la flottille thonière brésilienne basée dans des ports de la côte du nord-est. Les espèces les plus communes étaient l'albatros à sourcils noirs et l'albatros à nez jaunes, le puffin à menton blanc, le pétrel à lunettes et le puffin majeur. Les recherches sur les prises accidentelles d'oiseaux marins ont été poursuivies surtout dans le but de tester et de mettre en pratique des mesures d'atténuation visant à réduire les prises accidentelle d'oiseaux marins par la pêcherie palangrière. Ces travaux ont reçu le soutien du *Special Secretariat of Fisheries and Aquaculture* (SEAP), d'institutions de conservation des oiseaux marins tels que le *Projeto Albatroz* et de plusieurs universités.

Enfin, un important travail de recherche a été entrepris en 2005 sur les istiophoridés en coopération avec des chercheurs des États-Unis, portant notamment sur la collecte d'épines et de gonades aux fins des études sur l'âge, la croissance et la reproduction, ainsi que sur l'utilisation de l'habitat, par le biais de marques PSAT et la sélectivité des engins par l'utilisation des hameçons circulaires, des minuteurs d'hameçons et de TDR. Une partie de ces résultats a été présentée à la session d'évaluation du stock de makaires de 2006 de l'ICCAT, qui s'est déroulée en mai, ainsi que lors du rapport du SCRS de la semaine dernière.

Canada

En 2005, les débarquements nominaux de thon rouge de l'Atlantique du Canada se sont élevés à 600 t. Cette espèce a été prise à la ligne à main, à la canne et moulinet, à la madrague, au harpon électrique et à la palangre entre juillet et décembre. Toutes les zones traditionnelles de pêche au thon rouge ont produit des captures de thonidés en 2005. Les flottilles visant le thon rouge opèrent de façon indépendante les unes des autres et adoptent leur propre stratégie sur la façon et le moment de capturer ces ressources.

En 2005, les débarquements nominaux d'espadon se sont élevés à 1 558 t. Cette espèce a été prise à la palangre et au harpon entre avril et décembre. L'effort s'est réduit ces dernières années à cause d'une combinaison de facteurs comprenant la diminution des quotas, les meilleures opportunités pour pêcher d'autres espèces, une valeur commerciale relativement faible et l'introduction du système ITQ dans cette pêcherie.

Au Canada, les autres thonidés (germon, thon obèse et albacore) se trouvent à la limite nord de leur aire de répartition et ont représenté traditionnellement une faible proportion dans l'ensemble des prises canadiennes des espèces de grands pélagiques. En 2005, cependant, ces autres thonidés ont représenté un peu plus de 15% des espèces de grands pélagiques commerciaux qui ont été débarquées.

Le requin-taube est la seule espèce de requin qui a fait l'objet d'une pêcherie palangrière dirigée. Traditionnellement, le requin peau bleue et le requin taube bleu ont constitué une prise accidentelle des pêcheries palangrières canadiennes visant l'espadon et les poissons de fond, même si d'autres pêcheries débarquent également de petites quantités de ces espèces. On considère que les prises accessoires de ces deux espèces de requin sont supérieures aux chiffres déclarés à cause des rejets et des remises à l'eau de poissons vivants. Le total des débarquements déclarés en 2005 comprenait 202 t de requin-taube, 11 t de requin peau bleue et 91 t de requin taube bleu.

Le Canada soutient à fond les recherches menées sur le thon rouge, l'espadon et les espèces de requin. Les différentes études scientifiques en cours portent sur l'échantillonnage biologique et sur la détermination de l'âge pour le thon rouge ainsi que sur des projets de marquage de l'espadon et du requin-taube à l'aide de marques-archives par satellite.

Cap-Vert

Les principaux scombridés pêchés au Cap-Vert sont l'albacore (*Thunnus albacares*), le listao (*Katsuwonus pelamis*), le thon obèse (*Thunnus obesus*) et les thonidés mineurs (thonine commune – *Euthynnus alleteratus*, auxide – *Auxis sp.*, thazard-bâtard – *Acanthocybium solandri*).

Ces ressources sont exploitées par la flottille artisanale et par la flottille industrielle ou semi-industrielle. En 2004, les pêcheries industrielles et artisanales ont obtenu une capture de 8.482 tonnes, dont 40 % environ correspondent aux thonidés et espèces similaires.

Les istiophoridés et les xiphiidés sont pêchés dans les eaux du Cap-Vert surtout par des bateaux de l'UE et par la pêche sportive.

Dans ces deux pêcheries (artisanale et industrielle), les requins apparaissent comme une prise accessoire ou accompagnante. On suppose qu'ils sont sous-exploités.

Les captures obtenues par la pêcherie artisanale sont relativement stables, mais la capture annuelle industrielle révèle des fluctuations montrant une tendance à la baisse.

En 2005, la flottille de la pêche capverdienne se constituait de 735 petites barques avec moteur hors-bord, de 297 petites barques sans moteur, avec une moyenne de 3 pêcheurs par petites barques, et d'environ 70 embarcations plus grandes équipées d'un moteur propre.

Les ressources sont exploitées par la flottille artisanale, c'est-à-dire par de petites barques, et par la flottille industrielle ou semi-industrielle, soit par des embarcations plus grandes. Les engins les plus utilisés sont la ligne et la canne.

La flottille étrangère qui opère dans la ZEE du Cap-Vert est composée essentiellement de thoniers (canneurs et senneurs) et de palangriers de surface appartenant pour la plupart aux pays de l'UE. L'espèce la plus capturée est le requin, suivi des scombridés et de l'espadon.

Des échantillonnages de taille sont réalisés pour toutes les espèces de scombridés et similaires qui sont pêchées au Cap-Vert.

Un bulletin statistique est publié chaque année. Cette publication a cependant pris du retard ces dernières années pour différentes raisons.

Dans le but de créer un Corps National d'Observateurs à Bord, la DGP a l'intention d'organiser prochainement un cours destiné aux observateurs à bord.

Le Cap-Vert a toujours fourni des informations concernant l'actualisation des statistiques et les évaluations des stocks dans le cadre de l'ICCAT.

Soucieux de respecter les recommandations de l'ICCAT, le Gouvernement du Cap-Vert, à travers le Plan de gestion des pêches, a pris les mesures suivantes :

- Pour la pêche nationale des thonidés, « maintenir l'interdiction de capturer des exemplaires d'albacore et de thon obèse de moins de 3,2 kg » et « réserver une zone exclusive aux activités des pêcheries dans un espace de 3 milles marins ».
- Pour la pêche étrangère, « maintenir l'interdiction de capturer des exemplaires d'albacore et de thon obèse de moins de 3,2 kg » et « interdire à la flottille étrangère toute activité de pêche à l'intérieur de 12 milles marins ».
- Pour les requins, « est interdite dans toute la ZEE du Cap-Vert la pratique de pêche de requins à peigne pour l'aileton (Résolution 3/2005 du 21 février) ».

Chine

La palangre est le seul engin de pêche de la flottille chinoise ciblant les thonidés dans l'océan Atlantique. Le nombre total de palangriers thoniers opérant dans l'océan Atlantique s'élevait à 26 en 2005. La prise totale de thonidés et d'espèces apparentées (en poids vif, requins compris) s'élevait à 8 969 t, chiffre supérieur à la prise de 2004 (8 622 t). Le thon obèse et le thon rouge sont les espèces cibles, leurs prises ayant atteint respectivement 6 200,2 t et 23,7 t en 2005. Le thon obèse est l'espèce la plus importante et représente 69,1 % de la prise totale, qui est cependant inférieure de 355,1 t (5,4%) à celle de 2004. L'albacore, l'espadon et le germon constituent des prises accessoires. La prise d'albacore a diminué, passant de 1 305,2 t en 2004 à 1 185,5 t en 2005. La prise d'espadon s'élève à 199,2 t, soit une baisse de 40,3% par rapport à l'année précédente. La prise de germon s'élève à 206,5 t, soit une augmentation de 43,1% par rapport à l'année précédente. En 2005, certains palangriers congélateurs ont pêché durant une certaine période dans les ZEE de certains pays côtiers comme le Libéria (6 bateaux, juillet-août) et la Côte d'Ivoire (2 bateaux, septembre-octobre) grâce à la détention des licences de pêche correspondantes.

Les données compilées, y compris les données de Tâche I et de Tâche II, ainsi que le nombre de navires de pêche, ont été régulièrement soumises au Secrétariat de l'ICCAT par l'Université des Pêches de Shanghai (*Shanghai Fisheries University – SFU*). La Chine a commencé à mener un programme d'observateurs des thonidés dans les eaux relevant de l'ICCAT en 2001. En 2006 (de janvier à avril), un observateur a été embarqué à bord de la flottille palangrière chinoise ciblant les thonidés dans l'Atlantique. La zone couverte par cet observateur était 04°48'N -11°53'N, 27°00'W - 37°43'W et la CPUE nominale moyenne de thon obèse (albacore) était de 12,10 (2,80) indiv./1 000 hameçons lors de la durée de la recherche.

En ce qui concerne la mise en œuvre des mesures de conservation et de gestion pertinentes de l'ICCAT, les autorités de l'Administration des Pêches de la Chine ont demandé à toutes les entreprises de pêche opérant dans l'océan Atlantique de déclarer leurs prises, chaque mois, au Département des pêcheries en eaux lointaines de l'Association des pêches de la Chine et au Groupe de travail sur les thonidés de l'Université des Pêches de Shanghai aux fins de l'application des limites de capture. Le Gouvernement chinois a établi un système de gestion des navires de pêche incluant la délivrance de licences à tous les navires de pêche chinois pêchant en haute mer dans les océans du monde et mettra en place un programme de VMS à partir du 1^{er} octobre 2006.

Communauté européenne (CE)

Les pêcheries thonières des pays de la Communauté européenne se caractérisent par leur longue histoire, leur importance et leur diversité. Ces pêcheries qui ont souvent été actives depuis des siècles, voire des millénaires, sont actuellement actives dans tout l'Atlantique et la Méditerranée, où elles exploitent à des degrés divers toutes les espèces du ressort de l'ICCAT. Elles utilisent à cet effet une gamme variée d'engins de pêche incluant des senneurs, des canneurs à l'appât vivant, des ligneurs, des chaluts pélagiques, des madragues, des pêches sportives et récréationnelles, etc.

Les prises totales annuelles des pays de la CE sont données au tableau ci après :

<i>Année</i>	<i>YFT</i>	<i>SKJ</i>	<i>BET</i>	<i>ALB</i>	<i>SWO</i>	<i>BFT</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
1990	114468	68920	21611	34945	21801	15031	17845	276775
1991	90094	122830	26004	24914	21396	13318	12664	298556
1992	85375	83806	27340	31967	22955	18654	10973	270098
1993	77584	103443	35117	33464	25091	21430	10556	296129
1994	76213	90845	37458	29934	27761	27074	10429	289287
1995	680.80	81778	35874	35670	29563	27900	11954	278865
1996	69022	69942	30374	27518	25194	30259	12825	252309
1997	54726	59936	23930	27311	23393	28841	10587	218138
1998	62389	58934	19073	23892	20721	18707	8387	203716
1999	51401	66675	22581	33857	20111	16651	10616	211276
2000	54834	56715	18697	32094	23446	19009	12435	204796
2001	63323	49715	16696	24285	20866	18180	12398	193065
2002	64229	45065	17407	23189	18035	18490	14597	186415
2003	57316	69185	16564	26226	20821	16952	8532	207065
2004	45368	69283	14381	23542	22032	14989	9751	189595
2005	34639	47090	14502	34567	20743	17315	8193	177049

Le total des prises de la CE en 2005 est estimé actuellement à 177.000 t, et il est le plus bas pour les pays actuels de la CE depuis l'année 1976. Cette diminution des prises tient essentiellement à la baisse continue de l'effort de pêche des senneurs tropicaux et de leurs captures. La CE assure un suivi statistique continu des activités de la majorité de ses flottilles thonières, et en respectant les exigences des Tâches I et II de l'ICCAT (prises, efforts de pêche, tailles des captures). Ce suivi statistique reste malheureusement insuffisant pour certaines flottilles et ces statistiques devraient donc être améliorées dans les meilleurs délais. Les instituts nationaux de recherche halieutique des pays de la CE ont réalisé, comme durant les années précédentes, une gamme très variée de recherches, et ceci portant sur toutes les espèces de thons et de poissons porte épée qui sont du ressort de l'ICCAT. Ces travaux portaient par exemple sur des études biologiques, des campagnes d'observateurs, des campagnes de marquages réalisées avec des marques classiques, soniques et électroniques, des études sur l'environnement et les thons, et des analyses de dynamique des populations visant à une bonne évaluation de l'état des ressources. Des recherches technologiques visant à réduire les prises accessoires des palangriers ont aussi été menées en 2005. Tous les résultats de ces travaux ont été présentés au SCRS ou aux divers groupes de travail spécialisés de l'ICCAT, groupes au sein desquels les chercheurs des pays de l'UE ont activement participé en 2006.

Corée

En 2005, le thon obèse et l'albacore ont constitué la majeure partie des prises obtenues par les palangriers coréens dans l'océan Atlantique. Pour capturer ces deux espèces, les palangriers coréens ont opéré au nord-ouest et au sud-ouest (10°~60° W et 5°N~10°S). Les prises totales obtenues en 2005 comprennent 1.146 t de thon rouge qui ont été capturées par des senneurs turcs affrétés en Méditerranée et qui ont été déclarées par des observateurs coréens embarqués à bord.

En 2005, deux observateurs ont été embarqués à bord de senneurs turcs affrétés pour surveiller la pêche au thon rouge en Méditerranée. En 2006, deux observateurs ont été détachés pour les pêcheries de thon rouge. Un de ceux-ci s'est embarqué à bord de palangriers coréens visant le thon rouge dans la ZEE de l'Algérie et l'autre s'est embarqué à bord de senneurs turcs affrétés pour surveiller la pêche au thon rouge menée en Méditerranée.

Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire, bien que ne disposant plus de flottilles thonières industrielles depuis 1985, a en charge le suivi des flottilles fréquentant le port de pêche d'Abidjan. Ainsi, en 2005, a-t-on enregistré :

- 26 thoniers (15 espagnols et assimilés, 9 français, 2 ghanéens, 2 guinéens) ;
- 102.459 tonnes de thons traités (débarquements, transbordements, conserveries) ;

- 21.500 tonnes de faux thons ou faux poissons (thonidés refusés par les conserveries parce qu'ils sont abîmés ou de petite taille), thons mineurs (thonines, auxides) et toute autre espèce débarquée par les senneurs).

La pêche artisanale hauturière au filet maillant est pratiquée par les Ivoiriens et les Ghanéens. Dans l'ensemble, ils ont effectué un peu plus de 17.000 sorties et ont débarqué aussi bien des grands thonidés (albacore, listao), des thonidés mineurs (thonines et auxides), des billfish (marlins, voiliers et espadons) et requins. Les quantités se répartissent comme il est détaillé ci-dessous :

- 1.434 tonnes de grands pélagiques dont :
 - 175 t d'albacore (*Thunnus albacares*)
 - 1.259 t de listao (*Katsuwonus pelamis*)
- 274 tonnes de thons mineurs dont :
 - 270 t de thonine (*Euthynnus alletteratus*)
 - 4 t d'auxide (*Auxis thazard*)
- 232 t de billfish, dont :
 - 107 tonnes de marlins bleus (*Makaira nigricans*)
 - 1 tonne de marlin blanc (*Tetrapturus albidus*)
 - 93 tonnes de voiliers (*Istiophorus albicans*)
 - 31 tonnes d'espadons (*Xiphias gladius*)
- 73 tonnes de requins, dont :
 - 14 tonnes de requin mako (*Isurus oxyrinchus*)
 - 32 tonnes de requin marteau (*Sphyrna zygaena* et *S. lewini*)
 - 27 tonnes de requins soyeux (*Carcharhinus falciformis*)

Croatie

En 2005, la prise totale de thonidés et d'espèces voisines de la Croatie s'est élevée à 1 017 t. La totalité de la prise est constituée de thon rouge. Elle a été prise à la senne et a été transférée dans des cages flottantes aux fins d'engraissement. En outre, 1 930 t de gros thons rouges ont été importées en Croatie, en 2005, en provenance de la France et de la Libye, également aux fins d'engraissement. Le nombre de navires titulaires de licence pêchant activement des thonidés et des espèces voisines en 2005 s'élevait à 32, dont 16 sont enregistrés comme grands navires titulaires de licence (> 24 m).

L'étude sur l'élevage du thon rouge à partir du marquage de spécimens vivant en captivité, qui est réalisée dans le cadre du BYP, a suivi son cours en 2005 et tous les spécimens marqués ont été capturés au début de 2006.

Un programme pilote d'échantillonnage a été établi conformément à la [Rec. 05/04]. On a réalisé la collecte des données de Tâche II concernant les thons rouges capturés par des bateaux de pêche croates (aux fins d'engraissement), et finalement exécutés dans les fermes.

Toutes les mesures de conservation et de gestion concernant les pêcheries et l'élevage du thon rouge sont incorporées dans la législation nationale.

États-Unis

Informations annuelles sur les pêcheries

En 2005, les États-Unis ont déclaré un total (provisoire) de captures de thonidés et d'espèces voisines (espadon inclus, mais autres istiophoridés exclus) de 19 295 t, soit une diminution d'environ 24% par rapport au chiffre de 2004 (25 336 t). Les captures estimées d'espadon (y compris les rejets morts) ont diminué de 171 t pour passer à 2 423 t. Les débarquements provisoires de la pêche américaine d'albacore opérant dans le Golfe du Mexique ont diminué en 2005, tombant à 1 403 t par rapport aux 2 087 t de 2004. Les débarquements d'albacore estimés dans le Golfe du Mexique en 2005 constituaient environ 24% du total estimé des débarquements américains de cette espèce en 2005. Les bateaux américains pêchant dans l'Atlantique nord-ouest ont débarqué en 2005 un total estimé de 848 t de thon rouge, soit une baisse de 123 t par rapport à 2004. Les débarquements provisoires de listao ont diminué de 74 t en 2005 pour passer à 28,8 t et les débarquements estimés de thon obèse se sont accrus

de 67 t par rapport à 2004 pour atteindre un total estimé de 483 t en 2005. Les débarquements estimés de germon ont diminué de 159 t par rapport à 2004, s'établissant à 487 t.

Recherche et statistiques

Les débarquements et les tailles des espadons, thons rouges, albacores, istiophoridés et autres grands pélagiques continuent d'être contrôlés par le biais de l'échantillonnage continu effectué au port et durant les tournois, des livres de bord et des procédures de déclaration des mareyeurs, ainsi que des campagnes d'échantillonnage scientifique réalisées par des observateurs à bord des flottilles américaines. Les principales activités de recherche se sont centrées sur plusieurs points en 2004 et 2005. Ainsi, on a poursuivi les recherches sur la mise au point de méthodologies destinées à déterminer la distinction géographique des grands pélagiques de l'Atlantique ainsi que sur les analyses de micro-éléments d'otolithes et sur les prospections larvaires du thon rouge et d'autres grands pélagiques dans le Golfe du Mexique. On a entrepris des recherches visant à élaborer des techniques robustes d'estimation aux fins de l'analyse des populations et des méthodes solides de gestion. Des employés du *Cooperative Tagging Center* (CTC) du *Southeast Fisheries Science Center* et du programme de marquage de la Fondation Istiophoridés (TBF) ont marqué et remis à l'eau 3 333 istiophoridés (espadons compris) et 329 thonidés en 2005. Ce chiffre représente une diminution de 12,3% pour les istiophoridés et de 81,5% pour les thons par rapport aux niveaux de 2004. Plusieurs études portant sur le marquage électronique du thon rouge et des istiophoridés dans l'océan Atlantique et ses eaux adjacentes ont été poursuivies en 2005. Des programmes de recherche, menés en coopération avec des scientifiques d'autres pays, ont porté sur la mise au point de méthodologies d'évaluation, sur la recherche biologique et sur l'élaboration d'indices d'abondance pour les espèces relevant de l'ICCAT.

Ghana

En 2005, les canneurs et les senneurs pêchant au large de la ZEE du Ghana exploitaient des espèces thonières. On comptait 37 navires immatriculés qui pêchaient des ressources thonières à l'intérieur de la ZEE des eaux ghanéennes, à savoir 25 canneurs, 8 senneurs et 4 palangriers.

En 2005, les prises s'élevaient à environ 82.000 t, les senneurs représentant plus de 52% de la prise totale. Les débarquements de listao constituaient 66%, ceux d'albacore 24%, de thon obèse 3% et d'autres thonidés mineurs 7%. Les senneurs collaborent avec les canneurs dans le cadre de la pêche, et ils partagent souvent les captures.

Un nouveau programme a été lancé, dont l'objectif est d'améliorer les statistiques thonières avec l'introduction du logiciel AVDTH aux fins de l'analyse des données de prise, d'effort et d'échantillonnage. Celui-ci reçoit le financement du JDIP/Fonds pour les Données de l'ICCAT. Il est envisagé qu'un système de déclaration des prises homogène pour la pêcherie opérant à l'Est et l'Ouest du Golfe de l'Atlantique serait alors comparable et constructif pour les programmes d'évaluation de stocks à l'avenir.

L'échantillonnage des istiophoridés réalisé sur la plage s'est poursuivi au large du littoral occidental du Ghana.

Guinée (République de)

En Guinée, la pêche thonière est exclusivement industrielle et étrangère. Elle est dominée par les flottilles de l'Union européenne notamment espagnoles et françaises qui débarquent leurs captures à Dakar, à Abidjan ou à Las Palmas.

En 2005, une trentaine de licences de pêche thonière a été octroyée mais seuls six thoniers battant pavillon espagnol ont opéré dans les eaux guinéennes. Les captures déclarées de ces senneurs espagnols s'élèvent à 108 tonnes composées essentiellement d'albacore (*Thunnus albacares*).

Aucun programme national de recherche scientifique ou système de collecte de données sur les thonidés n'est mis en œuvre. Il existe cependant un système de collecte de données sur la pêcherie artisanale des requins et des dispositions sont en préparation afin d'améliorer la collecte de données sur les thoniers opérant dans les eaux guinéennes.

Guinée équatoriale

La Guinée équatoriale possède une zone économique exclusive (ZEE) de 314 000 km². Elle négocie actuellement l'évaluation de ses ressources halieutiques avec la FAO et dans le cadre de différentes coopérations multilatérales et bilatérales. Elle pratique actuellement trois types de pêche, mais ne dispose pas de bateaux

propres destinés à l'exploitation halieutique.

Les activités halieutiques, menées à l'échelle industrielle et semi-industrielle, requièrent au préalable la concession de licences. Les pêcheries artisanales, sportives et de recherche sont menées sur autorisation. Aucune licence n'a été concédée à cette date pour la pêche thonière.

La Guinée équatoriale n'a pas encore entrepris d'activité de recherche. Ceci dit, elle négocie actuellement la possibilité d'évaluer ses ressources halieutiques avec des institutions comme la FAO et dans le cadre de coopérations multilatérales et bilatérales. Elle ne dispose à cette date d'aucun système statistique conforme aux exigences de l'ICCAT. Il existe à ce sujet une recommandation de la Commission qui invite le Secrétariat à soutenir le gouvernement de la Guinée équatoriale dans l'établissement d'un système statistique.

En l'absence d'un système de contrôle et de surveillance de la ZEE, les bateaux d'autres pays peuvent exploiter illégalement les ressources dans notre ZEE.

Japon

La palangre est le seul engin déployé actuellement par le Japon pour cibler les thonidés dans l'océan Atlantique. Le nombre de palangriers japonais qui ont opéré dans l'Atlantique en 2004 a été estimé à 222 unités. Ceux-ci ont réalisé 31 600 jours de pêche, ce qui représente 90% de la valeur moyenne des dix dernières années. La prise de thonidés et d'espèces voisines (requins non compris) obtenue en 2004 par la pêcherie japonaise dans l'océan Atlantique et en Méditerranée est estimée à 29 819 t. Si le total de l'effort de pêche réalisé en 2004 correspondait à 90% de l'effort moyen réalisé durant les dix dernières années, la prise totale obtenue en 2004, sans tenir compte des rejets et des requins, atteignait à peine 81% de la prise moyenne pour cette même période. L'espèce la plus importante reste le thon obèse qui représentait près de 60% du total de la prise de thonidés et d'espèces voisines en 2004. Par ordre d'importance, les espèces suivantes sont l'albacore (20%) et le thon rouge (10,5%). Les autres espèces capturées sont essentiellement le germon, le makaire bleu et l'espadon. La diminution de la prise enregistrée ces dernières années est due principalement à la réduction de la prise de thon obèse. En 2004, la prise de cette espèce représentait 72% de la prise moyenne.

Maroc

Au Maroc, la pêcherie thonière continue de revêtir une grande importance au sein du secteur halieutique, notamment sur le plan socio-économique, de par l'important volume des investissements réalisés, les nombreux emplois, directs et indirects, créés et la diversité des moyens de production mis en œuvre allant de la pêche artisanale aux petits métiers jusqu'aux activités industrielles.

Les eaux marocaines, caractérisées par leur appartenance à un écosystème marin très dynamique, constituent une zone de passage privilégiée pour de nombreuses espèces de grands pélagiques, notamment l'espadon-SWO, le thon rouge-BFT, les thonidés mineurs (listao-SKJ, bonite-BON, melva-FRI, palomette-BOP), le thon obèse-BET et l'albacore-YFT. Les principales techniques de pêche de ces ressources sont les madraques, les lignes à main, les sennes tournantes et les filets maillants dérivants. Les saisons et les durées de pêche diffèrent selon l'espèce cible.

Le système de collecte de données mis en place il y a quelques années est de plus en plus performant. Il couvre tous les ports de débarquement, aussi bien dans l'Atlantique qu'en Méditerranée, et toutes les espèces de thonidés et de thonidés mineurs et de requins. Toutes les données relatives aux débarquements sont régulièrement communiquées pour les besoins de la Tâche I. Ce système est renforcé par la collecte de données commerciales des exportations. La production globale de 2005 a enregistré une chute de 9,48% par rapport à celle de 2004.

En terme de mise en place des mesures de gestion et de conservation adoptées par l'ICCAT, le rapport fait état des actions prises à l'échelle nationale en matière de limites de taille minimale, de limitation de l'effort de pêche, de contrôle des activités de pêche, à la fois en mer et sur terre.

Pour contribuer à la lutte contre la pêche illégale, non réglementée et non déclarée (IUU), le Maroc a pris des mesures dans le cadre du Plan d'action national pour prévenir et contrecarrer ces pratiques dans la zone de Convention de l'ICCAT. Le système de repérage et de suivi par satellite des navires de pêche (DRS/GPS) constitue l'une des mesures.

Sur le plan de la recherche halieutique, l'INRH (Institut National de Recherche Halieutique), par le biais de ses deux Centres Régionaux à Tanger et Nador, a poursuivi en 2005 ses programmes de recherche sur les thonidés et les espèces apparentées. Ces programmes portent principalement sur deux aspects.

Le premier aspect de ces programmes de recherche et de suivi est l'étude de la biologie des pêcheries de l'espadon et du thon rouge. Il s'agit notamment de l'analyse des structures démographiques des débarquements, de l'estimation des paramètres biologiques, tels que la relation taille-poids, et ce à travers un programme d'échantillonnage biologique établi et exécuté de façon routinière au niveau des principaux ports de débarquement de ces espèces, à la fois dans l'Atlantique Nord, dans le Déroit de Gibraltar et en Méditerranée. Les structures démographiques de débarquement de ces deux espèces sont régulièrement communiquées pour les besoins de la Tâche II ; elles font également l'objet de documents scientifiques soumis aux sessions d'évaluation du SCRS.

Le deuxième aspect de ces programmes a pour objectif de collecter et d'analyser les informations sur les activités des flottilles de pêche et des madragues ciblant les thonidés, et d'estimer et d'analyser les indicateurs d'exploitation de ces pêcheries, notamment en termes de capture, d'effort de pêche et d'indice d'abondance (CPUE). Cette action est réalisée à travers des enquêtes auprès de professionnels et des administrations intervenant dans la gestion de ces pêcheries. Le document SCRS/2005/111 fait ressortir quelques résultats de ces programmes de recherche.

Une étude biostatistique a été lancée, sur la base de mensurations morphométriques d'individus de thon rouge capturés par les madragues ainsi que de leurs déchets après capture. Elle vise à reconstituer les structures démographiques de la fraction de cette espèce qui est exploitée par cette technique, et remédier par là à leur indisponibilité.

Mexique

La pêche thonière menée par le Mexique dans l'Atlantique se déroule dans sa Zone Économique Exclusive, qui couvre la région sud du Golfe du Mexique. L'effort de pêche vise la capture du thon à nageoires jaunes ou albacore (*Thunnus albacares*). En 2005, le Mexique a enregistré 30 embarcations actives qui ont déclaré une prise de 1 050 t d'albacore, ce qui représente 72% de la capture déclarée en 2005.

Le Mexique a entrepris un intense travail de recherche sur cette pêcherie. À cet effet, il a lancé un programme d'observateurs scientifiques à bord de bateaux, qui continue avec une couverture de 100% des sorties de la pêche commerciale. L'objectif du programme national est de collecter des informations sur les statistiques de capture (ciblée et accidentelle), les tailles, l'effort de pêche, les caractéristiques des manœuvres, etc. En 2005, le Mexique a participé de façon régulière aux réunions scientifiques portant sur la pêche thonière palangrière qui est pratiquée dans le Golfe du Mexique. On a réalisé en mars les travaux préparatoires concernant la standardisation de l'effort de pêche appliqué à la pêche thonière palangrière qui est menée dans le Golfe du Mexique par les flottilles mexicaines et américaines. On a organisé la réunion MexUs-Golfo où l'on a abordé différentes questions associées à la pêche de l'albacore et à sa capture accidentelle. Les principales études menées en 2005 dans le cadre des lignes prioritaires de recherche de l'Institut National de la Pêche (INP) sont les suivantes :

1. Amélioration de la base de données de la pêche thonière palangrière du Golfe de Mexique, par strate spatio-temporelle.
2. Recherche orientée sur la gestion de la pêche à travers :
 - 2.1. Analyse spatiale de l'effort de pêche de la flottille thonière.
 - 2.2. Analyse de la structure des tailles de l'albacore.
 - 2.3. Analyse spatio-temporelle de la capture accidentelle.
 - 2.4. Formation pour la libération de tortues capturées de façon accidentelle.
3. Participation à des cours de formation d'observateurs scientifiques à bord de palangriers.

Royaume-Uni (Bermudes - Territoire d'outre-mer)

La prise totale de thonidés et d'espèces voisines obtenue en 2005 s'est élevée à 162 t, ce qui représente une diminution des débarquements de 24 t par rapport à l'année précédente. Cette diminution est due principalement au déclin des deux principales espèces, le thazard-bâtard et l'albacore.

Les Bermudes ont maintenu leur participation dans le Programme de recherche intensive sur les istiophoridés de l'ICCAT. Une étude de la survie post-marquage et des schémas de déplacement du makaire bleu capturé par des bateaux de pêche récréative dans l'Atlantique occidental, en utilisant des marques satellites pop-up, est actuellement en cours. L'échantillonnage de tournois pratiqué sur le makaire bleu a continué d'apporter des données importantes sur le caractère saisonnier de la reproduction et montre un frai maximal en juillet. Le marquage conventionnel du makaire bleu, du makaire blanc, de l'albacore et du thon à nageoires noires, réalisé principalement par des bateaux de pêche pris en location, a continué l'année dernière.

Russie

Pêcherie. Aucune pêche thonière spécialisée à la senne n'a été pratiquée en 2005 et durant la première moitié de 2006 pour cause de travaux de réparation et de modernisation des senneurs.

Dans l'Atlantique centre-est, les bateaux de la pêcherie au chalut ont capturé de façon accidentelle 202 t de thonidés (139 t de bonitou, 63 t d'auxide), et la prise de bonite à dos rayé a atteint 79 t en 2005.

Dans l'océan Atlantique équatorial, on a mené deux campagnes expérimentales en 2005 sur le palangrier *Askele*. D'après les données des observateurs, les prises des thonidés se sont élevées à 4,1 t, celles des requins à 18,4 t et celles des autres espèces à 3 t. La prise par unité d'effort a atteint 38 kg/100 hameçons pour toutes les espèces.

Recherche et statistiques. En 2005 et durant la première moitié de 2006, les observateurs ont collecté des données sur la présence des thonidés et des espèces voisines dans les prises des chalutiers obtenues dans les ZEE de la Mauritanie et du Maroc ainsi que par le palangrier *Askele*. On a déterminé les espèces et la composition des tailles des thonidés ainsi que leur proportion dans les prises totales des espèces.

Des recherches sur la thonine ont été menées dans l'océan Atlantique oriental en utilisant le matériel collecté pendant la période 1959-1998. On a réalisé des échantillonnages au large de la côte occidentale de l'Afrique, de 30° N à 20° S. On a traité les données provisoires relatives à 16.000 mensurations de poissons et 7.000 t d'échantillons biologiques.

Les différences morphologiques que présente la thonine du centre-est et du sud-est de l'océan Atlantique ont été mises à jour. La période de frai de la thonine issue de ces zones est étendue et se caractérise par un schéma saisonnier prononcé. Le frai se produit durant différentes périodes et est associé à la saison chaude. Si l'on tient compte de ces différences, il est raisonnable de postuler que les thonines du centre-est et du sud-est de l'Atlantique appartiennent à des populations différentes.

Les récentes études de l'AtlantNIRO sur la structure fonctionnelle des aires de distribution des requins pélagiques océaniques et semi-océaniques ont été poursuivies cette année.

Mise en œuvre des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT. Pour améliorer la qualité des statistiques, les observateurs à bord des chalutiers opérant dans la zone de la Convention collectent chaque année des données sur les prises accessoires de thonidés et d'espèces voisines. Les résolutions et recommandations 2005-2006 de l'ICCAT ont été adressées aux entreprises de pêche.

Trinidad et Tobago

Un volume estimé à 5.597 t de thonidés, d'espèces apparentées et de requins a été déclaré au titre de 2005. La prise est estimée à partir des débarquements des navires commerciaux et de trois des cinq principaux tournois de pêche qui ont été organisés. Le thazard serra (*Scomberomorus brasiliensis*) représentait presque les 50% de la prise et des prises considérables de thazard barré (*Scomberomorus cavalla*) et d'espèces mixtes de requins et de thonidés ont été réalisées. L'effort de pêche provient essentiellement d'un peu plus de 1.400 navires artisanaux. On compte également 14 palangriers semi-industriels et environ 36 navires pluri-engins semi-industriels. On ne dispose pas à l'heure actuelle du nombre de navires récréationnels. Des tentatives ont été déployées afin d'améliorer la qualité des données de prise et d'effort, y compris une reconstruction préliminaire des captures

pour la période 1908-2002 et une ré-estimation des statistiques récentes des pêcheries artisanales pour la période 1995-2005. Cette information sera présentée à l'ICCAT une fois que les données auront été vérifiées. En outre, Trinidad et Tobago présentera des informations à l'ICCAT afin de faciliter l'application d'une ventilation plus appropriée de ses prises d'istiophoridés déclarées aux fins de l'actualisation des Tableaux d'application et des données de la Tâche I. En 2006, Trinidad et Tobago a participé à la 2^{ème} réunion scientifique annuelle du Mécanisme des Pêcheries régionales caribéennes (CRFM) et à la 2^{ème} réunion du Groupe de travail *ad hoc* sur les Méthodes du CRFM.

Tunisie

La pêche des grands pélagiques dans les mers tunisiennes continue d'être suivie dans le cadre du projet de recherche contractuel entre l'Institut National de Sciences et Technologies de la Mer et le Ministère de la Recherche Scientifique de la Technologie et du Développement des Compétences.

En Tunisie, le thon rouge est principalement exploité par les senneurs, particulièrement dans la zone limitrophe de la frontière libyenne. Cette zone de pêche est actuellement sous le contrôle des autorités libyennes et ce depuis que le Gouvernement libyen a décrété que les parages de Hakl EL Bouri constituent une zone de pêche protégée (72 milles de la côte libyenne). La pêche de l'espadon est généralisée le long des côtes tunisiennes. Les thons mineurs, devenus une cible secondaire des senneurs, sont également exploités le long de la côte tunisienne.

Une forme d'aquaculture du thon rouge en semi élevage strictement dépendante de la pêche est bien installée depuis 2003. Cette activité est fortement tributaire de la disponibilité de la ressource naturelle en thon rouge (prises des senneurs) et du niveau de demande en denrée par le(s) pays consommateur(s).

Au cours de l'année 2005, près de 53 thoniers mesurant entre 15 et 38 mètres de longueur hors-tout se sont livrés à la pêche aux thons le long des côtes tunisiennes. De plus, 90 palangriers de taille variable continuent d'opérer dans les eaux tunisiennes pour cibler l'espadon.

Les captures de thons et d'espèces voisines (espadon) s'élèvent à 6.535 t. En termes de proportion, les thons rouges constituent cette année la majeure partie des prises avec 49,7% des prises totales, soit 3.249 t, alors que les prises de thons mineurs estimées à 2.221 t, ne représentent que 33,8%. Les prises de l'espadon ont atteint ou presque le niveau de 2002, passant de 738 t en 2004 à 1.074 t, ce qui représente 16,1% des débarquements nationaux.

Les débarquements des senneurs en thon rouge ont constitué 99,9% des prises nationales.

En 2005, quatre fermes d'engraissement de thons rouges étaient actives et ciblaient une capacité totale de 2400t. Les quantités tabulées à partir des senneurs tunisiens ont atteint à peine 1.452 t, situation qui a obligé les différentes sociétés à importer du thon rouge d'autres pays. C'est ainsi que 938 t de thons rouges vifs ont été rapatriés dans les cages tunisiennes. D'après le rapport des services concernés par cette activité, la production serait de près de 2.390 t.

En ce qui concerne l'activité de recherche, la Tunisie continue, à travers l'Institut National des Sciences et Technologie de la Mer (INSTM), à mener des travaux de recherche sur les grands pélagiques. L'acquisition des connaissances vise tout particulièrement les paramètres biologiques clés (croissance, reproduction, état du stock, etc.), le suivi des activités d'engraissement du thon rouge et la délimitation des aires de ponte de ces espèces.

Turquie

La prise totale de thon rouge a atteint 990 t en 2005, ce qui représente une baisse par rapport au chiffre de l'année précédente (1 075 t en 2004). La quasi-totalité de la capture a été réalisée par les senneurs. Le nombre de navires titulaires d'une licence pour pêcher le thon rouge s'élevait à 62 unités. Il existe 6 élevages de thons rouges en Turquie. Presque toute la capture des senneurs a été transférée dans des cages flottantes à des fins d'engraissement. Les captures de germon, de bonitou et de thonine n'avaient plus été déclarées depuis longtemps. Les prises de ces espèces ont été déclarées de façon spécifique à partir de 2004 et s'élèvent respectivement à 27 t, 284 t et 568 t pour cette année.

Des échantillons biologiques (gonades, foie, épines dorsales et otolithes) ont été obtenus en 2005 auprès des pêcheries afin de mener des analyses sur la reproduction, l'âge et la croissance du thon rouge. Les échantillons d'otolithes de thon rouge recueillis par des scientifiques turcs en 2001-2005 dans les eaux de la Turquie font

l'objet d'une étude conjointe entre des scientifiques turcs, grecs et américains. En 2006, l'Université d'Istanbul et l'Université de Bari (Italie) ont collaboré pour marquer des thons rouges. Dans le cadre de cette recherche de marquage, qui est soutenue par l'Association des éleveurs et des exportateurs de thons rouges (OYID), on a marqué dans un premier temps 15 poissons provenant de la pêche menée dans le bassin Levantin. Dans un second temps, on marquera des poissons capturés dans des fermes.

Uruguay

En 2005, comme l'année précédente, la flottille thonière uruguayenne a opéré avec 12 bateaux qui ont ciblé principalement l'espadon. La majeure partie de l'effort de ces palangriers a été déployée comme d'habitude dans les eaux territoriales uruguayennes et dans les eaux internationales adjacentes. En 2005, la flottille a débarqué un total de 2 438 t dont 36% correspondaient à l'espadon, 32% aux requins et 30% aux thonidés (principalement l'albacore).

Le département des ressources pélagiques de la *Dirección Nacional de Recursos Acuáticos* a continué l'application du Programme national d'observateurs à bord, dans le cadre duquel ont été réalisées 15 campagnes en 2005. On a entamé cette année le Projet de correction de la série historique des données de capture et d'effort avec l'aide du Japon et du JDIP. Le Plan d'Action pour les requins a également été lancé et devrait se terminer durant le premier semestre 2007, tandis que le Plan d'Action National pour la conservation des oiseaux de mer s'achèvera en octobre de cette année. On a commencé la première étape du projet concernant la biologie et la pêche du listao et on a développé un projet sur les tortues marines qui implique l'utilisation de marques satellites.

Venezuela

Le Venezuela possède des pêcheries industrielles utilisant la canne, la senne et la palangre, qui s'ajoutent à d'autres pêcheries artisanales ciblant les poissons porte-épée, qui sont situées dans la région orientale et centrale du pays et qui utilisent la palangre artisanale et de surface ainsi que les filets maillants.

Les statistiques de capture, d'effort et de taille de toutes les pêcheries ont été collectées avec succès en 2005. Elles ont atteint, en moyenne, une couverture à 80% lors des sorties contrôlées par les livres de bords, des contrôles des déchargements menés dans les ports de débarquements et des échantillonnages plurispécifiques de thonidés et d'espèces voisines.

Plusieurs programmes de recherche ont été développés en 2005. Il s'agit notamment du contrôle et du suivi de la pêcherie thonière dans l'Atlantique oriental, du programme de recherche intensive sur les makaires qui inclut un programme d'observateurs à bord d'embarcations palangrières et de l'évaluation des pêcheries artisanales qui capturent des thonidés mineurs.

Le Plan National d'Action sur les requins a été élaboré et on a commencé à organiser les informations de la pêcherie artisanale qui capture les petits pélagiques et à actualiser les registres des embarcations industrielles et artisanales.

Observateurs de Parties, Entités ou Entités de pêche non-contractantes coopérantes

Taipei chinois

L'effort de pêche du Taipei chinois a connu une diminution sensible en 2005, ce qui a provoqué une réduction substantielle des prises des trois principales espèces (ALB, BET et YFT) de l'ordre de 13 000 t. Les prises totales de 2005 ont été estimées à environ 33 000 t. Le Taipei chinois a développé plusieurs programmes d'amélioration des données (SCRS/2006/168) qui visent à multiplier les sources de données de taille indépendantes des pêcheries à travers le développement du programme d'observateurs en mer et du programme d'échantillonnage au port dans les conserveries et les ports de déchargement (la première sortie a été réalisée en 2005 au Cap). Ces programmes cherchent également à améliorer la qualité des données de prise/effort de Tâche II en les comparant avec des informations indépendantes telles que les données VMS récupérées à 100%. Enfin, ils visent à améliorer la collecte des informations associées aux opérations et l'échantillonnage biologique pour mener des études plus détaillées sur les stocks de poissons. En outre, le raffinement du format des livres de bord a permis de soumettre pour la première fois à l'ICCAT des statistiques sur les requins ventilées selon les trois principales espèces pour la période 2003-05 qui incluent les données de Tâche I, Tâche II et de taille.

8 Résumés exécutifs sur les espèces

Les textes et les tableaux de ces résumés reflètent généralement l'information disponible à l'ICCAT immédiatement avant les réunions plénières du SCRS et rédigée lors des réunions des Groupes d'espèces. Par conséquent, il est possible qu'elle ne concorde pas avec les données utilisées dans l'évaluation si celle-ci a eu lieu auparavant. De la même façon, les prises déclarées à l'ICCAT durant ou après la réunion du SCRS pourraient ne pas être incluses dans ces Résumés.

Les plans de travail des divers groupes d'espèces pour 2007 sont inclus à l'**Appendice 5**.

8.1 YFT - ALBACORE

La dernière évaluation du stock d'albacore a été réalisée en 2003, où les données de prise et d'effort étaient disponibles jusqu'en 2001. Le présent rapport fait état des dernières données disponibles sur les captures et les pêcheries et se concentre sur les changements susceptibles d'avoir eu lieu depuis la dernière évaluation. Les lecteurs désireux d'obtenir un résumé plus complet de l'état des connaissances sur l'albacore devraient consulter le rapport détaillé de la session d'évaluation de l'ICCAT de 2003 sur le stock d'albacore de l'Atlantique (Anon 2004).

D'autres informations concernant l'albacore sont présentées dans d'autres parties du rapport du SCRS, à savoir :

- La Section 15.1 contient les réponses aux requêtes de la Commission [Rec. 05-09].
- Le Plan de travail sur les Thonidés tropicaux (**Appendice 5**) inclut des plans visant à aborder les besoins en matière de recherche et d'évaluation pour l'albacore.
- Rapport de la Réunion intersession de l'ICCAT de 2006 du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux (SCRS/2006/011).

Le Rapport de la Réunion du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux (Madrid, 28-29 septembre 2006) est inclus dans le document SCRS/2006/017.

YFT-1 Biologie

L'albacore est une espèce cosmopolite qui est surtout répartie dans les eaux océaniques tropicales et subtropicales des trois océans. Les tailles exploitées vont de 30 cm à 170 cm de longueur à la fourche ; la maturité est atteinte à environ 100 cm de longueur à la fourche. Les petits poissons (juvéniles) forment des bancs associés à des listaos et à des juvéniles de thon obèse, et ne se trouvent que dans les eaux proches de la surface, tandis que les grands poissons forment des bancs dans les eaux de surface comme de subsurface. La reproduction chez les femelles s'est avérée être très variable. La principale zone de frai se trouve dans la zone équatoriale du Golfe de Guinée et la reproduction a surtout lieu de janvier à avril. Les juvéniles se trouvent généralement dans les zones côtières du continent africain. Par ailleurs, la reproduction intervient dans le Golfe du Mexique, dans le sud-est de la mer des Caraïbes et au large du Cap-Vert. On ne connaît pas toutefois l'importance relative de ces zones de frai. Bien que, de par leur localisation si distincte, ces zones de frai pourraient impliquer des stocks distincts ou une répartition sensiblement hétérogène de l'albacore, on postule l'existence d'un stock unique pour tout l'Atlantique comme hypothèse de travail, compte tenu de la migration transatlantique (d'ouest vers l'est) indiquée par le marquage, d'une série temporelle de 40 ans de données palangrières de capture indiquant que les albacores sont répartis sans discontinuité dans tout l'Atlantique tropical ainsi que d'autres connaissances acquises (par exemple sur la distribution spatio-temporelle des fréquences de taille et la localisation des zones de pêche). Le rythme de croissance a été décrit comme étant relativement lent au début, puis s'accélérait au moment de la sortie de la nurserie. Les mâles prédominent dans les captures des plus grandes tailles. La mortalité naturelle est supposée être plus élevée pour les juvéniles que pour les adultes. Ce postulat se fonde sur des études de marquage réalisées sur l'albacore du Pacifique.

Deux documents présentés au SCRS de 2006 traitaient d'importantes questions biologiques pour l'évaluation de l'albacore. Le premier document développait une nouvelle courbe de croissance utilisant les comptages de l'incrément quotidien de croissance d'otolithes collectés dans l'Atlantique Est et Ouest, couvrant une vaste gamme de tailles, qui incluait de très petits poissons (5 cm). Les résultats de cette étude, ainsi que d'autres analyses récemment menées sur les pièces dures, n'appuyaient pas le concept d'un modèle de croissance en deux stades (croissance initiale lente), lequel est actuellement utilisé pour les évaluations du stock d'albacore de l'ICCAT. Cette divergence dans les modèles de croissance devrait être résolue avant, ou devrait être prise en compte pendant, les futures évaluations de stocks. Les âges et les mois d'éclosion estimés dans ce document étayaient les hypothèses de travail actuelles de l'ICCAT d'un stock unique dans l'Atlantique avec un schéma de migration océanique et suggèrent que les contributions de la part des zones de ponte de l'Ouest pourraient être plus importantes que ce qui avait été supposé auparavant.

Le second document testait la viabilité de l'utilisation de la microchimie des otolithes afin de distinguer les albacores juvéniles provenant de plusieurs zones de ponte différentes, dans le but d'évaluer le potentiel de ces marqueurs à identifier rétroactivement l'origine des nurseries et les déplacements océaniques des adultes. Ces résultats étaient prometteurs. Le potentiel de cette approche à différencier les zones de ponte pourrait être

amélioré si ces zones étaient régulièrement échantillonnées aux fins du suivi des différences dans la chimie et des changements inter-annuels.

YFT-2 Indicateurs des pêcheries

Contrairement à l'augmentation des prises d'albacore dans d'autres océans à l'échelle mondiale, les prises globales dans l'Atlantique connaissent une baisse constante depuis 2001. Les captures des pêcheries de surface dans l'Atlantique ont dégagé une tendance descendante de 2001 à 2005, tandis que les prises à la palangre ont généralement augmenté dans l'Atlantique Est, tout en restant à peu près identiques dans l'Atlantique Ouest. Dans l'Atlantique Est, les prises des senneurs ont été ramenées de 89.569 t en 2001 à 57.451 t en 2005, soit une réduction de 37% (**YFT-Tableau 1, YFT-Figure 1**). Les captures des canneurs ont chuté de 28%, passant de 19.886 t à 14.366 t. Cette diminution est due, en grande partie, à la baisse des captures enregistrées par les canneurs ghanéens, qui résultait d'une combinaison de facteurs, à savoir une réduction des journées de pêche, un plus faible nombre de navires opérationnels et le respect du moratoire sur la pêche sous objets flottants. Dans l'Atlantique Ouest, les prises des senneurs ont été ramenées de 13.072 t à 2.634 t, soit une réduction de 80%. Les prises des canneurs ont chuté de 28%, passant de 7.027 t à 5.065 t. Dans l'Atlantique Est, les prises palangrières ont augmenté, passant de 5.479 t à 8.155 t, soit une hausse de 49%. Dans l'Atlantique Ouest, les prises palangrières n'ont que légèrement diminué, passant de 12.740 t à 12.700 t. L'augmentation des prises réalisées par l'Afrique du Sud dans l'Atlantique Est, lesquelles sont passées de 402 t en 2004 à 1.156 t en 2005, semble être due à l'expansion de poissons de l'Océan Indien capturés juste sur la ligne de délimitation de l'Océan Atlantique. La répartition des captures la plus récente dont on dispose est fournie à la **YFT-Figure 2**.

Dans le même temps, l'effort nominal dans la pêcherie de senneurs était en diminution. A titre indicatif, le nombre de senneurs de la flottille européenne et associée qui opère dans l'Atlantique est tombé de 44 navires en 2001 à 27 navires en 2005, avec un âge moyen de 25 ans environ. En revanche, la flottille européenne et associée de canneurs a augmenté, passant de 15 à 21 navires au cours de la même période.

Plusieurs documents scientifiques pertinents ont été présentés au SCRS de 2006, lesquels décrivaient les captures par flottilles des pays. L'examen des tendances du taux de capture nominal à partir des données des senneurs suggère que la CPUE était stable dans l'Atlantique Est (**YFT-Figure 3a**), et qu'elle était nettement en diminution dans l'Atlantique Ouest (**YFT-Figure 3b**). Si on estime que l'efficacité de l'effort a poursuivi son ascension, comme cela a été postulé par le passé, il est vraisemblable que des ajustements d'un tel changement de l'efficacité donnent lieu à une tendance décroissante plus accusée. Toutefois, la diminution des taux de capture des senneurs de l'Atlantique Ouest pourrait être liée à des conditions environnementales spécifiques (par exemple, températures de surface élevées, disponibilité réduite des proies etc.), compte tenu notamment du fait que des diminutions sont également constatées dans les taux de capture de listao et il est donc difficile de conclure que ces taux reflètent les tendances de l'abondance. Un document décrivait la nouvelle information sur les taux de capture standardisés de la pêcherie palangrière japonaise. Cet indice est comparé à un indice partiellement standardisé de la palangre du Taïpei chinois, à la **YFT-Figure 4**, conjointement avec les tendances des taux de capture nominale des flottilles palangrières du Brésil et des Etats-Unis. L'indice du Taïpei chinois n'est pas représenté avant 1992 afin d'éviter une période de changement de ciblage (du germon) qui n'est pas reflétée de la façon opportune dans la standardisation. La tendance globale qui se dégage du principal indice présenté, la palangre japonaise, est, de toute évidence, une tendance à la baisse ; toutefois, il ne se dégage pas de tendance claire dans les quatre années suivant 2001, dernières données incluses dans la dernière évaluation.

La **YFT-Figure 5** illustre les tendances de poids moyen par flottille, qui devraient être considérées comme préliminaires dans l'attente d'une évaluation prévue des données actualisées de prise par taille. Le poids moyen des prises des senneurs européens qui représentent la majorité des débarquements, est en diminution depuis 1994. Cette réduction est due, au moins en partie, aux changements de la sélectivité associée à la pêche sous objets flottants. Cette tendance est également reflétée dans les prises orientales des canneurs tropicaux mais elle ne se dégage pas clairement dans d'autres flottilles qui n'ont pas connu de changement aussi spectaculaire de la sélectivité et qui ciblent des poissons plus grands.

Des signes récents dans les données des pêcheries pourraient donner lieu à une évaluation de l'état des stocks différente de celle résumée ci-dessous. Il est important que la prochaine évaluation tienne compte de ces indicateurs ainsi que d'autres.

YFT-3 État du stock

Une évaluation exhaustive a été réalisée pour l'albacore en 2003 en appliquant divers modèles structurés par âge et de production aux données de capture disponibles jusqu'en 2001. L'estimation de la PME fondée sur les modèles de production en conditions d'équilibre s'est située entre 151.300 et 161.300 t ; les estimations de F_{2001}/F_{PME} se sont établies entre 0,87 et 1,29. L'estimation ponctuelle de la PME fondée sur les modèles de production en conditions de non-équilibre se situait entre 147.200 et 148.300 t ; celle de F_{2001}/F_{PME} variait de 1,02 à 1,46. Les principales différences apparaissant dans les résultats étaient liées aux postulats de chaque modèle. La PME dérivée de l'analyse des populations virtuelles structurée par âge (VPA) a été estimée à 148.200 t. En résumé, ces analyses montrent que selon les postulats formulés, et bien que les prises de 2001 qui s'élèvent à 159.000 t (révisées à 160.000 t depuis lors) soient légèrement supérieures aux niveaux de la PME, l'effort effectif pourrait s'être situé légèrement en dessous ou au-dessus (jusqu'à 46%) du niveau de PME. Les analyses de production par recrue ont fourni des estimations similaires des taux de mortalité par pêche et ont, en outre, indiqué qu'une augmentation de l'effort était susceptible de réduire la production par recrue, tandis qu'une réduction de la mortalité par pêche des poissons de moins de 3,2 kg pourrait entraîner un gain substantiel pour la production par recrue et des gains modestes pour la biomasse reproductrice par recrue.

Depuis les niveaux de capture relativement élevés de 2001 (160.000 t), les prises ont chuté chaque année jusqu'au niveau de 108.000 t, soit une réduction de 33% et qui est aussi le niveau de capture le plus faible depuis 1974. Cette baisse peut s'expliquer par la réduction de l'effort des senneurs dans l'Atlantique Est mais cette seule explication ne peut pas justifier la réduction des prises des canneurs et des senneurs dans l'Atlantique ouest. Tant qu'une évaluation exhaustive ne sera pas réalisée, on ne pourra probablement pas confirmer si les réductions des prises sont dues au déclin du niveau du stock, à une réduction de l'effort ou à d'autres facteurs. Les réductions des taux de capture nominale pourraient suggérer des diminutions de l'abondance ou de la disponibilité et aucune image précise ne se dégage des indicateurs des pêcheries disponibles.

YFT-4 Effets des réglementations actuelles

La *Recommandation adoptée par l'ICCAT sur la limitation de la taille de l'albacore* [Rec. 72-01], de 1972, a établi une taille minimum de 3,2 kg, assortie d'une marge de tolérance de 15% dans le nombre de poissons débarqués. Les prises numériques annuelles d'albacores sous-taille ont composé environ 60-75% des prises des senneurs et 40-80% des prises des canneurs depuis 2000, réalisées principalement dans les pêcheries équatoriales. Cette mesure n'a jamais été efficacement appliquée, essentiellement en raison des difficultés liées à la nature plurispécifique de la pêcherie, comme cela est détaillé dans le « Rapport de l'Atelier 2005 de l'ICCAT sur les méthodes visant à réduire la mortalité des thonidés tropicaux juvéniles (Madrid, 4-8 juillet 2005) » (Anon. 2006a). Bien que la limite de taille minimale pour l'albacore ait été éliminée [Rec. 05-01 en vigueur en 2006] pour les motifs mentionnés dans ledit rapport, la protection des thonidés juvéniles pourrait s'avérer importante et il conviendrait d'envisager des approches alternatives afin d'y parvenir.

En 1993, la Commission avait recommandé que « le niveau de l'effort de pêche effectif sur l'albacore de l'Atlantique n'augmente pas au-delà du niveau observé en 1992. » Comme l'indiquent les estimations de la mortalité par pêche issues de l'évaluation de 2003, l'effort effectif en 2001 semblait avoisiner ou dépasser les niveaux de 1992. Depuis 2001, les prises sont en baisse, tout comme l'effort nominal des senneurs, mais la tendance de l'effort effectif ne ressort pas clairement.

TABLEAU RÉCAPITULATIF: ALBACORE DE L'ATLANTIQUE

Production maximale équilibrée (PME) ¹	~ 148.000 t
Production actuelle ²	
(2001)	159.000 t (révisée à 160.000 t depuis lors)
(2005)	108.143 t
Production de remplacement (2001)	Peut-être quelque peu en dessous de la production de 2001
Biomasse relative B_{2001}/B_{PME} ³	0,73 – 1,10
Mortalité par pêche relative : F_{2001}/F_{PME} ³	0,87-1,46
F_{99-01}/F_{PME} ⁴	1,13 (limites de confiance de 80% 0,94 à 1,38)
$F_{0.1}$ ⁴	0,55
F_{PME} ⁴	0,72
Mesures de gestion en vigueur :	
- Taille minimale: 3,2 kg [Rec. 72-01]. Note : cette mesure a été annulée par la Rec. 05-01, en vigueur en 2006.	
- Effort de pêche effectif ne doit pas dépasser niveau de 1992 [Rec. 93-04]	
- Fermeture spatio-temporelle à la pêche sous DCP [Rec. 99-01]. Note : cette mesure a été remplacée par la Rec. 04-01 , en vigueur en 2005.	

¹ Estimations de la PME fondées sur les résultats des modèles de production en conditions de non-équilibre et structurés par âge, et de la VPA. La gamme complète des résultats de tous les modèles est 147.200 – 161.300 t.

² L'évaluation a été réalisée en utilisant les données de capture disponibles jusqu'en 2001. Les déclarations de 2005 doivent être considérées comme provisoires.

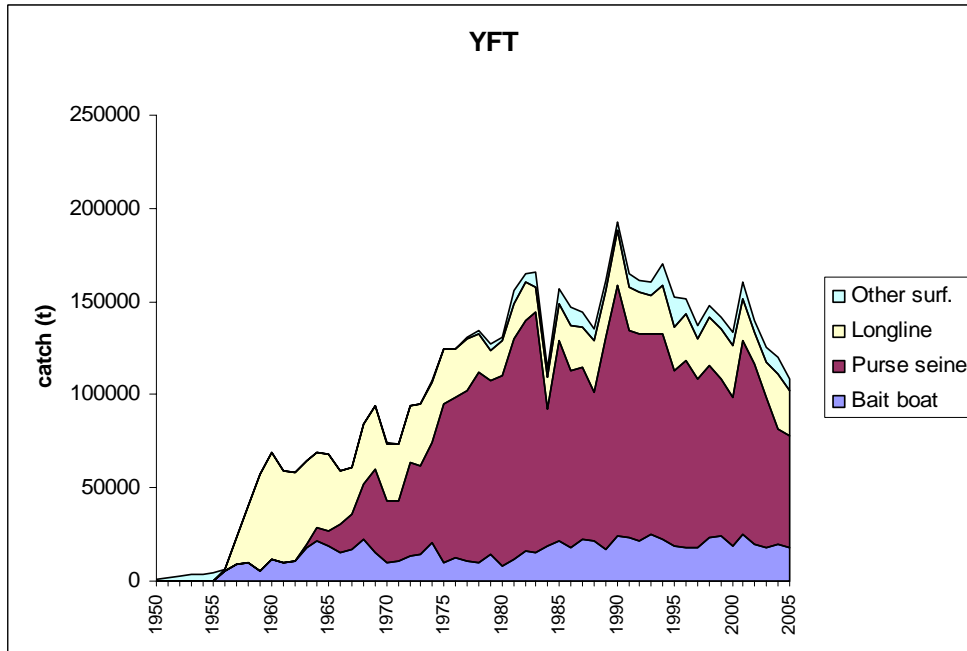
³ Il s'agit de gammes d'estimations ponctuelles ; aucune estimation de l'incertitude n'a été calculée autour de ces estimations ponctuelles durant l'évaluation.

⁴ Résulte exclusivement des analyses de VPA et de production par recrue.

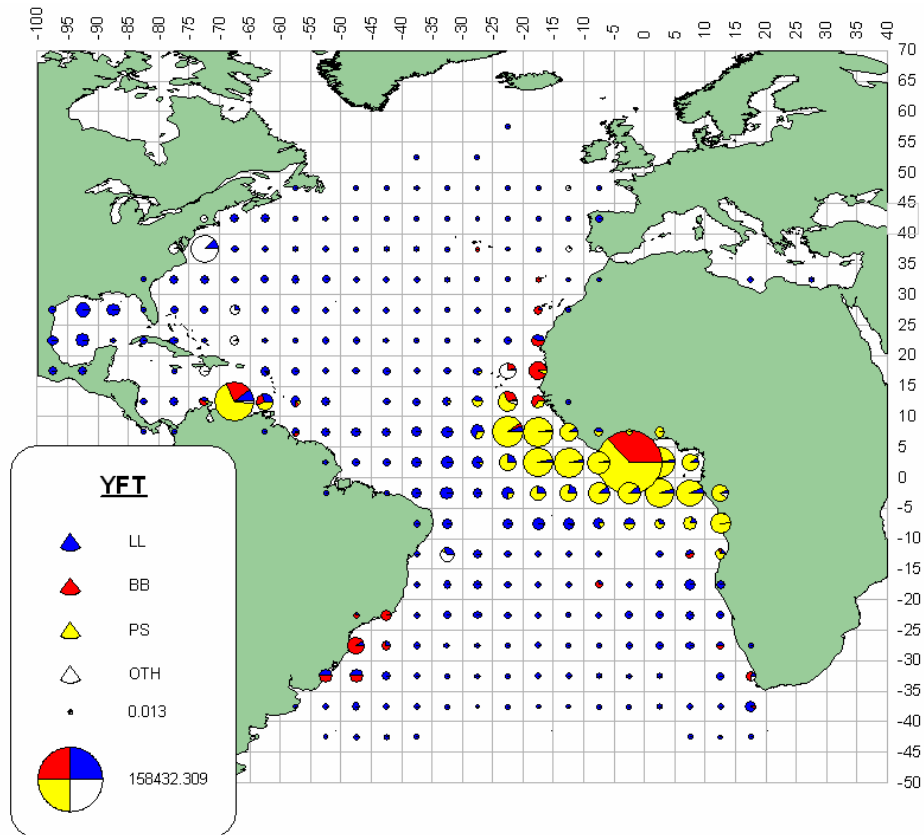
YFT-Tableau I. Prises estimées (t) d'albacore (*Thunnus albacares*) par zone, engin et pavillon principaux.

		1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
TOTAL		155818	165001	165373	113940	156547	146535	144428	135219	161322	192456	164716	161364	159963	170527	151939	151754	137192	147470	141946	133572	160196	139382	125015	120194	108143
	AT.E	138114	138711	124953	76053	113656	106606	110304	99180	123239	157112	124239	121039	116788	116211	110902	113032	100327	110729	105172	95990	117818	109433	99556	86922	81235
	AT.W	17704	26290	39666	37481	42365	31751	27680	30284	32807	27095	32640	32895	37230	46335	34047	30682	29609	28044	28980	30357	38154	29343	24807	29482	24266
	UNCL area	0	0	754	406	526	8178	6444	5755	5276	8249	7837	7430	5944	7982	6990	8040	7256	8697	7794	7225	4224	607	651	3790	2642
Landings	AT.E	9788	13211	11507	14694	16120	15301	16750	16020	12168	19560	17772	15095	18471	15652	13496	13804	13974	17480	19056	13009	19886	13906	14435	14640	14366
	Longline	7986	10456	6040	8092	9444	3684	4481	7511	6385	7640	5502	3903	4107	8503	7955	8567	5964	8047	7497	8292	5479	5580	8534	12073	8155
	Other surf.	5347	3224	3904	2407	1516	2296	2932	2532	2485	2239	3783	2509	2081	1905	1854	1946	2031	1554	1469	2305	1951	1624	1084	1577	1262
	Purse seine	114993	111820	103502	50860	86576	85325	86141	73117	102200	127673	97182	99532	92130	90151	87597	88715	78358	83647	77151	72384	90502	88323	75504	58632	57451
	AT.W	1917	2970	3603	3698	5478	2421	5468	5822	4834	4718	5359	6276	6383	7094	5297	4560	4275	5511	5349	5649	5315	6009	3764	4868	3867
	Longline	11323	9926	6969	8503	9743	12407	9990	14736	13033	13215	9410	11777	9925	9463	8833	8737	8823	8795	11596	11638	12740	11604	10024	14292	12700
	Other surf.	1642	1282	3345	2077	6150	7101	5557	3692	3293	2362	3457	3483	4842	10166	13580	6601	4801	4581	5345	5200	7027	3763	6413	7104	5065
	Purse seine	2822	12112	25749	23203	20994	9822	6665	6034	11647	6800	14414	11359	16081	19612	6338	10784	11710	9157	6523	7870	13072	7966	4607	3217	2634
	UNCL area	0	0	754	406	526	8178	6444	5755	5276	8249	7837	7430	5944	7982	6990	8040	7256	8697	7794	7225	4224	528	651	3790	2642
	Other surf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79	0	0	0
Discards	AT.W	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	167	0	0	0	0	0	0
Landings	AT.E	959	1467	788	237	350	59	51	246	67	292	510	441	211	137	216	78	70	115	170	35	34	34	34	34	111
	Belize (foreign obs.)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Benin	100	113	49	65	60	19	3	2	7	1	1	1	1	1	1	1	3	1	1	1	1	0	0	0	0
	Cambodia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0
	Canada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Cape Verde	5281	3500	4341	2820	1901	3326	2675	2468	2870	2136	1932	1426	1536	1727	1781	1448	1721	1418	1663	1851	1684	1802	1896	1896	5027
	Cayman Islands	1460	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	China P.R.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84	71	1535	1652	586	262	1033	1030	1112
	Chinese Taipei	432	203	452	87	146	254	193	207	96	2244	2163	1554	1301	3851	2681	3985	2993	3643	3389	4014	2787	3363	4946	4874	3009
	Congo	50	0	0	0	11	20	15	15	21	22	17	18	17	14	13	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Cuba	2945	2251	1916	1467	1585	1332	1295	1694	703	798	658	653	541	238	212	257	269	0	0	0	0	0	0	0	0
	Côte D'Ivoire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	673	213	99	302	565	175
	EC.España	51428	54164	51946	40049	66874	61878	66093	50167	61649	68603	53464	49902	40403	40612	38278	34879	24550	31337	19947	24681	31105	31469	24884	21414	11777
	EC.Estonia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	234	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	EC.France	55085	45717	40470	7946	12304	17756	17491	21323	30807	45684	34840	33964	36064	35468	29567	33819	29966	30739	31246	29789	32211	32753	32429	23949	22672
	EC.Ireland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0
	EC.Latvia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	255	54	16	0	55	151	223	97	25	36	72	334	334	334	334
	EC.Lithuania	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	EC.Poland	0	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	EC.Portugal	208	981	1333	1527	36	295	278	188	182	179	328	195	128	126	231	288	176	267	178	194	3	6	4	5	16
	Faroe Islands	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	Gabon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	88	218	225	225	295	225	162	270	245	44	44	44	44
	Gambia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	16	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Georgia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	22	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ghana	5510	9797	7689	9039	12550	11821	10830	8555	7035	11988	9254	9331	13283	9984	9268	11720	16504	17807	28328	17010	30642	23499	19030	15137	19833
	Guatemala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2906
	Guinea Ecuatorial	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	Japan	2863	4815	3062	4344	5765	3634	4521	5808	5882	5887	4467	2961	2627	4194	4770	4246	2733	4092	2101	2286	1550	1534	1999	4982	3231
	Korea, Republic of	4288	4010	1629	1917	1668	965	1221	1248	1480	324	259	174	169	436	453	297	101	23	94	142	3	8	209	984	95
	Libya	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	208	0	0	0	0	0
	Maroc	4817	4540	2331	614	2270	2266	1529	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	108	95	2035
	NEI-1	0	3121	5388	1104	0	2077	3140	5436	12513	4856	10921	9875	8544	8970	9567	6706	7225	5418	5448	10205	8209	5396	4294	0	0
	Namibia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	14	72	69	3	147	59	165	89	139	85	135	
	Netherlands Antilles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3183	6082	6110	3962	5441	4793	4035	6185	4161	24	
	Norway	0	0	0	0	0	813	418	493	1787	1790	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Panama	341	1933	1568	1653	3100	0	0	0	0	0	6706	7041	7839	8644	10854	5759	3137	1753	930	1103	574	1022	0	1887	6170
	Philippines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126	173	86	0	50	9	68	69
	Russian Federation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3200	1862	2160	1503	2936	2696	4275	4931	4359	737	0	0	0	0	0	4
	S. Tomé e Príncipe	97	193	194	177	180	180	178	184	198	228	223	229	140	0	0	1	4	4	4	4	0	0	0	0	0
	Senegal	0	0	0	0	0	0	0	0	2	90	132	40	19	6	20	41	208	251	834	252	295	447	279	681	1301
	Seychelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	0
	Seychelles (foreign obs.)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0
	South Africa	178	49	456	759	382	55	68	137	671	624	52	69	266	48											

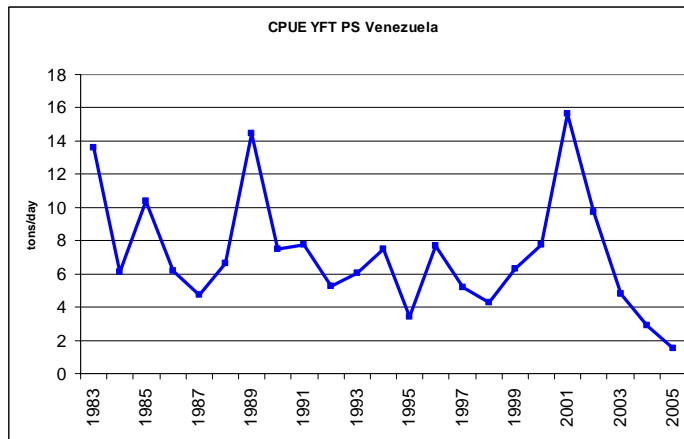
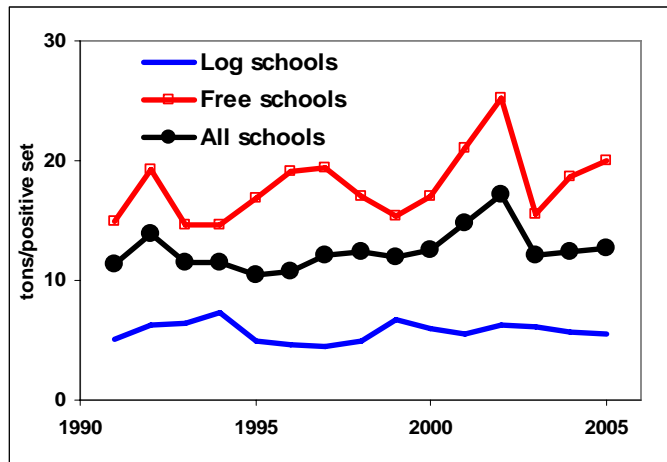
		1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
AT.W	Argentina	8	7	0	0	44	23	18	66	33	23	34	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	327	327
	Barbados	30	36	51	90	57	39	57	236	62	89	108	179	161	156	255	160	149	150	155	155	142	115	116	116	116
	Brasil	2084	1979	2844	2149	2947	1837	2266	2512	2533	1758	1838	4228	5131	4169	4021	2767	2705	2514	4127	6145	6239	6172	3503	6985	7223
	Canada	0	0	0	0	0	2	40	30	7	7	29	25	71	52	174	155	100	57	22	105	125	70	73	304	240
	China P.R.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	628	655	22	470	435	17	275	74
	Chinese Taipei	435	407	87	559	780	1156	709	1641	762	5221	2009	2974	2895	2809	2017	2668	1473	1685	1022	1647	2018	1296	1540	950	587
	Colombia	0	3	29	0	180	211	258	206	136	237	92	95	2404	3418	7172	238	46	46	46	46	46	46	46	46	46
	Cuba	1997	1503	793	2538	1906	2081	1062	98	91	53	18	11	1	14	54	40	40	15	15	0	0	65	65	65	65
	Dominica	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	12	23	30	31	9	0	0	0	80	78	120	169	119	81	119
	Dominican Republic	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	89	220	226	226	226	226	226	226
	EC.España	0	0	1957	3976	1000	0	0	1	3	2	1462	1314	989	7	4	36	34	46	30	171	0	0	0	0	0
	EC.France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	EC.Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	151
	Grenada	64	59	169	146	170	506	186	215	235	530	620	595	858	385	410	523	302	484	430	403	759	593	749	460	492
	Jamaica	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21	21	0	0	0	0	0	0	0	0
	Japan	2983	3288	1218	1030	2169	2103	1647	2395	3178	1734	1698	1591	469	589	457	1004	806	1081	1304	1775	1141	571	755	943	836
	Korea, Republic of	3325	2249	1920	989	1655	853	236	120	1055	484	1	45	11	0	84	156	0	0	0	0	0	0	0	0	580
	Mexico	42	128	612	1059	562	658	33	283	345	112	433	742	855	1093	1126	771	826	788	1283	1390	1084	1133	1313	1208	1050
	Netherlands Antilles	173	173	173	173	150	150	160	170	170	170	150	160	170	155	140	130	130	130	130	130	130	0	0	0	0
	Panama	262	675	62	246	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0
	Philippines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36	106	78	12	79	145	299	299
	Seychelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32	0	0	0	0	0	0
	St. Vincent and Grenadines	0	0	0	0	0	0	0	0	1	40	48	22	65	16	43	37	35	48	38	33	24	884	568	4251	
	Sta. Lucia	25	26	23	56	79	125	76	97	70	58	49	58	92	130	144	110	110	276	123	134	145	94	139	147	172
	Trinidad and Tobago	0	0	232	31	0	0	0	1	11	304	543	4	4	120	79	183	223	213	163	112	122	125	186	224	295
	U.S.A.	1688	1095	2553	2180	9735	9938	9661	11064	8462	5666	6914	6938	6283	8298	8131	7745	7674	5621	7567	7051	6703	5710	7695	6516	5566
	UK.Bermuda	21	22	10	11	42	44	25	23	22	15	17	42	58	44	44	67	55	53	59	31	37	48	47	82	61
	UK.Turks and Caicos	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Uruguay	67	214	357	368	354	270	109	177	64	18	62	74	20	59	53	171	53	88	45	45	90	91	95	204	644
	Venezuela	4500	14426	26576	21879	20535	11755	11137	10949	15567	10556	16503	13773	16663	24789	9714	13772	14671	13995	11187	10549	18651	11421	7411	5774	5097
UNCL area	China P.R.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	139	156	200	124	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Chinese Taipei	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	EC.España	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18
	Libya	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73	73	73	73
	Maroc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79	0	0	0
	NEI (Flag related)	0	0	754	406	526	956	1297	2324	2780	4100	4318	3836	2671	4404	4202	5962	6100	8339	7409	5269	2883	175	578	0	
	Panama	0	0	0	0	0	7222	5147	3431	2496	4149	3519	3594	3134	3422	2588	1954	1156	358	385	0	0	0	0	0	0
	St. Vincent and Grenadines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1956	1341	280	0	0	0
	Vanuatu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3717	2551
Discards	AT.W	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	167	0	0	0	0	0



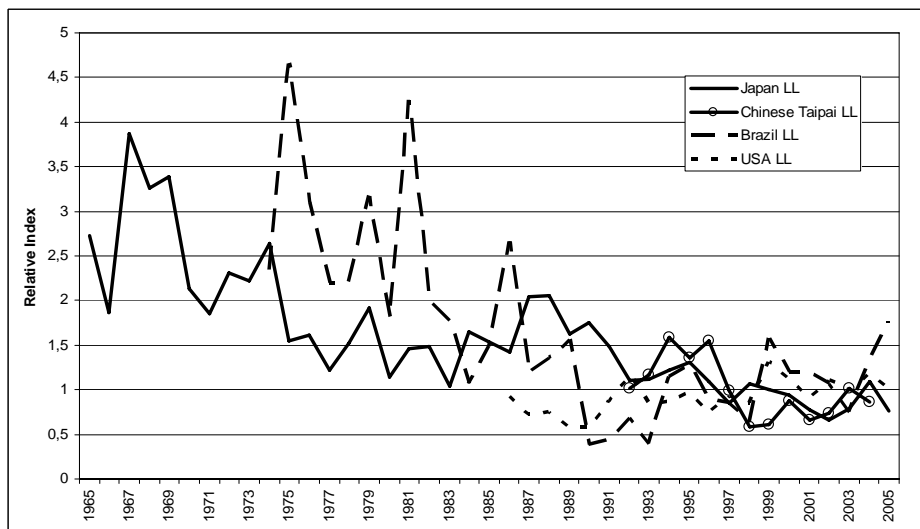
YFT-Figure 1. Prise annuelle estimée (t) d'albacore de l'Atlantique par engin de pêche, 1950-2005.



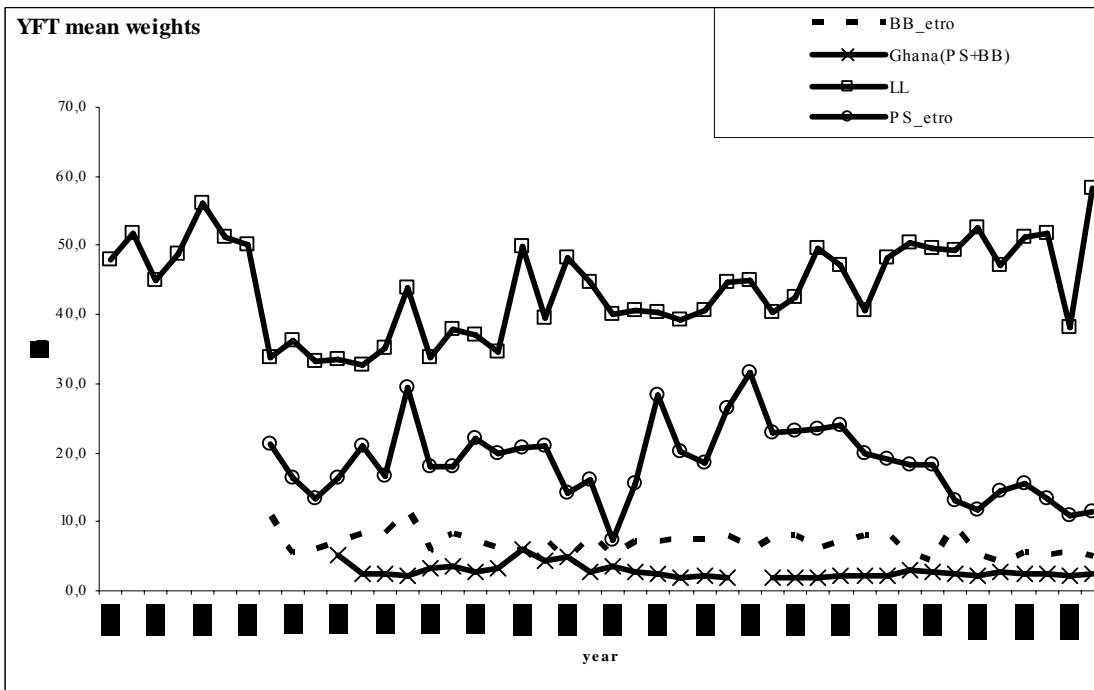
YFT-Figure 2. Répartition géographique des prises d'albacore pour les années les plus récentes (2000-2004) par principale pêcherie de thonidés.



YFT-Figure 3. Tendances de la capture par unité d'effort nominale de l'albacore pour les flottilles de senneurs de l'Atlantique Est (en haut) et de l'Ouest (en bas) en tonnes/jours de prospection. Aucun ajustement n'a été réalisé pour les augmentations estimées de la puissance de pêche.



YFT-Figure 4. Tendances de la capture par unité d'effort de l'albacore de l'Atlantique pour les flottilles palangrières. La tendance japonaise (nombres) est standardisée et est généralement utilisée dans les évaluations de stocks. L'indice du Taïpei chinois (nombres), bien que partiellement standardisé, a été tronqué afin de commencer en 1992 pour éviter une période de changements de ciblage qui n'est pas reflétée de la façon opportune dans la standardisation. Les tendances du Brésil (poids) et des Etats-Unis (nombres) sont nominales.



YFT-Figure 5. Tendence du poids moyen de l'albacore pour les flottilles de l'Atlantique (tous les pays ne sont pas inclus). Les moyennes des senneurs sont calculées pour tous les types d'opérations (objet flottant et banc libre). Ces tendances devraient être considérées comme préliminaires dans l'attente d'une évaluation prévue des données actualisées de prise par taille.

8.2 BET – THON OBÈSE

La dernière évaluation du stock de thon obèse a été réalisée au mois de juillet 2004. En raison de la date avancée de la réunion, les données de capture les plus récentes utilisées dans l'évaluation dataient de 2002. Le présent document souligne les changements qui ont eu lieu dans les pêcheries, les faits liés aux pêcheries, ainsi que les études scientifiques qui ont été menées au cours de 2005. Les lecteurs désireux d'obtenir un résumé plus complet de la biologie, des pêcheries et de l'état du stock de thon obèse de l'Atlantique devraient consulter le rapport de la réunion de 2004 du SCRS.

D'autres informations relatives au thon obèse de l'Atlantique sont disponibles dans le présent rapport du SCRS et dans d'autres publications, à savoir :

- La section 15.1 contient les réponses aux requêtes de la Commission [Rec. 05-09].
- Rapport de la Réunion intersession de l'ICCAT de 2006 du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux (SCRS/2006/011).
- Rapport de l'Atelier 2005 de l'ICCAT sur les méthodes visant à réduire la mortalité des thonidés tropicaux juvéniles (Anon. 2006a).
- Symposium du Programme d'Année Thon obèse (Anon 2005).
- Rapport de la Seconde Réunion Mondiale sur le Thon obèse (Anon 2005a).

BET-1 Biologie

L'aire de répartition géographique du thon obèse est très étendue, et comprend la quasi-totalité de l'océan Atlantique entre les latitudes 50°N et 45°S. Cette espèce évolue dans des eaux plus profondes que les autres thonidés, ce qui indique une grande mobilité verticale. Des études de marquage au moyen de marques pop-up et de suivi acoustique réalisées sur des poissons adultes dans l'Atlantique ont révélé qu'ils présentent des schémas nycthémeraux précis, se trouvant à de plus grandes profondeurs le jour que la nuit. Ces résultats sont identiques à ceux obtenus dans d'autres océans. Le frai a lieu dans les eaux tropicales lorsque les conditions environnementales sont favorables. Par la suite, les juvéniles ont tendance à quitter les zones de nurserie des eaux tropicales et à émigrer vers les eaux tempérées au fur et à mesure qu'ils grandissent. D'après les informations fournies sur les captures des engins de surface, le Golfe de Guinée est une zone de frai importante pour cette espèce.

Les habitudes trophiques du thon obèse sont variées et diverses proies (poissons, mollusques et crustacés) ont été observées dans les contenus stomacaux. Une étude de croissance basée sur des données d'otolithes et de marquage a donné lieu à l'adoption par le Comité d'une nouvelle courbe de croissance. D'après celle-ci, la croissance du thon obèse est relativement rapide. Cette espèce atteint 105 cm environ de longueur à la fourche à l'âge 3, 140 cm à l'âge 5 et 163 cm à l'âge 7. Le thon obèse atteint la maturité à environ 3 ans et demi. Les thons obèses juvéniles se regroupent en bancs, dans lesquels ils se mêlent généralement à d'autres thonidés, tels que des albacores et des listaos. Ces bancs sont souvent associés à des objets flottants, à des requins-baleines et à des guyots. Ce type d'association semble être de moins en moins fréquent au fur et à mesure de la croissance de l'espèce.

Divers éléments de preuve, tels qu'une étude génétique, la distribution spatio-temporelle du poisson et les déplacements des poissons marqués, suggèrent l'existence d'un stock unique de cette espèce dans tout l'Atlantique, ce qui est admis à l'heure actuelle par le Comité. Cependant, il ne faut pas négliger la possibilité d'autres scénarios, tels que l'existence de stocks Nord et Sud.

Le marquage à l'aide de marques-archives réalisé cette année près des îles Canaries a permis de fournir les déplacements verticaux et horizontaux. Les jeunes poissons marqués ont montré des schémas de comportement à la fois associés (en association avec des bateaux utilisés comme DCP) et non-associés obtenus d'après les profondeurs de nage. Lorsqu'ils étaient associés, les poissons marqués nageaient dans les eaux superficielles, entre 10 et 100 m de profondeur, tandis que lorsqu'ils n'étaient pas associés, ceux-ci se déplaçaient de manière extensive entre la surface et 400 m de profondeur. Les poissons marqués se déplaçaient peu au cours de l'année où ils étaient en liberté.

Aucun autre document traitant directement de la biologie de cette espèce n'a été présenté cette année.

BET-2 Indicateurs des pêcheries

La tendance la plus notable observée dans les pêcheries est la tendance générale à la baisse des captures totales de cette espèce, après le maximum accusé (121.000 t) de 1999. Depuis 2002, les prises totales annuelles ont été ramenées à moins de 85.000 t. La prise totale provisoire de 2005 se situe à environ 60.000 t, bien que ce chiffre soit considéré comme une estimation provisoire et incomplète vu que certains pays ont déclaré leurs données de la Tâche I tandis que d'autres ne l'ont pas fait (**BET-Figure 1**). Entre 1999 et 2005, les prises palangrières ont baissé de presque 50%, et la prise palangrière de 2005 (35.000 t) est la plus faible jamais enregistrée depuis 1983.

Parmi les pays/entités palangriers, le Taïpei chinois a réduit sa capture le plus drastiquement en 2005, suivi du Japon. On a signalé que le nombre de navires du Taïpei chinois avait diminué au cours du dernier semestre de 2005. Toutefois, à ce jour, la flottille japonaise a dégagé une tendance descendante moindre.

Les prises des senneurs et des canneurs ont également diminué d'un même pourcentage. Le nombre de senneurs et de canneurs opérant dans les eaux équatoriales a aussi indiqué un fort recul, tandis que le nombre de palangriers est demeuré à un niveau relativement plus stable. En outre, la plupart des senneurs opérant dans l'Atlantique avaient plus de 25 ans. Parmi les pays de pêche de surface, CE-Espagne, le Ghana et CE-France ont également réduit leur prise de surface tandis que CE-Portugal a rétabli sa capture depuis 1998. La zone de pêche ne s'est pas déplacée au cours de ces dernières années, comme l'indique la distribution géographique de la capture à la **BET-Figure 2**.

La **BET-Figure 3** montre le poids moyen du thon obèse par flottilles principales, lequel devrait être considéré comme préliminaire dans l'attente de l'évaluation planifiée des données actualisées de prise par taille. La pêche à la palangre présente les poids les plus grands (environ 40-60 kg), suivi par les canneurs dans l'Atlantique Nord-Est, les canneurs dans les eaux tropicales de l'Est, les senneurs dans les eaux tropicales de l'Est et les pêcheries ghanéennes. Toutes les tailles moyennes indiquaient une certaine fluctuation et ont chuté légèrement, sauf pour la pêcherie de palangriers.

BET-3 Etat du stock

Le Comité a encore noté que l'estimation actuelle de la PME du thon obèse (100.000 t) est très supérieure à celle qui était estimée par le SCRS jusqu'au milieu des années 1990 (proches de 70.000 t). Cet accroissement est chronologiquement lié, d'une part aux captures accrues de petits thons obèses associés aux DCP (qui auraient dû logiquement diminuer la PME) et d'autre part à l'accroissement de l'effort des palangriers qui ciblaient les thons obèses adultes. Cet accroissement de la PME était totalement imprévu pour le SCRS il y a 10 ans. Il sera essentiel que les évaluations qui seront conduites par le SCRS en 2007, tentent d'expliquer les causes de cet accroissement de la PME estimée, et en particulier s'il est dû à la productivité accrue du stock ou à des causes artificielles dans les données et les méthodologies appliquées par le SCRS au début des années 1990).

L'évaluation de 2004 a indiqué que le stock avait chuté en raison des fortes captures qui avaient été réalisées vers le milieu des années 90 pour se situer aux alentours ou en dessous du niveau de la PME, et que la mortalité par pêche avait dépassé F_{PME} pendant plusieurs années au cours de cette période. Les projections indiquent que des captures de plus de 100.000 t entraîneront la poursuite du déclin du stock. Compte tenu des grandes incertitudes entourant les prises, les indices d'abondance et d'autres paramètres utilisés dans les évaluations, des niveaux de capture d'environ 90.000 t ou des valeurs inférieures favoriseraient le rétablissement du stock (**BET-Figure 4**). Toutefois, l'information actualisée sur l'abondance relative du thon obèse suggère que le stock a poursuivi sa chute ces dernières années, contrairement aux résultats des projections (**BET-Figure 5**). C'est pourquoi il est pleinement justifié de réaliser en 2007 une évaluation exhaustive de ce stock.

BET-4 Effets des réglementations actuelles

La Recommandation [04-01] relative au thon obèse établit un certain nombre de réglementations pour 2005-2008. Premièrement, le TAC est fixé à 90.000 t. Deuxièmement, les CPC/Entités dont les prises de 1999 déclarées en 2000 dépassaient les 2.100 t devraient limiter le nombre de leurs navires de pêche dont la taille est supérieure à 24 m de longueur hors-tout, à moins du nombre moyen de 1991 et 1992. Troisièmement, le nombre de palangriers est soumis à une limite spécifique : 45 (Chine), 98 (Taïpei chinois) et 8 (Philippines). Le Panama est autorisé à opérer trois senneurs au maximum. Quatrièmement, les limites de capture pour 2005-2008 sont également fixées pour la Chine (6.900-7.400 t), le Japon (25.000-27.000 t), la CE (24.000-25.000 t),

le Panama (3.500 t), le Ghana (4.000-5.000 t) et le Taïpei chinois (16.500 t). Il est difficile de connaître les limites aux nombres de navires de pêche étant donné que le Comité ne dispose d'aucune donnée. Toutefois, la capture de 2005 pour certaines CPC/Entités est inférieure à leur limite respective.

La dernière réglementation formulée dans la [Rec. 04-01] établissait une fermeture de la pêche de surface dans la zone entre 0°-5°N et 10°W-20°W, pendant le mois de novembre dans le Golfe de Guinée. Étant donné que 2005 est une année transitoire, entre l'ancienne fermeture de la pêche de surface et la nouvelle, il est encore trop tôt pour évaluer l'efficacité de cette fermeture.

La pièce jointe à la Recommandation [05-02] demande au Taïpei chinois de veiller à ce que la déclaration des données soit conforme aux réglementations de l'ICCAT et d'évaluer les données historiques qu'il soumet à l'ICCAT. Le Comité a reconnu les efforts intenses déployés par le Taïpei chinois. Le Comité est convaincu que les résultats qui en découlent répondront aux exigences de la Recommandation susmentionnée et bénéficieront certainement à la prochaine évaluation du stock de thon obèse.

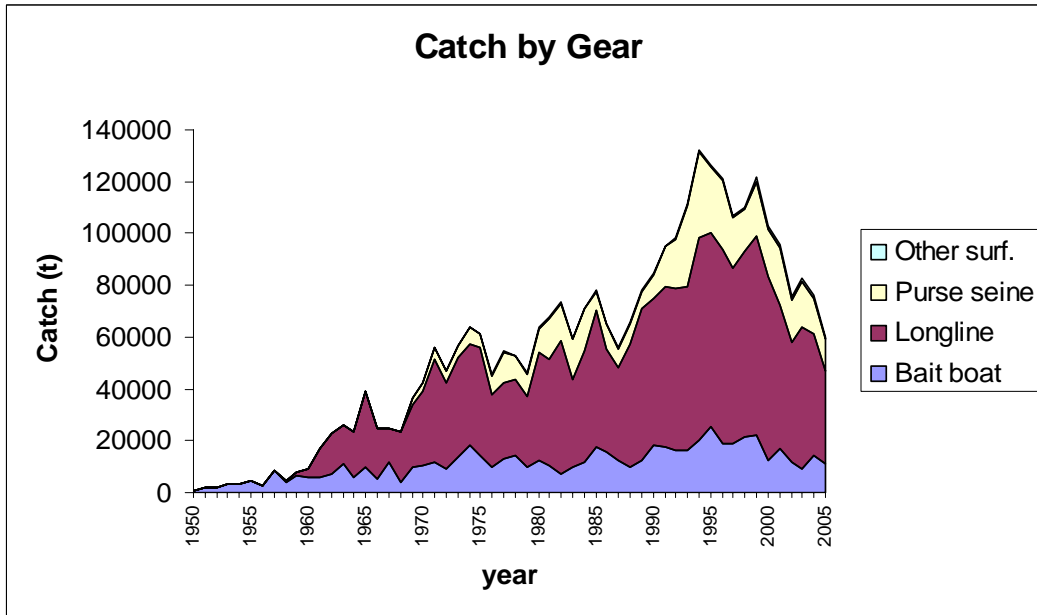
TABLEAU RÉCAPITULATIF : THON OBÈSE DE L'ATLANTIQUE

Production maximale équilibrée (éventail probable ¹)	93.000 t – 114.000 t
Production actuelle (2005) ²	60.000 t
Production de remplacement 2003 ¹	89.000-103.000 t
Biomasse relative (B_{2003}/B_{PME}) ¹	0,85 – 1,07
Mortalité par pêche relative (F_{2002}/F_{PME}) ¹	0,73 – 1,01
Mesures de conservation et de gestion en vigueur :	<ul style="list-style-type: none"> - Rec [04-01] a remplacé [79-01 et 99-01] après juin 2005. - Total des prises admissibles fixé à 90.000 t. - Limites des prises pour pays dont prises de 1999 déclarées en 2000 supérieures à 2.100 t. - Limites du nombre de navires de pêche à moins du nombre moyen de 1991 et 1992. - Limites spécifiques du nombre de palangriers ; Chine (45), Taïpei chinois (98), Philippines (8). - Limites spécifiques du nombre de senneurs pour le Panama (3). - Les senneurs et les canneurs ne peuvent pas pêcher en novembre dans la zone comprise entre 0°-5°N et 10°W-20°W.

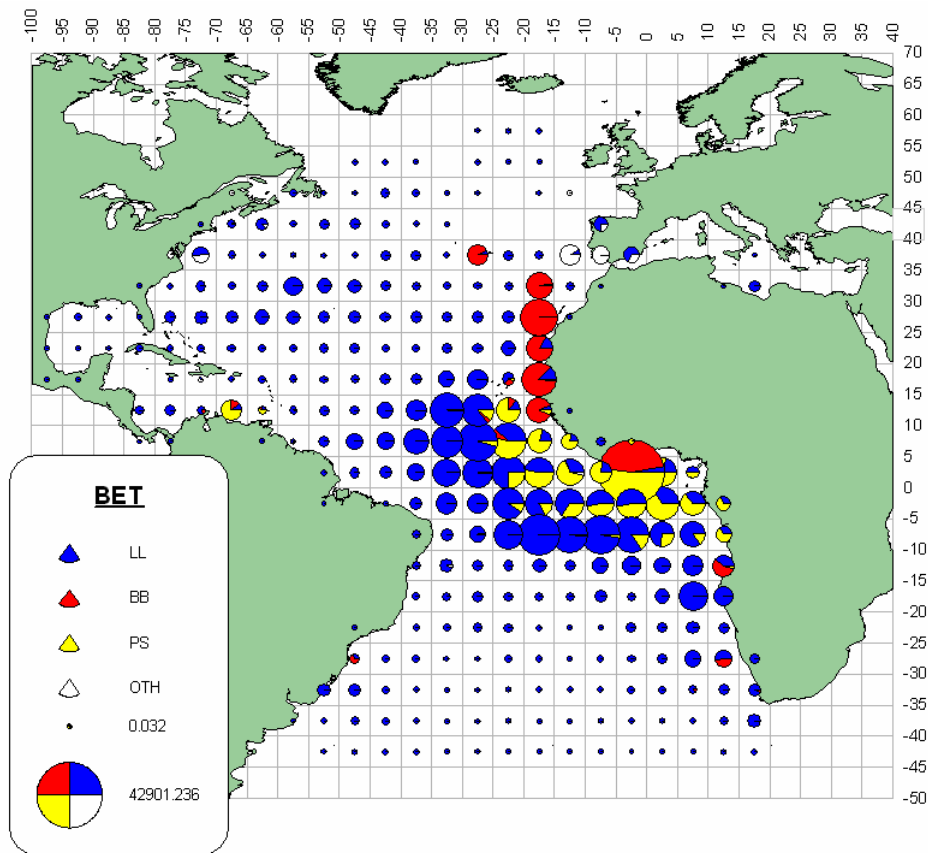
¹ Eventail basé sur des estimations ponctuelles de divers modèles de production et incluant un modèle à différences retardées. D'autres modèles appliqués lors de l'évaluation ont produit des estimations en dehors de cet éventail.

² Chiffre provisoire, sujet à changement à l'avenir.

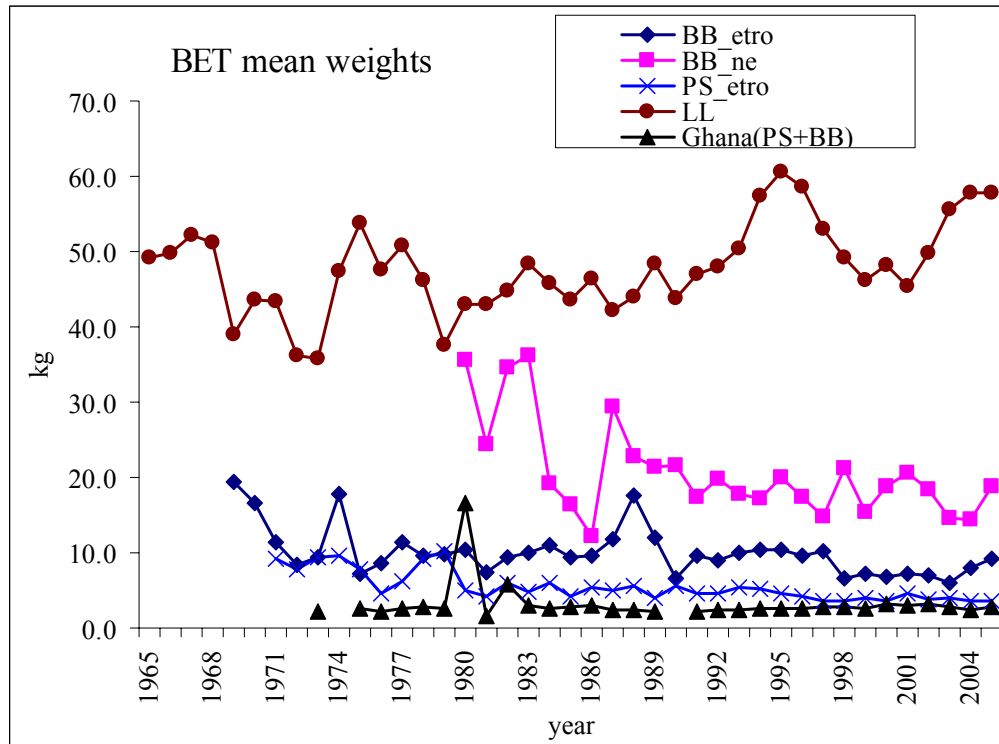
	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Trinidad and Tobago	0	0	191	41	22	0	0	1	19	57	263	0	3	29	27	37	36	24	19	5	11	30	6	5	9
U.S.A.	158	422	315	539	639	1085	1074	1127	847	623	975	813	1090	1402	1209	882	1138	929	1263	574	1085	601	482	416	483
U.S.S.R.	2832	635	352	1233	870	1071	1887	1077	424	95	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UK.Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
UK.Sta Helena	14	23	14	19	0	0	5	1	1	3	3	10	6	6	10	10	12	17	6	8	5	5	0	0	0
Uruguay	86	397	605	714	597	177	204	120	55	38	20	56	48	37	80	124	69	59	28	25	51	67	59	40	62
Vanuatu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	635	403
Venezuela	1684	999	4284	4142	2918	1136	349	332	115	161	476	270	809	457	457	189	274	222	140	226	708	629	516	1060	243



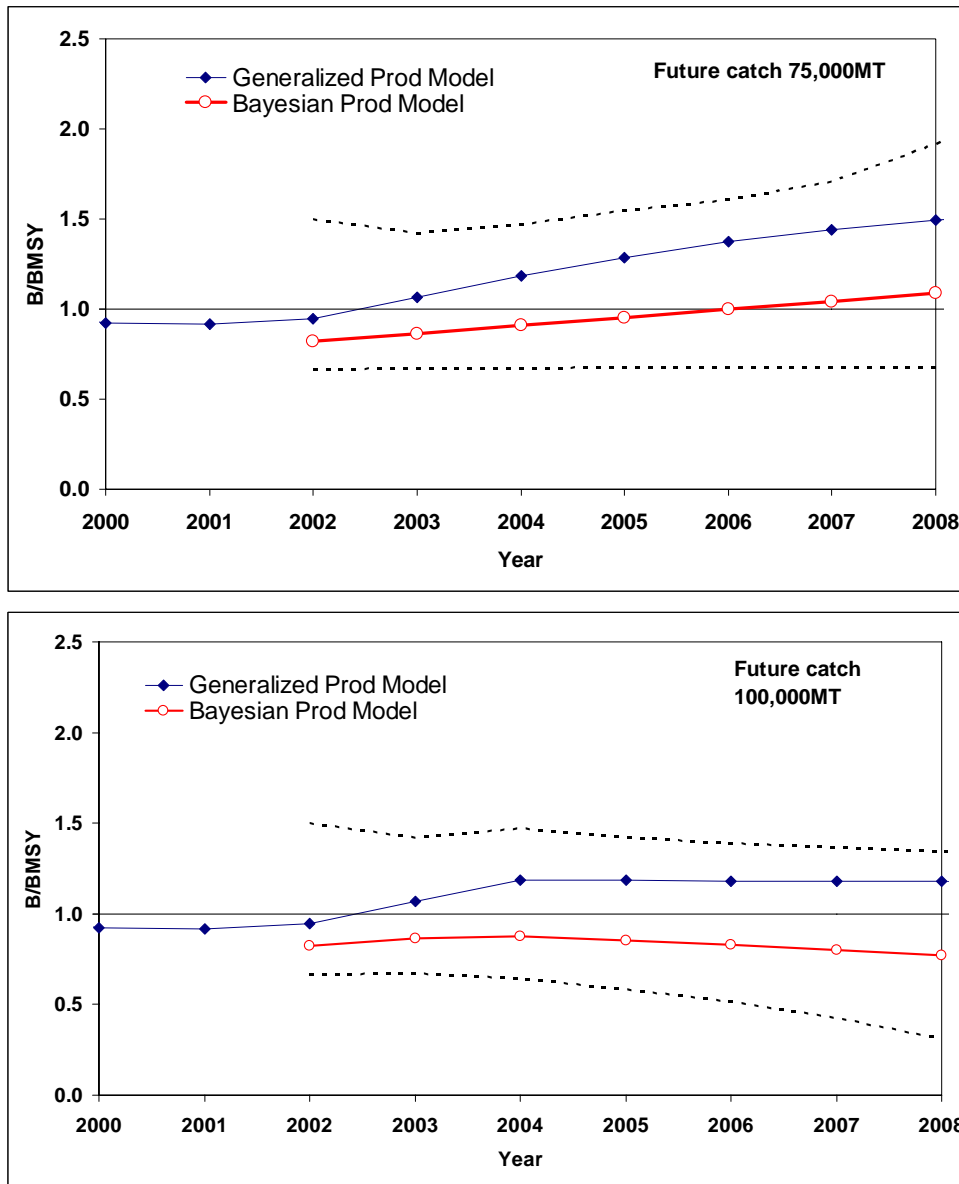
BET-Figure 1. Tendence des captures de thon obèse (1950-2005) par principale pêcherie.



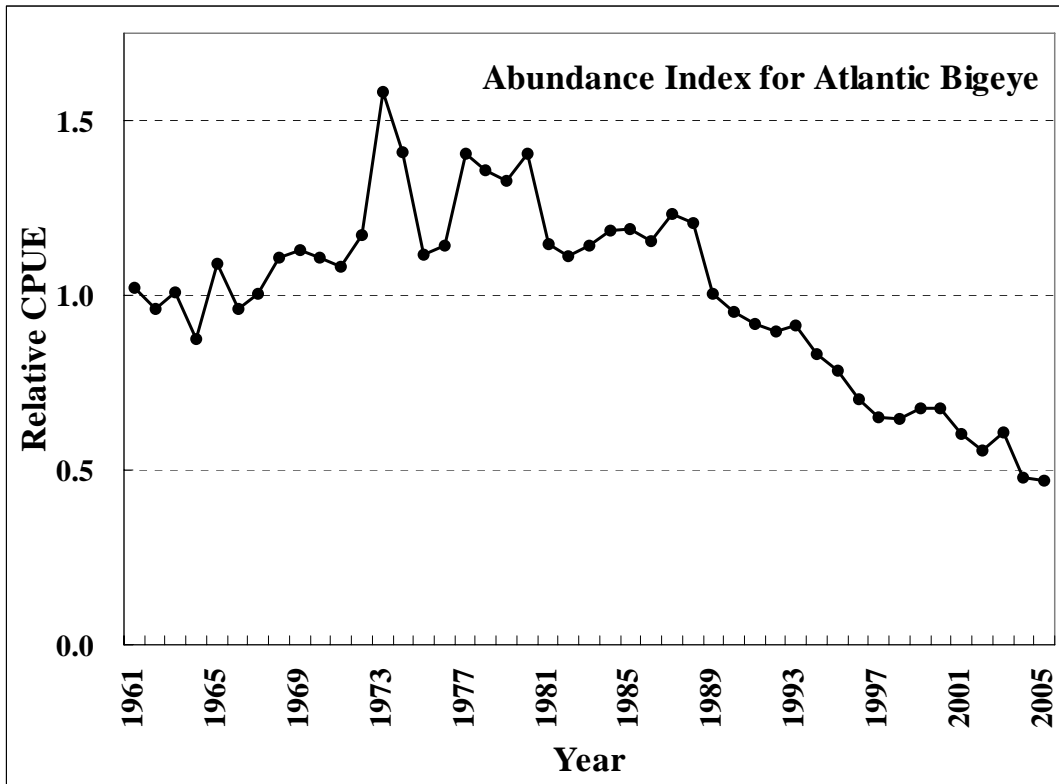
BET-Figure 2. Répartition géographique des prises de thon obèse pour les années les plus récentes (2002-2004) par principale pêcherie thonière.



BET-Figure 3. Poids moyen du thon obèse capturé par diverses pêcheries : BB_etro: canneurs dans les eaux tropicales de l'Est, BB_ne: canneurs dans l'Atlantique Nord-Est, PS_etro: senneurs dans les eaux tropicales de l'Est, LL: toutes palangres combinées dans les eaux tropicales de l'Est, Ghana (PS+BB): senneurs et canneurs combinés du Ghana. Ces données devraient être considérées comme préliminaires dans l'attente de l'évaluation prévue sur les données actualisées de prise par taille.



BET-Figure 4. Projections futures d'après les résultats du modèle de production. Des prises constantes de 75.000 t (graphique supérieur) et de 100.000 t (graphique inférieur) sont postulées après 2003. Les lignes en pointillés correspondent à des intervalles de confiance de 80% à partir des modèles de production excédentaire généralisés (ASPIC).



BET-Figure 5. Informations sur l'abondance relative (en nombre de poissons) du thon obèse dans l'ensemble de l'Atlantique standardisées d'après les données palangrières japonaises.

8.3 SKJ - LISTAO

Aucune évaluation du listao de l'océan Atlantique n'a été faite depuis 1999 malgré certains signes de surexploitations locales ; le présent rapport reprend uniquement les dernières mises à jour sur l'état des connaissances de cette espèce.

SKJ-1. Biologie

Le listao est une espèce grégaire que l'on trouve dans les eaux tropicales et subtropicales des océans (**SKJ-Figure 1**). Le listao est l'espèce dominante sous DCP, où il est capturé en association avec des juvéniles d'albacore, de thon obèse et avec d'autres espèces de la faune épipelagique. Il présente la particularité de se reproduire dès sa première année, de façon opportuniste tout au long de l'année et dans de vastes secteurs de l'océan. Sa croissance varierait en fonction de la latitude. Toutefois, une re-analyse des données de marquage dans la zone sénégalaise a montré que les paramètres de la courbe de croissance obtenus dans cette région étaient en fait plus proches des estimations faites dans le Golfe de Guinée ou dans d'autres océans que de celles faites antérieurement au Sénégal (*cf.* Rapport de l'Atelier 2005 de l'ICCAT sur les méthodes visant à réduire la mortalité des thonidés tropicaux juvéniles, juillet 2005) (Anon. 2006a).

L'utilisation croissante, au début des années 90, des dispositifs de concentration de poissons (DCP) semble avoir modifié le comportement des bancs et les déplacements de cette espèce (concept de « piège écologique »). On constate, en effet, que les bancs libres d'espèces mixtes étaient nettement plus fréquents avant l'introduction des DCP qu'ils ne le sont aujourd'hui. L'association aux DCP pourrait également avoir un effet négatif sur la croissance et sur l'embonpoint des listaos.

SKJ-2. Indicateurs des pêches

Les captures réalisées pour l'ensemble de l'océan Atlantique en 2005 sont proches de 166.260 t (**SKJ-Tableau 1, SKJ-Figure 2**); soit une augmentation de l'ordre de 17% par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

Les nombreux changements intervenus dans la pêcherie du listao depuis le début des années 90 (ex., utilisation des DCP et expansion de la zone de pêche vers l'ouest) ont provoqué une augmentation de sa capturabilité et de la proportion du stock qui est exploité. Aujourd'hui, les principales pêcheries sont celles des senneurs, en particulier CE-Espagne, CE-France, NEI, Cap Vert, Guatemala, et Ghana, suivies des pêcheries de canneurs du Ghana, de CE-Espagne et de CE-France. Les captures réalisées en 2005, dans l'Atlantique Est, se sont élevées à 138.218 t, soit une hausse de 19% par rapport à la moyenne 2000-2004. (**SKJ-Figure 3**). Le Comité note que des captures importantes de listaos sont débarquées en tant que « faux poissons » en Côte d'Ivoire (prises non déclarées de l'ordre de 6.000 à 8.000 t entre 2004 et 2005) et essaiera de les intégrer de la manière la plus précise possible dans les captures déclarées par les senneurs (y compris pour les captures historiques).

Dans l'Atlantique Ouest, la principale pêcherie est celle des canneurs du Brésil, suivie par la flotte de senneurs du Venezuela. Les captures de 2005, dans l'Atlantique Ouest, ont atteint 28.028 t, soit un niveau proche de la moyenne historique des dernières années (**SKJ-Figure 4**).

On ne dispose pas d'estimation quantifiée sur l'effort effectif de pêche portant sur le listao dans l'Atlantique Est bien que l'effort nominal des senneurs ait baissé régulièrement au cours des dernières années (**SKJ-Figure 5**). On suppose cependant que l'accroissement de la puissance de pêche, lié à l'introduction de progrès technologiques à bord des navires ainsi qu'au développement de la pêche sous objets flottants, a entraîné une augmentation de l'efficacité des différentes flottilles. L'estimation de l'accroissement d'un facteur 3 du coefficient de mortalité totale (Z) entre le début des années 80 et la fin des années 90, obtenue à l'aide d'un modèle de marquage-recapture sur des poissons de 40-60 cm de LF, va dans le sens de cette hypothèse. La comparaison des distributions de tailles du listao pour l'Atlantique Est entre des périodes précédant et suivant l'utilisation des DCP renforce également cette interprétation dans la mesure où l'on observe une augmentation de la proportion de petits poissons dans les captures.

Grâce à des données recueillies par des observateurs embarqués à bord de senneurs espagnols opérant dans l'Atlantique Est entre 2001-2005, le taux moyen de rejets de listaos sur DCP a été estimé à 42 kg par tonne de listaos débarqués pour la période de l'année allant de novembre à janvier.

L'effort de pêche des canneurs brésiliens, qui constituent la principale pêcherie de listaos dans l'Atlantique Ouest, semble s'être stabilisé au cours des 20 dernières années.

SKJ-3 Etat des stocks

La dernière évaluation du listao de l'océan Atlantique a été menée en 1999.

Les modèles d'évaluation des stocks traditionnels (ex., modèles globaux, VPA, etc.) sont difficilement applicables au listao en raison de ses caractéristiques biologiques et halieutiques particulières. Pour ces raisons, aucune évaluation standard des stocks de listao de l'Atlantique n'a pu être effectuée. On a cependant analysé l'évolution de plusieurs indicateurs des pêcheries qui devraient refléter les changements de l'état du stock au cours du temps.

Bien que les pêcheries opérant à l'Est se soient étendues vers l'Ouest au-delà de la longitude 30°W, le Comité a décidé de maintenir l'hypothèse privilégiant deux unités de stocks distinctes sur la base des éléments scientifiques dont il disposait. Toutefois, compte tenu des caractéristiques biologiques de l'espèce et des distances géographiques entre les différentes zones de pêche (**SKJ-Figure 1**), l'utilisation d'unités de stocks plus petites reste une hypothèse envisageable.

Stock oriental

Les indices issus de la pêcherie de senneurs montrent parfois des tendances divergentes selon la zone considérée. Le fait qu'une diminution d'abondance pour une fraction locale du stock aurait peu de répercussion sur l'abondance du stock dans d'autres zones laisse supposer que seule une faible proportion des listaos effectuerait de grandes migrations entre les zones (*cf* notion de viscosité chez un stock) (**SKJ-Figure 6 à 9**). D'une manière générale, il a été noté que le poids moyen observé dans l'Atlantique Est (proche de 2 kg; **SKJ-Figure 8**) est très inférieur aux estimations fournies dans les autres océans (plus proches de 3 kg).

La présence de valeurs négatives dans l'évolution de l'indice de Grainger et Garcia au cours du temps peut être interprétée comme le signe indiquant que les captures sont trop élevées. La situation de surexploitation potentielle serait donc intervenue dans les années 94-95, soit après l'utilisation massive des DCP dans les opérations de pêche (**SKJ-Figure 10**). Le Comité a néanmoins émis des doutes quant à la généralisation de cette conclusion à l'ensemble du stock de l'Atlantique Est, en raison des taux d'échanges modérés qui semblent exister entre les différents secteurs de cette région. L'application d'un modèle de production non-équilibrée basé sur un modèle généralisé confirme l'analyse précédente, à savoir une baisse possible de la productivité du stock après l'introduction des DCP. Ce dernier modèle a estimé une augmentation globale de l'efficacité des engins de pêche de l'ordre de 5% par an pour cette espèce.

Stock occidental

Les CPUE nominales des canneurs du Brésil demeurent stables alors que celles des senneurs vénézuéliens baissent au cours des dernières années (**SKJ-Figure 11**). Cette baisse, étant également observée dans la série temporelle des CPUE de l'albacore, pourrait être liée à des conditions environnementales particulières (hautes températures de surface, moindre accessibilité des proies) et il est donc difficile d'en tirer des conclusions sur l'état des stocks.

SKJ-4 Perspectives

Le Comité n'a pas pu déterminer si l'effet des DCP sur la ressource ne se faisait sentir qu'au niveau local ou s'il avait un impact plus large de sorte à influencer la biologie et le comportement de l'espèce. Si c'était le cas, le maintien de concentrations importantes de DCP pourrait diminuer la productivité du stock dans son ensemble.

SKJ-5 Effets des réglementations actuelles

Il n'existe actuellement aucune réglementation spécifique portant sur le listao. Cependant, dans le but de protéger les juvéniles de thon obèse, les associations d'armateurs français et espagnols ont librement décidé d'appliquer un moratoire pour la pêche sous objets flottants entre novembre et fin janvier pour les périodes 1997-1998 et 1998-1999. La Commission a recommandé la mise en place d'un moratoire similaire qui a été appliqué à partir de 1999 jusqu'à janvier de 2005. Ce moratoire a eu un effet sur les prises de listao obtenues avec les DCP.

Sur la base d'une comparaison des captures moyennes entre 1993-1996, antérieure au moratoire, et celle de 1998-2002, la prise moyenne de listao entre novembre et janvier par les flottilles de senneurs qui suivaient le moratoire a baissé de 64%. Pendant toute la période où le moratoire a été appliqué (1998-2002), la prise annuelle moyenne de listao, effectuée par les flottilles de senneurs qui ont suivi le moratoire, a baissé de 41% (42.000 t/an). Toutefois, cette diminution est probablement la conséquence à la fois de la réduction de l'effort et de l'impact du moratoire (la prise annuelle moyenne par bateau ayant diminué seulement de 18% entre ces deux périodes).

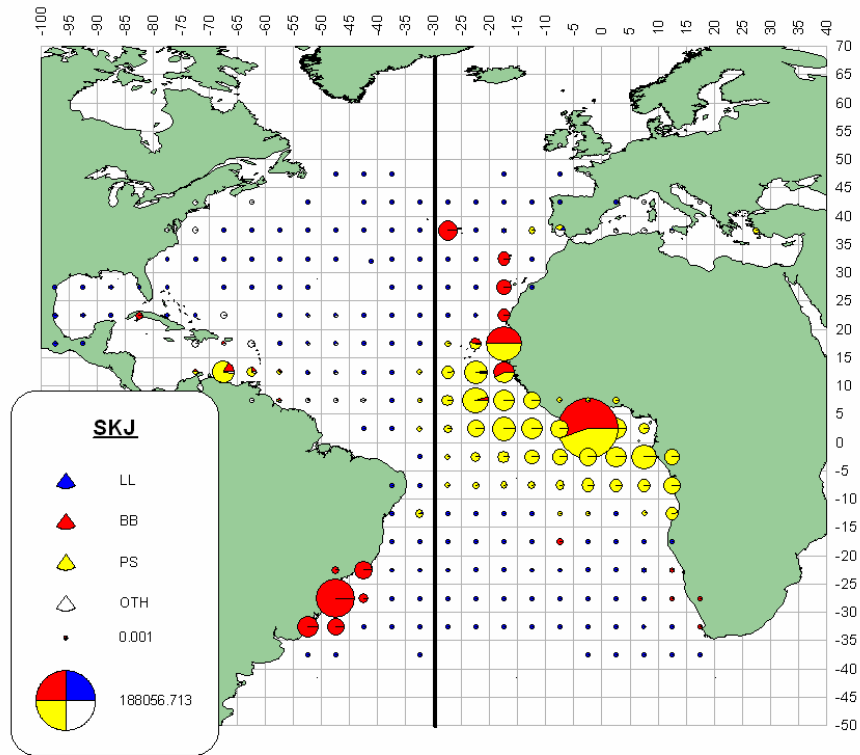
L'annulation en 2006 [Rec. 05-01] de la recommandation sur la limitation de la taille minimum de 3,2 kg de l'albacore [Rec. 72-01] (bien qu'elle était encore en vigueur en 2005) et l'établissement d'une strate spatio-temporelle de fermeture de la pêche de surface [Rec. 04-01], en lieu et place de l'ancienne strate relative au moratoire sur les captures sous objets flottants, sont des mesures de régulations trop récentes pour que l'on puisse mesurer leurs effets sur l'exploitation du listao.

SKJ-6 Recommandations de gestion

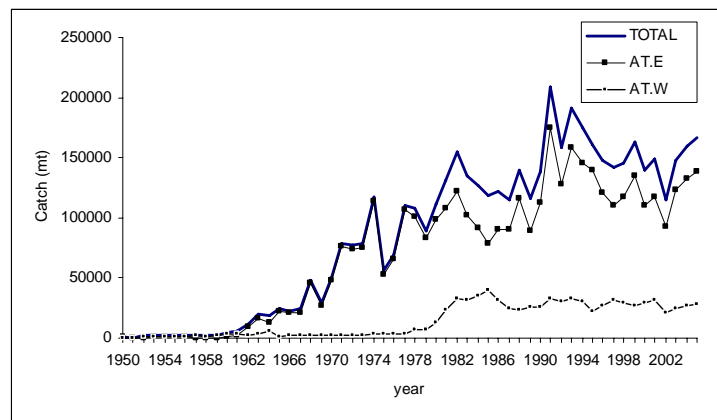
Aucune recommandation de gestion n'a été formulée concernant cette espèce.

TABLEAU RÉCAPITULATIF: LISTAO DE L'ATLANTIQUE

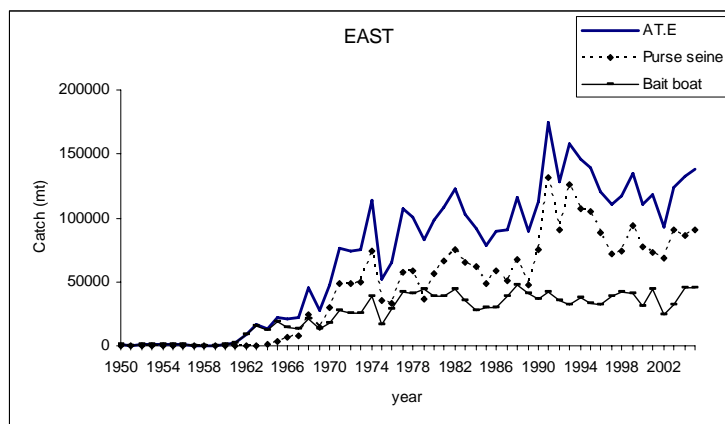
	Atlantique Est	Atlantique Ouest
Production maximale équilibrée (PME)	Non estimée	Non estimée
Production actuelle (2005)	138.218 t	28.028 t
Production de remplacement actuelle	Non estimée	Non estimée
Biomasse relative (B_{2005}/B_{PME})	Non estimée	Non estimée
Mortalité par pêche (F_{2005}/F_{PME})	Non estimée	Non estimée
Mesures de gestion en vigueur	Aucune	Aucune



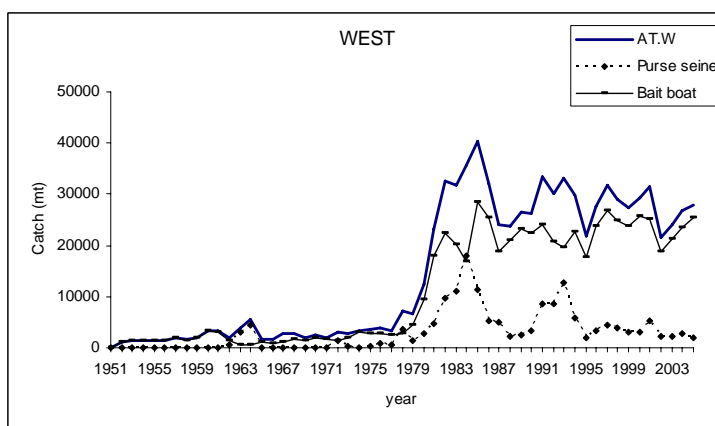
SKJ-Figure 1. Distribution géographique des prises de listao pour la période récente (2000-2004) par principale pêcherie thonière.



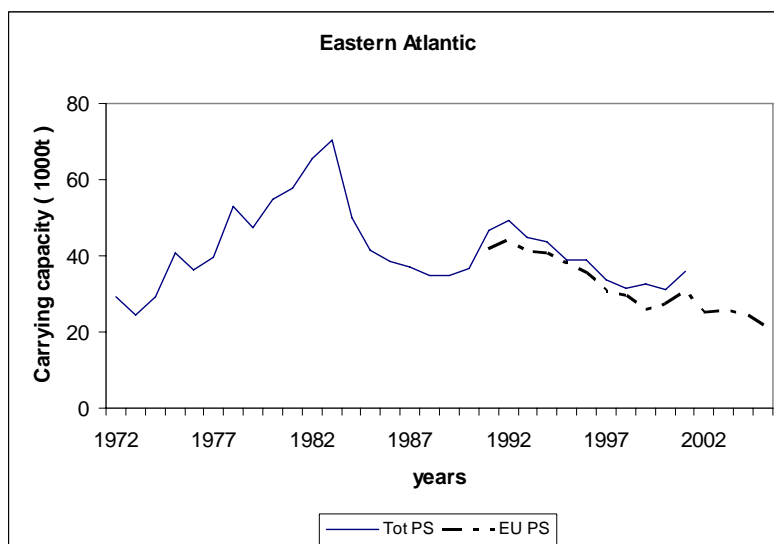
SKJ-Figure 2. Débarquements totaux de listao de l'Atlantique Est et Ouest (1950-2005).



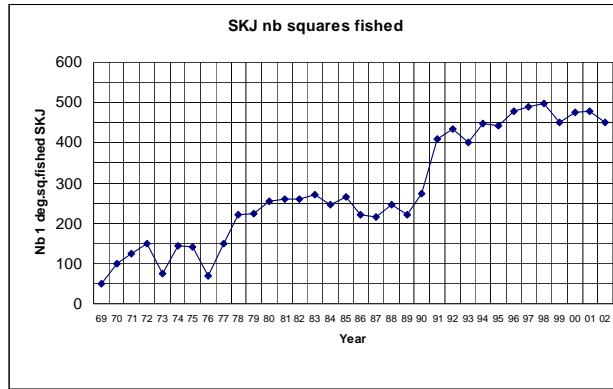
SKJ-Figure 3. Débarquements déclarés de listao dans l'Atlantique Est, par engins principaux (1950-2005).



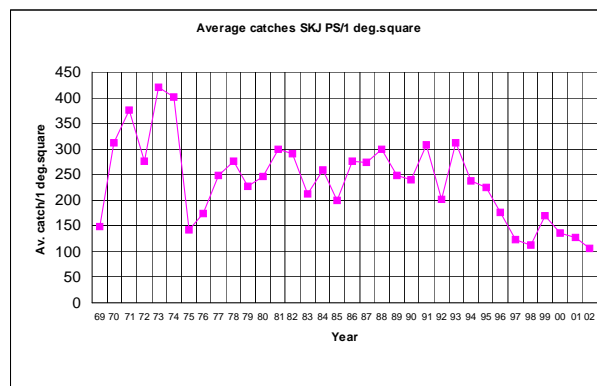
SKJ-Figure 4. Débarquements déclarés de listao dans l'Atlantique Ouest, par engins principaux (1950-2005).



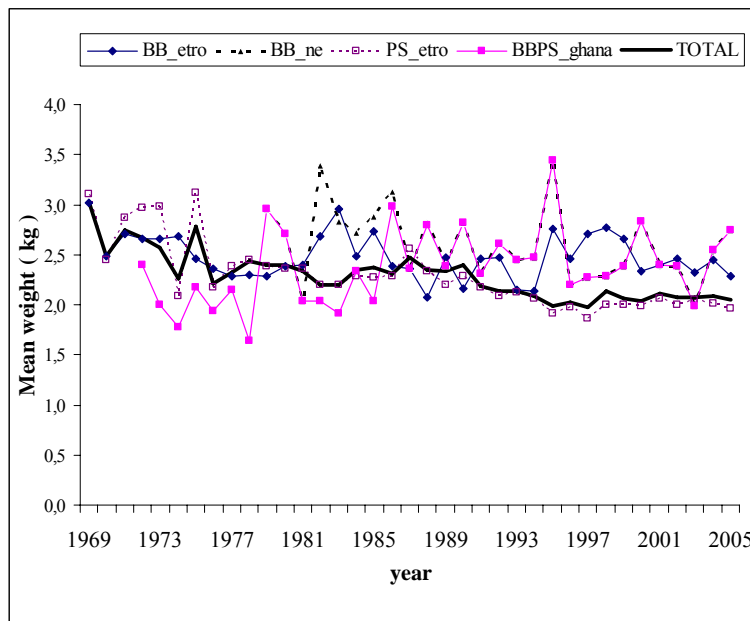
SKJ-Figure 5. Capacité de transport (1.000 t) pour l'ensemble de la flotte de senneurs opérant dans l'Atlantique Est (1972-2001) et actualisée entre 1991 et 2005 pour les senneurs de l'Union Européenne.



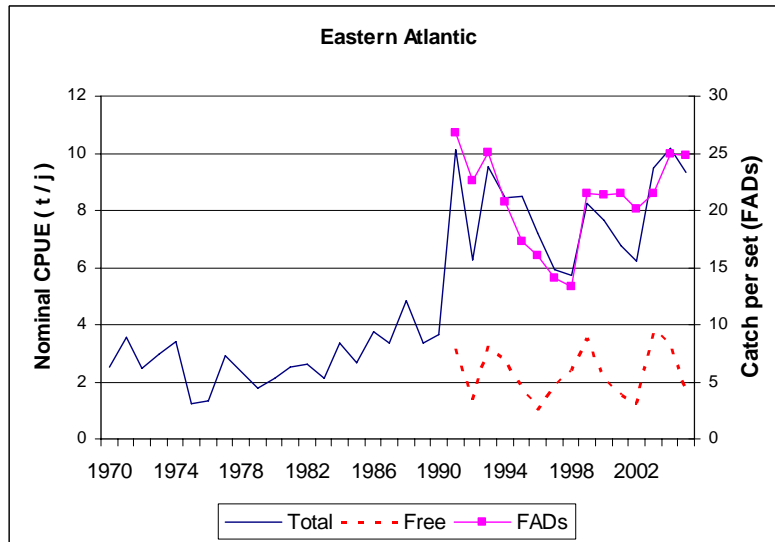
SKJ-Figure 6. Nombre de strates de 1x1 (pour lesquels ont été enregistrées des captures de listao) pour les senneurs opérant dans l'Atlantique Est (1969-2002).



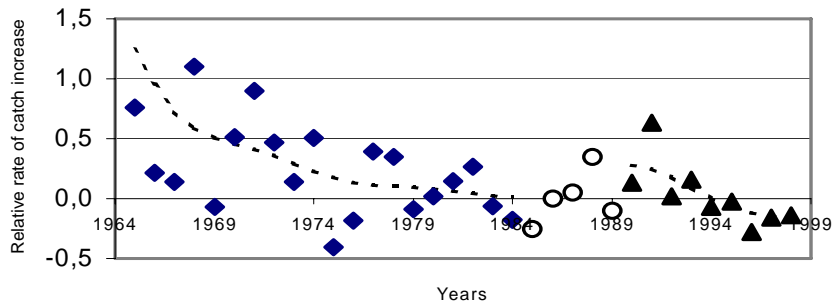
SKJ-Figure 7. Capture moyenne de listao par carré de 1x1 (pour lesquels ont été enregistrées des captures de listao) pour les senneurs opérant dans l'Atlantique Est (1969-2002).



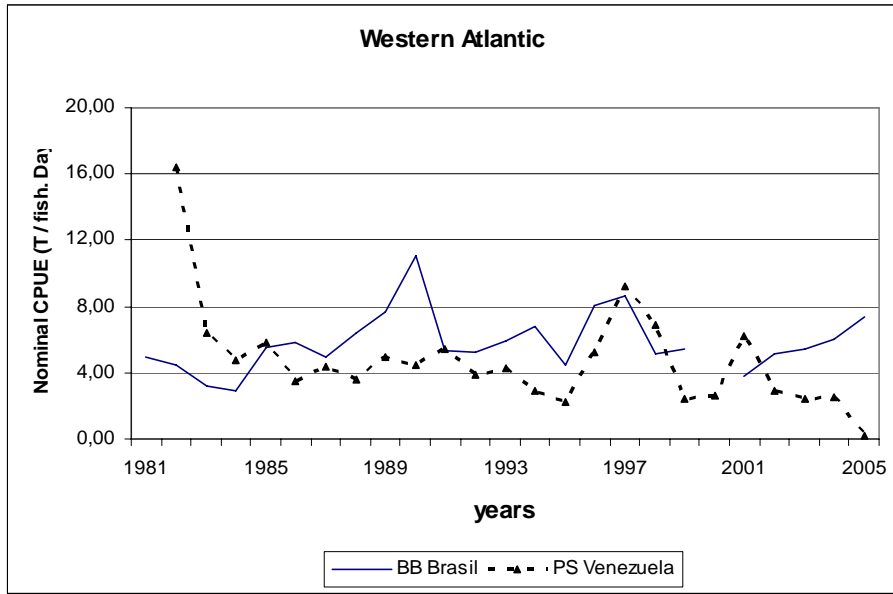
SKJ-Figure 8. Evolution du poids moyen des listaos débarqués dans l'Atlantique Est (1968-2005) ; en raison du système de pêche en coopération pratiqué par les canneurs et les senneurs du Ghana, le poids moyen des listaos capturés pour ce pays est donné pour les 2 engins confondus.



SKJ-Figure 9. Evolution des CPUE nominales des senneurs européens dans l'Atlantique Est (1970-2005). La CPUE totale et la CPUE sur banc libre sont exprimées en tonne par jour de pêche (axe de gauche) alors que la CPUE sous DCP est exprimée en tonne par coup positif (axe de droite) ; la séparation entre ces deux modes de pêche (banc libre vs DCP) n'étant pas, ou peu, faite dans les livres de bord avant 1990.



SKJ-Figure 10. Evolution de l'indice de Grainger et García (RRCI modifié afin de prendre en compte l'hypothèse d'un accroissement de l'effort de pêche) pour le listao de l'Atlantique Est durant les deux principales périodes historiques de la pêche. Les années pour lesquelles les changements dans l'effort de pêche ne permettent pas d'utiliser cette approche n'ont pas été utilisées et sont représentées par des cercles vides.



SKJ-Figure 11. Evolution des CPUE nominales des canneurs Brésiliens et des senneurs vénézuéliens dans l'Atlantique Ouest (1981-2005).

8.4 ALB – GERMON

La dernière évaluation du stock Nord a été menée en 2000 (1975-1999), celle du stock Sud en 2003 et aucune évaluation n'a jamais été réalisée pour la Méditerranée. Le présent rapport actualise les dernières informations et données de capture disponibles pour 2005.

Des informations complètes sur l'évaluation du stock Nord figurent dans le Rapport de la session d'évaluation du stock de germon du SCRS de l'ICCAT (Anon, 2001), et pour le stock Sud dans le Rapport de la session d'évaluation de 2003 du stock de germon de l'ICCAT (Anon, 2004c).

ALB-1 Biologie

Le germon est une espèce d'eaux tempérées que l'on trouve dans tout l'Atlantique et en Méditerranée. Pour les besoins de l'évaluation et à partir des informations biologiques disponibles, on suppose l'existence de trois stocks: Atlantique Nord et Atlantique Sud (délimités à 5° N) et Méditerranée (**ALB-Figure 1**). Néanmoins, il est probable que des échanges se produisent entre les germons immatures de l'océan Indien et ceux de l'océan Atlantique Sud, ce qui devrait faire l'objet d'une recherche plus poussée.

Trois documents scientifiques relatifs à la croissance du germon ont été présentés à la réunion de préparation des données en juillet 2006. Les nouvelles informations de croissance fournies pour le stock de l'Atlantique Nord appuyaient les estimations antérieures sur la croissance du germon. Un nouveau modèle Bertalanffy de croissance a été estimé pour le stock du Sud sur la base d'une étude de validation réalisée sur des pièces dures (otolithes et épines). Les connaissances actuellement disponibles sur la distribution de l'habitat en fonction de la taille, des zones de frai et des estimations de maturité sont demeurées les mêmes pour les trois stocks de germon considérés.

CE-Irlande a lancé un programme de marquage avec des marques-archives factices à bord d'un ligneur. A ce jour, sur les 199 marques mises à l'eau, 2 ont été récupérées. CE-Irlande a également lancé une importante étude biologique axée sur l'estimation de l'âge et la structure des stocks.

ALB-2 Description des pêcheries ou indicateurs des pêcheries

Atlantique Nord

Le stock Nord est exploité par les pêcheries de surface ciblant principalement des poissons immatures (50 à 90 cm FL) et par les pêcheries palangrières ciblant les germons immatures et adultes (60 à 120 cm FL). Les principales pêcheries de surface comprennent les flottilles communautaires (CE-Espagne, CE-France, CE-Portugal et CE-Irlande) opérant, en été et en automne, dans le Golfe de Gascogne, dans les eaux adjacentes de l'Atlantique Nord-Est, et à proximité des îles Canaries et des Açores. Le Taïpei chinois opère tout au long de l'année la principale flottille palangrière au centre et à l'ouest de l'Atlantique Nord. En 2005, la distribution géographique de l'effort de pêche palangrier japonais a dégagé une tendance de plus forte concentration de l'effort de pêche dans les eaux tempérées de l'Atlantique centre-nord entre 25°N et 35°N. La distribution saisonnière a clairement indiqué une concentration élevée de l'effort de pêche dans des zones telles que le Sud de l'Islande, au large de la côte orientale d'Amérique du Nord et les zones inter-subtropicales situées principalement entre 20°N et 20°S, où la pêche a eu lieu au cours du 1^{er} et 4^{ème} trimestre de l'année.

Le total des débarquements déclarés pour l'Atlantique Nord est généralement à la baisse depuis 1983, essentiellement en raison d'une réduction de l'effort de pêche des pêcheries traditionnelles de surface (ligneurs et canneurs) et de palangre (**ALB-Tableau 1 ; ALB-Figure 2**). Une stabilisation s'est ensuivie dans les années 90, essentiellement due à l'augmentation de l'effort et des captures de nouvelles pêcheries de surface (filets dérivants et chalut pélagique en paire), avec un chiffre record de 38.063 t atteint en 1993.

Les captures ont diminué en 2002, enregistrant le chiffre le plus bas, et ce en raison de la baisse des captures de la pêcherie de surface. Les prises déclarées en 2005 (34.624 t) étaient supérieures aux prises déclarées en 2004 (25.159 t). On a observé que les déclarations des débarquements de 2005 étaient incomplètes (**ALB-Tableau 1**). Deux documents présentés au SCRS en 2006 ont fourni des statistiques de capture ainsi que des informations sur les pêcheries de canneurs et de ligneurs espagnols faisant l'objet d'un suivi. Les pêcheries de surface ont représenté la majorité des prises totales (90%) observées en 2005. Les prises des flottilles de canneurs et de ligneurs ont augmenté d'environ 28% et 36% respectivement par rapport aux captures de 2004. La prise de la pêcherie de surface pour CE-France était environ trois fois supérieure à la prise déclarée en 2004. D'un autre

côté, les captures déclarées de la pêcherie palangrière du Taïpei chinois ont connu une baisse de près de 50% par rapport à celles de 2004, en raison d'une diminution de l'effort de pêche.

Des documents scientifiques ont été présentés à la réunion, portant sur la révision des données de la Tâche I et de la Tâche II des pêcheries de canneurs et ligneurs espagnols. En outre, une révision a été soumise concernant les données de la Tâche I des prises palangrières japonaises de germon de 2002 à 2005. Le Taïpei chinois a fourni des données de la Tâche I et de la Tâche II jusqu'en 2005 basées sur des analyses améliorées des livres de bord. Le Comité reconnaît également que le Taïpei chinois a amélioré sa collecte de données de taille indépendantes par le biais d'un programme d'échantillonnage au port réalisé dans une importante conserverie de l'Atlantique, et l'on s'attend à ce que la quantité des données de taille soit accrue.

Les séries de CPUE standardisées pour la pêcherie palangrière nord-américaine et l'effort de pêche standardisé de la pêcherie de ligneurs espagnols ont été actualisés jusqu'à 2005 et présentés à la réunion.

Atlantique Sud

Les débarquements totaux annuels de germon de l'Atlantique Sud de ces dernières années ont été principalement attribués à quatre pêcheries, à savoir les flottilles de canneurs de surface d'Afrique du Sud et de Namibie ainsi que les palangriers du Brésil et du Taïpei chinois (**ALB-Tableau 1** ; **ALB-Figure 2**). Les flottilles de surface sont entièrement dirigées sur le germon et capturent principalement des poissons juvéniles (70-90 cm FL). Ces pêcheries de surface opèrent de façon saisonnière, d'octobre à mai, lorsque le germon est présent dans les eaux côtières. Les palangriers brésiliens ciblent le germon au cours des premier et quatrième trimestres de l'année, époque où une concentration importante de poissons adultes (>90 cm) est observée au large du Nord-Est de la côte brésilienne, entre 5°S et 20°S, probablement due à des conditions environnementales favorables à la reproduction, notamment la température à la surface de l'eau. La flottille palangrière du Taïpei chinois opère sur une vaste zone tout au long de l'année. Elle comprend des navires qui ciblent le germon et des navires qui capturent le germon en tant que prise accessoire lors de leurs opérations de pêche dirigées sur l'espadon ou le thon obèse. En moyenne, les palangriers capturent des germes plus grands (60-120 cm) que les flottilles de surface.

Le total des débarquements de germon déclarés au titre de 2005 s'élève à 17.928 t, soit une baisse d'environ 4.590 t par rapport à 2004. En outre, le total des débarquements déclarés au titre de 2005 continue de chuter depuis 2001, se situant au niveau le plus bas depuis 1984. La baisse des captures est probablement due à une réduction de la taille des flottilles, comme c'est le cas pour le Taïpei chinois et le Brésil. En ce qui concerne la flottille brésilienne, les palangriers du Taïpei chinois (y compris des navires sous pavillon du Belize et de St Vincent) ont cessé de pêcher pour le Brésil en 2003, ce qui a eu pour conséquence que le germon n'a été capturé que comme espèce accessoire par les pêcheries palangrières dirigées sur l'espadon et les thonidés tropicaux. En 2005, les prises de la flottille palangrière brésilienne s'élevaient à 359 t. La disponibilité réduite du germon dans les eaux littorales d'Afrique du Sud et des taux de change non favorables ces trois dernières années ont entraîné une réduction générale du nombre de canneurs actifs. En outre, une partie croissante de la flottille de canneurs sud-africains a changé de ciblage au profit de l'albacore en raison de la forte abondance de cette espèce depuis 2003 dans les eaux sud-africaines. En 2005, l'effort de pêche palangrier japonais s'exerçait dans les eaux tropicales centrales entre l'Afrique et l'Amérique du Sud, ainsi que dans les eaux bordant le littoral africain dans l'Atlantique Sud. La distribution saisonnière indiquait clairement une forte concentration de l'effort de pêche dans les zones, telles que les zones inter-subtropicales entre 20°N et 20°S tout au long de l'année.

On a fourni une révision des données palangrières japonaises de la Tâche I sur le germon, de 2002 à 2005. Le Taïpei chinois a présenté les données de la Tâche I et de la Tâche II jusqu'en 2005 basées sur des analyses améliorées des livres de bord. Le Comité reconnaît également que le Taïpei chinois a amélioré sa collecte de données de taille indépendantes par le biais d'un programme d'échantillonnage au port réalisé dans une importante conserverie de l'Atlantique, et l'on s'attend à ce que la quantité des données de taille soit accrue.

Méditerranée

En 2005, les débarquements déclarés se sont élevés à 3.310 t, représentant une baisse par rapport aux prises de 2004 et une chute d'environ 60% par rapport aux chiffres de 2003, qui constituent le chiffre de capture le plus élevé dans la série temporelle pour la mer Méditerranée (**ALB-Tableau 1** et **ALB-Figure 2**).

ALB-3 Etat des stocks

Le texte suivant reflète les résultats des évaluations réalisées en 2000 (stock du Nord) et en 2003 (stock du Sud). Une évaluation actualisée aura lieu en 2007. Pour cette évaluation, le Comité compte évaluer l'hypothèse selon laquelle les récents potentiels de productivité pour le Nord se sont modifiés par rapport aux niveaux historiques (*cf.* **Appendice 5**, Plan de travail 2007 sur le germon).

Atlantique Nord

En 2003, le Comité a conclu qu'il n'était pas approprié d'effectuer une évaluation de la VPA basée sur la prise par âge tant que la transformation de la prise par taille en prise par âge n'aurait pas été étudiée et validée. En 2006, l'ICCAT a tenu une réunion chargée d'examiner les données sur le germon. Une révision exhaustive a été réalisée concernant les données de la Tâche I et de la Tâche II pour l'Atlantique nord et une méthode plus robuste pour les analyses de prise par taille a été testée afin de préparer la session d'évaluation prévue en 2007 (SCRS/2006/014).

Par conséquent, l'état actuel du stock du germon du Nord se fonde essentiellement sur la dernière évaluation menée en 2000, ainsi que sur les observations des données de CPUE et de capture fournies au Comité en 2003.

Le Comité a remarqué que les tendances de la CPUE ont varié depuis la dernière évaluation (2000) et ont notamment montré des différences entre celles représentatives des flottilles de surface (CE-Espagne - ligne traînante, âges 2 et 3) et celles des flottilles palangrières du Japon, du Taïpei chinois et des Etats-Unis (**ALB-Figure 3**). La série de CE-Espagne – ligne traînante, âge 2 montre une tendance ascendante depuis la dernière évaluation, mais est en baisse durant ces 10 dernières années. Pour la série de CE-Espagne – ligne traînante, âge 3, la tendance qui se dégage depuis la dernière évaluation est descendante, même si la tendance pour le reste de la décennie n'a généralement pas changé. Pour les flottilles palangrières, la tendance des indices de CPUE est soit ascendante (Taïpei chinois et Etats-Unis), soit sans changement (Japon) depuis la dernière évaluation. Toutefois, la variabilité associée à toutes ces estimations du taux de capture a empêché de tirer des conclusions définitives sur les récentes tendances des taux de capture du germon.

Des analyses de la production en conditions d'équilibre, menées en 2000 sur la base d'un rapport estimé entre la taille du stock et le recrutement, indiquent que la biomasse du stock reproducteur était d'environ 30% inférieure à celle associée à la PME (**ALB-Figure 4**). Toutefois, il existait des incertitudes considérables dans ces estimations de la biomasse actuelle par rapport à la biomasse associée à la PME (B_{PME}), en raison de la difficulté à estimer comment le recrutement pourrait descendre en deçà des niveaux historiques de la biomasse du stock. C'est pourquoi le Comité a conclu que le stock nord est probablement en dessous de B_{PME} , mais qu'il ne fallait pas écarter l'éventualité qu'il se situe en dessus de ce niveau. Cependant, les analyses de la production par recrue en conditions d'équilibre menées par le Comité en 2000 indiquent que le stock nord ne fait pas l'objet d'une surpêche de croissance ($F < F_{max}$; **ALB-Figure 5**). En outre, le Comité note que l'estimation actuelle de la PME est en dessous du niveau des prises réalisées pendant plusieurs décennies par le passé (**ALB-Figure 2**). Plusieurs hypothèses pourraient expliquer ce phénomène (p.ex. changements environnementaux par opposition aux changements dans les pêcheries).

Atlantique Sud

En 2003, le Comité a évalué l'état du stock de germon de l'Atlantique Sud à l'aide d'un modèle de production structurée par âge (ASPM), utilisant les mêmes spécifications qu'en 2000, pour fournir une évaluation du cas de base pour le germon de l'Atlantique Sud. Les résultats se sont avérés similaires à ceux obtenus en 2000, mais les intervalles de confiance étaient considérablement plus étroits en 2003 qu'en 2000. Ceci peut être en partie la conséquence des données supplémentaires maintenant disponibles, mais il convient de chercher à déterminer plus avant les causes sous-jacentes. La PME et la production de remplacement estimées d'après le cas de base de 2003 (30.915 t et 29.256 t, respectivement) étaient similaires à celles estimées en 2000 (30.274 t et 29.165 t). En 2000 et 2003, le taux de mortalité par pêche a été estimé à environ 60% de F_{PME} . La biomasse du stock reproducteur a chuté considérablement par rapport à la fin des années 80, mais cette chute semble s'être stabilisée ces dernières années (**ALB-Figure 6**) et l'estimation pour 2002 reste bien au-dessus de la biomasse du stock reproducteur correspondant à la PME. Un modèle statistique de production structurée par âge (bayésien) a été utilisé pour la première fois en 2003. Les résultats obtenus de ce modèle étaient qualitativement similaires à ceux de l'ASPM. Des projections ont été faites avec cet autre modèle.

Méditerranée

Compte tenu du manque de données pertinentes, aucune évaluation du stock de la Méditerranée n'a jamais été réalisée par le Comité de l'ICCAT.

ALB-4 Effet des réglementations actuelles*Atlantique Nord*

Depuis 2001, la Commission a établi un Total de prises admissibles (TAC) de 34.500 t pour ce stock et, en 2003, l'a prolongé jusqu'en 2006. Une Recommandation de 1998 limitant la capacité de pêche à la moyenne de 1993-1995 demeure également en vigueur. Le Comité a noté que les captures déclarées de 2001 à 2005 se sont situées en deçà du TAC (**ALB-Tableau 1**) et il se trouve dans l'impossibilité d'évaluer si ces recommandations ont eu, ou non, une incidence directe sur le stock.

Atlantique Sud

Depuis 1999, la Commission a établi le Total de prises admissibles (TAC) pour ce stock (en 2001-2003, le TAC a été fixé à 29.200 t) et, en 2003, l'a prolongé jusqu'en 2004. Le Comité a signalé que les captures déclarées n'ont pas dépassé le TAC en 2005. De même, la prise totale réalisée par le Taïpei chinois, l'Afrique du Sud, le Brésil et la Namibie s'est située bien en-deçà de la limite de capture de 27.500 t fixée pour les Parties pêchant activement le germon du sud [Rés. 02-06]. Le Japon a respecté sa limite de prise accessoire de 4% de la prise totale de thon obèse dans l'Océan Atlantique [Rec. 03-06]. Toutefois, le Comité se trouve dans l'impossibilité d'évaluer si ces limites de capture ont eu, ou non, une incidence directe sur le stock.

Méditerranée

Il n'existe aucune réglementation de l'ICCAT visant directement à la gestion du stock de germon méditerranéen.

ALB-5 Recommandations de gestion*Atlantique Nord*

Le Comité réitère l'avis que pour maintenir une biomasse du stock reproducteur stable dans un avenir proche, les prises ne devraient pas dépasser 34.500 t (niveau de capture de 1999) et il le maintient jusqu'à l'évaluation prévue en 2007.

Atlantique Sud

Le Comité continue de recommander que, pour maintenir la SSB dans un proche avenir, la capture ne devrait pas dépasser 31.000 t jusqu'à la prochaine évaluation prévue en 2007.

Méditerranée

Aucune recommandation de gestion n'a été formulée pour le stock méditerranéen.

TABLEAU RÉCAPITULATIF : GERMON DE L'ATLANTIQUE ET DE LA MÉDITERRANÉE

	Atlantique Nord ¹	Atlantique Sud ²	Méditerranée
Production actuelle (2005)	34.624 t ^{5,6}	17.928 t ^{5,6}	3.310 t ^{5,6}
Production maximale équilibrée (PME)	32.600 t (32.400-33.100)	30.915 t (26.333-30.915)	Inconnue
Production de remplacement (2004)	Non estimée	29.256 t (24.530-32.277)	Non estimée
Biomasse relative ³			
$B_{\text{actuel}}/B_{\text{PME}}$	0,68 (0,52-0,86)	1,66 (0,74-1,81)	Non estimée
Mortalité par pêche relative ^{3,4}			
$F_{\text{actuel}}/F_{\text{PME}}$	1,10 (0,99 – 1,30)	0,62 (0,46-1,48)	Non estimée
$F_{\text{actuel}}/F_{\text{MAX}}$	0,71 (0,66 – 0,78)	--	Non estimée
$F_{\text{actuel}}/F_{0,1}$	1,25 (1,14 – 1,39)	--	Non estimée
Mesures de gestion en vigueur	[Rec. 98-08]: nombre de bateaux limité au nombre moyen de 1993-1995. TAC : 34.500 t [Rec. 03-06].	[Rec. 04-04]: Prises limitées à 30.915 t.	Néant

¹ Résultats de la VPA basés sur données de prise (1975-1999). Intervalles de confiance de 80% par bootstrap.

² Résultats ASPM basés sur données de prise (1956-2002). Intervalles de confiance de 80% par bootstrap.

³ F_{1999} = Moyenne géométrique Atlantique Nord 1996-1998.

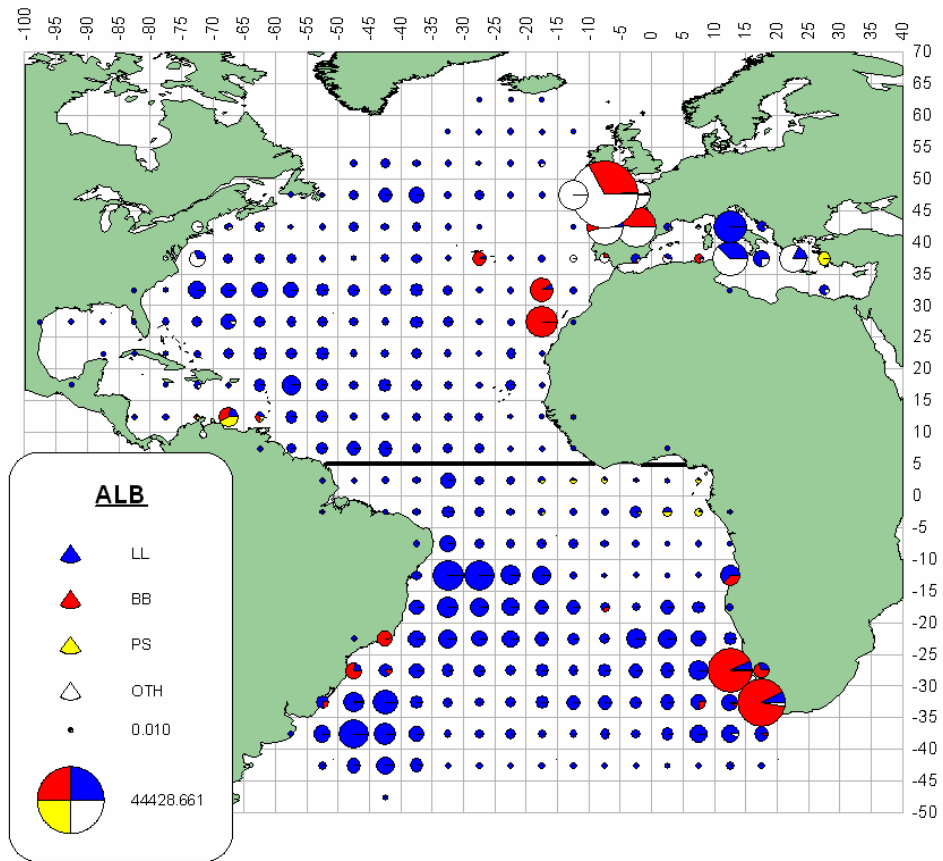
⁴ L'«actuel» pour le Nord provient de l'évaluation de 2000 (F_{1999}) ; l'«actuel» pour le Sud provient de l'évaluation de 2003 (F_{2002}).

⁵ Ce chiffre inclut la prise déclarée et la prise provisoire déclarée au Comité.

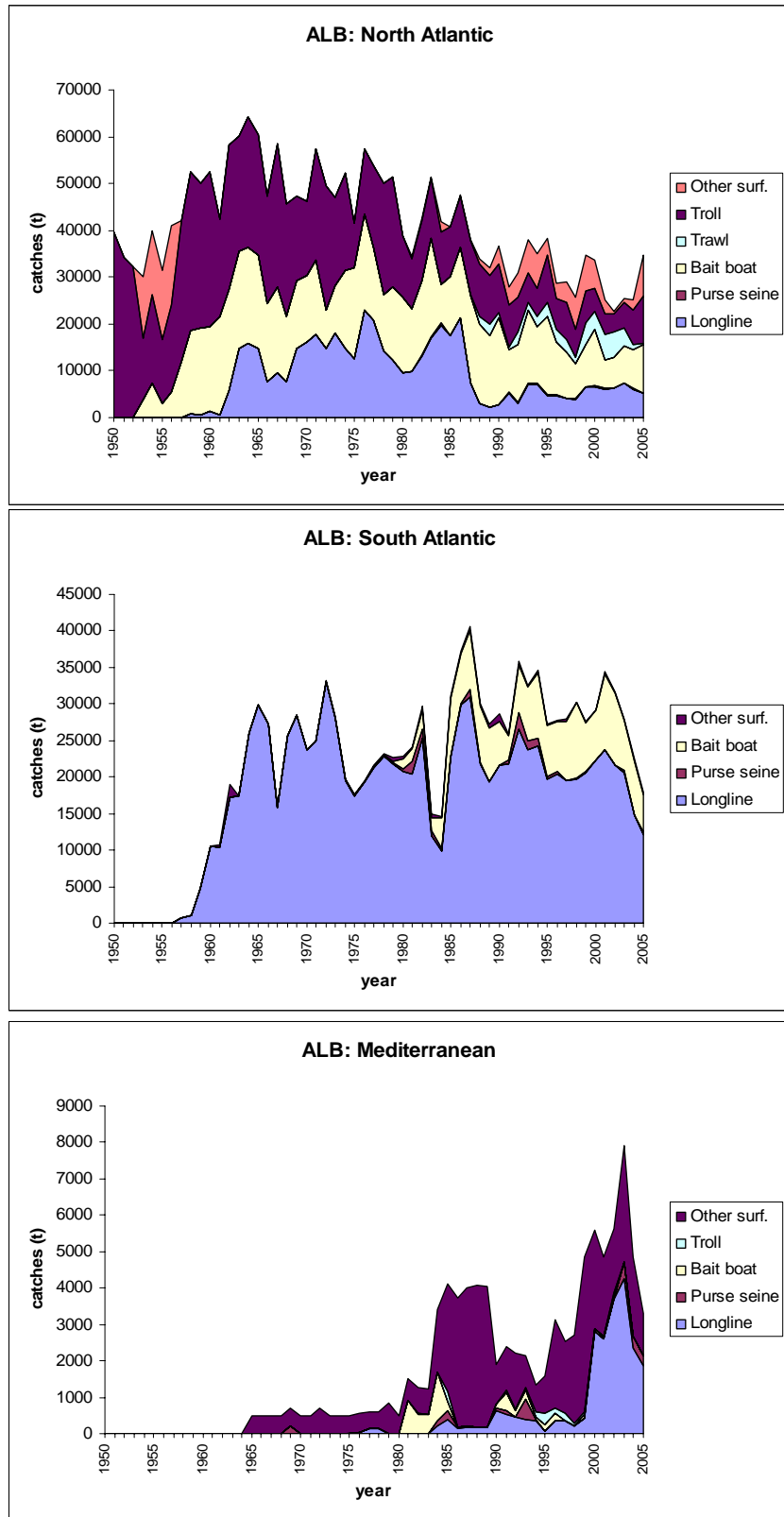
⁶ La capture de germon de la zone non-classifiée (4.130 t) a été déclarée à l'ICCAT en 2005.

ALB-Tableau 1. Prises estimées (t) de germon *Thunnus alalunga* par zone, engin et pavillon principaux.

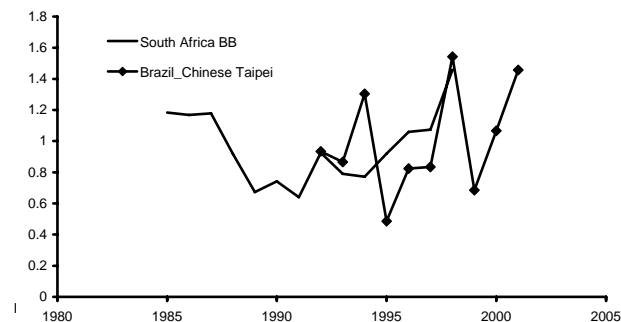
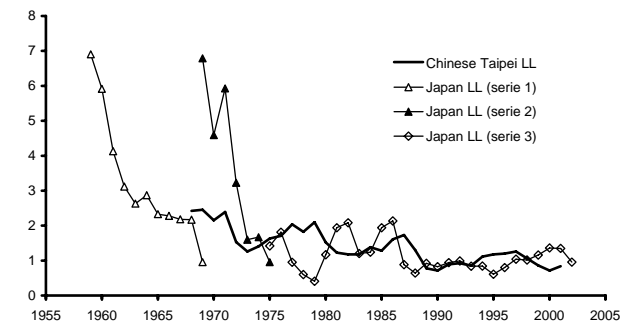
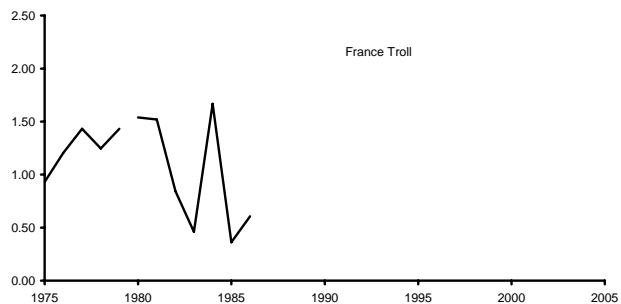
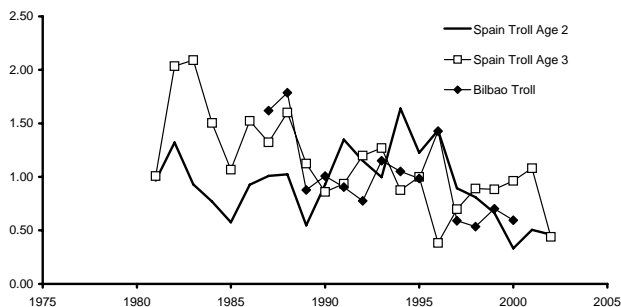
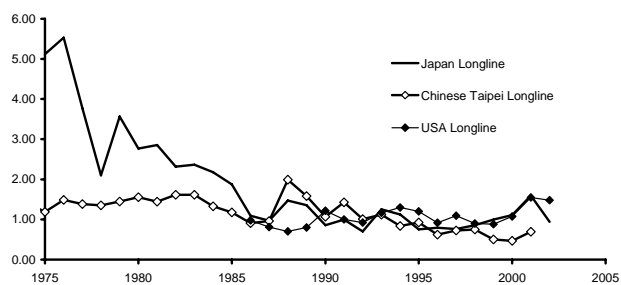
		1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005		
TOTAL		60071	73617	67643	59842	76052	88554	82738	68048	63342	67167	56343	69599	73078	71613	67512	60352	59559	58888	67346	71425	70259	60039	61402	58181	59992		
AT.N		34531	42673	51490	41829	40826	47554	38115	33878	32070	36557	27938	30815	38063	35036	38295	28780	28988	25587	34840	33762	25222	22630	25514	25159	34624		
AT.S		24040	29672	14918	14599	31097	37288	40630	30107	27212	28714	25858	35797	32448	34677	27168	27857	27908	30276	27605	29262	34498	31714	27943	22518	17928		
MEDI		1500	1272	1235	3414	4129	3712	3993	4063	4060	1896	2378	2202	2130	1349	1587	3125	2541	2698	4851	5577	4866	5608	7893	4847	3310		
UNCL area		0	0	0	0	0	0	0	0	0	168	785	437	551	462	590	121	327	50	2824	5672	87	53	5657	4130			
Landings	AT.N	13410	15857	21108	8305	12589	15202	18756	16752	15374	18625	8985	12449	15646	11967	16411	11337	9820	7562	8781	12113	6099	6639	7918	8128	10447		
	Bait boat	9819	13206	16863	19709	17413	21232	7296	3013	2228	2683	5304	3103	7020	7196	4776	4620	4044	3875	6621	6614	5975	6160	7288	5945	5074		
	Longline	523	694	367	2231	108	213	343	994	1662	3865	3999	5173	7279	7506	3555	3337	4378	6846	7646	6119	3089	376	1013	2163	8567		
	Other surf.	0	84	364	555	59	60	1	97	12	1	222	139	229	278	263	0	91	55	191	263	118	211	348	63			
	Purse seine	1	0	0	0	2	0	262	1693	2240	1033	469	2603	1779	2131	3049	2571	2877	1318	4892	3703	5485	5331	3836	1089	260		
	Trawl	10778	12831	12788	11029	10654	10847	11457	11329	10554	10350	8959	7348	6109	5959	10226	6652	7870	5894	6845	5023	4312	4007	5249	7487	10214		
	AT.S	1721	2575	1794	4166	7909	6829	8181	7696	7393	5981	3454	6490	7379	8947	7091	6960	8110	10353	6709	6873	10360	9712	6973	7475	5084		
	Bait boat	20426	25255	11941	9834	22672	29815	30964	21828	19407	21590	21859	26519	23650	24224	19718	20472	19447	19699	20588	22282	23747	21654	20619	14726	12055		
	Longline	89	493	484	234	334	400	537	398	411	1139	137	393	39	483	10	209	247	9	125	58	377	323	94	316	288		
	Other surf.	1804	1349	699	365	182	244	948	185	0	4	408	2395	1380	1023	349	216	104	215	183	49	15	25	256	0	502		
	Purse seine	900	539	535	1331	243	0	0	0	0	83	499	171	231	81	163	205	0	33	96	88	77	29	0	0			
	MEDI	0	0	0	0	226	375	150	161	168	165	624	523	442	402	350	87	366	348	194	417	2800	2597	3706	4248	2345	1864	
	Bait boat	600	700	700	1716	2973	3552	3782	3879	3879	1098	1198	1533	879	766	1031	2435	1991	2426	4265	2689	2193	1755	3166	2176	1160		
	Longline	0	0	0	141	274	10	50	16	16	91	110	6	559	23	0	0	0	0	0	0	0	1	478	326	287		
	Other surf.	0	33	0	0	264	0	0	0	0	0	48	50	59	129	306	119	202	45	73	0	0	117	0	0			
	Purse seine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160	663	369	496	399	549	108	108	50	2819	5662	18	0	5657	4098
	Troll	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	UNCL area	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Longline	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Other surf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Purse seine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	122	68	55	63	41	13	219	0	5	10	14	53	0	0	32		
Discards	AT.N	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Landings	AT.N	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Barbados	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	2	5	5	0		
	Brasil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0		
	Canada	0	0	0	0	0	1	21	47	22	6	5	1	9	32	12	24	31	23	38	122	51	113	56	27	52		
	Cape Verde	0	0	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	China P.R.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	8	20	0	0	21	16	57	196	155	32	112		
	Chinese Taipei	6584	10500	14254	14923	14899	19646	6636	2117	1294	3005	4318	2209	6300	6409	3977	3905	3330	3098	5785	5299	4399	4330	4557	4278	2540		
	Cuba	48	82	38	69	20	31	15	4	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0		
	Dominican Republic	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	323	121	73	95	0	0	0	0	0		
	EC.España	20819	25478	29557	15685	20672	24387	28206	27557	25424	25792	17233	18176	18380	16998	20197	16323	17294	13285	15364	15965	9177	8952	12530	15379	20221		
	EC.France	2929	2855	2391	2797	1860	1200	1921	2805	4050	3300	4123	6924	6293	5934	5304	4694	4618	3711	7189	6019	6344	4289	3641	2537	8170		
	EC.Ireland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	60	451	1946	2534	918	874	1913	3750	4858	3464	2093	1100	755	175	306		
	EC.Portugal	442	321	1778	775	657	498	433	184	169	3185	709	1638	3385	974	6470	1634	395	91	324	278	1175	1953	553	513	556		
	EC.United Kingdom	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	59	499	613	196	49	33	117	343	15	0	0	0	0	6		
	FR.St Pierre et Miquelon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	7	0		
	Grenada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	6	7	6	12	21	23	46	25	29		
	Iceland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Japan	1740	781	1156	576	844	470	494	723	764	737	691	466	485	505	386	466	414	446	425	688	1126	711	682	868	1723		
	Korea, Republic of	938	1326	478	967	390	373	18	16	53	34	1	0	8	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	59		
	Maroc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	81	120	178	
	Mexico	0	0	33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Panama	177	494	357	2551	601	525	44	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Philippines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0		
	Sierra Leone	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	91	0	0	0	0		
	St. Vincent and Grenadines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	1	1	0	300	1555	89			
	Sta. Lucia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	1	3	2	10	0	2		
	Trinidad and Tobago	0	0	268	194	318	0	0	0	0	4	0	247	0	0	0	0	2	1	1	2	11	9	12	12	9		
	U.S.A.	472	699	347	2206	98	251	301	288	243	357	479	438	509	741	545	472	577	829	315	406	322	480	444	646	487		
	U.S.S.R.	51	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	UK.Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	2	2	2	0	1	1		
	Venezuela	331	137	823	1076	467	172	26	137	41	95	319	205	246	282	279	315	49	107	91	1374	349	162	424	457	175		
	AT.S	Argentina	2	7	55	209	153	356	469	344	354	151	60	306	0	2	0	0	120	9	52	0	0	0	12	18	0	
	Belize (foreign obs.)	0	0	0	0	0																						



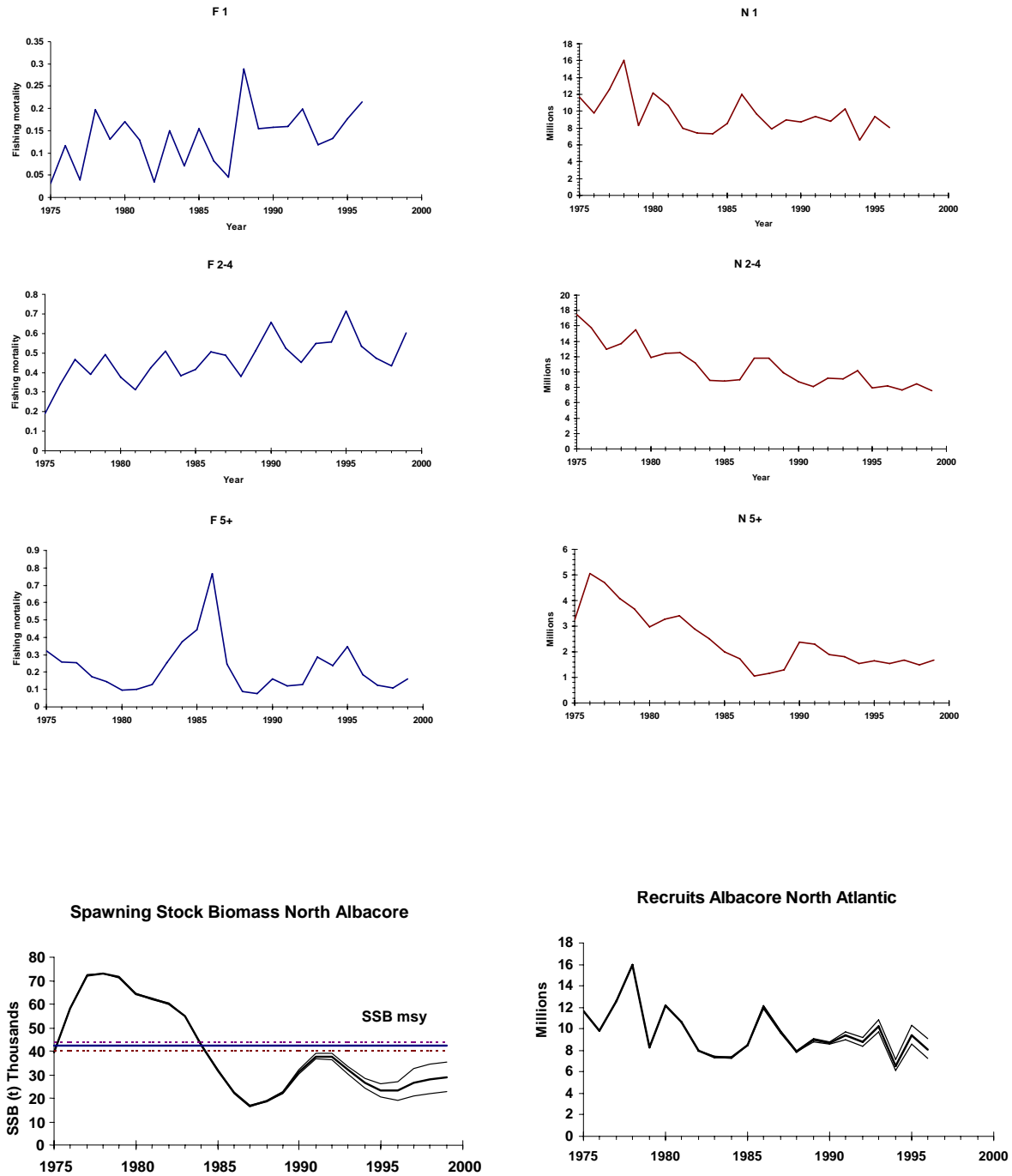
ALB-Figure 1. Distribution géographique des prises de germon pour la période récente (2000-2004) par principale pêcherie thonière.



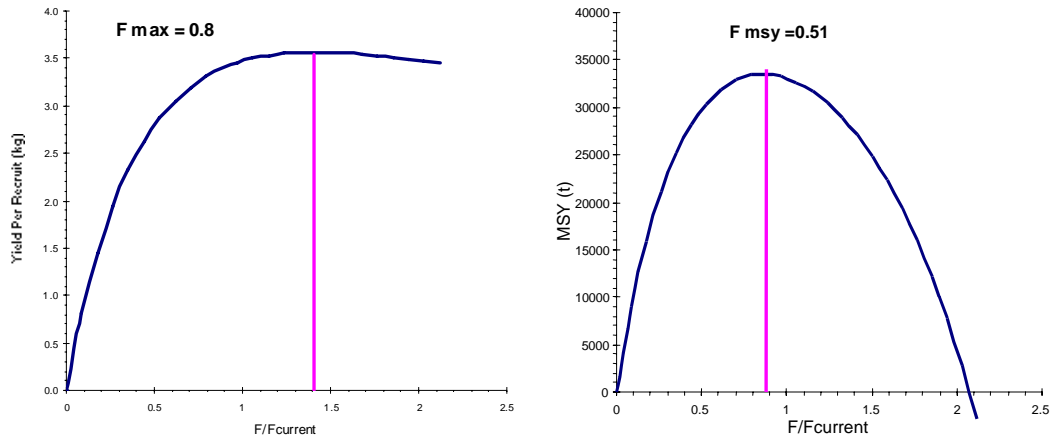
ALB-Figure 2. Débarquements de germon (t) par stock et principaux types d'engin, 1950-2005. Les données méditerranéennes sont très peu sûres et sont provisoires pour les dernières années.



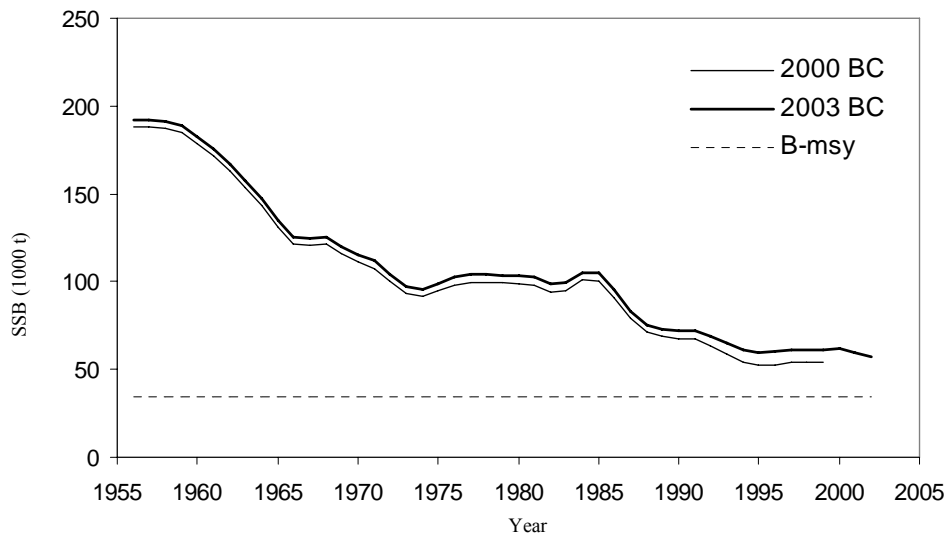
ALB-Figure 3. Séries de CPUE pour le germon de l'Atlantique nord (3 panneaux supérieurs) et de l'Atlantique sud (2 panneaux inférieurs) (moyennes calculées).



ALB-Figure 4. Estimations du cas de base de la VPA du germon nord-atlantique (évaluation de 2000) concernant les taux de mortalité par pêche (F) et le nombre de poissons par groupe d'âge (6 panneaux supérieurs), et la biomasse du stock reproducteur et les recrues avec 80% de limite de confiance (panneaux inférieurs).



ALB-Figure 5. Production par recrue (à gauche) et production en conditions d'équilibre (à droite) estimées par la VPA de 2000 pour le stock nord de germon. La mortalité par pêche (en abscisse) est en rapport avec la mortalité par pêche actuelle ($F_{1999} = 0,57$).



ALB-Figure 6. Biomasse du stock reproducteur pour le germon sud-atlantique estimée d'après des ajustements ASPM pour le cas de base de 2003 (ligne foncée) et le cas de base de 2000 (ligne claire), à titre de comparaison.

8.5 BFT – THON ROUGE DE L'ATLANTIQUE

BFT-1. Biologie

Nos connaissances de la biologie du thon rouge se sont améliorées mais le comportement complexe de cette espèce implique que de nombreux travaux de recherche doivent encore être menés dans ce sens. A la présente réunion, nous nous sommes concentrés sur les changements potentiels de la productivité du stock, en ce qui concerne les paramètres actualisés de croissance et de maturité qui diffèrent de ceux utilisés précédemment. Actuellement, nous considérons que les poissons en Méditerranée deviennent matures à l'âge de 4-5 ans (25 kg environ) alors que nous savons que les poissons deviennent matures à l'âge de 8 ans (196 cm) dans le Golfe du Mexique. Toutefois, les preuves indiquent que l'âge moyen de la première reproduction dans le Golfe du Mexique pourrait être supérieur à 10 ans.

Le Comité se montre également préoccupé par la question des échanges, identifiée dans les documents précédents du SCRS, et en particulier, par l'impossibilité de quantifier la nature et l'ampleur des échanges aux fins de leur utilisation dans les modèles d'évaluation. Les preuves indiquent que des déplacements ont bien lieu entre la ligne de délimitation Est/Ouest actuellement postulée dans l'Atlantique et que ces déplacements peuvent être extensifs et complexes. Alors que l'importance de ces migrations est signalée, leurs proportions quantitatives sont incertaines. Reconnaissant que les connaissances quantitatives des taux d'échange représentent un aspect important des modèles d'évaluation, qui tentent explicitement de décrire la dynamique des stocks de poissons migratoires, il est nécessaire d'intégrer les progrès réalisés récemment dans les analyses des micro-éléments des otolithes, du marquage à l'aide de marques archives et de la génétique dans les processus d'évaluation de la gestion et de l'évaluation des stocks.

THON ROUGE - OUEST

BFTW-2. Indicateurs des pêcheries

La prise totale pour l'Atlantique Ouest, rejets compris, s'est stabilisée compte tenu de l'imposition des quotas du Total des prises admissibles (TAC) (**BFT-Tableau 1**, **BFT-Figure 1**) depuis 1981. Durant la période 1983-2001, la prise la plus faible s'est élevée à 2.113 t (1994) et la plus élevée à 3.011 t (1988). A la présente réunion, les données de la prise annuelle pour 2002-2004 ont été révisées. Les données au titre de 2005 n'étaient disponibles que pour le Canada et les Etats-Unis, bien que le Japon ait soumis une estimation très préliminaire pour 2005 (302 t) aux fins de son utilisation dans les projections ; ces données étaient cependant provisoires et elles seront actualisées à l'avenir. La prise totale pour l'Atlantique Ouest en 2002 (3.319 t) était le chiffre le plus élevé depuis 1981, et ces trois principales nations de pêche indiquaient toutes des prises plus importantes. Après cette année, la prise canadienne s'est stabilisée (500-600 t), tout comme les prises japonaises en 2002 et 2004 (la prise de 2003 a été faible en raison des réglementations). Néanmoins, les Etats-Unis n'ont pas pêché leur quota en 2004 et 2005, avec des prises de 899 t et 717 t, respectivement. Il a été noté que ces nations avaient adopté une année de pêche qui est différente de l'année civile afin de gérer leur quota. Par conséquent, leurs prises annuelles de l'année civile ne coïncident pas avec leurs quotas alloués.

La **BFTW-Figure 4** présente la répartition des prises de thon rouge dans l'Atlantique et en Méditerranée depuis 1950, par décennie.

BFTW-3. Etat du stock

L'évaluation actuelle concorde avec les analyses précédentes en ce que la biomasse du stock reproducteur (SSB) a diminué rapidement au début des années 1970, suivie par un déclin plus graduel de la SSB au début des années 1990 (**BFTW-Figure 2**), pour atteindre environ 21% du niveau de 1975. Au cours de la période 1994-1998, il semble que la SSB se soit rétablie quelque peu, se situant, en 1998, à 28% environ du niveau de 1975. Toutefois, notre évaluation indique des diminutions graduelles survenues depuis lors, pour atteindre, vers 2004, 19% environ du niveau de 1975 (**BFTW-Figure 2**). A l'inverse, après le fort déclin du recrutement, au début des années 1970 (**BFTW-Figure 2**), le recrutement a depuis lors varié d'une année à l'autre sans présenter de tendance.

Alors que la réduction importante de la SSB, depuis le début des années 1970, est évidente d'après l'évaluation, le potentiel de rétablissement est moins clair. La classe annuelle de 1994 (recrutement en 1995) continue à être estimée comme étant relativement forte, bien qu'elle soit toujours bien inférieure au recrutement survenu au

début des années 1970. Le Comité reste incertain sur les raisons du recrutement relativement pauvre depuis 1976 et nous sommes donc moins certains des perspectives de recrutement à l'avenir.

Il convient également de signaler que l'évaluation inclut des données jusqu'en 2004, compte tenu du fait que les données au titre de 2005 n'étaient pas totalement disponibles. Les projections ont donc été réalisées en utilisant les prises préliminaires de 2005. Ces données indiquent qu'en 2005, un tiers du TAC environ n'a pas été capturé, ce qui est de loin le plus grand déficit depuis l'établissement d'un TAC en 1981. La plupart de ce déficit a été rencontrée dans la pêcherie de canne et moulinet (R&R) des Etats-Unis, en termes de débarquements.

Les explications plausibles à la prise relativement faible de 2005 sont (1) que la disponibilité des poissons dans la pêcherie américaine était anormalement faible, et/ou (2) que la taille globale de la population dans l'Atlantique Ouest a diminué substantiellement par rapport au niveau des années récentes. Le fait que le Canada et probablement le Japon n'aient pas réalisé de captures anormalement faibles en 2005 étaye la première explication. Par ailleurs, d'autres indicateurs des pêcheries en 2005 (certains indices d'abondance, la composition par taille en diminution dans certaines zones) étayaient la seconde explication.

Le SCRS ne disposait pas d'élément de preuve solide pour favoriser l'une ou l'autre explication, mais il a été constaté que le fait qu'une pêcherie ne parvienne pas à capturer un tiers environ de son TAC, et notamment quand il s'agit d'une espèce aussi précieuse que le thon rouge, inspire des inquiétudes. Il a été noté que ce phénomène a été observé dans d'autres pêcheries avant qu'il ne devienne évident qu'elles étaient confrontées à de graves problèmes. Il convient également de souligner que la prise relativement faible de 2005 a été incorporée aux projections à court terme (de 2004 à 2005). Cela a donné lieu à une certaine augmentation de l'abondance projetée dans les toutes premières années des projections. Si la seconde explication est correcte, les perspectives sont alors trop optimistes.

Le SCRS a prévenu que les conclusions de cette évaluation ne reflètent pas tout le degré d'incertitude associée aux évaluations et aux projections. Un important facteur contribuant à l'incertitude est le mélange entre les poissons originaires de l'Est et de l'Ouest. En outre, les tendances prévues de la taille du stock dépendent fortement des estimations du récent recrutement qui constituent une partie particulièrement incertaine de l'évaluation.

BFTW-4. Perspectives

On a procédé à une évaluation des perspectives à court terme (5 ans) pour les changements de la taille du stock reproducteur et de la production, dans le cadre de diverses options de gestion. Cette période a été choisie pour couvrir la période qui s'écoulera jusqu'à ce qu'une nouvelle évaluation soit sollicitée. En outre, plus de 5 années seraient requises avant que les changements survenus dans les réglementations se traduisent en changements appréciables dans la biomasse reproductrice. En conséquence, les projections sur 5 ans supposent que le futur recrutement oscillera aux alentours des niveaux de recrutement récents.

En règle générale, les perspectives pour le thon rouge de l'Atlantique Ouest (**BFTW-Figure 3**) sont plus pessimistes que celles présentées dans l'évaluation antérieure (Anon. 2003a), principalement parce que les classes annuelles de 1994 et 1997 qui avaient été estimées être environ le double de la moyenne sont maintenant estimées être la moyenne. Les projections affichent des degrés prévisibles de réponse à court terme de la SSB, en fonction du volume de capture extrait.

BFTW-5. Effets des réglementations actuelles

Aucune nouvelle analyse de l'effet des réglementations actuelles de l'ICCAT dans l'Atlantique Ouest n'a été réalisée.

BFTW-6. Recommendations de gestion

Le Comité soumet l'avis ci-après aux fins d'examen par la Commission :

- 1) Compte tenu du recrutement actuel, présenté par le thon rouge de l'Atlantique Ouest, il est extrêmement improbable que la SSB puisse se rétablir aux niveaux qu'elle affichait dans les années 1970, au cours de ces 15 prochaines années environ, sans réduire les captures à près de zéro.

- 2) Il ne faut guère s'attendre à ce que le TAC actuel (2.700 t) donne lieu à des changements majeurs en ce qui concerne la SSB, de 2007 à 2009 (de petites réductions de l'ordre de 3% par an).
- 3) Il est probable que la pêche à F_{PME} (dépendant du recrutement actuel), au cours de la période 2007-2009, augmente la SSB, pendant cette période, de 1,5% environ par an.
- 4) Un TAC constant, au cours de la période 2007-2009, qui produirait des gains en termes de SSB équivalents aux gains de 3) s'élèverait à environ 2.100 t.
- 5) Il est probable que le TAC constant, au cours de la période 2007-2009, qui maintiendrait la SSB aux niveaux de 2006, s'élève à environ 2.300 t.

Le SCRS constate que les preuves s'accumulent, ce qui indique que tant la productivité du thon rouge de l'Atlantique Ouest que les pêcheries de thon rouge de l'Atlantique Ouest sont liées au stock de la Méditerranée et de l'Atlantique Est. Par voie de conséquence, il est probable que les mesures de gestion prises dans l'Atlantique Est et en Méditerranée aient un impact sur le rétablissement dans l'Atlantique Ouest car même de faibles taux d'échanges de l'Est vers l'Ouest peuvent avoir des effets significatifs sur l'Ouest, compte tenu du fait que la ressource de l'Est et de la Méditerranée est bien plus grande que celle de l'Ouest. De nouvelles évaluations des options de gestion qui traitent des questions des échanges, et sur lesquelles la Commission a sollicité un avis, ont été achevées et sont abordées au point 15.6 de l'ordre du jour.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF THON ROUGE DE L'ATLANTIQUE OUEST
(Prises et biomasse en t)**

Prise actuelle (2005) (rejets y compris)	~1.800 t ⁴
Production soutenable à court terme	~2.300 t
Production maximale équilibrée (PME R ^{1,2})	3.200 (3.000-3.400) ²
Biomasse relative du stock	
SSB ₂₀₀₄ /SSB ₁₉₇₅	0,18
SSB ₂₀₀₄ /SSB _{PME R}	0,41 (0,29-0,54) ²
Mortalité par pêche relative ³	
F ₂₀₀₄ /F _{PME R}	1,7
F ₂₀₀₄ /F _{0,1}	3,1
F ₂₀₀₄ /F _{max}	1,7
Mesures de gestion:	TAC de 2.700 t de 2003, rejets de poissons morts compris [Rec. 02-07]. Taille minimale de 30 kg (115 cm FL) avec tolérance de 8% [Rec. 98-07]. Aucune pêcherie dirigée dans le Golfe du Mexique [Rec. 98-07].

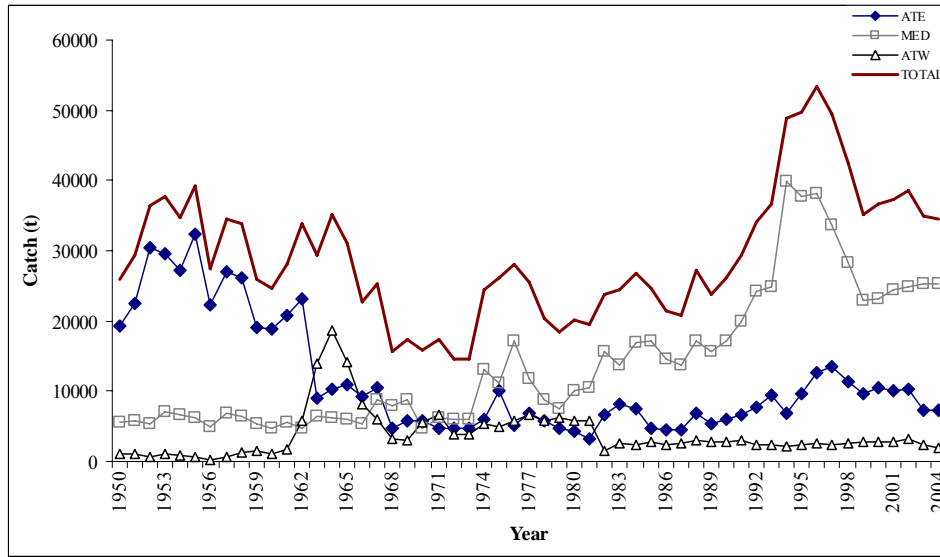
¹ PME calculée dépendant du fait que le recrutement se maintienne aux niveaux récents (1976-2001).

² Médiane et intervalle de confiance approximatif de 80% par bootstrap d'après l'évaluation.

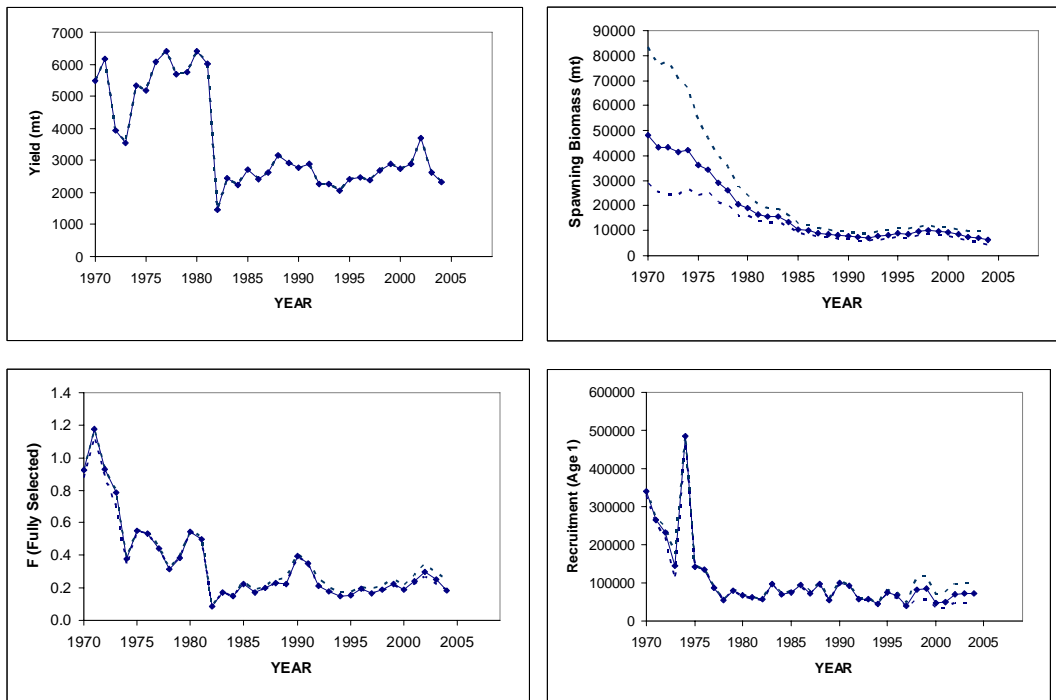
³ F₂₀₀₄ est considérée comme la moyenne géométrique des estimations de 2001-2003.

⁴ L'estimation de 1.800 t a été réalisée par le SCRS et inclut une estimation préliminaire des prises japonaises de 302 t. Il convient de noter que le **BFT-Tableau 1** n'inclut pas 1.800 t étant donné que les déclarations officielles n'avaient pas été reçues au moment de l'évaluation.

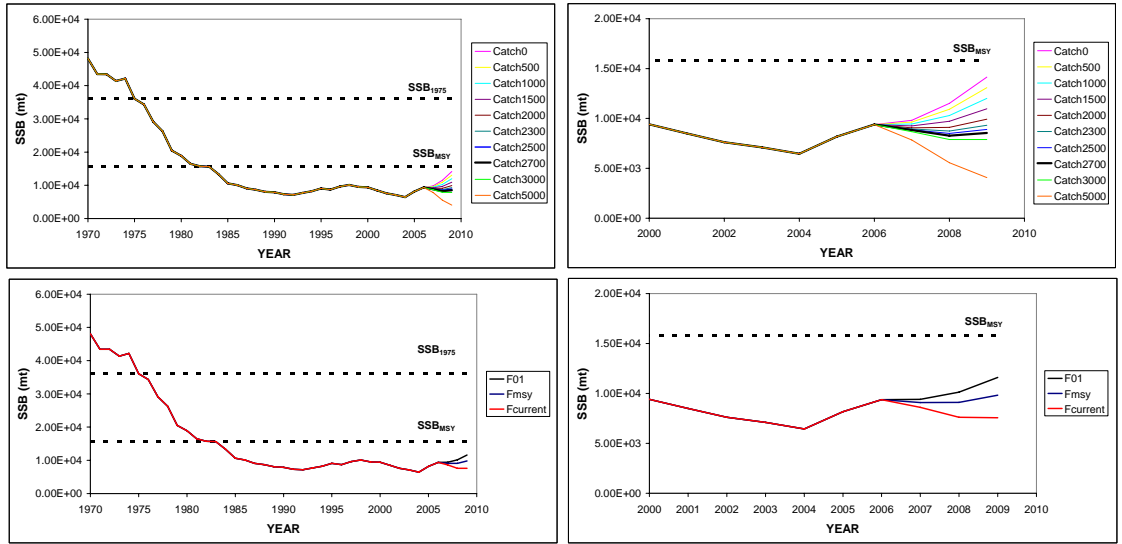
	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	
Chinese Taipei	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	328	709	494	411	278	106	27	169	329	508	445	51	277	
Croatia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1418	1076	1058	1410	1220	1360	1105	906	970	930	903	977	1139	827	1017	
EC.Cyprus	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	14	10	10	10	10	21	31	61	85	91	79	105	149	
EC.España	354	989	812	2743	1460	701	1178	1428	1645	1822	1392	2165	2018	2741	4607	2588	2205	2000	2003	2772	2234	2215	2512	2353		
EC.France	2350	4878	3660	3600	5430	3490	4330	5780	4434	4713	4620	7376	6995	11843	9604	9171	8235	7122	6156	6794	6167	5832	5989	6471	8638	
EC.Greece	0	0	0	0	11	131	156	159	182	201	175	447	439	886	1004	874	1217	286	248	622	361	438	422	389	318	
EC.Italy	6017	6658	5865	7140	7199	7576	4607	4201	4317	4110	3783	5005	5328	6882	7062	10006	9548	4059	3279	3845	4377	4628	4973	4686	4841	
EC.Malta	32	40	31	21	21	41	36	24	29	81	105	80	251	572	587	399	393	407	447	376	219	240	255	264	346	
EC.Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	278	320	183	428	446	274	37	54	76	61	64	0	2	0		
Israel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Japan	100	961	677	1036	1006	341	280	258	127	172	85	123	793	536	813	765	185	361	381	136	152	390	316	638		
Korea, Republic of	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	684	458	591	410	66	0	0	0	0	0	700	1145	
Libya	271	310	270	274	300	300	300	300	84	328	370	425	635	1422	1540	812	552	820	745	1063	1941	2055	2168	2519		
Maroc	2	0	1	4	12	56	116	140	295	1149	925	205	79	1092	1035	586	535	687	636	695	511	421	760	819	92	
NEI (combined)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	773	211	0	101	1030	1995	109	571	508	610	709		
NEI-1	0	1	0	19	0	168	183	633	757	341	1750	1349	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
NEI (Flag related)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	427	639	171	1066	825	140	17	0	0	0	0	0	
NEI-2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	49	49	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Panama	0	0	0	0	0	0	72	67	0	74	287	484	467	1499	1498	2850	236	0	0	0	0	0	0	0	0	
Serbia & Montenegro	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	4	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	
Tunisie	218	298	293	307	369	315	456	624	661	406	1366	1195	2132	2773	1897	2393	2200	1745	2352	2184	2493	2528	791	2376		
Turkey	565	825	557	869	41	69	972	1343	1707	2059	2459	2817	3084	3466	4220	4616	5093	5899	1200	1070	2100	2300	3300	1075		
Yugoslavia Fed.	376	486	1222	755	1084	796	648	1523	560	940	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
AT.W																										
Argentina	0	0	0	0	6	0	2	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
Brasil	3	1	1	0	1	0	2	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	13	0	0	0	0	0	0	
Canada	425	291	433	264	142	73	83	393	619	438	485	443	459	392	576	597	503	595	576	549	524	604	557	537	600	
Chinese Taipei	7	11	2	3	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	
Cuba	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74	0	0	0	
EC.Poland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
EC.Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	62	
EC.United Kingdom	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
FR.St Pierre et Miquelon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	11	0		
Japan	3771	292	711	696	1092	584	960	1109	468	550	688	512	581	427	387	436	322	691	365	492	506	575	57	396		
Korea, Republic of	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
Mexico	20	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	2	8	14	29	10	12	22	9	10	
NEI-1	0	14	1	0	0	0	0	0	30	24	23	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
NEI (Flag related)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	429	270	49	0	0	0	0	
Norway	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Panama	14	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sta. Lucia	0	0	0	0	0	0	1	3	2	14	14	14	2	43	9	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
Trinidad and Tobago	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
U.S.A.	1530	807	1394	1320	1424	1142	1352	1289	1483	1636	1582	1085	1237	1163	1311	1285	1334	1235	1213	1212	1589	1840	1478	899	717	
UK.Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	2	1	1	1	1	1	0	0	0	
Uruguay	1	3	0	9	16	6	0	2	0	0	1	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	
Discards AT.W																										
Canada	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0	0	0	0	0	0	0	6	16	11	46	13	37	14	15		
Japan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	
U.S.A.	0	0	0	0	0	514	192	215	248	133	199	211	88	83	138	171	155	110	149	176	92	174	218	167	131	



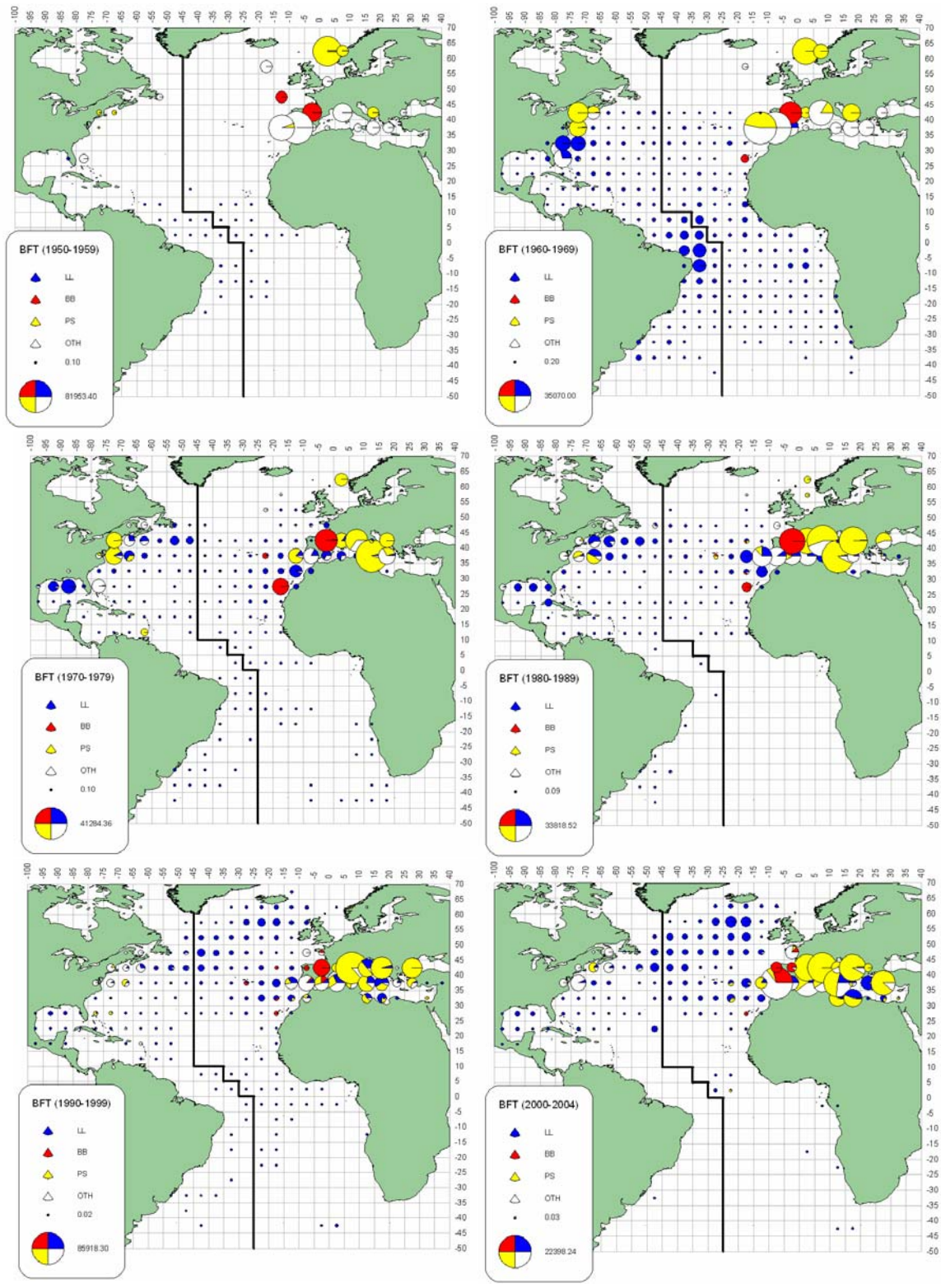
BFT-Figure 1. Prises de thon rouge de l'Atlantique (en t, rejets inclus) par région.



BFTW-Figure 2. Estimations de la médiane de la production, de la biomasse reproductrice, de la mortalité par pêche et du recrutement pour le modèle de VPA de base. Les intervalles de confiance de 80% sont indiqués en pointillés.



BFTW-Figure 3. Thon rouge de l'Atlantique Ouest: Projections de la médiane de la biomasse du stock reproducteur (SSB) pour l'évaluation du cas de base dans le cadre de divers niveaux de prise constante (en haut) et de divers niveaux de taux de mortalité par pêche constants (en bas). Les chiffres qui apparaissent à droite sont limités à la période temporelle la plus récente.



BFT-Figure 4. Distribution géographique de la prise de BFT par engins principaux et décennie.

THON ROUGE - EST***BFTE-2 Indicateurs des pêcheries – Atlantique Est et Méditerranée***

Il est bien connu que l'introduction des activités d'engraissement en Méditerranée en 1997 et les bonnes conditions du marché ont entraîné de rapides changements dans les pêcheries méditerranéennes de thon rouge. Actuellement, la quasi totalité de la production de pêche de thon rouge déclarée en Méditerranée est exportée outre-mer. En 1996, les prises déclarées dans l'Atlantique Est et en Méditerranée ont atteint le chiffre record de plus de 50.000 t, puis ont considérablement diminué pour se stabiliser à des niveaux proches du TAC établi par l'ICCAT pour la plus récente période (**BFT-Tableau 1 et Figure 1**). L'augmentation et la diminution ultérieure de la production déclarée ont essentiellement eu lieu pour la Méditerranée (**BFTE-Figure 1**). En 2004, la prise déclarée s'établissait à environ 32.500 t pour l'Atlantique Est et la Méditerranée, dont environ 25.000 t étaient déclarées pour la Méditerranée. Les informations disponibles renforcent notre conviction que les prises de thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée ont été sérieusement sous-reportées ces dernières années. Selon une estimation du Comité fondée sur le nombre de navires opérant en Méditerranée et sur leurs taux de capture respectifs, le volume des prises réalisées ces dernières années dépasserait considérablement les niveaux du TAC et serait proche des niveaux déclarés au milieu des années 90, soit approximativement 43.000 t en Méditerranée et en conséquence environ 50.000 t dans l'Atlantique Est et en Méditerranée (**BFTE-Figure 1, Tableau 2**). Ce non-respect apparent du TAC et la sous-déclaration des captures compromettront la conservation du stock.

Depuis le milieu des années 70, les indicateurs disponibles des pêcheries de petits poissons opérant dans le Golfe de Gascogne ne montrent aucune tendance cohérente (**BFTE-Figure 2**). Ce résultat n'est guère surprenant en raison des variations interannuelles dans l'intensité des classes d'âge, qui compliquent la détection des tendances pour les jeunes âges. Les indicateurs des pêcheries capturant des reproducteurs présentent un déclin récent pour les poissons plus âgés et un des indicateurs fait apparaître une décroissance générale depuis le milieu des années 70 (**BFTE-Figure 2**).

BFTE-3 Etat du stock

L'évaluation de 2006 a utilisé les données de capture de la Tâche I de l'ICCAT de 1970 à 2004 qui incluent probablement d'importantes sous-estimations des prises totales de ces dernières années (*cf.* ci-dessus). Nonobstant, les résultats de l'évaluation indiquent que la biomasse du stock reproducteur (SSB) continue à chuter tandis que la mortalité par pêche augmente rapidement, notamment pour les gros thons rouges.

La chute de la SSB est mise en évidence dans les résultats d'un modèle structuré par âge (VPA). La VPA, qui a utilisé des données déclarées de CPUE et de capture, estime que la biomasse du stock reproducteur récente (2000-2004) s'élève à 48% du niveau estimé au début de la série temporelle (1970-1974). La chute de la biomasse du stock reproducteur (SSB) semble être davantage prononcée au cours des quatre ou cinq dernières années (**BFTE-Figure 3**). Même si les estimations du modèle pour ces dernières années doivent être jugées avec prudence en raison des incertitudes croissantes au sujet de la capture, la chute de la SSB est également manifeste d'après les indicateurs des pêcheries, tout comme le recul des taux de capture des madragues fixes marocaines et espagnoles situées dans l'Atlantique Est et qui capturent de gros thons rouges (en général âges 10 ou plus), lorsque ces derniers pénètrent en Méditerranée pour se reproduire. Les prises de thons rouges géants réalisées par certaines pêcheries sportives ont également connu un brusque recul au cours de ces dernières années.

L'augmentation de la mortalité des gros thons rouges estimée avec le modèle structuré par âge coïncide avec le changement de ciblage lié à l'embouche et désormais dirigé vers les poissons de grande taille. D'autres méthodes basées sur l'analyse des classes d'âge, qui ne reposent pas sur l'ensemble des données de pêche, mais sur les données des madragues espagnoles et des palangriers japonais (qui capturent principalement de gros thons rouges) signalent également une hausse de la mortalité totale des gros reproducteurs.

Ce résultat est particulièrement préoccupant sachant que les gros reproducteurs contribuent davantage au succès du recrutement que les reproducteurs de taille moyenne. Les estimations du recrutement actuel sont incertaines, mais certains éléments laissent entrevoir un déclin récent (**BFTE-Figure 3**), ce qui rend l'augmentation de l'intensité de la pêche sur les reproducteurs encore plus alarmante.

Cette opinion de l'état du stock présentée ci-dessus ne tient compte que des informations limitées disponibles jusqu'à 2004. Les développements survenus depuis 2004 pourraient avoir accéléré les récents schémas qui ont été décrits.

BFTE-4 Perspectives

Au cours de la dernière décennie, un changement global de ciblage s'est opéré, affectant les gros thons rouges. Comme la majorité de ces poissons sont destinés aux opérations d'engraissement, il est de plus en plus difficile de déterminer avec précision leur taille et leur composition démographique, ce qui, à son tour, affecte la qualité des analyses. En outre, le non-respect des TAC provoque la sous-déclaration des prises globales, ce qui est nuisible à l'évaluation, et l'application incomplète des réglementations sur la taille minimum pourrait affecter les informations sur les captures des petits thons rouges. Si l'on ajoute à ces facteurs l'absence de données historiques fiables pour de nombreuses flottilles, il est impossible de réaliser avec précision un suivi du stock, et il y a donc un risque de ne pas détecter une situation de grave surpêche. Compte tenu de la capacité de pêche de toutes les flottilles combinées qui a été estimée par le SCRS et des taux actuels de mortalité par pêche, il est possible que l'on assiste dans un avenir proche à un effondrement, à moins que des mesures de gestion adéquates ne soient mises en œuvre (**BFTE-Tableau 2**, **BFTE-Figure 3**).

Il convient de noter que si le schéma de sélectivité globale s'est effectivement porté sur des poissons de plus grande taille (**BFTE-Figure 3**), ce phénomène pourrait entraîner une amélioration des niveaux de production par recrue. A titre d'exemple, la production par recrue en conditions d'équilibre obtenue avec le schéma de mortalité par pêche de 2003-2004 est supérieure de 25% à la valeur qui avait été calculée dans l'évaluation de 2002 en utilisant le schéma de sélectivité de 2000. Dans la pratique, il faudrait de nombreuses années pour que de tels changements de la production par recrue se traduisent en changements de la production réelle en conditions d'équilibre en raison de la longévité de l'espèce ; ce phénomène dépendrait également de la constance du recrutement et de la stabilité de la sélectivité de toutes les flottilles combinées.

Le schéma de mortalité par pêche globale et de sélectivité actuelle estimé dans la présente évaluation implique que l'actuelle mortalité par pêche est plus de trois fois supérieure au niveau qui permettrait au stock de se stabiliser au niveau de la prise maximale équilibrée (PME estimée par F_{max} , cf. **BFTE-Tableau 3**). La pêche actuelle est susceptible de conduire la biomasse reproductrice par recrue relative à des niveaux vierges (%SPR), et par conséquent la biomasse du stock reproducteur, à des niveaux très faibles, c'est-à-dire à environ 6% de la %SPR et environ 17% de la biomasse reproductrice par recrutement estimée pour 1970. On estime que cette combinaison de F élevée et de faible %SPR génère un fort risque d'effondrement des pêcheries et du stock.

On a réalisé un ensemble d'analyses de production par recrutement pouvant être considérées comme des évaluations à long terme d'options alternatives de fermetures et de tailles minimum, basées sur un schéma de captures mensuelles (**BFTE-Figure 4**), afin de fournir un avis à la Commission sur leurs impacts éventuels sur le stock et sur les pêcheries. Les résultats indiquent que seuls les scénarios envisageant la fermeture de l'ensemble de la Méditerranée pendant la saison de frai, accompagnée de limites de taille accrues à la fois pour l'Atlantique Est et la Méditerranée (tailles minimum de 10,25 et 30 kg pour les deux zones), sont capables de réduire considérablement les mortalités par pêche et de rétablir la SSB à des niveaux jugés suffisamment sûrs pour éviter l'effondrement des pêcheries et du stock (**BFTE-Tableau 3** et **BFTE-Figure 5**). La plupart de ces scénarios provoquent en outre des gains considérables dans la production par recrue globale (d'où des prises plus élevées à long terme selon les postulats actuels), bien que les résultats divergent en fonction des flottilles. Un postulat de ces analyses est que la réduction de l'effort de pêche résultant des fermetures spatio-temporelles n'est pas redirigée afin de compenser la prise non réalisée. Si cet effort était redirigé, les analyses pourraient être trop optimistes en termes de bénéfices de conservation.

BFTE-5 Effets des réglementations actuelles

Depuis 1998, des limites de capture sont établies pour l'unité de gestion de l'Atlantique Est et de la Méditerranée. En 2002, la Commission a fixé le Total des prises admissibles (TAC) pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée à 32.000 t pour les années 2003, 2004, 2005 et 2006 [Rec. 02-08]. Les débarquements déclarés au titre de 2003 et 2004 (32.579 t et 32.567 t, respectivement) se situent environ à ce niveau, mais, se fondant sur les connaissances des pêcheries et des pratiques d'engraissement, le Comité est fermement convaincu que d'importantes sous-déclarations ont lieu et que les prises actuelles se situent bien en-dessus du TAC. Les estimations du SCRS pour ces dernières années se rapprochent des niveaux déclarés au milieu des années 90, soit approximativement 43.000 t dans la Méditerranée et donc environ 50.000 t dans

l'Atlantique Est et la Méditerranée. Sur la base de nos analyses, il est manifeste que le TAC n'est pas respecté et qu'il s'avère largement inefficace pour contrôler la prise globale.

Selon l'évaluation par le Comité du régime réglementaire actuel, à moins qu'il ne soit réajusté pour lui permettre d'imposer un contrôle plus rigoureux des pêcheries en améliorant l'application et de réduire les taux de mortalité par pêche, ce régime donnera lieu à une nouvelle réduction de la biomasse du stock reproducteur, avec un risque élevé d'effondrement des pêcheries et du stock.

BFTE-6 Recommandations de gestion

Les informations disponibles indiquent que le taux actuel de mortalité par pêche (selon le mode de pêche global actuel) pourrait être plus de trois fois supérieur au niveau qui permettrait au stock de se stabiliser au niveau de la PME. Les niveaux de pêche actuels pourraient conduire la biomasse reproductrice à un niveau très bas. On estime que ces faibles niveaux pourraient entraîner un risque élevé d'effondrement du stock et des pêcheries.

Afin de renverser ces baisses et d'amorcer le rétablissement, il est nécessaire de réduire considérablement la mortalité par pêche et les prises. Le SCRS a évalué un certain nombre de scénarios de gestion alternatifs susceptibles d'être utilisés pour démarrer le rétablissement (**BFTE-Tableau 3**). Les seuls scénarios qui ont le potentiel de remédier aux diminutions et d'amorcer le rétablissement sont ceux qui (en association) établissent une fermeture de la pêche en Méditerranée pendant la saison de frai et réduisent la mortalité des petits poissons par le biais du respect intégral des relèvements de la taille minimum. Les captures réalisées au cours des prochaines années en *mettant intégralement en œuvre* ces mesures devraient être de l'ordre de 15.000 t. Les gains à long-terme obtenus de ces mesures pourraient se traduire par des captures de 45.000 t ou plus, avec d'importantes augmentations de la biomasse reproductrice. Pour le thon rouge, espèce caractérisée par une longue espérance de vie, les bénéfices tarderont à voir le jour (>10 ans). Dans le court-terme, il convient de prendre des mesures comme celles susmentionnées afin de réduire la prise à un niveau qui renversera la chute de la biomasse reproductrice et qui amorcera le rétablissement.

De toute évidence, il est nécessaire d'effectuer une réduction globale de l'effort de pêche et de la mortalité par pêche si l'on veut renverser les tendances actuelles. La capacité de pêche actuelle dépasse largement le TAC actuel. C'est pourquoi des actions de gestion sont également requises pour atténuer les impacts de la surcapacité et éliminer également toute forme de pêche illégale.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF: THON ROUGE
ATLANTIQUE EST ET MÉDITERRANÉE**

Production actuelle (2004)	Déclarée: 32.567 t	Estimation du SCRS: 50.000 t
Production soutenable à court-terme ¹	De l'ordre de 15.000 t	
Production potentielle à long-terme ²	~45.000 t ou plus	
Biomasse relative		
$SSB_{2000-2004}/SSB_{1970-74}$	0,48	
Mortalité par pêche relative		
F_{2004}/F_{max}	3,1	
TAC (annuellement, 2003-2006)	32.000 t	

¹ Calculée approximativement à partir des productions à court-terme obtenues dans les analyses de la production par recrue pour lesquelles le %SPR était > 20% (cf. **BFTE-Tableau 3**)

² Calculée approximativement comme la production à Fmax et dépendant du niveau de recrutement de 2003-2004 (**BFTE-Tableau 3**)

BFTE-Tableau 2. Tableau supérieur: estimations du nombre total de navires pêchant le thon rouge (comme espèce-cible ou accessoire) en Méditerranée au cours de ces dernières années (2004 and 2005), conjointement avec les estimations de capture par navire (*PS large et LL large* sont des navires de plus de 30 m de long) ; *multispecies vessels* sont des navires ciblant d'autres espèces durant au moins une partie de la saison de pêche). Le nombre total de navires par catégorie et les taux de capture par catégorie (en t/an) ont été extraits du Registre des Navires ICCAT, des bases de données des enquêtes nationales et des connaissances des experts nationaux.

Tableau inférieur : Estimations de la prise annuelle totale (en tonnes) en Méditerranée réalisées à partir du nombre de navires et des estimations de capture par navire.

Vessel category	Number of Vessels	Low estimate / Vessel	Best estimate / Vessel	Max estimate / Vessel
PS large	41	200 t/yr	300 t/yr	400 t/yr
PS medium	103	100 t/yr	150 t/yr	200 t/yr
PS multispecies	170	10 t/yr	40 t/yr	60 t/yr
LL large	56	20 t/yr	50 t/yr	70 t/yr
LL medium	25	6 t/yr	30 t/yr	40 t/yr
LL multispecies	352	1 t/yr	3.5 t/yr	8 t/yr
Handline	390	0.5 t/yr	3 t/yr	5 t/yr
Trap	6	7 t/yr	30 t/yr	60 t/yr
Artisanal	564	0.3 t/yr	4.3 t/yr	6 t/yr
Sport & Recreative	10663	0.01 t/yr	0.03 t/yr	0.06 t/yr
Total commercial vessels	1707			
Total commercial & recreational vessels	12370			

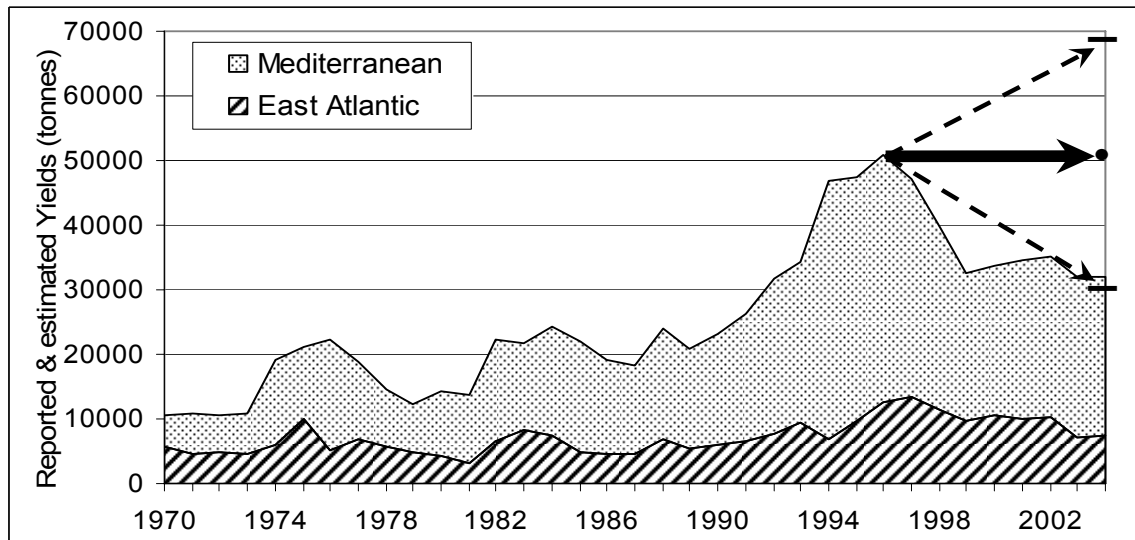
Estimated Yield from Commercial vessels	22,228 t	43,107 t	60,630 t
Estimated Yield from commercial & recreational vessels	22,376 t	43,417 t	61,316 t

BFTE-Tableau 3. Cas modélisés classés par la biomasse reproductrice par recrutement escomptée par rapport aux niveaux vierges (%SPR) et changement de l'effort nécessaire pour atteindre F correspondant aux productions potentielles à long-terme¹. SQ : statu quo (situation correspondant à la Rec. [02-09]. MED : Méditerranée. EA : Atlantique Est. Les cas dans la zone rouge (ombré obscur) (zone de danger, risque considérable de grave chute et d'effondrement du stock) sont ceux qui produisent un niveau de %SPR inférieur au seuil de 20% et pour lesquels des réductions d'effort additionnelles seraient requises. Les cas dans la zone jaune (ombré clair) (zone de précaution, surpêche/surpêché) sont ceux qui, dans le cas d'une mise en œuvre parfaite, produiraient des niveaux de % SPR se situant au seuil ou en-dessus, mais qui nécessiteraient encore des réductions d'effort supplémentaires pour atteindre les niveaux de pêche de la PME. Les cas dans la zone verte (ombré moyen) (soutenable en toute sécurité) sont ceux qui, dans le cas d'une mise en œuvre parfaite, permettraient de situer la biomasse reproductrice au seuil ou en dessus et les taux de mortalité par pêche au niveau ou légèrement en-deçà du niveau qui permet la PME. Sont également indiquées les projections de la production transitionnelle annuelle escomptées pour les cas modélisés postulant que le recrutement demeure aux niveaux récents et que la biomasse reproductrice est suffisante pour permettre les niveaux de capture indiqués.

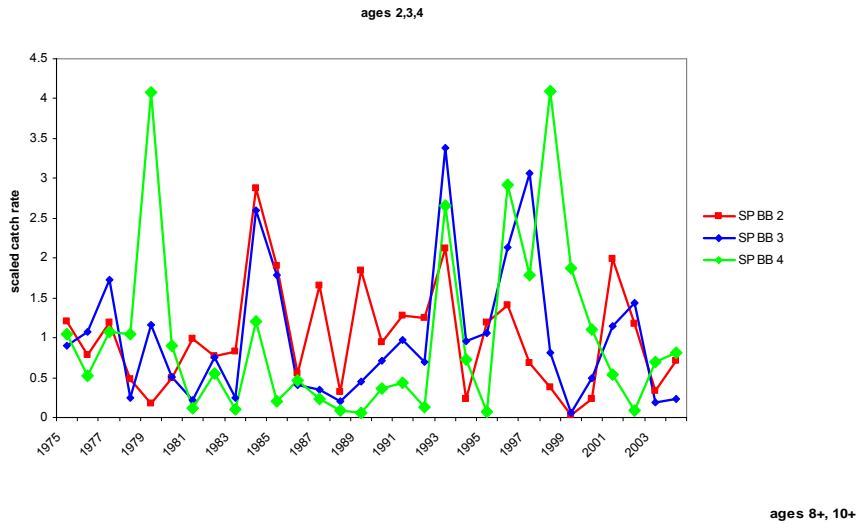
case	Min Size	Closure			Benchmarks		Further %Reduction in F needed to Reach F _{max}	Expected Catch (t) in Outyears Indicated under F Level Modeled					Long-term ¹ Potential Yield	
		Area	Months	Gears	Fmax/F	%SPR		Projected year 1	Projected year 2	Projected year 3	Projected year 4	Projected year 5		
1	SQ	SQ	SQ	SQ	0,32	6,0%	68%							
16	10kg	SQ	SQ	SQ	0,35	7,4%	65%							
2	SQ	MED	J	PS	0,45	9,7%	55%							
3	SQ	MED	J	ALL	0,46	10,0%	54%							
10	SQ	MED.EA	JJ	PS	0,50	11,2%	50%							
4	SQ	MED	JJ	PS	0,50	11,2%	50%							
17	10kg	MED	J	PS	0,52	11,8%	48%							
18	10kg	MED	J	ALL	0,52	12,2%	48%							
5	SQ	MED	JJ	ALL	0,54	12,6%	46%							
6	SQ	MED	MJJ	PS	0,55	12,8%	45%							
12	SQ	MED.EA	MJJ	PS	0,55	12,8%	45%							
31	25kg	SQ	SQ	SQ	0,49	13,4%	51%							
25	10kg	MED.EA	JJ	PS	0,58	13,7%	42%							
19	10kg	MED	JJ	PS	0,58	13,7%	42%							
8	SQ	MED	JJAS	PS	0,56	13,9%	44%							
14	SQ	MED.EA	JJAS	PS	0,56	13,9%	44%							
11	SQ	MED.EA	JJ	ALL	0,58	14,6%	42%							
20	10kg	MED	JJ	ALL	0,62	15,2%	38%							
46	30kg	SQ	SQ	SQ	0,55	15,3%	45%							
21	10kg	MED	MJJ	PS	0,65	15,6%	35%							
27	10kg	MED.EA	MJJ	PS	0,65	15,6%	35%							
23	10kg	MED	JJAS	PS	0,65	16,3%	35%							
29	10kg	MED.EA	JJAS	PS	0,65	16,3%	35%							
7	SQ	MED	MJJ	ALL	0,71	16,8%	29%							
9	SQ	MED	JJAS	ALL	0,66	17,3%	34%							
26	10kg	MED.EA	JJ	ALL	0,69	17,5%	31%							
24	10kg	MED	JJAS	ALL	0,76	19,7%	24%	13.927	16.500	19.432	21.957	24.479	48.892	
32	25kg	MED	J	PS	0,78	20,1%	22%	15.259	17.959	20.412	22.141	23.826	39.981	
22	10kg	MED	MJJ	ALL	0,84	20,2%	16%	13.662	16.231	19.160	21.687	24.209	48.917	
33	25kg	MED	J	ALL	0,79	20,4%	21%	13.010	15.546	17.616	19.484	21.576	42.941	
15	SQ	MED.EA	JJAS	ALL	0,78	21,6%	22%	12.588	15.089	17.857	20.322	22.951	48.867	
34	25kg	MED	JJ	PS	0,88	22,1%	12%	12.588	15.089	17.857	20.322	22.951	48.867	
40	25kg	MED.EA	JJ	PS	0,88	22,1%	12%	12.211	14.594	17.309	19.821	22.514	49.230	
38	25kg	MED	JJAS	PS	0,91	22,6%	9%	12.211	14.594	17.309	19.821	22.514	49.230	
44	25kg	MED.EA	JJAS	PS	0,91	22,6%	9%	11.564	14.012	16.733	19.167	21.756	48.983	
35	25kg	MED	JJ	ALL	0,96	23,7%	4%	11.302	13.757	16.492	18.981	21.548	48.787	
42	25kg	MED.EA	MJJ	PS	0,99	24,2%	1%	11.302	13.757	16.492	18.981	21.548	48.787	
36	25kg	MED	MJJ	PS	0,99	24,2%	1%	11.484	14.176	16.735	18.759	20.951	46.194	
30	10kg	MED.EA	JJAS	ALL	0,94	24,4%	6%	13.885	15.773	17.132	18.424	19.785	33.671	
13	SQ	MED.EA	MJJ	ALL	1,00	24,7%	0%	12.531	12.858	15.386	17.704	20.321	49.363	
41	25kg	MED.EA	JJ	ALL	1,03	25,4%	-3%	10.273	12.532	15.132	17.558	20.144	49.536	
39	25kg	MED	JJAS	ALL	1,07	25,9%	-7%	8.635	10.681	12.984	15.208	17.754	50.134	
45	25kg	MED.EA	JJAS	ALL	1,24	29,1%	-24%	11.724	14.184	16.338	17.805	19.300	37.968	
28	10kg	MED.EA	MJJ	ALL	1,24	29,5%	-24%	8.991	11.254	13.785	16.076	18.400	47.934	
37	25kg	MED	MJJ	ALL	1,35	30,2%	-35%	6.496	8.352	10.356	12.186	14.150	46.581	
43	25kg	MED.EA	MJJ	ALL	2,04	41,0%	-104%							

notes: Case numbers are shown in the associated figures. Min Size modeled: SQ (status quo) represents the current realization of Rec. [02-09], 10Kg is a stock-wide 10Kg minimum, 25Kg is a 25Kg stock-wide minimum, and 30Kg is a 30Kg stock-wide minimum. Areas modeled for additional closures: SQ, present time/area/gear closures as measured in 2003-2004, MED is all of Mediterranean, EA is all of Eastern Atlantic, MED.EA is all of Mediterranean and Eastern Atlantic. Months modeled for additional closures: SQ is present time/area/gear closure as measured in 2003-2004, J is June, JJ is June and July, MJJ is May June and July, JJAS is June July August and September

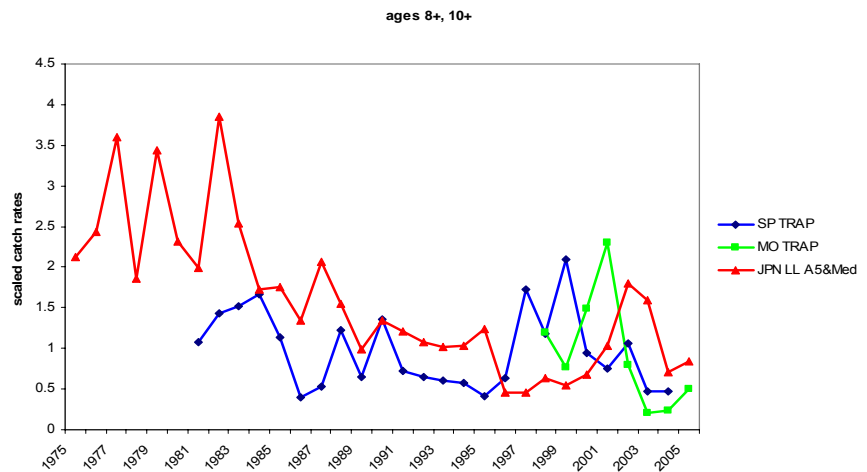
¹ Approximated as yield at F_{max} and conditional on 2003-2004 recruitment

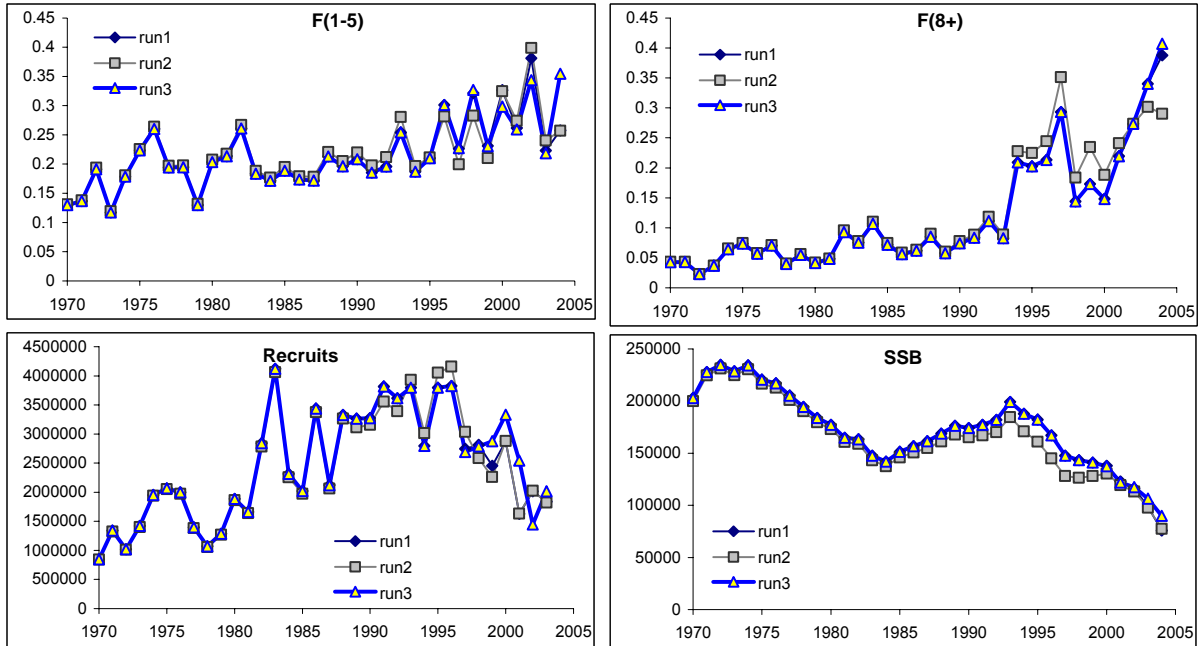


BFTE-Figure 1. Données totales de la Tâche I de thon rouge au titre de la Méditerranée et de l'Atlantique Est. La « meilleure » estimation du SCRS (avec une gamme supérieure et inférieure) de la prise méditerranéenne réelle est d'environ 43.000 t et se surimpose à la capture déclarée pour l'Atlantique Est au titre de 2004, ce qui donne un total pour le stock Est d'environ 50.000 t. A titre de référence, le TAC avait été établi à 32.000 t pour les années 2003-2006.

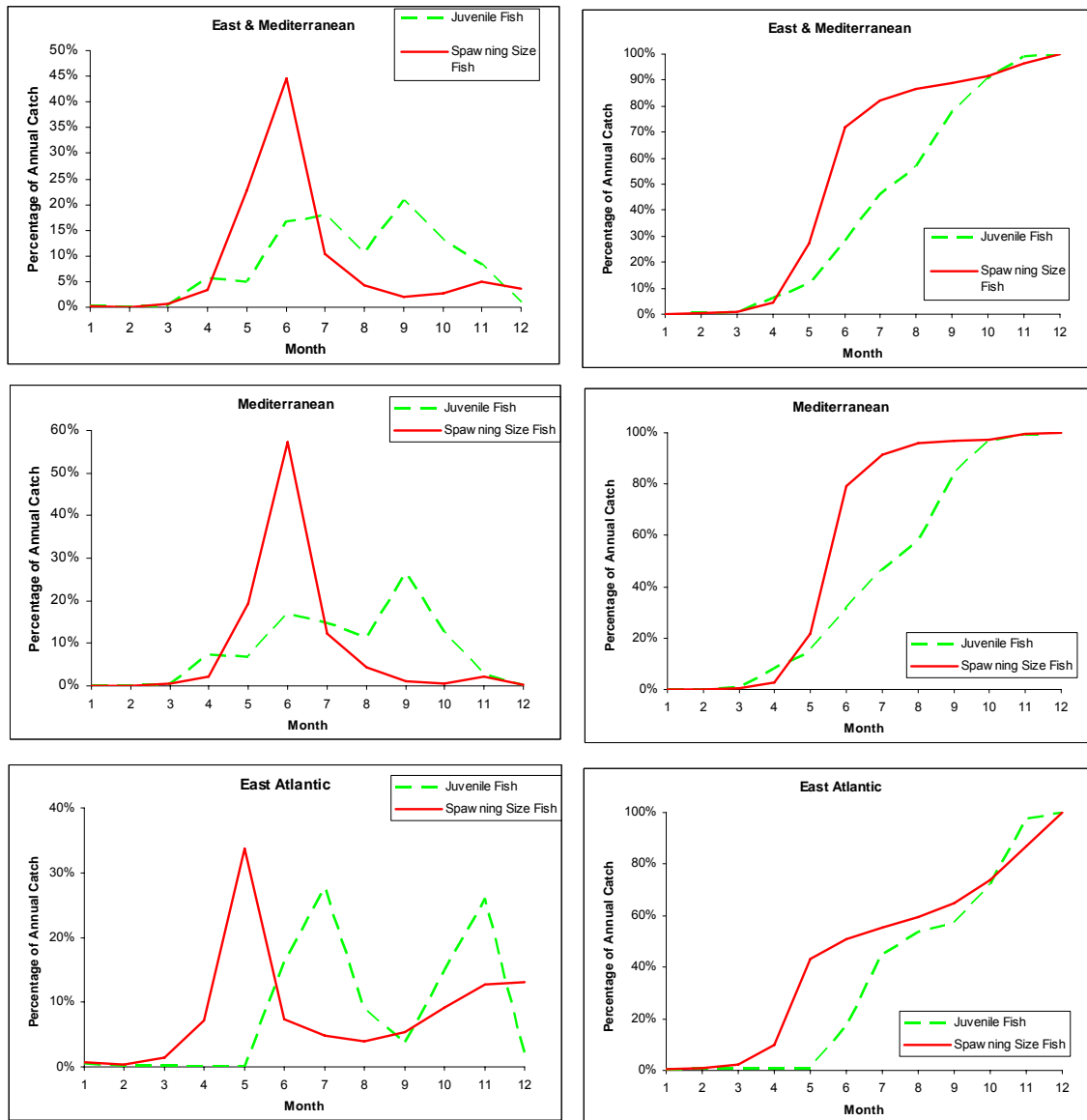


BFTE-Figure 2. Indicateurs de taux de capture standardisés des pêcheries capturant de petits thons rouges (graphique gauche) et de grands thons rouges (graphique droite) dans l'Atlantique Est et en Méditerranée.

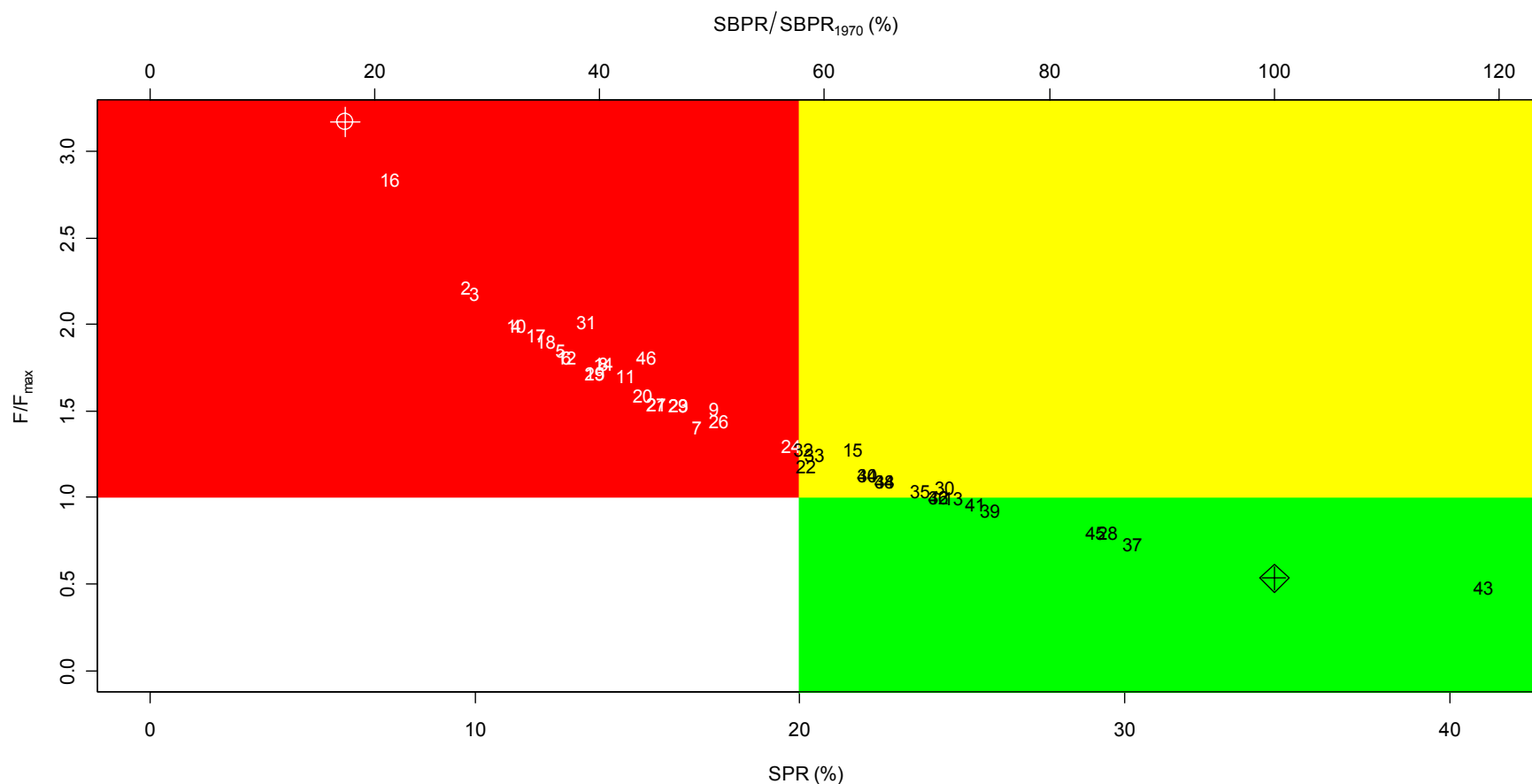




BFTE-Figure 3. Comparaison entre les estimations obtenues avec les trois passages de VPA appliqués au thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée. Les figures supérieures indiquent la mortalité par pêche moyenne pour les âges 1 à 5, et 8 et plus avancés. Les figures inférieures indiquent les tendances du recrutement et la SSB. (NOTE : ces chiffres se basent sur des analyses qui supposaient que les prises déclarées n'étaient pas sous-déclarées).



BFTE-Figure 4. Schéma temporel estimé des captures mensuelles de thons rouges reproducteurs (>130 cm FL) et juvéniles (< 130 cm FL) dans les pêcheries de l’Atlantique Est et de la Méditerranée combinées (figures supérieures), dans la Méditerranée uniquement (figures centrales) et dans l’Atlantique Est seulement (figures inférieures). Les calculs se basent sur les prises de 2003 et 2004 qui ont, de surcroît, été utilisées pour les analyses de la production par recrue. Les figures à gauche représentent les prises mensuelles proportionnelles par catégorie de taille, tandis que celles de droite représentent les prises proportionnelles cumulatives au cours de l’année.



BFTE-Figure 5. Mortalité par pêche relative à F_{max} , biomasse reproductrice par recrutement escomptée par rapport aux niveaux vierges (%SPR, axe x inférieur) et biomasse reproductrice par recrutement relative à la biomasse reproductrice par recrutement de 1970 (axe x supérieur, SBPR/SBPR₁₉₇₀) pour chaque scénario de gestion décrit au BFTE-Tableau 3. La croix superposée au cercle représente la gestion actuelle et la croix superposée au losange représente l'état du stock en 1970. Les cas dans la zone rouge (ombré obscur) (zone de danger, risque considérable de chute grave) sont ceux qui produisent une biomasse reproductrice par recrutement relative à la biomasse reproductrice vierge par recrutement inférieure au seuil de 20% et pour lesquels des réductions additionnelles de l'effort seraient requises. Les cas dans la zone jaune (ombré clair) (zone de prudence, surpêche/surpêché) sont ceux qui, dans le cas d'une mise en œuvre parfaite, produisent une biomasse reproductrice par recrutement se situant au seuil ou en dessus, mais qui nécessiteraient des réductions d'effort supplémentaires pour atteindre les niveaux de pêche de la PME. Les cas dans la zone verte (ombré moyen) (soutenable en toute sécurité) sont ceux qui, s'ils sont parfaitement mis en œuvre, produiraient une biomasse reproductrice se situant au seuil ou en dessus et des taux de mortalité par pêche au niveau de la PME ou quelque peu en deçà.

8.6 BUM/WHM Makaire bleu –Makaire blanc

BUM/WHM-1 Biologie

De nouvelles informations sur le moment et le lieu de la reproduction du makaire bleu et du makaire blanc, la taille à première maturité et la fécondité pour les poissons de différentes tailles ont récemment été diffusées. Un nombre considérable de nouvelles informations relatives aux préférences en matière d'habitat des makaires a été obtenu dans l'Atlantique et dans d'autres océans. Un programme de recherche actif continue à tenter de développer des méthodes visant à incorporer de la meilleure façon possible ces informations aux évaluations de la population. Les estimations des taux de survie des makaires restent évasives mais quelques études de marquage, utilisant des marques PSAT, ont estimé la survie post-marquage des makaires capturés dans les pêcheries récréatives et palangrières. Ces études montrent que certaines modifications apportées à l'engin (palangre et pêche sportive) peuvent accroître la survie des spécimens remis à l'eau vivants.

Un récent document utilisait trois éléments de preuve (études morphométriques de la position de l'anus et des écailles et séquences de l'ADN) pour valider l'existence de makaire épée (*Tetrapturus georgei*) dans l'Atlantique Est et Ouest. Le document conclut que les similarités évidentes de la morphométrie entre le makaire épée et le makaire blanc pourraient avoir donné lieu à une identification erronée du makaire épée comme makaire blanc dans les zones où ces deux espèces se chevauchent. L'importance de cette identification erronée doit encore être évaluée.

BUM/WHM-2 Prise

Le Comité a utilisé les prises de la Tâche I pour servir de base à l'estimation des ponctions totales. Ces dernières années, des prises notables d'istiophoridés continuent à être déclarées comme istiophoridés non classifiés (**BUM-WHM-Figure 1**) et il existe toujours des lacunes en matière de déclaration pour d'importantes flottilles, comme cela a été identifié dans (Anon. 2006). Les ponctions totales pour la période 1990-2004 ont été obtenues en modifiant les valeurs de la Tâche I, en rajoutant le makaire bleu et le makaire blanc que le Comité a estimé d'après les captures déclarées comme istiophoridés non classifiés. En outre, les lacunes en matière de déclaration ont été comblées avec les valeurs estimées pour certaines flottilles. Les estimations résultantes des ponctions totales sont présentées en détail dans le document SCRS/2006/012 et conjointement avec les prises de la Tâche I au **BUM/WHM-Tableau 1**.

Les prises de makaire bleu et de makaire blanc ont continué à diminuer tout au long de 2004 (**BUM-WHM-Figure 1**). La prise estimée de makaire bleu au titre de 2004 s'est élevée à 2.916 t et celle de makaire blanc à 610t. Les prises déclarées de la Tâche I de makaire bleu en 2005 ont totalisé 2.897 t, mais cette estimation est toutefois préliminaire et elle connaîtra probablement une forte augmentation lorsque la totalité des prises de 2005 sera déclarée. Bien qu'historiquement plus de la moitié des prises provenait de l'engin de palangre, d'autres flottilles ont augmenté le nombre de leurs prises ou peut-être de leurs déclarations de capture (**BUM-WHM-Figure 2**). Ces derniers temps, de nouvelles flottilles ont réalisé d'importantes prises de makaire bleu, notamment des pêcheries artisanales sous DCP dans les îles caribéennes de l'est et une nouvelle flottille artisanale de petits palangriers opérant au large du Brésil entre 20 degrés S et 26 degrés S.

BUM/WHM-3 Indicateurs des pêcheries

De nombreux nouveaux indices de l'abondance relative ont été estimés ces deux dernières années, notamment pour certaines flottilles pour lesquelles aucune estimation n'était disponible auparavant. Cependant, compte tenu des changements apparents survenus ces derniers temps dans les débarquements, de flottille industrielle à flottille non-industrielle, il est impératif de développer des indices de CPUE pour toutes les flottilles qui comptent des débarquements considérables.

Les tendances de l'abondance déduites des indices disponibles sont différentes entre les flottilles individuelles pour la période 1990-2005. Pour la période 2001-2005, deux des sept indices des flottilles individuelles pour le makaire blanc augmentaient, les autres indices étaient plats. Trois des sept indices des flottilles individuelles pour le makaire bleu diminuaient, les autres indices étaient plats (**BUM-WHM-Figure 3**).

Le Comité a utilisé trois modèles de standardisation différents en vue de développer des indices supplémentaires pour la période 1990-2004, lesquels combinaient les données des flottilles palangrières du Brésil, du Japon, du Taïpei chinois et des Etats-Unis (**BUM-WHM-Figure 4**). Ces indices génèrent des estimations pour le makaire bleu et le makaire blanc sur une zone géographique plus vaste que celle pour tout indice individuel. Les indices

combinés pour les deux espèces ont diminué au cours de la période 1990-2004. Cependant, les tendances pour 2001-2004 suggèrent que le déclin de l'abondance du makaire bleu pourrait avoir ralenti ou s'être arrêté et que le déclin du makaire blanc pourrait s'être inversé, avec une abondance en légère augmentation pendant les années les plus récentes. Comme le démontrent les différences entre les tendances des indices individuels et combinés, une période de quatre ans est probablement une durée trop courte pour pouvoir tirer des conclusions définitives sur les tendances de l'abondance. Plusieurs années de données additionnelles seront requises afin de confirmer ces récents changements des tendances de l'abondance.

BUM/WHM-4 Etat des stocks

Makaire bleu

Le niveau de biomasse récent reste très vraisemblablement bien en dessous de B_{PME} estimée en 2000. Les diagnostics actuels et provisoires suggèrent que F a récemment diminué et est probablement inférieure à $F_{remplacement}$ ¹ mais supérieure à F_{PME} estimée lors de l'évaluation de 2000. Au cours de la période 2001-2005, plusieurs indicateurs de l'abondance donnent à penser que le déclin s'est, en partie, arrêté mais d'autres indicateurs suggèrent que l'abondance a continué à décliner. Quatre ou cinq années de données supplémentaires, au moins, seront requises pour confirmer ces récents changements apparents de la tendance, compte tenu notamment du fait que la fiabilité des récentes informations a diminué et pourrait continuer à diminuer.

Makaire blanc

La biomasse récente reste très vraisemblablement bien en dessous de B_{PME} estimée lors de l'évaluation de 2002. Les diagnostics actuels et provisoires suggèrent que F est probablement inférieure à $F_{remplacement}$ et probablement aussi supérieure à F_{PME} estimée lors de l'évaluation de 2002. Au cours de la période 2001-2004, les indices combinés de la palangre et certains indices des flottilles individuelles donnent à penser que le déclin s'est, au moins en partie, inversé mais d'autres indices des flottilles individuelles suggèrent que l'abondance a continué à décroître. Quatre ou cinq années de données supplémentaires, au moins, seront nécessaires pour confirmer ces récents changements apparents de la tendance, compte tenu notamment du fait que la fiabilité des récentes informations a diminué et pourrait continuer à diminuer.

BUM/WHM-5 Perspectives de rétablissement

Le programme de gestion actuel de la Commission a le potentiel pour rétablir les stocks de makaire bleu et de makaire blanc au niveau de B_{PME} . Toutefois, les déclarations de récentes augmentations des prises de makaire bleu réalisées par les pêcheries artisanales des deux côtés de l'Atlantique pourraient annuler l'efficacité du programme de l'ICCAT visant à rétablir ce stock.

Les récentes analyses suggèrent que le rétablissement du stock de makaire bleu pourrait se produire plus rapidement que ce qui avait été estimé lors de l'évaluation de 2000, sous réserve que les prises demeurent au niveau estimé pour 2004. Certains signes de stabilisation de la tendance de l'abondance apparaissent dans les données les plus récentes de capture par unité d'effort pour le makaire bleu. De la même façon, certains signes d'une tendance de rétablissement apparaissent dans les données les plus récentes de capture par unité d'effort pour le makaire blanc (**BUM-WHM-Figure 5**).

Il convient de noter que ces tendances ne se basent que sur quelques années d'observations. Quatre ou cinq années de données supplémentaires, au moins, seront nécessaires pour confirmer ces récents changements apparents de la tendance de l'abondance du makaire bleu et du makaire blanc.

BUM/WHM-6 Effet des réglementations actuelles

Les Recommandations [Rec. 00-13], [Rec. 01-10] et [Rec. 02-13] ont établi des restrictions de capture additionnelles pour le makaire bleu et le makaire blanc. La dernière recommandation stipulait que « le volume annuel de makaire blanc qui pourra être prélevé par les palangriers et les senneurs pélagiques, et gardé à bord pour être débarqué, ne dépassera pas 33% des débarquements de 1996 ou de 1999, soit le chiffre le plus élevé des deux ». Cette recommandation prévoyait que « tout makaire bleu ou makaire blanc amené vivant sur un palangrier ou un senneur pélagique sera remis à l'eau de façon à lui donner un maximum de chances de survie.

¹ $F_{remplacement}$ est la mortalité par pêche qui maintiendra la biomasse constante d'une année à l'autre. Par conséquent, il est prévu que la biomasse augmente quand $F < F_{remplacement}$ et vice-versa.

Les dispositions du présent paragraphe ne s'appliqueront pas aux makaires amenés morts le long des bateaux et qui ne sont, ni vendus, ni acheminés vers les circuits commerciaux. »

On ne dispose pas d'informations suffisantes sur la proportion de poissons remis à l'eau vivants pour toutes les flottilles afin de pouvoir évaluer l'efficacité de cette réglementation particulière. La prise moyenne des senneurs et des palangriers pélagiques de 2001 à 2004 s'est élevée à 49 % (makaire bleu) et à 59% (makaire blanc) de la prise maximale pour ces mêmes flottilles en 1996 ou 1999.

BUM/WHM-7 Recommandations de gestion

- La Commission devrait, au moins, poursuivre les mesures de gestion déjà en place, compte tenu du fait que les stocks de makaires ne se sont pas encore rétablis.
- La Commission devrait entreprendre les démarches nécessaires afin de s'assurer de l'amélioration de la fiabilité des récentes informations sur les pêcheries pour servir de base à la vérification de l'éventuel rétablissement futur des stocks. Par le biais de la vérification réalisée par les programmes d'observateurs scientifiques, des améliorations doivent être apportées en ce qui concerne le suivi du sort et du nombre de spécimens remis à l'eau morts et vivants. En outre, la vérification des débarquements actuels et historiques des flottilles artisanales et industrielles doit être effectuée.
- Si la Commission souhaite accroître les chances de succès des mesures de gestion actuelles relatives au programme de rétablissement des makaires, une réduction accrue de la mortalité sera nécessaire, par exemple en :
 - Mettant en œuvre des programmes visant à améliorer l'application des réglementations actuelles,
 - Encourageant l'utilisation d'hameçons circulaires dans les pêcheries où leur utilisation s'est avérée bénéfique,
 - Appliquant plus largement les restrictions de capture spatio-temporelles.
- Compte tenu de la récente importance des prises réalisées par les pêcheries artisanales et afin d'accroître les chances de succès du rétablissement des stocks de makaires, la Commission devrait envisager des réglementations contrôlant ou réduisant la mortalité par pêche générée par lesdites pêcheries.
- Bien que des programmes de recherche substantiels sur les exigences en matière d'habitat du makaire bleu et du makaire blanc aient été menés depuis les dernières évaluations, les résultats de ces travaux ne sont pas encore suffisants pour permettre au Comité d'atteindre un consensus scientifique sur la meilleure méthode visant à estimer directement les points de référence de la PME pour ces espèces, sur la base de séries temporelles de données complètes. La Commission devrait encourager la poursuite de ces travaux de recherche sur le développement de méthodes afin d'inclure ces informations dans les évaluations des stocks pour servir de base à l'accroissement du degré de certitude avec lequel les avis de gestion sont formulés.

TABLEAU RÉCAPITULATIF : MAKAIRE BLEU ET MAKAIRE BLANC DE L'ATLANTIQUE

	WHM	BUM
$B_{2004} < {}^1B_{PME}$	Oui	Oui
Tendance de l'abondance récente (2001-2004)	Légèrement à la hausse	Possiblement en stabilisation
$F_{2004} < F_{remplacement}$	Oui	Possiblement
$F_{2004} > {}^1F_{PME}$	Possiblement	Oui
${}^2Prise_{récente}/Prise_{1996}$ palangre et senne	0.47	0.52
${}^3Prise_{2004}$	610 t	2.916 t
Rétablissement à B_{PME}	Potentiel de se rétablir dans le cadre du programme de gestion actuel mais nécessite une vérification	Potentiel de se rétablir dans le cadre du programme de gestion actuel mais nécessite une vérification
1PME	${}^4600-1.320$ t	~ 2.000 t (1.000 ~ 2.400 t)

¹ Telle qu'estimée lors des évaluations de 2000 et 2002.

² La prise récente est la prise moyenne de 2000-2004.

³ Estimation des ponctions totales obtenues par le Comité. La prise préliminaire déclarée pour 2005 s'élève à 2.897 t pour le makaire bleu et à 475 t pour le makaire blanc. Il est probable que les estimations finales pour 2005 soient supérieures.

⁴ La gamme des estimations a été obtenue des évaluations antérieures mais les analyses récentes suggèrent que la limite inférieure pour le makaire blanc devrait se situer, au moins, à 600 t.

BUM-Tableau 1. Prises estimées (t) de makaire bleu de l'Atlantique (*Makaira nigricans*) par zone, engin et pavillon principaux à partir des données de la Tâche I et de l'estimation totale réalisée par le Comité.

			1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005		
Estimated totals¹ (From SCRS/2006/012 Tables)			2032	2708	2131	2811	3348	2028	2104	2774	4264	4533	4143	2978	3032	4042	3873	4671	5159	4567	4273	4281	3444	3178	3177	2916			
TOTAL			2032	2708	2130	2748	3311	1993	2053	2736	4215	4524	4134	2964	3019	3975	3802	4607	5087	4034	3849	3757	3037	2626	2713	2145	2897		
	AT.N		1296	1650	1214	1378	1566	1069	836	909	1540	1946	1411	1080	1057	1510	1447	1745	1712	1519	1260	1101	551	516	641	659	1215		
	AT.S		567	884	749	1252	1623	789	1085	1690	2530	2378	2586	1768	1817	2331	2229	2652	3119	2376	2431	2335	2276	1975	1752	1476	1675		
	UNCL area		169	174	167	118	122	135	132	137	144	199	137	116	146	133	126	210	257	139	158	321	211	134	320	10	7		
Landings	AT.N	Longline	792	1162	809	920	1223	695	327	415	1009	1601	981	628	600	1065	926	1269	1228	980	764	664	331	391	451	453	259		
		Other surf.	204	189	206	252	174	160	190	184	197	137	225	223	217	212	292	214	331	432	377	341	176	60	151	145	906		
		Sport (HL+RR)	300	299	199	206	169	214	181	186	143	50	63	83	113	122	77	66	56	56	38	36	21	17	19	27	0		
	AT.S	Longline	430	822	533	975	1362	661	964	1530	2017	1958	2286	1490	1434	1671	1565	2036	2296	1594	1525	1485	1284	899	1220	890	808		
		Other surf.	135	60	216	276	260	127	121	159	512	418	299	277	382	658	662	605	753	780	904	850	991	1076	531	586	1645		
		Sport (HL+RR)	2	2	0	1	1	1	0	1	1	2	1	0	1	2	2	10	28	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
UNCL area	Longline	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	10	7		
	Other surf.	169	174	167	118	122	135	132	137	144	199	137	116	146	133	126	210	257	139	158	321	210	130	320	0	0			
Discards	AT.N	Longline	0	0	0	0	0	0	138	124	191	159	142	146	127	111	153	196	97	49	81	60	22	37	19	34	34		
		Other surf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	11	0	1	1		
		Sport (HL+RR)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	
	AT.S	Longline	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	42	2	2	0	0	0	0	0	0	
		UNCL area	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
	Landings	AT.N	Barbados	117	99	126	126	10	14	13	46	3	18	12	18	21	19	31	25	30	25	19	19	0	0	0	0	0	0
Brasil			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	
Canada			0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
China P.R.			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41	48	41	51	79	133	9	31	15	17	10	49	
Chinese Taipei			98	100	125	102	148	117	52	26	11	937	716	336	281	272	187	170	355	80	44	64	65	48	66	51	24		
Cuba			178	318	273	214	246	103	68	94	74	112	127	135	69	39	85	43	0	12	0	0	0	34	0	0	0	0	
Dominica			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75	69	
Dominican Republic			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41	71	29	19	0	0	0	0	0	
EC.España			0	0	0	3	4	1	0	8	7	5	1	6	7	6	2	25	5	36	15	25	8	1	6	27			
EC.France			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	776
EC.Portugal			0	1	2	1	8	12	8	2	1	1	4	2	15	11	10	7	3	47	8	15	17	1	31	27	24		
Grenada			1	12	6	8	11	36	33	34	40	52	64	52	58	52	50	26	47	60	100	87	104	69	72	45	42		
Jamaica			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Japan			332	637	192	351	409	174	78	206	593	250	145	193	207	532	496	798	625	656	427	442	155	125	158	168			
Korea, Republic of			71	19	43	110	154	36	13	14	252	240	34	11	2	16	16	41	16	41	16	0	0	0	0	0	0	0	0
Mexico			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	13	13	13	13	27	35	68	37	50	70	90	86	
NEL-1			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57	100	100	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Netherlands Antilles			50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	0	0	0	0	0
Panama			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0
Philippines			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	38	38	0	0	0	0	0	0
Senegal			0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	5	0	0	5	5	5	5	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
St. Vincent and Grenadines			0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2	2	2	0	1	0	0	0	0	15	0	0	0	0
Sta. Lucia			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	10	5	0	18	17	21	
Trinidad and Tobago			0	0	3	8	3	17	2	0	28	4	6	4	3	27	46	21	81	70	33	55	17	16	4	11	5		
U.S.A.			342	329	215	280	295	273	291	221	124	29	33	51	80	88	43	43	46	50	37	24	16	17	19	26			
U.S.S.R.			0	0	0	0	0	7	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UK.Bermuda			1	2	7	8	9	11	6	8	15	17	18	19	11	15	15	15	3	5	1	2	2	2	2	2	2		
UK.Turks and Caicos			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ukraine			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Venezuela			106	83	172	117	219	218	60	76	149	70	49	66	74	122	106	137	130	205	220	108	72	76	84	83	138		
AT.S			Benin	6	8	0	9	10	7	4	12	0	6	6	6	5	5	5	5	5	5	5	5	0	0	0	0	0	0
			Brasil	28	30	27	32	33	46	51	74	60	52	61	125	147	81	180	331	193	486	509	452	780	387	577	195	612	
			China P.R.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21	25	21	27	41	68	15	61	73	72	49	47	
	Chinese Taipei	104	150	47	70	165	98	265	266	462	767	956	488	404	391	280	490	1123	498	442	421	175	246	253	264	127			
	Cuba	108	118	123	159	205	111	137	191	77	90	62	69	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Côte D'Ivoire	0	0	0	100	100	100	100	130	82	88	105	79	139	212	177	157	222	182	275	206	196	78	109	115	107			
	EC.España	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	12	40	37	49	38	133	117	159	110	115	86	27	6	24				
	EC.Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	6	1	0	24			

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Gabon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ghana	129	52	216	166	150	16	5	7	430	324	126	123	236	441	471	422	491	447	624	639	795	999	415	470	759
Japan	136	495	248	482	691	335	362	617	962	967	755	824	719	991	913	881	724	529	363	441	180	155	311	359	
Korea, Republic of	55	31	88	234	262	60	139	361	437	84	503	13	11	40	40	103	40	2	0	1	1	0	0	0	
NEI-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	117	100	100	100	100	0	0	0	0	0	0	0	
Panama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38	0	0	0	0	
Philippines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	33	0	0	0	0	0	
S. Tomé e Príncipe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35	0	0	0	0	0	7	0	
South Africa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	0	0	
St. Vincent and Grenadines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	
U.S.S.R.	1	0	0	0	7	16	22	32	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
UK.Sta Helena	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Uruguay	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23	0	0	0	0	0	0	
UNCL area																									
Cuba	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53	0	38	55	56	0	3	0	
Dominican Republic	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23	0	207	0	
EC.France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Liberia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	114	122	59	37	187	131	130	110	0	
Mixed flags (FR+ES)	169	174	167	118	122	135	132	137	144	199	137	116	146	133	126	96	82	80	83	79	0	0	0	0	
Russian Federation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
St. Vincent and Grenadines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	
Vanuatu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	6	
Discards																									
AT.N	U.S.A.	0	0	0	0	0	138	124	191	159	142	146	127	111	153	196	97	50	81	60	24	49	19	35	50
AT.S	U.S.A.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	42	2	2	0	0	0	0	0	0
UNCL area	U.S.A.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	

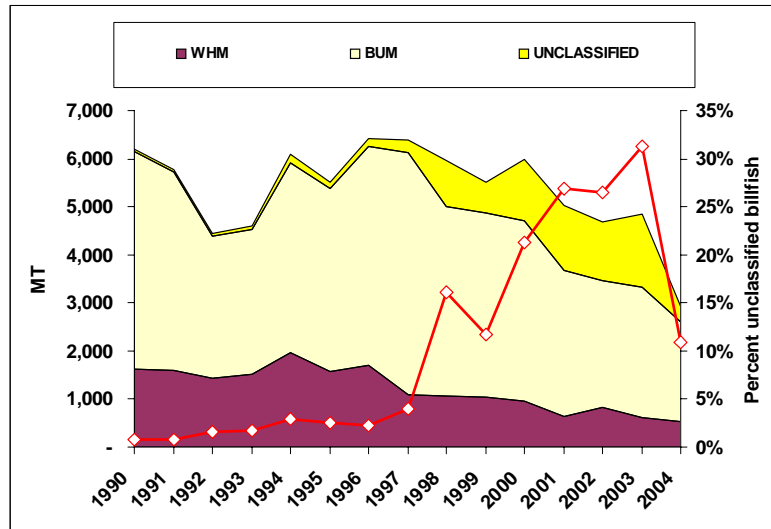
¹ Les estimations totales réalisées par le Comité (cf. Rapport de l'évaluation du stock d'istiophoridés de 2006 de l'ICCAT, SCRS/2006/012) incluent les estimations des istiophoridés non-classifiés et NEI.

WHM-Tableau 1. Prises estimées (t) de makaire blanc de l'Atlantique (*Tetrapturus albidus*) par zone, engin et pavillon principaux à partir des données de la Tâche I et de l'estimation totale réalisée par le Comité.

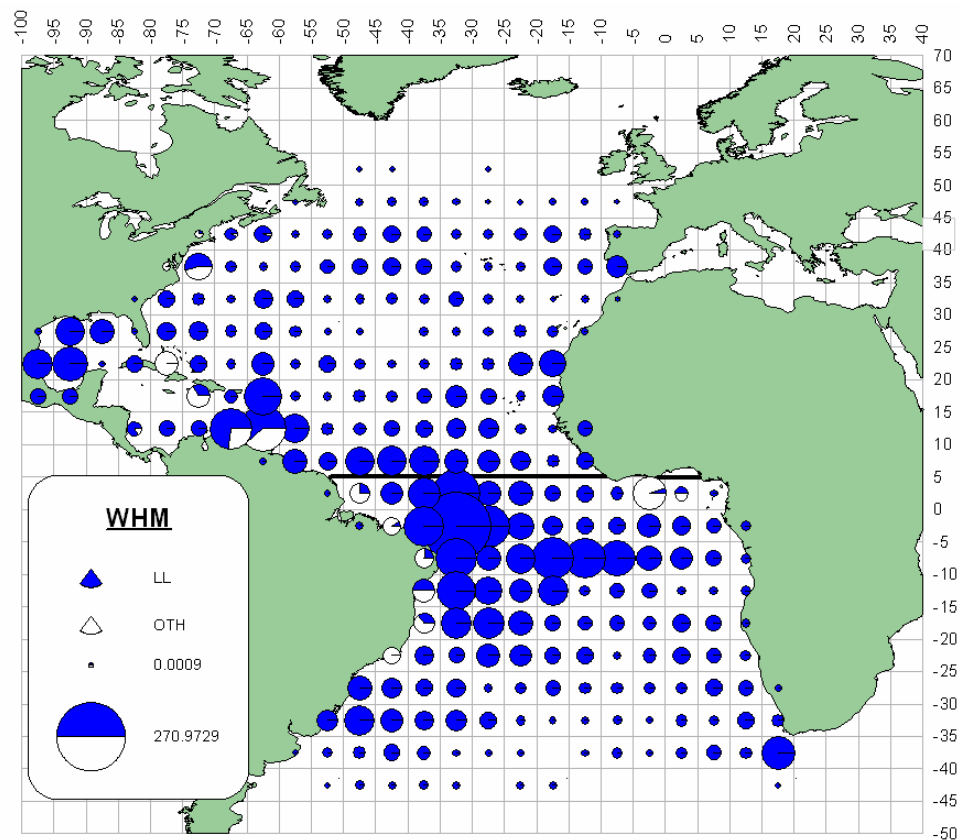
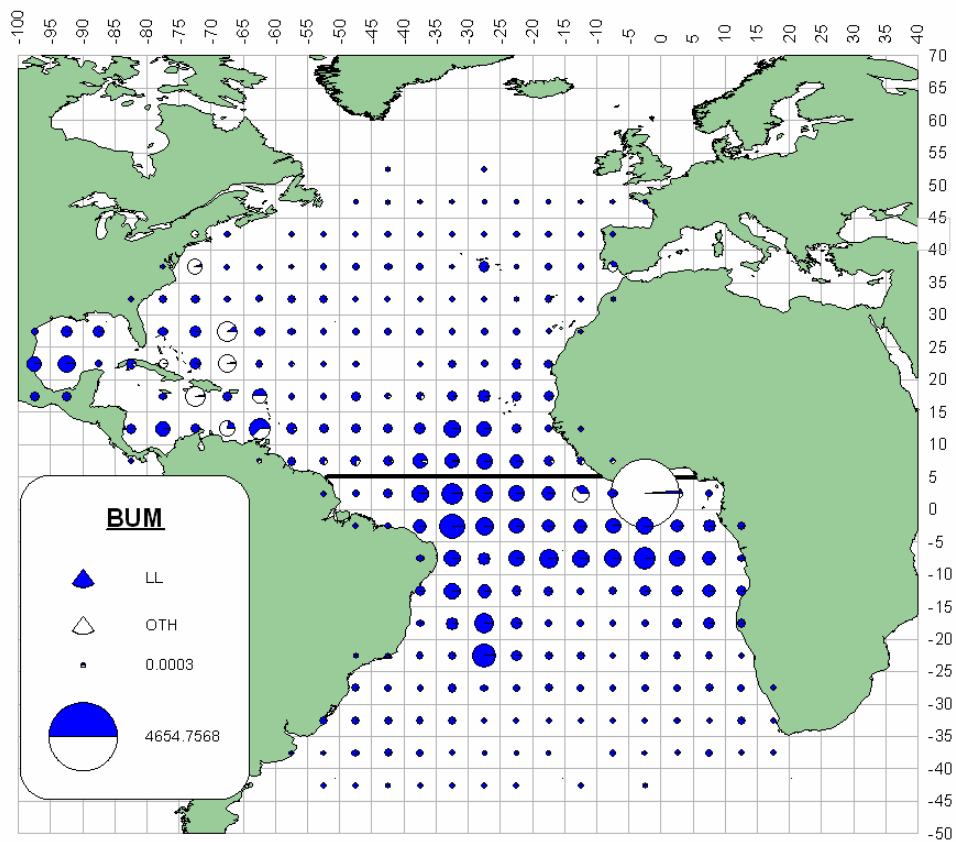
			1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Estimated totals¹ (From SCRS/2006/012 Tables)			1241	1100	1773	1203	1727	1617	1504	1359	1806	1635	1599	1439	1526	1966	1584	1354	1113	1109	1026	1242	941	867	646	610	
TOTAL			1241	1100	1772	1200	1727	1611	1491	1352	1805	1634	1598	1439	1526	1966	1584	1752	1113	1101	1013	961	642	822	615	565	475
	AT.N		750	605	1280	653	860	905	587	406	368	401	236	610	565	657	624	651	425	411	368	362	291	264	205	211	170
	AT.S		460	463	461	525	844	680	879	921	1410	1196	1351	819	949	1298	952	1095	678	681	634	579	350	557	395	354	306
	UNCL area		31	32	31	22	23	25	25	25	27	37	11	10	12	11	9	7	10	9	11	21	1	1	15	0	
Landings	AT.N	Longline	671	548	1196	570	788	812	433	167	234	259	106	466	436	528	458	536	334	360	287	282	248	208	177	163	132
		Other surf.	7	12	5	17	29	61	54	150	11	40	21	35	34	57	48	30	49	13	18	38	22	17	10	20	14
		Sport (HL+RR)	72	45	79	66	43	32	38	29	16	21	19	21	30	30	18	20	9	6	6	1	3	6	1	1	0
	AT.S	Longline	340	442	308	471	825	654	870	832	1333	1152	1328	805	927	1297	946	681	590	557	622	570	327	488	388	351	304
		Other surf.	120	21	153	54	19	26	9	89	76	40	23	14	22	1	2	3	50	123	11	9	23	69	7	2	2
		Sport (HL+RR)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	4	410	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	UNCL area	Longline	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0
		Other surf.	31	32	31	22	23	25	25	25	27	37	11	10	12	11	9	7	7	9	11	21	0	1	15	0	
Discards	AT.N	Longline	0	0	0	0	0	0	62	60	107	81	90	88	66	42	100	64	33	31	57	41	16	29	17	27	22
		Other surf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	4	0	0	0
		Sport (HL+RR)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	AT.S	Longline	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	1	0	0	0	0	0	0	0
	UNCL area	Longline	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Landings	AT.N	Barbados	0	0	0	0	0	0	0	117	11	39	17	24	29	26	43	15	41	33	25	25	0	0	0	0	0
		Brasil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
		Canada	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4	4	8	8	5	5	3	2	1	2		5
		China P.R.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	7	6	7	10	20	1	7	4	2	1	4
		Chinese Taipei	174	134	203	96	128	319	153	0	4	85	13	92	123	270	181	146	62	105	80	59	68	61	15	10	3
		Cuba	189	205	728	241	296	225	30	13	21	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0
		EC.España	0	0	0	9	14	0	61	12	12	9	18	15	25	17	97	89	91	74	118	43	4	19	19		0
		EC.France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		EC.Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	11	30
		Grenada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	15	8	0	33	10
		Japan	118	84	27	52	45	56	60	68	73	34	45	180	33	41	31	80	29	39	25	66	15	10	22	17	
		Korea, Republic of	49	12	6	18	147	37	2	2	82	39	1	9	4	23	3	7	2	0	0	0	0	0	0	0	4
		Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	8	8	0	5	6	11	18	44	15	15	28	25
		NEI-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46	50	50	50	50	0	0	0	0	0	0	0	0
		Panama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Philippines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0
		St. Vincent and Grenadines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44	0	0
		Trinidad and Tobago	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	5	9	6	5
		U.S.A.	78	57	81	81	75	116	124	42	10	17	13	11	19	13	7	12	8	5	5	1	3	6	1	1	
		U.S.S.R.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		UK.Bermuda	0	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	1
		Venezuela	142	113	234	155	155	151	154	42	47	79	47	187	226	148	171	164	90	80	61	25	72	110	55	55	60
AT.S	Argentina		0	0	0	0	4	4	0	0	8	9	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Belize (foreign obs.)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Brasil		100	76	81	61	87	143	93	149	204	205	377	211	301	91	105	75	105	217	158	105	172	407	266	80	244
	Cambodia		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	China P.R.		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	4	3	4	5	10	1	13	19	6	6	4
	Chinese Taipei		136	227	87	124	172	196	613	565	979	810	790	506	493	1080	726	420	379	401	385	378	84	117	89	162	53
	Cuba		116	45	112	153	216	192	62	24	22	6	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Côte D'Ivoire		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	1	5	1	2	2	3	1	1
	EC.España		0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	17	6	12	2	19	54	4	10	45	68	18	2	3	45	
	EC.Portugal		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
	Gabon		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	406	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ghana		45	21	142	54	15	22	6	88	68	31	17	14	22	1	2	1	3	7	6	8	21	2	1	1	1
	Honduras (foreign obs.)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Japan		25	27	17	24	81	73	74	76	73	92	77	68	49	51	26	32	29	17	15	17	41	6	13	11	
	Korea, Republic of		36	57	9	44	225	34	25	17	53	42	56	1	4	20	20	52	18	0	0	0	0	0	11	40	3

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
NEI-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68	50	50	50	50	0	0	0	0	0	0	0	0
Panama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Philippines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	8	0	0	0	0	0	0
S. Tomé e Príncipe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0	0	3	0	0
South Africa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
U.S.S.R.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Uruguay	1	10	13	65	44	16	6	1	1	1	1	3	0	0	0	0	0	22	0	0	0	0	0	0	0
UNCL area																									
Costa Rica	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	14	0	0	1	0	0	0
EC.France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EC.Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Grenada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0	0
Honduras (foreign obs.)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Korea, Republic of	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0
Mixed flags (FR+ES)	31	32	31	22	23	25	25	25	27	37	11	10	12	11	9	7	7	9	8	7	0	0	0	0	0
Uruguay	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Discards																									
AT.N	U.S.A.	0	0	0	0	0	62	60	107	81	90	88	66	42	100	64	33	32	57	41	17	33	17	27	23
AT.S	U.S.A.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	1	0	0	0	0	0	0	0
UNCL area	U.S.A.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0

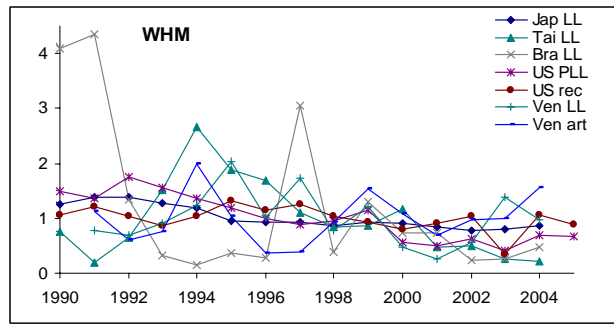
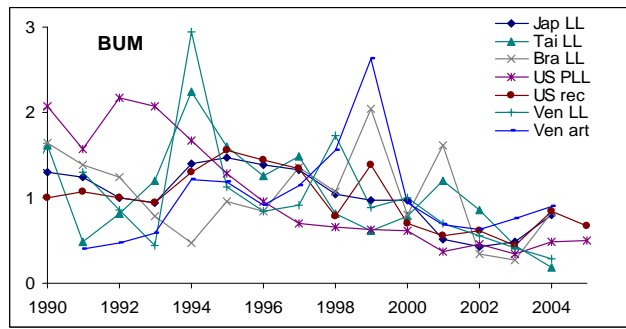
¹ Les estimations totales réalisées par le Comité (cf. Rapport de l'évaluation du stock d'istiophoridés de 2006 de l'ICCAT, SCRS/2006/012) incluent les estimations des istiophoridés non-classifiés et NEI.



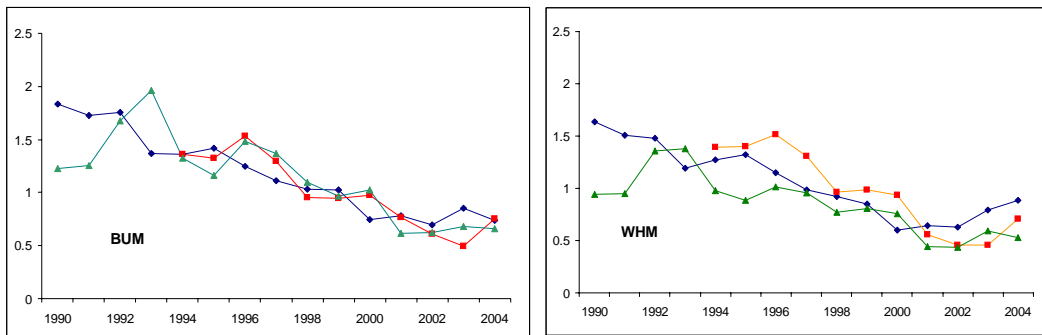
BUM-WHM Figure 1. Prise totale de makaire bleu, de makaire blanc et d’istiophoridés pour 1990-2004, et pourcentage du ratio d’istiophoridés non classifiés (ligne avec symboles) par rapport à la prise totale de BUM et WHM.



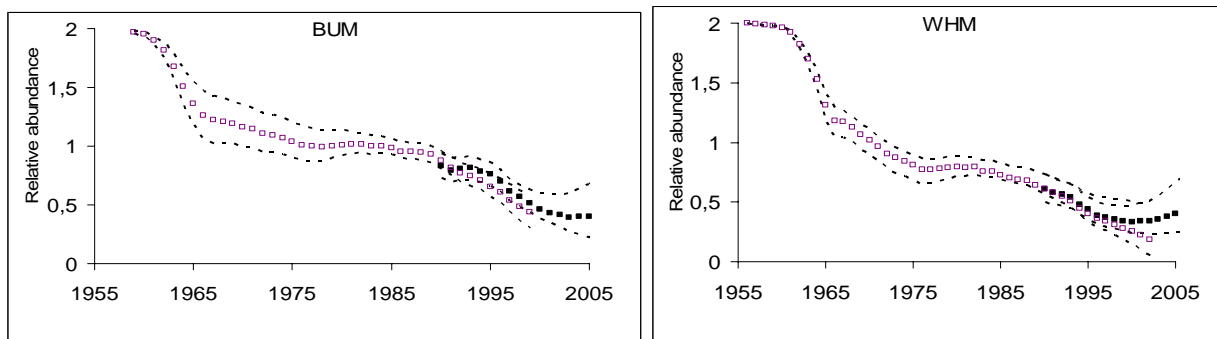
BUM-WHM Figure 2. Répartition géographique des prises de makaire bleu (en haut) et de makaire blanc (en bas) pour la période 2000-2004 par principale pêcherie thonière.



BUM-WHM Figure 3. Indices disponibles des flottilles individuelles pour le makaire bleu (en haut) et le makaire blanc (en bas). Chaque série a été mise à l'échelle par rapport à sa moyenne.



BUM-WHM Figure 4. Indices de l'abondance relative pour le makaire bleu (à gauche) et le makaire blanc (à droite) estimés en combinant les données de quatre flottilles palangrières ; trois modèles statistiques différents présentés aux fins de comparaison.



BUM-WHM Figure 5. Ajustements des modèles de production aux récentes données de CPUE (carrés pleins) par rapport aux ajustements historiques estimés dans l'évaluation de 2000 (carrés vides) pour le makaire bleu (à gauche) et l'évaluation de 2002 sur le makaire blanc (à droite). Les lignes extérieures en pointillés représentent les limites de confiance de 80%.

8.7 SAI – VOILIERS

Aucune nouvelle évaluation n'a été réalisée en 2006 sur les voiliers.

SAI-1 Biologie

L'aire de distribution du voilier (*Istiophorus platypterus*) est circontropicale. En se fondant sur les informations relatives au cycle vital, sur les taux de migration et sur la distribution géographique des captures, l'ICCAT a établi qu'il existait deux unités de gestion pour les voiliers de l'Atlantique : Est et Ouest (**SAI-Figure 1**).

Quelques études se sont récemment penchées sur divers aspects de la biologie des voiliers. De nouveaux rapports sur la distribution géographique et saisonnière des voiliers reproducteurs ont été fournis pour le Sud du Brésil (entre 20° S et 26 °S), le Détroit de Floride et la côte Est de la Floride. En outre, une nouvelle étude a estimé la croissance des voiliers adultes en se basant sur les données de récupération des marques. On a obtenu des estimations de la survie post-remise à l'eau pour la palangre pélagique dans le Golfe du Mexique.

Un volume considérable de recherche a été effectué sur la distribution verticale des voiliers. Une étude réalisée à bord d'un navire de recherche dans l'Atlantique tropical a révélé que la distribution verticale de la capture par unité d'effort de pêche du voilier suit un schéma similaire à celui des makaires et des makaires-bécunes. Ceci indique que toutes ces espèces sont essentiellement distribuées près des couches superficielles. De surcroît, une autre étude a démontré que de vastes zones d'eau froide hypoxique (faible en oxygène dissout) surviennent à des strates distinctes dans l'océan Pacifique tropical Est et dans l'Atlantique à la suite de la forte productivité produite par un intense affleurement d'éléments nutritifs. Dans ces zones, la frange peu profonde d'habitat acceptable (à une profondeur de moins de 25 mètres dans l'océan Pacifique tropical Est) cantonne les poissons pélagiques tropicaux (y compris les makaires et les voiliers) à une couche superficielle très étroite et les rend plus vulnérables à l'exploitation des engins de surface.

SAI-2 Description des pêcheries

Les voiliers sont ciblés par les flottilles récréatives et artisanales côtières et ils sont capturés, dans une moindre mesure, comme prise accessoire par les palangriers et les senneurs (**Figure 1**).

Un nouveau rapport a décrit l'expansion et l'augmentation du nombre de petits palangriers artisanaux opérant au large du Brésil. Cette flottille cible la coryphène (*coryphaena sp.*), mais effectue des captures importantes de voiliers et d'autres istiophoridés. Selon de nouvelles recherches réalisées par des observateurs embarqués à bord de palangriers de surface espagnols ciblant l'espadon, les voiliers et les makaires-bécunes seraient les istiophoridés les plus communément capturés par cette flottille. Moins de 10% de ces istiophoridés ont été marqués ou remis à l'eau vivants. Les voiliers sont également les istiophoridés les plus communément capturés par la pêcherie de senneurs espagnols opérant dans l'Atlantique tropical et ciblant les bancs libres de thonidés.

De nombreuses flottilles palangrières continuent de déclarer les captures de voiliers avec celles de makaires-bécunes. Il n'est pas possible actuellement de séparer adéquatement les prises de ces deux espèces (**SAI-Tableau 1**). En 2004, les prises combinées de makaires-bécunes et de voiliers s'élevaient à 1.119 t pour l'Est et à 1.258 t pour l'Ouest. Des déclarations préliminaires et incomplètes présentées à l'ICCAT suggèrent que les prises de 2005 se situaient à 722 t et à 970 t respectivement pour la région de l'Est et de l'Ouest (**SAI-Figure 2**).

D'importantes prises d'istiophoridés non classifiés continuent à être déclarées au Comité. La prise déclarée d'istiophoridés non classifiés de 2001 à 2004 se situait dans une fourchette de 12% à 30% de la prise déclarée de la totalité des istiophoridés. Pour certaines pêcheries, ce pourcentage est bien plus élevé. Ce phénomène continue à entraver l'estimation des captures de voiliers.

SAI-3 Etat des stocks

Aucune nouvelle évaluation des stocks de voiliers n'a été réalisée depuis 2001. Aucun indice de l'abondance relative n'a été présenté depuis 2001.

Bien que les tentatives d'évaluation quantitative de l'état de ces deux stocks (voilier de l'Est et de l'Ouest) menées en 2001 se soient avérées peu satisfaisantes, il existait des indices de baisse, tôt dans le temps, de la biomasse de ces deux stocks. Ces baisses ont probablement réduit la biomasse des stocks à des niveaux qui peuvent donner des prises soutenables, mais on ignore si les niveaux de la biomasse se situent en dessous de

ceux qui pourraient permettre la PME.

SAI-4 Perspectives

On ne dispose d'aucune nouvelle information pour changer les perspectives présentées dans le rapport de 2001. On ignore si les stocks Ouest ou Est de voilier font l'objet d'une surpêche ($F > F_{PME}$) ou si les stocks sont surexploités à l'heure actuelle ($B < B_{PME}$), ce qui fait que les perspectives des conditions futures des stocks sont mieux interprétées d'après la tendance récente de la CPUE et de la capture.

Comme aucune évaluation n'a été réalisée depuis 2001, les indices d'abondance relative ne sont pas disponibles après 2000. En outre, compte tenu des incertitudes entourant les captures, les perspectives pour le stock de l'Est et pour le stock de l'Ouest sont incertaines.

SAI-5 Effets des réglementations actuelles

Aucune réglementation ICCAT n'est actuellement en vigueur pour le voilier ou le makaire bécune.

SAI-6 Recommandations de gestion

Les Recommandations de gestion présentées ici sont les mêmes que celles formulées en 2005. Les Recommandations de gestion antérieures indiquaient que la Commission devrait envisager des méthodes visant à réduire les taux de mortalité par pêche. Au vu de l'évaluation actuelle de l'Atlantique Ouest, le Comité recommande que les prises de voiliers ouest-atlantiques ne devraient pas dépasser les niveaux actuels. Pour l'Atlantique Est, les prises de voiliers ne devraient pas dépasser les niveaux actuels, et la Commission devrait envisager des méthodes alternatives et pratiques visant à réduire la mortalité par pêche et garantir des systèmes de collecte des données.

Le Comité est préoccupé par les déclarations incomplètes de captures de voiliers, notamment ces dernières années. Le Comité recommande que tous les pays qui débarquent du voilier et du makaire bécune, ou en rejettent morts, transmettent ces données, par espèce, au Secrétariat de l'ICCAT.

Avant que la prochaine évaluation sur les voiliers ne puisse avoir lieu, il convient de réaliser un examen des données de prise et d'effort des voiliers, en séparant les makaires-bécunes des rapports de capture où ces deux espèces sont déclarées conjointement. Cette tâche devrait être effectuée lors d'une réunion intersession, en 2008, qui conduirait à une évaluation sur les voiliers en 2009.

TABLEAU RÉCAPITULATIF: VOILIER DE L'ATLANTIQUE⁽¹⁾

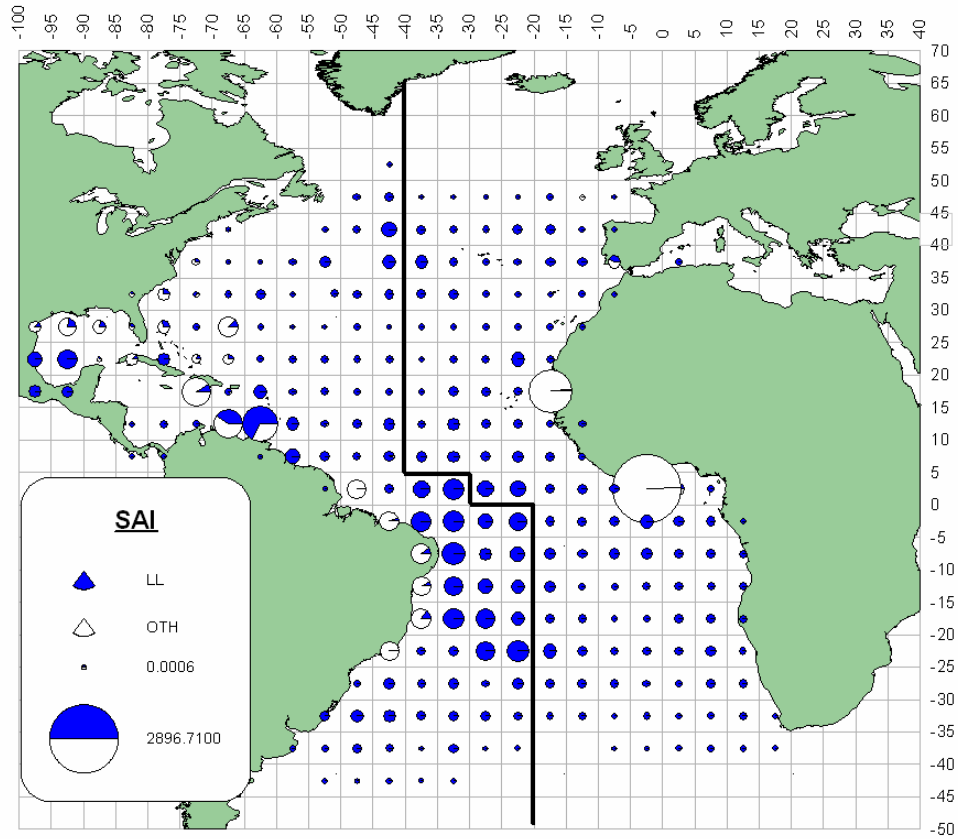
	Atlantique Ouest	Atlantique Est
Production maximale équilibrée (PME)	Non estimée	Non estimée
Production récente (2000)	506 t	969 t
Production de remplacement de 2000	~ 600 t	Non estimée
Mesures de gestion en vigueur	Aucune	Aucune

⁽¹⁾ Tel qu'estimé en 2001.

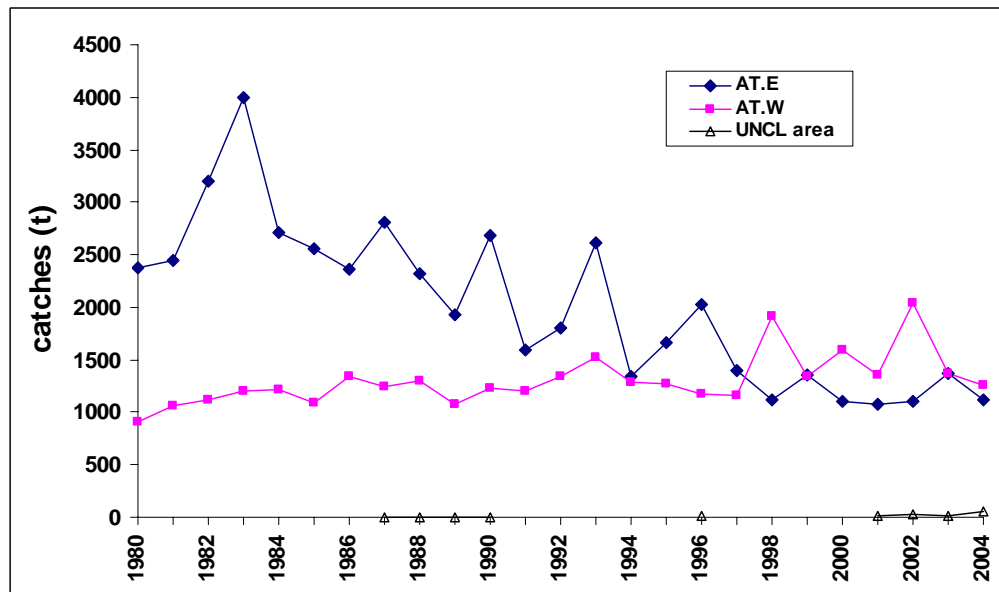
SAI-Tableau 1. Prises estimées (t) de voilier de l'Atlantique et makaira-bécune par zone, engin et pavillon principaux.

		1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	
TOTAL		3276	3503	4321	5195	3935	3649	3692	4059	3625	3006	3914	2792	3144	4135	2625	2935	3211	2566	3031	2699	2699	2442	3176	2748	2439	1692	
	AT.E	2369	2447	3202	3999	2714	2556	2357	2813	2320	1934	2687	1593	1799	2609	1341	1669	2029	1403	1111	1352	1107	1071	1109	1364	1119	722	
	AT.W	907	1056	1119	1196	1221	1093	1335	1246	1304	1072	1226	1199	1345	1526	1283	1266	1172	1164	1919	1347	1592	1357	2035	1376	1258	970	
	UNCL area								0	0	0	0					10						14	32	7	62		
AT.E	Longline	151	202	309	270	224	148	140	112	126	152	153	61	52	547	215	271	207	256	228	327	208	187	371	305	272	87	
	Other surf.	1893	1748	2325	3223	2329	2168	1646	2117	1657	1337	1516	1025	1009	1229	899	810	1291	592	621	618	493	884	738	1059	847	635	
	Sport (HL+RR)	325	497	568	506	161	240	571	584	537	445	1018	507	738	833	227	588	531	555	263	407	407						
AT.W	Longline	360	408	471	320	512	506	543	568	625	481	445	307	413	795	599	425	423	300	1089	559	904	898	1329	936	809	838	
	Other surf.	179	87	173	141	173	274	295	187	208	238	514	521	599	498	468	484	509	503	553	615	602	401	603	441	449	132	
	Sport (HL+RR)	368	561	475	735	536	313	497	491	471	353	267	371	333	232	217	357	240	360	277	173	86	58	103	0	0	0	
UNCL area	Longline								0	0	0	0											2	30	5	57		
	Other surf.																	10					12	2	2	5		
AT.E	Belize (foreign obs.)																											
	Benin		36	48		53	50	25	32	40	8	21	20	21	20	20	20	19	6	4	5	5						
	Cape Verde			3																								
	China P.R.														3	3	3	3	7	9		4	5	11	4	4	8	
	Chinese Taipei	5	12	67	20	8	9	1			7	13			420	101	155	65	150	117	178	120		124	74	38	69	
	Côte D'Ivoire				40	40	40	40	66	55	58	38	69	40	54	66	91	65	35	80		45	47	65	121	73	93	
	Cuba	79	79	158	200	115	19	55	50	22	53	61	184	200	77	83	72	533										
	EC.España			10		4	7	9		28	14	0	13	3	54	8	18	43	39	24	49	22	156	196	183	148		
	EC.Portugal													1	2	1					53	11	4	8	7	13	11	
	EC.United Kingdom																										1	
	Gabon																0	109	7					1				
	Ghana	1191	891	1426	2408	1658	1485	925	1392	837	465	395	463	297	693	450	353	303	196	351	305	275	568	529	551	503	542	
	Honduras (foreign obs.)																			0	0							
	Japan	33	50	38	47	63	84	71	37	57	57	63	16	42	58	81	78	72	49	80	49	55	26	31	39	77		
	Korea, Republic of	34	24	33	3	34	29	2	20	15	17	16	30	3	3	6	6	14	5			0						
	Mixed flags (FR+ES)	702	820	847	811	576	592	655	641	664	702	968	281	242	294	258	206	156	178	224	212	158						
	NEI (ETRO)														11	15	10	10										
	S. Tomé e Príncipe																		139							23		
	Senegal	325	498	572	510	163	241	572	596	587	552	1092	546	917	936	260	678	610	556	270	412	412	266	138	361	263		
	St. Vincent and Grenadines																								7			
	U.S.A.																											
	U.S.S.R.		37					2	5	4	4		2	4	1	1	3	1										
AT.W	Aruba	30	30	30	30	30	30	30	23	20	16	13	9	5	10	10	10	10	10	10	10	10						
	Barbados										69	45	29	42	50	46	74	25	71	58	44	44						
	Belize																											5
	Brasil	231	64	153	60	121	187	292	174	152	147	301	90	351	243	129	245	310	137	184	356	625	468	586	588	534	416	
	China P.R.														3	3	3	3	3	9		4	3	1	0	1	0	
	Chinese Taipei	36	81	22	31	45	39	64	31	300	171	83	73	33	223	233	38	37	4	129	33	22		70	25	11	22	
	Cuba	119	134	181	28	169	130	50	171	78	55	126	83	70	42	46	37	37	40	28	196	208	68	32	18			
	Dominica																							2			1	
	Dominican Republic			22	50	49	46	18	40	44	44	40	31	98	50	90	40	40	101	89	27	67	81	260	91			
	EC.España										0	0	8	13	18	19	37	5	30	42	31	64	299	476	222	125		
	EC.Portugal																					7	0	2	12	12		110
	Grenada	31	36	27	37	66	164	211	104	114	98	218	316	310	246	151	119	56	83	151	148	164	187	151	171	112	147	
	Japan	22	44	135	22	34	38	28	6	22	22	25	73	1	2	10	5	8	18	11	21	23	6	17	52	64		
	Korea, Republic of	51	41	19		52	72	14	1		17	25		3		8	8	22	8									
	Mexico														2	19	19		9	646	40	118	36	34	45	51	55	
	NEI (ETRO)															31	30	30	30	30								
	Netherlands Antilles	21	21	21	21	21	10	10	10	10	10	10	10	10	10	15	15	15	15	15	15	15						

		1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
	Seychelles																					3					
	St. Vincent and Grenadines											2	1	4	4	4	2	1	3					131	3	168	
	Sta. Lucia																								0		
	Trinidad and Tobago				64	58	14	79	110	34	18	10	4	4	118	101	101	104	10			4			8	10	9
	U.S.A.	308	533	452	734	495	282	462	496	508	381	304	407	330	265	207	380	303	406	294	235	121	68	110	5	7	12
	Venezuela	58	72	57	119	81	81	77	80	22	24	24	65	71	207	162	103	166	185	259	179	93	131	160	136	161	195
UNCL area	Benin																						12	2	2		
	EC.España																									57	
	EC.Portugal																								5	5	
	Mexico																10										
	St. Vincent and Grenadines																						2	30			
	U.S.A.								0	0	0	0											0				



SAI-Figure 1. Distribution géographique de la prise de SAI par engins principaux, pour toutes les périodes 1950-2004.



SAI-Figure 2. Prises déclarées de la Tâche I de voiliers et de makaires-bécunes combinés dans l'Atlantique de 1980 à 2004 pour les stocks de l'Est et de l'Ouest.

8.8 SWO-ATL - ESPADON DE L'ATLANTIQUE

Une nouvelle évaluation du stock d'espadon de l'Atlantique a été réalisée en 2006. D'autres informations concernant l'espadon de l'Atlantique sont présentées dans une autre section du rapport du SCRS : les avis émis conformément à la Résolution [02-04] sont fournis à la section 16. Les recommandations relatives à l'espadon de l'Atlantique sont présentées à la section 15.

SWO-ATL-1 Biologie

Un atelier sur la structure des stocks d'espadon s'est tenu en Crète, au début de 2006, en réponse à la Résolution [99-03]. A cette occasion, 13 documents scientifiques sur la biologie de l'espadon ont été présentés. Les résultats de la recherche qui a été présentée coïncident de manière générale avec la structure des stocks actuellement postulée pour l'espadon de l'Atlantique (stocks de la Méditerranée et de l'Atlantique Nord et Sud). L'Atelier a convenu que la délimitation précise entre ces trois stocks ne peut pas être améliorée sans un renforcement de la recherche collaborative et pluridisciplinaire. Pareillement, la classification, à leur stock d'origine, des espadons capturés près des délimitations est sujette à des incertitudes et ne peut se faire rigoureusement sans un renforcement de la recherche collaborative et pluridisciplinaire qui tienne compte de strates d'échantillonnage à une échelle fine (carrés de 1°, par exemple) et par trimestre. L'Atelier a également noté que même si quelques échanges se produisaient entre les stocks atlantiques et méditerranéens à proximité du Détroit de Gibraltar, tout portait à croire que le stock méditerranéen était génétiquement distinct des stocks des océans atlantique, pacifique et indien.

Trois documents scientifiques relatifs à la biologie de l'espadon ont été présentés pendant la session d'évaluation des stocks. Ces contributions nous ont nouvellement éclairé sur l'utilité potentielle des pièces dures d'espadon aux fins de la détermination de l'âge en association avec les analyses génétiques, les données de sex-ratio par taille pour l'Atlantique sud-ouest (Uruguay) et les informations sur la composition par taille des eaux au large de l'Afrique occidentale (Côte d'Ivoire). Un autre document scientifique a été présenté à la réunion du Groupe d'espèces Espadon. Celui-ci explorait l'impact de l'exclusion des indices de la palangre japonaise pour 2004 et 2005 de la VPA nord-atlantique, et concluait que l'opinion sur l'état des stocks et les projections obtenues en excluant les indices de la palangre japonaise concordaient en général avec les résultats des analyses de production regroupée par âge présentés dans le Rapport détaillé du Groupe de travail chargé de l'évaluation de l'espadon.

SWO-ATL-2 Indicateurs des pêcheries

En raison de sa vaste distribution géographique dans les zones côtières et en haute mer, couvrant principalement la zone située entre 45°N et 45°S, l'espadon de l'Atlantique (**SWO-Figure 1**) est disponible pour un grand nombre de pays de pêche. Des pêcheries palangrières dirigées de CE-Espagne, des Etats-Unis et du Canada opèrent depuis la fin des années 50 ou le début des années 60, et la pêche au harpon existe depuis la fin du XIX^e siècle. Il existe d'autres pêcheries visant directement l'espadon (dont les flottilles de l'Afrique du Sud, du Brésil, de CE-Portugal, du Maroc, de la Namibie, de l'Uruguay et du Venezuela). Les principales pêcheries qui capturent l'espadon en tant que prise accessoire ou opportuniste sont les flottilles thonières de la Corée, de CE-France, du Japon et du Taïpei chinois. La pêche palangrière thonière a démarré en 1956, et est active depuis lors dans tout l'Atlantique, où elle effectue de considérables captures d'espadon qui est pêché en tant que prise accessoire par les pêcheries de thonidés. La majeure partie des prises atlantiques sont réalisées à la palangre dérivante de surface. Toutefois, un grand nombre d'autres engins sont utilisés, comme les filets maillants traditionnels dans les eaux au large de la côte d'Afrique occidentale.

Suite aux réglementations nationales et aux recommandations de l'ICCAT, plusieurs faits nouveaux ont récemment vu le jour dans les pêcheries de certains pays. (1) De février 2000 à décembre 2003, les bateaux japonais pêchant dans l'Atlantique Nord ont été tenus, conformément à la législation nationale, de rejeter ou de remettre à l'eau tout l'espadon capturé car le quota global japonais avait été atteint. Toutefois, la recommandation nationale pour la remise à l'eau d'espadons vivants a été étendue jusqu'à nos jours. (2) En 2001, la pêche palangrière pélagique aux Etats-Unis a été interdite ou restreinte à cinq zones et périodes afin de réduire les prises accidentelles, notamment d'espadons juvéniles et d'espèces accessoires. (3) La pêche canadienne à la palangre visant l'espadon a réduit son effort ces dernières années en raison d'une combinaison de facteurs, dont la réduction du quota, l'accroissement des opportunités de pêche d'autres espèces, une valeur marchande relativement faible et l'introduction, en 2002, d'un système de gestion basé sur un Quota Individuel Transférable. (4) Les modifications technologiques de plusieurs flottilles constituent un autre changement auquel la pêche a dû faire face ; ainsi, le type ou le style des engins de palangre utilisés par de nombreux

palangriers européens a changé, passant du multifilament traditionnel au monofilament, les changements d'opérations de ciblage de plusieurs flottilles, etc. Le Comité signale ces développements récents et leurs répercussions potentielles sur la disponibilité des données et leur interprétation, compte tenu de leur complexité et des doutes entourant leur continuité. Des actions spécifiques de recherche vis-à-vis de ces questions sont nécessaires dans un proche avenir.

Atlantique total

La prise estimée d'espadon dans l'ensemble de l'Atlantique (Nord et Sud, rejets compris) a atteint un maximum historique de 38.624 t en 1995 (**SWO-ATL-Tableau 1, SWO-ATL-Figure 2**). La prise estimée au titre de 2005 (déclarée et reportée) s'établissait à 24.830 t (la prise déclarée s'élevait à 24.462 t). Un nombre considérable de pays n'ont pas encore déclaré leurs captures de 2005, c'est pourquoi ces valeurs doivent être considérées comme provisoires et sujettes à révision. Le Japon a fourni une estimation préliminaire des prises dans les évaluations de l'Atlantique Nord et Sud (302 t et 175 t, respectivement).

Atlantique Nord

Ces dix dernières années, la prise estimée dans l'Atlantique Nord (débarquements + rejets) a été en moyenne de 11.900 t (**SWO-ATL-Tableau 1, SWO-ATL-Figure 2**), et les débarquements de 2005 (y compris les reports) plus les rejets, s'élevaient à 12.143 t (la prise déclarée s'établissait à 11.775 t). En 2005, en réponse aux recommandations de l'ICCAT, les prises estimées (y compris les rejets et les reports) ont expérimenté une baisse de 40% par rapport au maximum enregistré en 1987 dans les débarquements nord-atlantiques (20.236 t). La baisse des débarquements a aussi été attribuée à des déplacements de l'aire opérationnelle des flottilles, y compris le déplacement de quelques unités vers l'Atlantique Sud ou à l'extérieur de l'Atlantique. Par ailleurs, certaines flottilles, dont celles des Etats-Unis, de CE-Espagne, de CE-Portugal et du Canada, ont modifié leurs procédures de pêche pour viser de façon opportuniste d'autres espèces de grands pélagiques (thonidés et/ou requins), en tirant parti des conditions du marché et des taux de capture relativement plus élevés pour l'espadon.

Les indices d'abondance spécifiques de l'âge disponibles des diverses flottilles pêchant l'espadon de l'Atlantique Nord dégagent en règle générale des tendances cohérentes au cours de la période de chevauchement, avec quelques exceptions notamment pendant la période la plus récente. Un schéma de recrutement relativement fort semble apparaître au milieu des années 1990, qui a ensuite évolué vers des espadons de taille moyenne et de taille de reproducteurs. Ceci, conjugué à des captures plus faibles, a entraîné une augmentation de la biomasse reproductrice. Malheureusement, nous disposons de peu d'informations pour nous permettre de juger les niveaux de recrutement les plus récents. L'indicateur général de la biomasse de l'espadon nord-atlantique pour les principales pêcheries montrait une augmentation de la biomasse à la fin des années 1990 (**SWO-ATL-Figure 3**).

Atlantique Sud

La tendance historique de la capture (débarquements + rejets) peut se diviser en deux périodes : avant et après 1980. La première se caractérise par des prises relativement faibles, en général inférieures à 5.000 t (avec une valeur moyenne de 2.300 t). Après 1980, les débarquements se sont accrus de façon continue jusqu'à atteindre un sommet de 21.780 t en 1995, ce niveau étant comparable à celui de la ponction maximale nord-atlantique (20.236 t). L'accroissement des débarquements était dû en partie au déplacement progressif de l'effort de pêche vers l'Atlantique Sud, en provenance, surtout, de l'Atlantique Nord, mais aussi d'autres océans. L'expansion des activités de pêche par les pays côtiers du Sud, comme le Brésil et l'Uruguay, a également contribué à l'accroissement des captures. La réduction des prises, consécutive au maximum enregistré en 1995, était en réponse aux réglementations, et est due, en partie, au déplacement vers d'autres océans et à des changements d'espèce-cible. En 2004, les prises déclarées (12.902 t) étaient d'environ 40% inférieures au niveau déclaré de 1995. La prise déclarée de 2005 s'élève à 12.687 t, mais devrait être considérée comme provisoire et probablement sous-estimée.

L'évaluation de 2006 a bénéficié d'une amélioration du niveau de l'information disponible auprès des pêcheries pêchant le stock d'espadon de l'Atlantique Sud. Les indicateurs des taux de capture des pêcheries dirigées et des pêcheries d'espèces accessoires étaient similaires dans la première partie des séries temporelles disponibles, mais les schémas ont montré des divergences à partir du milieu des années 1990 (**SWO-ATL-Figure 5**) et sans recherche additionnelle, il ne sera pas possible de déterminer le schéma qui reflète le mieux la tendance de la biomasse totale. Il est possible que les tendances de la CPUE des pêcheries dirigées et d'espèces

accessoires puissent refléter différents éléments. Cette opinion était étayée dans une certaine mesure par l'information limitée sur les fréquences de taille des prises d'espadon du Sud, mais il convient de réaliser bien plus de programmes de recherche et de recueillir bien plus de données pour tester cette hypothèse.

Rejets

Depuis 1991, plusieurs flottilles déclarent des rejets (*cf. ATL-SWO-Tableau 1*). Depuis lors, le volume des rejets déclarés pour l'ensemble de l'Atlantique fluctue entre 215 t et 1.139 t. Le niveau de rejets le plus récemment déclaré (2005) s'élève à 348 t, soit une réduction de 67% par rapport au maximum enregistré en 2000.

SWO-ATL-3 Etat des stocks

Atlantique Nord

L'évaluation de 2006 a indiqué que la biomasse de l'espadon de l'Atlantique Nord s'était améliorée probablement en raison d'un fort recrutement à la fin des années 1990, associé à des réductions des prises déclarées, par rapport notamment aux prises record de 1987 (**SWO-ATL-Figure 2**). L'estimation de la production maximale équilibrée d'après les analyses du modèle de production s'élève à 14.100 t. Au début de 2006, la biomasse était estimée à environ 99% de la biomasse nécessaire pour permettre la PME, et le taux de mortalité par pêche de 2005 était estimé à environ 14% en deçà du taux de mortalité par pêche correspondant à la PME. Bien qu'il y ait quelques incertitudes en ce qui concerne ces estimations, la plupart des résultats du bootstrap indiquent que le F actuel est inférieur à F_{PME} , tandis qu'environ la moitié des estimations de la biomasse actuelle sont en-deçà de B_{PME} (**SWO-ATL-Figure 4**). On a estimé que la production de remplacement pour 2006 (14.438 t) était légèrement en-dessous du niveau de la PME. Comme le TAC pour l'espadon de l'Atlantique Nord, au titre de 2005, s'établissait à 14.000 t (approximativement égal à la PME), on a estimé qu'il était probable que la biomasse continue à s'approcher ou à atteindre le niveau de B_{PME} avec ces niveaux de capture.

Atlantique Sud

Si les informations disponibles sur la CPUE sont utilisées dans un modèle de production simple, deux conclusions différentes se dégagent en ce qui concerne l'état de l'espadon de l'Atlantique Sud. L'emploi des données des pêcheries d'espèces accessoires conduit à des résultats exagérément pessimistes, tandis que le recours aux données des pêcheries dirigées produit des résultats optimistes (**SWO-ATL-Figure 5**). Le Comité est convaincu que, dans le cas des données de CPUE des prises accessoires, on obtient des estimations de la PME et du taux de croissance intrinsèque qui ne sont pas étayées par les connaissances actuelles en matière de dynamique des populations d'espadon et par les niveaux de captures historiques. D'autre part, le Comité estime que la récente augmentation de la CPUE des pêcheries dirigées était probablement davantage due aux changements de capturabilité qu'à un accroissement de l'abondance, entraînant éventuellement une surestimation du taux de croissance intrinsèque. Par conséquent, le Comité a basé ses analyses du cas de base sur un schéma de CPUE composite qui a été élaboré à partir des deux types de pêcheries. Tout en reconnaissant que des recherches supplémentaires sont requises pour mieux utiliser les données disponibles, le Comité peut affirmer que les résultats obtenus indiquent que l'état du stock est bon. Le taux de mortalité par pêche actuellement estimé est probablement en-deçà de celui qui permettrait la PME, et la biomasse actuelle est probablement en-dessus de celle que l'on obtiendrait en pêchant à F_{PME} dans le long terme (**SWO-ATL-Figure 6**). La PME estimée (environ 17.000 t) est 33% supérieure aux débarquements actuellement déclarés.

SWO-ATL-4 Perspectives

Atlantique Nord

Le Comité pense qu'il est probable que le stock d'espadon de l'Atlantique Nord soit pratiquement rétabli à B_{PME} . Bien que cette conclusion soit entachée d'une certaine incertitude (**SWO-ATL-Figure 4**), près de la moitié des estimations de bootstrap de la biomasse actuelle était supérieure ou égale à B_{PME} . Si l'actuelle stratégie de gestion des TAC est maintenue, le stock risque de demeurer près du niveau qui produirait la PME.

Atlantique Sud

Même si le Comité estime que le stock d'espadon de l'Atlantique Sud semble être en bonne santé actuellement, on ne sait pas avec certitude si des prises considérablement plus fortes que celles actuellement envisagées par la Commission pourraient être soutenues à long terme, en raison des divergences d'opinions sur l'état des stocks fournies par les indicateurs des pêcheries dirigées et d'espèces accessoires.

SWO-ATL-5 Effets des réglementations actuelles

Le présent rapport ne tient compte que des données de capture qui ont été transmises au SCRS par les différents pays et qui étaient disponibles pendant la réunion. La prise totale pour 2005 est considérée comme provisoire et sujette à révision (**SWO-ATL-Tableau 1**).

L'Afrique du Sud, le Canada, CE-Espagne, les Etats-Unis, le Japon, le Maroc et le Taïpei chinois ont fourni des données de prise par taille sur la base d'un échantillonnage national. Pour d'autres pays, on a utilisé partiellement (p. ex. pour le Brésil et CE-Portugal), ou entièrement des données de substitution. Le SCRS estime qu'il n'est pas approprié d'appliquer ces estimations scientifiques pour évaluer l'application, et seules des données récapitulatives sont donc fournies.

Limites de capture

Le total des prises admissibles dans l'Atlantique Nord en 2002 était de 10.400 t (10.200 t retenues et 200 t rejetées). Les débarquements déclarés en 2002 se sont élevés à environ 9.000 t et les rejets estimés à 535 t environ. Le total des prises admissibles dans l'Atlantique Nord en 2003 était de 14.000 t (13.900 t retenues et 100 t rejetées). Les débarquements déclarés pour 2003 étaient d'environ 10.800 t et les rejets estimés d'environ 460 t. En 2004, le total des prises admissibles dans l'Atlantique Nord s'élevait à 14.000 t. Les débarquements et les rejets déclarés en 2004 étaient d'environ 12.300 t. Les déclarations au titre de 2004 sont considérées comme provisoires et sujettes à changement.

Le total des prises admissibles dans l'Atlantique Sud en 2002, 2003, 2004 et 2005 était respectivement de 14.620 t, 15.631 t, 15.776 t et 15.956 t. Les débarquements et les rejets déclarés au titre de ces années se sont élevés respectivement à 14.000 t, 12.300 t, 12.800 t et 12.687 t. Les déclarations au titre de 2005 sont considérées comme provisoires et sujettes à changement.

Limites de taille minimum

Deux options de taille minimum sont appliquées à l'ensemble de l'Atlantique : 125 cm de LJFL, avec une marge de tolérance de 15%, ou 119 cm de LJFL, sans marge de tolérance et avec évaluation des rejets. Faute de données de taille, ces calculs n'ont pas pu être actualisés ou examinés pour 2005.

En 2000, le pourcentage global (numérique) d'espadons déclarés au débarquement (dans l'ensemble de l'Atlantique) comme mesurant moins de 125 cm de LJFL était d'environ 21% pour toutes les nations qui pêchent dans l'Atlantique. Si ce calcul était effectué d'après le chiffre de débarquements déclarés + estimations des rejets, le pourcentage de poissons de moins de 125 cm de LJFL serait d'environ 25%. Le Comité a noté que cette proportion de petits poissons n'augmentait pas beaucoup bien que le recrutement dans le nord pourrait s'être situé à un niveau élevé ces dernières années.

Autres implications

Le Comité a constaté avec inquiétude que, dans certains cas, la réglementation avait entraîné le rejet de l'espadon capturé dans le stock du nord et, dans une certaine mesure, pourrait avoir débouché sur un comportement similaire de la flottille qui pêche le stock d'espadon de l'Atlantique Sud. Le Comité estime que la réglementation peut avoir considérablement entravé la disponibilité et la cohérence des données scientifiques sur les captures, les tailles et les indices de CPUE de la flottille atlantique. Il s'est déclaré fort préoccupé par cette restriction de données pour les prochaines évaluations.

SWO-ATL-6 Recommandations de gestion*Atlantique Nord*

Afin de maintenir le stock d'espadon de l'Atlantique Nord près du niveau qui permettrait la PME, le Comité recommande de continuer avec le TAC actuel (14.000 t). Compte tenu de l'estimation actuelle de la productivité des stocks ($r=0,49$) et de la PME (14.100 t), ce TAC, qui devrait être soutenable à l'avenir, reflète la production maximale qui pourrait être obtenue de la population dans les conditions existantes au niveau de l'environnement et des pêcheries.

Atlantique Sud

Tant que des recherches suffisantes n'auront pas été réalisées afin de réduire les grandes incertitudes planant sur les évaluations de l'état des stocks d'espadon de l'Atlantique Sud, le Comité recommande que les prises annuelles ne dépassent pas la PME provisoirement estimée (environ 17.000 t).

TABLEAU RÉCAPITULATIF: ESPADON DE L'ATLANTIQUE

	Atlantique Nord	Atlantique Sud
Production maximale équilibrée ¹	14.133 t (12.800 – 14.790) ³	~ 17.000 t ⁵
Production actuelle (2005) ²	12.143 t	12.687 t
Production actuelle de remplacement (2006) ³	14.438 t	Non estimée
Biomasse relative (B_{2006}/B_{PME})	0,99 (0,87 – 1,27) ⁴	Probablement >1
Mortalité par pêche relative :		
F_{2005}/F_{PME} ¹	0,86 (0,65 – 1,04) ⁴	Probablement <1
F_{2005}/F_{max}	1,2	Non estimée
$F_{2005}/F_{0,1}$	2,4	Non estimée
$F_{2005}/F_{30\%SPR}$	2,4	Non estimée
Mesures de gestion en vigueur	TAC spécifiques par pays [Rec. 02-02]; Taille minimum 125/119 cm LJFL.	TAC-cible [Rec. 02-03]; Taille minimum 125/119 cm LJFL [Rec. 02-02].

¹ Résultats du modèle de production du cas de base (Logistique) fondés sur les données de capture 1950-2005.

² Provisoire et sujet à révision.

³ Pour la prochaine année de pêche.

⁴ Intervalles de confiance de 80% indiqués.

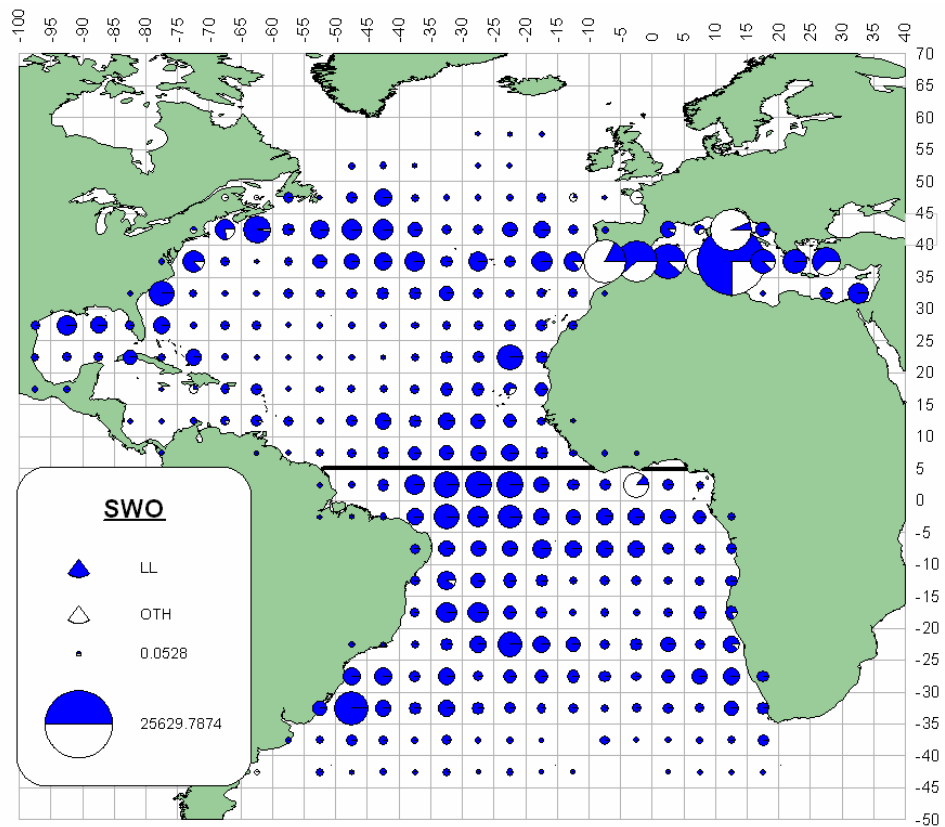
⁵ Provisoire et préliminaire, basé sur les résultats du modèle de production (exponentiel) fondés sur les données de capture 1970-2005.

SWO-ATL-Tableau 1. Prises estimées (t) d'espadon de l'Atlantique (*Xiphias gladius*) par engin et pavillon.

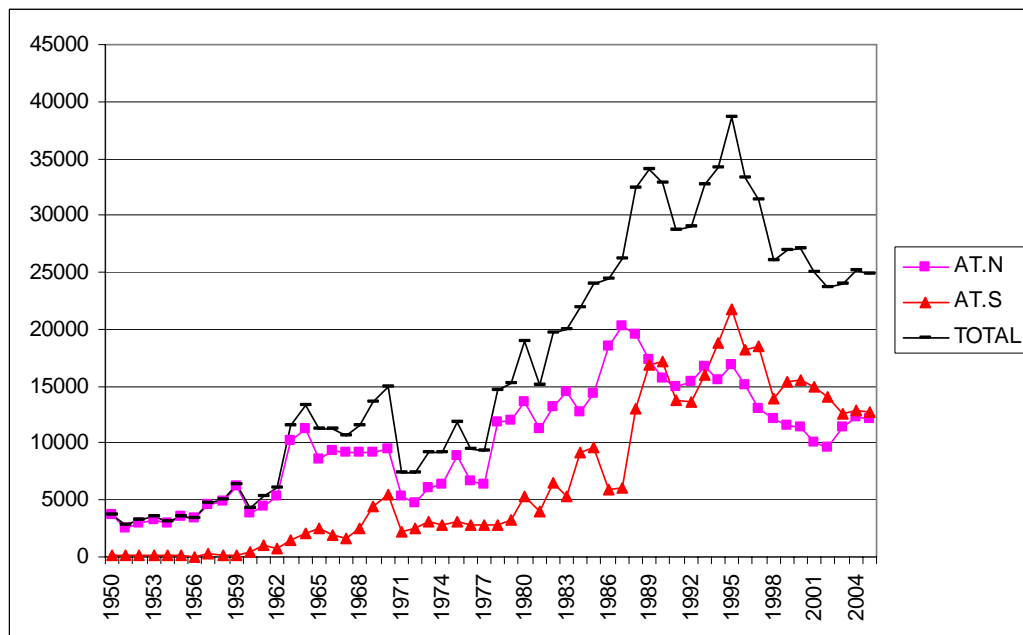
		1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	
TOTAL		15155	19662	19929	21930	23969	24380	26266	32469	34098	32796	28647	29027	32659	34247	38624	33324	31432	26101	27001	27047	25019	23703	23990	25167	24830	
AT.N		11180	13215	14527	12791	14383	18486	20236	19513	17250	15672	14934	15394	16717	15475	16844	15172	12997	12195	11590	11439	10011	9654	11464	12265	12143	
AT.S		3975	6447	5402	9139	9586	5894	6030	12956	16848	17124	13713	13633	15942	18772	21780	18152	18435	13906	15410	15608	15008	14049	12526	12902	12687	
Landings	AT.N Longline	10549	13019	14023	12664	14240	18269	20022	18927	15348	14026	14208	14288	15641	14309	15765	13787	12186	10783	10449	9642	8423	8654	9986	11498	11163	
	Other surf.	631	196	504	127	143	217	214	586	1902	1646	511	723	669	458	553	797	360	928	612	659	687	385	855	447	612	
	AT.S Longline	3938	6344	5307	8920	8863	4951	5446	12404	16398	16705	13287	13173	15547	17365	20806	17799	18239	13720	14819	15448	14302	13641	11725	12445	12596	
	Other surf.	37	103	95	219	723	943	584	552	419	426	460	395	1407	974	352	175	176	586	159	706	408	801	456	91		
Discards	AT.N Longline	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	215	383	408	708	526	562	439	476	525	1137	896	607	618	313	358	
	Other surf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26	12	9	4	1	6	8	5	7	10	
	AT.S Longline	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	21	10	6	1	0	0	0	0	1	
	Other surf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Landings	AT.N Barbados	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33	16	16	12	13	19	10	10	10	10	
	Brasil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	117	0	0	0	0	0	
	Canada	561	554	1088	499	585	1059	954	898	1247	911	1026	1547	2234	1676	1610	739	1089	1115	1119	968	1079	959	1285	1203	1558	
	China P.R.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73	86	104	132	40	337	304	22	102	90	316	56	108	
	Chinese Taipei	182	260	272	164	152	157	52	23	17	270	577	441	127	507	489	521	509	286	285	347	299	310	257	30	140	
	Cuba	227	254	410	206	162	636	910	832	87	47	23	27	16	50	86	7	7	7	7	0	0	10	0	0	0	
	Dominica	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
	EC.Denmark	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	EC.España	4014	4554	7100	6315	7441	9719	11135	9799	6648	6386	6633	6672	6598	6185	6953	5547	5140	4079	3993	4595	3968	3957	4586	5376	5521	
	EC.France	4	0	0	1	4	4	0	0	0	75	75	75	95	46	84	97	164	110	104	122	0	74	169	102	178	
	EC.Ireland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	15	132	81	35	17	5	12	1	1	
	EC.Italy	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	EC.Poland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	EC.Portugal	13	11	9	14	22	468	994	617	300	475	773	542	1961	1599	1617	1703	903	773	777	732	735	766	1032	1320	900	
	EC.United Kingdom	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	1	5	11	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0
	FR.St Pierre et Miquelon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	39	0	0	
	Faroe Islands	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	4	0	0	0	0	0
	Grenada	0	0	0	0	0	0	0	56	5	1	2	3	13	0	1	4	15	15	42	84	0	54	88	73	56	
	Iceland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	Japan	1315	1755	537	665	921	807	413	621	1572	1051	992	1064	1126	933	1043	1494	1218	1391	1089	161	0	0	0	0	554	302
	Korea, Republic of	136	198	53	32	160	68	60	30	320	51	3	3	19	16	16	19	15	0	0	0	0	0	0	0	0	51
	Liberia	38	34	53	0	24	16	30	19	35	3	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Maroc	124	91	129	81	137	181	197	196	222	91	110	69	39	36	79	462	267	191	119	114	523	223	329	335	334	
	Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	14	0	14	0	14	28	24	37	27	34	32	44	41	
	NEI-1	0	0	0	0	0	0	0	76	112	529	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	NEI-2	12	0	0	0	0	14	3	131	190	185	43	35	111	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Norway	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Panama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17	0	0	0	0	0	0
	Philippines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	44	5	5
	Rumania	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Senegal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	6	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	108	108
	Seychelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0
	Sierra Leone	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0
	St. Vincent and Grenadines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	23	0	4	3	1	0	1	0	22	22	7	7	7	7
	Sta. Lucia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	3
	Trinidad and Tobago	0	0	21	26	6	45	151	42	79	66	71	562	11	180	150	158	110	130	138	41	75	92	78	83	91	
	U.S.A.	4530	5410	4820	4749	4705	5210	5247	6171	6411	5519	4310	3852	3783	3366	4026	3559	2987	3058	2908	2863	2217	2384	2513	2380	2162	
	U.S.S.R.	0	69	0	16	13	18	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	UK.Bermuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	5	5	3	3	2	0	0	1	1	
	UK.British Virgin Islands	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4
Vanuatu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200	141	
Venezuela	24	25	35	23	51	84	86	2	4	9	75	103	73	69	54	85	20	37	30	30	21	34	45	53	55		
AT.S	Angola	0	0	0	26	228	815	84	84	84	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Argentina	0	20	0	0	361	31	351	198	175	230	88	88	14	24	0	0	0	0	38	0	5	10	8	0	0	

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Belize (foreign obs.)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	17	8	0	0	0	0	0
Benin	18	24	0	86	90	39	13	19	26	28	28	26	28	25	24	24	10	0	3	0	0	0	0	0	0
Brasil	655	1019	781	468	562	753	947	1162	1168	1696	1312	2609	2013	1571	1975	1892	4100	3847	4721	4579	4082	2910	2920	2998	3785
Bulgaria	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cambodia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0
China P.R.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29	534	344	200	423	353	278	91
Chinese Taipei	528	520	261	199	280	216	338	798	610	900	1453	1686	846	2829	2876	2873	2562	1147	1168	1303	1149	1164	1254	745	744
Cuba	147	432	818	1161	1301	95	173	159	830	448	209	246	192	452	778	60	60	0	0	0	0	0	0	0	0
Côte D'Ivoire	0	0	0	10	10	10	10	12	7	8	18	13	14	20	19	26	18	25	26	20	19	19	43	29	31
EC.España	0	0	0	0	0	66	0	4393	7725	6166	5760	5651	6974	7937	11290	9622	8461	5832	5758	6388	5789	5741	4527	5483	5402
EC.Lithuania	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	794	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EC.Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	380	389	441	384	381	392	393	380	354	345	493
EC.United Kingdom	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gabon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0
Ghana	5	55	5	15	25	13	123	235	156	146	73	69	121	51	103	140	44	106	121	117	531	372	734	343	55
Guinea Ecuatorial	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Honduras (foreign obs.)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	4	5	2	8	0	0	0	0	0	0
Japan	2170	3287	1908	4395	4613	2913	2620	4453	4019	6708	4459	2870	5256	4699	3619	2197	1494	1186	775	790	685	897	937	646	175*
Korea, Republic of	311	486	409	625	917	369	666	1012	776	50	147	147	198	164	164	7	18	7	0	10	0	2	24	70	36
Liberia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	26	28	28	28	28	28	0	0	0	0	0	0
Mixed flags (FR+ES)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0
NEI-1	0	0	0	0	0	0	0	0	856	439	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Namibia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	730	469	751	504	191	549	832
Nigeria	0	0	83	69	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Panama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105	0	0	0	0	0	0
Philippines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	1	8	1	1
S. Tomé e Príncipe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	14	14	0	0	0	0	0	0	0
Seychelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0
South Africa	9	3	7	0	8	5	5	4	0	0	5	9	4	1	4	1	1	240	143	328	547	649	293	295	199
Togo	0	0	0	0	6	32	1	0	2	3	5	5	8	14	14	64	0	0	0	0	0	0	0	0	0
U.S.A.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	171	396	160	179	142	43	200	21	15	
U.S.S.R.	40	26	46	158	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UK.Sta Helena	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	4	0	0	0
Uruguay	92	575	1084	1927	1125	537	699	427	414	302	156	210	260	165	499	644	760	889	650	713	789	768	850	1105	843
Discards AT.N	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	52	35	50	26	33	79	45	106
Japan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	598	567	319	263	0	0
U.S.A.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	215	383	408	708	526	588	446	433	494	490	308	263	282	275	262
AT.S	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	21	10	6	1	0	0	0	0	1

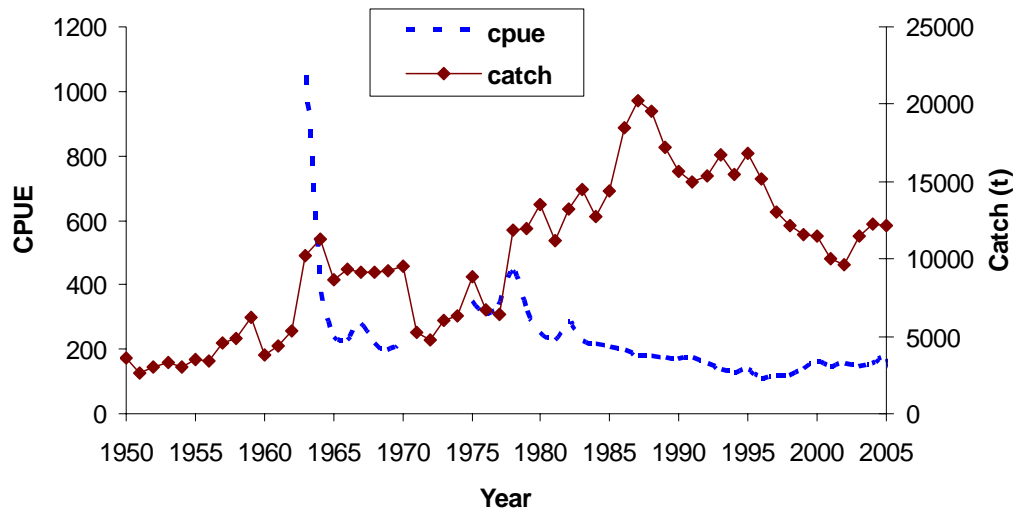
* Les prises palangrières japonaises de 2005 ont été révisées pendant le SCRS, donnant lieu à 778 t et 269 t pour les stocks Nord et Sud, respectivement.



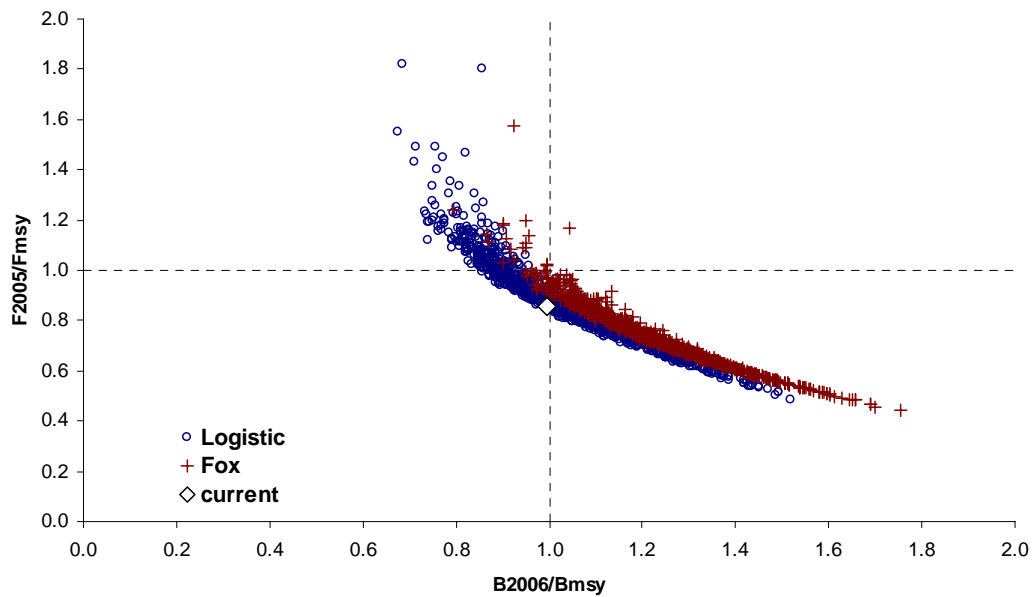
SWO Figure 1. Distribution géographique des prises cumulatives d'espadon (t) par engin, pour la période 2000-2004 dans la zone de la Convention.



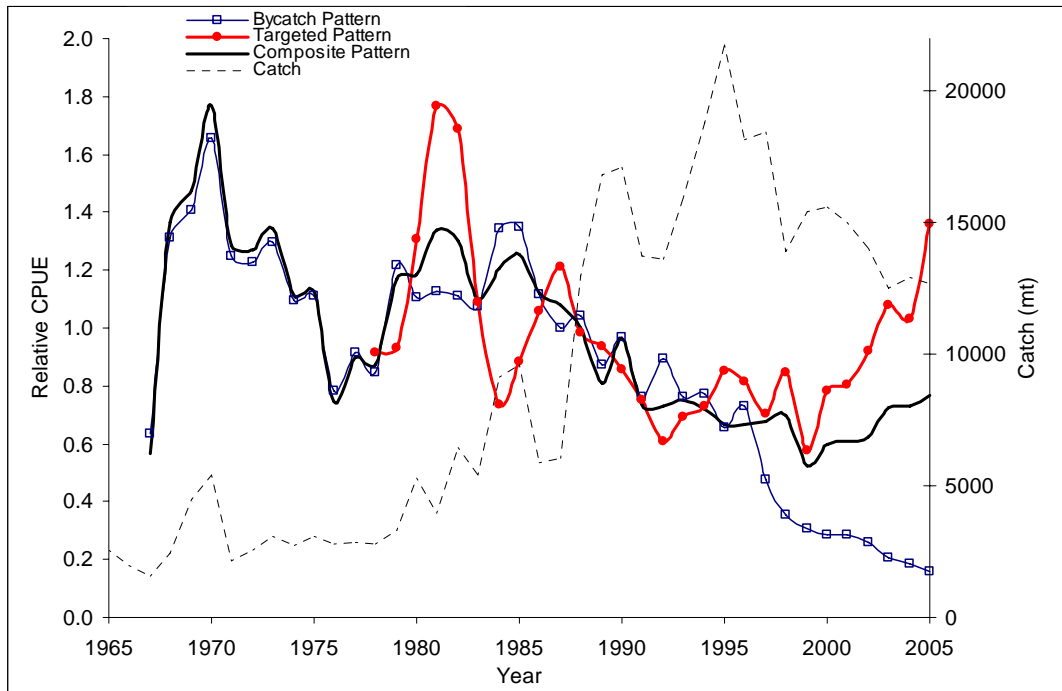
SWO-ATL Figure 2. Prises d'espadon pour l'Atlantique Nord, Sud et total, en tonnes, pour la période 1950-2005.



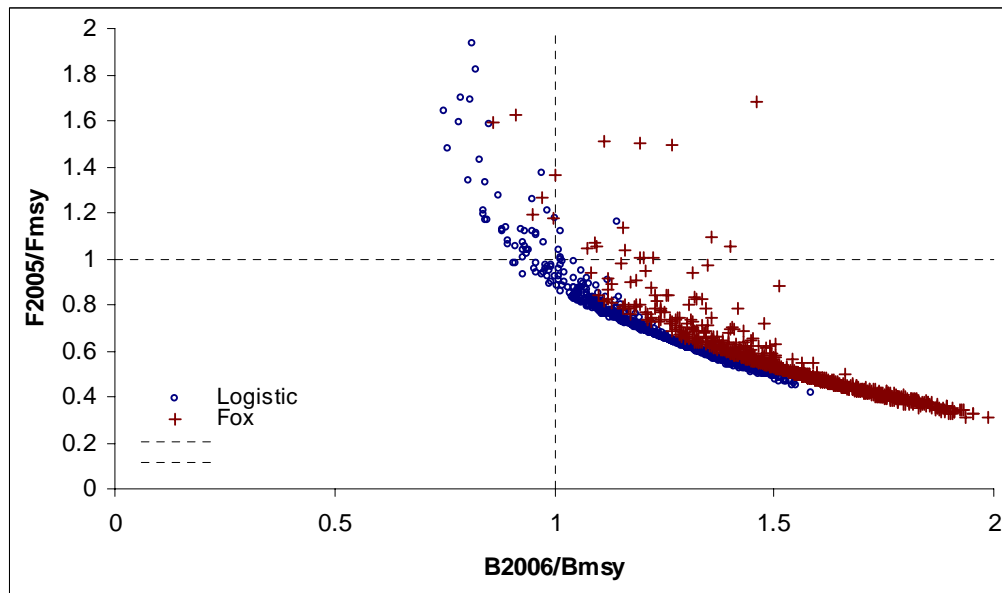
SWO-ATL Figure 3. Prises estimées d’espadon de l’Atlantique Nord (en t, rejets compris) pour la période 1950-2005, et indice combiné de biomasse.



SWO-ATL Figure 4. Etat estimé du stock d’espadon de l’Atlantique Nord d’après les passages par bootstrap d’ASPIC des modèles Logistique et Fox. Le losange représente la meilleure estimation actuelle de l’état du stock.



SWO-ATL Figure 5. Schémas relatifs de la CPUE des flottilles d'espèces accessoires (Japon et Taïpei chinois) et dirigées (Brésil et CE-Espagne) pêchant l'espadon du stock atlantique sud par rapport aux prises d'espadon de l'Atlantique Sud.



SWO-ATL Figure 6. Nuage de points des paires estimées de ratios actuels de biomasse et de mortalité par pêche pour l'espadon de l'Atlantique Sud. Les résultats ont été obtenus d'un ajustement du modèle de production aux données de CPUE composite, en postulant deux modèles différents.

8.9 SWO-MED – ESPADON DE LA MÉDITERRANÉE

L'évaluation la plus récente a été menée en 2003 (Anon. 2004a) et a utilisé les données de prise et d'effort jusqu'en 2001. Le présent rapport se concentre sur les changements susceptibles d'être intervenus depuis lors ; les lecteurs désireux d'obtenir un résumé plus complet de l'état des connaissances sur l'espadon de la Méditerranée devraient consulter le rapport de la réunion de 2004 du SCRS.

SWO-MED-1 Biologie

Un Atelier sur la structure du stock d'espadon a été tenu en Crète au début de l'année 2006, en réponse à la Résolution 99-03, au cours duquel 13 documents scientifiques portant sur la biologie de l'espadon ont été présentés. Les résultats des recherches présentées démontraient que l'espadon de la Méditerranée forme un stock unique, distinct de ceux de l'Atlantique mais de nouveaux travaux de recherche sont nécessaires afin de définir clairement les lignes de délimitation des stocks.

Un document présenté à la réunion du SCRS suggérait que les différences annuelles du schéma de croissance des poissons d'âge 0 étaient liées aux variations de la SST.

SWO-MED-2 Indicateurs des pêcheries

Au cours de la dernière décennie, les niveaux de capture ont dégagé une certaine stabilité, fluctuant entre 12000 t et 16.000 t. Ces niveaux, relativement élevés, sont similaires à ceux de zones plus grandes, comme l'Atlantique Nord. Cela pourrait être lié à des niveaux de recrutement plus élevés en Méditerranée que dans l'Atlantique Nord, à des stratégies de reproduction différentes (zones de ponte plus vastes), et à une plus faible abondance de grands prédateurs pélagiques (requins par exemple) en Méditerranée. Des informations actualisées sur les prises d'espadon de la Méditerranée par type d'engin sont fournies au **SWO-MED-Tableau 1** et **SWO-MED-Figure 1**. Selon les estimations, la prise totale de 2004 dépasserait 13.000 t, mais il n'est pas possible de fournir un chiffre définitif vu que les données de la Tâche I actuellement disponibles n'incluent pas tous les pays méditerranéens. Les principaux producteurs d'espadon en Méditerranée ces dernières années sont : CE-Italie, le Maroc, CE-Grèce et CE-Espagne. En outre, l'Algérie, CE-Chypre, CE-Malte, la Tunisie, CE-Portugal et la Turquie comptent des pêcheries ciblant l'espadon en Méditerranée. Des prises accidentelles d'espadon ont également été déclarées par l'Albanie, la Croatie, CE-France, le Japon et la Libye. Le Comité a admis qu'il est possible que d'autres flottilles pêchent également l'espadon en Méditerranée (Israël, le Liban, l'Égypte, Monaco et la Syrie, par exemple) mais les données ne sont déclarées ni à l'ICCAT ni à la FAO.

Les principaux engins de pêche utilisés sont la palangre de surface et le filet maillant. On signale, en outre, que des prises secondaires sont réalisées au harpon, à la madrague et par les pêcheries récréatives. Les palangres de surface sont employées dans l'ensemble de la Méditerranée, tandis que les filets maillants sont surtout utilisés en Italie, au Maroc et en Turquie. On pense que d'autres pays pêchent également à l'aide de filets maillants mais ne déclarent pas leurs captures. Cependant, à la suite des recommandations de l'ICCAT visant à l'interdiction générale des filets dérivants en Méditerranée, la taille de la flottille de fileyeurs connaît une tendance marquée à la baisse.

Les résultats préliminaires d'une étude présentée à la réunion du SCRS indiquaient que la sélectivité de la palangre de surface ciblant l'espadon était plus affectée par le type et la taille de l'appât, la profondeur de l'opération de pêche et la distance entre les avançons que par le type (hameçon circulaire par rapport à hameçon en forme de J) et la taille de l'hameçon. En général, les palangres de style américain capturent moins de juvéniles que l'engin traditionnel, alors qu'une réduction significative des prises d'espadon a été constatée lorsque les hameçons circulaires sont utilisés.

Les débarquements totaux méditerranéens d'espadon ont montré une tendance croissante de 1965 à 1972, se sont stabilisés entre 1973 et 1977, puis ont repris leur marche ascendante vers un maximum en 1988 (20.365 t ; **SWO-MED-Tableau 1**, **SWO-MED-Figure 1**). La brusque hausse qui s'est produite entre 1983 et 1988 peut être attribuée en partie à l'amélioration des systèmes nationaux de collecte des statistiques de capture. Depuis 1988, les débarquements déclarés d'espadon en Méditerranée ont diminué, et depuis 1990, ils ont oscillé entre 12.000 et 16.000 t.

La demande du marché en espadon frais est élevée et en augmentation dans la plupart des pays méditerranéens.

SWO-MED-3 Etat des stocks

L'évaluation de 2003 a indiqué la présence d'une situation stable en termes de recrutement, de biomasse totale et de biomasse reproductrice (**SWO-MED-Figures 2, 3**). Ces conclusions suggèrent que le niveau d'exploitation actuel est soutenable, à court terme. Cependant, le manque de données historiques suffisantes n'a pas permis de déterminer l'état du stock par rapport à des points de référence de la PME. L'analyse VPA a également suggéré que les récentes estimations de F étaient supérieures aux points de référence calculés de Y/R et SPR.

Le Comité a signalé les fortes prises d'espadons de petite taille, c'est-à-dire de moins de trois ans (dont nombre d'entre eux n'ont probablement jamais frayé) et le nombre relativement faible de grands spécimens dans les prises (**SWO-MED-Figure 4**). Les poissons de moins de trois ans représentent 50-70% du total des prises annuelles. Une réduction du volume des prises de juvéniles améliorerait les niveaux de production par recrue et de biomasse reproductrice par recrue.

SWO-MED-4 Effets des réglementations actuelles

Bien que l'ICCAT n'ait aucune mesure réglementaire spécifique en ce qui concerne les pêcheries méditerranéennes d'espadon, plusieurs pays ont imposé des mesures techniques, telles que des fermetures spatio-temporelles, des réglementations de taille minimale au débarquement et des systèmes de contrôle de licence. En 2002, la CE a interdit l'utilisation de filets dérivants et, en 2003, l'ICCAT a adopté une recommandation visant à l'interdiction générale de cet engin en Méditerranée [Rec. 03-04]. La Recommandation [04-12] récemment adoptée interdit l'utilisation de divers types de filets et de palangres pour la pêche sportive et récréative de thonidés et d'espèces apparentées en Méditerranée.

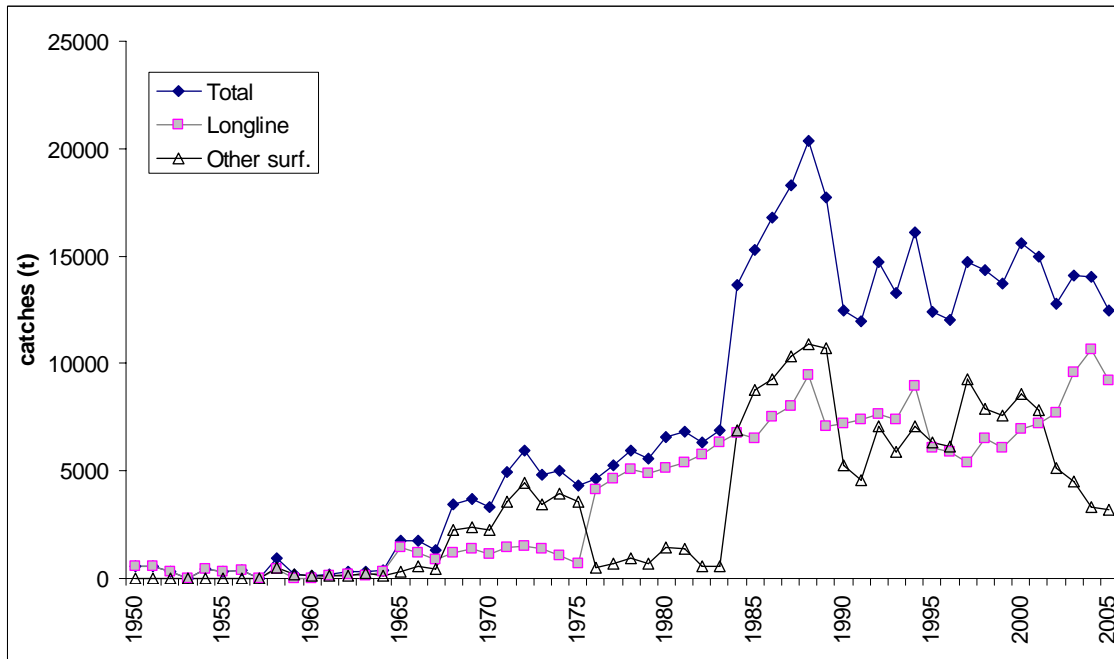
Lors de réunions antérieures, le Comité a examiné les diverses mesures prises par les pays membres et a noté les difficultés rencontrées pour mettre en oeuvre certaines mesures de gestion, notamment celle relative à la taille minimale au débarquement.

En postulant une faible variation (10%) des niveaux de recrutement annuels, un document présenté à la réunion du SCRS a indiqué qu'une fermeture de la pêche pendant quatre mois, au cours de la période de recrutement, donnerait lieu, à moyen terme, à une augmentation de la prise totale annuelle d'environ 6% en termes de poids, et à une réduction du nombre des poissons juvéniles dans la prise de l'ordre de 18-23%.

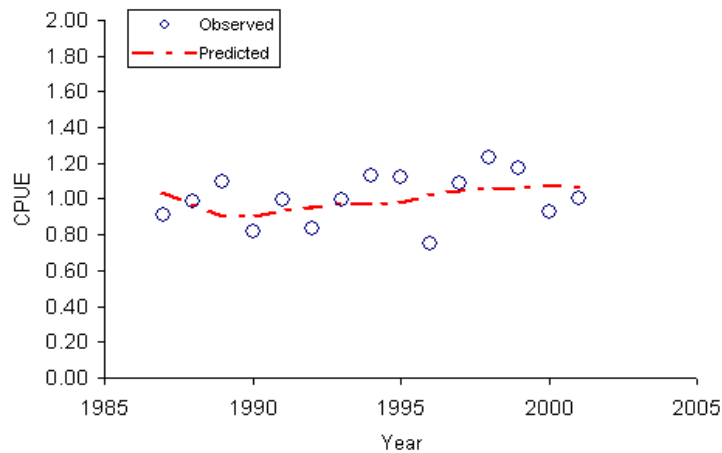
TABLEAU RÉCAPITULATIF: ESPADON DE LA MÉDITERRANÉE

Production maximale équilibrée	Non estimée
Production actuelle (2004) ¹	14.016 t
Production de remplacement actuelle (2002)	~15.000 t
Biomasse relative (B_{2002}/B_{PME})	Non estimée
Mortalité par pêche relative	
F_{2001}/F_{PME}	Non estimée
F_{2001}/F_{max}	2,7
$F_{2001}/F_{0.1}$	4,7
$F_{2001}/F_{30\%SPR}$	3,3
Mesures de gestion en vigueur	Pas de réglementations ICCAT ; cantonnements nationaux, contrôles de l'effort et de taille minimum.

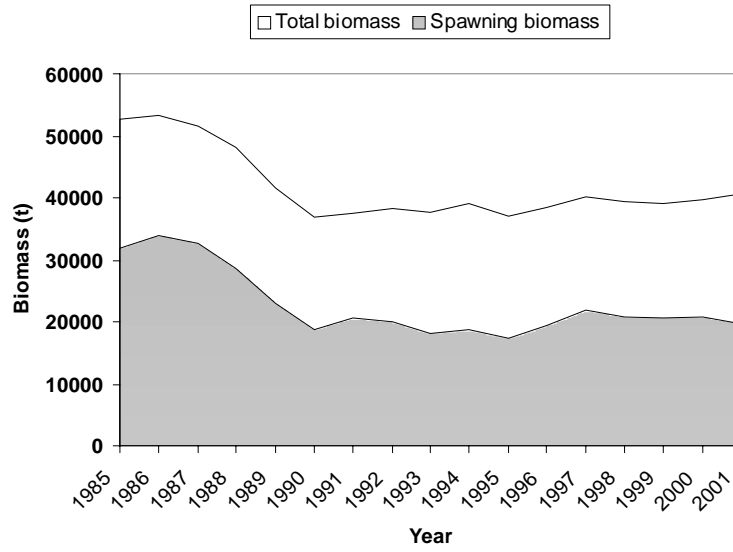
¹ La prise déclarée en 2005 est considérée comme incomplète et trop provisoire pour être utilisée dans ce tableau.



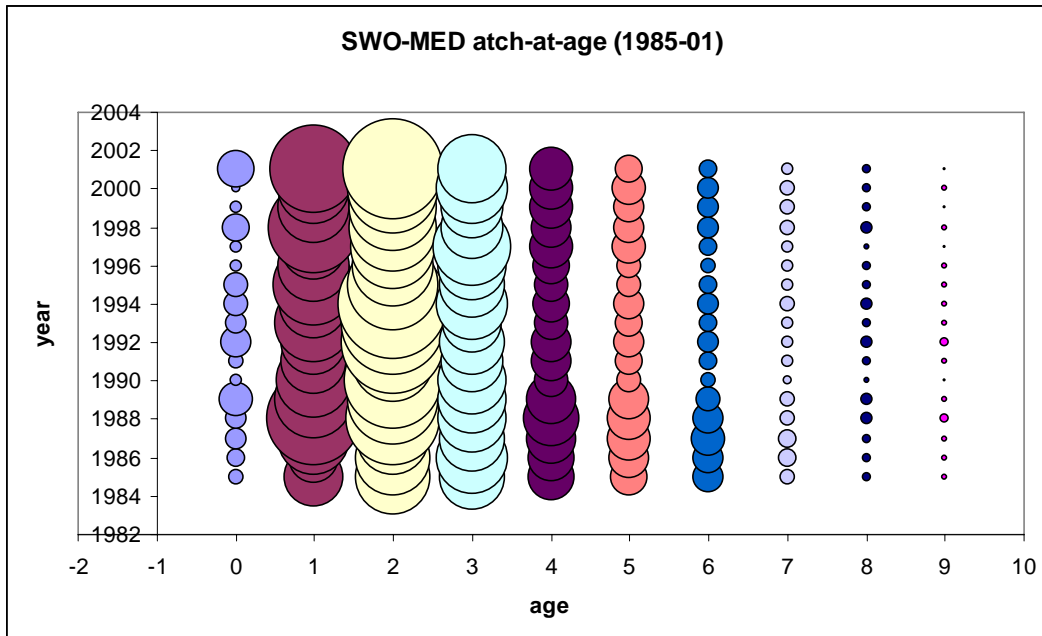
SWO-MED-Figure 1. Estimations cumulatives des captures d’espardon (t) en Méditerranée par type d’engins principaux, 1950-2005.



SWO-MED-Figure 2. Ajustement du modèle de production non-équilibrée à la prise et l’effort depuis 1987. La CPUE prévue indique une biomasse de population relativement stable pour la période temporelle 1987-2001.



SWO-MED-Figure 3. Estimations de la biomasse totale et de la biomasse reproductrice par année.



SWO-MED-Figure 4. Distribution par âge des prises d'espadon en Méditerranée, par année (1985-2001).

8.10 SBF – THON ROUGE DU SUD

L'état du stock de thon rouge du sud est examiné par la Commission pour la Conservation du Thon Rouge du Sud (CCSBT). En 2006, la CCSBT ne soumettra de rapport sur l'état du stock qu'à l'issue de sa réunion annuelle (10-13 octobre 2006), qui se tiendra après le SCRS. C'est pourquoi, aucun résumé exécutif sur le thon rouge du sud n'est inclus dans le présent rapport. Le Comité demande au Secrétariat de transmettre à la Commission le résumé exécutif qui sera rédigé par la CCSBT après la réunion du SCRS.

8.11 SMT - THONIDÉS MINEURS

SMT-1 Biologie

Les thonidés mineurs incluent les espèces suivantes :

- Le thon à nageoires noires (*Thunnus atlanticus*) – BLF
- Le bonitou (*Auxis rochei*) – BLT
- La bonite à dos rayé (*Sarda sarda*) – BON
- La palomette (*Orcynopsis unicolor*) – BOP
- Le thazard serra (*Scomberomorus brasiliensis*) – BRS
- Le thazard franc (*Scomberomorus regalis*) - CER
- L'auxide (*Auxis thazard*) – FRI
- Le thazard barré (*Scomberomorus cavalla*) – KGM
- Les thazards nca (*Scomberomorus* spp.) - KGX
- La thonine commune (*Euthynnus alletteratus*) – LTA
- Le thazard blanc (*Scomberomorus tritor*) - MAW
- Le thazard atlantique (*Scomberomorus maculatus*) - SSM
- Le thazard-bâtard (*Acanthocybium solandri*) - WAH

Les connaissances en matière de biologie des thonidés mineurs sont très fractionnées et il n'a pas été présenté à cette réunion toute l'information qui existe. En outre, la qualité des connaissances est très différente en fonction de l'espèce dont il s'agit. Cette situation s'explique en grande partie par la faible importance économique généralement accordée à ces petits thons par les flottilles thonières atlantiques, et les difficultés liées à l'échantillonnage des débarquements des pêcheries artisanales, qui représentent une grande partie des pêcheries exploitant ces ressources. Les grandes flottilles industrialisées rejettent souvent à la mer leurs prises de thonidés mineurs, ou les écoulent sur les marchés locaux, mélangés à d'autres captures accidentelles, notamment en Afrique. Le volume capturé est rarement enregistré dans les carnets de pêche.

Ces espèces sont amplement distribuées dans les eaux tropicales et subtropicales de l'Atlantique, et certaines d'entre elles se trouvent également en Méditerranée et dans la Mer Noire. On les trouve fréquemment regroupées en bancs importants avec d'autres thonidés ou poissons d'espèces voisines de petite taille dans les eaux littorales et hauturières. Leur alimentation est variée, mais ils préfèrent les petits pélagiques (par exemple, clupéidés, mullets, *Carangidae* et lançons), les crustacés, les mollusques et les céphalopodes. Leur époque de frai varie selon les espèces, et la ponte a généralement lieu à proximité des côtes où les eaux sont chaudes. Le taux de croissance estimé à l'heure actuelle pour ces espèces est très rapide pendant les deux ou trois premières années, puis ralentit lorsque ces espèces atteignent la taille de première maturité. En outre, ces espèces sont principalement des espèces côtières et ne semblent pas présenter de grandes migrations.

Aucune nouvelle information soumise durant la réunion n'est à l'heure actuelle disponible pour les espèces de ce groupe.

SMT-2 Description des pêcheries

Les thonidés mineurs sont exploités en majorité par les pêcheries côtières, et souvent par des pêcheries artisanales. Toutefois, de fortes prises, dirigées ou accidentelles, sont également effectuées par les senneurs, par les chaluts pélagiques (c'est-à-dire les pêcheries pélagiques d'Afrique occidentale-Mauritanie), les lignes à main et les petits filets maillants. Les captures accessoires de certaines pêcheries palangrières comprennent également des quantités indéterminées de thons mineurs. Plusieurs de ces espèces sont également capturées par les pêcheries sportives.

Les débarquements historiques de thonidés mineurs pour la période 1980-2005 sont présentés au **SMT-Tableau 1**, bien que les données pour la dernière année soient préliminaires. Ce tableau ne comporte pas les espèces déclarées comme « combinées » ou « non identifiées », comme cela a été le cas auparavant étant donné que ces catégories incluent de grandes espèces de thonidés. Il existe plus d'une dizaine d'espèces de thonidés mineurs, mais cinq d'entre elles représentent, chaque année, à elles seules 86 % de la prise totale déclarée en poids. Ces cinq espèces sont : la bonite à dos rayé (*Sarda sarda*), l'auxide (*Auxis thazard* qui pourrait inclure des prises d'*Auxis rochei*), la thonine (*Euthynnus alletteratus*), le thazard barré (*Scomberomorus cavalla*) et le thazard atlantique (*Scomberomorus maculatus*) (**SMT-Figure 2**). En 1980, les débarquements déclarés ont enregistré une forte hausse si on les compare aux années précédentes, atteignant en 1988 le chiffre record d'environ 139.412 t (**SMT-Figure 1**). Les débarquements déclarés pour la période comprise entre 1989-1995 ont diminué jusqu'à atteindre environ 87.941 t ; ces valeurs ont ensuite oscillé jusqu'en 2001, année où les prises ont totalisé

84.093 t. A partir de cette année, les prises ont continué à diminuer, atteignant 43.879 t en 2005. Cette diminution semble être liée aux prises non déclarées, car ces espèces constituent généralement des prises accessoires, et sont souvent rejetées, et ne reflète donc pas les prises réelles.

Une estimation préliminaire des débarquements nominaux totaux des thonidés mineurs en 2005 s'élève à 43.879 t. Le Comité a fait remarquer l'importance relative des pêcheries de thonidés mineurs en Méditerranée, représentant 26% des captures totales déclarées entre 1980 et 2005.

A l'effet d'améliorer les statistiques, la coopération avec la FAO a été maintenue et les chiffres de la FAO continuent à être incorporés à la base de données de l'ICCAT, pour les espèces de thonidés mineurs, lorsque aucune déclaration n'est soumise à l'ICCAT. Néanmoins, cette procédure devrait être réalisée avec prudence étant donné que l'on a détecté, dans certaines pêcheries, des problèmes liés au mélange des espèces.

Malgré l'amélioration récente de la transmission à l'ICCAT des statistiques par quelques pays, le Comité a constaté également que des incertitudes subsistaient en ce qui concerne le degré de précision et de complétude des débarquements déclarés dans tous les secteurs, y compris la Méditerranée. Les informations sur la mortalité de ces espèces sont généralement insuffisantes lorsqu'elles sont capturées de façon accidentelle, ce qui est en outre accentué par une confusion relative à l'identification des espèces.

SMT-3 Etat des stocks

On ne dispose que de peu d'information pour déterminer la structure du stock de nombreuses espèces de thonidés mineurs. Le Comité suggère de demander aux pays de transmettre à l'ICCAT toutes les données disponibles, dès que possible, de façon à pouvoir les utiliser lors de futures réunions du Comité.

L'information dont on dispose à l'heure actuelle ne permet pas au Comité de mener une évaluation de l'état du stock pour la plupart des espèces.

SMT-4 Perspectives

Les résultats d'un questionnaire ICCAT, diffusé en 1996, montrent que les pêcheries de thonidés mineurs sont très diverses et complexes, et se composent à la fois de pêcheries artisanales et de pêcheries industrielles utilisant toute une variété d'engins, ainsi que des bateaux de tous types et dimensions. Ces résultats signalent aussi que plusieurs pays recueillent des données et effectuent des recherches en ce qui concerne l'échantillonnage de taille, l'âge et la croissance, la maturité et le marquage, mais les résultats de ces études ne sont pas toujours transmis à l'ICCAT.

Les statistiques de capture et d'effort sur les thons mineurs sont incomplètes pour un grand nombre de pays pêcheurs côtiers et industriels. On manque également en général d'informations sur la biologie, lesquelles sont nécessaires pour l'évaluation des stocks de la plupart de ces espèces. Par ailleurs, ces espèces sont souvent importantes pour les pêcheurs côtiers, en particulier dans les pays en développement, du point de vue économique et en tant que source de protéines. Le Comité recommande donc que des travaux de recherche soient réalisés sur certaines de ces espèces, compte tenu de la faible quantité d'information disponible. Le Comité réitère ses recommandations antérieures visant à ce que des études soient effectuées pour déterminer l'état de ces stocks et la meilleure façon d'en assurer la gestion. Ces études seraient probablement plus efficaces si elles s'effectuaient à un niveau local ou sous-régional.

SMT-5 Effets des réglementations actuelles

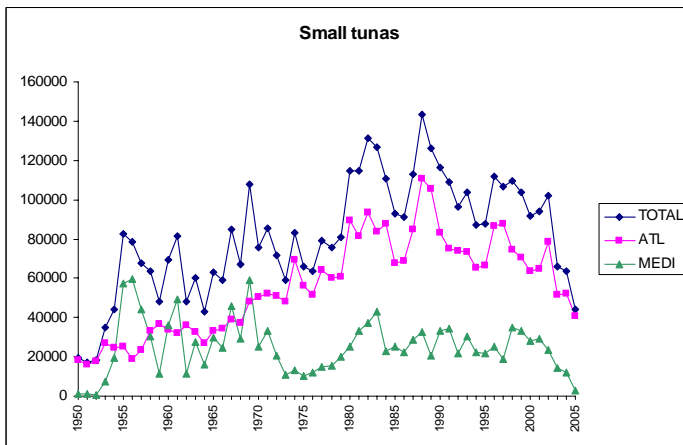
Aucune réglementation ICCAT n'est en vigueur pour les thonidés mineurs.

SMT-6 Recommandations de gestion

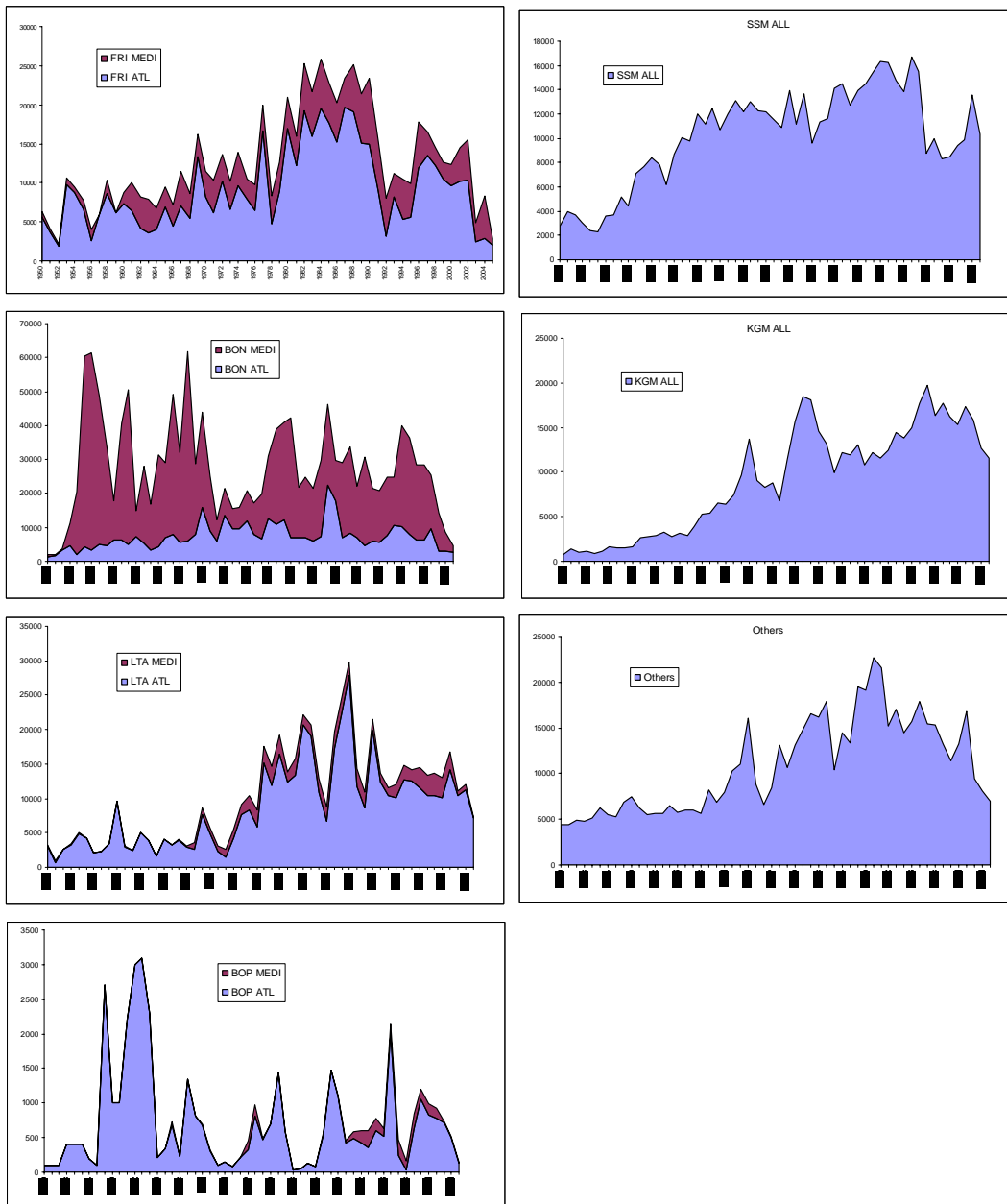
Sur la base des informations disponibles pour la plupart des stocks, le Comité recommande que ces espèces soient gérées à un niveau régional ou sous-régional.

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Togo	0	0	0	0	254	138	245	400	256	177	172	107	311	254	145	197	197	197	197	0	0	0	0	0	0
Trinidad and Tobago	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17	703	169	266	220	30	117	117	56	452	188	280	81
U.S.A.	333	209	253	217	110	84	130	90	278	299	469	498	171	128	116	156	182	76	83	142	120	139	44	70	68
U.S.S.R.	4559	6329	2375	1290	2073	1085	1083	8882	7363	706	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UK, British Virgin Islands	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UK, Turks and Caicos	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ukraine	0	0	0	0	0	0	0	1385	985	0	0	25	0	0	0	342	2786	1918	1114	399	231	1312	30	0	0
Uruguay	1	0	1	0	0	3	0	0	0	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Venezuela	833	864	554	748	774	1401	1020	1153	1783	1514	1518	1454	5	1661	1651	1359	1379	1659	1602	2	0	61	13	0	16
MEDI TOTAL	28167	28937	35546	15058	17959	15428	22317	24028	11955	22097	25255	15111	25997	15682	15189	17195	14078	29730	28170	21972	22236	15716	11117	5546	2007
Albania	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Algeria	740	860	867	874	880	459	203	625	1528	1307	261	315	471	418	506	277	357	511	475	405	350	597	0	609	575
Bulgaria	191	4	24	1	1	0	13	0	0	17	17	20	8	0	25	33	16	51	20	35	35	35	0	0	0
Croatia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49	128	6	70	0	0	0	25	120	0	0	0	0	0	0
EC, Cyprus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	0	10	10	6	4
EC, España	710	990	1225	984	1045	729	51	962	609	712	686	228	200	344	632	690	628	333	433	342	349	461	544	272	0
EC, France	0	0	33	16	0	0	0	10	0	1	10	5	6	0	0	0	0	0	0	0	0	27	0	0	0
EC, Greece	1251	1405	1367	1732	1321	1027	1848	1254	2534	2534	2690	2690	1581	2116	1752	1559	945	2135	1914	1550	1420	1538	1321	1390	0
EC, Italy	1096	1102	1806	2777	1437	1437	2148	2242	1369	1244	1087	1288	1238	1828	1512	2233	2233	2233	4159	4159	4159	4579	2091	2009	0
EC, Malta	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	7	2	2	1	0	0	0	0	0	0
Egypt	2	23	14	48	62	68	35	17	358	598	574	518	640	648	697	985	725	724	1442	1442	1128	1128	0	0	0
Libya	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71	70	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maroc	309	71	92	75	57	51	127	108	28	69	69	31	25	93	37	67	45	39	120	115	5	61	85	78	38
NEI-2	274	276	452	694	359	359	537	561	342	311	311	311	300	300	300	300	75	0	0	0	0	0	0	0	0
Rumania	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Serbia & Montenegro	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45	0	3	2	6	10	12	12	14	17	17	0	0	0	0
Tunisie	381	748	600	600	482	504	500	600	422	488	305	643	792	305	413	560	611	855	1350	1528	1183	1112	848	1251	0
Turkey	23174	23397	29034	7220	12281	10756	16793	17613	4667	14737	19151	8863	19548	10093	8944	10284	7810	24000	17900	12000	13460	6286	6000	0	0
U.S.S.R.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Yugoslavia Fed.	39	61	31	37	34	38	62	36	98	79	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BOP TOTAL	1448	584	38	49	133	87	564	1482	1116	457	588	600	601	775	640	2136	476	159	844	1193	984	917	729	513	139
Oreynopsis unicolor ATL TOTAL	1448	584	38	49	124	86	538	1474	1109	420	487	424	349	599	525	2004	249	29	627	1048	830	780	706	506	137
Benin	2	2	1	1	1	3	1	2	1	1	1	1	1	1	1	3	1	1	0	0	0	0	0	0	0
EC, Portugal	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
Maroc	968	483	0	0	83	33	487	1422	1058	369	486	423	348	598	524	2003	246	28	626	1048	830	780	706	503	132
Mauritania	478	99	37	40	40	50	50	50	50	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Senegal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0
MEDI TOTAL	0	0	0	0	9	1	26	8	7	37	101	176	252	176	115	132	227	130	217	145	154	137	23	8	2
Algeria	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	87	135	198	153	92	119	224	128	216	135	145	128	0	0	0
EC, Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Libya	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maroc	0	0	0	0	9	1	26	8	7	37	14	1	14	23	23	13	3	2	1	10	9	9	20	7	1
Tunisie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0
BRS TOTAL	5841	6019	6632	8129	3501	6549	6212	9510	10778	7698	8856	6051	8049	7161	7006	8435	8004	7923	5754	4785	4553	7750	5136	3410	3714
Scomberomorus brasiliensis	3466	4342	4511	6259	1504	5011	4741	5063	5927	2767	1437	1149	842	1149	1308	3047	2125	1516	1516	988	251	3071	2881	814	471
Grenada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0
Guyana	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	211	571	625	1143	308	329	441	388	494	523	0
Trinidad and Tobago	0	0	0	0	0	0	0	2704	2864	2471	2749	2130	2130	2130	1816	1568	1699	2130	1328	1722	2207	2472	1867	2103	2720
Venezuela	2375	1677	2121	1870	1997	1538	1471	1743	1987	2460	4670	2772	5077	3882	3882	3609	3609	3651	1766	1766	1766	1766	0	0	0
CER TOTAL	628	687	677	680	574	500	392	219	234	225	375	390	450	490	429	279	250	250	0	3	5	1	2	1	1
Scomberomorus regalis	106	76	110	106	63	52	48	57	59	50	45	79	50	90	29	29	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EC, France	522	611	567	574	511	448	344	162	175	175	330	310	400	400	400	250	250	250	0	0	0	0	0	0	0
St. Vincent and Grenadines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sta. Lucia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	5	1	2	0	1
FRI TOTAL	15913	25240	21690	25903	22876	20306	23407	25151	21416	23333	15424	8026	11209	10477	9870	17809	16519	14446	12615	12307	14465	15475	4871	8394	2805
Auxis thazard ATL TOTAL	12235	19197	15870	19566	17636	15249	19667	19025	15029	14973	8853	3125	8182	5354	5569	11900	13449	12160	10548	9613	10223	10375	2421	2863	2028
Angola	351	515	212	256	90	21	115	20	70	28	1	0	4	6	21	29	12	31	2	38	38	38	0	0	0
Argentina	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Benin	64	72	32	49	50	1	3	6	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Brasil	0	72	11	634	623	941	1260	1904	700	592	746	291	608	906	558	527	215	162	166	106	98	1117	860	414	532
Bulgaria	3	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cape Verde	0	0	0	0	0	0	2	86	105	75	135	82	115	86	13	6	22	191	154	81	171	206	0	0	0
Côte D'Ivoire																									

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Senegal	1045	671	754	1174	732	1516	1754	2159	753	1419	656	332	1076	1076	1076	1076	509	512	522	522	522	522	0	375	
U.S.S.R.	0	602	1170	223	206	219	28	143	195	1240	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ukraine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90	0	0	0	0	0	0	0	21	0	42	12	0	0
SSM TOTAL	11164	13633	9574	11362	11590	14117	14531	12712	13946	14500	15546	16346	16231	14777	13857	16725	15501	8723	9973	8336	8492	9461	9853	13582	10334
Scomberomorus maculatus																									
Colombia	408	8	10	77	101	81	72	151	112	76	37	95	58	69	69	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cuba	657	476	689	544	443	621	1606	803	746	665	538	611	310	409	548	613	613	0	0	0	0	0	0	0	0
Dominican Republic	503	384	168	1058	1267	1271	1321	1415	1401	1290	728	735	739	1330	2042	2042	231	191	125	158	158	158	0	0	0
EC.Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gabon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	265	0	0
Grenada	1	1	1	1	4	17	0	0	1	3	0	0	1	2	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Mexico	5908	7799	5922	5777	5789	6170	6461	5246	7242	8194	8360	9181	10066	8300	7673	11050	11050	5483	6431	4168	3701	4350	5242	3641	5723
Senegal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5330	0
Sta. Lucia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	27	0	0
Trinidad and Tobago	939	1218	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
U.S.A.	2748	3747	2784	3905	3986	5957	5071	5097	4444	4272	5883	5724	5057	4667	3523	3020	3606	3050	3417	4010	4632	4660	4611	4611	4611
WAH TOTAL	2920	2280	2366	2159	920	1151	1235	1612	1507	1470	1687	1807	2571	2104	2362	2515	3085	2483	2943	2020	2296	2253	1658	1977	1411
Acanthocybium solandri																									
Antigua and Barbuda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aruba	115	115	115	115	115	120	90	80	80	70	60	50	50	125	40	50	50	50	50	50	50	50	50	0	0
Barbados	144	219	222	219	120	138	159	332	51	51	60	51	91	82	42	35	52	52	41	41	0	0	0	43	0
Benin	2	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Brasil	1	0	0	0	21	141	133	58	92	52	64	71	33	26	1	16	58	41	0	0	0	0	405	519	449
Cape Verde	2307	1464	1588	1365	142	205	306	340	631	458	351	350	326	361	408	503	603	429	587	487	578	552	0	0	0
Dominica	0	0	0	0	0	0	0	0	38	43	59	59	59	59	58	58	58	58	50	46	11	37	10	6	0
Dominican Republic	0	0	0	0	0	0	0	1	3	6	9	13	7	0	0	0	325	112	31	35	35	35	0	0	0
EC.España	0	0	0	0	4	9	9	32	18	23	28	32	22	20	15	25	25	29	28	32	38	46	48	305	214
EC.Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Grenada	23	41	94	50	51	82	54	137	57	54	77	104	96	46	49	56	56	59	82	51	71	59	44	0	0
Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35
Netherlands Antilles	215	215	215	215	245	250	260	280	280	280	250	260	270	250	230	230	230	230	230	230	230	230	230	0	0
S. Tomé e Príncipe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80	52	52	52	52	52	52	0	0	0
Saint Kitts and Nevis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	6
Senegal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
St. Vincent and Grenadines	0	0	0	0	0	0	0	4	4	28	33	33	41	28	16	23	10	65	52	46	311	17	40	60	0
Sta. Lucia	0	0	0	0	0	0	0	0	77	79	150	141	98	80	221	223	223	310	243	213	217	169	232	169	0
Trinidad and Tobago	0	0	0	0	0	0	0	0	0	118	1	0	0	0	0	1	1	1	2	1	9	7	6	6	0
U.S.A.	0	0	0	0	13	13	57	128	110	82	134	203	827	391	764	608	750	614	858	640	633	846	789	712	558
UK.Bermuda	24	40	49	46	46	65	43	61	63	74	67	80	58	50	93	99	105	108	104	61	56	91	87	88	0
UK.British Virgin Islands	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UK.Sta Helena	12	9	16	23	15	15	18	18	17	18	12	17	35	26	25	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UK.Turks and Caicos	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Venezuela	77	175	66	125	147	113	106	141	101	159	302	333	514	542	540	487	488	360	467	4	17	13	9	7	16



SMT-Figure 1. Débarquements estimés (t) de thons mineurs, toutes espèces combinées, dans l'Atlantique et la Méditerranée, 1950-2005. Les données des dernières années sont incomplètes. La ligne continue représente le total, la ligne avec des carrés l'Atlantique et la ligne avec des triangles la Méditerranée.



SMT-Figure 2. Débarquements estimés (t) des principales espèces de thons mineurs dans l'Atlantique et la Méditerranée, 1950-2005. Les données des dernières années sont incomplètes.

8.12 SHK - REQUINS

Les dernières évaluations du requin peau bleue et du requin taupe bleue de l'Atlantique ont été menées en 2004. Le présent document se concentre sur les changements susceptibles d'avoir eu lieu depuis lors ; les lecteurs désireux d'obtenir un résumé plus complet de l'état des connaissances sur le requin peau bleue et le requin taupe bleue de l'Atlantique devraient consulter le rapport de la réunion de 2004 du SCRS. Le rapport détaillé de la session d'évaluation du stock (Anon 2005c) inclut une discussion complète sur les incertitudes entourant la structure des stocks, les déplacements, le cycle vital et les caractéristiques de certaines pêcheries affectant ces stocks.

SHK-1 Indicateurs des pêcheries

Des examens antérieurs de la base de données sur les requins ont donné lieu à des recommandations visant à améliorer la déclaration des données sur les requins, mais la quantité et la qualité des statistiques globales de capture de requins contenues dans la base de données n'ont pas encore connu de nettes améliorations. Le Comité s'est toutefois réjoui de constater que, pour la première fois, le Taïpei chinois a soumis des statistiques détaillées sur les requins, au titre de 2003-2005, incluant des données de la Tâche I, de capture et d'effort et de taille de la Tâche II, ventilées en trois espèces, à savoir le requin peau bleue, le requin-taupe commun et le requin soyeux. Les captures déclarées sont présentées au **SHK-Tableau-1**. Cette information est considérée très incomplète et inadéquate aux fins de l'évaluation des stocks. Cette année, le Comité a examiné l'information de capture relative aux renards de mer (*Alopias spp.*) et au requin océanique (*Carcharhinus longimanus*) et a conclu que les données sur ces espèces moins abondantes sont pratiquement inexistantes. En ce qui concerne le requin peau bleue et le requin taupe bleue, compte tenu de la nature très incomplète des captures déclarées au Secrétariat, au cours de la réunion d'évaluation des stocks de 2004, le Comité a essayé d'élaborer une image plus précise de la prise et de la mortalité des requins, dans l'Océan Atlantique, auprès des flottilles thonières, d'après les ratios de requins présents dans les débarquements de thonidés des flottilles soumettant ces deux types de données à l'ICCAT, et d'utiliser ces ratios afin de reconstruire l'historique des captures par type d'engins principaux. Même si cela pouvait constituer une image un peu plus réaliste des prises de ces espèces, cette approximation avait été réalisée avec très peu d'indications émanant de chercheurs ayant des connaissances spécialisées sur diverses importantes flottilles les capturant. Les estimations ainsi obtenues (**SHK-Figure-1**), bien que très incertaines, ont été utilisées afin de fournir une base provisoire aux applications du modèle d'évaluation des stocks qui nécessitent des informations concernant la prise et l'effort. Le Comité a conclu que l'on devrait tenter de déployer de nouveaux efforts en vue de reconstruire l'historique des captures de ces espèces, avant la prochaine évaluation des stocks. Aux fins de cet exercice, la participation des chercheurs ayant des connaissances spécialisées dans l'historique des flottilles thonières comptant d'importantes prises de requins dans l'Océan Atlantique est considérée comme fondamentale.

Étant donné que le Comité ne dispose que d'informations qualitatives et quantitatives limitées, les résultats suivants, obtenus durant l'évaluation des stocks réalisée en 2004, devraient être considérés comme très préliminaires.

SHK-2 Requin peau bleue

Pour le requin peau bleue de l'Atlantique nord et sud, la biomasse actuelle semble se situer au-dessus de la biomasse correspondant à la PME. Dans plusieurs passages des modèles (en utilisant des modèles de production excédentaire, des modèles structurés par âge et des modèles sans capture), l'état du stock semblait être proche des niveaux de biomasse non-exploitée. Les résultats dépendent fortement des postulats formulés. Ces postulats incluent (i) les estimations de la prise historique de requins, (ii) le rapport entre les taux de capture et l'abondance, (iii) l'état initial du stock en 1971, et (iv) divers paramètres du cycle vital. Une évaluation exhaustive de la sensibilité des résultats du modèle à ces postulats n'a pas été possible lors de la réunion et ces études devraient être menées avant de tirer des conclusions plus solides à cet égard.

SHK-3 Requin taupe bleue

Il est probable que le stock de requin taupe bleue de l'Atlantique nord ait fait l'objet d'un certain niveau d'appauvrissement par le passé, comme le suggèrent la tendance de CPUE historique et les résultats du modèle. Le Comité ne peut pas écarter la possibilité que la taille actuelle du stock se situe en deçà de la biomasse correspondant à la PME, étant donné que les tendances de CPUE suggèrent que des appauvrissements de l'ordre de 50% ou au-delà pourraient avoir eu lieu. Pour le requin taupe bleue de l'Atlantique sud, le stock pourrait faire

l'objet d'un déclin depuis 1971, mais l'ampleur de celui-ci semble être inférieur à celui de l'Atlantique nord. La biomasse actuelle du stock pourrait se situer au-delà de la biomasse correspondant à la PME, mais compte tenu du manque d'indications précises dans les taux de capture, il existe une grande variété de tendances historiques potentielles du stock. La gamme des estimations inclut des appauvrissements presque nuls et des niveaux proches d'une exploitation totale. L'évaluation des stocks de requin taupe bleue dépend également fortement des postulats formulés ci-dessus pour le requin peau bleue. Les paramètres du cycle vital du requin taupe bleue sont notamment plus incertains que ceux du requin peau bleue. Une évaluation exhaustive de la sensibilité des résultats du modèle à ces postulats pour le requin taupe bleue n'a pas non plus été possible lors de la réunion et ces études devraient être menées avant de tirer des conclusions plus solides à cet égard.

SHK-4 Recommandations de gestion

Dans la Rec. 04-10, la Commission a décidé qu'«en 2005, le SCRS devra examiner l'évaluation des requins taupes bleues (*Isurus oxyrinchus*) et recommander des alternatives de gestion aux fins d'examen par la Commission ». Cet examen a été mené à bien et le Comité ne peut pas exclure la possibilité que la biomasse actuelle du requin taupe bleue dans l'Atlantique Nord soit en dessous de la biomasse permettant la PME. Si la Commission souhaite améliorer l'état de ce stock, des mesures visant à réduire la mortalité par pêche devraient être prises. Les requins taupes bleues sont capturés par un large éventail de pêcheries, à la fois en tant qu'espèce cible et en tant qu'espèce accessoire, et nos connaissances des niveaux des captures totales sont inadéquates. A ce titre, il n'existe aucun fondement pour recommander des limites de capture pour ce stock. Bien que des mesures techniques, telles que des modifications aux engins de pêche, des restrictions aux zones et aux époques de pêche, des tailles minimum ou maximum pour les prises admissibles retenues, puissent s'avérer bénéfiques, sans disposer de davantage d'informations détaillées rassemblées par le biais de programmes de recherche conçus pour estimer les bénéfices potentiels de telles mesures, le Comité recommande que des réductions de la capacité des flottilles et de l'effort effectif pourraient bénéficier le plus directement aux requins taupes bleues. Dans la même Recommandation [Rec. 04-10], la Commission chargeait également le SCRS de « mener une autre évaluation des requins peaux bleues (*Prionace glauca*) et des requins taupes bleues au plus tard en 2007 ». Cependant, compte tenu de la période relativement courte qui s'est écoulée depuis la dernière évaluation (3 ans), de la faible amélioration dans la soumission des données sur les requins à l'ICCAT depuis lors, ainsi que de la nécessité impérieuse de pré-traiter et d'analyser les données disponibles avant l'évaluation, notamment la nécessité de développer des méthodes visant à la reconstruction de l'historique des captures, le Comité recommande de tenir une réunion de préparation des données avant la prochaine évaluation des stocks. Le Comité a également noté qu'afin de permettre une mise en œuvre efficace de la Rec. 04-10, le ratio du poids aileron-corps de 5% doit être mieux défini en termes du type d'ailerons à prendre en considération dans le ratio et du type de transformation du corps et des ailerons. Aucune valeur spécifique n'a été recommandée par le Comité. Les coefficients de conversion entre les poids du corps et des ailerons doivent être développés et appliqués spécifiquement par espèce et/ou flottille.

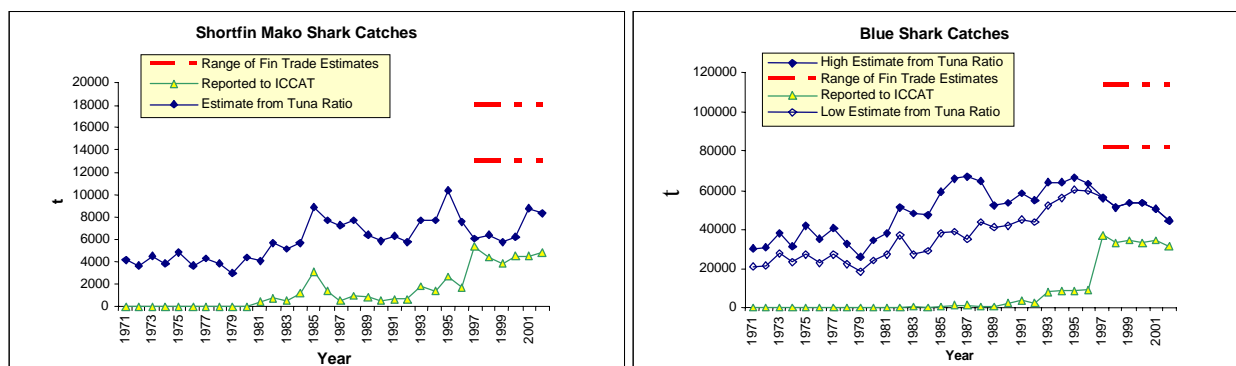
POR-Tableau 1c. Prise nominale de Tâche I (t) de requin-taupe commun déclarée à l'ICCAT.

			1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005		
TOTAL			1370	584	1141	706	664	706	813	957	971	1282	1944	2588	1889	2676	2121	1548	1859	1468	1143	1469	998	848	332	725	556		
All gears	Landings	Benin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	4	0	0	0	0	0	0		
		Bulgaria	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Canada	0	1	9	20	26	24	59	83	73	78	329	813	919	1575	1353	1051	1334	1070	965	902	499	237	142	232	202	0	
		Chile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		EC.Denmark	158	84	45	38	72	114	56	33	33	46	85	80	91	93	86	72	69	85	107	73	76	42	0	0	0	0	
		EC.España	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	31	27	27	0	20	25	57	35	15	0	
		EC.France	768	199	791	411	254	260	280	446	341	551	300	496	633	820	565	267	315	219	0	410	361	461	0	413	276	0	
		EC.Germany	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17	1	3	0	0	0	
		EC.Ireland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	1	6	3	0	0	0	
		EC.Italy	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1
		EC.Poland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		EC.Portugal	0	0	0	0	0	0	3	3	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	4	10	101	54	16
		EC.Sweden	5	6	5	9	10	8	5	3	3	2	2	4	3	2	2	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0
		EC.United Kingdom	2	1	2	5	12	6	3	3	15	9	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6	8	12	10	0	0	24	0
		Falklands	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
		Faroe Islands	344	259	256	126	210	270	381	373	477	550	1189	1149	165	48	44	8	9	7	10	0	0	0	0	0	0	0	0
		Iceland	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	4	6	5	3	4	2	2	3	2	0	0	0	0
		Japan	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	8	18	0	1	0	0	0	0	0	0	0
		Norway	93	33	33	96	80	24	25	11	25	43	32	41	24	24	26	28	17	27	32	22	11	14	19	0	8	0	
		Seychelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
U.S.A.	0	0	0	0	0	0	1	0	2	2	5	1	50	106	35	78	56	13	3	1	1	1	1	0	1	0	0		
Uruguay	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	5	13	2	4	0	8	34	8	28	0		
All gears	Discards	EC.Ireland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
		U.S.A.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Uruguay	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	

Tableau 1e. Prise nominale de Tâche I (t) de tous les renards déclarée à l'ICCAT.

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	
TOTAL	15	31	14	8	6	189	94	77	62	42	60	60	90	107	112	356	261	113	229	224	282	233	233	267	
Landings																									
Brasil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14	37	0	8	100	46	71	111	82	113	
EC.España	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	212	213	66	98	164	82	41	68	0	
EC.France	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23	19	
EC.Ireland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
EC.Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	2	111	18	24	86	
Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	
Namibia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	18	17	
South Africa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	4	
St. Vincent and Grenadines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	
Trinidad and Tobago	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	5	3	2	
U.S.A.	15	31	14	8	6	16	52	28	18	12	20	37	61	60	37	67	48	38	22	5	5	13	8	7	
Uruguay	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	45	6	20	
Discards																									
Mexico	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
U.S.A.	0	0	0	0	0	173	43	49	44	30	39	23	28	43	61	39	0	0	0	0	0	0	0	0	

* "Tous les renards" inclut le Renard (ALV - *Alopias vulpinus*), le Renard à gros yeux (BTH - *Alopias superciliosus*) et le Renard de mer nca (THR - *Alopias spp*)



SHK-Figure 1. Comparaison des captures de requins déclarées à l'ICCAT avec les estimations résultant des ratios des thonidés par rapport aux requins et des données du commerce d'ailerons pour le requin-taupo bleu (gauche) et le requin peau bleue (droite) dans l'Atlantique. Une gamme approximative est également présentée d'une récente étude sur le commerce d'ailerons de requins de Hong Kong.

9 Rapport des réunions intersessions

Le Comité a estimé que seuls les rapports des réunions qui ne portaient pas directement sur l'évaluation des stocks, et dont les résultats n'étaient donc pas inclus et présentés dans les rapports exécutifs, devaient être présentés. Conformément à ce critère, des résumés exécutifs ont été présentés pour les réunions ci-après.

9.1 Atelier sur la structure du stock d'espadon de l'Atlantique

Cet Atelier a été tenu à Héraklion, en Grèce, du 13 au 15 mars 2006.

Aux fins d'évaluation et de gestion, les stocks d'espadon de l'Atlantique nord et sud sont supposés être séparés à 5°N de latitude. Le principal objectif de l'Atelier visait à examiner les résultats des programmes de recherche menés depuis 1999 en réponse aux préoccupations de la Commission quant aux incertitudes liées à cette délimitation (*Résolution de l'ICCAT visant à préciser la structure des stocks d'espadon de l'Atlantique et la ligne de démarcation les séparant* [Rés. 99-03]). L'Atelier s'est également penché sur les récents travaux de recherche portant sur la structure du stock d'espadon en Méditerranée et dans d'autres océans.

L'Atelier a discuté de 13 présentations scientifiques, lesquelles faisaient état des preuves disponibles basées sur les marqueurs biologiques, les données dépendantes de la pêche (prise, CPUE et distributions des tailles) et la génétique ainsi que des études de simulation sur ordinateur.

Les résultats de la recherche présentés à l'Atelier ont généralement appuyé la structure des stocks actuellement postulée pour l'espadon de l'Atlantique. Le Comité a également conclu que la délimitation précise entre les stocks de l'Atlantique nord, de l'Atlantique sud et de la Méditerranée ne peut pas être améliorée sans un renforcement de la recherche collaborative et pluridisciplinaire. Pareillement, la classification, à leur stock d'origine, des espadons capturés près des délimitations est sujette à des incertitudes et ne peut se faire rigoureusement sans un renforcement de la recherche collaborative et pluridisciplinaire en tenant compte de strates d'échantillonnage, à échelle fine, aussi bien spatiale (carrés de 1°, par exemple) que temporelle (par trimestre, par exemple). Le renforcement de la recherche et de la collaboration nécessiterait un engagement ferme, de la part de la Commission et de chaque Partie contractante, à accorder la priorité à cet objectif et à fournir les ressources nécessaires aux fins de la réalisation de ces travaux et de leur coordination dans l'ensemble de la zone de la Convention.

Plusieurs recommandations spécifiques de recherche, issues de cet Atelier, sont incluses à la Section 14 du présent Rapport.

Le document SCRS/2006/010 inclut le rapport détaillé de la réunion.

9.2 Réunion intersession du Groupe de travail sur les espèces tropicales de l'ICCAT

Le Groupe de travail sur les espèces tropicales s'est réuni à Sète, en France, du 24 au 28 avril 2006.

La réunion a été tenue en vue de poursuivre les travaux précédents sur l'évaluation de mesures alternatives visant à protéger les thonidés tropicaux juvéniles, en tenant compte de la nature plurispécifique des pêcheries. Cette nature affecte le processus d'évaluation et de gestion à différents niveaux, depuis les estimations des prises jusqu'à l'évaluation de stratégies de gestion pour le thon obèse, l'albacore et le listao.

Afin d'évaluer l'exactitude des résultats, une analyse détaillée des données disponibles de la Tâche I et de la Tâche II a été réalisée en identifiant les déficiences et en élaborant des recommandations de recherche spécifiques. La réunion a aussi examiné les paramètres de population, dans le cadre d'une perspective plurispécifique, et a étudié l'utilité potentielle de divers indicateurs des pêcheries susceptibles de fournir de meilleures informations sur l'état actuel des stocks, en l'absence d'une évaluation exhaustive de ceux-ci. Une attention particulière a été accordée à l'identification d'indicateurs plurispécifiques, à même de donner des informations sur la situation de la pêche dans son ensemble et les impacts écologiques potentiels. Les exigences en matière de données du « modèle statistique intégré d'évaluation des stocks » ont, en outre, été discutées. La réunion a également défini des scénarios réalistes à prendre en considération dans l'évaluation de mesures de gestion alternatives.

A la suite de ces discussions, le Comité a formulé plusieurs recommandations spécifiques sur la recherche et les statistiques, lesquelles sont incluses au Point 14 du présent Rapport.

Le SCRS remercie le Centre de Recherche Halieutique de Sète, et l'IRD pour l'accueil et le soutien apportés à cette réunion.

Le document SCRS/2006/011 inclut le rapport détaillé de la réunion.

9.3 Evaluation des stocks de makaire blanc et de makaire bleu

Le résumé exécutif sur le makaire bleu et le makaire blanc inclut les principaux résultats de l'évaluation.

Le document SCRS/2006/012 inclut le rapport détaillé de la réunion.

9.4 Evaluation du stock de thon rouge

Les résumés exécutifs sur le thon rouge incluent les principaux résultats de l'évaluation.

Le document SCRS/2006/013 inclut le rapport détaillé de la réunion.

9.5 Réunion de l'ICCAT de préparation des données sur le germon

Le Groupe de travail sur le germon s'est réuni à Madrid, en Espagne, du 3 au 6 juillet 2006.

Les prochaines évaluations des stocks de germon de l'Atlantique sont prévues pour 2007, conformément à la requête de la Commission. Cette réunion de préparation des données a été tenue en vue de l'évaluation, afin de résoudre certains problèmes qui se sont posés lors de l'évaluation précédente (2003) et d'élaborer, à l'avance, un plan de travail pour la période intersession.

Le Comité a examiné les paramètres biologiques, en se concentrant sur les modèles de croissance différentielle pour les stocks de germon du nord et du sud, les données de la Tâche I et de la Tâche II, les schémas de taux de capture et les données de marquage, ainsi que sur plusieurs questions de méthodologie.

En termes de Tâche I et de Tâche II, d'importantes lacunes et/ou déficiences ont été identifiées et des recommandations visant à ce que les scientifiques nationaux rectifient ces problèmes ont été émises. Des recommandations ont aussi été formulées en ce qui concerne l'actualisation de la prise par taille avant l'évaluation, y compris les données allant jusqu'en 2005. Au cours de la réunion, une approche différente a été testée et mise en œuvre afin d'assigner des âges aux données de prise par taille. Le Comité a également examiné plusieurs séries de CPUE standardisée et a convenu des divers jeux de données qui seront utilisés pour les stocks du nord et du sud.

En termes de méthodes, l'évaluation de 2007 devrait généralement utiliser les mêmes méthodes que celles appliquées en 2003. Toutefois, le Comité a également décidé de tenter de développer une approche intégrée (MULTIFAN-CL, en utilisant les données depuis 1950) et il a convenu d'un plan de travail à cet effet compte tenu de la plus grande complexité de ces analyses.

D'autres recommandations sont incluses à la Section 14 du présent rapport.

Le document SCRS/2006/014 inclut le rapport détaillé de la réunion.

9.6 Evaluation du stock d'espardon

Le résumé exécutif sur l'espardon de l'Atlantique inclut les principaux résultats de l'évaluation.

Le document SCRS/2006/015 inclut le rapport détaillé de la réunion.

10 Rapport des programmes spéciaux de recherche

10.1 Programme d'Année Thon rouge (BYP)

Le Dr N. Miyabe, Coordinateur du programme pour l'Atlantique ouest et M. J.M. de la Serna, coordinateur du programme pour l'Atlantique est, ont présenté le rapport des activités du Programme d'Année thon rouge (BYP), développées en 2005 et 2006 ainsi que le programme de recherche et le budget correspondant pour 2007.

Le rapport a été adopté et est inclus en tant qu'**Appendice 6**.

10.2 Programme de recherche intensive sur les istiophoridés

Le rapport du Programme de recherche intensive sur les istiophoridés, conjointement avec le budget proposé pour 2007, a été présenté par le coordinateur, le Dr D. Die.

Le rapport a été adopté et est inclus en tant qu'**Appendice 7**.

11 Rapport de la réunion du Sous-comité des Statistiques

Le coordinateur du Sous-comité des statistiques, M. Ortiz, a présenté le rapport de la réunion. Le coordinateur a noté le travail réalisé par le Secrétariat en ce qui concerne l'élaboration d'un catalogue de données disponibles dans la base de données de l'ICCAT. Ce catalogue fait partie de la réponse à la *Recommandation de l'ICCAT sur le respect des obligations en matière de déclaration des statistiques* [Rec. 05-09]. Le Comité a reconnu que les données présentées par le Secrétariat doivent être évaluées qualitativement par les Groupes d'espèces, en tenant compte du possible effet des déficiences détectées sur la qualité des évaluations et, par conséquent, sur l'avis scientifique soumis à la Commission par le Comité.

Le Comité a discuté de la présentation des données des captures destinées aux établissements d'engraissement. Le Comité a souligné que les critères de présentation étaient clairement définis dans la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation sur l'engraissement du thon rouge* [Rec. 04-06] [Rec. 05-04] et il a réitéré qu'il était important que ladite recommandation soit mise en œuvre et que toutes les Parties concernées soumettent les données à ce titre. Le Comité a reconnu que la structure actuelle des formulaires de soumission de données de la Tâche I ne prend en considération que les débarquements et les rejets et il a recommandé au Secrétariat de procéder aux changements nécessaires afin d'adapter les formulaires aux besoins de la recommandation.

En ce qui concerne les activités de marquage, le Comité a reconnu qu'il était nécessaire de renforcer le Groupe *ad hoc* sur le marquage, mis en place en 2005, mais dont les activités n'ont pas encore été commencées. Le Comité a estimé que les travaux réalisés par ce Groupe, en tant que coordinateur des activités de marquage effectuées au sein de l'ICCAT, sont fondamentaux et apporteraient une amélioration considérable aux résultats de ces programmes. Ce Groupe apporterait également un soutien important aux travaux relatifs au marquage développés par le Secrétariat. Le Président du SCRS a désigné le Dr Enrique Rodriguez-Marín (CE-Espagne) et le Dr Eric Prince (Etats-Unis) aux fonctions de co-coordonateurs du Groupe *ad hoc*.

Le Comité a souligné les améliorations apportées, au cours de l'année, aux contenus et à la soumission des statistiques ainsi qu'aux publications. L'inclusion d'une section sur le marquage dans le Bulletin statistique a notamment été soulignée. Le Comité s'est également félicité de la planification de la réunion du Sous-comité des statistiques en 2006, laquelle avait permis d'éviter des superpositions avec d'autres réunions pendant une partie des sessions et avait donc facilité une participation importante des membres du Comité, notamment des rapporteurs des Groupes d'espèces.

Ce point de l'ordre du jour a inclus des discussions sur les deux projets d'amélioration des statistiques : le Projet japonais d'amélioration des données (JDIP) et le Fonds pour l'amélioration des données, ce dernier dans le cadre de la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* [Rés. 03-21]. En 2006, de nombreuses activités ont été réalisées dans le cadre de ces projets, lesquelles ont essentiellement visé à apporter une aide à la collecte et à l'amélioration des statistiques et à la recherche de pays tels que le Ghana, le Brésil, l'Uruguay ainsi que d'autres pays africains membres de l'ICCAT, au développement du chapitre 2 du Manuel d'opérations de l'ICCAT, à des cours de formation et au financement de la participation de certains représentants de Parties contractantes en développement aux réunions du SCRS.

Compte tenu du fait que ces deux projets se poursuivront en 2007 et qu'il existe, au sein de l'ICCAT, d'autres projets de recherche spécifiques (Programme d'Année Thon rouge et Programme de recherche intensive sur les istiophoridés), le Comité a considéré que les efforts devraient être coordonnés et que des priorités devraient être établies en matière de statistiques et de recherche. Le Comité a recommandé la tenue d'une réunion des coordinateurs des différents programmes en vue d'élaborer une liste des fonds disponibles et d'établir des priorités. L'**Appendice 8** inclut ses propositions.

Le Comité a noté avec satisfaction la grande fonctionnalité de la base de données relationnelles de l'ICCAT hébergeant ses informations des statistiques de pêche, et à cet effet, a recommandé au Secrétariat de préparer une documentation logicielle pour la réunion du SCRS de 2007.

Les recommandations pertinentes du Sous-comité des statistiques sont incluses au point 15 du présent rapport et le Rapport du Sous-comité des statistiques est inclus à l'**Appendice 9**.

12 Rapport de la réunion du Sous-comité des Ecosystèmes

Le Dr H. Arrizabalaga, coordinateur du nouveau Sous-comité des Ecosystèmes, a présidé la première réunion du Sous-comité. Le rapport de la réunion figure à l'**Appendice 10**.

Les recommandations pertinentes de ce Sous-comité sont énumérées au point 14 du présent rapport.

13 Examen de la planification des activités futures

13.1 Réunions intersessions proposées pour 2007

Les évaluations de stocks suivantes ont été programmées pour 2007 : espadon de la Méditerranée, germon du Nord et du Sud et thon obèse. Une réunion de préparation des données sur les requins a également été programmée, laquelle aboutira à l'évaluation que le Comité a l'intention de repousser jusqu'à 2008. Une réunion du Groupe d'Espèces Tropicales a été prévue pour le premier trimestre de l'année, dont l'objet est d'évaluer les indicateurs de la pêcherie d'albacore et de listao. Le Groupe sur le germon tiendra également une réunion préparatoire des données et des scénarios devant être examinés par le programme MULTIFAN CL qui sera utilisé dans l'évaluation. De surcroît, le Groupe de travail sur les Méthodes devrait se réunir. Un atelier a, par ailleurs, été prévu, dont le mandat serait d'analyser la dynamique du stock de thon rouge en Méditerranée, bien qu'il soit fort probable qu'il soit repoussé à 2008 afin de permettre une meilleure préparation des données. Finalement, un atelier conjoint ICCAT/FAO, destiné à améliorer les statistiques des istiophoridés dans la zone des Caraïbes, sera organisé, la date devant être fixée en concertation avec la FAO.

Compte tenu du nombre d'évaluations prévues pour 2007, il risque de ne pas être possible de toutes les programmer suffisamment tard dans l'année pour permettre à toutes les flottilles de traiter l'intégralité de leurs estimations de capture et d'effort au titre de 2006.

Le programme des réunions intersessions proposées à ce jour pour 2007 est le suivant :

Réunions	Dates proposées	Lieu	Mandat	Commentaires
Evaluation des stocks de germon du Nord et du Sud	Fin juillet 2007	Madrid	[Rec. 04-03] et [Rec. 04-04]	Au cours du 1 ^{er} trimestre de 2007, une réunion préparatoire sera tenue pour discuter des critères et scénarios Multifan CL.
Evaluation du stock de thon obèse	Début juin 2007	Madrid	[Rec. 04-01]	
Préparation des données pour l'évaluation des stocks de requins	De préférence fin juin ou début juillet 2007	Probablement en Uruguay	[Rec. 04-10]	Bien qu'en vertu de la Rec., l'évaluation devrait avoir lieu au plus tard en 2007, il est recommandé de tenir une réunion de préparation des données afin de réaliser une meilleure évaluation des stocks, laquelle serait repoussée à 2008.
Evaluation du stock d'espadon méditerranéen	2007-2008	Madrid		Pour combler les lacunes dans les séries temporelles disponibles.
Atelier chargé d'analyser la dynamique du stock de	2007-2008	Madrid		On recommande 2008 car il faut d'abord recueillir de nouvelles informations avant la

thon rouge atlantique dans les périodes historiques.				réunion.
Groupe de travail sur les Méthodes	Probablement en avril.	Madrid		Les thèmes doivent inclure les méthodes d'estimation des séries de capture manquantes.
Réunion d'évaluation des données sur le listao et l'albacore	A la fin du mois de mars 2007	Madrid		Comme les données actualisées de prise par taille pour le YFT et SKJ ne pouvaient pas être disponibles en 2006 pour le Groupe d'espèces Tropicales, il a été recommandé de préparer et d'analyser les indicateurs des pêcheries pour ces deux espèces, en 2007.
Atelier conjoint ICCAT-FAO visant à améliorer les statistiques sur les istiophoridés des Caraïbes	2007-2008	A déterminer		Il est nécessaire de coordonner la réunion avec la FAO.
Réunion intersession du Sous-comité des Ecosystèmes	Début 2007 (février ou mars)	Madrid	Impliqué par [02-14]	Coordination requise avec des experts en oiseaux.
Réunion conjointe ICCAT/CGPM	2007-2008			L'objectif est d'étudier les analyses et les données sur les thonidés mineurs.
Groupe <i>ad hoc</i> de coordination du marquage	Premier trimestre 2007	Madrid		

Comme à d'autres occasions, le Comité a rappelé que, même si la Commission ne sollicite pas systématiquement des évaluations (ou les accepte lorsqu'elles ont été proposées par le SCRS), il estime qu'il est de sa responsabilité de faire un suivi régulier (annuel autant que possible) de l'évolution des pêcheries, et de procéder régulièrement aux analyses nécessaires lui permettant de formuler un avis sur l'état le plus récent des stocks dont il a la responsabilité. C'est en particulier le cas lorsque les indices disponibles sont contradictoires ou indiquent un faible état des stocks.

13.2 Lieu et dates de la prochaine réunion du SCRS

Il a été convenu que la prochaine réunion du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS) aurait lieu à Madrid du 1^{er} au 5 octobre 2007. Le Sous-comité des Statistiques et les Groupes d'espèces se réuniront du 24 au 28 septembre 2007, au Secrétariat de l'ICCAT. Le Comité a également suggéré de tenir la réunion du Sous-comité des Ecosystèmes au cours de cette même semaine.

Le Secrétaire exécutif a transmis la demande de la Commission à l'effet d'avancer ses réunions afin d'éviter les restrictions financières qui se produisent à la clôture des exercices financiers. Le Comité a estimé qu'il était possible d'avancer les réunions, même si l'on court le risque de ne pas obtenir les données correspondant à la dernière année. Le Comité a signalé que la décision finale revenait à la Commission, une fois qu'elle aurait évalué l'effet de l'avancement de la date sur la disponibilité des données les plus récentes et, en conséquence, sur l'évaluation et l'avis scientifique que le Comité fournit à la Commission.

14 Recommandations générales à la Commission

14.1 Recommandations à la Commission ayant des implications financières

- Le SCRS continue de recommander que la Commission veuille à ce que le Secrétariat de l'ICCAT reçoive en temps opportun des jeux de données fiables et complets sur la capture, l'effort (y compris les caractéristiques du navire), et la taille dans le format requis. Ces obligations sont considérées comme une norme minimum dans la mesure où elles sont clairement énoncées dans la Convention de l'ICCAT, le Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO, ainsi que dans l'Accord des Nations Unies sur l'Application. La crédibilité de réaliser des évaluations analytiques fiables de l'état des stocks dépend essentiellement de la disponibilité de ces informations de base.

- Le Comité recommande d'améliorer le suivi des compositions des prises, des rejets et des tailles des pêcheries cibles et des pêcheries accessoires, y compris par la mise au point ou le renforcement de programmes d'observateurs.
- Le Comité recommande d'accroître, en coopération avec les Parties de l'ICCAT, la recherche sur a) les mesures d'atténuation visant à réduire les prises accessoires en général, y compris des requins; b) le marquage, y compris avec des marques électroniques, notamment dans l'Atlantique Sud; c) le cycle vital du requin peau bleue et du requin taupe bleu; d) les estimations des captures historiques et des rejets morts de requin peau bleue et de requin taupe bleu, avant la prochaine évaluation.
- L'absence de participants des pays côtiers aux réunions intersessions continue de susciter des préoccupations. Le Comité recommande que la Commission continue d'appuyer les activités de renforcement des capacités destinées à améliorer la participation des Parties contractantes en développement.
- Compte tenu de l'augmentation récente de la charge de travail liée aux questions d'application à laquelle le Secrétariat a dû faire face et de la constante demande d'appui aux efforts scientifiques de l'ICCAT, le Sous-comité recommande fortement que la Commission fournisse des ressources humaines additionnelles au Secrétariat, notamment pour la gestion des bases de données et les extractions des bases de données nécessaires pour répondre aux requêtes des Groupes d'espèces pendant les évaluations de stocks.
- En raison de l'importance du réseau de récupération des marques pour le succès de la recherche basée sur les études de marquage, et suite aux considérations du Sous-comité des Statistiques et de l'intérêt manifesté par le Secrétariat de l'ICCAT, le Groupe *ad hoc* de coordination du marquage, récemment créé, propose la tenue d'une réunion intersession en 2007, laquelle serait axée sur l'harmonisation de la publicité des programmes de marquage en cours, les récompenses pour les retours de marques, la collecte des données et la méthodologie de marquage, afin de créer un cadre commun à l'intérieur de la structure de l'ICCAT.
- Le Comité a décidé de solliciter un financement du budget ordinaire de la Commission, en appui à une publication scientifique annuelle révisée par des pairs, sur la base d'une estimation des coûts qui sera soumise par le Secrétariat.

14.2 Autres recommandations

- L'incertitude considérable planant sur les captures de thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée ne cesse d'être signalée depuis plus de dix ans, mais l'incertitude continue à croître en raison : 1) d'une hausse probable du niveau des prises non-déclarées à la suite de l'imposition de quotas ; et 2) du développement des activités d'emboche du thon rouge. Bien que des progrès aient été observés au cours de ces deux dernières années, le Comité reste fort préoccupé par son incapacité à suivre à la trace avec précision les captures, la prise par taille, l'origine des captures et l'effort de pêche (nombre de navires, caractéristiques des navires et nombre de jours de pêche par navire) exercé sur les poissons qui sont engraisés dans des cages en raison du manque de données. Le Comité recommande un renforcement des efforts visant à améliorer le respect des obligations existantes en matière de déclaration des données en affectant des observateurs aux navires et aux cages et en modifiant les livres de bord de façon à ce que soient consignés des renseignements détaillés sur les poissons transférés dans les cages, y compris leur taille, l'origine de la prise, le temps passé dans la cage, sous le format standard de l'ICCAT.
- Une possible explication de la chute soudaine des captures de thons rouges reproducteurs, qui a eu lieu en 1963 dans l'Atlantique Est, était un important facteur anthropogénique survenu il y a un peu plus d'une décennie, c'est-à-dire l'essor de nouvelles pêcheries de reproducteurs et de juvéniles de thons rouges. Différentes hypothèses peuvent être examinées afin d'expliquer ce phénomène et le Comité recommande la tenue future d'un atelier (en 2007 ou 2008) afin de les étudier plus avant.
- Compte tenu de la nature plurispécifique des pêcheries thonières, le Comité a estimé que les indicateurs des pêcheries devraient être plus informatifs. C'est pourquoi il a recommandé qu'il conviendrait d'inclure quelque part (nouvelle section dans les résumés exécutifs) certains indicateurs de la pêcherie (et pas seulement au niveau des espèces), mais aussi les tendances de la CPUE et le poids moyen des principales espèces capturées.

- Les Parties contractantes devraient renforcer la recherche visant à réduire les incertitudes dans les évaluations réalisées par le SCRS.
- Les données de capture fournies par les madragues s'étendent du 16^{ème} siècle à nos jours. Depuis un siècle, cette source d'information est à la base de nombreuses études scientifiques qui ont permis de mieux appréhender la biologie et l'écologie du thon rouge. Les informations et les avis scientifiques actuels sur l'état du stock de thon rouge sont encore fortement tributaires des données de capture des madragues (p. ex. par le biais des séries temporelles de CPUE). Le SCRS est donc particulièrement préoccupé par la situation actuelle des pêcheries de madragues, qui ont déjà en grande partie disparu de la Méditerranée. Si cette unique source d'information devait également disparaître de l'Atlantique Est, cela aurait des effets néfastes significatifs sur le suivi scientifique et l'évaluation du thon rouge dans l'Atlantique Est et Méditerranée. Aussi, le SCRS recommande que des mesures soient prises pour éviter de perdre cette unique source d'information.
- Le Comité recommande d'accorder la priorité à la documentation intégrale de la base de données de l'ICCAT et de dispenser une formation supérieure au personnel supplémentaire qui travaille sur le système de la base de données du Secrétariat au cours de l'année.
- Le Comité recommande à nouveau que toutes les Parties contractantes transmettent leurs données intégralement sous forme électronique, et il recommande au Secrétariat de diffuser des formulaires électroniques qui soient compatibles avec différents logiciels.
- Le Comité a recommandé de tenir une réunion intersession afin de définir les travaux et les besoins futurs du Sous-comité des écosystèmes et de travailler sur l'évaluation de la mortalité des oiseaux de mer dans la zone relevant de l'ICCAT.

15 Réponses aux requêtes de la Commission

15.1 *Evaluation des éléments de données en vertu de la Recommandation de l'ICCAT sur le respect des obligations en matière de déclaration des statistiques [Rec. 05-09]*

La *Recommandation de l'ICCAT sur le respect des obligations en matière de déclaration des statistiques* [Rec. 05-09] préconise l'évaluation des insuffisances des données à l'ICCAT, en mettant particulièrement l'accent sur la façon dont ces insuffisances pourraient affecter les avis de gestion.

Le premier paragraphe de la [Rec. 05-09] demande au Secrétariat d'inclure une liste des éléments de données spécifiques qui manquent pour chaque stock dans le cadre de son Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche. En se fondant sur les délibérations des différents Groupes d'espèces, du Sous-comité des Statistiques, sur le rapport de l'Atelier *ad hoc* sur les Données (Madrid, Espagne, 11 octobre 2003), ainsi que sur le rapport élaboré par le Secrétariat, le Comité a formulé la présente réponse.

Dans certains cas, les insuffisances et leurs implications deviennent des plus manifestes pendant une évaluation ou avant celle-ci, lors des réunions de préparation des données. Dans le cas des groupes dont les espèces ont été évaluées en 2006, il a été possible de fournir un examen plus détaillé des insuffisances et de leurs implications résultantes afin de formuler un avis à la Commission. Dès la finalisation des prochaines évaluations de stocks d'espèces n'ayant pas fait récemment l'objet d'une évaluation, le Comité sera en mesure de fournir des examens plus approfondis.

Les évaluations de stocks de thonidés dépendent largement des données des pêcheries. Les évaluations de stocks de nombreuses ressources côtières benthiques, démersales et pélagiques reposent grandement (et parfois uniquement) sur les données indépendantes des pêcheries, telles que les prospections au chalut de fond ou les prospections acoustiques réalisées chaque année par des navires de recherche. Pour les thonidés, il n'est guère facile de réaliser des prospections indépendantes (bien que, parfois, des expériences de marquage puissent être utilisées) et, par conséquent, les données de prise et d'effort détaillées et adéquatement stratifiées sont absolument nécessaires pour mener à bien une évaluation adéquate des stocks de thonidés et d'espèces apparentées. Comme les données de la Tâche I et de la Tâche II sont, pour la plupart des espèces, les seules entrées pour les évaluations de stocks de thonidés de l'ICCAT, chaque nation (ou entité) de pêche a la responsabilité fondamentale de fournir en temps opportun au Secrétariat de l'ICCAT toutes les données de base qui sont requises par le SCRS pour effectuer des évaluations des stocks de l'ICCAT.

Les points énumérés ci-dessous se centrent sur les récentes insuffisances des données. Le Comité constate cependant que la collecte et la déclaration des données a également connu de récentes améliorations, notamment pour certaines Parties contractantes en développement. Le Comité reconnaît le rôle positif joué à cet égard par les projets axés sur le renforcement des capacités (Projet japonais d'amélioration des données et Fonds pour les données). Le Comité note également que d'autres programmes, tels que le Programme de recherche intensive sur les istiophoridés et le Programme d'année thon rouge, ont servi à recueillir de précieuses données qui, autrement, ne seraient probablement pas disponibles. Le Comité recommande fortement que les Parties contractantes continuent à appuyer ces programmes, de manière individuelle et collective.

15.1.1 Thonidés tropicaux

Un examen des insuffisances des données a été effectué pour chaque espèce. De manière générale, les données transmises sont d'assez bonne qualité et suffisantes pour les besoins des évaluations, sans contenir d'importantes lacunes pour la période récente. En général, la déclaration des données se fait dans les délais prévus, bien que, parfois, les données soient transmises à une date trop rapprochée de la réunion d'évaluation, ce qui a des répercussions négatives sur le déroulement des réunions parce que le Secrétariat ne dispose pas du temps suffisant pour traiter ces données.

On pourrait peut-être obtenir une meilleure perspective de la situation pendant les travaux prévus pour la réunion de préparation des données et des indicateurs des pêcheries qui devrait avoir lieu au début de 2007, avant le Groupe de travail d'évaluation du thon rouge.

BET - Thon obèse

Après la prochaine évaluation, prévue pour 2007, il sera possible de réaliser un examen plus exhaustif de la situation des données sur le thon obèse. Certaines préoccupations devant être abordées en ce qui concerne cette espèce sont exposées ci-dessous.

- Les informations sur la taille sont limitées et en baisse pour certaines flottilles, notamment les palangriers.
- La couverture spatio-temporelle des données de taille est très limitée pour un certain nombre de flottilles, et des substitutions doivent donc être réalisées.

On a mentionné le recours éventuel aux données de poids afin de compléter l'échantillonnage de taille pour les palangriers, comme cela se fait actuellement dans d'autres Commissions thonières et il conviendrait de le tenter à l'avenir. D'autres méthodes, comme la distribution des tailles obtenue d'après le traitement des images, sont également envisageables.

YFT - Albacore

Il sera possible de réaliser un examen plus approfondi sur l'albacore, après la prochaine évaluation. Cela pourrait éventuellement avoir lieu en 2008.

- On dispose de données limitées d'échantillonnage de taille pour la plupart des flottilles palangrières, et celles-ci sont en diminution ces dernières années.

SKJ - Listao

Comme une évaluation plus détaillée des données sur le listao est prévue pour 2007, un examen plus approfondi des limitations des données sera préparé à ce moment-là. Toutefois, on ne peut pas procéder à un examen adéquat des limitations des données pour cette espèce tant qu'elle n'aura pas été évaluée à nouveau.

15.1.2 Germon

Les données disponibles de la Tâche I et de la Tâche II pour certaines des principales pêcheries exploitant le stock de germon de l'Atlantique Nord sont incomplètes, essentiellement parce que les données de certaines de ces pêcheries n'ont pas été déclarées à la réunion du Groupe d'espèces.

Les révisions et les améliorations apportées aux données de la Tâche I et de la Tâche II ont été documentées et seront transmises à l'ICCAT afin de compléter les informations manquantes des séries temporelles historiques de certaines pêcheries des Parties contractantes, notamment dans l'Atlantique. On espère que l'effet positif de ces révisions deviendra manifeste lors de l'évaluation prévue en 2007.

Le Comité note également que d'importantes pêcheries de germon du Nord existaient au milieu du XX^{ème} siècle, avant l'établissement de la base de données actuellement utilisée pour les évaluations structurées par âge de ce stock. Le Comité s'efforce de récupérer et d'employer les données historiques afin d'être en mesure de mieux appréhender la dynamique du stock à long terme.

Il est important de fournir à l'avance toutes les données requises (prise, effort de pêche, distribution des tailles) afin de faciliter les travaux préparatoires pour la session d'évaluation, sachant que le Secrétariat doit calculer les matrices de prise par âge pour la prise totale internationale des deux stocks, aux fins de leur analyse.

On a souligné l'importance du respect des délais de transmission des données fixés par l'ICCAT aux fins de l'élaboration et du développement de la session d'évaluation.

15.1.3 Thon rouge

Thon rouge de l'Ouest

Le Comité a constaté que la qualité des données de taille de certaines pêcheries palangrières occidentales avait récemment diminué et que si cette tendance se poursuivait, notre capacité à évaluer l'état du stock de thon rouge de l'Ouest pourrait être compromise. Pour la présente évaluation, le Comité n'a pas remarqué de récentes insuffisances de données qui entravent gravement notre capacité à mener des évaluations analytiques de l'état de la ressource dans l'unité de gestion du stock occidental. Toutefois, le manque de données des pêcheries de l'Est, notamment en Méditerranée, entrave sérieusement notre capacité à modéliser et à estimer les taux de mélange entre le thon rouge originaire de l'Est et de l'Ouest, ce qui limite notre aptitude à prédire les conséquences des modifications de l'abondance du thon rouge de l'Est sur les pêcheries de l'Ouest et vice-versa. Tant que des données suffisantes ne seront pas disponibles pour quantifier les taux de mélange et les niveaux globaux d'abondance de la ressource dans l'unité Est de gestion, il ne sera pas possible de prédire quantitativement les résultats des mesures de gestion qui tiennent réalistement compte des mélanges.

Par voie de conséquence, des mesures de gestion de plus en plus prudentes risquent de devoir être mises en œuvre si la Commission souhaite vraiment limiter les risques d'une chute plus grande du stock reproducteur de thons rouges originaires de l'Ouest.

Thon rouge de l'Est

Auparavant, le SCRS avait indiqué que les insuffisances des données relatives au thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée étaient si importantes que l'on ne pouvait pas réaliser une évaluation fiable en 2000 ou 2002 (Anon. 2005b ; voir également le Rapport sur l'Atelier *ad hoc* sur les Données, tenu à Madrid, Espagne, 11 octobre 2003 (ICCAT, 2004)). Au cours de la dernière décennie, un changement global de ciblage s'est opéré, affectant les gros thons rouges. Comme la majorité de ces poissons sont destinés aux opérations d'engraissement, il est devenu très difficile de déterminer avec précision la composition démographique ainsi que les origines de ces captures, ce qui affecte la qualité des données de captures. De plus, les TAC ont très certainement provoqué la sous-déclaration des prises globales, ce qui est également nuisible à l'évaluation. Les réglementations sur la taille minimum pourraient affecter les informations sur les captures des petits thons rouges.

L'état des données disponibles ne s'est guère amélioré et les données disponibles de capture et de prise par taille sont lamentablement inadéquates au niveau de l'ensemble du stock de l'Atlantique Est et Méditerranée, ce qui affecte fortement certaines analyses, comme les analyses de populations structurées en âge. De fait, le Groupe d'espèce a établi son diagnostic en 2006 non seulement sur les résultats des analyses de populations structurées en âge, mais surtout sur l'expertise des nombreux scientifiques nationaux présents, ainsi que sur un ensemble d'indicateurs (indices de CPUE, capacité de pêche) et d'analyses supplémentaires (analyses de production par recrue, analyses des classes d'âge) qui sont moins exigeants en terme de données que les analyses de populations structurées en âge, mais moins sensibles à la qualité des données de taille et/ou basées sur un sous-ensemble de données de bonne qualité (en général lié à une pêcherie). Les résultats de ces analyses convergent tous vers un diagnostic de forte surpêche et forte surexploitation. Cependant, la qualité des données actuelles limite fortement les capacités du SCRS à mener des analyses plus précises, par exemple pour estimer quantitativement l'impact

des échanges entre les stocks d'Atlantique Est et Ouest. Il est également souligné que les indicateurs de CPUE actuellement disponibles pour certaines flottilles représentent désormais une proportion relativement faible de la capture globale. Le Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche fournit des informations détaillées sur les lacunes des données et l'état des récentes déclarations de données. A l'heure actuelle, près de la moitié des prises déclarées de la Méditerranée n'ont pas d'échantillons de taille associés avec lesquels on pourrait estimer la prise par taille. Sans une amélioration rapide de la qualité et de la quantité des données recueillies auprès de ces pêcheries, notre capacité à fournir des avis de gestion précis à partir des évaluations actuelles et futures sera donc gravement limitée.

Si l'on ajoute à ces facteurs l'absence de données historiques fiables pour de nombreuses flottilles, il est impossible de réaliser avec confiance un suivi quantitatif précis du stock, et il est donc facile de ne pas détecter une situation de grave surpêche. Il est possible que l'on assiste à un effondrement dans un avenir proche compte tenu de la capacité de pêche estimée de toutes les flottilles combinées et des taux actuels de mortalité par pêche. Par conséquent, des mesures de gestion de plus en plus prudentes et de précaution doivent être mises en œuvre si la Commission souhaite limiter les risques d'effondrement du stock et de surpêche.

15.1.4 Espadon

Atlantique Nord

Le SCRS a noté que le stock de l'espadon de l'Atlantique Nord est considéré comme l'un des stocks les plus riches en matière de données de l'ICCAT. En règle générale, le niveau d'informations détaillées est très satisfaisant et l'évaluation du stock est fiable.

Toutefois, les récentes données de CPUE du Japon ont été affectées négativement par le système de déclaration radio pour les espadons remis à l'eau vivants (SCRS/2006/121). Le système actuel de collecte des données sur les espadons remis à l'eau vivants dans l'Atlantique nord devrait également être amélioré. Les données palangrières japonaises revêtent une importance particulière pour les évaluations d'espadon et pour de nombreuses évaluations de l'ICCAT compte tenu du fait qu'elles couvrent généralement une longue période temporelle et une vaste strate spatiale.

Les années les plus récentes de ces données n'ont pas été utilisées dans l'évaluation actuelle et le Comité se montre préoccupé par le fait que la perte de ces précieuses informations porte préjudice aux futures évaluations.

L'absence d'informations de prise par taille fiables pour le stock du Nord au cours de ces dernières années a donné lieu à des estimations imprécises de l'ampleur des récentes classes annuelles, ce qui réduit la capacité de prédiction du Comité à moyen terme.

Atlantique Sud

La disponibilité des données pour ce stock s'est améliorée par rapport à l'évaluation de 2002. Cependant, plusieurs flottilles importantes ne disposent que de peu de données (échantillonnages de tailles inappropriés et absence d'information de prise et effort).

En outre, il existe des signes contradictoires dans les tendances de l'abondance relative provenant des pêcheries accessoires et des pêcheries dirigées, ce qui implique que l'avis de gestion repose bien davantage sur des postulats. Alors qu'il ne s'agit pas strictement d'un problème de lacunes de données, cela indique le besoin potentiel de collecter des informations plus détaillées de chaque pêcherie avant de pouvoir résoudre ces incertitudes.

Méditerranée

La dernière évaluation de ce stock a été réalisée en 2003. Les données de Tâche I étaient disponibles des principaux pays producteurs mais d'autres pays n'ont pas déclaré les données séparément pour les zones de l'Atlantique et de la Méditerranée. Cela a affecté la dernière évaluation à tel point qu'une portion inconnue des captures pourrait avoir été erronément classée comme méditerranéenne alors qu'elle provenait du stock de l'Atlantique, et vice-versa. On anticipe qu'un examen plus approfondi pourra être fourni après la prochaine évaluation.

Le Comité a également fait observer que d'autres flottilles de Parties non-contractantes pourraient pêcher de l'espadon en Méditerranée. L'ampleur de ces prises est probablement faible et ne devrait donc pas affecter en grande mesure l'évaluation.

15.1.5 Istiophoridés

Impacts sur la dernière évaluation

Lors de la dernière évaluation sur les makaires, tenue au mois de mai 2006, le Groupe de travail Istiophoridés a constaté que les données de la Tâche I contenaient de grands volumes d'istiophoridés non-classifiés, à hauteur de 30% des débarquements totaux d'istiophoridés en 2003, ainsi que des déclarations incomplètes pour certains pays. Le Groupe de travail a obtenu de nouvelles estimations des prises historiques jusqu'à l'année 2004 pour les deux makaires en divisant la prise non-classifiée et en comblant les lacunes des données en extrapolant les données historiques pour les principales flottilles. Les estimations de capture résultantes étaient considérablement plus grandes que celles calculées à partir des données de la Tâche I (36% de plus pour le makaire bleu et 28% de plus pour le makaire blanc en 2004). Après l'évaluation de mai 2006, l'ICCAT a reçu des déclarations de la Tâche I au titre de 2005 de pêcheries opérant au large de l'Afrique occidentale et des Caraïbes qui, bien qu'incomplètes, suggèrent que les récentes estimations de capture réalisées pendant la dernière évaluation, notamment de makaire bleu, sous-estiment probablement la capture réelle. En conséquence, les estimations de la mortalité par pêche récente du makaire bleu réalisées pendant l'évaluation de mai 2006 risquent d'être sous-estimées.

Au cours de l'évaluation sur les makaires, en mai 2006, les estimations de l'abondance fournies pour certaines pêcheries palangrières pélagiques ont été jugées biaisées. Ceci était dû à la faible couverture des observateurs pour certaines flottilles qui a conduit quelques pays à développer des indices basés sur les données des livres de bord qui sont connus pour être moins exacts pour les espèces accessoires. Ce biais a probablement débouché sur une vue plus pessimiste de l'abondance des makaires. Le Groupe de travail recommande donc que les programmes d'observateurs soient élargis dans le but de réduire ce biais.

La déclaration continue d'istiophoridés non-classifiés et la déclaration des voiliers conjointement avec les makaires-bécunes contribuent à augmenter l'incertitude planant sur les estimations des ponctions et par conséquent sur l'état des stocks récent pour l'ensemble des istiophoridés.

Impacts sur la prochaine évaluation

Plus les années qui passent seront marquées par des estimations de capture incertaines, plus les points de référence dérivés de la prochaine évaluation deviendront incertains, et plus les prédictions de la future biomasse seront incertaines. Si la couverture des observateurs continue à être faible pour certaines flottilles palangrières pélagiques, les indices d'abondance dérivés de ces flottilles continueront à être biaisés, et la précision des estimations des récentes tendances de l'abondance continuera à être compromise.

Impact sur l'avis de gestion

Des points de référence incertains ou biaisés peuvent donner lieu à des avis de gestion incorrects en ce qui concerne l'état des stocks souhaité dans le futur et l'état actuel des stocks. S'il plane une plus grande incertitude sur les points de référence, des mesures de gestion plus prudentes seront nécessaires, si la Commission souhaite limiter le risque d'un nouveau déclin de l'état des ressources.

15.1.6 Requins

Comme cela est dûment mentionné dans le Rapport sur l'évaluation des stocks de requins, réalisée en 2004, les limites à la quantité et à la qualité des données disponibles ont eu de graves répercussions sur l'évaluation, augmentant considérablement ses incertitudes.

Si une amélioration considérable n'est pas apportée à la déclaration des données, les progrès réalisés dans l'évaluation des stocks des espèces de requins pélagiques continueront à être fortement compromis. Ces déficiences s'appliquent au requin peau bleue et au requin taupe bleue mais sont particulièrement problématiques pour les espèces moins abondantes, comme les renards pélagiques, les petites taupes et les requins océaniques.

En conséquence de ces déficiences de données, il pourrait être nécessaire que la Commission mette en œuvre des mesures de gestion encore plus prudentes afin de limiter le risque d'effondrement de la pêcherie et des stocks de requins.

15.1.7 Autres espèces

Le SCRS n'évalue pas régulièrement les autres espèces relevant du mandat de l'ICCAT, telles que les thonidés mineurs. On sait que les bases de données de l'ICCAT sont incomplètes pour certaines de ces espèces.

15.2 Examen des lignes de délimitation des stocks de l'espadon de l'Atlantique [Rés. 99-03]

La *Résolution de l'ICCAT visant à préciser la structure des stocks d'espadon de l'Atlantique et la ligne de démarcation les séparant* [Rés. 99-03] prévoyait que le SCRS assure la coordination des programmes de recherche visant à réduire les incertitudes actuelles sur la structure, les échanges et la délimitation des stocks d'espadon.

Le Comité a tenu un Atelier en vue d'examiner les résultats de ces programmes de recherche (SCRS/2006/010). Les conclusions étaient généralement la structure du stock actuellement postulée pour l'espadon de l'Atlantique. La délimitation précise entre les stocks de l'Atlantique Nord, de l'Atlantique Sud et de la Méditerranée ne peut pas être améliorée sans un renforcement de la recherche collaborative et pluridisciplinaire.

15.3 Faisabilité d'évaluer l'impact des hameçons circulaires sur les rejets morts des pêcheries palangrières [Rés. 05-08]

La *Résolution de l'ICCAT sur les hameçons circulaires* [Rés. 05-08] demande que « lorsqu'il y a lieu et que les circonstances le permettent, le SCRS devrait présenter à la Commission une évaluation de l'impact des hameçons circulaires sur les niveaux de rejets morts dans les pêcheries palangrières pélagiques de l'ICCAT. »

L'impact des hameçons circulaires sur les prises accessoires d'istiophoridés a récemment été testé à bord de palangriers pélagiques au large du Brésil, dans le Golfe du Mexique et en Méditerranée. De nouveaux tests doivent encore être effectués sur d'autres flottilles/pêcheries avant qu'une évaluation globale de l'impact des hameçons circulaires sur les stocks d'istiophoridés de l'Atlantique ne puisse être réalisée.

En 2006, le Comité a reçu des informations relatives à l'impact de différents types d'hameçons circulaires et d'autres facteurs de configuration de l'engin sur les captures cibles et accessoires en Méditerranée occidentale, y compris sur les tortues marines (SCRS/2006/163). Ce document résume les observations scientifiques réalisées sur 676.700 hameçons et conclut qu'au cours de cette expérience et avec les types et tailles d'hameçons utilisés, les hameçons circulaires ne semblent pas réduire significativement l'impact sur les juvéniles d'espadon ni sur les tortues marines. Les rendements (CPUE) de l'espadon diminuent toutefois considérablement avec les hameçons circulaires par rapport aux autres types d'hameçons non-circulaires testés. L'utilisation d'hameçons circulaires semble accroître la possibilité de survie des tortues marines capturées accidentellement, compte tenu du fait que la position d'accrochage s'est produit, dans 60% des cas, dans la bouche, ce qui facilite l'extraction de l'hameçon et augmente les chances de survie. Cependant, au cours de cette expérience, des facteurs autres que le type d'hameçon (profondeur du mouillage, type d'appât, horaires et zones de pêche) ont été identifiés, lesquels se sont avérés plus importants aux fins de la réduction des prises de juvéniles d'espadon et de tortues marines.

Le Comité a également eu accès à un autre document qui avait été présenté à la CTOI (IOTC_2006-WPBy-04). Ce document faisait état d'une expérience réalisée dans les eaux océaniques de l'Océan Indien SW qui visait à tester divers types de combinaisons d'hameçons (circulaires par rapport à droits) et d'appâts. D'après une observation réalisée sur 539.000 hameçons, il a été constaté que seules 4 tortues marines ont mordu à l'hameçon et 19 ont été accrochées à l'engin. Compte tenu de la faible incidence de l'interaction par morsure à l'hameçon, il n'a pas été possible d'aboutir à des conclusions quant à l'impact de l'utilisation de certains types d'hameçons-appâts par rapport à d'autres.

Le Comité considère qu'il est nécessaire de poursuivre ces expériences dans différentes flottilles afin de pouvoir tirer des conclusions qui soient représentatives des différentes réalités des pêches existantes.

Le Comité continuera à faire un suivi des progrès sur cette question et en fera rapport à la Commission, le cas échéant.

15.4 Examen des prises de thons rouges juvéniles en Méditerranée [Rec. 02-09]

Conformément à la *Recommandation de l'ICCAT pour l'établissement d'un plan destiné à réduire les captures de juvéniles de thon rouge en Méditerranée* [Rec. 02-09], le Comité a évalué plus exhaustivement les niveaux de capture de thons rouges juvéniles par engins de pêche et principales zones, à l'aide des informations de prise par taille disponibles au Secrétariat de l'ICCAT. Il convient de noter que ces informations sont incomplètes compte tenu du fait que certaines pêcheries n'ont pas (ou très peu) déclaré les données de la Tâche II (notamment pour la Méditerranée, cf. Anon. 2005b). On pense également que les prises illicites de poissons sous-taille se poursuivent et ne sont pas déclarées, ce qui se traduit par une sous-estimation des prises de thons rouges juvéniles (la plupart des poissons <6,4 kg).

Il est probable qu'une parfaite mise en œuvre de la Recommandation 02-09 donne lieu à une amélioration potentielle à long terme de la production par recrue ainsi que de la biomasse reproductrice par recrue, par rapport à la situation estimée pour 2003 et 2004, sous réserve qu'il n'y ait pas d'accroissement de l'effort. Le niveau de biomasse reproductrice par recrue résultant continuerait à se situer, toutefois, bien en dessous des niveaux considérés comme sûrs. Cela est dû au fait que le schéma de sélectivité actuelle et de mortalité par pêche globale, estimé dans cette évaluation, indique que la mortalité par pêche est plus de trois fois supérieure au niveau qui permettrait au stock de se stabiliser au niveau de la PME. Il est vraisemblable que le niveau de pêche actuel ramène la biomasse reproductrice à des niveaux très faibles (<10%) de la biomasse vierge, ce qui est considéré comme s'accompagnant d'un très fort risque d'effondrement du stock.

15.5 Examen de l'information relative aux taux de croissance du thon rouge faisant l'objet d'engraisement [Rec. 05-04]

La *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation sur l'engraisement du thon rouge* [Rec. 04-06] [Rec. 05-04] stipule que « le SCRS devra réaliser des expérimentations afin d'identifier les taux de croissance, et notamment les gains de poids obtenus au cours de la période d'engraisement ou de mise en cage ».

Compte tenu du fait que cette recommandation n'est entrée en vigueur qu'au mois de juin 2006, aucune nouvelle étude n'a été entreprise à l'heure actuelle.

Toutefois, les questions liées à l'engraisement du thon rouge en Méditerranée ont été discutées et décrites dans de nombreux documents du SCRS par le passé (Fromentin, 2003), (Miyake *et al.*, 2003) et SCRS/2002/037 non publié), ainsi que dans les Rapports du Groupe de travail de la CGPM/ICCAT sur des pratiques durables d'élevage/d'engraisement des thonidés en Méditerranée (Anon. 2004b). En outre, (Ticina *et al.*, 2005) incluait des informations sur les coefficients de conversion en poids vif du poids de produit éviscéré et sans branchie du thon rouge faisant l'objet d'engraisement.

Les questions relatives à l'engraisement du thon rouge ont été discutées lors de la 6^{ème} Réunion de la CGPM/ICCAT sur les stocks de grands pélagiques de la Méditerranée, qui s'est tenue à Sliema, à Malte, du 15 au 19 avril 2002 (Anon. 2003). A ce moment là, il a été confirmé que le coefficient de 0,8, qui est actuellement appliqué aux pratiques d'engraisement des grands thons rouges (c'est-à-dire en postulant un gain de poids de 25% dû à l'engraisement), devrait être maintenu. Cependant, le document SCRS/2005/114, qui fait état de travaux de recherche menés sur les activités de marquage du thon rouge dans les cages d'engraisement, donne des taux de croissance significativement plus élevés pour les petits thons rouges dans les cages. A l'heure actuelle, dans la plupart des établissements d'engraisement de thon rouge, il existe des difficultés liées à l'estimation exacte de la taille initiale des poissons individuels qui sont introduits dans les cages. Par voie de conséquence, même si les tailles de ces poissons à la mise à mort sont exactement mesurées, aucune estimation précise du gain de poids au cours de la période d'élevage ne peut être obtenue.

Il est possible que les taux de croissance soient considérablement différents d'un établissement d'engraisement à un autre et même d'une année à l'autre (en raison de différences dans les pratiques d'alimentation, la composition de l'alimentation, les conditions environnementales, la durée de mise en cages etc.). Aucune estimation générale ne devrait donc être effectuée, couvrant toutes les situations, afin de recalculer la quantité initiale des thonidés capturés qui ont été mis dans les cages d'engraisement.

Aux fins de la dernière évaluation du stock de thon rouge, un gain de poids de 25% dû à l'engraisement a été postulé.

15.6 Examen des demandes issues de la 4^{ème} réunion du Groupe de travail chargé de développer des stratégies de gestion intégrées et coordonnées pour le thon rouge de l'Atlantique

Introduction

Les demandes que le Groupe de travail pour la gestion du thon rouge a présentées au SCRS ont été reprises comme scénarios susceptibles d'être analysés par le SCRS. Pour chaque scénario, le Comité a tenté d'évaluer l'impact des changements des mesures de gestion sur les pêcheries et les stocks de l'Atlantique Est (y compris la Méditerranée) et l'Atlantique Ouest.

En règle générale, les scénarios abordent les changements dans les types suivants de mesures de gestion :

- Tailles minimum
- Restrictions spatio-temporelles par type d'engin
- TAC
- Définitions des unités de gestion

Les analyses des scénarios ci-dessous examinent séparément chaque type de changement, postulant que les mesures de gestion d'un autre type demeurent constantes. L'application d'une combinaison de mesures pour atteindre des objectifs peut être avantageuse, sachant qu'une mesure unique risque de ne pas suffire et qu'une combinaison de mesures peut apporter de la solidité. Les conclusions des analyses des scénarios postulent un niveau élevé de respect des réglementations, et elles pourraient être invalidées dans le cas contraire.

Les analyses des scénarios prévoient une analyse du statu quo aux fins d'une comparaison.

Implications du mélange

Il existe de plus en plus de preuves faisant état du mélange de poissons originaires de l'Atlantique Est et de l'Atlantique Ouest. Ce mélange se produit vraisemblablement dans une certaine mesure dans l'ensemble de l'océan Atlantique, de sorte qu'il est peu probable qu'une ligne de démarcation de l'unité de gestion soit parfaitement effective en séparant les poissons selon l'origine de leur zone de frai. Il pourrait exister des délimitations de gestion plus efficaces que la délimitation actuelle à 45°W, mais on ne dispose pas de suffisamment d'informations pour déterminer leur emplacement.

Le mélange des poissons originaires de l'Ouest et de l'Est doit être examiné dans des analyses de scénarios. L'impact des changements des mesures de gestion dans l'Atlantique Est sur le stock et sur les pêcheries de l'Atlantique Ouest est potentiellement considérable en raison du mélange. Si la taille du stock est-atlantique diminue, il y aura moins de poissons originaires de l'Est dans l'Atlantique Ouest. Cela signifie que la mortalité par pêche des poissons originaires de l'Ouest augmentera dans l'Atlantique Ouest (en postulant que la prise demeure la même). De surcroît, si la mortalité par pêche augmente dans l'Atlantique Est, la mortalité des poissons originaires de l'Ouest capturés à l'Est augmentera également. Inversement, si l'abondance des poissons s'améliore dans l'Atlantique Est, le stock et les pêcheries ouest-atlantiques en bénéficieront probablement.

Si les mesures de gestion dans l'Atlantique Ouest sont modifiées, cela n'aura probablement qu'un très faible impact sur l'Atlantique Est, étant donné qu'il y a peu de poissons originaires de l'Ouest dans l'Atlantique Est par rapport au nombre de poissons originaires de l'Est et parce que la pêche opérant dans l'Atlantique Ouest est de taille réduite par rapport à celle qui opère dans l'Atlantique Est.

Les implications générales du mélange examinées ci-dessus s'appliquent à tous les scénarios décrits ci-dessous.

Analyse des scénarios

Scénario 0. Statu quo – Aucun changement dans les mesures de gestion.

Commentaire général – Se référer au tableau récapitulatif du Résumé exécutif sur les évaluations de l'Atlantique Est et Ouest.

1. Aucun changement dans la gestion dans l'Atlantique Est. Le schéma de mortalité par pêche globale et de sélectivité actuelle estimé dans la présente évaluation implique que l'actuelle mortalité par pêche est probablement plus de trois fois supérieure au niveau qui permettrait au stock de se stabiliser au niveau de la

PME. La pêche actuelle est susceptible de conduire la biomasse reproductrice à des niveaux très faibles. A moins que le régime réglementaire actuel ne soit ajusté pour lui permettre d'imposer un contrôle plus rigoureux des pêcheries en améliorant l'application et de réduire les taux de mortalité par pêche des juvéniles et des adultes, ce régime donnera lieu à une nouvelle réduction de la biomasse du stock reproducteur, avec un risque élevé d'effondrement du stock et des pêcheries.

2. Aucun changement dans la gestion dans l'Atlantique Ouest. Le stock est relativement stable à un niveau historiquement faible. Selon les projections, la taille du stock reproducteur se maintiendra près des niveaux actuels dans les cinq prochaines années si le TAC du statu quo est capturé. Toutefois, les perspectives pour l'Atlantique Ouest pourraient être bien pires en fonction des perspectives pour l'Atlantique Est, qui ne sont pas bonnes avec le statu quo. Les implications générales du mélange décrites ci-dessus (c'est-à-dire mortalité par pêche croissante des poissons originaires de l'Ouest au fur et à mesure que diminue l'abondance des poissons originaires de l'Est) s'appliquent, de sorte que la viabilité de la pêche et du stock de l'Atlantique Ouest dépend vraisemblablement de la viabilité dans l'Atlantique Est.
3. Perspectives globales pour aucun changement dans la gestion. Il existe un risque élevé que ni les TAC ni les stocks reproducteurs de l'Est et de l'Ouest ne puissent être soutenus selon le scénario du statu quo.
 - Requête formulée par le Groupe de travail sur les Mesures de gestion intégrées de la Commission au SCRS : *« Evaluer l'impact et l'efficacité du plan de gestion pluriannuel actuel, y compris la nouvelle taille minimale, l'éradication de la tolérance et la réglementation des activités d'élevage. »*

Scénarios 1.1. Une protection plus effective des petits poissons (comme conséquence de la nouvelle taille minimum, de l'éradication de la tolérance, et/ou d'une meilleure application).

Commentaire général – Le fait d'accroître la protection des petits poissons augmentera la production potentielle à long terme et la biomasse du stock reproducteur. L'application prévoit le contrôle des marchés et le déploiement d'observateurs à bord des navires dans le but de contrôler les rejets, qui sont susceptibles de se produire surtout si des poissons inférieurs à la taille minimum sont disponibles pour les pêcheries. Des rejets incontrôlés ou des prises sous-taille non déclarées pourraient détériorer encore davantage les statistiques des pêcheries. Aucune des réglementations de taille minimum testées ne serait en mesure de rétablir le stock à des niveaux sûrs, à moins qu'elles ne soient accompagnées de fermetures spatio-temporelles. Si l'on relève les limites de taille sans les accompagner de mesures, les activités de pêche IUU pourraient s'accroître. Des fermetures spatio-temporelles sont également nécessaires pour les engins non sélectifs susceptibles de capturer des poissons sous-taille.

1. Protection accrue des petits poissons dans l'Atlantique Est. Les analyses indiquent que le relèvement de la limite de taille jusqu'à 30 kg améliorera à la fois la production par recrue (YPR) et le ratio potentiel de reproduction (SPR), mais qu'il est improbable que la biomasse du stock reproducteur (SSB) se rétablisse aux niveaux historiques (soit ceux des années 70) ou bien atteigne 20% du SPR aux niveaux vierges. En outre, la limite de taille ne va pas protéger directement les reproducteurs qui font actuellement l'objet d'une mortalité par pêche élevée. Le fait de relever la limite de taille aura un impact négatif sur les pêcheries traditionnelles tournées vers les petits poissons, qui pourraient partiellement ou complètement disparaître (ce qui entraînerait la disparition du seul indice de CPUE à long terme disponible pour les poissons juvéniles du stock de l'Est).

La protection accrue des petits poissons dans l'Atlantique Est pourrait bénéficier à l'Atlantique Ouest (*cf.* implications générales du mélange).

2. Protection accrue des petits poissons dans l'Atlantique Ouest. Les analyses du SCRS ont indiqué qu'avec des limites de taille minimum inférieures à 50 kg, l'on ne pouvait s'attendre qu'à de modestes augmentations de la taille du stock reproducteur et de la production potentielle à long terme, étant donné que les petits poissons représentent une fraction relativement faible de la prise de l'Ouest. Pareillement, l'élimination de la tolérance existante pour les petits poissons, ou même son relèvement, n'aura qu'un impact modeste, et elle pourrait être compensée par une légère augmentation de la taille minimum.

Scénario 1.2. Réglementation des activités d'emboche du poisson

Commentaire général – On a présumé que l'intention est d'améliorer le respect du TAC dans l'Atlantique Est, et d'améliorer la qualité des données aux fins des évaluations.

1. Réglementation des activités d'embouche du poisson dans la zone de gestion est-atlantique. Actuellement, l'embouche du poisson n'a lieu qu'en mer Méditerranée et elle se base sur les poissons capturés en Méditerranée. L'affectation d'observateurs à une grande proportion de cages améliorera l'information sur la composition par taille et sur les origines des poissons mis en cages. Des mesures devraient également être prises afin que la capacité d'embouche soit contrôlée.
 2. Réglementation des activités d'embouche dans l'Atlantique Ouest. Ceci n'est pas applicable étant donné qu'à ce stade, il n'y a actuellement aucune activité d'embouche du poisson dans l'Atlantique Ouest.
- Requête formulée par le Groupe de travail sur les Mesures de gestion intégrées de la Commission au SCRS :
« Évaluer les effets et les conséquences du schéma actuel de pêche destiné à l'approvisionnement des activités d'élevage de poissons sur la part juvénile des stocks. »

Scénario 2. Poursuite de la récente tendance de la composition par taille de la capture vers une plus forte proportion de grands poissons.

Commentaire général – le fait de changer la composition par taille au profit de poissons plus grands est généralement bénéfique en termes de production potentielle à long terme et de taille du stock reproducteur avec des niveaux appropriés de mortalité par pêche. Toutefois, des niveaux élevés du taux de mortalité par pêche conjugués à un changement au profit de poissons plus grands, pourraient accélérer la chute de la biomasse reproductrice et avoir des effets néfastes sur le recrutement à long terme et la production à long terme.

1. Atlantique Est. Du fait que certaines flottilles méditerranéennes ont modifié leur ciblage, pêchant désormais des thons rouges adultes au lieu des juvéniles, la production par recrue globale a augmenté, mais les mortalités par pêche des petits poissons ont continué de s'accroître, atteignant des niveaux élevés pour les gros poissons. Cette situation est due à l'augmentation de la capacité de pêche en Méditerranée au cours de cette dernière décennie, ainsi qu'aux pratiques de pêche, qui surviennent essentiellement sur les concentrations de reproducteurs. Les niveaux de mortalité par pêche actuels ne sont pas soutenables et devraient être promptement réduits sur les deux segments (juvéniles et adultes) si l'on veut éviter le risque d'effondrement des pêcheries et du stock.
 2. Atlantique Ouest – Non applicable.
- Requête formulée par le Groupe de travail sur les Mesures de gestion intégrées de la Commission au SCRS :
« Formuler un avis sur d'éventuelles mesures supplémentaires qui pourraient être envisagées afin de renforcer les mesures de gestion actuelles. »

Scénario 3.0. Mesures supplémentaires destinées à renforcer la gestion actuelle.

Commentaire général – Toutes les mesures supplémentaires examinées par le SCRS sont abordées dans d'autres scénarios. D'autres mesures additionnelles pourraient renforcer le respect, en matière de gestion, des mesures actuelles, mais celles-ci dépassent la portée du mandat du SCRS.

- Requête formulée par le Groupe de travail sur les Mesures de gestion intégrées de la Commission au SCRS :
« Maintien du régime de gestion actuel modifié, le cas échéant, au vu de l'avis formulé par le SCRS. »

Scénario 4.0. Régime de gestion actuel avec réduction du TAC

Commentaire général – Il existe un risque élevé d'effondrement des pêcheries et du stock à moins que les prises de l'unité de gestion de l'Atlantique Est ne soient réduites. La situation est relativement stable dans l'Atlantique Ouest, même si on s'attend à une chute si les captures égalent ou dépassent le TAC actuel. Si un effondrement se produit dans l'Atlantique Est, l'Atlantique Ouest en souffrira également. D'autres scénarios examinent d'autres mesures de gestion (réglementations de taille minimum et fermetures spatio-temporelles) susceptibles de modifier le régime de gestion actuel.

1. Réduction du TAC dans l'Atlantique Est. Faute d'une amélioration notable de l'application, on ne peut pas s'attendre à ce qu'une réduction du TAC s'avère plus effective. En outre, une réduction du TAC ne garantira pas à elle seule une protection additionnelle de la biomasse du stock reproducteur.

2. Réduction du TAC dans l'Atlantique Ouest. Les projections à court terme suggèrent que le stock n'augmentera pas à moins que le TAC soit ramené à 2.300 t ou moins. Les projections à court terme ne considèrent pas les implications générales du mélange discutées ci-dessus. A moins que des mesures de conservation plus rigoureuses, telles que la réduction du TAC, ne soient mises en œuvre et appliquées dans l'Atlantique Est, les perspectives pour l'Atlantique Ouest pourraient être pires que celles indiquées par les projections à court terme.
- Requête formulée par le Groupe de travail sur les Mesures de gestion intégrées de la Commission au SCRS : **« Le maintien, la modification ou l'élimination de la ligne de délimitation actuelle à 45 degrés W et les conséquences de gestion des éventuels changements sur les mesures de gestion actuelles, en place pour les stocks de l'Ouest et de l'Est. »**

Commentaire général – Les scénarios 0 à 4 (ci-dessus) maintiennent la définition de la délimitation de gestion actuelle à 45°W.

Scénario 5.1 – Gestion comme une unité unique de gestion (élimination de la délimitation actuelle à 45°W).

1. Impact sur l'Atlantique Est. Une unité de gestion unique aura peu d'impact sur le stock Est et il restera à solutionner les principales préoccupations quant aux mortalités élevées des juvéniles et des adultes, à la faible biomasse du stock reproducteur et au risque d'effondrement des pêcheries et du stock.
2. Impact sur l'Atlantique Ouest. Des analyses antérieures réalisées par le SCRS ont démontré que les évaluations reposant sur une unité de gestion unique dégagent des tendances similaires à celles obtenues pour l'unité de gestion Est. Cela signifie que des reculs accusés du stock de l'Ouest passeraient probablement inaperçus. En conséquence, si la pêche se déplace de l'Atlantique Est vers la côte d'Amérique du Nord, où les poissons originaires de l'Ouest représentent une plus forte proportion de la prise, l'impact sur le stock de l'Ouest pourrait être catastrophique.

Scénario 5.2. Déplacement de la délimitation de gestion plus à l'Est (p.ex. à 35°W).

Commentaire général – A l'heure actuelle, la prise dans l'Atlantique central, à l'Ouest de 45°W, est gérée dans le cadre du TAC global pour l'Atlantique Est. Tout porte à croire que certains poissons capturés dans l'Atlantique central résident une partie du temps dans l'Atlantique Ouest. Certains d'entre eux pourraient être originaires de l'Atlantique Ouest et contribuer au stock reproducteur occidental.

1. Impact sur l'Atlantique Est. Le déplacement de la délimitation de gestion vers l'Est aura, une fois de plus, peu d'impact sur le stock de l'Est (voir ci-dessus).
 2. Impact sur l'Atlantique Ouest. Si l'on augmente la prise actuelle pour une unité de gestion ouest-atlantique éventuellement élargie, par le volume des prises qui aurait été réalisé dans la zone ajoutée à l'Atlantique Ouest, et si la pêche se déplace vers la côte d'Amérique du Nord où les poissons originaires de l'Ouest pourraient représenter une plus forte proportion de la prise, l'impact sur les géniteurs de l'Ouest serait négatif. Toutefois, si le TAC pour l'unité de gestion Ouest étendue était maintenu au niveau actuel du TAC ou en-deçà pour l'unité de gestion actuelle de l'Atlantique Ouest, l'impact sur les géniteurs de l'Ouest pourrait alors être positif. Pour fournir une analyse plus définitive de ce scénario, il faudrait disposer d'informations plus détaillées sur les schémas spatiaux et les estimations quantitatives du mélange, ainsi que d'une spécification du TAC total et de la distribution géographique de la pêche.
- Requête formulée par le Groupe de travail sur les Mesures de gestion intégrées de la Commission au SCRS : **« L'établissement de mesures de gestion opportunes pour les zones identifiées par le SCRS dans lesquelles les échanges se produisent régulièrement. »**

Scénario 6.0. Etablissement d'une unité de gestion pour l'Atlantique central (où il se produit un mélange important) avec un TAC et/ou d'autres mesures de gestion, selon les besoins.

Commentaire général – Se reporter au commentaire général pour le scénario 5.2. Tout porte à croire que des mélanges ont lieu dans l'Atlantique central. Le SCRS a identifié une zone dans l'Atlantique central désignée comme la zone 3 (zone d'échanges notoires). Toutefois, le mélange se produit probablement dans l'ensemble de l'Atlantique dans une certaine mesure, et davantage de données et d'analyses seront nécessaires pour préciser les délimitations géographiques de l'unité de gestion la plus appropriée dans l'Atlantique central en ce qui concerne le mélange.

1. Implications pour l'Atlantique Est. Même commentaire que ci-dessus.
 2. Implications pour l'Atlantique Ouest. Dans la mesure où la prise de l'Atlantique central est réduite, la pêche et le stock reproducteur de l'Atlantique Ouest devraient en bénéficier. L'analyse de ce scénario peut être plus définitive que pour le scénario 5.2 étant donné que la redistribution de l'effort de pêche est une considération moins importante.
- Requête formulée par le Groupe de travail sur les Mesures de gestion intégrées de la Commission au SCRS :
« L'identification des lieux de ponte et des zones de nurricerie et, pour ces zones, l'évaluation de l'impact et de l'efficacité des fermetures temporelles et/ou des fermetures spatiales pour les pêcheries commerciales, sportives et récréatives. »

Scénario 7.0. Fermetures spatio-temporelles additionnelles relatives aux zones de frai et de nurricerie.

Commentaire général – Les fermetures spatio-temporelles pourraient entraîner une réduction de la prise totale et un déplacement de la distribution par taille des captures. La première considération est bénéfique en termes d'abondance du stock. La deuxième pourrait avoir soit un impact positif, soit un impact négatif sur la production soutenable à long terme et sur la taille du stock reproducteur. Un TAC est un autre moyen de réduire la prise, si celui-ci est bien respecté (ce qui n'a pas été le cas à ce jour pour l'Atlantique Est), bien qu'il ne soit pas aussi effectif que les fermetures spatio-temporelles pour protéger des éléments de la population reproductrice, la composition par taille, ou les sous-populations et la diversité génétique. En outre, les fermetures spatio-temporelles pourraient s'avérer plus faciles à exécuter.

Les fermetures spatio-temporelles conçues pour protéger les géniteurs sur les lieux de ponte ont vraisemblablement un effet positif additionnel sur le recrutement des thons rouges, du fait que les activités de frai ne seraient pas dérangées par la pêche. C'est pourquoi les scénarios prévoyant des fermetures spatio-temporelles destinées à protéger les géniteurs sur les lieux de ponte pourraient fournir des résultats plus optimistes.

Voir également le Scénario 8.2 pour une discussion sur les vastes fermetures spatio-temporelles.

1. Atlantique Est

Fermetures spatio-temporelles dans la Méditerranée seulement. Ces scénarios amélioreront considérablement le SPR et réduiront les mortalités par pêche des géniteurs. Le bénéfice dépend de la période temporelle, une fermeture de la Méditerranée de mai à juillet conduisant aux gains les plus grands. Ces scénarios affecteront principalement les pêcheries de senneurs et de palangriers opérant en Méditerranée, ainsi que les activités d'embouche. Toutefois, si l'effort de pêche est réassigné dans le temps et/ou dans l'espace, les bénéfices décroîtront et ceci pourrait en outre générer des conflits entre les pêcheries. Les prises accessoires des pêcheries non-dirigées entraîneront des rejets supplémentaires. Les pêcheries opérant principalement pendant les fermetures temporelles disparaîtront partiellement ou complètement.

Fermetures spatio-temporelles dans la Méditerranée et l'Atlantique Est. Ce scénario améliorera encore plus le SPR, mais les bénéfices dépendent une fois de plus de l'époque de la fermeture. Il affectera essentiellement les pêcheries de senneurs et de palangriers opérant en Méditerranée. Les pêcheries opérant principalement lors des fermetures temporelles disparaîtront partiellement ou complètement (entraînant la disparition des indices de CPUE à long terme disponibles pour les adultes et les juvéniles du stock de l'Est).

Fermetures spatio-temporelles dans la Méditerranée et l'Atlantique Est plus limitées de taille. Ces scénarios débouchent sur les plus gros gains en termes de SPR, qui se situent souvent au-dessus du seuil de 20% (c'est-à-dire une limite qui est souvent considérée comme sûre). La production par recrue augmente également. La limite de taille minimum de 25 kg permet un bénéfice substantiel du %SPR par rapport à celle de 10 kg. Ces scénarios affecteront gravement toutes les pêcheries dans l'unité Est de gestion.

Les fermetures spatio-temporelles qui améliorent la conservation dans l'Atlantique Est seraient vraisemblablement bénéfiques pour l'Atlantique Ouest (*cf.* implications générales du mélange).

2. Atlantique Ouest.

On a examiné une vaste fermeture spatio-temporelle pour le Golfe du Mexique, seule zone de frai connue dans l'Atlantique Ouest. Le nombre total de thons rouges géniteurs capturés dans le Golfe du Mexique (rejets estimés compris) est faible, c'est pourquoi une fermeture pourrait avoir un impact minime sur l'état du stock. En outre, les analyses indiquent que l'effort pourrait être redirigé, entraînant une augmentation éventuelle de la mortalité du thon rouge. De surcroît, il convient de noter que les bénéfices susceptibles d'être obtenus en réduisant les prises du stock reproducteur seront considérablement atténués ou même renversés si la capture de jeunes spécimens augmente pour compenser la production non obtenue. A titre d'exemple, le TAC actuel ne serait pas soutenable si les poissons en âge/de taille de reproduction recevaient une protection absolue (par le biais d'une fermeture spatio-temporelle ou de tout autre moyen), sachant que les jeunes poissons ont un poids bien inférieur et que bien plus pourraient être capturés avant que le TAC ne soit atteint. La réduction du TAC est une façon plus directe d'obtenir des bénéfices avec plus de certitude lorsque l'application de celui-ci est satisfaisante.

- Requête formulée par le Groupe de travail sur les Mesures de gestion intégrées de la Commission au SCRS : *« Sans préjudice du second tiret ci-dessus, l'élimination de la ligne de délimitation actuelle de l'unité de gestion de 45 degrés ouest et l'introduction, en lieu et place, de fermetures spatio-temporelles pour les activités de pêche palangrière pélagique ciblant le thon rouge. »*

Scénario 8.1. Une seule unité de gestion pour l'ensemble de l'Atlantique (y compris la Méditerranée) avec de vastes fermetures spatio-temporelles pour la pêche palangrière pélagique dirigée, le long de la côte d'Amérique du Nord et en Mer Méditerranée.

Commentaire général – Ce scénario est similaire au scénario d'une seule unité de gestion, à l'exception du fait qu'il porte l'accent sur de vastes fermetures spatio-temporelles visant à protéger les poissons pendant, avant et après les migrations de ponte et dans les zones de ponte. Ce scénario pourrait déplacer les captures au profit de poissons plus petits, ce qui réduit la production potentielle à long terme et la biomasse du stock reproducteur. De même, les prises accessoires de thon rouge dans la pêcherie palangrière pélagique ciblant d'autres espèces réduiront les bénéfices des fermetures spatio-temporelles pour le thon rouge.

1. Implications pour l'Atlantique Est. Compte tenu du fait que la pêche palangrière en Méditerranée ne capture qu'une petite portion de la prise de l'unité de gestion de l'Est, les bénéfices en matière de conservation sont vraisemblablement faibles dans l'Atlantique Est et, par voie de conséquence, les implications des échanges (cf. Commentaire Général sur les échanges ci-dessus) pour l'Atlantique Ouest ne sont probablement pas importantes.
2. Implications pour l'Atlantique Ouest. L'impact négatif potentiel, décrit ci-dessus pour le scénario 5.1, pourrait être atténué jusqu'à un certain point par les vastes fermetures spatio-temporelles pour la pêche palangrière. Toutefois, dans l'Atlantique Ouest, la plupart de la prise est réalisée par d'autres engins et on ne sait pas vraiment dans quelle mesure des fermetures spatio-temporelles pour la pêche palangrière pélagique, en elles-mêmes, permettront d'atteindre les objectifs de gestion. En outre, si la fermeture spatio-temporelle de ce scénario déplace la prise de géniteurs au profit de poissons plus jeunes, il pourrait exister un bénéfice moindre pour le stock reproducteur à court terme, mais il y aurait un impact négatif sur les poissons plus jeunes, donnant lieu à une production potentielle à long terme et à une biomasse du stock reproducteur plus faibles (similaire au scénario 7.0).

Scénario 8.2. Similaire à 7.1 sauf que les fermetures spatio-temporelles s'appliquent à tous les types de pêche à même de capturer du thon rouge.

Commentaire général- L'application de fermetures spatio-temporelles à tous les types de pêche s'inscrit dans le cadre de la proposition formulée par le Japon à la réunion de Fukuoka.

1. Implications pour l'Atlantique Est – L'accent porté sur les fermetures spatio-temporelles pourrait permettre de réduire les prises en dessous du TAC ou de les empêcher de dépasser le TAC dans l'Atlantique Est, où l'application suscite de vives inquiétudes. Une fermeture de la totalité de la Méditerranée pendant une période importante, y compris pendant la saison de reproduction, pourrait donner lieu à une réduction bénéfique des prises (en termes de l'abondance résultante des stocks, cf. scénarios 7.0). Dans ce cas, l'Atlantique Ouest pourrait en bénéficier comme conséquence des échanges (cf. le Commentaire général sur les implications des échanges, ci-dessus).

2. Implications pour l'Atlantique Ouest. Une vaste fermeture spatio-temporelle de tous les types de pêche à même de capturer du thon rouge, telle que celle proposée par le Japon, pourrait réduire la capacité de pêche du thon rouge de telle sorte que le TAC ne soit pas atteint. Une réduction des prises bénéficierait à l'abondance des stocks mais si la répartition des tailles des prises est déplacée au profit de poissons plus petits, la production soutenable à long terme et la biomasse reproductrice seront réduites (*cf.* discussion dans le cadre du Scénario 7.0). La réduction du TAC est un moyen plus direct d'atteindre les bénéfices de conservation dans l'Atlantique Ouest.

En conclusion, les analyses présentées ci-dessus se basent sur des principes généraux et des analyses détaillées, mais les informations nécessaires pour aborder exhaustivement ces questions font défaut. Le SCRS rappelle à la Commission qu'un Programme de recherche détaillé a été élaboré, lequel permettrait d'évaluer de nombreux scénarios identifiés par le Groupe de travail sur la gestion intégrée pour le thon rouge. Le Comité note que les coûts de ce programme de recherche sont bien inférieurs à la valeur de ces ressources halieutiques.

Les analyses décrites ci-dessus ont été élaborées afin de répondre aux questions spécifiques posées par le Groupe de travail sur les Mesures de gestion intégrées de la Commission. Au point BFTE-6 du Résumé exécutif sur le thon rouge de l'Est sont formulées les recommandations de gestion du SCRS.

15.7 Evaluation de la mortalité de l'espadon nord-atlantique immature [Rés. 02-04]

En vertu de la *Résolution de l'ICCAT concernant l'évaluation de la mortalité du petit espadon* de 2002 [Rés. 02-04], le SCRS « devrait effectuer un suivi et analyser les effets qu'auront les nouvelles mesures de gestion pour l'espadon de l'Atlantique nord, dans les années 2003 et 2004, sur la mortalité de l'espadon immature, sur le stock et sur les activités de pêche » et en faire rapport à la Commission. L'évaluation de 2006 et les analyses d'appui (SCRS/2006/015 ; SCRS/2006/172) fournissent des informations spécifiques à la taille et à l'âge, utiles aux fins du suivi de l'efficacité des mesures de gestion visant à réduire la mortalité de l'espadon nord-atlantique immature.

La Commission a adopté, au mois de juillet 1991, la Rec. 90-02, qui mettait en oeuvre une taille minimale destinée à réduire la mortalité des espadons juvéniles. Par la suite, la Commission a convenu de réduire le TAC, à partir de 1997 (Rec. 96-07), tout en maintenant les réglementations de taille minimale. Après avoir mesuré l'amélioration de l'état du stock d'espadon de l'Atlantique nord, la Commission a adopté les Rec. 02-02 et 03-03, lesquelles établissent un TAC pour les années 2003 à 2006 approximativement à la PME estimée, tout en maintenant également les restrictions de taille minimale.

Il existe plusieurs bases pour évaluer les récents schémas de la mortalité par pêche de l'espadon immature. Tout d'abord, les schémas de la prise estimée (à la fois la prise totale qui inclut les rejets et la prise débarquée qui exclut les rejets) de l'espadon immature (âges 1-2, **Figures 15.7.1, Tableau 15.7.1**) ont présenté un déclin par rapport aux niveaux maximum estimés avant la mise en oeuvre des restrictions de taille minimale. La prise totale estimée d'espadon d'âge 1 et 2 affiche une plus grande réduction après la mise en oeuvre de la réduction du TAC en 1997 qu'immédiatement après la mise en oeuvre de la taille minimale au début des années 1990. En termes de proportion de la prise totale, le pourcentage de poissons de moins de 119 cm ou de 125 cm LJFL s'est généralement situé au-dessus de 15% de la prise totale estimée au cours de la totalité de la période temporelle.

Les estimations de la mortalité par pêche tiennent compte aussi bien de la prise que de l'effort de pêche et fournissent une mesure de la proportion de la population affectée par la pêche. Les estimations de la mortalité par pêche pour les poissons les plus jeunes (âges 1 et 2) présentent un schéma de déclin dans la période à partir de 1997 (**Figure 15.7.2**), correspondant à des prises globales réduites et donc à une réduction globale de l'impact sur la population de ces classes d'âge. Compte tenu des informations limitées, nous sommes dans l'incapacité d'estimer de façon fiable la mortalité par pêche de ces classes d'âge pour les années les plus récentes. La réduction estimée de F pour les poissons les plus âgés présente un schéma plus cohérent dans cette période temporelle et indique une réduction proportionnelle relativement plus importante que pour les jeunes poissons. Par conséquent, la sélectivité globale de la pêcherie estimée (mesure du degré de ciblage et de disponibilité des différentes catégories d'âge pour l'ensemble de la pêcherie) des plus jeunes poissons de la population est estimée être moins sensible aux interventions de gestion dans ce cas (**Figure 15.7.3**). Bien qu'il existe des éléments de preuve d'un récent déclin (depuis environ l'an 2000) des niveaux de sélectivité globale des poissons les plus jeunes, nous ne pouvons toujours pas surveiller si ce schéma s'est poursuivi après 2003 en raison d'informations limitées. Dans l'ensemble, la sélectivité des jeunes poissons a quelque peu diminué depuis la mise en oeuvre des limites de taille minimale, au début des années 1990, mais elle reste substantiellement supérieure à celle estimée pour la période 1978-1980 (**Figure 15.7.4**).

Une sélectivité plus élevée des poissons plus jeunes, immatures, donne lieu à des niveaux plus faibles de prise soutenable et à des niveaux plus faibles de stock reproducteur pour un niveau donné d'effort de pêche. Alors que le taux de mortalité par pêche actuel est estimé être proche de celui qui pourrait permettre la production maximale des recrues actuellement dans la population, il générerait également un stock reproducteur qui se situerait en dessous du niveau généralement considéré comme sûr afin d'éviter les risques de déclin du recrutement. La **Figure 15.7.5** compare les implications potentielles de la production et du stock reproducteur pour chacun des trois schémas de sélectivité de la pêche présentés à la **Figure 15.7.4**. Avec les niveaux actuels d'effort, un schéma de sélectivité similaire à celui estimé pour la période 1978-80 entraînerait des gains potentiels d'environ 7% en ce qui concerne la production soutenable à long terme (près de 1.000 t), tout en permettant, dans le même temps, une augmentation du potentiel de reproduction à des niveaux plus sûrs (>30% SPR).

Tableau 15.7.1 Estimations de la prise et disposition de l'espadon de l'Atlantique nord correspondant aux standards de taille minimale de l'ICCAT pour 1986-2005.

Année	Débarquements							Rejets							Total						
	#	<119	≥119	%<119	<125	≥125	%<125	#	<119	≥119	%<119	<125	≥125	%<125	#	<119	≥119	%<119	<125	≥125	%<125
1986	386266	72952	313314	18.9	96249	290017	24.9							386266	72952	313314	18.9	96249	290017	24.9	
1987	476069	108312	367757	22.8	136476	339593	28.7							476069	108312	367757	22.8	136476	339593	28.7	
1988	458411	125827	332584	27.4	155615	302796	33.9							458411	125827	332584	27.4	155615	302796	33.9	
1989	410380	101294	309086	24.7	128757	281623	31.4							410380	101294	309086	24.7	128757	281623	31.4	
1990	374596	75982	298613	20.3	103132	271464	27.5							374596	75982	298613	20.3	103132	271464	27.5	
1991	327063	55732	271331	17.0	72104	254958	22.0	20152	16072	4080	79.8	18296	1855	90.8	347214	71804	275410	20.7	90401	256813	26.0
1992	316169	44822	271347	14.2	62679	253490	19.8	31011	22380	8631	72.2	26500	4511	85.5	347180	67202	279978	19.4	89179	258001	25.7
1993	349269	50934	298335	14.6	70858	278411	20.3	33075	25083	7992	75.8	29051	4025	87.8	382344	76016	306328	19.9	99908	282436	26.1
1994	317556	50800	266756	16.0	70501	247055	22.2	49827	38353	11475	77.0	45582	4245	91.5	367383	89153	278231	24.3	116083	251300	31.6
1995	358029	55735	302294	15.6	76437	281591	21.3	35228	23754	11474	67.4	29443	5785	83.6	393257	79489	313768	20.2	105880	287377	26.9
1996	355436	68397	287040	19.2	87173	268264	24.5	37688	28561	9127	75.8	34001	3686	90.2	393124	96958	296167	24.7	121174	271950	30.8
1997	297307	79252	218055	26.7	96880	200427	32.6	31488	24133	7356	76.6	28875	2614	91.7	328795	103384	225411	31.4	125754	203041	38.2
1998	287593	47281	240311	16.4	72003	215590	25.0	32447	25152	7294	77.5	30218	2229	93.1	320040	72434	247606	22.6	102221	217819	31.9
1999	276316	42136	234180	15.2	64704	211613	23.4	39192	31775	7417	81.1	36524	2668	93.2	315509	73911	241598	23.4	101228	214281	32.1
2000	261895	45067	216828	17.2	68824	193070	26.3	58771	30925	27847	52.6	37008	21764	63.0	320666	75992	244674	23.7	105832	214834	33.0
2001	227779	43888	183891	19.3	64357	163422	28.3	23009	1898	21111	8.2	2966	20043	12.9	250788	45786	205001	18.3	67323	183465	26.8
2002	218131	40147	177985	18.4	60695	157436	27.8	22230	7883	14347	35.5	9624	12607	43.3	240362	48030	192332	20.0	70319	170043	29.3
2003	260659	41305	219354	15.8	65236	195423	25.0	13460	329	13131	2.4	1306	12154	9.7	274119	41634	232485	15.2	66542	207577	24.3
2004	287887	50611	237276	17.6	74170	213717	25.8	6559	236	6323	3.6	939	5620	14.3	294446	50847	243599	17.3	75109	219337	25.5
2005	272994	49228	223766	18.0	72413	200582	26.5	6586	377	6209	5.7	1095	5491	16.6	279581	49605	229975	17.7	73508	206073	26.3

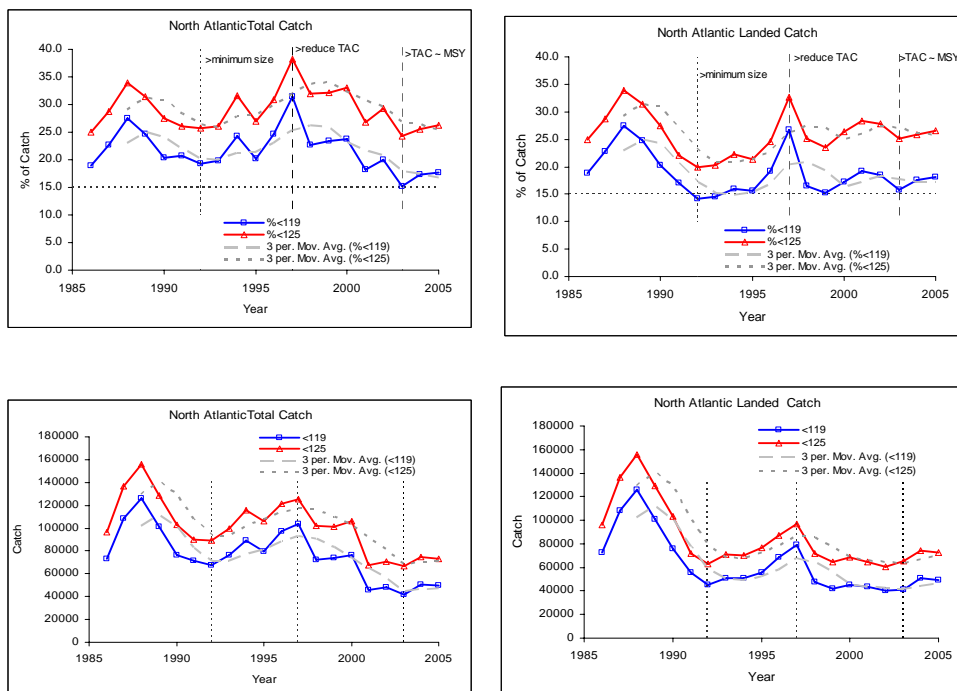


Figure 15.7.1. Pourcentage de la prise estimée et prise totale d’espardon de l’Atlantique nord <119 ou <125 cm LJFL pour la période 1986-2005 avec les moyennes correspondant à 3 années consécutives. Les lignes verticales indiquent les années où les recommandations de la Commission affectant la taille minimale ou le TAC sont entrées pleinement en vigueur.



Figure 15.7.2. Schémas estimés du taux de mortalité par pêche pour l’espardon de l’Atlantique nord d’âge 1, d’âge 2 et d’âge 5+ avec les moyennes de 3 années consécutives. Les valeurs estimées de F ne sont présentées que pour la période la plus récente pour laquelle les estimations sont considérées comme fiables. Les lignes verticales indiquent les années où les recommandations de la Commission affectant la taille minimale ou le TAC sont entrées pleinement en vigueur.

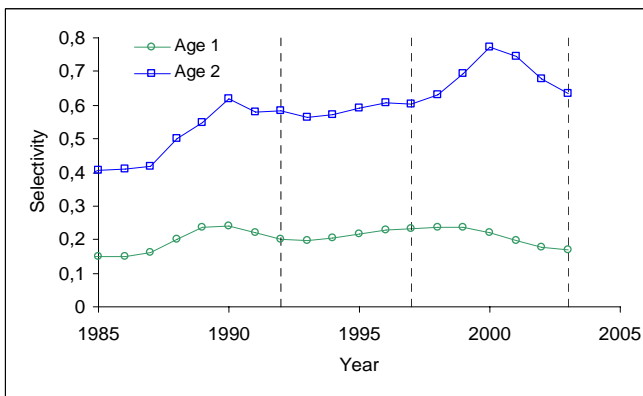


Figure 15.7.3. Tendence estimée de la sélectivité (F par âge mise à l'échelle par rapport à F maximum pour chaque année) de l'espadon de l'Atlantique nord d'âge 1 et d'âge 2 depuis 1985 jusqu'à l'année pour laquelle nous disposons d'estimations fiables pour ces classes d'âge. Les lignes verticales indiquent les années où les recommandations de la Commission affectant la taille minimale ou le TAC sont entrées pleinement en vigueur.

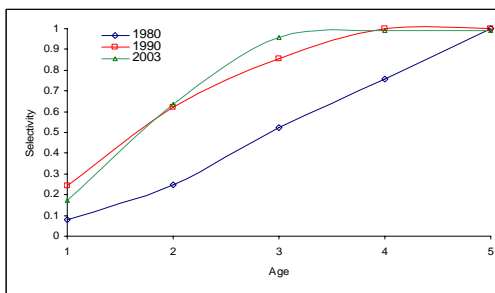


Figure 15.7.4. Moyenne géométrique estimée de la sélectivité spécifique à l'âge pour 3 périodes temporelles : 1978-1980, 1988-1990 et 2000-2003.

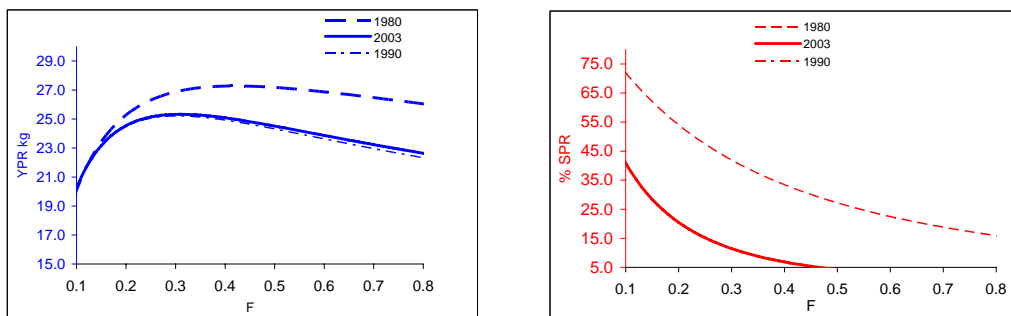


Figure 15.7.5. Résultats de la production (YPR, illustration de gauche) et % de reproducteur par recrue (SPR, illustration de droite) pour les schémas de sélectivité de la pêche présentés à la **Figure 15.7.4**. Les résultats de 2003 et de 1990 sont pratiquement identiques sur les gammes présentées.

16 Autres questions

16.1 Proposition de FIRMS sur les termes à utiliser pour définir l'état des stocks

Le Secrétariat a présenté le document SCRS/2006/023 qui demandait au Comité de considérer si l'on pouvait utiliser un jeu de descripteurs standard proposé pour classer l'état du stock en termes d'abondance et de taux d'exploitation, et si ces descripteurs pouvaient être compatibles avec la terminologie utilisée dans les résumés exécutifs élaborés par le SCRS.

Le Comité a noté qu'un jugement subjectif était nécessaire afin de faire correspondre les informations contenues dans les tableaux des résumés exécutifs avec certains des descripteurs proposés par FIRMS. En outre, le Comité a constaté que certains des descripteurs proposés étaient imprécis.

En règle générale, les délégués ont indiqué qu'ils nécessitaient davantage de temps pour examiner la proposition de FIRMS et ils ont recommandé que le SCRS s'en saisisse à nouveau à sa réunion de 2007.

16.2 Projet de création d'une publication sur les thonidés faisant l'objet d'une révision par les pairs

Le Comité a analysé la proposition présentée par le Secrétariat (**Appendice 11**), relative à la création d'une publication sur les thonidés et les espèces apparentées faisant l'objet d'une révision par les pairs. Cette publication viendrait en complément des *Recueils de Documents scientifiques* qui continueraient à être publiés régulièrement. Cette proposition portait sur la possibilité d'incorporer cette publication dans un magazine de grand renom, inclus dans l'Indice des citations scientifiques, soit en publiant des numéros monographiques, soit en l'incorporant à une sous-série, consacrée aux espèces relevant du mandat de l'ICCAT, à caractère périodique et dotée de sa propre référence.

Le Comité a estimé que la seconde proposition s'ajustait au mieux à ses objectifs, même si elle supposait un coût supérieur, tant en ressources humaines que financières. Le Comité a discuté des objectifs d'une publication de ce type et il a reconnu qu'elle constituerait un moyen efficace de faire connaître les travaux du SCRS à une plus vaste communauté scientifique et de confronter divers points de vue. A ce titre, il a été noté qu'il était important que la revue choisie ait un grand impact dans le monde scientifique.

Le Comité a décidé d'appuyer cette proposition et de solliciter son financement auprès de la Commission, lequel est estimé à quelque €25.000 par an.

Le Comité a reconnu, également, que pour mettre en marche et maintenir une publication de ce type, le Secrétariat devrait compter sur l'appui d'un Comité éditorial (CE), formé par des membres du SCRS. Ce Comité éditorial, dans lequel seraient représentés les divers continents présents au sein de l'ICCAT, encouragerait la collaboration entre les scientifiques aux fins de l'élaboration de documents faisant l'objet d'un examen par les pairs.

Le Secrétaire exécutif a appelé l'attention sur le temps que le Secrétariat devrait consacrer à un projet de publication aussi ambitieux, ainsi que sur son impact financier. Il a toutefois offert le soutien du Secrétariat aux fins de la réalisation de cette publication.

16.3 Réunion des mandataires

Le Président du SCRS a fait savoir qu'une réunion des mandataires s'était tenue le 30 septembre 2006. Les conclusions de cette réunion (**Appendice 12**) ont contribué au déroulement de la réunion du Comité et ont été traitées au titre des divers points de l'ordre du jour.

16.4 Formation

En termes d'activités de renforcement des capacités, le SCRS a indiqué qu'il était nécessaire d'identifier les besoins potentiels en matière de cours de formation au sein des Parties contractantes en développement. Il est, en outre, nécessaire d'identifier les instituts des Parties contractantes qui pourraient offrir des cours de formation afin de répondre à ces besoins.

17 Présentations réalisées à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de l'ICCAT

A l'occasion du 40^{ème} anniversaire de l'ICCAT, le Comité a consacré une session spéciale, durant sa réunion, à la commémoration de cet évènement.

Le Secrétaire exécutif a ouvert la session, souhaitant la bienvenue aux anciens Présidents du Comité et Secrétaires exécutifs, qui avaient été invités à cette occasion. M. Meski rendit hommage aux mandataires et membres du Comité qui étaient décédés.

Le Dr G. Scott, actuel Président du Comité, a occupé les fonctions de modérateur.

Les Présidents et Secrétaires exécutifs présents à la réunion ont évoqué le long parcours de l'ICCAT, mettant l'accent sur les défis scientifiques auxquels s'était confronté le Comité et sur les réponses et les avis qu'il avait fournis à la Commission tout au long de ces années. Les interventions ont souligné le grand travail réalisé par le Comité et sa capacité de réponse aux problèmes auxquels il avait dû faire face, toujours depuis la perspective d'un travail scientifique rigoureux et transparent.

Les anciens Présidents du SCRS et les anciens Secrétaires exécutifs ci-après ont pris part à la séance : Dr. Vasco Valdez (Portugal, 1970-1975), Dr. Alain Fonteneau (France, 1977-1981), Dr. Alberto González-Garcés (Espagne, 1985-1989), Dr. José Luís Cort (Espagne, 1989-1993), Dr. Ziro Suzuki (Japon, 1993-1997), Dr. Joseph Powers (Etats-Unis, 1997-2001) et Dr. Joao G. Pereira (Portugal, 2001-2005). Secrétaires exécutifs : M. Olegario Rodríguez et M. Adolfo Ribeiro Lima.

Le Comité s'est félicité des informations soumises et a considéré qu'elles pourraient apporter une aide considérable aux futurs travaux du Comité.

Ces présentations, ainsi que celle réalisée à l'occasion de la séance commémorative du 40^{ème} anniversaire tenue pendant la réunion de 2006 de la Commission, feront l'objet d'une publication spéciale de l'ICCAT.

18 Adoption du rapport et clôture

Le rapport du SCRS a été adopté par le Comité.

Le Secrétaire exécutif a félicité le Comité pour l'excellent travail réalisé et il l'a encouragé à continuer à relever les défis qui se posent avec le même enthousiasme et la même efficacité.

Le Président du SCRS a remercié les participants, les interprètes ainsi que le Secrétariat pour leur contribution au succès de la réunion, et il a clôturé la réunion de 2006 du SCRS.

Appendice 1

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions
3. Présentation des délégations des Parties contractantes
4. Présentation et admission des observateurs
5. Admission des travaux scientifiques
6. Rapport des activités du Secrétariat en matière de recherche et de statistiques
7. Examen des pêcheries et des programmes de recherche nationaux
8. Résumés exécutifs sur les espèces:
YFT-Albacore, BET-Thon obèse, SKJ-Listao, ALB-Germon, BFT-Thon rouge, BIL-Istiophoridés, SWO-Atl.-Espadon, SWO-Med.-Espadon, SBF-Thon rouge du Sud, SMT-Thonidés mineurs, SHK-Requins
9. Rapport des réunions intersessions
 - 9.1 Atelier sur la structure des stocks d'espadon de l'Atlantique
 - 9.2 Réunion intersession du Groupe d'espèces Thonidés tropicaux
 - 9.3 Evaluation des stocks de makaire bleu et de makaire blanc
 - 9.4 Evaluation des stocks de thon rouge
 - 9.5 Réunion de préparation des données pour le germon de l'Atlantique
 - 9.6 Evaluation des stocks d'espadon
10. Rapport des programmes spéciaux de recherche
 - 10.1 Programme d'Année Thon rouge (BYP)
 - 10.2 Programme de recherche intensive sur les Istiophoridés
11. Rapport de la réunion du Sous-comité des Statistiques
12. Rapport de la réunion du Sous-comité des Ecosystèmes
13. Examen de la planification des activités futures
 - 13.1 Réunions intersessions proposées pour 2007
 - 13.2 Lieu et dates de la prochaine réunion du SCRS
14. Recommandations générales à la Commission
 - 14.1 Recommandations générales à la Commission qui ont des implications financières
 - 14.2 Autres recommandations
15. Réponses aux requêtes de la Commission
 - 15.1 Evaluation des éléments de données en vertu de la [Rec. 05-09]
 - 15.2 Examen des délimitations de stocks pour l'espadon de l'Atlantique [Rés. 99-03]
 - 15.3 Faisabilité d'évaluer l'impact des hameçons circulaires sur les rejets morts des pêcheries palangrières [Rés. 05-08]
 - 15.4 Examen des prises de thons rouges juvéniles en Méditerranée [Rec. 02-09]
 - 15.5 Examen des informations sur les taux de croissance du thon rouge d'élevage [Rec. 05-04]
 - 15.6 Examen des demandes issues de la 4^{ème} Réunion du Groupe de travail chargé de développer des stratégies de gestion intégrées et coordonnées pour le thon rouge de l'Atlantique
 - 15.7 Evaluation de la mortalité de l'espadon nord-atlantique immature [Rés. 02-04]
16. Autres questions
17. Présentations à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de l'ICCAT
18. Adoption du rapport et clôture

LISTE DES PARTICIPANTS

Président du SCRS

Scott, Gerald P.

SCRS Chairman, NOAA Fisheries, Southeast Fisheries Science Center Sustainable Fisheries Division, 75 Virginia Beach Drive, Miami, Florida, 33149-1099 ETAT-UNIS

Tel: +1 305 361 4220, Fax: +1 305 361 4219, E-Mail: gerry.scott@noaa.gov

PARTIES CONTRACTANTES

AFRIQUE DU SUD

Smith, Craig

Principal Oceanographer - Large Pelagics, Marine & Coastal Management, Department of Environmental Affairs and Tourism, Private Bag X2, 8012 Cape Town, Rogge Bay

Tel: +27 21 402 3156, Fax: +27 21 421 7406, E-Mail: csmith@deat.gov.za

ANGOLA

Nsilulu, Henriette Lutuba

Cadre Supérieure de Biologie, Institut d'Investigation de Pêches, Avenida 4 de Fevereiro, 26 - Edifício Atlântico, C.P. 2603 Luanda

Tel: +244 2 339 061, Fax: +244 2 330 630, E-Mail: henrim60@yahoo.com.br

BRÉSIL

Ferreira de Amorim, Alberto*

Centro de Pesquisa Pesqueira Marinha do Instituto de Pesca, Avenida Bartholomeu de Guzmão, 192, Santos, São Paulo CEP 11030-906

Tel: +55 13 3261 5529, Fax: +55 13 3261 1900, E-Mail: crisamorim@uol.com.br

da Silveira Menezes, Antônio Alberto

Centro de Pesquisa e Gestão dos Recursos Pesqueiros do Litoral Sudeste e Sul - CEPSUL/IBAMA, Rua Ministro Victor Konder, nº 374 - centro, Itajaí, Santa Catarina, CEP: 88.301-700

Tel: +55 47 3348 6058, Fax: +55 47 3348 6058, E-Mail: Antonio.menezes@ibama.gov.br

Hazin, Fabio H. V.

Secretaria Especial de Aquicultura e Pesca, Rua Desembargador Célio de Castro Montenegro, 32 - Apto 1702, Monteiro Recife, Pernambuco, 52070-008,

Tel: +55 81 3320 6500, Fax: +55 81 3320 6512, E-Mail: fhvhazin@terra.com.br

Lessa, Rosângela*

Lab. Dinâmica de Populações Marinhas, Depto. De Pesca - UFRPE, Avenida Dom Manuel Medeiros s/n - Dois Irmãos, Dois Irmãos - Recife, Pernambuco, CEP 52171-900

Tel: +55 81 441 4697, Fax: +55 81 441 4577, E-Mail: lessa@hotlink.com.br

Neves, Tatiana

Coordenadora Geral, Projeto Albatroz, Av. Rei Alberto I, 450/05; Santos, São Paulo, CEP 11.030.380

Tel: +55 13 3273 4445, Fax: +55 13 3261 4039, E-Mail: ineves@projetoalbatroz.com.br

Travassos, Paulo

Universidade Federal Rural de Pernambuco - UFRPE, Laboratório de Ecologia Marinha - LEMAR, Departamento de Pesca e Aquicultura - DEPAq, Avenida Dom Manoel Medeiros s/n - Dois Irmãos, Recife, Pernambuco, CEP 52171-900

Tel: +55 81 3320 6511, Fax: +55 81 3320 6512, E-Mail: paulotr@ufrpe.br

CANADA

Neilson, John D.

Head, Large Pelagics and Pollock Projects, Population Ecology Section, St. Andrews Biological Station, Fisheries and Oceans Canada, 531 Brandy Cove Road, St. Andrews, New Brunswick, E5B 2L9

Tel: +1 506 529 5913, Fax: +1 506 529 5862, E-Mail: neilsonj@mar.dfo-mpo.gc.ca

Paul, Stacey

Large Pelagics Program, Population Ecology Section/SABS Division, Fisheries and Oceans Canada/Biological Station, 531 Brandy Cove Road, St. Andrews, New Brunswick, E5B 2L9

Tel: +1 506 529 5904, Fax: +1 506 529 5862, E-Mail: PaulSD@mar.dfo-mpo.gc.ca

* Délégués n'ayant participé qu'aux Groupes d'espèces.

CAP VERT**Marques da Silva Monteiro**, VandaInstituto Nacional de Desenvolvimento das Pescas, C.P. 132, Mindelo, Sao Vicente
Tel: +238 232 13 73, Fax: +238 232 16 16, E-Mail: vamarmoni@hotmail.com**CHINE (R.P.)****Song**, LimingProfessor, , College of Marin Science & Technology, Shanghai Fisheries University, 334 Jungong Road, 200090, Shanghai
Tel: +86 021 657 10205, Fax: +86 021 65710203, E-Mail: lmsong@shfu.edu.cn**Zhou**, YingqiProfessor, , College of Marin Science & Technology, Shanghai Fisheries University, 334 Jungong Road, 200090, Shanghai
Tel: +86 21 657 10392, Fax: +86 21 657 10203, E-Mail: yqzhou@shfu.edu.cn**COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE****Abascal Crespo**, Francisco JavierTechnical Contact IEO tags, Unidad Biológica Pesquera, Centro Andaluz de Ciencia y Tecnología Marina (CACYTMAR),
Campus Rio San Pedro, 11510 Puerto Real, Cádiz, Espagne
Tel: +34 956 016015, Fax: +34 956 016019, E-Mail: francisco.abascal@uca.es**Ariz Telleria**, JavierInstituto Español de Oceanografía, C.O. de Canarias, Apartado 1373, 38080 Santa Cruz de Tenerife, Islas Canarias, Espagne
Tel: +34 922 549 400, Fax: +34 922 549 554, E-Mail: javier.ariz@ca.ieo.es**Armesto**, AngelesInstituto Español de Oceanografía, Avenida Príncipe de Asturias, 70 Bis, 33213 Gijón, Asturias, Espagne
Tel: +34 985 308 672, Fax: , E-Mail: angeles.armesto@gi.ieo.es**Arrizabalaga**, HaritzAZTI - Tecnalia /Itsas Ikerketa Saila, , Herrera Kaia Portualde z/g, 20110 Pasaia, Gipuzkoa, Espagne
Tel: +34 94 300 48 00, Fax: +34 94 300 48 01, E-Mail: harri@pas.azti.es**Brophy**, Deirdre*Commercial Fisheries Research Group, GMIT, Dublin Rd, Galway, Irlande
Tel: +353 91 742484, Fax:, E-Mail: deirdre.drophy@gmit.ie**Cárdenas González**, EnriqueConsejero de Pesquerías, Secretaría del Secretario General, C/ José Ortega y Gasset, 57, 28006 Madrid, Espagne
Tel: +34 91 347 6110, Fax: +34 91 347 6032, E-Mail: edecarde@mapya.es**Charilaou**, CharisFisheries and Marine Research Officer - Department of Fisheries and Marine Research, 13, Aeolou St., 1416 Nicosia, Chypre
Tel: +357 22 807 842, Fax: +357 22 77 5955, E-Mail: ccharilaou@dfmr.moa.gov.cy**Cort**, Jose LuisInstituto Español de Oceanografía, , Apartado 240, 39080 Santander, Cantabria, Espagne
Tel: 34 942 291060, Fax: 34 942 27 5072, E-Mail: jose.cort@st.ieo.es**Cosgrove**, Ronan*An Bord Iascaigh Mhara (BIM), New Docks, Co. Galway, Irlande
Tel: +353 91 564 318, Fax: +353 91 568 569, E-Mail: cosgrove@bim.ie**de la Serna Ernst**, Jose MiguelInstituto Español de Oceanografía, C.O. de Málaga, Apartado 285 - Puerto Pesquero s/n, 29640 Fuengirola, Málaga,
Espagne
Tel: +34 952 476 955, Fax: +34 952 463 808, E-Mail: delaserna@ma.ieo.es**Delgado de Molina Acevedo**, AliciaInstituto Español de Oceanografía, C.O. de Canarias, Apartado 1373, 38080 Santa Cruz de Tenerife, Espagne
Tel: +34 922 549 400, Fax: +34 922 549 554, E-Mail: alicia.delgado@ca.ieo.es**Di Natale**, AntonioDirector-AQUASTUDIO, Via Trapani, n° 6, 98121 Messina, Sicilia, Italie
Tel: +39 090 346 408, Fax: +39 090 364 560, E-Mail: adinatale@acquariodigenova.it

Duarte de Sousa, Eduarda

Principal Administrator, European Commission DG Fisheries, J-99 3/36, Rue Joseph II, 99, B-1049, Bruxelles, Belgique
Tel: +322 296 2902, Fax: +322 295 5700, E-Mail: eduarda.duarte-de-sousa@ec.europa.eu

Ferreira de Gouveia, Lidia

Divisao De Tecnicas E Artes de Pesca, Direcção Regional das Pescas, Estrada da Pontinha, 9000 Funchal, Madeira, Portugal
Tel: +351 291 203251, Fax: +351 291 229691, E-Mail: lidiagouveia@hotmail.com

Fonteneau, Alain

I.R.D. - Unité de Recherches n° 109 (THETIS), Centre de Recherches Halieutique Méditerranéenne et Tropicale, B.P. 171, 34203, Sète Cedex, France
Tel: +33 4 99 57 3200, Fax: +33 4 99 57 32 95, E-Mail: alain.fonteneau@ifremer.fr

Fromentin, Jean Marc

IFREMER - Dpt. Recherche Halieutique, , BP 171 - Bd. Jean Monnet, 34203 Sète Cedex, France
Tel: +33 4 99 57 32 32, Fax: +33 4 99 57 32 95, E-Mail: jean.marc.fromentin@ifremer.fr

Gaertner, Daniel

I.R.D. UR n° 109 Centre de Recherche Halieutique Méditerranéenne et Tropicale, Avenue Jean Monnet - B.P. 171, 34203 Sète Cedex, France
Tel: +33 4 99 57 32 31, Fax: +33 4 99 57 32 95, E-Mail: gaertner@ird.fr

García, Alberto*

IEO Centro de Oceanografía de Malaga, Apartado 285 - Puerto Pesquero s/n, 29640 Fuengirola, Málaga, Espagne
Tel: +34 952 47 69 55, Fax: +34 952 46 38 08, E-Mail: agarcia@ma.ieo.es

Gómez Aguilar, Almudena

Organización Nacional de Asociaciones Pesqueras - ONAPE, Fernández de la Hoz, 57, 28003 Madrid, Espagne
Tel: +34 913 991 310, Fax: +34 913 995 147, E-Mail: onape@onape.e.telefonica.net

García Cortés, Blanca*

Instituto Español de Oceanografía, Muelle de Animas, s/n Apartado 130, 15080 A Coruña, Espagne
Tel: +34 981 205 366, Fax: +34 981 229 077, E-Mail: blanca.garcia@co.ieo.es

González Garcés, Alberto

Director, Instituto Español de Oceanografía de Vigo, Ministerio de Educación y Ciencia, C.O. de Vigo, Apartado 1552, 36200 Vigo Pontevedra, Espagne
Tel: + 34 986 49 21 11, Fax: +34 986 49 8626, E-Mail: alberto.gonzalez.garces@vi.ieo.es

Goujon, Michel

Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins - CNPMEM, 134 Avenue de Malakoff, 75116 Paris, France
Tel: +33 1 72 71 18 10, Fax: +33 1 72 71 86 26, E-Mail: mgoujon@comite-peches.fr

Hadjistephanou, Nicos

Fisheries and Marine Research Officer, Department of Fisheries and Marine Research, 13, Aeolou Street, 1416 Nicosia, Chypre
Tel: +357 22 30 3866, Fax: +357 22 77 5955, E-Mail: nhsteph@spidernet.com.cy

Lema Varea, Laura*

Instituto Español de Oceanografía de Málaga, Puerto Pesquero s/n - Apartado 285, 29640, Fuengirola, Málaga, Espagne
Tel: +34 952 47 69 55, Fax: , E-Mail: laura.lema@ma.ieo.es

Macías, Ángel David*

Ministerio de Educación y Ciencia, Instituto Español de Oceanografía, Apartado 285 / Puerto pesquero s/n, 29640 Fuengirola, Málaga, Espagne
Tel: +34 952 476 955, Fax: +34 952 463 808, E-Mail: david.macias@ma.ieo.es

Medina Guerrero, Antonio*

Facultad de Ciencias del Mar y Ambientales, Departamento de Biología, Avda. República Saharaí s/n, 11510 Puerto Real, Cádiz, Espagne
Tel: +34 956 016 015, Fax: +34 956 016 019, E-Mail: antonio.medina@uca.es

Mejuto García, Jaime

Instituto Español de Oceanografía, C.O de A Coruña, Muelle de Animas, s/n Apartado 130, 15080 A Coruña, Espagne
Tel: +34 981 205 362, Fax: +34 981 229 077, E-Mail: jaimemejuto@co.ieo.es

Moguedet, Philippe

European Commission DG Fish and Marine Affairs, Rue Joseph II, 79, B-1000 Brussels, Belgique
Tel: +322 2986817, Fax: +322 295 7862, E-Mail: philippe.moguedet@ec.europa.eu

Monteagudo, Juan Pedro

ANABAC/OPTUC, c/ Txibitxiaga, 24 - entreplanta, 48370 Bermeo, Vizcaya, Espagne
Tel: +34 94 688 2806, Fax: +34 94 688 5017, E-Mail: monteagudog@yahoo.es

Morón Ayala, Julio

OPAGAC, c/Ayala, 54 - 2ºA, 28001 Madrid, Espagne
Tel: +34 91 435 3137, Fax: +34 91 576 1222, E-Mail: opagac@arrakis.es

Mosqueira Sánchez, Iago

AZTI Fundazioa, Txatxarramendi Ugarte a z/g, 48395 Sukarrieta, Bizkaia, Espagne
Tel: +34 94 602 9400, Fax: +34 94 687 0006, E-Mail: imosqueira@suk.azti.es

Mosteiro Cabanelas, Alicia

Adviser on Fisheries Monitoring Issues, Fisheries Conservation and Control Division Ministry for Rural Affairs and the Environment, Malta Centre for Fisheries Sciences, Fort San Lucjan, Marsaxlokk, BBG06, Malte
Tel: +356 21 655 525, Fax: +356 21 659380, E-Mail: alicia.mosteiro@gov.mt

Neves dos Santos, Miguel*

Instituto de Investigação das Pescas e do Mar (IPIMAR), Centro Regional de Investigação Pesqueira do Sul, Avenida 5 Outubro s/n, 8700-305 Olhao, Faro, Portugal
Tel: +351 289 700 504, Fax: +351 289 700 535, E-Mail: mnsantos@cripsul.ipimar.pt

Ortiz de Urbina, José Maria

Instituto Español de Oceanografía, C.O de Málaga, Apartado 285 - Puerto Pesquero s/n, 29640 Fuengirola, Málaga, Espagne
Tel: +34 952 476 955, Fax: +34 952 463 808, E-Mail: urbina@ma.ieo.es

Ortiz de Zárate Vidal, Victoria

Ministerio de Educación y Ciencia, Instituto Español de Oceanografía, Promontorio de San Martín s/n, 39012 Santander, Cantabria, Espagne
Tel: +34 942 29 10 60, Fax: +34 942 27 50 72, E-Mail: victoria.zarate@st.ieo.es

Pereira, Joao Gil

Universidade dos Açores, Departamento de Oceanografia e Pescas, 9900 Horta, Portugal
Tel: +351 292 200 431, Fax: +351 292 200 411, E-Mail: pereira@notes.horta.uac.pt

Peristeraki, Panagiota (Nota)

Hellenic Center for Marine Research, Institute of Marine Biological Resources, P.O. Box 2214, 71003 Iraklion, Grèce
Tel: +30 2810 337 830, Fax: +30 2810 337 820, E-Mail: notap@her.hcmr.gr

Pianet, Renaud

I.R.D. US n° 007 (OSIRIS) Centre de Recherche Halieutique Méditerranéenne et Tropicale, Avenue Jean Monnet - B.P. 171, 34203 Sète Cedex, France
Tel: +33 4 99 57 32 39, Fax: +33 4 99 57 32 95, E-Mail: pianet@ird.fr

Rodríguez-Marín, Enrique

Instituto Español de Oceanografía, C.O. de Santander, Promontorio de San Martín s/n, 39004 Santander, Cantabria, Espagne
Tel: +34 942 29 10 60, Fax: +34 942 27 50 72, E-Mail: rodriguez.marin@st.ieo.es

Sarralde, Roberto*

Instituto Español de Oceanografía, C.O. de Canarias, Apartado 1373, 38080 Santa Cruz de Tenerife, Islas Canarias, Espagne
Tel: +34 922 549 400, Fax: +34 922 549 554, E-Mail: roberto.sarralde@ca.ieo.es

Tasker, Mark

Dunnet House, 7 Thistle Place, AB10 IUZ, Royaume-Uni
Tel: +44 1224 655701, Fax: +44 1224 621488, E-Mail: mark.tasker@jncc.gov.uk

Tserpes, George

Hellenic Center for Marine Research (HCMR), Institute of Marine Biological Resources, P.O. Box 2214, 71003 Iraklion, Crete, Grèce
Tel: +30 2810 337851, Fax: +30 2810 337820, E-Mail: gtsperpes@her.hcmr.gr

Valdez, Vasco

Avenida Alfonso Albuquerque 113-4-D Monte Caparica, 28250 Almada, Lisbon, Portugal
Tel:+351 21 2903 602 , Fax: , E-Mail: Isabel.r.valdez@gmail.com

Valeiras Mota, Xulio*

Instituto Español de Oceanografía, Promontorio San Martín, s/n - Apto. 240, 39080 Santander, Espagne
Tel: +34 942 291 060, Fax: +34 942 275 072, E-Mail: xulio.valeiras@st.ieo.es

CORÉE

Hwang, Seon-Jae

National Fisheries Research & Development Institute, Distant-water Fisheries Resources Division, 408-1, Shirang-ri, Gijang-eup, Gijang-gun, 619-705, Busan
Tel: +82 51 720 2325, Fax: +82 51 720 2337, E-Mail: hwangseonjae@hanmail.net

CROATIE

Franicevic, Vlasta

Head of Unit of Marine Aquaculture, Ministry of Agriculture Forestry and Water Management, Directorate of Fisheries, Ivana Mazuranica 30, 23000 Zadar
Tel: +385 23 309 820, Fax: +385 23 309 830, E-Mail: mps-uprava-ribarstva@zd.htnet.hr

Ticina, Vjekoslav

Institute of Oceanography and Fisheries Set. I., Mestrovica 63 -P.O.Box 500, 21000 Split
Tel: +385 21 408 000/408 037, Fax: +385 21 358 650, E-Mail: ticina@izor.hr

ETATS-UNIS

Babcok, Elizabeth*

Pew Institute for Ocean Science, Rosenstiel School of Marine and Atmospheric Science, 4600 Rickenbacker Causeway, Miami, Florida 22 149
Tel: +1 305 421 4852; Fax:+1 305 421 4929; E-Mail:ebabcock@rsmas.miami.edu

Brooks, Elizabeth

NOAA Fisheries, Southeast Fisheries Center, Sustainable Fisheries Division, 75, Virginia Beach Drive, Miami, Florida 33149
Tel: +1 305 361 4243, Fax: +1 305 361 4562, E-Mail: liz.brooks@noaa.gov

Brown, Craig A.

NOAA Fisheries Southeast Fisheries Center Sustainable Fisheries Division, , 75 Virginia Beach Drive, Miami, Florida 33149-1099
Tel: +1 305 361 4590, Fax: +1 305 361 4562, E-Mail: craig.brown@noaa.gov

Cass-Calay, Shannon

NOAA Fisheries, Southeast Fisheries Center, Sustainable Fisheries Division, 75 Virginia Beach Drive, Miami, Florida, 33149
Tel: +1 305 361 4231, Fax: +1 305 361 4562, E-Mail: shannon.calay@noaa.gov

Cortés, Enric

NOAA-Fisheries, Southeast Fisheries Science Center, Panama City Laboratory, 3500 Delwood Beach Road, Panama City, Florida, 32408-7403
Tel: +1 850 234 6541, Fax: +1 850 235 3559, E-Mail: enric.cortes@noaa.gov

Díaz, Guillermo

NOAA Fisheries, Southeast Fisheries Center, Sustainable Fisheries Division, 75 Virginia Beach Drive Miami, Florida 33149
Tel: +1 305 361 4466, Fax: +1 305 361 4562, E-Mail: guillermo.diaz@noaa.gov

Die, David

Cooperative Unit for Fisheries Education and Research University of Miami, 4600 Rickenbacker Causeway, Miami, Florida, 33149
Tel: +1 305 421 4607, Fax: +1 305 361 4457, E-Mail: ddie@rsmas.miami.edu

Goodyear, Phil

1214 North Lakeshore Drive Niceville, 32578 Florida
Tel: +1 850 897 2666, Fax: +1 850 897 2666, E-Mail: philgoodyear@cox.net

Miller, Tim

University of New Hampshire, Large Pelagics Research Center, 177A Spaulding Hall, Durham, New Hampshire 03824-2617
Tel: +1 603 862 2897, Fax: +1 603 862 2228, E-Mail: tim.miller@unh.edu

Ortiz, Mauricio

NOAA Fisheries, Southeast Fisheries Science Center, 75 Virginia Beach Drive, Miami, Florida 33149-1099
Tel: +1 305 361 4288, Fax: +1 305 361 4562, E-Mail: mauricio.ortiz@noaa.gov

Porch, Clarence E.

Research Fisheries Biologist NMFS-Southeast Fisheries Center, 75 Virginia Beach Drive, Miami, Florida 33177
Tel: +1 305 361 4232, Fax: +1 305 361 4219, E-Mail: clay.porch@noaa.gov

Powers, Joseph E.

School of the Coast & Environment, Louisiana State University, 2147 Energy, Coast & Environment Bldg., Baton Rouge, LA 70803
Tel: +1 225 578 7659, Fax: +1 225 578 6513, E-Mail: jepowers@lsu.edu

Prince, Eric D.

NOAA Fisheries, Southeast Fisheries Science Center, 75 Virginia Beach Drive, Miami, Florida 33149-1099,
Tel: +1 305 361 4248, Fax: +1 305 361 4219, E-Mail: eric.prince@noaa.gov

Sissenwine, Michael P.

Box 2228, Teaticket, Maryland 02536
Tel: +1 508 566 3144, Fax: , E-Mail: m_sissenwine@surfglobal.net

GHANA**Bannerman, Paul**

Ministry of Food and Agriculture, Fisheries Department, P.O. Box BT 62, Tema
Tel: +233 222 02346, Fax: +233 222 06627, E-Mail: mfrd@africaonline.com.gh;paulbann@hotmail.com

GUINEE (REP. DE)**Camara, Youssouf Hawa**

Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), CNSHB - BP 3738/39, Conakry
Tel: +224 55 4008, Fax: , E-Mail: youssoufh@hotmail.com; ycamara@cnsnb.org.gn

GUINÉE EQUATORIALE**Ava Abuy, Tomás-Esono**

Secretario General, Ministerio de Pesca y Medioambiente, Avenida de la Independencia, Malabo
Tel: +240 09 33 35, Fax: +240 09 29 53, E-Mail:

Mba Nsuga, Dámaso

M.Sc.Ingeniero Superior de Pesca, Director General de Pesca Industrial y Artesanal, Ministerio de Pesca y Medio Ambiente, B.P. 909; c/ Presidente Nasser, s/n, Malabo
Tel: +240 09 2806, Fax: +240 09 3313, E-Mail:damabansuga@yahoo.es

Nzang-Obono, Dina-Ada

Ingeniera Agronomo y Técnico Ecoturista/Asistente de Ministro, Ministerio de Pesca y Medio Ambiente, Avenida de la Independencia, Malabo
Tel: +240 09 3408, Fax: +240 09 2953, E-Mail: adanzang_12@yahoo.es

JAPON**Matsunaga, Hiromasa**

National Research Institute of Far Seas Fisheries, 5-7-1 Shimizu-Orido, Shizuoka 424-8633
Tel: , Fax: , E-Mail: matsuh@fra.affrc.go.jp

Miyabe, Naozumi

Director, Temperate Tuna Resources Division,, National Research Institute of Far Seas Fisheries, Fisheries Research Agency of Japan, 7-1, 5 chome, Orido, Shizuoka-Shi, Shimizu-ku, 424-8633
Tel: +81 543 366 031, Fax: +81 543 359 642, E-Mail: miyabe@fra.affrc.go.jp

Miyake, Makoto P.

Scientific Advisor, Japan Tuna Fisheries Co-operative Association, 3-3-4 Shimorenjaku, Mitaka-Shi, Tokyo 181-0013
Tel: +81 422 46 3917, Fax: +81 422 43 7089, E-Mail: p.m.miyake@gamma.ocn.ne.jp

Okamoto, Hiroaki

National Research Institute of Far Seas Fisheries, Fisheries Research Agency of Japan, 7-1, 5 Chome Orido, Shizuoka-shi, Shimizu-ku 424-8633
Tel: +81 543 36 6044, Fax: +81 543 35 9642, E-Mail: okamoto@fra.affrc.go.jp

Takeuchi, Yukio

National Research Institute of Far Seas Fisheries, Fisheries Research Agency of Japan, Mathematical Biology Section - Pelagic Resource Division, 7-1, 5 chome Orido, Shizuoka-Shi, Shimizu-ku 424-8633
Tel: +81 543 36 6039, Fax: +81 54335 9642, E-Mail: yukiot@fra.affrc.go.jp

Watanabe, Kyuji

National Research Institute of Far Seas Fisheries, Fisheries Research Agency of Japan, 7-1, 5 chome, Orido, Shizuoka-Shi, Shimizu-ku 424-8633
Tel: +81 543 366 031, Fax: +81 543 359 642, E-Mail: watanabk@fra.affrc.go.jp

Yokawa, Kotaro

National Research Institute of Far Seas Fisheries, 5-7-1 Shimizu Orido, Shizuoka-City, Shizuoka 424-8633
Tel: +81 543 36 6035, Fax: + 81 543 35 9642, E-Mail: yokawa@fra.affrc.go.jp

MAROC

Abid, Noureddine*

Centre Régional de l'INRH à Tanger/M'dig, , B.P. 5268, 90000 Drabed, Tánger
Tel: +212 3932 5134, Fax: +212 3932 5139, E-Mail: abid.n@menara.ma

Idrissi, M'Hamed

Chef, Centre Régional de l'INRH à Tanger/M'dig, B.P. 5268, 90000 Drabeb, Tánger
Tel: +212 39 325 134, Fax: +212 39 325 139, E-Mail: mha_idrissi2002@yahoo.com

MEXIQUE

Ramírez López, Karina

Instituto Nacional de la Pesca - SAGARPA, Av. Ejército Mexicano No.106 - Colonia Ex - hacienda, Ylang Ylang, Boca de Rio, Veracruz C.P. 94298
Tel: +52 22 9130 4518, Fax: +52 22 9130 4519, E-Mail: kramirez_inp@yahoo.com; kramirez_lopez@yahoo.com.mx

Solana Sansores, Luis-Rafael

Director General de Investigación Pesquera en el Atlántico, Instituto Nacional de Pesca-SAGARPA, Calle Pitágoras nº 1320, 3ª piso Colonia Santa Cruz Atoyac. Delegación Benito Juárez, C.P. 03310
Tel: +52 229 130 4520, Fax: +52 229 130 4519, E-Mail: solana_sansores@yahoo.com.mx

NORVEGE

Nottestad, Leif

Senior Scientist, Institute of Marine Research, P.O. Box 1870, Nordnesgaten 33, 5817 Bergen
Tel: +47 99 227 025, Fax: +47 55 23 86 87, E-Mail: leif.nottestad@imr.no

ROYAUME-UNI – TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Luckhurst, Brian

Department of Environmental Protection, P.O. Box CR52, CRBX, Crawl, Bermuda
Tel: +1 441 293 5600, Fax: +1 441 293 2716, E-Mail: bluckhurst@gov.bm

RUSSIE (FEDERATION DE)

Nesterov, Alexander

Head of the Laboratory, AtlantNIRO, 5, Dmitry Donskoy Str., 236000 Kaliningrad
Tel: + 7 401 2225 389, Fax: + 7 401 2219 997, E-Mail: nesterov@atlant.baltnet.ru

TRINIDAD & TOBAGO

Martin, Louanna

Fisheries Officer, Ministry of Agriculture, Land & Marine Resources, Fisheries Division, Marine Fishery Analysis Unit, 35 Cipriani Boulevard, Port of Spain
Tel: +868 634 4504 Fax: +868 634 4488 E-Mail: mfau@tstt.net.tt

TUNISIE

Hattour, Abdallah

Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, 28 Rue du 2 Mars 1934, 2025 Salammbô
Tel: +216 71 730 548, Fax: +216 71 732 622, E-Mail: abdallah.hattour@instm.nrnt.tn

TURQUIE

Karakulak, Saadet

Faculty of Fisheries, University of Istanbul, Ordu Cad. N° 200, 34470, Laleli, Istanbul
Tel: +90 212 455 5700/16418, Fax: +90 212 514 0379, E-Mail: karakul@istanbul.edu.tr

URUGUAY

Domingo, Andrés

Dirección Nacional de Recursos Acuáticos - DINARA, Sección y Recursos Pelágicos de Altura, Constituyente 1497, 11200 Montevideo
Tel: +5982 40 46 89, Fax: +5982 41 32 16, E-Mail: adomingo@dinara.gub.uy

Mora, Olga

Sección Recursos Pelágicos de Altura, Dirección Nacional de Recursos Acuáticos - DINARA (Base de la Paloma), Rambla Portuaria La Paloma, Rocha
Tel: +598 479 6994, Fax: +598 479 6994, E-Mail: omora@dinara.gub.uy

VENEZUELA**Marcano, Jesus S.**

Instituto Nacional Investigaciones Agrícolas, (INIA/SUCRE.NE) Final, Final Avda. Carúpano, Sector Caiguire, Edificio INIA Apto. 236, Cumaná, Estado Sucre 6101
Tel: +58 293 431 7557, Fax: +58 293 432 5385, E-Mail: jmarcano@inia.gob.ve

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)**Majkowski, Jacek**

Fishery Resources Officer, FAO, Marine Resources Service Fishery Resources Division, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie
Tel: +39 06 5705 6656, Fax: +39 06 5705 3020, E-Mail: jacek.majkowski@fao.org

OBSERVATEURS DES PARTIES, ENTITÉS, ENTITÉS DE PÊCHE NON-CONTRACTANTES COOPERANTES**TAÏPEI CHINOIS****Chang, Shui-Kai (Eric)**

Section Chief, Deep Sea Fisheries Division, Fisheries Agency, 2, Chao-Chow Street, 100 Taipei
Tel: +886 2 3343 7250, Fax: +886 2 3393 6018, E-Mail: shuikai@msl.fao.gov.tw

Chou, Shih-Chin

Fisheries Agency, 2, Chao Chow St., Taipei
Tel: +886 2 3343 6267, Fax: +886 2 3343 62 68, E-Mail: shihchin@msl.fao.gov.tw

Hsu, Chien-Chung

Institute of Oceanography National Taiwan University, P.O. Box 23-13, Taipei
Tel: +886 2 3362 2987, Fax: +886 2 2366 1198, E-Mail: hsucc@ntu.edu.tw

Yeh, Shean-Ya*

Professor, Institute of Oceanography National Taiwan University, P.O. Box 23-13, Taipei
Tel: +886 2 2363 7753, Fax: +886 2 2366 1197, E-Mail: sheanya@ntu.edu.tw

OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**ACCORD SUR LA CONSERVATION DES ALBATROS ET DES PETRELS - ACAP****Tasker, Mark**

Dunnet House, 7 Thistle Place, AB10 IUZ, Royaume-Uni
Tel: +44 1224 655701, Fax: +44 1224 621488, E-Mail: mark.tasker@jncc.gov.uk

COMMISSION GENERALE DES PECHEES POUR LA MEDITERRANEE – CGPM**Srour, Abdellah**

Secrétaire Exécutif Adjoint-Conseiller, Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée - GFCM, Via delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie
Tel: +39 06 5705 5730, Fax: +39 06 5705 6500, E-Mail: abdellah.srour@fao.org

CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE - COMHAFAT**Takhssit, Samira**

Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique, BP 476, Nouvelle cité administrative 1000 Agdal, Rabat, Maroc
Tel: +212 37 68 83 28, Fax: +212 37 68 83 29, E-Mail: takhssit@mpm.gov.ma

OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**BIRDLIFE INTERNATIONAL****Small, Cleo**

BirdLife Global Seabird Programme, RSPB, The Lodge, Sandy, SG19 2DL, Royaume-Uni
Tel: +44 1767 680 551, Fax: , E-Mail: cleo.small@rspb.org.uk

OCEANA

Greenberg, Rebecca
Oceana, c/ Ileganitos, 47, 28013 Madrid, Espagne
Tel.: Fax: , E-Mail: rgreenberg@oceana.org

THE OCEAN CONSERVANCY

Fordham, Sonja V*
Policy Director, The Ocean Conservancy, The Shark Alliance and Shark Conservation Program Director, c/o Oceana, Rue Montoyer, 39, 1000 Brussels, Belgique
Tel: +322 513 2242, Fax: +1 202 872 0619, E-Mail: onja@oceanconservancy.org

Gibson, Claudine*

The Ocean Conservancy, 36 Kingfisher Court, Hambridge Road, Newbury, RG15 5SJ, Royaume-Uni
Tel: +44 1635 55150, Fax: , E-Mail: claudine@naturebureau.co.uk

WORLD WIDE FUND FOR NATURE (WWF)

García Rodríguez, Raúl
WWF/ADENA, c/Gran Vía de San Francisco, 8 -Esc. D, 28005 Madrid, Espagne
Tel: +34 91 354 0578, Fax: +34 91 365 6336, E-Mail: pesca@wwf.es

Sainz-Trápaga, Susana*

World Wide Fund for Nature (WWF), c/ Canuda, 37, 3º, 08002 Barcelona, Espagne
Tel: +3493 305 6252, Fax: +3493 278 8030, E-Mail: ssainztrapaga@atw-wwf.org

Tudela, Sergi*

WWF Mediterranean Programme Office Barcelona, c/ Carrer Canuda, 37 3er, 08002 Barcelona, Espagne
Tel: +34 93 305 6252, Fax: +34 93 278 8030, E-Mail: studela@atw-wwf.org

ANCIENS SECRÉTAIRES EXÉCUTIFS DE L'ICCAT

Rodríguez Martín, Olegario –CE-Espagne
Lima, Adolfo R. – CE-Portugal

ANCIENS PRÉSIDENTS DU SCRS DE L'ICCAT

Cort, José Luis –CE-Espagne
Fonteneau, Alain – CE-France
González Garcés, Alberto – CE-Espagne
Pereira, Joao Gil – CE-Portugal
Powers, Joseph – Etats-Unis
Suzuki, Ziro - Japon
Valdez, Vasco – CE-Portugal

SECRETARIAT ICCAT

C/ Corazón de María, 8 – 6^{ème} étage, 28002 Madrid - Espagne
Tel: +34 91 416 5600; Fax: +34 91 415 2612; E.Mail: info@iccat.int

Meski, Driss
Restrepo, Víctor
Kebe, Papa
Pallarés, Pilar
Moreno, Juan Antonio
Palma, Carlos
Campoy, Rebecca
de Andrés, Marisa
Fiz, Jesús
Gallejo Sanz, Juan Luis
García Piña, Cristobal
García Rodríguez, Felicidad
García-Orad, Maria José
Moreno, Juan Ángel

Muñoz, Juan Carlos
Navarret, Christel
Peña, Esther
Peyre, Christine
Seidita, Philomena
Wazawa, Miho

Interprètes

Baena Jiménez, Eva
Faillace, Linda
Jeelof-Wuhrmann, Jolyn
Liberas, Christine
Linaae, Cristina
Meunier, Isabelle

Appendice 3

LISTE DES DOCUMENTS

Numéro	Titre	Auteurs	Réunion
SCRS/2006/010	Report of the 2006 ICCAT Workshop on Swordfish Stock Structure (<i>Heraklion, Crete, Greece, March 13 to 15, 2006</i>)	Anonymous	SWO-Stock Str.
SCRS/2006/011	Report of the 2006 ICCAT Inter-sessional Meeting of the Tropical Species Working Group (<i>Sète, France, April 24 to 28, 2006</i>)	Anonymous	TROP
SCRS/2006/012	Report of the 2006 ICCAT Billfish Stock Assessment (<i>Madrid, May 15 to 19, 2006</i>)	Anonymous	BILL
SCRS/2006/013	Report of the 2006 Atlantic Bluefin Tuna Stock Assessment Session (<i>Madrid, June 12-18, 2006</i>)	Anonymous	BFT
SCRS/2006/014	Report of the 2006 ICCAT Data Preparatory Meeting for Atlantic Albacore (<i>Madrid, July 3 to 7, 2006</i>)	Anonymous	ALB
SCRS/2006/015	Report of the 2006 Assessment of Atlantic Swordfish (<i>Madrid, September 4 to 8, 2006</i>)	Anonymous	SWO-Assess
SCRS/2006/016	Report of the sharks species group meeting	Anonymous	SCRS
SCRS/2006/017	Report of the tropical species group meeting	Anonymous	SCRS
SCRS/2006/023	Stock Status and Trends Descriptors in FIRMS: Compatibility with SCRS Reports	ICCAT SECRETARIAT	SCRS
SCRS/2006/024	Observer programme of activities for tuna sampling in Ghana 2006 preliminary report for August 2006	BANNERMAN, P.	SCRS
SCRS/2006/025	Stock structure of swordfish (<i>Xiphias gladius</i>) in the Atlantic: A review of the non-genetic evidence	NEILSON, J. D., S. D. Paul & S. Smith	SWO-Stock Str.
SCRS/2006/026	Identification on Atlantic swordfish stock structure inferred by mitochondrial control region DNA sequence characters	CHING-PING, L., J. Mejuto & Sh.-Y. Yeh	SWO-Stock Str.
SCRS/2006/027	Marked genetic difference between the north and south Atlantic stocks of the swordfish (<i>Xiphias gladius</i>) revealed by a single nucleotide polymorphism at CaM intron locus	CHOW, S.	SWO-Stock Str.
SCRS/2006/028	Ten microsatellite loci show that Mediterranean swordfish are genetically unique from other populations worldwide	REEB, C.A. and B. Block	SWO-Stock Str.
SCRS/2006/029	Implications of swordfish (<i>Xiphias gladius</i>) stock structure and mixing on management benchmarks.	BROOKS, E.N. and P. Apostolaki	SWO-Stock Str.
SCRS/2006/030	Evaluation de la structure du stock d'espadon (<i>Xiphias gladius</i>) dans l'Océan Indien à l'aide d'une approche multidisciplinaire	JEAN, C., J. Bourjea, D. Miossec & M. Taquet	SWO-Stock Str.
SCRS/2006/031	Les espadons (<i>Xyphias gladius</i>) de la pêche artisanale maritime ivoirienne de 1988 à 2004 : structure de taille des stocks exploités.	N'DA, K. & G.R. Dedo	SWO-ASSESS
SCRS/2006/032	Mercury and lead in muscle of Atlantic swordfish (<i>Xiphias gladius</i> L., 1758) as a tool for stock delimitation	BRANCO, V., M. Neves dos Santos, A. Garcia & C. Vale	SWO-ASSESS
SCRS/2006/033	Investigation of the within Mediterranean genetic structure of swordfish populations based on microsatellite markers	KOTOULAS, G., G. Tserpes, C. Piccineti, P. Peristeraki, J. Mejuto, J.M. De la Serna, A. Antoniou, P. Kasapidis, K. Oikonomaki, B. Garcia-Cortes & A. Magoulas	SWO-Stock Str.
SCRS/2006/034	Global genetic structure of the swordfish (<i>Xiphias gladius</i>) as revealed by microsatellite markers	KOTOULAS, G., J. Mejuto, A. Antoniou, P. Kasapidis, G. Tserpes, C. Piccineti, P. Peristeraki, B. Garcia-Cortes, K. Oikonomaki, J.M. De la Serna & A. Magoulas	SWO-Stock Str.

SCRS/2006/035	Genetic structure of the swordfish (<i>Xiphias gladius</i>) stocks in the Atlantic using microsatellite DNA analysis	KASAPIDIS, P., J. Mejuto, G. Tserpes, A. Antoniou, B. Garcia-Cortes, P. Peristeraki, K. Oikonomaki, G. Kotoulas and A. Magoulas	SWO-Stock Str.
SCRS/2006/036	Parasitic infections of swordfish (<i>Xiphias gladius</i> L., 1758) from Mediterranean Sea and North Atlantic Ocean: Biological tags for stock characterization in European waters	MATTIUCCI, S., V. Farina, A. Garcia, M. N. Santos, S. Damiano & G. Nascetti	SWO-Stock Str.
SCRS/2006/037	Capturas, distribución y composición de tallas de pez espada (<i>Xiphias gladius</i>) en el Atlántico occidental	MORA, O. & A. Domingo	
SCRS/2006/038	Swordfish genetic population structure in North Atlantic and Mediterranean	VIÑAS, J., J. Alvarado Bremer, J. Mejuto, J. M. de la Serna, B. García-Cortés & C. Pla	SWO-Stock Str.
SCRS/2006/039	Análisis de la información biológica y pesquera del pez espada (<i>Xiphias gladius</i> L.) en el Mediterráneo y Atlántico Norte, aplicable al estudio de la estructura de stock	DE LA SERNA, J.M., J.M. Ortiz de Urbina & D. Macías	
SCRS/2006/040	Genetic structure of Mediterranean and Atlantic swordfish investigated using allozymes and RFLPs	CIMMARUTA, R., M. Paoletti, P. Bondanelli, M.N. Santos, A. Garcia & G. Nascetti	SWO-Stock Str.
SCRS/2006/041	Genetic population structure of Atlantic swordfish: Current status, controversies, and future directions	ALVARADO BREMER, J. R., J. Mejuto, J. Gómez-Márquez, Carles Pla-Zanuye, J. Viñasf, Carla Marquesg, Fabio Hazing, M. Griffithsh, I, B. Elyi, B. Sánchez, and T.W. Greigj	SWO-Stock Str.
SCRS/2006/042	Reproductive parameters of the Mediterranean swordfish (<i>Xiphias gladius</i>) stock compared to reproductive parameters in the Atlantic	MACÍAS, D., L. Lema, M.J. Gómez-Vives, J.M. Ortiz de Urbina & J.M. de la Serna.	
SCRS/2006/043	GLM CPUE standardizations: Interpretation risks for model fits from alternative software packages	GOODYEAR, C. P. and M. Ortiz	BILL
SCRS/2006/044	Note upon the period used to run the SCRS sequential population analysis on tropical tunas	FONTENEAU, A.	TROP
SCRS/2006/045	Note upon the historical standardized fishing efforts in the FIS and French purse seiners task2 statistics that have been routinely submitted to ICCAT secretariat during the 1969-1997 period	FONTENEAU, A., R. Pianet	TROP
SCRS/2006/046	Las capturas uruguayas de atún ojo grande, <i>Thunnus obesus</i> .(1981-2004)	MORA, O. y A. Domingo	
SCRS/2006/047	Le débarquement des "faux thons" ou "faux poissons" au port de pêche d'Abidjan : phénomène en résurgence dans les données ICCAT en Côte d'Ivoire	N'Da K., D. G. Rene and A. Hervé	SCRS
SCRS/2006/048	Some clues for correcting the tagging data base of tropical tunas	GAERTNER, D., P. Kebe and C. Palma	SCRS
SCRS/2006/049	Tuna management and closed areas	FONTENEAU, A.	SCRS
SCRS/2006/050	Preliminary analysis of standardized catch per unit effort of bigeye tuna (<i>Thunnus obesus</i>) caught by Taiwanese longline fleets in the Atlantic Ocean by general additive model	HSU, C.C.	SCRS
SCRS/2006/051	Adoption of the AVDTH programme for improving Ghanaian statistics and a new sampling scheme. The way forward	BANNERMAN, P. and R. Sarralde	SCRS
SCRS/2006/052	Datos estadísticos de la pesquería de túnidos	ARIZ, J. R. Delgado de Molina, J.C. Santana y A. Delgado de Molina	SCRS
SCRS/2006/053	Estadísticas españolas de la pesquería atunera tropical, en el Océano Atlántico, hasta 2005	DELGADO DE MOLINA, A. J.C. Santana, R. Delgado de Molina, R. Sarralde y J. Ariz	SCRS
SCRS/2006/054	Estudio de las pautas de comportamiento del patudo (<i>Thunnus obesus</i> (1839)) con marcas archivo	DELGADO DE MOLINA, A. J.C. Santana, J. Ariz, R. Delgado de Molina y F. Abascal	SCRS

SCRS/2006/055	Analysis of sex-ratio by length class for bluefin tuna (BFT) (<i>Thunnus thynnus</i>) caught by trap nets and LL from Libyan waters 2000-2005	TAWIL, M., A. Elmgawshi, A. Shefren and A. Elmargni	SCRS
SCRS/2006/056	Standardized fishing effort of albacore, <i>Thunnus alalunga</i> , caught by the Spanish troll fleet in the North East Atlantic from 1981 to 2005	ORTIZ DE ZÁRATE, V. and J.M. Ortiz de Urbina	SCRS
SCRS/2006/057	Standardized fishing effort of albacore, <i>Thunnus alalunga</i> , caught by the Spanish bait boat fleet in the north east Atlantic from 1981 to 2005	ORTIZ DE ZÁRATE, V. and J.M. Ortiz de Urbina	SCRS
SCRS/2006/058	Revision of Task I & Task II data of albacore (<i>Thunnus alalunga</i>) Spanish surface fisheries operating in the North Atlantic	ORTIZ DE ZÁRATE, V. C. Rodríguez-Cabello, A. Delgado de Molina and S. Barreiro	SCRS
SCRS/2006/059	The Spanish albacore (<i>Thunnus alalunga</i>) surface fishery in the north eastern Atlantic in 2005	ORTIZ DE ZÁRATE, V., S. Barreiro, C. Rodríguez-Cabello and J. Valeiras	SCRS
SCRS/2006/060	Preliminary approach to evaluate the importance of discards and other uses of billfish in the Spanish surface longline fishery carried out in different oceans between 1993-2004-	MEJUTO, J., B. García-Cortés, A.M. Ramos-Cartelle	BILL
SCRS/2006/061	Spatial-temporal distribution, sex ratio at size and gonad index of white marlin (<i>Tetrapturus albidus</i>) and longbill spearfish (<i>Tetrapturus pfluegeri</i>) in the western central Atlantic during the period of 2002-2005	AROCHA, F., A. Barrios and D.W. Lee	BILL
SCRS/2006/062	Actividades desarrolladas en el programa de investigación intensiva sobre marlines en Venezuela. Período 2004-2005	MARCANO, L.A., F. Arocha, J. Alío, J. Marcano y A. Larez	BILL
SCRS/2006/063	Relative indices of abundance for Atlantic billfish estimated from catch per unit of fishing effort data from the Ghanaian gillnet fleet	BANNERMAN, P., D. Die, M. Fitchett and A. Brinson	BILL
SCRS/2006/064	Application of a bayesian surplus production model to Atlantic blue and white marlin	BABCOCK, E.A.	BILL
SCRS/2006/065	Standardized catch per unit of effort of white marlin, <i>Tetrapturus albidus</i> , and blue marlin, <i>Makaira nigricans</i> , caught by Brazilian commercial longline fleet	HAZIN, F.H., H.G. Hazin, P.Travassos and I.M. Oliveira	BILL
SCRS/2006/066	Updated white marlin (<i>Tetrapterus albidus</i>) and blue marlin (<i>Makaira nigricans</i>) catch rates from the U.S. pelagic longline in the northwest Atlantic and Gulf of Mexico 1986-2005	DIAZ, G.A. and M. Ortiz	BILL
SCRS/2006/067	Updated white marlin (<i>Tetrapturus albidus</i>) and blue marlin (<i>Makaira nigricans</i>) catch rates from the U.S. recreational tournament fishery in the Northwest Atlantic, U.S. Gulf of Mexico, Bahamas and U.S. Caribbean 1973-2005	DIAZ, G.A., M. Ortiz and E.D. Prince	BILL
SCRS/2006/068	Ring counts and timing of ring formation in fin spines of white marlin (<i>Tetrapturus albidus</i>) from the Venezuelan longline and artisanal fisheries	DREW, D.J. Die and F. Arocha	BILL
SCRS/2006/069	Amélioration des données statistiques de la pêche thonière dans la zone de l'Atlantique Est Tropical	KEBE, P., P. Pallarés, M. Wazawa and R. Pianet	SCRS
SCRS/2006/070	Catch and effort data of the Turkish bluefin tuna fishery (2002-2005)	KARAKULAK, F.S.	BFT
SCRS/2006/071	Standardized CPUE of bluefin tuna (<i>Thunnus thynnus</i>) caught by Spanish traps for the period 1981-2004	ORTIZ DE URBINA, J.M., J-M. Fromentin, V.R. Restrepo, H. Arribabalaga and J.M. de la Serna	BFT
SCRS/2006/072	Estimates of total mortality of eastern Atlantic bluefin tuna based on year-class curves	FROMENTIN, J-M., H. Arribabalaga, V.R. Restrepo and J.M. Ortiz de Urbina	BFT
SCRS/2006/073	Estimates of selectivity for eastern Atlantic bluefin tuna from catch curves	RESTREPO, V.R., J. Ortiz de Urbina, J-M Fromentin, and H. Arribabalaga	BFT
SCRS/2006/074	Analysis of the potential impact of several management measures for eastern Atlantic bluefin tuna on the basis of yield per recruit	ARRIZABALAGA, H., V. Restrepo, J-M Fromentin, J.M. Ortiz de Urbina	BFT

SCRS/2006/075	Alternatives to the Bay of Biscay juvenile bluefin tuna baitboat index	GARCÍA, D., H. Arrizabalaga and I. Artetxe	BFT
SCRS/2006/076	Indices of stock status obtained from the Canadian bluefin tuna fishery	NEILSON, J.D., S.D. Paul and M. Ortiz	BFT
SCRS/2006/077	Pilot study of bluefin tuna age validation	NEILSON, J.D., and S.E. Campana	BFT
SCRS/2006/078	Analyse des indices d'abondance standardisés relatifs aux captures du thon rouge par les madragues de l'Atlantique marocain. Période 1998-2005	ABID, N. and M. Idrissi	BFT
SCRS/2006/079	Are the growth curves currently used for Atlantic bluefin tuna statistically different?	RESTREPO, V.R., E. Rodríguez-Marín and C. Rodríguez-Cabello	BFT
SCRS/2006/080	SCRS 2006: Towards clear and firm ICCAT reports on Atlantic bluefin tuna stocks? An open letter to the bluefin group and to the SCRS	FONTENEAU, A.	BFT
SCRS/2006/081	Large pelagics survey bluefin tuna length validation assessment	VAN VOORHEES, D., R. Salz, J. Foster, J. Desfosse, C. Brown, M. Schulze-Haugen and C. Rogers	BFT
SCRS/2006/082	Development of indices of bluefin tuna (<i>Thunnus thynnus</i>) spawning biomass in the Gulf of Mexico using delta-lognormal models	INGRAM, G.W. Jr., W.J. Richards, G.P. Scott and S.C. Turner	BFT
SCRS/2006/083	Standardized catch rates of large bluefin tuna (<i>Thunnus thynnus</i>) from the U.S. pelagic longline fishery in the Gulf of Mexico and off the Florida east coast during 1987-2005	CASS-CALAY, S.L.	BFT
SCRS/2006/084	Standardized catch rates of bluefin tuna, (<i>Thunnus thynnus</i>), from the rod and reel/handline fishery off the northeast United States during 1980-2005	BROWN, C.A.	BFT
SCRS/2006/085	Initial specifications for Atlantic bluefin tuna operating and management procedure models	Anonymous	BFT
SCRS/2006/086	A finite-state continuous-time approach to inferring regional movement rates of Atlantic bluefin tuna using conventional tagging studies	MILLER, T.J.	BFT
SCRS/2006/087	An alternative stock assessment of western Atlantic bluefin tuna using a bayesian state-space surplus production model	MCALLISTER, M. and T. Carruthers	BFT
SCRS/2006/088	Do some Atlantic bluefin tuna skip spawning?	SECOR, D.H.	BFT
SCRS/2006/089	Genetic data and electronic tagging indicate that the Gulf of Mexico and Mediterranean Sea are reproductively isolated stocks of bluefin tuna (<i>Thunnus thynnus</i>)	BOUSTANY, A.M., C.A. Reeb, S.L. H. Teo, G. De Metrio and B.A. Block	BFT
SCRS/2006/090	Size frequency distribution analysis, age composition, and maturity of western bluefin tuna in the Gulf of Mexico from the U.S. (1981-2005) and Japanese (1975-1891) longline fleets	DIAZ, G. and S.C. Turner	BFT
SCRS/2006/091	Preliminary analyses of the possible impacts of alternative minimum size limits for Atlantic bluefin tuna	PORCH, C.E. and S.C. Turner	BFT
SCRS/2006/092	Temporal and spatial analyses of pelagic longline time/area closures in the Gulf of Mexico to reduce discards of bluefin tuna	WILSON, J., C. Rilling, J.Desfosse, K. Brewster-Geisz	BFT
SCRS/2006/093	Improving bluefin catch at size & catch at age data base for the 2006 assessment	KEBE, P.	BFT
SCRS/2006/094rev	Updated standardization of bluefin tuna, <i>Thunnus thynnus</i> , catch per unit of effort in the baitboat fishery of the Bay of Biscay (eastern Atlantic). Time series from 1975 to 2004	RODRÍGUEZ-MARÍN, E., M. Soto, M. Ortiz, C. Rodríguez-Cabello and J.L. Cort.	BFT-SCRS
SCRS/2006/095	Revisión histórica de la base de datos de ICCAT de la especie atún rojo capturado por barcos con bandera española. Descripción y codificación de las flotas y revisión de las capturas y tallas de atún rojo	RODRÍGUEZ-MARÍN, E., E. Alot, S. Barreiro, C. Rodríguez-Cabello, A. Ramos, A. Delgado de Molina, J.M. De La Serna y J. Mejuto.	BFT

SCRS/2006/096	Estimation of north east Atlantic bluefin tuna (<i>Thunnus thynnus</i>) growth parameters from tagging data	RESTREPO, V.R., C. Rodríguez-Cabello and E. Rodríguez-Marín, J.L. Cort and M. De La Serna	BFT
SCRS/2006/097	Standardized bluefin CPUE from the Japanese longline fishery in the Atlantic	TAKEUCHI, Y., N. Miyabe, H. Yamada and M. Kanaiwa	BFT
SCRS/2006/098	Average catch of bluefin tuna obtained by the Spanish purse seine fleet in the west Mediterranean by boat and month during the 1994-2004 period. Impact of the change of fishing area on performance	DE LA SERNA, J.M., and E. Rodríguez-Marín	BFT
SCRS/2006/099	Situation récente de la pêche de thon rouge (<i>Thunnus thynnus</i>) des côtes marocaines	ABID, N. et M. Idrissi	BFT
SCRS/2006/100	Analysis of recent catch data of blue marlin caught by Japanese longliners in the Atlantic using log-book information	YOKAWA, K.	bill
SCRS/2006/101	Analysis of recent catch data of white marlin caught by Japanese longliners in the Atlantic using log-book information	YOKAWA, K.	bill
SCRS/2006/102	Updated white marlin and blue marlin catch rates from the Taiwanese longline fishery in the Atlantic	YEH, Y.M.	bill
SCRS/2006/103	Preliminary results on the reproductive biology of the white marlin, <i>Tetrapturus albidus</i> Poey 1960, in the western equatorial Atlantic Ocean	OLIVEIRA, I.M., F.H.V. Hazin, P. Travassos, P.B. Pinheiro, and H.G. Hazin	bill
SCRS/2006/104	Preliminary results on reproductive biology of blue marlin, <i>Makaira nigricans</i> (Lacépède, 1803) in the tropical western Atlantic Ocean	MARTINS, C., P. Pinheiro, P. Travassos and F. Hazin	bill
SCRS/2006/105	Estimation of the relative abundance of Atlantic Billfish: effects of three approaches to cope with catches equal to zero	ANDRADE, H.A.	bill
SCRS/2006/106	Ratio of live Atlantic blue marlin and white marlin caught by Japanese longliners obtained by the data from the observer program in Atlantic Ocean	SEMBA, Y. and K. Yokawa	bill
SCRS/2006/107	Application of age-length-keys to estimate catch-at-age for North Atlantic albacore (<i>Thunnus alalunga</i>) stock	ORTIZ DE ZÁRATE, V., X. Valeiras, C. Rodríguez-Cabello and M. Ruiz	ALB
SCRS/2006/108	An initial illustrative application of a cpue*area approach to checking assessment consistency for North Atlantic bluefin using recent Japanese longline data	BUTTERWORTH, D. S., M. Kanaiwa, Y. Takeuchi and N. Miyabe	BFT
SCRS/2006/109	Morphology of rings on otolith and spine characters from North Atlantic albacore of 40-44 cm fork length	LU, Ch-P., V. Ortiz de Zárate and S-Y. Yeh	ALB
SCRS/2006/110	Age and growth of South Atlantic albacore – a revision after the revelation of otolith's daily ring counts	LEE, L-K., and Sh. Y. Yeh	ALB
SCRS/2006/111	Brief review of size data for Atlantic albacore caught by Japanese longline fishery	UOSAKI, K.	ALB
SCRS/2006/112	Estimation of the relative abundance of albacore (<i>Thunnus alalunga</i>) using multi-fleet dataset and delta-lognormal models	ANDRADE, H.	ALB
SCRS/2006/113	New standardized south Atlantic albacore CPUE for the South African baitboat fishery, 1999-2005	SMITH, and J. Glazer	ALB
SCRS/2006/114	Sampling protocol for skeletal structures of north Atlantic albacore tuna (<i>Thunnus alalunga</i>) and ageing interpretation	ORTIZ de ZARATE et al	
SCRS/2006/115	Activity of the Spanish surface longline fleet catching swordfish (<i>Xiphias gladius</i>) during the year 2004	MEJUTO, J., B. García-Cortés, J. M. De La Serna, A. Ramos-Cartelle	SWO
SCRS/2006/116	Updated sex- and age-specific CPUE from the Canadian swordfish longline fishery, 1988-2005	PAUL, S.D. and J.D. Neilson	SWO
SCRS/2006/117	Standardized swordfish (<i>Xiphias gladius</i>) CPUE of Santos longliners operating off southern Brazil (1971-2005)	MOURATO, B.L., H.A. Andrade, A.F. Amorim, C.A. Arfelli	SWO

SCRS/2006/118	Análisis de la CPUE y la composición de tallas del swo (<i>Xiphias gladius</i>), capturado por la flota uruguaya (2001-2005) en el Atlántico SW	DOMINGO, A., O. Mora, M. Pons, P. Miller, G. Pereyra	SWO
SCRS/2006/119	Genetic and growth profiles of three specimens of swordfish (<i>Xiphias gladius</i>) tagged and recaptured in the North Atlantic	KASAPIDIS, P., X. Valeiras, A. Antoniou, G. Kotoulas, B. García-Cortés and J. Mejuto	SWO
SCRS/2006/120	Standardization of South Atlantic swordfish bycatch rate for Taiwanese longline fleet	CHANG, S.K., H.H. Lee and H.I. Liu	SWO
SCRS/2006/121rev.	Update of standardized CPUE of swordfish caught by Japanese longliners	YOKAWA, K.	SWO
SCRS/2006/122	Interannual variability of bluefin larval growth observed during the spawning seasons 2003-2005	GARCÍA, A., J. Quintanilla, I. Álvarez, A. Carpena, D. Cortés, F. Alemany, and J.M. Rodríguez	SCRS
SCRS/2006/123	Report of CLIOTOP workshop of working group 1 on early life history of top predators	GARCÍA, A., A. Bakun and D. Margulies	SCRS
SCRS/2006/124	Update of standardized catch rates by sex and age for swordfish (<i>Xiphias gladius</i>) from the U.S. longline fleet 1981-2005	ORTIZ, M.	SWO
SCRS/2006/125	Situation récente de la pêche marocaine de l'espadon (<i>Xiphias gladius</i>). Période: 1996-2005	ABID, N. et M. Idrissi	SWO
SCRS/2006/126	Fishing strategy and target species of the Brazilian tuna longline fishery, from 1978 to 2005, inferred from cluster analysis	HAZIN, H.G., F. Hazin, P. Travassos, F. C. Carvalho, and K. Erzini	SWO
SCRS/2006/127	Standardization of swordfish CPUE series caught by Brazilian longliners in the Atlantic Ocean, by GLM, using the targeting strategy inferred by cluster analysis	HAZIN, H.G., F. Hazin, P. Travassos, F. C. Carvalho, and K. Erzini	SWO
SCRS/2006/128	Essential fish habitat and spatial prediction of swordfish (<i>Xiphias gladius</i>) catches in the south Atlantic	HAZIN, H. and K. Erzini	SWO
SCRS/2006/129	An updated biomass index of abundance for north Atlantic swordfish 1963-2005	ORTIZ, M., J. Mejuto, S. Paul, K. Yokawa, M. Neves and J. J. Hoey	SCRS
SCRS/2006/130	Effects of a seasonal closure of the Mediterranean swordfish fisheries on the stock Production levels	TSERPES, G. and P. Peristeraki	SCRS
SCRS/2006/131	Fisheries of Bluefin tuna (<i>Thunnus thynnus</i>) spawners in the Northeast Atlantic	CORT, J.L. and L. Nøttestad	SCRS
SCRS/2006/132	Abundancia del tiburón loco (<i>Carcharhinus longimanus</i>) en el Atlántico sur	DOMINGO, A., P. Miller, R. Forselledo, M. Pons and L. Berrondo	SCRS
SCRS/2006/133	Distribución y estructura poblacional de la raya negra (<i>Dasyatis violacea</i>) en el Océano Atlántico sur	FORSELLEDO, R., M. Pons, Ph. Miller and A. Domingo	SCRS
SCRS/2006/134	Distribución y composición de tallas de las tortugas marinas (<i>Caretta caretta</i> y <i>Dermochelys coriacea</i>) que interactúan con el palangre pelágico en el Atlántico sur	LOPEZ-MENDILAHARSU, M., G. Sales, B. Giffoni, Ph. Miller, G. Maurutto and A. Domingo	SCRS
SCRS/2006/135	Albatros y petreles: su interacción con la flota de palangre pelágico uruguaya en el Atlántico sudoccidental (1998-2006)	JIMÉNEZ, S. and A. Domingo	SCRS
SCRS/2006/136	Distribución espacio temporal y composición de tallas de <i>Alopias superciliosus</i> y <i>A. vulpinus</i> observados en la flota palangrera uruguaya en el Océano Atlántico (2001-2005)	BERRONDO, L., M. Pons, R. Forselledo, P. Miller and A. Domingo	SCRS
SCRS/2006/137	La flota de palangre como fuente de información sobre la distribución de la orca (<i>Orcinus orca</i>) en el Océano Atlántico sudoccidental (2002-2006)	PASSADORE, C., M. Szephegyi, O. Mora and A. Domingo.	SCRS
SCRS/2006/138	Sailfish, <i>Istiophorus platypterus</i> movement pattern off northern Rio de Janeiro state, Brazil (2002-06)	PIMENTA, E., M. Vidal, G. Lima, A. Berbert and A. F. de Amorim	SCRS
SCRS/2006/139	Analysis on billfish fishery off Rio de Janeiro State, Brazil (2002-03)	PIMENTA, E., M. Vidal, G. Lima, A. Berbert and A. F. de Amorim	SCRS
SCRS/2006/140	Standardized CPUE of blue shark (<i>Prionace glauca</i>) caught by Santos longliner in southern Brazil (1984-2005)	MOURATE, B.L., H. A. Andrade, A. F. Amorim and C. A. Arfelli	SCRS

SCRS/2006/141	Temporal growth differences of swordfish recruits in the Eastern Mediterranean	PERISTERAKI, P., G. Lazarakis, K. Skarvelis, N. Kypraios and G. Tserpes	SCRS
SCRS/2006/142	Summary of ongoing Canadian bluefin tuna sampling activities supported by the ICCAT Bluefin Tuna Year Program, 2006	CORRIGAN, S.E., J. D. Neilson and S.D. Paul	SCRS
SCRS/2006/143	Estimación de los descartes y de las capturas de especies accesorias en la pesquería española de cerco de túnidos tropicales en el Océano Atlántico, entre 2001 y 2006.	Sarralde, R., A. Delgado de Molina, J. C. Santana, R. Delgado de Molina y J. Ariz	SCRS
SCRS/2006/144	Elemental fingerprints in otoliths of juvenile yellowfin tuna from spawning grounds in the Atlantic Ocean	SHUFORD, R. L., J. M. Dean, B. Stéquet, M. LaBonne	SCRS
SCRS/2006/145	Age and growth of yellowfin tuna in the Atlantic Ocean	SHUFORD, R. L., J. M. Dean, B. Stéquet, E. Morize	SCRS
SCRS/2006/146	Standardized catch rates for mako (unclassified <i>Isurus sp.</i>) and blue (<i>Prionace glauca</i>) sharks in the Virginia - Massachusetts (U:S:) rod and reel fishery during 1986-2005	BROWN, C.A	SCRS
SCRS/2006/147	Catches of pelagic sharks from the northwestern Atlantic, Gulf of Mexico, and Caribbean	CORTÉS, E.	SCRS
SCRS/2006/148	Standardized catch rates for blue shark and shortfin mako from the us pelagic longline logbook program	CORTÉS, E.	SCRS
SCRS/2006/149	Post-release survival of sailfish (<i>Istiophorus platypterus</i>) captured on commercial pelagic longline gear in the southern Gulf of Mexico	KERSTETTER, D.W. and J.E. Graves	SCRS
SCRS/2006/150	Preliminary results of circle and J-style hook comparisons in the Brazilian pelagic longline fishery	KERSTETTER, D.W, J.C. Pacheco, F.H. Hazin, P.E. Travassos, and J.E. Graves	SCRS
SCRS/2006/151	Standardized catch rates of albacore tuna (<i>Thunnus alalunga</i>) from the U.S. pelagic longline fleet 1986-2005	DIAZ, G.A. and M.Ortiz	SCRS
SCRS/2006/152	Recreational catch and release: Resource allocation between commercial and recreational fishermen	GOODYEAR, C.P.	SCRS
SCRS/2006/153	Estimates of biological benchmarks using simulated blue marlin data: Impacts of truncating time series of catch and abundance	GOODYEAR, C.P.	SCRS
SCRS/2006/154	Statistiques de la pêche thonière française durant la période 1991 – 2005	PIANET, R., V. Norström, P. Dewals, R. Gnegoury Dédo and Y. Diatta	SCRS
SCRS/2006/155	Statistiques de la pêche thonière européenne et assimilée durant la période 1991 – 2005	PIANET,R., V. Norström, P. Dewals, A. Delgado, J. Ariz, R. Saralde,R. Gnegoury Dédo and Y. Diatta	SCRS
SCRS/2006/156	Note about observations of sailfishes during an observer cruise on a French purse-seiner in the Gulf of Guinea	VIERA, A.	SCRS
SCRS/2006/157	Report of the ICCAT Workshop for bluefin tuna direct ageing	CLEAR, N., J.L. Cort, P. Megafonou, J.D. Neilson, M. Neves dos Santos, D. Olafsdottir, C. Rodriguez-Cabello, E. Rodriguez-Marin, M. Ruiz and J. Valeiras	SCRS
SCRS/2006/158	Progress of the ICCAT Enhanced Research Program for Billfish in the Western Atlantic Ocean during 2005	PRINCE, E.D.	SCRS
SCRS/2006/159	Joint United States-Brazil billfish research in the western South Atlantic	KERSTETTER, D.W. and F.H.V. Hazin	SCRS
SCRS/2006/160	Continuité de l'étude sur la disparition des gros géniteurs de plus de 100 kilos	ORDAN, M	SCRS
SCRS/2006/161	Standardized catch rates of bluefin tuna (<i>Thunnus thynnus</i>) from the Moroccan Atlantic trap fishery. 1998- 2005	ABID, N., M. Idrissi and J. M. Ortiz de Urbina	SCRS

SCRS/2006/163	Resultados de la Acción Piloto RAI-AP-52/2004 de pesca experimental con palangre de superficie dirigido al pez espada en el Mediterráneo Occidental	DE LA SERNA, J.M.; J.M. Ortiz de Urbina and S. García Barcelona	SCRS
SCRS/2006/164	Standardized Japanese longline CPUE for bigeye tuna in the Atlantic Ocean from 1961 up to 2005	OKAMOTO, H.	SCRS
SCRS/2006/165	Standardized Japanese longline CPUE for yellowfin tuna on the Atlantic Ocean from 1965 up to 2005	OKAMOTO, H.	SCRS
SCRS/2006/166	Détermination à partir des déchets biologiques de la structure démographique du thon rouge capturé par les madragues de l'Atlantique nord marocain : résultats préliminaires de la campagne de pêche 2006	ABID, N. and M. Idrissi	SCRS
SCRS/2006/167	Progress report on review of Taiwanese fisheries data	CHANG, S-K. and H-I Liu	SCRS
SCRS/2006/168	Brief introduction to the fisheries data improvement program of Chinese Taipei	CHAND, S-K. and S.-C. Chou	SCRS
SCRS/2006/169	Preliminary approach at assessing landings and size composition of drifting nets in Ghanaian coastal fishery for billfishes	BANNERMAN, P.	SCRS
SCRS/2006/170	Preliminary Investigation of size composition of Blue Fin Tuna (<i>Thunnus Thynnus L.</i>) caught by Libyan long line fishery and trap nets From Libyan waters year (2002-2005) and gear competition	TAWIL, Y., A. Elmargni, R. Abdulbari and Y. Tkala	SCRS
SCRS/2006/171	Tagging of the northern bluefin tuna (<i>Thunnus thynnus</i>) in the east Atlantic and Mediterranean Sea in 2005	TICINA, V.	SCRS
SCRS/2006/172	Additional VPA Analysis of Northern Atlantic Swordfish	SCOTT, G. and C. Porch	SCRS
SCRS/2006/173	Aspects of the reproductive biology of the sandbar shark, <i>Carcharhinus plumbeus</i> (Nardo, 1827), in coastal waters off Pernambuco, Brazil	HAZIN, F.H.V., P. G. V. Oliveira and B. C. L. Macena	SCRS
SCRS/2006/174	Distribution, catch and length composition of the albacore tuna (<i>Thunnus alalunga</i>) caught by the tuna longline fishery in the south Atlantic Ocean	FRÉDOU, F.L., T. Frédou, P. Travassos, J. Lins, C. Arfelli, H. A. Andrade and F. Hazin.	SCRS
SCRS/2006/175	CPUE and catch trends of shark species caught by Brazilian longliners in the Southwestern Atlantic Ocean	HAZIN, F.H.V., H. G. HAZIN and P. TRAVASSOS	SCRS
SCRS/2006/176rev	Aspects of the reproductive biology of the silky shark, <i>Carcharhinus falciformis</i> (Nardo, 1827), in the vicinity of archipelago of Saint Peter and Saint Paul, in the equatorial Atlantic Ocean	HAZIN, F.H.V., P. G. V. Oliveira and B. C. L. Macena	SCRS
SCRS/2006/177	Eventos climáticos a pequeña escala y la pesca del atún blanco (<i>Thunnus alalunga</i>) en las Islas Canarias	GANZEDO, U., I. Arregi, I. Sancristobal and, J. J. Castro	SCRS
SCRS/2006/178	Biological characteristics of Maltese longlining bluefin tuna landings 2005	MOSTEIRO and Camilleri	SCRS
SCRS/2006/179	Addendum to BFT detailed report	Anonymous	SCRS
SCRS/2006/180	Report of observer program for Chinese longline fishery in the Atlantic Ocean in 2006	CHEN, J., X. Dai, L. XU and L. Song	SCRS
SCRS/2006/181	Implementation of Brazilian National Plan of Action for the Conservation of Albatrosses and Petrels NPOA-Seabird/Brazil	NEVES, T., P. L. Mancini, L. Bugoni, L. E. Bonilha and O. J. M. Filho	SCRS
SCRS/2006/182	Overview of seabird bycatch by Brazilian fisheries in south Atlantic Ocean	NEVES, T., P. L. Mancini, L. Nascimento, A. M.B. Miguéis and L. Bugoni	SCRS

DISCOURS D'OUVERTURE**Discours d'ouverture de M. Driss Meski, Secrétaire exécutif de l'ICCAT**

Il est de coutume que les experts scientifiques se donnent rendez-vous, chaque année, à cette époque, pour débattre des préoccupations de notre Commission sur les ressources thonières. Cette année, la réunion du Comité scientifique se tient 40 ans après la signature de la Convention. Cela fait 40 ans que l'ICCAT est dévouée aux questions relatives à la conservation des thonidés de l'Atlantique. Grâce aux efforts d'éminents scientifiques des différentes Parties contractantes, l'ICCAT a pu aboutir à des mesures de gestion qui peuvent assurer une exploitation durable aux thonidés.

Notre organisation jouit de beaucoup de respect et occupe une place extrêmement importante au sein de l'échiquier international. Cela, grâce au sérieux de ses travaux et à la transparence qui a toujours caractérisé les débats menés à divers niveaux.

L'adhésion à l'ICCAT n'a pas cessé d'être sollicitée d'une année à l'autre. Cela montre l'intérêt que sa mission représente en matière de gestion des ressources thonières dans l'Atlantique.

C'est de loin la plus importante organisation régionale de gestion des pêches en matière de nombres de Parties contractantes.

Cette année, la réunion du Comité scientifique se tient dans un contexte particulier. Cela est dû essentiellement au fait que la Commission est appelée à établir, à nouveau, un plan de gestion pour certaines des principales espèces ayant fait l'objet d'une évaluation du stock par votre Comité. Il est naturel qu'il n'y ait pas de concordance sur les approches et les analyses pouvant mener à des recommandations, mais c'est souvent dans la divergence que l'on trouve les sources du compromis, surtout dans un milieu aussi riche, diversifié et animé de bonne volonté que celui de notre comité scientifique. Vos travaux sont suivis de très près et épiés de toute part.

Je suis convaincu qu'au terme de vos travaux, la Commission pourra disposer d'un avis judicieux lui permettant de prendre les actions requises afin d'assurer la gestion adéquate des ressources thonières au niveau de la zone de la Convention.

Je vous souhaite beaucoup de courage et une bonne réussite aux travaux de votre réunion.

PLANS DE TRAVAIL DES GROUPES D'ESPÈCES POUR 2007

Plan de travail pour les thonidés tropicaux

Recommandations de recherche :

- Réaliser une synthèse des études disponibles sur la croissance de l'albacore en vue d'élaborer un modèle de croissance convenu aux fins de son utilisation dans les futures évaluations. L'utilisation éventuelle des données de marquage ou d'autres sources complémentaires d'informations devrait être envisagée.
- Examiner les données de marquage pour les espèces de thonidés tropicaux, disponibles dans les bases de données de l'ICCAT et établir une procédure avec le Secrétariat, et en coordination avec le Groupe de marquage *ad hoc*, aux fins de la correction des erreurs et des incohérences.
- Encourager les scientifiques nationaux à réaliser de nouvelles études sur les paramètres biologiques pour les thonidés tropicaux. Les estimations actuelles sur la reproduction, la maturité, le sex ratio et les paramètres biologiques se basent sur des études réalisées il y a de nombreuses années. Les changements susceptibles de s'être produits dans la population au cours de cette période devraient être envisagés. Les nouvelles techniques qui ont été développées pourraient également améliorer les estimations actuelles.
- Trouver des stratégies visant à inclure dans la capture l'estimation des débarquements effectués à Abidjan et qui ne sont pas destinés aux usines de mise en conserve (le « faux-poisson »), afin d'éviter les risques de double-comptabilisation.
- Il est suggéré d'accroître l'échantillonnage de tailles sur les flottilles palangrières. Les tailles d'échantillonnage se sont réduites depuis de nombreuses années et, compte tenu de l'importance de ces flottilles, la collecte de ces données constitue une tâche essentielle.
- Il est recommandé aux scientifiques nationaux de collecter des informations sur la distribution des tailles de l'albacore dans les prises des flottilles de canneurs brésiliens.
- Les résultats du marquage à l'aide de marques archives de thon obèse ont été considérés très intéressants et la poursuite de ce marquage à l'avenir est encouragée.

Comme cela est demandé dans la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme de conservation et de gestion pluriannuel pour le thon obèse* [Rec. 04-01], une évaluation du thon obèse est prévue en 2007. On s'est toutefois demandé si le stock d'albacore ne suscitait pas davantage d'inquiétudes, compte tenu de la tendance décroissante de la prise totale ces dernières années, même si ce déclin pourrait être dû à la forte réduction de la flottille des senneurs ces dernières années. Il a également été souligné que la dernière évaluation du listao a été réalisée en 1999 et que, depuis lors, très peu d'études ont été effectuées sur cette espèce.

Par conséquent, le Groupe d'espèces souhaite pouvoir analyser la plupart des indicateurs pour l'albacore et le listao, comme cela a été défini lors de sa réunion intersession tenue à Sète au mois d'avril. L'actualisation de la prise par taille, au moins, pour les trois espèces tropicales devrait être disponible pour l'évaluation. Cela sera également nécessaire afin d'estimer l'impact du moratoire de 1997 à 2005.

Plan de travail pour le germon

Les stocks de germon de l'Atlantique Nord et Sud seront évalués en 2007, conformément à la Recommandation de la Commission. Le présent plan de travail énumère les tâches qui devront être réalisées pour garantir le succès de l'évaluation.

Stock de l'Atlantique Nord

1. La Tâche I et la Tâche II devraient être actualisées jusqu'en 2005 pour toutes les pêcheries.
2. Présentation des valeurs des paramètres biologiques si de nouvelles estimations sont obtenues.
- 3.a Modèle d'évaluation : ADAPT-VPA (méthode analytique standard) pour définir le cas de base.

La Matrice de prise par âge pour la prise totale internationale sera obtenue en appliquant la méthode Kimura-Chikuni mise en œuvre et testée pendant la réunion de préparation des données de l'ICCAT pour le germon de l'Atlantique (SCRS/2006/014). Le Secrétariat participera à cette initiative.

Les scientifiques nationaux devraient préparer des séries de CPUE standardisées pour les principales pêcheries par année et groupe d'âge, en utilisant les données jusqu'en 2005.

Stock de l'Atlantique Sud

1. La Tâche I et la Tâche II devraient être actualisées jusqu'en 2005 pour toutes les pêcheries.
2. Présentation des valeurs des paramètres biologiques si de nouvelles estimations sont obtenues.
- 3.b Modèle d'évaluation : modèle de production structurée par âge pour définir le cas de base

Les scientifiques nationaux devraient préparer des séries de CPUE standardisées pour les principales pêcheries par année et groupe d'âge, en utilisant les données jusqu'en 2005.

Modélisation alternative pour les stocks Nord et Sud

Modèle d'évaluation MULTIFAN-CL (méthode statistique)

Les éléments des pêcheries suivants ont été identifiés (consulter le Rapport de la réunion de préparation des données de 2006 pour obtenir de plus amples détails) :

Sud :

1. Palangre japonaise (JPN LL)
2. Palangre du Taïpei chinois (CH Tai LL)
3. Palangre brésilienne (BRA LL)
4. Canneurs sud-africains et namibiens (RSA + Namibie BB, jusqu'en 1998)
5. Canneurs sud-africains et namibiens (RSA + Namibie BB, depuis 1999)
6. Autres pêcheries de surface, principalement dans le Nord (SURF)
7. Autres pêcheries palangrières (Other LL)

Nord :

1. ESP BB récent
2. ESP TR récent
3. FR + ESP TR tôt
4. FR + ESP BB tôt
5. Açores BB
6. JPN LL
7. CH Tai LL
8. COR + PAN LL tôt
9. Autre LL
10. Autre SURF

Les options suivantes devraient être utilisées :

Effort : Indices standardisés pour les flottilles 1 à 5 et données de la Tâche II pour les flottilles 6 et 7.
Taille : Données de la Tâche II pour toutes les flottilles.
Intervalle de temps : trimestriel postulant des trimestres naturels (c'est-à-dire premier trimestre : janv-fév-mars)
Structure spatiale : aucune
Données de marquage : aucune
Données de longueur à l'âge : oui
Estimations de croissance : Linf, K, S.D.
Estimation de M : distribution a priori forte, constante
Changements de capturabilité (q) : flottilles 2 à 7
SRR : modèle Beverton et Holt

Les scientifiques nationaux devraient préparer des séries de CPUE standardisées pour les principales pêcheries, en utilisant les données au moins jusqu'en 2005. Pour la méthode MULTIFAN-CL, les indices devraient être regroupés par âge et exprimés par année-trimestre.

Le Secrétariat devrait installer un espace de travail sur le site web de l'ICCAT afin de faciliter l'échange et la transmission des données entre les scientifiques nationaux et le Secrétariat qui travaillent sur ces stocks. Le calendrier du plan de travail indiqué dans le rapport de la réunion de préparation des données de 2006 devrait être suivi afin d'accomplir ces tâches.

Plan de travail pour le thon rouge

Le Groupe d'espèces sur le Thon rouge n'envisage pas de réaliser de nouvelle évaluation avant trois ou quatre ans, en fonction (naturellement) des mesures prises par la Commission et des événements survenus dans les pêcheries. Entre temps, le Groupe d'espèces prévoit de concentrer ses efforts sur les activités de recherche décrites dans le Programme d'Année Thon rouge et dans le Programme de Recherche sur le Thon rouge proposé (présenté dans le Rapport du SCRS de 2005 (ICCAT, 2006) ; il convient de souligner que ce Programme n'a pas été doté de fonds, mais certains aspects pourraient être traités à un niveau minimum par le biais d'efforts nationaux *ad hoc*). Le Groupe d'espèces recherchera également les implications des événements historiques survenus dans les pêcheries sur l'état actuel du thon rouge (se reporter aux Recommandations visant à la tenue d'un atelier en 2007 ou 2008 sur cette question). Finalement, le Groupe d'espèces continuera à développer des modèles comparatifs aux fins de l'évaluation de l'état et de la dynamique du thon rouge, notamment des modèles qui incluent la variabilité spatiale, des modèles opérationnels du système du thon rouge et des modèles qui traitent de l'incertitude liée aux valeurs d'entrée de capture de base.

Plan de travail pour l'espadon : 2006-2007

Contexte

Les dernières évaluations sur l'espadon de l'Atlantique Nord et Sud ont été réalisées en 2006. La dernière évaluation sur l'espadon de la Méditerranée date de 2003. Les prochaines évaluations sur l'espadon de l'Atlantique Nord et Sud sont proposées pour 2010, et pour le stock d'espadon de la Méditerranée, une évaluation actualisée est planifiée pour 2007 ou 2008.

Travaux proposés

Atlantique Nord et Sud

Le Rapport détaillé de l'évaluation du stock d'espadon de 2006 (SCRS/2006/015) a fourni une liste des travaux recommandés. Parmi ces recommandations, les domaines suivants sont considérés hautement prioritaires et nécessitant des efforts continus :

Prise. Tous les pays capturant de l'espadon (comme espèce-cible ou accessoire) devraient déclarer les captures, la prise par taille (par sexe) et les statistiques d'effort par la plus petite zone possible, et par mois. Ces données doivent être transmises dans les délais prévus par l'ICCAT, même lorsqu'aucune évaluation de stock analytique n'est prévue. Les données historiques devraient également être fournies.

Assignment des âges. Il conviendrait d'actualiser les codes informatiques utilisés pour déterminer l'âge de l'espadon dans l'Atlantique. Les nouvelles courbes de croissance spécifiques du sexe (Arocha *et al.*, 2003) devraient être incorporées, et leur impact en termes d'estimation de la prise par âge, ainsi que leur cohérence avec les données de marquage devraient être évalués avant que le Groupe n'adopte officiellement un nouveau jeu de courbes de croissance.

Rejets. Il convient de déclarer les informations relatives au nombre de poissons sous-taille capturés, au nombre de rejets morts et de remises à l'eau de poissons vivants, de manière à ce que l'effet du rejet et de la remise à l'eau puisse être intégralement inclus dans l'évaluation des stocks. L'échantillonnage des observateurs devrait être suffisant afin de quantifier les rejets tous les mois et dans toutes les zones à la fois dans les pêcheries dirigées sur l'espadon et les pêcheries thonières qui capturent accidentellement l'espadon. Des études devraient être réalisées afin d'améliorer l'estimation des rejets et d'identifier les méthodes qui réduiraient la mortalité par rejet des espadons. Des études devraient également être menées pour estimer la mortalité ultérieure des espadons rejetés vivants ; celles-ci s'avèrent particulièrement importantes compte tenu du niveau des rejets comme conséquence de la recommandation sur la taille minimum réglementaire.

Espèces-cibles. Toutes les flottilles devraient consigner des informations détaillées dans les livres de bord afin de quantifier les espèces ou groupes d'espèces qui sont ciblées. Il est fortement recommandé de compiler des informations détaillées sur les caractéristiques des engins et sur la stratégie de pêche (heure de l'opération), afin d'améliorer la standardisation de la CPUE. Il conviendrait de suivre les recommandations formulées en 2002 par le Groupe de travail sur les Méthodes à l'effet d'examiner des diagnostics dans ce contexte. Le Groupe a recommandé d'enquêter sur d'autres formes d'analyses dans le Sud qui envisagent à la fois les modes de pêche ciblée et de pêche accessoire, tels que les modèles structurés par âge et structurés spatialement.

Méditerranée

Si une évaluation a lieu en 2007, il conviendrait de prendre, avant l'évaluation, une série de mesures afin de combler les lacunes dans les séries de données disponibles et de garantir la participation active des scientifiques du plus grand nombre de pays méditerranéens possible.

1. Le Secrétariat de l'ICCAT devrait élaborer un document indiquant les séries temporelles de données disponibles dans la base de données de l'ICCAT en termes de données de prise, d'effort et de taille pour toutes les pêcheries d'espadon opérant en Méditerranée. Ce document devrait être diffusé aux scientifiques de l'ICCAT trois mois avant l'évaluation. *Mesures à prendre : Secrétariat de l'ICCAT.*
2. Les scientifiques nationaux devraient déployer tous les efforts pour combler les lacunes identifiées au paragraphe(1) ci-dessus, notamment en termes de statistiques de prise par pêcherie (Tâche I) et statistiques détaillées de prise/effort et de taille (Tâche II), au moins jusqu'à 2004. Les données doivent être transmises au Secrétariat deux semaines avant l'évaluation afin qu'elles puissent être incluses dans l'évaluation (cf. www.iccat.int pour obtenir les instructions de soumission des données). *Mesures à prendre : Scientifiques nationaux.*
3. Des informations détaillées devraient être soumises au Secrétariat en ce qui concerne les séries temporelles des données de CPUE disponibles pour chaque pêcherie d'espadon (cible et non-cible) opérant en Méditerranée. A cette fin, le Secrétariat devrait solliciter la coordination de la CGPM afin d'obtenir des informations complètes de la part de non-membres de l'ICCAT. Lesdites informations devraient être aussi détaillées que possible (par type d'engin, zone de pêche etc.) et présentées au Secrétariat deux semaines avant l'évaluation. Dans la mesure du possible, les scientifiques devraient élaborer des séries temporelles des données de CPUE standardisée. *Mesures à prendre : Scientifiques nationaux.*
4. Les scientifiques devraient préparer des documents scientifiques contenant des informations pertinentes pour l'évaluation, telles que des études sur la maturité, la sélectivité des engins, etc. *Mesures à prendre : Scientifiques nationaux.*

5. Le Secrétariat devrait élaborer les séries temporelles de la prise totale et de la prise par taille issues de la base de données de l'ICCAT et les mettre à la disposition des scientifiques avant la réunion d'évaluation.
Mesures à prendre : Secrétariat de l'ICCAT.

Il convient de noter qu'aux fins de la réalisation d'une évaluation pertinente, il est nécessaire d'inclure les données du plus grand nombre de pêcheries possible et en particulier des pêcheries des principaux pays producteurs d'espadon, tels que CE-Italie, le Maroc, CE-Grèce et CE-Espagne.

Plan de travail pour les istiophoridés : 2006-2007

Résumé

Le Groupe d'espèces Istiophoridés propose de réaliser la prochaine évaluation de voilier par un processus en deux phases :

- Tenir une réunion de préparation des données au cours du premier semestre de 2008 afin d'élaborer des estimations des prises de voilier et les indices de l'abondance relative. Les estimations des prises doivent être effectuées de façon à établir la distinction entre makaire-bécune (« spearfish ») déclaré comme voilier et voilier déclaré comme istiophoridé non classifié.
- Mener une évaluation exhaustive des stocks Est et Ouest de voilier en 2009.

Le Groupe d'espèces devrait continuer à travailler sur le développement de méthodes visant à mieux interpréter les changements historiques de la CPUE d'après les données palangrières. Ces travaux devraient être appuyés par de nouvelles recherches portant sur la distribution verticale des istiophoridés. Les travaux sur l'âge, la croissance et la reproduction devraient être achevés dans les meilleurs délais possibles en vue de fournir une image exhaustive des schémas de reproduction et de croissance de tous les stocks d'istiophoridés.

Contexte

La dernière évaluation de voiliers a été réalisée en 2001. La dernière évaluation des makaires a été menée en 2006. Aucune évaluation n'a jamais été effectuée pour les makaires-bécunes (« spearfish »). La dernière évaluation des voiliers n'a pas pu estimer les points de référence de gestion, tels que la production maximale équilibrée ou déterminer si le stock était surpêché, compte tenu, notamment, des incertitudes liées aux données de base requises dans l'évaluation. L'ICCAT a également recommandé un investissement substantiel dans la recherche sur les istiophoridés aux fins de l'amélioration des données requises pour les évaluations des stocks. Des améliorations sont nécessaires en ce qui concerne la biologie (en particulier la définition de l'habitat, la survie et la croissance des istiophoridés) et les statistiques de prise (une déclaration plus fiable et en temps opportun pour toutes les pêcheries, notamment pour les pêcheries dont les prises accessoires se composent de voiliers).

Travaux proposés

- Mener une estimation complète des courbes de croissance pour le makaire bleu et le makaire blanc et poursuivre les études sur la répartition de la reproduction des istiophoridés. Poursuivre le programme visant à décrire la distribution verticale et l'habitat des istiophoridés.
- Coordination de l'examen des prises d'istiophoridés dans les Caraïbes Est avec le Groupe *ad hoc* de la FAO-WECAFC sur les Dispositifs de concentration du poisson (DCP).
- Solliciter la coopération du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux pour des activités visant à estimer les prises historiques d'istiophoridés réalisées par les pêcheries de senneurs dans le Golfe de Guinée.
- Poursuivre et développer les activités de marquage conventionnel dans l'Atlantique sud et commencer le marquage dans l'Atlantique Est.
- Examiner les programmes d'échantillonnage des pêcheries artisanales.

Plan de travail pour les thonidés mineurs

Conformément aux recommandations de gestion du Comité, la priorité majeure pour 2007 consistera à identifier les activités d'évaluation des thonidés mineurs actuellement réalisées par d'autres organisations régionales (CGPM, Mécanisme Régional des Pêches des Caraïbes) et de collaborer éventuellement avec ces autres organisations afin d'apporter à l'ICCAT de meilleures connaissances sur l'état des stocks des thonidés mineurs.

Les autres activités incluront une amélioration des statistiques de capture de ces espèces ainsi que la collecte des informations largement répandues sur la biologie des principales espèces appartenant à ce groupe.

Plan de travail pour les requins

Les dernières évaluations du requin peau bleue et du requin taupe bleue de l'Atlantique ont été menées en 2004. Bien qu'aucune évaluation ne soit prévue pour cette année, il est demandé aux scientifiques nationaux d'actualiser les séries d'abondance relative du requin peau bleue et du requin taupe bleue du Nord et du Sud afin de permettre une évaluation des récentes tendances. Les estimations des rejets morts et des captures historiques de requins, à la fois des pêcheries d'espèces accessoires et des pêcheries dirigées sur les requins, devraient également être transmises au Secrétariat. Une première estimation des prises de requin océanique (*Carcharhinus longimanus*) et du renard de mer (*Alopias spp.*) devrait également être envisagée. Finalement, sur la base des données présentées les années précédentes, ainsi que des nouvelles données qui pourraient être présentées cette année, le Groupe devrait continuer de tenter d'établir et de suggérer des coefficients de conversion entre le poids corporel et le poids des ailerons pour différents ensembles d'ailerons, au moins pour les principales espèces capturées et pour les flottilles pour lesquelles aucun coefficient de conversion n'a encore été établi.

PROGRAMME D'ANNÉE THON ROUGE (BYP) RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Introduction

Le Groupe de travail sur le Programme d'Année Thon rouge (BYP) a passé en revue les progrès réalisés dans le cadre de ce programme en 2005-2006 et a conclu que la plupart des objectifs de recherche présentés avaient été atteints.

L'état financier actuel est examiné ci-dessous et une proposition de budget est présentée pour la recherche financée directement par le BYP au titre de 2006-2007. La structure des stocks, la détermination de l'âge et la maturité sont les principaux domaines de recherche considérés importants par le Groupe de travail. Si l'échantillonnage pour ces analyses demeure la plus grande priorité immédiate du BYP, le Comité recommande également d'envisager plusieurs activités de recherche additionnelles, lesquelles sont énumérées ci-après.

Le Comité a recommandé, et la Commission a approuvé, la mise en place d'un Programme de Recherche sur le Thon rouge à grande échelle, lequel devra inclure le BYP à l'avenir. Ce soutien de la Commission indique que les CPC ont reconnu la nécessité impérieuse d'accroître les fonds destinés à la recherche en vue de répondre à des besoins critiques. Il convient de noter que les fonds d'amorçage du BYP ont, en réalité, joué un rôle clé pour lancer les thèmes de recherche envisagés au sein du BYP. Il est patent que les futurs niveaux de financement doivent être accrus de façon considérable. A ce titre, le Comité s'est félicité des récents fonds destinés à la recherche versés par la CE aux divers membres de la CE aux fins de la recherche sur le thon rouge.

L'échantillonnage biologique dans le cadre du BYP a contribué à obtenir des résultats satisfaisants et a permis de lancer et de mener à bien plusieurs thèmes de recherche. Toutefois, l'échantillonnage n'a pas été mené de façons totalement coordonnées. C'est pourquoi, une coordination plus active et effective est requise de la part des scientifiques prenant part à l'échantillonnage biologique du BYP. Une coordination similaire est également requise aux fins de la standardisation des méthodologies de détermination de l'âge et d'autres thèmes.

1 Rapport financier

L'état financier des fonds du BYP, au 3 octobre 2006, a été examiné. Avec la contribution de la Commission escomptée pour 2007 (14.588 Euros), le budget opérationnel du BYP au titre de 2006-2007 devrait être de l'ordre de 32.288 Euros (*cf. Tableau 1*).

2 Progrès réalisés dans le cadre du Programme de Recherche BYP en 2005-2006

2.1 Atlantique Ouest

Comme contribution au BYP de l'ICCAT, le Canada a entrepris un programme d'échantillonnage du thon rouge dans le Golfe du Saint Laurent, du mois d'août au mois de septembre 2004. Ce programme s'est poursuivi durant la même période temporelle en 2005 et 2006 (SCRS/2006/142). Les poissons de cette zone revêtent un intérêt tout particulier étant donné qu'ils tendent à être parmi les plus grands thons rouges capturés dans l'Atlantique Nord-Ouest.

Un objectif important du programme d'échantillonnage visait à obtenir des pièces dures aux fins des études de détermination de l'âge (vertèbres, épines de la nageoire et otolithes) et de la comparaison des âges déduits de diverses structures. On s'est également intéressé au développement de nouvelles clefs de taille-âge pour le thon rouge (Rodriguez-Marín *et al.*, 2004) et à la comparaison des estimations des âges obtenus de diverses pièces dures.

Un autre objectif visait à fournir des échantillons aux fins des études de la microchimie des otolithes afin de contribuer à la résolution de l'importante question des échanges et de la structure des stocks du thon rouge.

Des échantillons tissulaires (muscle et foie) ont été prélevés aux fins des analyses des isotopes stables ; des échantillons de filament de branchies ont été prélevés aux fins des études génétiques de la structure des stocks.

En 2006, l'accent a été porté sur la collecte d'un jeu complet de structures de détermination de l'âge (épine de la nageoire, vertèbres et otolithes) du plus grand nombre de poissons possible.

Des vertèbres ont été collectées de 59 thons rouges, de 134 à 447 kg en poids vif. D'autres structures de détermination de l'âge collectées incluent 59 paires d'otolithes et 44 épines de la nageoire dorsale, conjointement avec des filaments de branchies, des composantes de muscle et du foie. En 2004 et 2005, une scie manuelle avait été utilisée pour sectionner les têtes des thonidés. L'utilisation d'une scie électrique alternative a considérablement accru notre capacité à sectionner rapidement ces grandes têtes. L'utilisation de ce type d'équipement est recommandée pour les futures recherches.

L'échantillonnage des thons rouges effectué actuellement dans le Golfe du Saint Laurent est un moyen rentable et productif d'obtenir des informations scientifiques sur des thons rouges qui font partie des plus grands spécimens de l'Atlantique Nord. Les coûts d'échantillonnage se sont élevés à 8.500 dollars canadiens pour la saison de pêche 2006. Le Canada souhaiterait poursuivre l'échantillonnage des thons rouges en 2007 mais, compte tenu de l'augmentation des coûts, sollicite 6.000 € du BYP.

Les Etats-Unis ont également poursuivi les programmes d'échantillonnage biologique ainsi que divers autres projets de recherche en 2006. Lesdits projets incluent le marquage archive à l'aide de marques pop-up visant à déterminer les trajets migratoires et la fidélité au site de reproduction, les études de la microchimie des otolithes, les études génétiques, les prospections d'ichtyoplancton, le développement de modèles opérationnels en vue d'évaluer de possibles procédures de gestion pour établir des normes de contrôle des ponctions etc.

2.2 Atlantique Est et Méditerranée

La recherche a été réalisée, dans une grande mesure, grâce aux apports nationaux et à la subvention de la Communauté européenne.

2.2.1 Echantillonnage biologique

Les principaux objectifs de l'échantillonnage biologique dans le cadre du BYP visent à soutenir la recherche portant sur la structure du stock au moyen d'analyses génétiques (tissus) et d'analyses des micro-éléments (otolithes), la recherche sur la reproduction (gonades) et la recherche sur la croissance (épines, vertèbres et otolithes). L'échantillonnage dans l'Atlantique Est ainsi que dans l'ensemble de la Méditerranée a été accompli.

Pour la période 2005-2006, 12.529 poissons ont été échantillonnés par les observateurs embarqués à bord des navires et dans les ports de débarquement (Réseau d'échantillonnage et d'information de l'IEO). 144 ensembles complets d'échantillons ont été collectés dans les pêcheries espagnoles de thon rouge (des pêcheries palangrières et récréatives pour la plupart). Les ensembles complets se composaient d'échantillons aux fins des analyses de la structure du stock (génétique et micro-éléments), de la croissance (épines et/ou otolithes), de la maturité, de la fécondité et de l'alimentation. En outre, 84 ensembles d'échantillons incomplets ont également été collectés pour renforcer la cohérence des conclusions auxquelles avaient abouti des études précédentes. L'accent a été particulièrement porté sur la collecte d'échantillons de certaines classes de tailles (90-130 cm FL) pour lesquelles les ensembles annuels précédents étaient déficients. Le suivi des pêcheries récréatives s'est avéré être très important à ce titre.

Des échantillons biologiques (gonades, foie, épines dorsales et otolithes) ont, en outre, été obtenus de la pêche turque.

2.2.2 Recherche sur la maturité

En 2005, une étude portant sur la taille et l'âge à la maturité sexuelle de thons rouges femelles de la Méditerranée a été achevée par les chercheurs de la Turquie et de la CE en 2001-2004.

Par ailleurs, en 2006, lorsque le projet REPRO-DOTT s'est achevé, les études de la maturité de la population de thon rouge à l'état sauvage ont été réalisées dans le cadre du projet européen PNDB en Espagne. Les échantillons sont actuellement analysés afin d'évaluer les taux de maturité et de fécondité. Les résultats sont en instance pour ces deux études.

2.2.3 Recherche sur l'engraissement des thonidés

La recherche sur l'engraissement des thonidés est effectuée dans le cadre du Programme d'Année Thon rouge de l'ICCAT depuis 2002, comme cela avait été initialement proposé. En 2006, un programme d'observateurs embarqués à bord de senneurs espagnols a commencé à opérer en Méditerranée et vise à la collecte d'informations sur l'origine des captures transférées dans les cages et à l'échantillonnage biologique dans les établissements d'engraissement de thonidés.

2.2.4 Recherche sur les zones de ponte

Des problèmes de sources de financement externes se sont posés pour les prospections larvaires de thonidés, menées dans le cadre du projet TUNIBAL de l'IEO de 2001 à 2005 dans l'archipel des Baléares et, en 2006, on n'a pas pu disposer de navire à cet effet. Toutefois, afin de poursuivre le suivi des prospections larvaires de thonidés, le projet TUNIBAL de 2006 a été en partie remplacé par une prospection océanographique physique au large des Baléares, menée durant la saison de ponte du thon rouge. Cette prospection complémentaire des larves de thonidés, réalisée dans le cadre de ce projet, implique une réduction substantielle de la couverture de la zone et de la collecte de l'information environnementale couverte par les prospections TUNIBAL antérieures.

2.2.5 Marquage électronique

En 2003, le Groupe de travail BYP a recommandé d'accroître l'effort sur le marquage électronique en Méditerranée et a encouragé la coopération entre les scientifiques des pays riverains. Dans ce sens, un total de 57 thons rouges a été marqué dans la Méditerranée occidentale et orientale (marquage réalisé en coopération par l'Université d'Istanbul (Turquie) et l'Université de Bari (CE-Italie) avec l'appui de l'Association des Eleveurs et Exportateurs de Thon rouges – OYID (Turquie)) ainsi que dans le Golfe de Cadix (CE-Espagne). Ces activités ont été réalisées par des scientifiques français, turcs, portugais, grecs, maltais, croates, irlandais, italiens, chypriotes et espagnols, dans le cadre du programme de marquage européen financé par la CE.

L'Institut Espagnol d'Océanographie (IEO) a marqué 22 thons rouges à l'aide de marques pop-up à Mazarron, à Murcie, en Espagne. Cette activité a été réalisée en collaboration avec le « Grupo Fuentes » (entreprise d'engraissement).

En outre, des activités préliminaires de marquage sonique de thons rouges juvéniles ont été réalisées dans le Golfe de Gascogne.

Il est prévu qu'en 2006, plus de 100 marques pop-up, financées par la CE, soient appliquées sur de grands thons rouges dans divers pays de la CE (Chypre, France, Irlande, Italie, Portugal et Espagne).

2.2.6 Marquage conventionnel

Un programme de marquage conventionnel a été réalisé dans le Golfe de Gascogne au cours du troisième trimestre de 2006 et 42 thons rouges de taille moyenne ont été marqués. En outre, un programme de marquage conventionnel de thons rouges juvéniles est prévu dans la zone proche du Déroit de Gibraltar au cours du quatrième trimestre de 2006.

Par ailleurs, le marquage opportuniste de thons rouges juvéniles est en cours de réalisation, en collaboration avec des pêcheurs professionnels et récréatifs dans la Méditerranée occidentale et dans le Golfe de Gascogne.

2.2.7 Détermination directe de l'âge

En 2003, le Groupe de travail du BYP a recommandé de mettre en place un réseau de détermination de l'âge du thon rouge composé de scientifiques ayant travaillé sur la détermination de l'âge du thon rouge. Conformément à cette recommandation, au mois d'avril 2006, un atelier sur la détermination directe de l'âge du thon rouge s'est tenu à Santander, en Espagne. Cet atelier a été subventionné par des fonds du BYP et de l'Institut Espagnol d'Océanographie (IEO). Les principales conclusions et recommandations issues de cet atelier sont les suivantes :

Conclusions :

1. On est parvenu à un accord sur les critères de lecture et l'interprétation de la bande translucide périphérique.

2. L'accord entre les lecteurs a été meilleur pour les épines que pour les vertèbres et les otolithes. Le coefficient de variation était de 7% (le pourcentage d'accord était de plus de 50%) pour les épines et de 10% (accord de 40%) pour les deux autres structures calcifiées. Ces résultats devraient être révisés pour les otolithes et les épines étant donné qu'un échantillonnage plus grand est nécessaire.
3. L'accord dans l'interprétation de l'âge entre les lecteurs des épines et des vertèbres provenant du même thon rouge, pour les âges de moins de 12 ans, est satisfaisant, ce qui indique que ces deux structures pourraient être utilisées indistinctement aux fins de la détermination de l'âge de cette gamme d'âges.
4. La détermination de l'âge du thon rouge est devenue très difficile à partir de l'âge dix et au-delà en utilisant la totalité de la vertèbre. Cette difficulté croissante a également été rencontrée lors de l'utilisation de segments des épines mais cette méthode continue à s'avérer utile pour les âges plus avancés. Les segments des otolithes peuvent être utilisés pour toute la gamme d'âges bien que certaines difficultés se posent dans l'interprétation de l'âge au cours des cinq premières années de la vie du thon rouge. De nouvelles recherches sur la méthode d'interprétation de l'âge du segment des vertèbres sont nécessaires.
5. Aucune de ces trois structures ne peut être exclue de la détermination de l'âge habituelle car certaines pêcheries, certains types de transformation du poisson ou certaines criées pourraient empêcher l'échantillonnage de certaines d'entre elles. Cela implique que davantage d'études comparatives de détermination de l'âge sont nécessaires entre les structures calcifiées du même spécimen.
6. Les résultats préliminaires des analyses par carbone radioactif sur des otolithes indiquent que le thon rouge peut vivre plus longtemps que ce qui avait été établi auparavant et pourraient indiquer que le taux de croissance et la longueur asymptotique utilisés actuellement doivent être révisés pour les deux stocks.

Recommandations :

1. Afin d'obtenir des courbes de croissance actualisées, possiblement par sexe, à la fois pour le thon rouge de l'Est et de l'Ouest, il est nécessaire d'appuyer la coopération et la coordination aux fins de l'établissement d'un protocole d'échantillonnage. D'autres méthodologies, telles que le marquage, devraient être encouragées aux fins des études de croissance.
2. Des études comparatives de détermination de l'âge entre les différentes pièces dures de mêmes poissons doivent être développées en vue d'inclure une vaste gamme d'âges et de plus grands nombres d'échantillons.
3. Les programmes de recherche impliquant la validation par carbone radioactif produit par les essais nucléaires du thon rouge de l'ouest devraient être poursuivis et développés en vue d'inclure une plus vaste gamme de classes annuelles, y compris celle des années 1960, lorsque le carbone radioactif a rapidement augmenté.

3 Programme de recherche pour 2007¹

Des progrès considérables ont été réalisés à cette date dans le programme d'échantillonnage que le BYP a lancé en 1999 et poursuivi jusqu'en 2006, mais à des coûts inférieurs aux prévisions d'origine. S'il est nécessaire de continuer l'échantillonnage pour respecter le programme décrit dans le programme d'échantillonnage du BYP (Anon 2000), les fonds pour la recherche du BYP en 2006 et 2007 permettent d'élargir le programme de recherche afin d'inclure d'autres domaines de recherche hautement prioritaires. Si la Commission appuie, en 2006, l'initiative de recherche sur le thon rouge à grande échelle, sachant qu'elle a demandé au SCRS de continuer à développer ce programme de recherche, les éléments de recherche identifiés dans le BYP devront être inclus dans cette activité.

Comme principale priorité pour le BYP en 2006-2007, le Groupe de travail du BYP recommande des dépenses à hauteur de 32.288 Euros pour couvrir les frais associés à l'échantillonnage des pièces dures, au marquage et à la structure des stocks aux fins de la détermination de l'âge pendant l'année prochaine. Il est grand temps de tenter de mieux harmoniser les diverses activités menées dans le cadre du BYP, compte tenu notamment du fait que

¹ Les propositions de recherche pour 2006-2007 ont été discutées. Celles-ci sont disponibles auprès du Secrétariat.

divers membres de la CE ont commencé à mener des activités de recherche liées au thon rouge, comme cela est mentionné ci-dessus. Afin de parvenir à une meilleure harmonisation entre ces membres, une bonne coordination est fondamentale pour le succès des objectifs de recherche de la part des trois sous-coordonateurs qui ont été désignés pour venir en aide aux coordinateurs du BYPE et du BYPW. Les coordinateurs du BYPE et du BYPW continuent à assumer l'autorité scientifique responsable de la recherche du BYP (sous réserve de l'approbation des programmes généraux par le SCRS) et ils continueront à examiner et à approuver, le cas échéant, les frais devant être encourus dans le cadre des programmes de recherche décrits ci-dessous. Afin d'assister les coordinateurs du BYPE et du BYPW, tel que cela a été décrit dans le programme d'échantillonnage du BYP, les sous-coordonateurs devront fournir des avis aux coordinateurs sur les activités d'échantillonnage et de recherche les plus pertinentes qui doivent être entreprises dans le cadre des thèmes généraux de l'Echantillonnage biologique et du Marquage. Les sous-coordonateurs responsables de ces domaines de recherche sont les suivants : E. Rodriguez-Marín et D. Macias (IEO Santander, IEO Malaga : échantillonnage biologique), A. Garcia (IEO Malaga : prospection larvaire) et V. Ticina (Croatie : marquage).

Dans ce contexte, compte tenu des engagements antérieurement souscrits par le BYP au titre de la recherche approuvée, 6.000 Euros sont alloués pour couvrir la poursuite de l'échantillonnage biologique au Canada, 8.000 Euros pour la récupération de marques et la collecte de données liées à la récupération de marques dans les établissements d'engraissement croates, et 2.000 Euros tant pour la coordination de l'échantillonnage biologique que pour les activités de marquage.

En outre, comme cela est mentionné dans le document SCRS/2006/013 (Rapport détaillé sur l'évaluation du thon rouge) « ...Le Groupe a suggéré d'incorporer les estimations de la recherche sur la validation de l'âge déterminé par la méthode du carbone radioactif produit par les essais nucléaires dans des actualisations d'âge-croissance, et d'augmenter le nombre d'échantillons, la gamme des tailles et la distribution par zones des échantillons utilisés ».

Le Canada a obtenu des fonds externes en vue du traitement de 20 échantillons supplémentaires, coûtant chacun 1.000 € environ. Un appui supplémentaire de la part du programme BYP pourrait être utilisé afin de développer la gamme de tailles du matériel utilisé pour accroître ainsi la confiance dans les résultats de l'étude de validation de l'âge. Même s'ils ont reçu un fort soutien au sein du SCRS, ces travaux sont facultatifs car ils développent des activités de recherche qui seront réalisées même sans l'appui du BYP. Le montant sollicité, 4.000 €, dépend du solde des fonds disponibles.

Tableau 1. Contributions du BYP recommandées pour les recherches sur le thon rouge en 2006-2007 (€).

<i>Description du projet 2006-2007</i>	<i>Fonds du BYP</i>		
	<i>Demande</i>	<i>Solde</i>	<i>Priorité de recherche</i>
		17.700	
Contribution prévue de la Commission en 2007	14.588	32.288	
Dépenses prévues en 2007			
I. Echantillonnage biologique			
Echantillonnage Atlantique ouest (Canada)	6.000	22.000	1
Echange d'échantillonnage biologique (pièces dures), (frais d'expédition)	3.000	19.000	1
Coordination de l'échantillonnage biologique	2.000	17.000	1
Validation supplémentaire de l'âge par carbone radioactif produit par les essais nucléaires	4.000	13.000	2
II. Marquage (établi par le coordinateur du BYPE)			
Récupération de marques et collecte de données liées à la récupération de marques dans les établissements d'engraissement croates	8.000	5.000	1
Coordination du marquage	2.000	3.000	1
Contingence	7.288	0	

**PROGRAMME DE RECHERCHE INTENSIVE SUR LES ISTIOPHORIDÉS
RÉSUMÉ EXÉCUTIF**

(Dépenses / Contributions 2006 et Planification 2007)

Résumé et objectifs du Programme

Les premiers objectifs spécifiques du Programme de recherche intensive sur les Istiophoridés ICCAT (ICCAT, 1987) étaient : 1) obtenir des statistiques plus détaillées de prise et d'effort et en particulier des données de fréquences de taille ; 2) mettre en place le programme ICCAT de marquage d'istiophoridés ; et 3) aider à la collecte des données pour les études sur l'âge et la croissance. Les efforts mis en œuvre pour atteindre ces objectifs se sont poursuivis en 2006 et sont décrits en détail ci-dessous. Au cours des réunions du Groupe de travail sur les istiophoridés en 2005 et 2006, le Groupe de travail a demandé que l'IERPB recentre ses objectifs afin d'obtenir des estimations d'âge et de croissance pour les makaires adultes et d'évaluer l'utilisation de l'habitat des makaires adultes à l'aide de marques électroniques. Le Groupe de travail estime que ces données faciliteront l'utilisation de modèles plus sophistiqués destinés aux évaluations d'istiophoridés.

Le Programme de recherche intensive sur les Istiophoridés ICCAT, qui avait débuté en 1987, s'est poursuivi en 2006. Le Secrétariat coordonne le transfert des fonds, la distribution des marques et la transmission des informations et des données. La coordination générale est assurée par le Dr David Die (Etats-Unis). M. Paul Bannerman (Ghana) et M. T Diouf (Sénégal) étaient chargés de la coordination pour l'Atlantique Est, et le Dr Eric D. Prince (Etats-Unis) pour l'Atlantique Ouest. La base de données de marquage sur les istiophoridés est gérée au *Southeast Fisheries Science Center* (Miami, Floride) du NMFS ainsi qu'au Secrétariat de l'ICCAT.

Depuis son lancement en 1986, ce programme n'a cessé d'appuyer l'amélioration des données halieutiques et biologiques sur les istiophoridés. Ces dernières années, l'appui financier au programme est en baisse, ce qui compromet sa capacité à atteindre ses objectifs. Il est impératif que toutes les Parties accordent un appui financier et en nature au programme, afin que celui-ci continue à fournir les données et les connaissances utiles qu'il a produites jusqu'à ce jour. Ceci est d'autant plus important que la plus grande proportion des débarquements d'istiophoridés provient désormais des pays tributaires de l'appui au programme pour recueillir des données sur la pêche et prélever des échantillons biologiques.

Activités en 2006

Le présent rapport contient un résumé des activités du programme. Le SCRS/2006/158 contient un complément de détails sur les activités réalisées dans l'Atlantique Ouest. Onze sorties d'observateurs embarqués à bord de palangriers vénézuéliens ont été réalisées en 2006. Bien que ce chiffre représente moins de la moitié de ce qui avait été prévu pour 2006, cette activité a permis de poursuivre de manière ininterrompue le programme d'échantillonnage biologique de cette flottille, qui avait démarré en 1991 avec des fonds de l'IERPB. L'échantillonnage des prises artisanales vénézuéliennes s'est également poursuivi à l'île Marguerite et au large de la côte centrale du Venezuela. Les échantillons biologiques des pêcheries palangrières pélagiques et artisanales du Venezuela ont fourni un grand nombre d'épines et de gonades pour les études sur l'âge, la croissance et la reproduction du makaire bleu et du makaire blanc. Ce programme a notamment récupéré 39 istiophoridés porteurs de marques juste au cours des six premiers mois de 2006.

Un échantillonnage limité de prises artisanales et d'un tournoi récréatif a eu lieu à Grenade. Le Brésil a poursuivi le programme collaboratif, lancé en 2005, avec des institutions nord-américaines qui a porté, en 2006, sur le test des performances des hameçons circulaires à bord des navires commerciaux, le marquage avec des marques pop-up reliées par satellite et la collecte d'échantillons d'épines aux fins d'études sur l'âge et la croissance. Aux Bermudes, le programme a continué à subventionner des activités collaboratives qui se sont axées, en 2006, sur l'utilisation de marques pop-up reliées par satellite aux fins de l'estimation de la survie post-remise à l'eau et de l'habitat du makaire bleu.

Il faut achever l'examen, commencé en 2006, des statistiques sur les istiophoridés au Ghana, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Au cours de l'évaluation de 2006, le Groupe de travail Istiophoridés a reçu les données préliminaires de capture de ces pays.

Les documents SCRS/2006/012, 024, 062, 068, 158, 159 et 169 ont été produits grâce à l'aide directe de l'IERPB.

2007 : Planification et activités

La principale priorité pour 2007 est d'appuyer l'amélioration des statistiques des pêcheries artisanales pour l'ensemble de l'Atlantique. D'autres activités importantes incluent l'appui à la poursuite du contrôle de la flottille palangrière par le biais d'un programme d'observateurs, la collecte de marques conventionnelles et le prélèvement d'échantillons biologiques. Toutes ces activités dépendent du succès de la coordination et des ressources requises pour l'appuyer. Le détail des activités à réaliser en 2007 est exposé ci-dessous et le budget détaillé pour ces activités figure au **Tableau 4**.

Echantillonnage à terre

L'échantillonnage des pêcheries artisanales et de petite échelle visant à appuyer l'estimation des statistiques de prise et d'effort se centrera sur les flottilles qui contribuent les plus grandes parts de la prise et/ou celles qui ont traditionnellement fourni, par le passé, les données de meilleure qualité, afin d'assurer la continuité de séries temporelles de capture et d'indices d'abondance relative ininterrompus.

Atlantique Ouest

L'échantillonnage des débarquements des flottilles suivantes sera réalisé : flottille palangrière nationale de la Barbade, tournois d'istiophoridés des Bermudes, tournois d'istiophoridés au large du Sud-Est du Brésil, sur l'île Fernando de Noronha et dans d'autres lieux au large du Nord-Est du Brésil, flottilles palangrières débarquant à St Marteen, aux Antilles néerlandaises, à l'Est du Venezuela et au Brésil, et flottille de filets maillants opérant au Venezuela central.

Atlantique Est

Les pêcheries de filets maillants du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal ainsi que la pêche récréative opérant au large du Sénégal bénéficieront d'un appui pour le suivi et le prélèvement des échantillons. Cette initiative complètera les améliorations apportées avec l'appui du projet d'amélioration des données de l'ICCAT.

Echantillonnage en mer

Atlantique Ouest

L'appui à l'échantillonnage réalisé à bord de navires palangriers vénézuéliens se poursuivra. Ces derniers ont par le passé bénéficié de l'appui de ce programme qui s'étendra désormais aux palangriers du Brésil et de l'Uruguay.

Habitat critique des istiophoridés en utilisant des marques-archives pop-up par satellite.

Plusieurs projets en cours évaluent l'utilisation de l'habitat et les besoins critiques en habitat du makaire bleu et du makaire blanc en ayant recours à la technique des marques-archives pop-up reliées par satellite. Ces projets sont financés de manière indépendante mais ils nécessiteront l'appui du programme afin de faciliter leur coordination.

Marquage

Le programme devra continuer à appuyer les activités de récupération et de marquage conventionnel réalisées par les partenaires du programme.

Age et croissance

Ces deux dernières années, le prélèvement d'échantillons biologiques pour les études sur l'âge et la croissance a été largement appuyé par un programme doté de fonds externes, qui devrait s'achever en 2006. Toutefois, il est nécessaire de poursuivre le prélèvement des échantillons auprès des flottilles qui ne sont pas couvertes par le programme actuel.

Coordination

Les coordinateurs du programme doivent se rendre sur des lieux qui ne leur sont pas directement accessibles afin de promouvoir le programme et ses besoins en données. Cela inclut des missions des coordinateurs de l'Est dans

des pays d'Afrique de l'Ouest, un déplacement aux petites Antilles et en Amérique du Sud par le coordinateur général et le coordinateur de l'Ouest. Si le Sénégal et la Côte d'Ivoire réussissent à obtenir des fonds auprès du Projet d'amélioration des données de l'ICCAT, le coordinateur de l'IERPB fera en sorte que les activités de l'IERPB en Afrique de l'Ouest soient recentrées afin de profiter et de ne pas dupliquer les efforts du projet d'amélioration des données de l'ICCAT. Il sera nécessaire d'établir une solide coordination entre les activités de l'IERPB et du projet d'amélioration des données de l'ICCAT en Afrique de l'Ouest.

Gestion du programme

Les coordinateurs du programme sont chargés de la gestion du budget du programme, avec l'appui du Secrétariat. La déclaration incombe également aux coordinateurs. Les bénéficiaires de fonds sont responsables de la déclaration de leurs activités au coordinateur de zone correspondant.

2006 : Budget et dépenses

Le présent rapport fournit un récapitulatif des contributions et des dépenses du Programme de recherche intensive sur les Istiophoridés ICCAT en 2006. Le budget de 2006 recommandé par le Groupe de travail Istiophoridés pour l'IERPB s'élevait à €49.950. La seule contribution nouvelle versée à l'IERPB, en 2006, était une allocation de €11.273,01 du budget ordinaire de l'ICCAT. Les fonds reportés d'années antérieures s'élevaient à €5.016,63. Ainsi, le total des fonds disponibles pour 2006 se situait à €16.289,84 (**Tableau 1**). Par voie de conséquence, certaines des activités du programme n'ont pas été réalisées. A ce jour, les dépenses au titre de 2006 s'élevaient à €14.523,24 et sont détaillées au **Tableau 2**.

En 2006, le programme a continué à bénéficier de contributions en nature. Depuis 1996, le FONAIAP (Venezuela) et depuis 1997, l'*Instituto Oceanográfico* de la *Universidad de Oriente* mettent à la disposition du Programme, à titre de contribution en nature, des ressources humaines et autres pour l'échantillonnage en mer, ce qui a réduit le besoin de financement nécessaire à cette activité à partir du fonds du Programme Istiophoridés de l'ICCAT. Le coordinateur du programme s'est également rendu au Venezuela afin de contrôler les travaux financés par l'IERPB. Les frais de mission pour ces déplacements ont été pris en charge par le Service des pêcheries marines nationales des États-Unis (NMFS) et l'Université de Miami à titre de contribution en nature pour le Programme Istiophoridés en 2006. Le Ministère de la Protection de l'environnement des Bermudes a aussi contribué au Programme en apportant du personnel et d'autres moyens, destinés à évaluer les préférences en matière d'habitat et la biologie reproductive du makaire bleu de l'Atlantique capturé par la pêche récréative. Le Ghana et la Côte d'Ivoire ont fourni des contributions en nature en appuyant le temps que les co-coordinateurs pour l'Atlantique Est, M. Bannerman (Ghana) et M. Diouf (Sénégal), ont consacré au programme.

2007 : Budget et contributions requises

Le résumé du budget proposé pour 2007, d'un montant de **€43.150**, figure au **Tableau 3**. Le Groupe de travail demande à la Commission de relever sa contribution pour 2007 afin de la porter à **€22.000** afin de couvrir les parties les plus critiques du programme IERP B en 2007. A ce niveau, un financement est nécessaire pour assurer la poursuite du programme, compte tenu du solde historiquement faible qui se dégage en 2006, si solde il y a. La contribution requise de l'ICCAT ainsi que les contributions volontaires sollicitées auprès d'autres sources seront nécessaires si l'on veut mener à bien l'intégralité du programme en 2007 (**Tableau 4**).

Si la Commission ne verse pas la contribution requise (**€22.000**), toutes les activités du programme prévues pour 2007 cesseront, ce qui signifie : (1) élimination des initiatives importantes des observateurs en mer au Venezuela, en Uruguay et au Brésil ; (2) élimination des missions de coordination ; (3) élimination de l'échantillonnage des flottilles artisanales dans l'Atlantique Ouest et Est ; (4) élimination de l'échantillonnage visant à obtenir des pièces dures pour les analyses de l'âge et de la croissance ; (5) élimination des activités de marquage conventionnel, y compris la distribution des récompenses pour les retours de marques.

Conclusion

L'IERPB compte à son actif les nombreuses améliorations apportées aux données utilisées dans les évaluations sur les istiophoridés qu'a réalisées l'ICCAT ces deux dernières années. Si le programme de l'IERPB devait cesser pour manque de fonds, des activités essentielles de recherche et de suivi bénéficiant actuellement de l'appui du programme vont s'en ressentir et le Groupe de travail sera dans une situation difficile pour répondre aux besoins de la Commission. Bien que les résultats du projet d'amélioration des données de l'ICCAT

fournissent de considérables bénéfices, l'IERP est le seul programme axé exclusivement sur les istiophoridés. Grâce à cette particularité, il est le plus apte à garantir que les activités de recherche et de suivi non couvertes par le projet d'amélioration des données de l'ICCAT reçoivent un minimum de ressources. L'IERP constitue un important mécanisme visant à atteindre l'objectif de disposer d'informations de qualité optimale aux fins de l'évaluation des stocks d'istiophoridés.

Tableau 1. Récapitulatif du budget au titre du Programme Istiophoridés.

<i>Source</i>	€
Solde début Année fiscale 2006	5.016,83
Budget recommandé par le Groupe de travail	49.950,00
Recettes (Allocation du Budget ordinaire de l'ICCAT)	11.273,01
Dépenses (voir Tableau 2)	- 14.523,24
SOLDE (au 28 septembre 2006)	1.766,60

Tableau 2. Budget et dépenses détaillés au titre de 2006 (au 28 septembre 2006).

Solde au 31 décembre 2005	5.016,83 €
Recettes	11.273,01 €
Contribution de la Commission	11.273,01 €
Dépenses	-14.523,24 €
Venezuela 1 ^{er} trim.	-3.876,60 €
Commissions bancaires	-16,28 €
Côte d'Ivoire	-1.500,00 €
Commissions bancaires	-3,34 €
Venezuela 2 ^{ème} trim.	-3.088,00 €
Commissions bancaires	-16,29 €
Sénégal	-1.167,00 €
Commissions bancaires	-16,15 €
Venezuela 3 ^{ème} trim.	-2.565,00 €
Commissions bancaires	-16,29 €
Venezuela 4 ^{ème} trim.	-2.242,00 €
Commissions bancaires	-16,29 €
Solde au 28 septembre 2006	1.766,60 €

Tableau 3. Budget récapitulatif de 2007 du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés.

<i>Source</i>	€
Solde début Année fiscale 2007	1.500,00
Budget recommandé par le Groupe de travail	43.150,00
Recettes (Allocation du Budget ordinaire de l'ICCAT)	22.000,00
Autres contributions	19.650,00
Dépenses (voir Tableau 2)	-43.150,00
SOLDE	0,0

Tableau 4. Budget et dépenses détaillés au titre de 2007.

	Montant (€)
<i>Atlantique Ouest: échantillonnage à terre</i>	
Venezuela	3.000 *
Barbade	1.000 *
Antilles néerlandaises	1.500 *
Brésil	2.000 *
Autres	3.000
<i>Atlantique Ouest: échantillonnage en mer</i>	
Venezuela	6.000 *
Uruguay	2.000 *
Brésil	3.000 *
Autres	6.000
<i>Atlantique Est: échantillonnage à terre</i>	
Sénégal	2.000 *
Ghana	3.000 *
Côte d'Ivoire	2.000 *
Autres	2.000
MARQUAGE	
Récompenses pour retour de marques	1.500
Tirage au sort des marques	500 *
Programme de promotion	2.000
AGE ET CROISSANCE	
Collecte de pièces dures	1.000
Expédition	300
COORDINATION	
Missions de coordination	6.000
Frais d'expédition et divers – Atlantique Est	100 *
Commissions bancaires	250 *
TOTAL	43.150

* Priorité maximale.

La totalité de ces dépenses sera autorisée en fonction de la disponibilité des fonds provenant de l'ICCAT et d'autres sources.

**COORDINATION DES FONDS DE RECHERCHE AUX FINS DU
RENFORCEMENT DES CAPACITES**

Il existe, à l'heure actuelle, deux fonds distincts de soutien aux scientifiques afin d'aider les Parties contractantes à s'acquitter de leurs obligations en matière de collecte de données : le Projet japonais d'amélioration des données (JDIP) et le Fonds pour les données. En outre, les fonds destinés à l'amélioration des statistiques au sein des programmes de recherche spéciaux sur le thon rouge (BYP) et les istiophoridés (ERP) devraient être considérés comme des sources de soutien aux travaux scientifiques et statistiques de l'ICCAT.

Conformément à la pratique initiée en 2005, le Comité a examiné les fonds prévus, susceptibles d'être disponibles au début de l'année 2007, pour chacun de ces programmes et il a identifié les principales activités qui devraient être prises en considération pour leur financement (**Tableau 1**).

Le Comité a rappelé qu'il existe actuellement des protocoles visant à l'approbation du déboursement de fonds de tous ces programmes une fois qu'une proposition est reçue. Toutefois, il a été fait observer qu'à l'exception du JDIP, il n'existe pas de critères rigides déterminant la façon dont les destinataires des fonds doivent communiquer à l'ICCAT les dépenses engagées. Le Comité a convenu qu'il serait pertinent que le Secrétariat sollicite un bref résumé comptable à chaque institution destinataire.

Le Comité a rappelé que la Partie VII de l'Accord de l'UNFSA de 1995 prévoyait l'établissement d'un fonds aux fins d'activités de renforcement des capacités et il a recommandé au Secrétariat d'étudier la question de savoir si des fonds pourraient être accessibles en appui aux programmes scientifiques de l'ICCAT.

Tableau 1. Liste des priorités et des possibles contributions pour 2007 (Euros).

<i>Solde disponible dans les fonds en 2007</i>	<i>JDIP⁽¹⁾</i>	<i>Fonds pour les données</i>	<i>BYP⁽²⁾</i>	<i>ERP⁽³⁾</i>
Assistance pour les missions	10.000	20.000	4.000	
Programmes d'observateurs	} 40.000	5.000	21.000	9.000
Collecte des données		25.000		10.000
Récupération des données historiques		20.000		2.000
Cours de formation		25.000		
Autres (posters, manuel, etc)	28.180	5.000		750
Total	78.180	100.000	25.000	21.750

⁽¹⁾ Déjà engagé.

⁽²⁾ Nécessite l'approbation budgétaire de la Commission en 2007.

⁽³⁾ Nécessite l'approbation budgétaire de la Commission en 2007.

RAPPORT DE LA RÉUNION DU SOUS-COMITÉ DES STATISTIQUES

1 Ouverture de la réunion et organisation des sessions

Le Sous-comité des statistiques s'est réuni les 25 et 26 septembre 2006 aux bureaux du Secrétariat de l'ICCAT. La réunion a été présidée par le Dr. Mauricio Ortiz (Etats-Unis). Le Dr. Guillermo A. Diaz (Etats-Unis) a assumé la tâche de rapporteur. L'ordre du jour (**Appendice 1**) a été adopté.

2 Questions relatives aux données de capture soumises en 2006

2.1 Données de Tâche I et de Tâche II

Le Secrétariat a présenté son Rapport sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche qui récapitulait les données transmises depuis la dernière réunion du SCRS jusqu'au 18 septembre 2006. En réponse à la requête de la Commission formulée dans la *Recommandation de l'ICCAT sur le respect des obligations en matière de déclaration des statistiques* [Rec. 05-09], le Secrétariat a élaboré plusieurs tableaux qui résumaient les données disponibles pour la Tâche I et la Tâche II (**Tableaux 1 et 3**), les insuffisances des données au titre de 2005 (**Tableau 2**), les délais de transmission (**Figure 1**), les révisions aux données en 2006 (**Tableau 4**), les données d'engraissement du thon rouge (**Tableaux 5 et 6**), l'information sur la comparaison des données commerciales et de capture de la Tâche I (**Tableau 7**), ainsi que l'information sur les réponses aux questionnaires (**Tableau 8**).

Le Secrétariat a indiqué que ces tableaux ne montraient que la présence/l'absence de données. Le Sous-comité a discuté et décidé que chaque groupe d'espèces devait évaluer la « qualité » des données disponibles et l'impact des insuffisances des données sur leurs analyses. Le Sous-comité a constaté qu'il n'existe pas un format standard commun à toutes les espèces pour cette évaluation. On a suggéré de suivre le format de transmission d'autres Commissions (p. ex. le Secrétariat du Programme de Pêcheries Océaniques de la Communauté du Pacifique), ou bien d'utiliser les directives énoncées dans le rapport de l'Atelier *ad hoc* sur les Données (Madrid, Espagne, 11 octobre 2003) (ICCAT, 2004).

Le Secrétariat a réitéré la nécessité de respecter les délais de transmission des données de l'ICCAT fixés par la Commission. Le **Tableau 1** ne fait état que des données transmises dans les délais et d'éventuelles absences de soumission. Le Sous-comité a décidé d'annoter en bas de page du **Tableau 1** les pays qui soumettaient les données après la date limite.

La **Figure 1** signale la date à laquelle les Parties ont déclaré des données pour chaque espèce par rapport au délai de transmission des données fixé par l'ICCAT. On a proposé d'attribuer un code différent aux pays qui ne soumettaient pas de données et de supprimer de la/des section(s) correspondante(s) de la liste les pays qui ne comptent aucune pêcherie pour une espèce donnée.

2.2 Données de marquage

Le Secrétariat a annoncé que la base de données de marquage avait fait l'objet d'une révision, et il a notamment noté la participation de scientifiques nationaux dans la validation des données de marquage. A l'heure actuelle, la base inclut plus de 390.000 données de marquage et plus de 21.000 récupérations de marques. Le SCRS/2006/048 présente une révision de toutes les données de marquage de la totalité des thonidés tropicaux. Les Groupes d'espèces restants ont été chargés d'examiner les données disponibles et d'en faire rapport au Secrétariat aux fins de leur adoption finale. Le Secrétariat a également fait part d'une proposition visant à actualiser et à traduire les posters de marquage, avec l'appui du Programme japonais d'amélioration des données. Le Sous-comité a, en outre, débattu de la nécessité de consolider les informations sur le pays/laboratoire qui appose les marques, ainsi que les mécanismes, établis dans les différents programmes, destinés à simplifier le paiement des récompenses pour la récupération des marques. Le Sous-comité a estimé que le Groupe *ad hoc* de coordination du marquage créé par le SCRS en 2005 pourrait aborder ces questions et les inclure dans son prochain programme.

2.3 Révisions des données historiques

Le Secrétariat a fourni une actualisation des données révisées. Celle-ci incluait des révisions transmises par l'Argentine au titre de la période 1996-2004. Ces données, qui n'avaient pas été auparavant déclarées au Secrétariat, ont été approuvées. Le Taipei chinois a également révisé ses prises de 2003 en incorporant les captures des navires immatriculés dans d'autres pays et les captures erronément imputées à d'autres océans qui ont par la suite été corrigées (SCRS/2006/011). Lors de l'évaluation sur le thon rouge, en 2006, CE-Espagne a présenté des révisions aux prises historiques de thon rouge pour la période 1950-2004 (SCRS/2006/095). Les Etats-Unis ont révisé les estimations de rejets de thon rouge pour 1992-2004 en utilisant la méthode décrite par Brown (2001). Le Japon a également révisé des estimations de rejets au titre des années les plus récentes. La révision complète des données figure au paragraphe 1.2 du Rapport du Secrétariat.

Après examen, le Groupe d'espèces Germon a recommandé l'adoption de révisions aux données historiques. Celles-ci incluaient les révisions aux prises des canneurs et des ligneurs des pêcheries de CE-Espagne pour le stock du Nord (SCRS/2006/058) ainsi que l'examen des captures des pêcheries palangrières brésiliennes pour le stock du Sud (SCRS/2006/174). En outre, CE-Espagne a révisé et actualisé les codes des pêcheries pour ces pêcheries conformément à la base de données de l'ICCAT.

Afin d'évaluer l'exactitude des résultats, lors de sa réunion intersession (Sète, avril 2006), le Groupe d'espèces Thonidés tropicaux a effectué une analyse détaillée des données disponibles de la Tâche I et de la Tâche II dans le but d'identifier les insuffisances et d'élaborer des recommandations de recherche spécifiques (SCRS/2006/011).

2.4 Statistiques sur les requins

Le Secrétariat a fourni les estimations des captures de requin peau bleue, requin-taupo commun et requin taupo bleu (**Tableau 3**). Il a également signalé qu'il avait reçu les données de la Tâche II pour les requins, mais que celles-ci n'avaient pas encore été incorporées dans la base en raison de problèmes de formatage. Le Groupe d'espèces Requins a demandé au Secrétariat de fournir également les données de la Tâche I correspondant au renard de mer et au requin océanique. On a demandé au Groupe d'espèces Requins d'envisager un protocole visant à inclure ces données sans augmenter la charge de travail du Secrétariat.

2.5 Documents statistiques pour le thon rouge, l'espadon et le thon obèse et autres informations commerciales

Le Secrétariat a fait savoir que des comparaisons avaient été réalisées entre les statistiques commerciales et les données de la Tâche I pour le thon rouge, l'espadon et le thon obèse (**Tableaux 7a, 7b et 7c**). Le Sous-comité a demandé que les estimations des statistiques commerciales soient divisées en exportations et réexportations. On a, en outre, demandé d'ajouter des informations sur la déclaration au Document statistique, lesquelles figurent désormais au **Tableau 7d**.

Il convient de noter que, lors de l'évaluation de 2006 sur le thon rouge, des statistiques commerciales ont été utilisées pour identifier les données qui n'avaient pas été transmises au Secrétariat et pour estimer le volume des débarquements non déclarés. Pour l'espadon et le thon obèse, la tâche s'est avérée plus difficile et le Secrétariat n'a pas été en mesure de fournir les estimations des débarquements non déclarés du fait que les coefficients de conversion entre les unités de communication commerciale et la biomasse en poids vif n'avaient pas été approuvés. Le Sous-comité a débattu de la nécessité d'un protocole afin d'établir la manière d'estimer les débarquements non déclarés à partir des statistiques commerciales et d'inclure ces données dans la base de données de l'ICCAT. On a également recommandé d'identifier les limitations des données commerciales, le processus de création des données commerciales et sa précision, et d'examiner la façon d'utiliser ces données pour les évaluations du SCRS.

2.6 Autres espèces accessoires

Aucune norme n'a été établie pour que le Secrétariat recueille ces données de prises accessoires. L'information reçue se base sur les protocoles individuels des pays qui transmettent ce type de données. Le Sous-comité a décidé que le Sous-comité des Ecosystèmes devrait mettre au point un protocole pour la déclaration des données sur les prises accessoires. Il a été noté que le recrutement d'un coordinateur des prises accessoires, comme l'a recommandé le SCRS par le passé, faciliterait la compilation et l'assimilation des données de prises accessoires.

2.7 Normes pour la révision des données historiques

Le Sous-comité a estimé que le protocole établi en 2003 n'avait pas besoin d'être révisé.

3 Rapport actualisé sur le système de base de données relationnelles

Le Secrétariat a fait état de l'évolution et des actualisations de la base de données relationnelles, ainsi que des applications sur la toile aux fins de la dissémination et de la transmission des données. Le Sous-comité a reconnu les efforts et la qualité du travail réalisé par le Secrétariat au cours de l'année en dépit de la lourde charge de travail due, entre autres, aux nombreuses évaluations de stock menées en 2006. Compte tenu de l'augmentation récente de la charge de travail liée aux questions d'application à laquelle le Secrétariat a dû faire face et de la constante demande d'appui aux efforts scientifiques de l'ICCAT, le Sous-comité recommande fortement que la Commission fournisse des ressources humaines additionnelles au Secrétariat, notamment pour la gestion des bases de données et les extractions de la base nécessaires pour répondre aux requêtes des Groupes d'espèces pendant les évaluations de stocks. Le Sous-comité recommande de donner la priorité à la documentation intégrale des bases de données de l'ICCAT et à la formation supérieure du personnel supplémentaire qui appuiera l'an prochain les tâches relatives au système de bases de données du Secrétariat.

Le Secrétariat a signalé que des progrès avaient été réalisés dans la reclassification de certains engins et flottilles. Il est recommandé que le Secrétariat poursuive cette tâche.

Les données de la Tâche I et de la Tâche II sont disponibles sur le site web de l'ICCAT. Celles-ci ne sont pas de nature confidentielle et le Sous-comité entérine la transparence et l'accessibilité aux données de l'ICCAT, tout en notant qu'elles doivent être utilisées avec précaution.

Le Secrétariat a, une fois de plus, souligné la nécessité de soumettre des données dans les formats électroniques disponibles afin de faciliter leur assimilation dans les bases de données. Le Sous-comité a recommandé à nouveau que toutes les Parties contractantes transmettent leurs données intégralement sous forme électronique, et il a recommandé au Secrétariat de diffuser des formulaires électroniques qui soient compatibles avec différents logiciels. Le Sous-comité entérine la requête du Secrétariat, selon laquelle les données de la Tâche II provenant des pêcheries plurispécifiques devraient être transmises pour toutes les espèces combinées plutôt que par espèces afin d'éviter la duplication du calcul de l'effort de pêche. Le Sous-comité est de l'avis que l'inclusion de données dans un Rapport annuel n'est pas et NE devrait PAS être considérée comme une transmission de données officielle au Secrétariat. Le Sous-comité a félicité le Secrétariat pour les améliorations qu'il ne cessait d'apporter au système de base de données relationnelles.

4 Rapport actualisé sur l'enquête sur les systèmes de collecte des statistiques halieutiques

Le Secrétariat a présenté un résumé des pays qui ont répondu à l'enquête sur les statistiques halieutiques en 2006 (**Tableau 8**). Le Secrétariat a signalé que seuls deux pays, le Maroc et la Grèce, avaient été ajoutés à la liste de ceux qui avaient répondu à l'enquête avant l'année dernière. On a proposé au Secrétariat de publier un document récapitulatif des résultats de l'enquête en 2007.

5 Activités nationales et internationales concernant les statistiques

5.1 Coordination et planification internationale et inter-organismes (FAO, CWP, FIRMS)

Le Secrétariat a poursuivi son partenariat avec le Groupe de travail de coordination des statistiques de pêche (CWP), dont les détails figurent dans le Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche. La dernière réunion intersession du CWP a discuté de l'évolution du projet FAO-STF (Stratégie pour améliorer l'information sur l'état et les tendances de la capture dans les pêcheries).

Le Secrétariat a également fait part des progrès de FIRMS (Système de suivi des ressources halieutiques). FIRMS est un partenariat entre différentes organisations régionales de gestion des pêcheries, qui devrait s'étendre aux agences nationales à l'avenir. FIRMS fournit des informations sur onze stocks évalués par l'ICCAT. FIRMS a été officiellement présenté au mois de mai dernier et il contient plusieurs rapports de synthèse sur l'état des stocks pour les espèces relevant de l'ICCAT (<http://firms.fao.org>).

5.2 Systèmes nationaux de collecte de données et leurs améliorations

Ghana

Un schéma d'échantillonnage incluant la collecte et la gestion des données similaire à celui employé par la CE a été mis en œuvre (SCRS/2006/051). Ce programme incluait la formation de scientifiques ghanéens dans le cadre de deux cours différents sur la collecte et le traitement des données de la Tâche I et de la Tâche II. Ce programme était placé sous la houlette du Projet japonais d'amélioration des données (JDIP).

Taïpei chinois

Le document SCRS/2006/167 présentait des informations sur l'évolution de l'examen des données du Taïpei chinois en termes de transmission et d'évaluation, conformément aux dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT concernant le contrôle de la pêche de thon obèse de l'Atlantique du Taïpei chinois* [Rec. 05-02]. Le Sous-comité reconnaît les efforts déployés par le Taïpei chinois pour respecter les termes de la Recommandation. La transmission des données par le Taïpei chinois semble se conformer aux règles établies par l'ICCAT pour la soumission des données, et le Sous-comité recommande que le Groupe d'espèces Thonidés tropicaux évalue cette question.

Le document SCRS/2006/168 présentait des informations relatives au programme d'amélioration des données mis au point par le Taïpei chinois dans le but d'accroître la collecte des données indépendantes des pêcheries ou bien d'améliorer la validité des données sur les trois types d'informations essentielles : données de taille, données de prise/effort et échantillons biologiques.

On a également présenté des résultats préliminaires sur les méthodes d'obtention de mesures de longueur des poissons à partir d'images de poissons prises à bord des navires de pêche. Cette méthode permettrait d'obtenir facilement des données de taille et la composition spécifique. Selon les résultats, avec une/des transformation(s) adéquate(s) de l'image, la différence entre la taille réelle et celle mesurée sur les photographies peut donner une marge d'erreur de 5%. Si l'on suit les procédures standard suggérées de prise photographique, cette différence pourrait être réduite davantage. Le Sous-comité a estimé qu'il s'agissait d'un moyen possible et effectif d'augmenter les données de taille indépendantes des pêcheries et il a encouragé le Taïpei chinois à continuer dans cette voie et à soumettre au SCRS l'année prochaine un rapport présentant des résultats concrets.

6 Rapport sur les activités d'amélioration des données

6.1 Projet japonais d'amélioration des données

À la fin de 2004, le Japon a lancé un projet quinquennal visant à aider plusieurs pays à honorer leurs obligations en matière de collecte et de transmission des données. Le rapport des activités du projet est présenté à l'Appendice 3 du Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche.

Le Sous-comité a reconnu l'impact positif du JDIP, comme en témoigne la participation active de scientifiques d'Amérique latine et d'Afrique aux évaluations de stock des réunions intersessions sur les istiophoridés, le thon rouge et l'espadon. La liste des documents relatifs au JDIP figure en appendice.

6.2 Fonds pour les données de la Rés. 03-21

La *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* de 2003 [Rés. 03-21] a établi un fonds pour les données devant être utilisé « pour la formation à la collecte des données et pour encourager les scientifiques des Parties qui ne disposent pas de la capacité suffisante pour répondre aux obligations de collecte de données, d'assurance de la qualité et de déclaration, à participer aux sessions de préparation des données et d'évaluation des stocks du SCRS. ». Le Secrétariat a présenté une actualisation du Fonds pour les données.

En 2006, le Fonds pour les données a servi à financer la participation de scientifiques aux réunions scientifiques intersessions : deux participants (Côte d'Ivoire et Venezuela) se sont rendus à l'évaluation sur les istiophoridés et trois participants (Brésil, Ghana et Uruguay) ont assisté à l'évaluation sur l'espadon. En outre, un participant (Ghana) recevra un financement qui lui permettra d'assister à la réunion du SCRS. Le Fonds pour les données a

également été employé pour cofinancer le programme d'observateurs au Ghana, conjointement avec le JDIP. Finalement, le Fonds a été utilisé pour sous-traiter les contributions au Manuel d'opérations.

6.3 Activités de récupération des données

Aucune question n'a été abordée pendant la réunion.

7 Examen des publications et dissémination des données

Le Secrétariat a signalé que, dans le cadre de son partenariat avec ASFA, l'ICCAT fournissait des résumés des documents du *Recueil de documents scientifiques* aux fins de leur inclusion dans la base de données d'ASFA. Le Secrétariat a également fait savoir que dans les prochaines années, un outil de recherche de documents dans la base de données sera installé sur la page web afin de faciliter la recherche par auteur, mot clef, numéro SCRS, etc. Le dernier volume du *Recueil de documents scientifiques* a récemment été publié (Volume 59) et tous les *Recueils de documents scientifiques* sont désormais disponibles sur le site web de l'ICCAT. Le Bulletin statistique N°35 est actuellement disponible sur le site web et sur support papier. Le Secrétariat souhaiterait recevoir des commentaires.

8 Examen des progrès réalisés dans la révision du Manuel de l'ICCAT

Une version actualisée du/es chapitre(s) sur la description des espèces du Manuel de l'ICCAT est désormais disponible. Le Sous-comité encourage les Groupes d'espèces et les scientifiques nationaux à accroître leur contribution et à examiner le Manuel, comme l'a sollicité le Secrétariat. Suite à la décision du SCRS, un délai (23 octobre 2006) a été établi pour l'examen du Manuel et la finalisation de la description de chaque pêcherie. Les commentaires sur les descriptions des espèces du Manuel devraient être directement transmis au Secrétariat. Le Secrétariat a fait savoir qu'il procéderait ensuite à la traduction du Chapitre 2 dans les langues officielles, et il a également sollicité des propositions pour les descriptions des pêcheries du Chapitre 3, à soumettre l'année prochaine. Le Manuel de l'ICCAT devrait être achevé en 2008.

9 Examen des recommandations formulées aux réunions intersessions

D'après un certain nombre de Recommandations de la Commission, le SCRS devrait mener des évaluations de stocks en 2007. Celles-ci incluent les évaluations sur le thon obèse de l'Atlantique, le germon de l'Atlantique, le requin peau bleue et le requin taupe bleu.

10 Evaluation des insuffisances des données conformément à la Rec. 05-09

Les questions relatives aux données de capture soumises en 2006 ont déjà été abordées au point 2.

11 Planification future et recommandations

1. Compte tenu de l'augmentation récente de la charge de travail liée aux questions d'application à laquelle le Secrétariat a dû faire face et de la constante demande d'appui aux efforts scientifiques de l'ICCAT, le Sous-comité recommande fortement que la Commission fournisse des ressources humaines additionnelles au Secrétariat, notamment pour la gestion des bases de données et les extractions des bases de données nécessaires pour répondre aux requêtes des Groupes d'espèces pendant les évaluations de stocks.
2. Le Sous-comité recommande de donner la priorité à la documentation intégrale des bases de données de l'ICCAT et à la formation supérieure du personnel supplémentaire qui appuiera l'an prochain les tâches relatives au système de bases de données du Secrétariat.
3. Le Sous-comité a recommandé à nouveau que toutes les Parties contractantes transmettent leurs données intégralement sous forme électronique, et il a recommandé au Secrétariat de diffuser des formulaires électroniques qui soient compatibles avec différents logiciels.

4. Le Sous-comité recommande que, dans la mesure du possible, les données de la Tâche II provenant des pêcheries plurispécifiques devraient être transmises pour toutes les espèces combinées plutôt que par espèces afin d'éviter la duplication du calcul de l'effort de pêche.
5. Le Sous-comité a exhorté le Secrétariat à accélérer la traduction de la page web de l'ICCAT dans les autres langues officielles de la Commission.
6. Le Sous-comité a demandé au Secrétariat d'acquérir de meilleurs logiciels commerciaux pour la cartographie, les analyses spatiales et la présentation des données.
7. Le Sous-comité des Statistiques recommande que sa réunion continue à avoir lieu avant les réunions des Groupes d'espèces, et il demande notamment que les Présidents des Groupes d'espèces soient présents à la réunion afin d'aborder les questions statistiques spécifiques à chaque Groupe.
8. Il a été demandé au Groupe d'espèces Requins d'envisager un protocole visant à inclure ces données sans augmenter la charge de travail du Secrétariat.
9. Le Sous-comité a débattu de la nécessité d'un protocole afin d'établir la manière d'estimer les débarquements non déclarés à partir des statistiques commerciales et d'inclure ces données dans la base de données de l'ICCAT. On a également recommandé d'identifier les limitations des données commerciales, le processus de création des données commerciales et sa précision, et d'examiner la façon d'utiliser ces données pour les évaluations du SCRS.
10. Le Sous-comité a décidé que le Sous-comité des Ecosystèmes devrait mettre au point un protocole pour la déclaration des données sur les prises accessoires. Il a été noté que le recrutement d'un coordinateur des prises accessoires, comme l'a recommandé le SCRS par le passé, faciliterait la compilation et l'assimilation des données de prises accessoires.

12 Autres questions

Le Sous-comité n'a soulevé aucune autre question.

13 Adoption du rapport et clôture

Le rapport a été adopté pendant la réunion et la réunion a été levée.

RAPPORT DE LA REUNION DU SOUS-COMITE DES ECOSYSTEMES

1 Ouverture, adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions

La réunion du Sous-comité des écosystèmes s'est tenue, le 4 octobre 2006, à Madrid à l'Hôtel Gran Velazquez. Le Dr H. Arrizabalaga (CE-Espagne) a présidé la réunion et le Dr. A. Domingo a assumé la tâche de rapporteur. Il s'agissait de la première réunion formelle du Sous-comité, créé à la suite de la décision prise par le SCRS en 2005 de fusionner les Sous-comités des prises accessoires et de l'environnement. En plus de réviser de nouvelles informations relatives aux écosystèmes, le principal objectif de la réunion visait à discuter de la façon d'établir l'ordre de priorité des termes de référence du Sous-comité en vue d'élaborer un plan de travail futur.

2 Examen des termes de référence du Sous-comité et établissement des priorités

Le Président a présenté une liste des termes de référence (**Addendum 2 à l'Appendice 10**) regroupés en quatre grands groupes : Suivi, Recherche, Modélisation et Avis. On a discuté de la nécessité d'inclure explicitement des considérations socioéconomiques dans les termes de référence. Bien que la rédaction actuelle soit considérée comme suffisamment flexible pour ne pas exclure de telles considérations, il a été suggéré de consulter la Commission quant à la pertinence de traiter des questions socioéconomiques au sein du SCRS.

Les termes de référence ont été discutés, légèrement modifiés, et l'ordre de priorité suivant a été établi:

Trois niveaux de priorité ont été assignés: le niveau 1 aux questions les plus urgentes, le niveau 2 aux questions souhaitables à court terme et le niveau 3 aux questions souhaitables à long terme. En principe, le niveau 1 a été assigné aux questions de suivi et de recherche, le niveau 2 à la modélisation et le niveau 3 à l'avis. Les exceptions à cette règle générale ont été les suivantes :

- Les objectifs n°1 (inventaire des espèces), 2 (statistiques des espèces cibles dans les pêcheries non-dirigées) et 4 (données océanographiques) du groupe Suivi ont un niveau de priorité 2 (et non pas 1) compte tenu du fait qu'ils ont été abordés, en partie, au sein des groupes d'espèces et des Sous-comités des statistiques, de l'environnement et des prises accessoires, et qu'il ne serait donc nécessaire que de les actualiser de temps en temps.
- L'objectif n°2 (habitats de reproduction et d'alimentation) du groupe Recherche a un niveau de priorité 2 (et non pas 1) compte tenu du fait qu'il est abordé, en partie, au sein des Groupes d'espèces.
- L'objectif n°2 (modèles opérationnels) du groupe Avis a un niveau de priorité 2 (et non pas 3). De la même façon, on établira un ordre de priorité pour l'objectif n°3 (avis sur les espèces non ciblées relevant de la Commission) du groupe Avis de la façon pertinente lorsque la Commission le sollicitera en vue de répondre à une question liée à ce point.

3 Examen des nouvelles informations concernant les écosystèmes

Plusieurs documents ont été présentés incluant des informations pertinentes pour le Sous-comité.

Deux documents traitaient des zones marines protégées (MPA). Le SCRS/2006/049 traitait de l'utilisation des MPA comme moyen de protéger à la fois les ressources thonières et les écosystèmes pélagiques. En règle générale, les MPA favoriseraient le rétablissement de la biomasse des prédateurs supérieurs en réduisant la mortalité par pêche et des parties de l'écosystème pélagique seraient également rétablies. Le document n'abordait pas que les effets positifs mais il soulignait également certaines difficultés dans le choix et la mise en œuvre ainsi que les incertitudes quant aux effets des MPA, compte tenu notamment des incertitudes liées au comportement des poissons et des pêcheries ainsi qu'au fonctionnement des écosystèmes. Il est généralement conseillé d'utiliser « des modèles de simulation des MPA » afin d'analyser les impacts potentiels de la MPA et les effets des différentes sources d'incertitude. Le document souligne qu'il est important de définir clairement les objectifs scientifiques avant de procéder à l'application de MPA et à un suivi scientifique afin d'être en mesure de mesurer l'impact des MPA et d'en savoir davantage sur le fonctionnement de l'écosystème pélagique.

Le document SCRS/2006/092 analysait l'effet de différentes fermetures spatio-temporelles pour la palangre pélagique dans le Golfe du Mexique en vue de réduire les rejets et les prises accessoires. Pour chaque fermeture envisagée, les changements en termes de prises accessoires, de rejets et/ou de prises de thonidés, d'espérons, de makaires, de voiliers, de makaires-bécunes, de tortues et de requins ont été évalués, avec et sans redistribution de l'effort de pêche. Bien qu'il y ait eu des réductions en ce qui concerne les prises, les prises accessoires ou les rejets prévus de toutes les espèces envisagées, aucune fermeture ne réduirait en elle-même les prises accessoires ou les rejets de toutes les espèces envisagées et il était prévu que les prises accessoires ou les rejets de certaines espèces augmenteraient. Dans certains cas, cette augmentation pourrait être considérable lorsque la redistribution de l'effort était prise en considération.

Le document SCRS/2006/134 décrit la distribution et la composition des tailles des tortues marines (*Caretta caretta* et *Dermochelys coriacea*) ayant des interactions avec la palangre pélagique dans l'Atlantique sud. On a analysé les informations obtenues au cours de 1.729 opérations de pêche par les observateurs embarqués, entre 1998 et 2005, à bord de flottilles de palangriers pélagiques du Brésil et de l'Uruguay qui opèrent dans l'Océan Atlantique. Les zones et les époques avec les plus forts taux de capture ont été analysées tout comme l'état de maturité des tortues.

Quatre documents portant sur la prise accidentelle d'oiseaux de mer ont été présentés. Le premier* présentait l'Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels (ACAP) conclu dans le cadre de la Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS) du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP). Les prises accessoires constituent la plus grande menace pesant sur la plupart des espèces répertoriées dans l'ACAP et un Groupe de travail sur les prises accessoires d'oiseaux de mer a été chargé d'élaborer une stratégie pour les Parties de l'ACAP et les états de l'aire de répartition visant à établir des contacts avec les ORGP. Les contacts établis entre l'ACAP et les ORGP encourageront et aideront ces dernières à prendre les actions nécessaires en vue de réduire la mortalité en mer des espèces relevant de l'ACAP.

Le document SCRS/2006/135 fait état des données sur l'interaction des albatros et des pétrels avec la flottille de palangriers pélagiques uruguayenne dans l'Atlantique sud-occidental (1998-2006). Au total, 1.132 opérations de pêche ont été analysées, avec un total de 584 oiseaux capturés de façon accidentelle. Douze espèces ont été identifiées ; il s'agissait pour la plupart d'albatros et, dans une moindre mesure, de pétrels. Il a été conclu qu'il convient d'accorder une attention particulière à l'Atlantique sud-occidental en matière de conservation des albatros et des pétrels. Au moins neuf espèces menacées à l'échelle mondiale sont capturées de façon accidentelle dans ces pêcheries dans des zones où leur répartition coïncide avec celle de diverses flottilles palangrières.

Le document SCRS/2006/181 décrivait la mise en œuvre du Plan d'Action National (NPOA) du Brésil visant à la conservation des albatros et des pétrels. Ce NPOA vise à réduire les prises accessoires d'oiseaux de mer au Brésil et à veiller à la viabilité des colonies de reproduction des procellariiformes sur le territoire brésilien. Par ailleurs, le document SCRS/2006/182 donnait un aperçu des prises accessoires d'oiseaux de mer réalisées par les pêcheries brésiliennes dans l'Océan Atlantique sud (2000-2005). 473 opérations de pêche ont été analysées et 0,07 oiseaux/1.000 hameçons ont été capturés. Les espèces les plus communément capturées étaient l'albatros à sourcils noirs (*Thalassarche melanophris*) et l'albatros à bec jaune (*Diomedea chlororhynchos*) ainsi que le puffin à menton blanc (*Procellaria aequinoctialis*), le pétrel à lunettes, (*Procellaria conspicillata*) et le puffin majeur (*Puffinus gravis*).

Par la suite, BirdLife International a présenté de nouvelles données sur la population et la répartition des albatros et des pétrels relevant de la *Résolution de l'ICCAT concernant la mortalité accidentelle des oiseaux de mer* [Rés. 02-14] de 2002. Un Atelier a été tenu au mois de mars 2006 afin d'évaluer l'état et les priorités en terme de conservation pour les albatros et les pétrels de l'Atlantique Sud. Cet atelier a examiné les données sur l'état et les tendances des populations, les données de suivi par satellite, les menaces pesant sur les populations d'oiseaux de mer dans les sites de reproduction ainsi que les données sur les interactions des pêcheries. L'atelier a identifié la mise en œuvre de la Résolution 02-14 de l'ICCAT comme la priorité majeure afin d'entreprendre une évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les populations d'oiseaux de mer.

Deux documents ont été présentés lesquels faisaient état d'expériences réalisées avec divers types d'hameçons en vue de réduire les prises accessoires. Le document SCRS/2006/150 présente les résultats d'expériences réalisées dans la zone équatoriale occidentale de l'Atlantique. Les taux de capture pour l'albacore, l'espéron et une catégorie mixte « tous poissons » étaient considérablement plus élevés ($P < 0,05$) pour les hameçons

* Disponible sur demande auprès du Secrétariat.

circulaires. Le thon obèse, l'espadon, le voilier et l'albacore étaient capturés à l'hameçon bien plus souvent de façon externe que de façon interne. L'albacore avait huit fois plus de chances que l'hameçon s'accroche dans sa bouche avec des hameçons circulaires qu'avec des hameçons en forme de J. Le thon obèse et le voilier montraient des taux de survie considérablement plus élevés à la remontée de l'engin avec des hameçons circulaires. Les résultats suggèrent que l'utilisation d'hameçons circulaires, de taille 18/0, dans la pêche palangrière pélagique équatoriale pourrait accroître la survie des espèces de prises accessoires lors de la remontée de l'engin, avec des effets adverses minimes sur les prises d'espèces cibles.

Par ailleurs, le document SCRS/2006/163 examine les résultats d'un projet pilote visant à réduire l'incidence sur les juvéniles d'espadon et les tortues marines. Les éléments de sélectivité testés ont été le type et la taille de l'hameçon, la profondeur du mouillage des hameçons, le type et la taille de l'appât, le type de palangre et la zone de pêche. Avec la combinaison des éléments testés, on est parvenu à réduire de 35% l'incidence sur les juvéniles d'espadon et de 60% l'incidence sur les tortues marines. Les résultats ont indiqué que, pour les juvéniles d'espadon, la profondeur du mouillage des hameçons, le type d'appât, le type de palangre et la zone de pêche revêtent plus d'importance que le type et la taille de l'hameçon. Les hameçons circulaires testés n'ont pas indiqué de réduction significative des juvéniles d'espadon ni de tortues marines bien qu'ils facilitent la survie des tortues marines étant donné que les hameçons s'accrochent, pour la plupart, dans la bouche, ce qui facilite leur libération. En revanche, pour la même raison, les rendements d'espadon ont diminué avec les hameçons circulaires. Durant ce programme pilote, 40% des espèces capturées étaient différentes de l'espèce cible (essentiellement *Dasyatis pastinaca*, *Prionace glauca*, *Isurus oxyrinchus*, avec de très faibles captures de mammifères marins et aucun oiseau de mer).

Le document SCRS/2006/137 utilisait des informations sur l'observation des épaulards (*Orcinus orca*) dans l'Océan Atlantique Occidental, obtenues dans le cadre d'une étude sur les interactions de l'épaulard avec la pêche d'espadon. Leur répartition spatiale a été analysée et les valeurs d'observations par unité d'effort ont été calculées. Les plus grandes valeurs d'APUE ont été obtenues avec la rupture du talus continental, ce qui coïncide pour la plupart avec des fronts superficiels de température.

Quatre autres documents ont présenté des informations sur les prises accessoires : le document SCRS/2006/060 utilise les données des observateurs de ces 13 dernières années en vue d'estimer les prises accessoires d'istiophoridés sur les palangriers ciblant l'espadon dans trois océans. En outre, il quantifie le sort des prises accessoires, comme étant retenues à bord, rejetées, marquées et remises à l'eau ou remises à l'eau vivantes et fournit des distributions de tailles pour les différentes espèces. Le document SCRS/2006/143 présente des données de rejets et de captures des espèces accessoires obtenues par les observateurs embarqués à bord de canneurs espagnols opérant dans l'Atlantique tropical de 2001 jusqu'en 2006. 1.948 opérations de pêche ont été observées et il s'avère que les opérations de pêche sous objets flottants capturent la plus grande partie des captures accessoires et des rejets. Les documents SCRS/2006/156 et SCRS/2006/024 présentaient également des informations sur les prises accessoires à bord de senneurs thoniers.

Le document SCRS/2006/123 récapitulait les conclusions de l'Atelier sur le cycle vital précoce des prédateurs supérieurs du CLIOTOP (*Climate Impacts on Oceanic Top Predators*). CLIOTOP est un programme régional du GLOBEC (*Global Ocean Ecosystem Dynamics*) consacré à l'étude des prédateurs océaniques supérieurs dans leurs écosystèmes et se base sur une approche comparative mondiale. Deux questions fondamentales qui ont motivé le Groupe de travail 1 sur le cycle vital précoce sont « Quelles caractéristiques environnementales définissent le moment et l'intensité de la reproduction et des zones de ponte ? » et « Quelles caractéristiques ou quels mécanismes environnementaux et biologiques influencent le plus la survie des larves ? ». Le rapport donne un aperçu sur les différentes actions de recherche sur le cycle vital précoce des thonidés réalisées en Méditerranée et dans l'Océan Pacifique et les lacunes dans les connaissances et les objectifs de recherche suivants ont été identifiés : développement de connaissances sur la distribution verticale des larves, définition des caractéristiques du cycle vital précoce des juvéniles, développement des connaissances sur l'écologie trophique et compréhension de la structure spatiale à une échelle fine des points de concentration des larves. Les études sur la croissance larvaire et sur la condition nutritionnelle ont été considérées importantes pour fournir des informations sur l'influence environnementale sur l'état de santé et sur leur utilisation potentielle pour développer des indicateurs écologiques utiles pour la gestion des écosystèmes marins.

A ce titre, le document SCRS/2006/122 présentait les différences interannuelles de la croissance des larves de thons rouges collectées au cours des prospections TUNIBAL réalisées durant la saison de reproduction en Méditerranée. La population de 2003 présentait une croissance plus rapide par rapport aux populations de 2004-2005. La recherche porte actuellement sur les possibles rapports avec les conditions environnementales. Le SCRS/2006/141 présentait également les différences interannuelles constatées dans la taille moyenne des

espadons de la classe zéro en Méditerranée orientale, lesquelles étaient liées aux températures de la mer en surface (SST).

Le document SCRS/2006/076 inclut une série temporelle historique du facteur de condition K de Fulton pour le thon rouge dans le sud du Golfe du Saint Laurent, montrant que celui-ci fait l'objet d'une tendance à la baisse et qu'à l'heure actuelle (2005) il se situe aux valeurs les plus faibles de la série. Cette tendance descendante de la condition du thon rouge devrait être considérée comme un signe négatif avec de potentielles répercussions néfastes sur la population.

Plusieurs documents ont tenu compte, d'une certaine façon, des considérations écosystémiques aux fins de l'interprétation des données des pêcheries.

Dans le document SCRS/2006/128, la méthode GRASP (*Generalized Regression Analysis and Spatial Prediction*) a été utilisée afin de cartographier la distribution spatiale de l'espadon (*Xiphias gladius*) dans l'Atlantique sud sur la base des modèles additifs généralisés (GAM) mettant en rapport la prise et les variables indépendantes de l'environnement. On a souligné l'importance des variables environnementales pour la pêche et pour la distribution spatiale de différentes classes de tailles. La distribution de l'espadon a été associée aux zones de convergence et était différente pour différentes classes de tailles.

Le document SCRS/2006/112 considère une approche multi-flottille dans la standardisation de la CPUE du germon. Le SCRS/2006/120 examine, quant à lui, les effets du ciblage afin d'obtenir la CPUE des espèces accessoires. Le SCRS/2006/126 enquête sur les changements dans la stratégie de pêche et les espèces-cibles, lesquels seront utilisés dans les standardisations de la CPUE (comme dans le SCRS/2006/127).

Le SCRS/2006/131 analyse l'évolution de trois pêcheries emblématiques de thons rouges reproducteurs de l'Atlantique Est : les madragues dans le Déroit de Gibraltar, la mer du Nord et le Golfe de Gascogne, considérant leur développement comme des indicateurs de la biomasse actuelle de reproduction dans l'Atlantique Est à l'Ouest de Gibraltar, et analyse les causes éventuelles qui ont abouti à leur déclin il y a 43 ans. Les auteurs proposent différentes hypothèses, qui incluent la surpêche potentielle et des facteurs environnementaux, et suggèrent d'analyser plus avant la question dans un prochain atelier. D'un autre côté, le SCRS/2006/177 examine d'éventuelles relations entre les captures de germon aux îles Canaries et des variables océanographiques-météorologiques.

Enfin, certains travaux ont présenté des résultats du marquage électronique qui sont utiles pour les études sur le comportement et l'habitat, entre autres (p. ex. SCRS/2006/054 pour le thon obèse et SCRS/2006/089 pour le thon rouge).

Actualisation de la base de données GAO

Au cours de la séance plénière de 2004, le Sous-comité de l'Environnement a estimé que le logiciel GAO répond à la plupart des besoins identifiés par le SCRS en ce qui concerne les bases de données environnementales. En outre, ce logiciel semble d'accès et de manipulation faciles. Il a donc été décidé que l'ICCAT devrait, en accord avec le propriétaire du logiciel (Dr. F. Marsac, IRD-France), l'héberger dans un proche avenir, dès que l'actualisation des bases de données sera achevée.

Du fait que les ressources humaines étaient limitées et que l'auteur a dû travailler sur l'océan Indien, le logiciel GAO n'est pas encore prêt. Un projet a été financé dans le but d'intégrer le logiciel GAO dans une base de données plus vaste dans l'océan Indien, et il sera peut-être possible d'utiliser les ressources de ce projet pour finaliser la partie atlantique, dans le courant de 2007. En 2006, certaines procédures de contrôle de la qualité ont été mises en œuvre pour la base de données. Ceci s'est avéré nécessaire après l'expansion de la base de données des stations océanographiques à 50°N, y compris la Méditerranée et le Golfe du Mexique, et l'intégration d'observations du 19^{ème} siècle (à partir de 1862).

La base de données contient à présent 527.377 stations recueillies de 1862 à 2001. Le jeu de données se compose de 411.126 stations avec des multi-paramètres et de 116.251 profils CTD. La profondeur des observations va de 0 à 800 m. Les paramètres sont : profondeur, température, salinité, oxygène dissout, phosphates, silicates, nitrates et chlorophylle a. La base de données sur la température à la surface de l'eau et la pseudo-force du vent a également été actualisée pour la période 1964-2005.

Réunions récentes et futures présentant un intérêt

Le Sous-comité a cité quelques réunions qui se sont récemment tenues ou qui auront lieu dans un proche avenir, en marge du SCRS, et qui pourraient intéresser les scientifiques du SCRS, à savoir :

- « Mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêcheries ». 26-28 septembre 2006, Bergen (Norvège). <http://cieaf.imr.no/>
- « L'approche écosystémique des pêches : quelles priorités pour la recherche ? ». 24 octobre 2006, Paris (France). <http://www.ifremer.fr/recherche-aep/>
- « 1er Symposium CLIOTOP ». 3-7 décembre 2007, La Paz (Mexique). <http://www.globec.org>.
- « 2ème Symposium international sur le marquage et la localisation des poissons marins au moyen de dispositifs électroniques ». 8-11 octobre 2007, Saint Sébastien (Espagne). <http://unh.edu/taggingsymposium/>

4 Plan de travail pour 2007

On a présenté un document* qui propose d'évaluer la mortalité accidentelle des oiseaux marins due à l'activité de pêche (principalement palangrière) dans la zone de l'ICCAT, et d'évaluer l'impact de cette capture accidentelle sur les populations d'oiseaux marins affectées. De cette manière, le SCRS pourrait répondre à la *Résolution de l'ICCAT concernant la mortalité accidentelle des oiseaux de mer* [Rés. 02-14] de la Commission. A cette fin, on a présenté un cadre dans lequel le Sous-comité serait en interaction avec des experts en dynamique des populations d'oiseaux marins pour discuter de la meilleure manière d'aborder cette question.

Le Sous-comité a manifesté son appui à la proposition, signalant qu'il conviendrait d'organiser une réunion intersession rassemblant des experts sur les prises accessoires d'oiseaux, la dynamique des populations d'oiseaux marins et les pêcheries palangrières.

La réunion intersession du Sous-comité serait axée sur quatre points :

- Une discussion plus approfondie sur les termes de référence, avec des réflexions sur les lignes de travail et les démarches futures.
- Une réflexion sur les données, l'infrastructure et les ressources économiques requises pour répondre aux objectifs du Sous-comité.
- Une évaluation de la mortalité des oiseaux marins dans les pêcheries de l'ICCAT. Afin de préparer cette réunion, les experts en oiseaux marins pourraient élaborer un projet de cadre d'évaluation et une description des informations disponibles sur les oiseaux marins. Pareillement, il serait utile de disposer d'une description des informations disponibles sur les pêcheries (fournies par l'ICCAT).
- Une compilation et une récapitulation de toute l'information disponible relative aux expériences avec différents types d'hameçons, afin de tenter de parvenir à une conclusion quant à leurs effets sur les captures accessoires.

5 Recommandations

Le Comité a décidé de recommander les points suivants :

- Lancer, en 2007, le processus destiné à évaluer la mortalité des oiseaux marins.
- Etablir des contacts avec d'autres ORGP qui ont l'intention d'incorporer l'approche écosystémique des pêcheries ou qui possèdent une expérience en la matière. Sur ce point, la CGPM a signalé son

* Disponible sur demande auprès du Secrétariat.

expérience et a manifesté sa disposition à appuyer le Sous-comité, lequel a chaleureusement accueilli cette offre.

- Comme le Sous-comité des Ecosystèmes est le seul qui se réunisse pendant la plénière du SCRS, on a recommandé qu'à l'avenir, le Sous-comité se réunisse en dehors de la séance plénière, et qu'il présente au SCRS un rapport sur ses activités.
- Il serait opportun de tenir compte, dans les discussions futures du Sous-comité, des Zones Marines Protégées (MPA), comme éventuel outil de gestion des écosystèmes.

6 Autres questions

Le Sous-comité a fait référence à la *Résolution de l'ICCAT sur le Sargassum pélagique* [Rés. 05-11], soulignant que l'on ne disposait d'aucune information à cet égard. C'est pourquoi il a recommandé que les scientifiques des Parties contractantes lui transmettent les informations disponibles, afin qu'il puisse donner une réponse à la Commission.

Addendum 1 à l'Appendice 10

Ordre du jour du Sous-comité des Ecosystèmes

1. Ouverture, adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions
2. Examen des termes de référence du Sous-comité et établissement des priorités
3. Examen des nouvelles informations concernant les écosystèmes
4. Plan de travail pour 2007
5. Recommandations
6. Autres questions
7. Adoption du rapport et clôture

Addendum 2 à l'Appendice 10

Mandat provisoire du Sous-comité des Ecosystèmes

Le présent mandat a été élaboré à la suite de la décision prise par le SCRS en 2005 visant à fusionner le Sous-comité des Prises accessoires et le Sous-comité de l'Environnement en un seul groupe.

L'objectif général de ce nouveau Sous-comité des Ecosystèmes est d'intégrer les activités de suivi et de recherche liées à l'écosystème qui sont nécessaires au SCRS pour remplir son rôle de conseiller auprès de la Commission. Ce faisant, le Sous-comité sera la pierre angulaire scientifique en appui à une Approche Écosystémique des Pêcheries (EAF) au sein de l'ICCAT.

Le Sous-comité se réunira à la demande du SCRS, habituellement pendant la réunion annuelle de ce dernier. Les travaux du Sous-comité engloberont, entre autres, les tâches spécifiques énumérées ci-dessous. Étant donné qu'il n'est pas réaliste qu'elles soient toutes abordées en même temps, le SCRS établira l'ordre de priorité de ces tâches.

1 Suivi

- Créer et maintenir un inventaire des espèces capturées par les flottilles ciblant les thonidés et les espèces apparentées dans l'Atlantique et la Méditerranée.
- Améliorer les statistiques conventionnelles (prise, effort, taille) des espèces-cibles de l'ICCAT qui sont capturées accidentellement dans les pêcheries non-dirigées.

- Contrôler et améliorer les informations relatives aux interactions avec les espèces non-cibles de l'ICCAT, en mettant l'accent sur les espèces intéressant la Commission et pour lesquelles aucun Groupe d'espèces n'a été établi (p. ex. tortues marines et oiseaux de mer).
- Faciliter l'accès des scientifiques du SCRS aux données océanographiques et environnementales.

2 Recherche

- Évaluer l'impact relatif des différents facteurs abiotiques et biotiques (y compris les phénomènes océanographiques et climatiques, la pêche dirigée et accidentelle, la prédation, la compétition, les pollutions et d'autres impacts humains) qui affectent l'abondance, la distribution et la migration des espèces-cibles de l'ICCAT.
- Caractériser les principaux habitats de frai et trophiques des espèces-cibles de l'ICCAT.
- Caractériser le volume, la composition et la disposition des espèces non-cibles qui sont capturées accidentellement dans les pêcheries de thonidés et d'espèces apparentées dans la zone de la Convention.
- Chercher à déterminer les interactions trophiques des espèces-cibles de l'ICCAT.
- Chercher à déterminer l'impact que les changements d'engins de pêche ou de technologie de pêche ont sur la capture des espèces-cibles et non-cibles.

3 Modélisation

- Elaborer des points de référence et des indicateurs qui incorporent explicitement des considérations écosystémiques.
- Développer des modèles de simulation, de dynamique et des modèles statistiques se concentrant sur les questions relatives aux pêcheries mixtes, à la pluri-spécificité, aux prises accessoires et à l'écosystème.

4 Avis

- Mettre au point des mécanismes pouvant être utilisés afin de mieux intégrer les considérations écosystémiques dans l'avis scientifique fourni par le SCRS à la Commission, y compris mais sans s'y limiter, des approches de précaution.
- Chercher à déterminer, par le biais de modèles opérationnels, les bénéfices potentiels (au niveau de l'écosystème) de stratégies de gestion alternatives, telles que les fermetures spatio-temporelles.
- Formuler des avis sur les répercussions des pêcheries de thonidés et d'espèces apparentées sur les populations d'espèces non-cibles intéressant la Commission.

PROPOSITION VISANT A UNE PUBLICATION DES DOCUMENTS DU SCRS AVEC UNE REVISION PAR DES PAIRS

Contexte

A sa réunion de 2005, le SCRS a, une nouvelle fois, débattu de la possibilité de créer une revue avec une révision par des pairs, indépendante des *Recueils de documents scientifiques*, dans laquelle les évaluations des stocks et des articles choisis pourraient être publiés. Un consensus s'est dégagé selon lequel il s'agissait du moyen le plus pertinent de prendre part aux discussions scientifiques qui pourraient avoir lieu à travers des forums de ce type. Dans une publication de cette nature, le SCRS pourrait apporter des réponses à des questions sur les espèces cibles de l'ICCAT, susceptibles de se poser, à un niveau international, dans des milieux d'un haut niveau scientifique.

Il a été suggéré que cette revue pourrait inclure des mécanismes visant à garantir un plus grand accès à tous les scientifiques de l'ICCAT. Le Comité a convenu de débattre plus exhaustivement de cette question, y compris de ses implications financières, à la réunion du SCRS de 2006 et il a décidé de recommander d'évaluer les diverses possibilités quant à son possible impact financier.

Conformément à la recommandation du SCRS, le Secrétariat a maintenu, en 2006, de nombreux contacts qui lui ont permis d'élaborer la proposition incluse dans le présent document.

Proposition

L'idée d'élaborer une nouvelle revue, exclusive à l'ICCAT ou conjointe à d'autres ORGP thonières, a été considérée comme irréalisable depuis le premier moment. Le volume de travail requis par une publication de cette sorte est très important et la situation actuelle au sein du Secrétariat ne permettrait pas de la maintenir. Par ailleurs, afin d'atteindre le seuil de qualité (par exemple, son inclusion dans le « *Science Citation Index* ») qui donne tout son sens à ce type de revues, il conviendrait de déployer un effort supplémentaire, actuellement hors de portée du Secrétariat.

C'est pourquoi le travail a consisté à établir des contacts avec des revues renommées qui figurent dans le *Science Citation Index*. L'objectif de ces contacts visait à analyser la possibilité de parvenir à des accords permettant d'établir une publication spécifique de l'ICCAT dans le cadre de la revue.

Des contacts ont été établis avec les revues suivantes : *Scientia Marina* et *Fishery Bulletin*. Lors des premiers contacts, établis de façon informelle par le Président du SCRS, avec le *Fishery Bulletin*, il a été constaté qu'il était difficile d'inclure une publication thématique, telle que celle proposée, dans la structure de la revue. En revanche, de vraies possibilités de parvenir à des engagements ont été envisagées au cours des contacts établis avec *Scientia Marina*. C'est pour cela que les travaux visant au développement de la proposition exposée ci-après ont été poursuivis.

Deux possibilités se sont présentées au début:

1. La création de numéros monographiques relatifs aux thonidés et aux espèces apparentées. Cette option implique un engagement moindre, compte tenu du fait qu'aucune périodicité n'est nécessaire. Les volumes pourraient être publiés une fois qu'un nombre suffisant de documents ait été réuni. Les documents entreraient dans le processus normal de révision de la revue, en incluant toutefois des experts en thonidés dans l'équipe de réviseurs. Les références correspondraient à celles de la revue et les volumes apparaîtraient comme des numéros spéciaux.
2. La création d'un recueil consacré aux thonidés et aux espèces apparentées au sein de la revue. Cette option nécessite un plus grand effort de la part du SCRS et du Secrétariat. Afin de pouvoir maintenir cette publication il serait nécessaire de garantir une périodicité annuelle. Il conviendrait de mettre en place une équipe de rédaction, rassemblant des membres de l'équipe rédactionnelle de la revue ainsi que des membres du SCRS et du Secrétariat. L'avantage que présente cette option est qu'il s'agirait d'une publication sur les thonidés avec une référence spécifique.

Budget de *Scientia Marina*

1 *Suppléments annuels monographiques sur les thonidés*

Si cette option est envisagée, la coordination et le financement de la publication seraient assumés par l'ICCAT. Les numéros monographiques sont édités avec des couvertures rigides et le coût d'un tirage de 200-300 exemplaires de moins de 300 pages s'élèverait entre 15.000 et 20.000 €.

2 *Sous-série périodique sur les thonidés*

Dans le cas de cette option, les coûts d'édition et de publication présentés ont été estimés sur la base d'un volume de 150 pages, comportant 12 articles, en appliquant les tarifs de 2006. Les coûts incluent les éléments ci-après:

- Correction de l'anglais des manuscrits acceptés : dépend fondamentalement du nombre de manuscrits.
- Maquettage et pré-impression: dépend fondamentalement du nombre total final des pages imprimées.
- Impression : tirage 650 revues, dont 550 avec couverture souple, édition normale ; 350 du tirage actuel de la revue et 200 pour les Editeurs -ICCAT aux fins de leur propre diffusion ; et 100 avec couverture rigide, format de supplément de *Scientia Marina* avec, en principe, 40 exemplaires pour la revue et 60 pour les Editeurs-ICCAT.
- Distribution (Poste) : dépend du poids total, c'est-à-dire du numéro de pages.

L'estimation des coûts s'élèverait à 14.000 Euros environ.

Pour cette sous-série, il existerait un Conseil de rédaction spécifique à ces volumes, auquel participerait un membre du Comité éditorial de la revue.

Conformément à la recommandation du SCRS visant à la création de mécanismes permettant à tous les scientifiques de l'ICCAT d'accéder à cette publication et compte tenu du fait que *Scientia Marina* ne se publie qu'en anglais, il conviendrait d'ajouter aux budgets présentés un montant qui s'élèverait, au moins, à 12.000 €, au titre de la traduction vers l'anglais des articles originaux rédigés en espagnol ou en français, de la révision de l'anglais des articles présentés dans cette langue et du temps consacré à cette question par le personnel du Secrétariat, et notamment par la Coordinatrice des publications.

L'**Addendum 1 à l'Appendice 11** inclut une brève présentation de la revue extraite de sa page web. Pour toute information complémentaire, veuillez consulter : http://www.icm.csic.es/scimar/sci_index.html.

Sur la base des expériences passées en termes de publications de l'ICCAT avec une révision par des pairs, il est important de tenir compte de la charge de travail qu'implique le maintien d'une publication de ce type pour prendre une décision à ce titre. Ce travail incomberait, en partie, au Conseil de rédaction, auquel participeraient des membres du SCRS et du Secrétariat, et en partie au Secrétariat qui réaliserait le travail logistique.

Cependant, et indépendamment de la décision du Comité sur ce type de publications, il serait intéressant de créer au sein du SCRS un Conseil de rédaction. Ledit Conseil pourrait effectuer un travail de révision et d'amélioration des publications, aussi bien de publications de l'ICCAT que, le cas échéant, de publications externes, quelle que soit la formule adoptée.

Scientia Marina (ISSN 0214-8358) is the successor to Investigación Pesquera, a journal of marine sciences published since 1955 by the Institut de Ciències del Mar de Barcelona (CSIC). Scientia Marina is included in the Science Citation Index since 1998 and publishes original papers, reviews and comments concerning research in the following fields:

Marine Biology and Ecology
Fisheries and Fisheries Ecology
Systematics, Faunistics and Marine Biogeography
Physical Oceanography
Chemical Oceanography and
Marine Geology.

Emphasis is placed on articles of an interdisciplinary nature and of general interest.

The journal Scientia Marina is published quarterly. Four issues form a regular volume. A variable number of supplements is usually published every year. These include monographs or conference proceedings on subjects related to the scope of the journal.

Scientia Marina offers a streamlined manuscript handling process. Final decision on acceptance of manuscripts is usually reached in around seven months; decision on rejection is normally reached in much less time. An accepted manuscript is published around 7 months after acceptance.

Scientia Marina provides open access to articles published through its web site. It is indexed in most abstracting services (among them ISI and ASFA), and is distributed to many marine research institutions around the world.

Colour photographs can be published at moderate fees. There are no page charges for usual articles; for long articles, please contact the Editor. Manuscripts must be submitted electronically to the Editor-in-Chief (scimar@icm.csic.es). Instructions to Authors must be strictly followed.

Appendice 12

RAPPORT DE LA RÉUNION DES MANDATAIRES DU SCRS

L'objectif de ces réunions est d'organiser le déroulement de la séance plénière du SCRS.

Le Dr Scott (Président du SCRS) a présidé la réunion.

Le calendrier du SCRS a été ajusté en fonction de l'ordre du jour.

On a discuté, au point 9 de l'ordre du jour, les réunions intersessions qui seraient examinées de façon indépendante au titre de ce point. Il a été décidé de n'inclure que la présentation de la structure des stocks d'espadon et du Groupe d'espèces Tropicaux, sachant que le reste avait été présenté dans les résumés exécutifs.

On s'est également penché sur le calendrier des réunions intersessions de 2007. Sur la base des recommandations des Groupes d'espèces et de la Commission, le SCRS propose les réunions suivantes :

- Evaluation du stock d'espadon de la Méditerranée : 2007 ou 2008.
- Evaluations des stocks de germon du Nord et du Sud : 2007. La date doit encore être fixée. Au cours du premier trimestre de 2007, une réunion préparatoire sera tenue afin d'examiner les critères et scénarios Multifan CL.
- Evaluation du stock de thon obèse : 2007 (probablement en milieu d'année).
- Préparation des données pour l'évaluation des stocks de requins : 2007 (de préférence au mois de septembre).
- Atelier visant à analyser la dynamique des stocks de thon rouge de la Méditerranée durant les périodes historiques : 2007-2008 (on a recommandé 2008 car de nouvelles informations doivent être recueillies avant la réunion).
- Atelier conjoint ICCAT/FAO chargé d'améliorer les statistiques des istiophoridés caribéens : 2007-2008 en fonction des possibilités de la FAO.

Diverses questions sur la recherche relative aux autres espèces ont également été discutées, et l'on a recommandé d'actualiser et de mettre à la disposition des scientifiques les données de prise par taille de l'albacore et du listao, au cours du premier trimestre de 2007. Cette information est nécessaire pour obtenir des indicateurs des pêcheries sur l'état des stocks et pour identifier d'éventuels signes d'avertissement.

- Compte tenu de ces signes d'avertissement, une réunion d'évaluation des données sur le listao et l'albacore est prévue pour le début de 2007. Celle-ci sera axée sur les données de prise par taille et sur les informations de marquage disponibles, ainsi que sur la préparation de ces données aux fins de leur utilisation dans les évaluations.

La réunion s'est également penchée sur l'opportunité que le Groupe sur les Méthodes se réunisse en 2007. En 2006, différents groupes d'espèces ont soumis des questions à l'examen du Groupe sur les Méthodes. Une longue liste de questions possibles a été élaborée, à savoir :

- Analyses de simulation visant à évaluer les informations minimales requises par les différentes méthodes d'évaluation.
- Méthodes visant à estimer les séries temporelles de capture avec des informations limitées et sporadiques (p.ex. prises de requins par espèce, séparation voiliers/makaires-bécunes, autres faits rares relatifs aux espèces intéressant la Commission).
- Méthodes visant à cerner les interactions pluri-spécifiques dans une approche écosystémique de gestion des pêcheries.
- Comment évaluer un nouveau groupe des espèces, tels que les oiseaux ou les tortues, lequel sera considéré par le nouveau Sous-comité des Ecosystèmes.

Compte tenu du nombre élevé de questions, il a été décidé que les Groupes d'espèces définissent leurs priorités, qui seront discutées lundi après-midi, afin d'établir le contenu et de proposer une date pour la prochaine réunion du Groupe sur les Méthodes.

A plus long terme, il été proposé de tenir une réunion d'évaluation du stock de voiliers en 2009, et une réunion préparatoire en 2008.

Les éventuelles questions qui seront soulevées lors de la présentation des résumés exécutifs ont également été abordées. De manière générale, il a été décidé que les rapports détaillés devraient inclure les informations utilisées dans l'évaluation, tandis que les tableaux de capture des résumés exécutifs devraient inclure les informations les plus récentes. Afin d'éviter les malentendus, il conviendrait de spécifier clairement (dans une note en bas de page) dans le résumé exécutif que ces informations ne correspondent pas exactement à celles utilisées dans l'évaluation, étant donné que l'information n'était pas disponible lorsque le Groupe d'espèces s'est réuni pour réaliser ses travaux. Tous les résumés exécutifs devraient renfermer le même type de clarification.

On a également discuté de la façon de présenter la réponse à la Rec [05-09]. Le Président du Sous-comité des Statistiques élaborera un résumé des informations fournies par le Secrétariat et discutées par les Groupes d'espèces. On a toutefois estimé qu'il conviendrait de réaliser de nouvelles analyses afin d'évaluer la qualité des données. Il a été décidé que le SCRS devrait travailler à l'établissement de protocoles de contrôle de la qualité des données. Les Groupes d'espèces devraient réaliser les analyses en se basant sur ces protocoles.

Le document SCRS/2006/023 a été présenté et discuté. Ce document présente une liste de termes relatifs à l'état des stocks proposée par le Comité directeur de FIRMS dans le but de définir l'état des stocks. Dans le cadre de son partenariat avec FIRMS, l'ICCAT s'engage à fournir l'information exacte contenue dans les résumés exécutifs dans le format des feuilles d'information de FIRMS. Cette information figure sur la page web de FIRMS dans le cadre des *Rapports sur les ressources*. Or, dans le développement de FIRMS, un résumé d'information extrait des feuilles d'information est également présenté comme *Status Trend Summaries (Résumés des tendances de l'état)*. Ce résumé d'information tente d'inclure un diagnostic de l'état du stock. Afin de mettre en œuvre cette information, le Comité directeur a défini les termes proposés. Au cours des discussions, on a considéré sous un angle positif la demande de précisions accrues au sujet de l'état des stocks dans nos résumés exécutifs. La question de savoir qui déciderait des termes à inclure dans le tableau sur l'état des stocks a suscité des préoccupations. Toutefois, comme cette information était complètement nouvelle pour certains mandataires, il a été décidé de repousser les débats à la semaine suivante. Afin de faciliter les discussions, le Secrétariat actualisera l'inventaire de l'ICCAT sur l'état des stocks.

L'**Appendice 11** présentait une proposition visant à créer une publication faisant l'objet d'un examen par les pairs au sein de la communauté thonière. On a jugé irréalisable l'idée de créer un nouveau bulletin, exclusif à l'ICCAT ou élaboré de concert avec d'autres ORGP thonières. D'après les contacts établis avec un magazine de renom figurant dans l'indice des citations scientifiques (*Scientia Marina*), deux types de publication ont été proposés : a) questions monographiques consacrées aux thonidés et aux espèces apparentées ; et b) création d'une collection consacrée aux thonidés et aux espèces apparentées à l'intérieur même du magazine. Dans les deux cas, le budget s'élèverait à environ 25.000€.

Il a été décidé que l'option b) était la plus appropriée, bien qu'elle nécessite un effort supplémentaire de la part du SCRS et du Secrétariat. Selon cette option, un Comité de lecture serait créé. Les travaux seraient répartis entre le Comité éditorial et le Secrétariat. Le Comité de lecture représenterait les membres de l'ICCAT originaires des différents continents. Celui-ci ne se limitera pas aux tâches éditoriales, mais il renforcera aussi la coordination entre les scientifiques au niveau de l'élaboration et de la présentation des documents dans cette publication. Les personnes suivantes ont été pressenties pour composer le Comité de lecture: David Die, Fabio Hazin, Jean-Marc Fromentin, Naozumi Miyabe et un délégué d'un pays africain membre de l'ICCAT.

Les mandataires ont décidé de présenter le budget à la Commission aux fins de son approbation. Etant donné que le Secrétariat a contacté un nombre relativement réduit de publications faisant l'objet d'un examen par les pairs, il a été recommandé que le Secrétariat réalise de nouveaux contacts auprès d'autres publications, telles qu'*Aquatic Living Resources*. Cette publication présente, en outre, l'avantage de publier dans au moins deux langues (anglais et français) des trois langues officielles de l'ICCAT.

Appendice 13

LISTE DES ACRONYMES

ACAP	Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels
ADAPT	Modèle d'évaluation analytique standard
ASFA	<i>Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts</i> (FAO)
ASPIC	Modèle de production excédentaire des pêches
ASPM	Modèle de production excédentaire structuré par âge
AVDTH	Acquisition et validation des données de pêche aux thons tropicaux
BYP	Programme d'Année Thon Rouge
BYPE	Programme d'Année Thon Rouge-Atlantique Est
BYPW	Programme d'Année Thon Rouge-Atlantique Ouest
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CAS	Prise par taille
CCSBT	Commission pour la Conservation du Thon rouge du Sud
CE	Communauté européenne
CGPM	Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée
CLIOTOP	<i>Climatic Impacts on Oceanic Top Predators</i> (issu de GLOBEC)
COMHAFAT	Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique
CPC	Parties contractantes et Parties, Entités ou Entités de pêche non-contractantes coopérantes
CPUE	Capture par unité d'effort
CRFM	Mécanisme Régional des Pêches des Caraïbes (CARICOM)
CSIC	<i>Consejo Superior de Investigaciones Cientificas</i> (Conseil Supérieur de Recherches Scientifiques, Espagne)
CTC	Centre de marquage coopératif (Etats-Unis)
CTD	Conductibilité température en profondeur
CTOI	Commission des Thons de l'Océan Indien
CWP	Groupe de travail de coordination des statistiques de pêche
DCP	Dispositif de concentration des poissons
EAF	Approche écosystémique des pêches
ETP	Pacifique tropical oriental
F	Taux de mortalité par pêche
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIRMS	Système de suivi des ressources halieutiques
GAM	Modèle additif généralisé
GAO	Gestionnaire d'Applications Océanographiques
GLOBEC	<i>Global Ocean Ecosystem Dynamics</i>
GRASP	Analyse de régression généralisée et prédiction spatiale
IEO	<i>Instituto Español de Oceanografía</i> (Institut Espagnol d'Océanographie, Espagne)
IERP	Programme de recherche intensive sur les istiophoridés de l'ICCAT
INP	<i>Instituto Nacional de Pesca</i> (Institut National de la Pêche, Mexique)
INRH	Institut National de Recherche Halieutique (Maroc)
INSTPM	Institut National des Sciences et Technologie de la Mer (Tunisie)
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ISI	Institut Statistique International
ITQ	Quota individuel transférable
IUU	Illicite, non déclarée et non réglementée
JDIP	Projet japonais d'amélioration des données
JLL	Palangre japonaise
LF	Longueur à la fourche
LJFL	Longueur maxillaire inférieur-fourche
MCM	Gestion Marine & littorale (Afrique du Sud)
MPA	Zones de Protection Marine
MULTIFAN-CL	Modèle statistique d'évaluation des stocks basé sur les tailles
NEI	Non attribué (dans Tableaux sur les espèces)
ORGP	Organisations régionales de gestion de la pêche
OYID	Association d'éleveurs et d'exportateurs de thon rouge (Turquie)
PME	Production maximale équilibrée

RRCI	Taux relatif d'augmentation des captures
SFU	Université de la pêche de Shanghai (Chine)
SBPR	Biomasse reproductrice par recrutement
SPR	Biomasse reproductrice par recrue ou ratio du potentiel reproducteur
SQ	Statu quo
SSB	Biomasse du stock reproducteur
SST	Température de surface de la mer
TAC	Total de prises admissibles
TBF	Fondation Istiophoridés (Etats Unis)
TDR	Enregistreur de température et de profondeur
TUNIBAL	Prospection des œufs et larves de thon rouge dans la mer des Baléares
UE	Union européenne
UNFSA	Accord de l'ONU sur les stocks de poissons
VMS	Systèmes de surveillance des navires
VPA	Analyse de population virtuelle
WECAFC	Commission des pêches de l'Atlantique centre-ouest
WWF	Fonds Mondial pour la Nature
Y/R ou YPR	Production par recrue
ZEE	Zone Economique Exclusive

RÉFÉRENCES

- ANON. 2000. Bluefin Year Program (BYP): Progress Achieved Through 1999 and Future Perspectives. Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 51(3): 767-812.
- ANON. 2001. Report of the ICCAT SCRS Albacore Stock Assessment Session (Madrid, Spain, October 9-15, 2000). Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 52(4): 1283-1390.
- ANON. 2003. Report of the Sixth GFCM-ICCAT Meeting on Stocks of Large Pelagic Fishes in the Mediterranean (Sliema, Malta, April 15-19, 2002). Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 55(1): 1-84.
- ANON. 2003a. Report of the 2002 Atlantic Bluefin Tuna Stock Assessment Session (Madrid, Spain, July 22-30, 2002). Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 55(3): 710-937.
- ANON. 2004. ICCAT Yellowfin Tuna Stock Assessment Session (Madrid, Spain, July 21-26, 2003). Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 56(2): 443-527.
- ANON. 2004a. 2003 ICCAT Mediterranean Swordfish Stock Assessment Session (Madrid, Spain, May 26-29, 2003). Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 56(3): 789-837.
- ANON. 2004b. Report of the First Meeting of the Ad Hoc GFCM/ICCAT Working Group on Sustainable Tuna Farming/Fattening Practices in the Mediterranean. Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 56(3): 1064-1078.
- ANON. 2004c. 2003 ICCAT Albacore Stock Assessment Session (Madrid, Spain, September 15-20, 2003). Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 56(4): 1223-1311.
- ANON. 2005. 2004 ICCAT Bigeye Tuna Year Symposium (Madrid, Spain, March 8-9, 2004). Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 57(1).
- ANON. 2005a. Report of the Second World Meeting on Bigeye Tuna (Madrid, Spain, March 10-13, 2004). Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 57(2).
- ANON. 2005b. Report of the 2004 ICCAT Data Exploratory Meeting for East Atlantic and Mediterranean Bluefin Tuna (Madrid, Spain, June 1-4, 2004). Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 58(2): 662-699.
- ANON. 2005c. Report of the 2004 Inter-sessional Meeting of the Sub-Committee on By-Catches: Shark Stock Assessment (Tokyo, Japan, June 14-18, 2004). Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 58(3): 799-890.
- ANON. 2006. Report of the Data Preparatory Meeting for the 2006 Billfish Assessment (Natal, Brazil, May 9-13, 2005). Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 59(1): 1-123.
- ANON. 2006a. Report of the 2005 Workshop on Methods to Reduce Mortality on Juvenile Tropical Tunas (Madrid, Spain, July 4-8, 2005). Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 59(2): 347-410.
- AROCHA, F., C. Moreno, L. Beerkircher, D. Lee, L. Marcano. 2003. Update on growth estimates for swordfish, *Xiphias gladius*, in the northwestern Atlantic. Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 55(4): 1416-1429.
- BROWN, C. 2001. Revised estimates of bluefin tuna dead discards by the U.S. Atlantic pelagic longline fleet, 1992-1999. Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 52(3): 1007-1021.
- FROMENTIN, J.M. 2003. Are EU logbooks suitable to compute size frequencies of bluefin tuna catches of the French purse seiners? Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 55(1): 107-113.
- ICCAT. 1987. Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés. In *Rapport pour la période biennale, 1986-87, I^{ère} Partie*. pp. 242-245.
- ICCAT. 2004. Rapport de l'Atelier *Ad Hoc* sur les Données (Madrid, Espagne, 11 octobre 2003) In *Rapport pour la période biennale, 2002-03, II^{ème} Partie, Vol. 1*. pp. 123-134.

ICCAT. 2006. Plan de travail pour le thon rouge. In *Rapport pour la période biennale, 2004-05, II^{ème} Partie, Vol. 2*. p. 163.

MIYAKE, P.M., J.M. de la Serna, A. Di Natale, A. Farrugia, I. Kativic, N. Miyabe, V. Ticina. 2003. General review of bluefin tuna farming in the Mediterranean area. Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 55(1): 114-124.

RODRIGUEZ-MARIN, E., J. Landa, M. Ruiz, D. Godoy and C. Rodríguez-Cabello. 2004. Age Estimation of adult bluefin tuna (*Thunnus thynnus*) from dorsal spine reading. Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 56(3): 1168-1174.

TICINA, V., L. Grubisic, I. Katavic, V. Franicevic, V.E. Ticina, M. Ozic. 2005. Conversion of farmed bluefin tuna product weight to live weight of the fish. Col. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 58(4): 1271-1274.

RAPPORTS BIENNAUX DE LA COMMISSION

Rapport de la Première Réunion de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (Rome, 1-6 décembre 1969). Rapport sur les Pêches n°84, FAO.

Rapport de la Première Réunion Extraordinaire du Conseil (Madrid, 17-18 avril 1970). N°1- Rapport de la période biennale, 1970-71, I^e Partie, 1970.

Rapport de la période biennale, 1970-71, II^e Partie, 1971.

Rapport de la période biennale, 1970-71, III^e Partie, 1972.

Rapport de la période biennale, 1972-73, I^e Partie, 1973.

Rapport de la période biennale, 1972-73, II^e Partie, 1974.

Rapport de la période biennale, 1974-75, I^e Partie, 1975.

Rapport de la période biennale, 1974-75, II^e Partie, 1976.

Rapport de la période biennale, 1976-77, I^e Partie, 1977.

Rapport de la période biennale, 1976-77, II^e Partie, 1978.

Rapport de la période biennale, 1978-79, I^e Partie, 1979.

Rapport de la période biennale, 1978-79, II^e Partie, 1980.

Rapport de la période biennale, 1980-81, I^e Partie, 1981.

Rapport de la période biennale, 1980-81, II^e Partie, 1982.

Rapport de la période biennale, 1982-83, I^e Partie, 1983.

Rapport de la période biennale, 1982-83, II^e Partie, 1984.

Rapport de la période biennale, 1984-85, I^e Partie, 1985.

Rapport de la période biennale, 1984-85, II^e Partie, 1986.

Rapport de la période biennale, 1986-87, I^e Partie, 1987.

Rapport de la période biennale, 1986-87, II^e Partie, 1988.

Rapport de la période biennale, 1988-89, I^e Partie, 1989.

Rapport de la période biennale, 1988-89, II^e Partie, 1990.

Rapport de la période biennale, 1990-91, I^e Partie, 1991.

Rapport de la période biennale, 1990-91, II^e Partie, 1992.

Rapport de la période biennale, 1992-93, I^e Partie, 1993.

Rapport de la période biennale, 1992-93, II^e Partie, 1994.

Rapport de la période biennale, 1994-95, I^e Partie, 1995. (Vols. 1-2).

Rapport de la période biennale, 1994-95, II^e Partie, 1996. (Vols. 1-2).

Rapport de la période biennale, 1996-97, I^e Partie, 1997. (Vols. 1-2).

Rapport de la période biennale, 1996-97, II^e Partie, 1998. (Vols. 1-2).

Rapport de la période biennale, 1998-99, I^e Partie, 1999. (Vols. 1-2).

Rapport de la période biennale, 1998-99, II^e Partie, 2000. (Vols. 1-2).

Rapport de la période biennale, 2000-01, I^e Partie, 2001. (Vols. 1-2).

Rapport de la période biennale, 2000-01, II^e Partie, 2002. (Vols. 1-2).

Rapport de la période biennale, 2002-03, I^e Partie, 2003. (Vols. 1-3).

Rapport de la période biennale, 2002-03, II^e Partie, 2004. (Vols. 1-3).

Rapport de la période biennale, 2004-05, I^e Partie, 2005. (Vols. 1-3).

Rapport de la période biennale, 2004-05, II^e Partie, 2006. (Vols. 1-3).

Pour obtenir de plus amples informations et une liste complète des publications de l'ICCAT, veuillez consulter le site : www.iccat.int.

Le présent rapport peut être cité sous l'une des formes suivantes: ICCAT, 2007. – Rapport de la période biennale, 2006-07, I^e Partie,pp.; ou (auteur), (titre de l'article). *In* ICCAT, 2007, Rapport de la période biennale, 2006-07, I^e Partie, (pages).